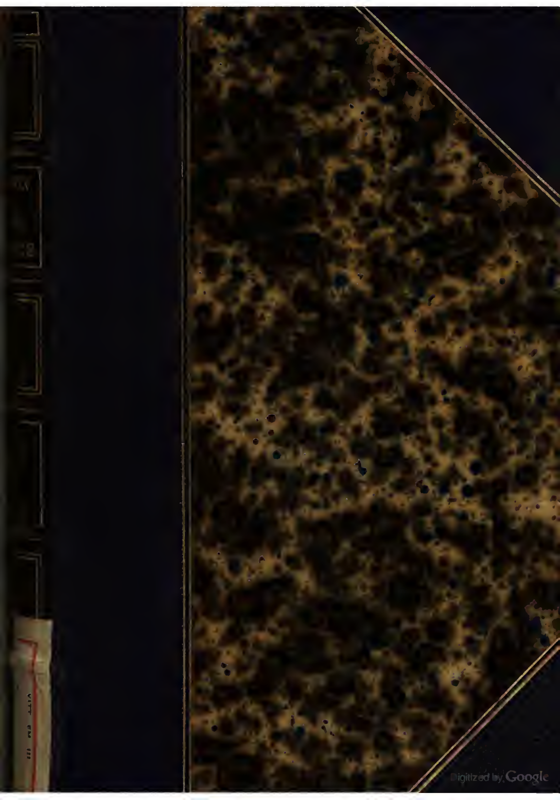
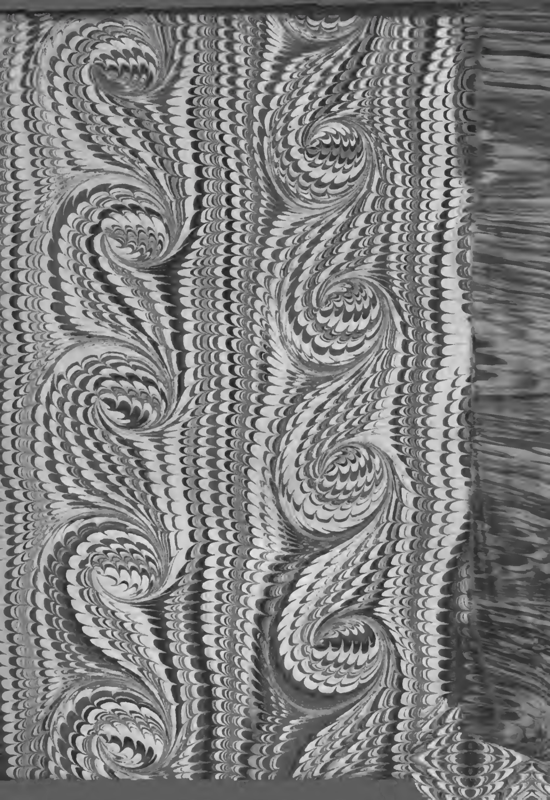
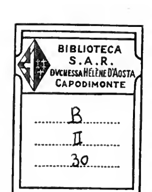




·HELENÆ·AVGV
STÆ·DVCISSÆ
EX·LIBRIS





HISTOIRE

DE FRANCE



PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

HISTOIRE

DE FRANCE

PAR M. AUGUSTE TROGNON

ANCIEN PROFESSEUR D'HISTOIRE

DEUXIÈME PARTIE

LA FRANCE MODERNE

1483 à 1789



TOME TROISIÈME

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1863



HISTOIRE

DE FRANCE.

DEUXIÈME PARTIE.

LA FRANCE MODERNE.

1483—1789

CHAPITRE I.

RÈGNE DE CHARLES VIII (1483-1498).

Depuis le commencement du douzième siècle jusqu'à la fin du quinzième, nous avons vu se former en France, par un progrès simultané et continu, le pouvoir monarchique et l'unité nationale. Les victoires successives des rois sur la féodalité ont eu pour double effet de procurer à leur autorité la force et l'indépendance, et de rattacher graduellement les uns aux autres les lambeaux dispersés du corps de la nation. Il y a, en ce sens, un fonds de vérité incontestable dans l'assertion, si souvent répétée par quelques-uns de nos publicistes, que « la France a été

faite par ses rois. » Le règne de Charles VIII, dans lequel nous entrons, va nous offrir encore un des actes les plus signalés de cette politique à la fois royale et nationale, l'incorporation de la Bretagne à la monarchie. Mais, à partir de cette époque et pour tout un siècle, la scène de l'histoire va changer d'aspect; les ambitions de la couronne et celles du pays ne sont plus les mêmes, et pendant trois règnes consécutifs, nous allons voir les princes oublier presque entièrement la revendication du sol français pour les conquêtes étrangères. Le sang de la noblesse du royaume va couler, plus de cinquante années durant, sur les champs de bataille de l'Italie pour le vain rêve de la possession de Naples et du Milanais. Il faudra traverser ensuite la période douloureuse des guerres de religion; il faudra voir l'esprit féodal relever sa bannière avec de nouvelles couleurs et masquer ses prétentions factieuses derrière les intérêts sacrés de la conscience, avant d'arriver au règne d'un monarque qui recommence à travailler en même temps pour la royauté et pour la France. La seconde moitié du seizième siècle nous apparaîtra comme une de ces époques de révolution, où les idées et les passions se remuent avec une énergie prodigieuse, et où abondent les grands événements et les grands caractères; mais, dans l'ordre politique et social, cette époque ne laissera pour résultat final à la France qu'une immense confusion et d'immenses ruines. Nous n'en admirerons que davantage celui dont le génie sut, au terme de cette crise, réparer tout ce qu'il y avait de réparable.

Charles VIII, lorsqu'il hérita de la couronne, était entré dans sa quatorzième année; il était donc majeur, aux termes de la célèbre ordonnance de Charles V. Mais cette majorité légale ne conférait pas à un enfant, aussi faible d'esprit que de corps, les moyens de gouverner par lui-même; et Louis XI, pour remédier à cette incapacité, l'avait placé sous la tutelle effective, sinon nominale, de l'aînée de ses filles, Anne de France, dame de Beaujeu. Cette princesse justifia la confiance de son père par les ressources de son esprit et la trempe virile de son caractère, au milieu des circonstances les plus difficiles. Elle régna de fait pendant huit ans, sous le nom du jeune roi, qui subit avec docilité le salutaire ascendant de sa sœur, et lui prêta le concours fidèle de son autorité dans toutes les luttes qu'elle eut à soutenir pour lui.

Le fardeau du gouvernement était lourd à porter, au lendemain de la mort de Louis XI. A part quelques hommes qui avaient vu de près ce monarque et apprécié les rares qualités de son esprit, la France entière n'avait qu'une voix pour maudire sa mémoire; à part le petit nombre de serviteurs qu'il avait enrichis de ses dons, le cri était unanime pour réclamer la réparation immédiate de ses injustices et de ses violences. Les princes et les seigneurs rappelaient en frémissant leurs priviléges violés, leurs biens confisqués et l'échafaud toujours prêt à se dresser pour eux; le clergé, peu touché des dévotions superstitieuses du feu roi, lui reprochait d'avoir étendu jusque sur l'Église ses exactions et ses rigueurs arbitraires; le parlement redisait avec indignation la justice prévôtale de Tris-

tan l'Hermite substituée à ses arrêts; la bourgeoisie oubliait les prédilections royales dont elle avait été un temps l'objet, pour ne se souvenir que des charges effroyables qui l'avaient écrasée dans les dernières années du règne; il n'y avait pas jusqu'au peuple des campagnes dont l'humble voix s'élevait contre un pouvoir qui l'avait livré en proie aux exigences impitoyables du fisc, sans le protéger contre celles des gens de guerre. Il fallut d'urgence faire quelque chose pour soulager la souffrance universelle. Avant que rien ne fût statué sur la formation du conseil royal et sur le gouvernement de l'État, les princes du sang, accourus à Amboise auprès du jeune roi, lui dictèrent plusieurs mesures qui révoquaient les aliénations du domaine faites par Louis XI, restituaient une partie des biens confisqués, modéraient quelques-uns des impôts les plus odieux, appelaient enfin la rigueur de la justice sur plusieurs des suppôts de la tyrannie, sur Olivier le Dain entre autres, le plus exécré de tous. On pourvut en outre à l'un des plus pressants besoins du moment, en donnant un chef à la force militaire, qui n'en avait plus depuis huit ans : un acte, signé par trente princes, seigneurs et prélats, en même temps que par Charles VIII, investit le duc de Bourbon de l'office de connétable de France (octobre 1483).

Mais on reconnut bientôt que cette réunion tumultuaire des grands de l'État autour du monarque enfant était impuissante à apporter aux maux publics les remèdes qu'ils réclamaient. Les ambitions rivales des princes s'accordèrent elles-mêmes à invo-

quer une autorité médiatrice qui fît à chacun d'eux sa part dans l'administration du royaume. Anne de Beaujeu tenait bien Charles VIII sous sa garde; mais le droit qu'elle exerçait n'était écrit nulle part; il lui était contesté par le duc d'Orléans, celui des princes que sa naissance rapprochait le plus du trône, et le duc de Bourbon lui-même, frère aîné du sire de Beaujeu, semblait peu d'humeur à s'incliner devant le commandement de sa belle-sœur. Ces dispositions étaient partagées par la plupart des autres sires du sang et toutes les premières têtes de la noblesse, soit que, dans les calculs de leur ambition, ils jugeassent peu sûr de s'attacher à la fortune fragile d'une femme, soit qu'au contraire, pressentant en elle la vigueur du génie paternel, ils ne voulussent pas laisser à son pouvoir le temps de s'établir. Quoi qu'il en soit, au milieu de ces extrêmes difficultés du gouvernement et du choc imminent de ces prétentions opposées, on comprit de part et d'autre qu'il n'y avait rien de mieux à faire que de céder à la voix populaire qui appelait la réunion des États généraux. Le roi, en son conseil, les convoqua pour le 5 janvier 1484.

Ces États, qui doivent être comptés parmi les plus mémorables de l'ancienne monarchie, sont à peine mentionnés, chose étrange, dans les récits contemporains. Sans doute les narrateurs d'alors ne les ont appréciés que d'après l'importance réelle de leurs résultats, qui furent à peu près nuls. Mais, pour l'historien moderne, il y a grand intérêt à constater le sincère amour du bien public qui éclata dans cette assemblée, à entendre, après quatre siècles, les mâles

accents d'éloquence patriotique qui y retentirent. Quelques hommes, trop peu nombreux malheureusement, conçurent la pensée de faire des trois États du royaume ce qu'était dès lors le Parlement d'Angleterre, et de leur attribuer le vote effectif et libre des impôts. Il est curieux de lire dans Comines ces propres paroles : « qu'il n'est roi, ni seigneur sur terre qui ait pouvoir de lever un denier sur ses sujets, en sus des revenus de son domaine, sans l'octroi et consentement des peuples. » Comines n'était là que l'organe du sentiment public au moment où venait de finir le règne despotique de Louis XI; mais à ce sentiment ne se joignaient chez le plus grand nombre des membres des États ni l'expérience pratique des affaires, ni l'esprit de suite, ni le courage nécessaire pour faire triompher le principe qui était dans tous les esprits.

Un des députés qui siégèrent avec le plus d'éclat aux États de 1484, Jean Masselin, official de l'archevêché de Rouen, a laissé un journal des opérations de cette assemblée, assez détaillé et plein d'intérêt. On y voit la séance d'ouverture toute remplie par une longue harangue du chancelier Guillaume de Rochefort, véritable programme de gouvernement, qui engage la royauté envers le peuple par les plus amples promesses, et permet aux États de tout dire et de tout faire pour la réforme des abus. On assiste ensuite à la rédaction des cahiers, où chacun des trois ordres dépose dans un langage libre et hardi ses doléances. Jamais tableau plus émouvant n'avait été tracé « des griefs, oppressions et molestations du pauvre peuple

jadis nommé françois, et devenu de pire condition que le serf; » jamais sur les six chapitres de l'Église, de la noblesse, du tiers-état, de la marchandise et du conseil du roi, les réformes nécessaires n'avaient été proposées d'une manière plus nette et plus catégorique. Ce fut sur le dernier de ces chapitres, l'organisation du conseil, que la discussion s'engagea le plus vivement au sein de l'assemblée; c'était là le champ de bataille où s'étaient donné rendez-vous les prétentions rivales des princes. Au milieu du jeu croisé de leurs intrigues pour se saisir chacun de sa part du pouvoir, une voix s'éleva pour revendiquer fièrement le droit souverain qui appartenait « au peuple, » d'intervenir, par l'organe des États, dans le gouvernement pendant la minorité royale. L'orateur, qui fit entendre ainsi à la France du quinzième siècle le langage des tribunes républicaines d'Athènes et de Rome, était un gentilhomme bourguignon, Philippe Pot, seigneur de la Roche. Mais son éloquence n'influa en rien sur le vote de l'assemblée; comme l'a dit très-bien M. de Sismondi, « on prit une décision qui ne décidait rien; » la fiction de l'omniscience royale fut consacrée; c'était le roi qui, « en vertu de sa sagesse, prudence et discrétion au-dessus de son âge, » devait ordonner toute chose en son propre nom et présider son conseil; le roi absent, la présidence en était dévolue au duc d'Orléans; les autres princes y avaient leur place marquée par ordre de naissance, et rien de particulier n'était statué en faveur de Madame de Beaujeu et de son mari, sinon « qu'ils resteraient auprès de la personne du roi

comme ils y avaient été jusqu'alors. » Anne n'en demandait pas davantage. Il était impossible que Louis XI ne fût pas comme évoqué de son tombeau pour comparaître en accusé devant ces solennelles assises du royaume. Jean Cardier, juge et député du Forez, lorsqu'on en vint à traiter de la taille, dont quelques voix réclamaient la suppression entière, consentit à ce qu'elle fût maintenue telle qu'elle avait été sous Charles VII; mais il le fit en flétrissant avec une noble indignation le despotisme avilissant sous lequel le feu roi avait courbé la France. L'impression produite par ses paroles fut profonde. L'assemblée fut bien plus émue encore en un jour de séance royale, où les enfants dépouillés du duc de Nemours vinrent réclamer l'héritage paternel, et où l'on vit, derrière eux, se traîner au pied du trône de Charles VIII, leur cousin, Charles d'Armagnac, les membres perclus et l'esprit hébété par suite des quatorze années qu'il avait passées dans la fange d'un étroit cachot, livré à d'horribles tortures. Les larmes coulèrent de tous les yeux à ce spectacle, et un violent frémissement ne tarda pas à agiter les âmes, quand l'avocat de cet infortuné seigneur demanda hautement la tête de ceux qui s'étaient faits les instruments de ces barbaries, et qui se trouvaient devant lui sur les bancs des États, ou dans la suite du roi. C'était trop prétendre; le coup eût été trop direct et trop fort contre la mémoire de Louis XI. Les États n'obtinrent pour les victimes de la tyrannie de ce prince qu'une justice imparfaite, comme ils n'obtinrent pour la France que d'insuffisantes réparations. Pour qu'ils entrassent d'une ma-

nière efficace et salutaire dans l'administration du royaume, il eût fallu que l'esprit de Philippe Pot animât une partie au moins du corps de la noblesse et en fît une aristocratie politique, jalouse des libertés nationales, comme l'était dès ce temps même celle de l'Angleterre; il eût fallu que le tiers comptât dans ses rangs plusieurs hommes comme Jean Cardier, aussi éclairés et modérés dans leurs projets de réforme que fermes et courageux à en poursuivre l'accomplissement; il eût fallu enfin que la majorité du clergé eût consenti à se personnifier dans ce Jean Masselin, véritable homme d'État, si actif et si intelligent à maintenir sur tous les points en discussion la haute prérogative de l'assemblée. Rien de pareil n'arriva; on se contenta de la vague promesse dictée à Charles VIII de rappeler les États dans deux ans, et la plupart des députés ne se montrèrent guère moins pressés de mettre un terme à leur rôle politique, que le conseil du roi ne le fut de les congédier, une fois qu'ils eurent voté les subsides. L'assemblée, ouverte le 15 janvier, fut close le 14 mars. Il fut démontré alors, comme il l'avait été en 1355, que la nation française, encore mineure, avait besoin de grandir sous la tutelle du pouvoir royal, avant d'être apte à avoir la main dans ses propres affaires. L'unique résultat acquis au royaume par la courte apparition des États généraux de 1484 fut de le soulager de ce que la tyrannie de Louis XI avait eu de plus oppressif : ils n'avaient rien su faire pour prévenir le conflit qui allait éclater entre Madame Anne, dont la main ferme et habile attirait chaque jour plus fortement à elle tout le gouver-

nement, et le duc d'Orléans, qui s'apprêtait à le lui disputer.

Ce prince était âgé de vingt et un ans : rien n'annonçait en lui celui qui fut plus tard le bon et sage Louis XII. Sa jeunesse était frivole, licencieuse, livrée à de bruyants plaisirs, et peu faite pour les graves soucis du pouvoir auquel il aspirait. Mais il subissait l'influence de son cousin le comte de Dunois, fils de l'illustre bâtard, aussi renommé dans l'intrigue que son père l'avait été sur les champs de bataille. C'était Dunois qui excitait l'ambition du duc d'Orléans et qui dirigeait ses démarches; c'était lui qui avait déjà mis la main à l'œuvre pour rassembler les éléments des anciennes ligues féodales contre la couronne. Un moment il avait pu se flatter de voir le jeune roi échapper de lui-même à sa sœur, pour se donner au parti des princes. A la suite de son sacre, qui avait eu lieu le 30 mai à Reims, Charles VIII était entré en grande pompe dans sa bonne ville de Paris, et pendant deux mois ce n'avaient été que tournois et fêtes, dont le gouvernement affairé de Louis XI n'avait jamais donné le spectacle. Il y eut à la cour une sorte d'ivresse; elle fut prodigieuse surtout chez un monarque de quatorze ans, et rien ne saisit plus vivement son imagination que les succès de son beau cousin d'Orléans, dont les grâces chevaleresques se déployaient avec un égal avantage la lance au poing dans les joutes et dans les bals auprès des dames. Encore un peu, et l'enfant, par la pente naturelle de son âge, risquait de tomber sous la domination du jeune homme, devenu l'objet de son puéril enthou-

siasme. Anne était trop avisée pour ne pas reconnaître ce péril : elle se hâta d'emmener son frère de Paris, et le duc d'Orléans, inspiré par Dunois, n'eut plus dès lors qu'une seule pensée, celle de conquérir par la force le pouvoir que ses séductions n'avaient pu lui procurer.

Dans cette nouvelle lutte qui allait s'engager entre l'esprit féodal et l'esprit monarchique, chacun s'empressa de courir à ses alliances. Le premier prince du sang se tenait pour assuré des sympathies de tous les sires des fleurs de lis, des Bourbons eux-mêmes, et il avait déjà noué des intrigues avec le duc de Bretagne et l'archiduc Maximilien. Mais l'active prévoyance d'Anne de Beaujeu arrêta tout court les premières tentatives d'hostilités. Elle profita du mécontentement des seigneurs bretons, ligués contre Pierre Landais, l'indigne favori de leur duc, pour les lier aux intérêts de Charles VIII, et en même temps elle opposa aux menaces plus bruyantes que redoutables de l'archiduc un traité conclu avec les trois membres de Flandres, Gand, Bruges et Ypres, qui mirent leurs libertés sous la protection de leur suzerain, le roi de France. Le duc d'Orléans, déconcerté, chercha tout aussitôt un autre appui à ses prétentions ; il se rendit à Paris et dénonça au Parlement, en audience solennelle, l'usurpation de Madame Anne qui, sans titre, gouvernait l'État, disposait souverainement des deniers publics et tenait le roi en sujétion. Le Parlement, par l'organe de son premier président La Vaquerie, déclina toute ingérence dans les matières de gouvernement et laissa le prince porter, sans plus de fruit,

devant l'Université ses impuissantes doléances. Le duc d'Orléans était si peu maître à Paris qu'il y échappa à grand' peine aux gardes envoyés par Anne pour se saisir de sa personne. (Janvier 1485.)

Dunois, son mauvais génie, le décide alors à la guerre civile; il le flatte de l'assistance du duc d'Alençon et du duc de Bretagne en Normandie, du comte d'Angoulême en Poitou et du duc de Bourbon au centre du royaume. Mais, cette fois encore, les premières étincelles de l'incendie qui commence à s'allumer, sont étouffées par la main énergique d'Anne de Beaujeu, et les princes rebelles sont contraints d'aller à Rouen grossir la cour de Charles VIII. Ce n'était qu'une soumission apparente, et quelques semaines s'étaient à peine écoulées que Dunois avait renoué ses trames criminelles, non-seulement avec Landais et avec l'archiduc, qui venait de faire rentrer les trois grandes communes de Flandres sous son obéissance, mais avec l'odieux Richard III qui, tout souillé du sang de ses neveux, s'était assis sur le trône d'Angleterre. Anne était libre désormais de tout ménagement envers l'usurpateur qui se flattait de populariser son pouvoir par la revendication de la couronne de France; elle laissa le comte de Richemont, Henri Tudor, dernier rejeton de la Rose rouge, préparer dans les ports de Normandie une expédition contre Richard III, et la bataille de Bosworth la délivra bientôt de cet ennemi (22 août 1485). Restaient Maximilien et le duc de Bretagne; ce dernier, forcé de livrer Landais à ses barons qui le pendirent, demeura comme étourdi de cette atteinte portée à son pouvoir, et ses secours man-

quèrent au duc d'Orléans qui reparut encore, vaincu et humilié, à la cour. Mais l'archiduc, proclamé roi des Romains, se sentait enfin de force à faire la guerre autrement qu'en paroles, et, au printemps de l'année 1486, il entra en Artois où il prit quelques villes. A ce coup, le grand corps de la noblesse féodale crut le moment venu de redonner carrière à ses passions turbulentes et à ses prétentions anarchiques. La guerre étrangère devint le signal de la guerre civile, et la fille de Louis XI vit se former contre elle une autre ligue du *bien public*, sans avoir eu d'autre tort que celui de défendre le roi et l'État avec une courageuse persévérance. Le duc de Lorraine, à qui elle avait refusé de rendre le comté de Provence réuni désormais à la couronne, le duc de Bourbon, jaloux de la fortune de son cadet, Pierre de Beaujeu, le duc de Bretagne, secondé par ses peuples à qui Madame Anne avait trop laissé voir son projet de les incorporer à la monarchie, le duc d'Orléans enfin, à la tête de grand nombre des plus puissants seigneurs du royaume, signèrent avec Maximilien un traité dont le but était d'emporter la France en lambeaux, sous le prétexte d'affranchir le roi de la tutelle tyrannique de sa sœur (décembre 1486). Le drapeau de l'insurrection féodale fut déployé en Guyenne et en Bretagne, pendant que les lansquenets de l'archiduc poussaient la guerre en Artois.

Partout Anne de Beaujeu sut faire tête à l'orage. Le duc d'Orléans, avant de tirer l'épée, avait ourdi un complot pour faire enlever le roi par les mains de Philippe de Comines et de l'évêque de Montauban,

Georges d'Amboise, destiné à lui rendre plus tard de plus nobles services. Le complot fut découvert, les coupables arrêtés, et Comines, enfermé huit mois dans une de ces cages de fer qu'avait inventées Louis XI, apprit ainsi à les décrire fidèlement dans ses Mémoires. Bientôt l'armée royale entre en Aquitaine, et les chefs des maisons de Foix, d'Albret et de Comminges, naguère si puissantes en ces contrées, s'étonnent de voir leur bannière, qu'ils ont levée contre celle du roi, en un instant abandonnée. Charles VIII, après quelques jours de campagne, est reçu triomphalement dans Bordeaux (7 mars 1487). Madame Anne donne à son mari l'important gouvernement de la Guyenne, et elle ne tarde pas à voir son beau-frère, le duc de Bourbon, revenir à elle, renonçant enfin à séparer ses intérêts de ceux de la royauté. La mort de ce prince mit, l'année suivante, aux mains du sire de Beaujeu les vastes seigneuries de la maison de Bourbon (1er avril 1488). La guerre cependant ne devait être ni aussi facile, ni aussi courte en Bretagne. Les habiles menées d'Anne y avaient refait parmi les seigneurs un parti français qui, dès l'abord, livra aux troupes du roi une partie considérable de la province. Mais le duc François, avec le duc d'Orléans, Dunois et les autres chefs des rebelles qu'il avait accueillis, s'enferma dans la grande cité de Nantes, où de puissants renforts de Bas-Bretons, de Gascons et d'Allemands envoyés par Maximilien vinrent le rejoindre, et les capitaines de l'armée royale, qui s'étaient présentés devant la ville pour l'assiéger, comprirent qu'ainsi défendue, elle ne pouvait tomber sous leurs coups.

Ils en remirent l'attaque à l'année suivante. Anne, en attendant, ne négligea pas d'autres armes qu'elle avait contre ses ennemis : elle les cita devant le Parlement et fit rendre arrêt contre leur félonie.

Lorsque la campagne s'ouvrit en 1488, les dispositions de la noblesse bretonne étaient devenues toutes différentes envers la France. A voir la manière dont Madame Anne établissait l'autorité de son frère dans les villes occupées par les troupes royales, il n'était plus douteux qu'elle prétendît, à la mort de François II, dépouiller les deux filles de ce prince de leur héritage, au profit de la couronne. La plupart des seigneurs, par un brusque changement, rendirent alors leur allégeance au duc, et à leur patrie le secours de leurs épées. C'était une guerre nationale, comme l'avait été plus d'un siècle auparavant celle des Bretons contre Charles V. Mais le pouvoir monarchique avait grandi depuis lors, et le roi avait mis à la tête de son armée un jeune gentilhomme, dont les exploits allaient illustrer un nom entouré jusqu'alors d'une assez triste célébrité. Louis de la Trémoille, petit-fils de l'odieux favori de Charles VII, se montra, dès son premier commandement, un habile homme de guerre; la rapidité de ses mouvements déconcerta l'effort patriotique des États de Bretagne assemblés à Nantes, et les troupes qu'ils envoyèrent au secours de la forte ville de Fougères arrivèrent trop tard pour la sauver des coups redoutables de l'artillerie française. Elles essayèrent de prendre leur revanche en marchant contre la petite place de Saint-Aubin du Cormier, également tombée aux mains de la Trémoille. Ce fut là

que les deux armées se rencontrèrent. Il n'y avait ni unité d'éléments, ni unité de commandement dans celle des princes; à côté de l'infanterie bretonne combattaient les Gascons du sire d'Albret, les lansquenets de Maximilien, et des Anglais même accourus là, malgré la défense de leur roi, en souvenir de leur vieille haine contre la France. Aussi, les chefs désunis de cette masse tumultueuse ne surent-ils pas profiter de la confusion momentanée dans laquelle s'offrit à eux l'armée française; ils la laissèrent se remettre en ordre, prendre l'offensive et les tourner. Le choc fut vaillamment soutenu, la mêlée sanglante, mais la victoire complète pour les Français. Le duc d'Orléans, pris au milieu des lansquenets, courut le risque de la vie; quelques hommes d'armes le sauvèrent et le conduisirent au sire de la Trémoille (27 juillet 1488). Madame Anne, de prison en prison, finit par l'enfermer dans la tour de Bourges, où il attendit trois ans la liberté.

La victoire de Saint-Aubin du Cormier eut les plus importants résultats; elle anéantit la dernière des grandes ligues féodales organisées en France contre la royauté, et du même coup elle prépara la fin de l'indépendance de la Bretagne. Le duc François était désormais hors d'état de tenir contre l'élan victorieux de la Trémoille; la prise de Saint-Malo, qui mit un immense butin aux mains de l'armée royale, acheva de l'abattre; et réduit à demander la paix, il subit tristement la convention de Sablé, qui lui interdisait de marier ses filles contre le gré du roi et d'ouvrir son duché à des troupes étrangères. Quelques-unes

de ses meilleures places devaient de plus rester occupées par des garnisons françaises (20 août 1488). Le faible prince mourut peu de jours après avoir signé ce traité. Il avait institué, à sa dernière heure, Anne, l'aînée de ses filles, pour son héritière, sous la tutelle du sire de Rieux et de la comtesse de Laval; mais ses dispositions ne furent point reconnues par le conseil de France. En vertu du droit féodal, Charles VIII élevait des prétentions sur le duché de Bretagne, grand fief qui, selon les légistes de la couronne, ne pouvait tomber en quenouille; il s'opposa donc à ce que la princesse Anne prît le titre de duchesse jusqu'à décision rendue sur leurs droits respectifs. Comme suzerain, en outre, il réclamait, toujours aux termes de la loi féodale, la garde-noble des deux jeunes orphelines. Les états de Bretagne ne voulurent ni de la tutelle, ni moins encore de la souveraineté royale, et ils s'apprêtèrent, avec des secours étrangers, à lutter contre la force irrésistible des choses qui poussait leur patrie dans le vaste sein de la monarchie française.

Cette lutte, la dernière que les Bretons soutinrent pour leur indépendance, a jeté peu d'éclat dans l'histoire. A part quelques souvenirs laissés par le patriotisme local à la légende, l'esprit national occupe une moindre place que les intrigues étrangères dans cette crise suprême des destinées de la vieille Armorique. Un des rôles principaux y appartient à Maximilien d'Autriche, que nous allons voir poursuivre sur ce théâtre la politique traditionnelle de sa maison, celle de chercher son agrandissement dans des mariages.

La fortune de ce prince, toujours incertaine et chancelante aux Pays-Bas, ne lui permit de rien tenter d'abord contre les Français, qui étendirent, sans presque rencontrer d'obstacles, leur conquête sur toute la Basse-Bretagne. C'était à grand'peine que ses lansquenets tenaient en Artois contre le maréchal des Querdes, tandis qu'il subissait lui-même l'étrange humiliation d'être détenu prisonnier à Bruges par les Flamands, qu'il avait fatigués de ses extorsions et de ses violences (février à mai 1488). Ses affaires devinrent meilleures au commencement de l'année suivante, et ce fut alors que des négociations habilement conduites lui donnèrent l'espérance, en épousant la jeune duchesse Anne, d'empêcher la réunion de la Bretagne à la France. Il s'était assuré l'alliance du roi d'Aragon, Ferdinand le Catholique, aussi impatient de reconquérir le Roussillon et la Cerdagne sur Charles VIII que Grenade sur les Maures. Un autre allié, plus puissant encore et plus menaçant pour la France, s'était joint à Maximilien : Henri VII, entraîné malgré lui par l'irrésistible vœu de son parlement, avait conclu un double traité avec le roi des Romains et la duchesse Anne, pour arracher la Bretagne aux Français. Six mille Anglais et deux mille Espagnols débarquèrent à Guérande et dans le Morbihan, au même temps où les troupes allemandes reprenaient l'offensive aux Pays-Bas. Cette triple attaque, quoique assez peu redoutable, a été justement signalée par un historien, comme le prélude des coalitions que les siècles suivants virent, dans des proportions bien autrement étendues, se former contre la France. Une

convention signée à Francfort fit promptement cesser la guerre entre Charles VIII et Maximilien (juillet 1489); mais la Bretagne ne fut point pour cela pacifiée. Les Espagnols y étaient restés pour appuyer la brigue du roi des Romains; les Anglais y soutenaient celle du sire d'Albret, autre prétendant à la main de la jeune duchesse; nombre de villes étaient demeurées aux mains des garnisons françaises. Deux ans se passèrent ainsi, pendant lesquels la malheureuse contrée eut à subir à la fois les horreurs de la guerre civile et de la guerre étrangère.

Cependant la duchesse Anne, toute Bretonne de cœur et d'une décision de caractère fort au-dessus de son âge (elle n'avait que quatorze ans), se persuada qu'en acceptant Maximilien pour époux, elle s'assurerait les meilleures chances de sauver sa couronne et l'indépendance de son pays. Tandis que le roi des Romains, aux bords du Danube, était occupé à reconquérir Vienne et à envahir la Hongrie, son envoyé, le comte de Nassau, arriva secrètement à Rennes, et y épousa la princesse par procuration (1490). Peu de mois après, Anne, comme si rien n'eût manqué à la conclusion de son mariage, prit solennellement le titre de reine des Romains. Mais l'état de ses affaires n'en fut pas amélioré; Maximilien, partagé entre sa lutte contre les Hongrois et ses nouveaux et impuissants efforts pour maîtriser en Flandre l'esprit de révolte, ne put rien faire pour celle qu'il appelait son épouse; l'avare Henri VII se refusa à envoyer un soldat de plus en Bretagne, et le roi catholique n'avait pas trop de toutes ses forces pour

porter à Grenade des coups décisifs. L'ascendant de la France devenait irrésistible. Le sire d'Albret, dont la jeune duchesse avait déconcerté les prétentions, s'en vengea alors en livrant aux troupes royales le château de Nantes, et le 4 avril 1491, Charles VIII fit son entrée dans cette grande ville. C'était un pas de plus, et un pas immense fait par la domination française en Bretagne. Au retour de ce voyage, eut lieu le premier acte de la volonté royale, qui signifia à Madame Anne de France qu'elle avait cessé de régner absolument sur l'esprit de son frère. Cédant aux instances de quelques-uns de ses courtisans et aux larmes de sa seconde sœur, Jeanne, mariée au duc d'Orléans, Charles sortit un soir de son château du Plessis-lez-Tours pour aller tirer ce prince de sa prison (mai 1491). L'illustre captif, touché de l'affectueuse générosité du jeune roi, sembla dès lors n'avoir plus pour lui que des sentiments de fidélité et de dévouement dans le cœur. L'œuvre de Charles VIII eût été incomplète, s'il n'eût réconcilié avec le duc d'Orléans Madame Anne et son mari, le duc de Bourbon; le grand agent des intrigues féodales, le comte de Dunois, fut un des garants de cet accord, qui, en rétablissant l'union dans la maison royale, et effaçant jusqu'au souvenir des derniers troubles, aida puissamment au dénoûment heureux qu'allait recevoir la grande affaire de Bretagne.

Les armes françaises étaient victorieuses par toute la province, et la duchesse Anne, assiégée dans Rennes, n'avait plus d'espoir qu'aux secours vainement attendus de Maximilien. La diète de l'Empire

venait bien de prendre une décision qui l'engageait à soutenir les droits du roi des Romains (novembre 1491); mais la lenteur ordinaire du corps germanique fut devancée par le cours précipité des événements. Traiter à l'amiable avec la France était devenu pour le patriotisme breton le seul moyen d'échapper à la dure loi de la conquête. Les deux plus fidèles serviteurs de la jeune duchesse, les sires de Rieux et de Montauban, et avec eux tous les premiers seigneurs du pays, reconnurent cette nécessité, et des conférences s'ouvrirent, qui aboutirent promptement à une convention ayant pour objet immédiat la cessation des hostilités et le renvoi des troupes étrangères. Il était statué en même temps que le roi et la duchesse Anne soumettraient leurs prétentions respectives sur la Bretagne à l'arbitrage de vingt-quatre commissaires choisis, à nombre égal, par les deux parties. Mais ce traité public n'était destiné qu'à masquer, aux yeux des agents de Maximilien, une autre négociation conduite dans l'ombre par les soins habiles du comte de Dunois. Anne, dans sa haute ambition, avait déclaré ne vouloir échanger sa couronne ducale que contre une couronne de reine; on fit luire à ses yeux celle de France, et elle consentit sans trop de peine à rompre ses accords avec le roi des Romains. Le jour même où était signé le traité qui l'autorisait, si la sentence arbitrale lui était contraire, à se rendre en Allemagne auprès de Maximilien, elle engageait sa foi à Charles VIII. « Le 15 novembre, dit le chroniqueur Molinet, continuateur des historiens wallons de la maison de Bourgogne,

le roi étant allé accomplir un pèlerinage à Notre-Dame, près de Rennes, sa dévotion faite, il entra dans Rennes, accompagné de cent hommes d'armes et de cinquante archers de sa garde, salua la duchesse et parlementa longtemps avec elle. Trois jours après, se trouvèrent en une chapelle, où en présence du duc d'Orléans, de la dame de Beaujeu, du prince d'Orange, du seigneur de Dunois, du chancelier de Bretagne et d'autres, le roi fiança ladite princesse. » On brisait par là du même coup l'engagement qui liait Anne à Maximilien, et celui qui unissait le roi à la jeune Marguerite d'Autriche; on renonçait à la Franche-Comté et à l'Artois pour gagner la Bretagne. Le mariage, tenu secret jusqu'au jour de la célébration, se fit solennellement au château de Langeais, en Touraine, le 16 décembre 1491. Les deux époux avaient déclaré confondre leurs droits sur la Bretagne, avec cette clause toutefois que, si Anne survivait au roi sans avoir d'enfants mâles, elle ne pourrait se marier en secondes noces qu'au roi futur, ou au présomptif successeur de la couronne. L'avenir montra tout ce que cette clause renfermait de sage prévoyance. Ainsi finit la longue indépendance de la Bretagne, ainsi entra dans le corps de la monarchie française la dernière des provinces où se fût conservé le vieux génie de la race celtique. En même temps que le royaume, de l'embouchure de la Vilaine à celle de la Loire, atteignait sa grande limite de l'Océan, il gagnait une intrépide et nombreuse population de soldats et de matelots, que depuis deux siècles il avait trouvée trop souvent dans les rangs ennemis. Les

Bretons, de leur côté, en devenant Français, gardèrent, pour un temps du moins, l'illusion de croire qu'ils n'avaient point renoncé à leur nationalité; non-seulement le vote des subsides par leurs trois états et la juridiction indépendante de leur parlement leur furent assurés, avec toutes leurs autres franchises, mais il resta pour satisfaction à leur orgueil de se dire qu'ils ne faisaient point partie du domaine de la couronne, et que le roi de France ne régnait sur eux que comme duc de Bretagne. On sait avec quelle fidélité cette fière province, dans les temps qui suivirent, garda le souvenir du libre contrat qui l'avait attachée à la France, quelle résistance elle opposa toujours au despotisme administratif qui envahissait le reste du royaume, et comment en 1788, l'année même qui précéda la révolution française, les stipulations matrimoniales d'Anne de Bretagne furent encore invoquées contre les dernières entreprises du pouvoir absolu.

Il fallait s'attendre à ce qu'un coup de politique aussi habile et aussi heureux armât contre la France les trois couronnes, rivales de sa grandeur, qui s'étaient efforcées de le prévenir. Maximilien, à qui l'on venait d'enlever sa femme et à qui l'on allait renvoyer sa fille, ne pouvait manquer de ressentir vivement ce double outrage. Mais près d'une année se passa avant que les troubles de Flandre et les embarras de sa domination en Allemagne lui permissent de commencer la guerre (octobre 1492). Henri VII eût bien voulu n'y point prendre part, et ce fut malgré lui qu'il y fut poussé par la violente explo-

sion de l'orgueil blessé du peuple anglais. Il fallut qu'il annonçât à son parlement sa résolution d'aller reconquérir son royaume de France, et ayant passé la mer avec une nombreuse armée, il marcha sur Boulogne pour l'assiéger. L'action des rois catholiques fut plus vive et plus décidée; avec le prestige de gloire et de puissance que leur donnait la prise de Grenade (2 janvier 1492), ils mirent leurs troupes en mouvement pour recouvrer le Roussillon et la Cerdagne. Une triple attaque menaçait ainsi la France; mais elle avait assez de force pour y faire tête, et les chances de succès étaient belles pour un jeune monarque avide de la gloire militaire. Malheureusement l'imagination de Charles VIII, pleine de chimériques idées de conquêtes lointaines, rêvait tout autre chose que le solide honneur de défendre sa couronne dans une guerre nationale, et pour être libre de se lancer dans la plus folle des aventures, il se hâta de négocier avec tous ses ennemis et d'acheter d'eux la paix par des sacrifices aussi honteux que funestes. Il commença par céder aux réclamations élevées par Ferdinand et Isabelle sur le Roussillon et la Cerdagne; leurs droits sur ces provinces étaient incontestables, mais à condition qu'ils rendissent les sommes dont elles avaient été le gage aux mains de Louis XI. Charles VIII abandonna à la fois et la frontière française des Pyrénées orientales et les quatre cent mille écus d'or prêtés par son père (octobre 1492). Il y avait à peine un mois que Henri VII était sous les murs de Boulogne, et l'ardeur de son armée s'était déjà éteinte au milieu des lenteurs meurtrières

d'un siége : au lieu de faire un effort pour la détruire, on lui apporta des offres de paix que roi et lords s'empressèrent d'accepter. Par le traité d'Étaples, Charles s'engagea à payer à Henri VII près de huit cent mille écus d'or; c'était se déclarer son tributaire et, aux dépens de l'honneur français, donner à la fois satisfaction à l'avarice du monarque et à l'orgueil du peuple britannique (3 novembre 1492). Seul en face de la France, Maximilien n'eût pas été un ennemi redoutable; la perte d'Arras, qu'il venait d'enlever par surprise, et celle de Besançon, qui s'était soulevé en sa faveur, n'eussent pas été difficiles à réparer. Tout au moins eût il été possible de conserver au royaume l'Artois et la Franche-Comté, en mariant Marguerite d'Autriche, qui était toujours à la cour de France, à un des princes de la maison royale. On ne fit pas le moindre effort pour atteindre ce résultat, et la paix de Senlis (23 mai 1493) rendit à Maximilien, avec sa fille, deux provinces qui ne devaient rentrer qu'après plus d'un siècle et demi au sein de la monarchie française. Au prix de tous ces sacrifices, le jeune roi put se donner tout entier à ses romanesques projets de conquête sur Naples et sur l'Orient.

Il importe de dire ici quelques mots sur l'état de l'Italie, qui, pendant cinquante ans, va devenir, pour les armes de la France, un théâtre de gloire et de malheurs.

Cette belle contrée brillait alors de toute la splendeur renaissante des lettres et des arts : Nicolas V et Pie II avaient encouragé à Rome de tous leurs efforts la savante exhumation des trésors enfouis de l'antiquité;

les deux grands Médicis, Côme l'Ancien et Laurent le Magnifique, avaient fait de Florence une seconde Athènes, parée de toutes les gloires qui avaient illustré la première; avec moins d'éclat, mais non sans honneur, les autres cités italiennes étaient entrées dans cette phase de rénovation intellectuelle qu'on a appelée du nom de *Renaissance*. Jamais, depuis les anciens jours de la grandeur romaine, ces peuples n'avaient paru mieux montrer qu'alors la supériorité de leur génie sur celui des autres nations de l'Occident. Mais cette époque, si éblouissante en apparence, n'en était pas moins celle du déclin politique de l'Italie. La liberté républicaine, qui, au moyen âge, y avait fleuri presque aussi glorieusement que dans la Grèce antique, n'existait plus nulle part. Les villes lombardes, où elle avait donné de si beaux spectacles d'héroïsme, l'avaient perdue dès le treizième siècle, et la tyrannie des Sforza y avait remplacé sans combat celle des Visconti. Florence, fatiguée des orages de la démocratie, avait reçu des Médicis, avec le culte de la littérature et des arts, l'élégante corruption de la servitude, et l'austère éloquence de Savonarola ne devait que pour un court instant y restaurer la religion et le patriotisme. Venise seule, conservant ses anciennes institutions, portait encore fièrement le nom de république; mais l'oligarchie marchande qui la gouvernait n'était guère moins absolue que les despotes de Florence et de Milan, et malgré le jeu savant de sa politique, malgré les dehors de son éclatante prospérité, la reine de l'Adriatique touchait aux jours de sa décadence. A Rome, les pon-

tificats de Thomas de Sarzane et d'Æneas Sylvius Piccolomini n'avaient donné à l'Église qu'une trop courte consolation; leurs successeurs Sixte IV et Innocent VIII avaient commencé la série de ces pontifes plus soucieux des intérêts terrestres de la politique italienne que des immortels intérêts de la catholicité, et destinés à entrer pour une si large part dans les maux de l'Italie, comme dans ceux de l'Église. A cette heure même, celui de ces papes qui a laissé les plus tristes souvenirs à l'histoire, Alexandre VI, venait de s'asseoir dans la chaire de Saint-Pierre. Enfin la dynastie aragonaise qui régnait à Naples, s'y faisait abhorrer par ses extorsions et ses violences. Le vieux Ferdinand Ier ne se soutenait que par des secours du dehors contre la haine de ses sujets, et son fils Alphonse II, qui lui succéda au commencement de l'année 1494, plus cruel encore et plus détesté que lui, sentit son trône trembler au premier bruit des préparatifs que faisait Charles VIII pour franchir les Alpes. Ajoutons pour dernier trait à ce tableau, que ce n'étaient qu'intrigues et guerres continuelles entre ces divers États pour exercer la prépondérance en Italie, et que ces guerres, faites presque uniquement par la main mercenaire des *condottieri*, laissaient les peuples sans vertus militaires, aussi bien que sans patriotisme. Nous en avons dit assez pour que l'on comprenne quel magnifique champ de bataille la péninsule italique offrait alors aux ambitions étrangères.

Il y avait plusieurs années déjà que le cri des princes ou des peuples appelait l'intervention française au delà des Alpes. Gênes, que nous n'avons pas nom-

mée tout à l'heure, à cause de son peu d'influence sur la destinée générale de l'Italie, avait été la première à tendre les mains vers Charles VIII; pour s'affranchir de son doge Fregoso, elle avait offert au jeune roi les droits de suzeraineté un moment exercés et puis abdiqués par Louis XI (1489). Ç'avait été ensuite le pape Innocent VIII qui avait invoqué contre le tyran de Naples les armes de la France; puis, à la mort de Laurent le Magnifique (avril 1492), quand la voix enthousiaste du dominicain Jérôme Savonarola s'était élevée dans Florence, pour prêcher le retour aux vertus de l'Évangile et aux institutions républicaines, cette voix avait sommé, au nom de Dieu, le *grand roi d'Occident* de venir régénérer la liberté italienne; chaque jour enfin voyait arriver à la cour de France des émigrés napolitains chassés par les rigueurs du vieux Ferdinand, tous pressant Charles VIII de revendiquer par les armes les droits usurpés de la maison d'Anjou, dont il était l'héritier. C'était plus qu'il n'en fallait pour enflammer l'imagination d'un jeune monarque, dont aucune éducation n'avait éclairé l'esprit ni réglé les penchants, qui, selon le témoignage de Comines, « étoit de peu de sens, plein de son vouloir et pas accompagné de sages gens, et de qui l'unique pensée étoit de voir choses nouvelles et de faire qu'il fût parlé de lui. » Sa faible tête, exaltée par la lecture fantastique des romans de chevalerie, allait dans ses visées ambitieuses bien au delà de la conquête de Naples; il comptait se servir de Zizim ou Djem, frère du sultan Bajazet II, réfugié en France, comme d'un instrument pour se frayer la route de Constantinople,

et aller y ceindre la couronne des empereurs d'Orient. Charles VIII était tout plein de ces rêves, lorsque le prince à qui semblait confié le soin de garder les portes de l'Italie s'offrit soudainement à les lu ouvrir.

Louis Sforza, surnommé le More, tuteur de son neveu Jean Galéas, duc de Milan, au lieu de restituer ses États à ce jeune prince devenu majeur, le tenait prisonnier dans le château de Pavie. Les peuples, qu'il gouvernait en maître dur et habile; subissaient son joug en silence; mais il sentait n'avoir nul fond à faire sur leur affection, et l'alliance de Naples et de Florence avait été jusque-là le principal appui de son illégitime autorité. Naples lui manqua tout à coup. Alphonse d'Aragon, ayant marié sa fille à Jean Galéas, réclama pour son gendre l'entrée en possession de son héritage, et, sur le refus de Sforza d'accéder à sa juste et impérieuse requête, il commença à remuer tout en Italie contre l'usurpateur. Pierre de Médicis, qui venait de succéder à Laurent, son père, dans la seigneurie de Florence, épousa la querelle du prince aragonais, et leurs forces réunies étaient à l'heure de se mettre en mouvement pour abattre le pouvoir mal affermi de Louis le More. Ce fut alors que celui-ci prit la résolution désespérée de se jeter entre les bras du roi de France : si Charles VIII consentait à le couvrir de son alliance, il lui offrait, avec le passage à travers la Lombardie, des secours d'hommes et d'argent pour la conquête de Naples. Lorsque les agents de Sforza arrivèrent à la cour de France, tout ce qu'il y avait d'esprits sensés dont les paroles pou-

vaient parvenir à l'oreille du roi, s'efforçaient de le retenir sur la pente périlleuse où il allait se précipiter. Sa sœur, la duchesse de Bourbon, le prudent Comines, le maréchal des Querdes, tous ceux qui se souvenaient de la politique de Louis XI, eussent voulu lui inspirer d'autres ambitions. Des Querdes surtout, à la fois homme de conseil et d'exécution, le pressait de porter à la frontière des Pays-Bas toutes les forces du royaume. Arrêté un moment par cette sage opposition, Charles n'en tint plus aucun compte quand les envoyés du régent de Milan, joignant leurs instances à celles des émigrés napolitains, firent luire à ses yeux, avec le prestige d'une facile conquête, toutes les beautés du ciel de l'Italie, toute la richesse de son sol et la splendeur enchanteresse de ses villes. Un traité secret fut aussitôt conclu entre le roi de France et Louis Sforza, et l'entrée des Français en Italie fut alors décidée. Cette malheureuse contrée, pour retrouver la liberté et la paix, avait convié l'étranger à intervenir dans ses discordes intestines : ce fut la guerre avec le long cortége de ses maux, ce fut la servitude avec ses hontes et ses misères, ce fut la dégradation politique et morale que l'étranger lui apporta pour plusieurs siècles.

Il est digne de remarque qu'au moment où Charles allait se jeter dans cette guerre avec la jeune noblesse qui partageait son téméraire entraînement, la bourgeoisie parisienne, mieux éclairée sur les vrais intérêts du royaume, fit tout ce qui lui était possible pour rompre l'entreprise. Elle voulut porter ses représentations au pied du trône; mais ses députés ne furent

pas admis devant le roi, pressé de courir à Lyon, où il avait donné rendez-vous à son armée. A peine cependant est-il arrivé dans cette ville, que l'ivresse des plaisirs semble avoir remplacé chez lui ses fantaisies guerrières; il n'est plus occupé que de galanteries, de bals et de tournois; il y dissipe dans de folles dépenses les fonds faits pour l'expédition; il ne faut rien moins qu'une épidémie qui éclate à Lyon, pour l'arracher après plusieurs mois à ce séjour. A Vienne, sur le Rhône, le défaut d'argent, joint aux dernières et énergiques remontrances du duc et de la duchesse de Bourbon, tient un moment encore en suspens la mobile volonté du monarque; mais cette hésitation est de courte durée : les conseils de la raison sont de faibles digues emportées par la fougueuse éloquence du cardinal Julien de la Rovere, aussi ardent alors à introduire dans sa patrie les barbares qu'il le sera plus tard à les en chasser. Le 2 septembre 1494, Charles VIII franchit le mont Genèvre et descend dans les plaines du Piémont, ayant autour de lui ses cousins les comtes de Montpensier et de Vendôme, de la maison de Bourbon, les deux maréchaux bretons de Rieux et de Gié, Louis de la Trémoille, le vainqueur de Saint-Aubin du Cormier, et avec eux l'élite de cette noblesse française, dont la turbulence guerrière, après avoir si longtemps agité le royaume, va se signaler au dehors par d'héroïques et inutiles exploits.

Pendant que le duc d'Orléans inaugure les guerres d'Italie en détruisant à Rapallo une petite armée napolitaine débarquée pour insurger Gênes contre les Français, Charles VIII traverse au milieu des fêtes les

villes du Piémont et de la Lombardie; Louis Sforza le conduit, comme par la main, jusqu'à la frontière de Toscane, et ne le quitte que pour aller recueillir l'héritage du duché de Milan, passé entre ses mains par la mort soudaine de son neveu. Pierre de Médicis avait promis à son allié Alphonse d'arrêter la marche du roi à l'entrée des Apennins; mais ses ordres cessèrent d'être écoutés au premier bruit des pas de l'armée française; les peuples, selon le témoignage de Comines, étaient livrés à la plus étrange des illusions : « ils avouoient les François comme saints, estimant en eux toute foi et bonté. » Pise, opprimée sous la domination florentine, accueillit Charles comme son libérateur, et Florence, après s'être affranchie des Médicis, lui députa Savonarola, qui le salua du titre d'envoyé de Dieu. Les velléités despotiques du monarque faillirent le brouiller avec les chefs de la révolution, qui lui avaient parlé le fier langage des magistrats d'un peuple libre; mais l'influence souveraine de celui en qui Florence vénérait un prophète fit taire tous les dissentiments, et un traité d'alliance perpétuelle attacha la république, pour un moment régénérée, aux intérêts du roi de France. Un tout autre accueil semblait devoir attendre Charles dans les États de l'Église, dont Alexandre VI lui avait interdit l'accès sous peine d'excommunication. Il ne tint nul compte de cette impuissante menace, et au lieu de trouver les peuples soulevés contre lui à la voix du pape, il traversa le patrimoine de saint Pierre et la campagne romaine, comme il avait traversé le reste de l'Italie, dans le tranquille appareil d'une marche

triomphale. Son entrée à Rome eut lieu le 31 décembre, à la lueur des torches, et le spectacle qu'elle offrit aux peuples les frappa d'admiration et d'épouvante. Jamais peut-être, depuis les anciens jours de la puissance romaine, une pompe guerrière aussi imposante n'avait été déployée aux yeux de la ville pontificale; l'artillerie française surtout, d'après les témoignages contemporains, étonna les regards par sa formidable nouveauté. Alexandre VI, enfermé au château Saint-Ange, trembla un moment devant les canons français braqués contre sa forteresse, et bien plus encore devant la menace d'une sentence de déposition que le cardinal de la Rovere pressait le roi de faire rendre contre lui par un concile. Mais le pape reconnut bien vite qu'il n'entrait pas dans les vues de Charles VIII de se faire le réformateur de l'Église; il l'amusa par de trompeuses négociations, lui laissa l'orgueilleuse satisfaction d'exercer dans Rome les droits souverains de la conquête, et ne lui refusa en apparence aucune des concessions au prix desquelles il pouvait hâter son départ. Le 28 janvier 1495, l'armée française s'ébranla vers Naples.

Une révolution venait de s'y accomplir. Alphonse II, accablé sous le poids de l'exécration publique et assiégé de mille terreurs superstitieuses, avait renoncé à défendre son royaume et s'était réfugié au fond d'un couvent de la Sicile. Le jeune et héroïque Ferdinand, son fils, ne lui succéda que pour se voir lâchement abandonné dans la forte position de San Germano, où il attendait l'ennemi. Vainement l'ambassadeur des rois catholiques, Antonio de Fonseca, essaya-t-il, par

une protestation faite au nom de ses maîtres, d'arrêter l'invasion française et de raffermir la fidélité ébranlée du peuple napolitain; entouré partout de trahisons, Ferdinand eut à peine le temps de se sauver dans l'île d'Ischia. Dès lors, Charles VIII n'a plus à se porter en avant dans le menaçant appareil de la conquête; sa marche est celle d'un roi longtemps attendu de ses peuples et rendu enfin à leur amour. Naples, toujours prête, comme elle l'a tant de fois prouvé depuis lors, à saluer de son enthousiasme chaque domination nouvelle, Naples l'appelle et s'est pour ainsi dire précipitée tout entière à sa rencontre. Il y entre avec l'éclatant cortége de son armée, au milieu des acclamations bruyantes d'une multitude enivrée par la nouveauté des événements et par la magnificence du spectacle. Les seigneurs du parti angevin, jetés dans les cachots par l'ombrageuse tyrannie d'Alphonse, en sont tirés et viennent avec toute l'effusion de la reconnaissance baiser les pieds et les mains du jeune monarque. C'est ensuite le clergé qui, à la porte de la cathédrale, lui offre la couronne du royaume portée par deux enfants ailés figurant des anges. Charles, en la recevant, jure de défendre la religion envers et contre tous, octroie à la ville de nouveaux priviléges, proclame la diminution des impôts; puis il se rend au palais, où les chefs de la noblesse napolitaine lui remettent le sceptre et prêtent entre ses mains leur serment de foi et hommage (22 février 1495). L'exemple de la capitale fut en peu de jours suivi par tout le royaume; quelques places fortes gardèrent seules le drapeau aragonais, et le bruit du prodigieux triomphe

des armes françaises alla en Orient troubler le sultan Bajazet et éveiller chez les populations chrétiennes de trompeuses espérances.

Mais Naples devait être aussitôt perdue qu'elle avait été gagnée. Au lieu de s'occuper des moyens de s'affermir dans sa conquête, Charles VIII ne songea qu'à s'enivrer des voluptés d'un séjour enchanteur; au lieu de s'attacher ses nouveaux sujets par les mesures d'une prévoyante et sage administration, il se les aliéna promptement en livrant tout en proie à l'insolence et à l'avidité de ses favoris. Nul souci de l'avenir ne paraissait le préoccuper, non plus que ses jeunes courtisans, empressés de dévorer leur fortune d'un moment; le journal d'André de la Vigne, secrétaire de la reine, témoigne de la frivolité des passe-temps royaux durant les trois mois que le monarque séjourna à Naples. Il était tout entier aux fêtes d'un pompeux tournoi donné devant le Castel-Nuovo à l'élite des chevaliers de France et d'Italie, lorsque déjà un redoutable orage s'était formé contre lui dans le nord de la péninsule. Louis Sforza, inquiet des prétentions affichées sur le Milanais par le duc d'Orléans, et ne trouvant d'ailleurs que mépris auprès des Français pour prix de l'assistance qu'il leur avait prêtée, s'était bientôt tourné vers d'autres alliances; il avait donné sa secrète adhésion au plan d'une ligue qui s'organisait entre le pape, l'empereur Maximilien, les rois catholiques et la république de Venise, pour le maintien de l'indépendance italienne (31 mars). Ce ne devait être qu'un pacte défensif, et les confédérés même ne prétendaient pas disputer la suzeraineté de

Naples à Charles VIII; mais une armée espagnole, descendue en Sicile, et une escadre vénitienne croisant sur les côtes de la Pouille, annonçaient des intentions moins pacifiques que celles qui ressortaient des termes du traité. Ce traité, non encore avoué, fut porté à la connaissance du roi par Philippe de Comines, son ambassadeur à Venise, qui lui notifiait par la même dépêche la pressante nécessité qu'il y avait pour lui de regagner la France. Déjà la passion de Charles VIII pour les plaisirs de Naples s'était refroidie; déjà sa mobile imagination avait cessé de se complaire dans le rêve brillant de la conquête de Constantinople : aussi l'avis de Comines fut-il reçu avec plus de satisfaction que de mécontentement. Charles résolut de reprendre le chemin de ses États. Avant de partir, toutefois, il voulut constater avec éclat sa domination de droit et de fait sur le royaume qu'il allait quitter, en même temps que sa souveraineté titulaire sur l'empire d'Orient, qu'il tenait de la cession d'André Paléologue. Le 12 mai, revêtu du manteau impérial, portant le globe dans sa main droite et dans sa gauche le sceptre, il fit à Naples son entrée solennelle et se donna à lui-même, devant l'autel de saint Janvier, l'investiture que lui refusait Alexandre VI. Huit jours après, il se mit en route vers les Alpes, laissant derrière lui, dans sa nouvelle capitale, Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, avec le titre de vice-roi. La petite armée chargée de la défense du royaume était placée sous le commandement du brave Écossais Evrard Stuart, sire d'Aubigny, tandis que l'administration des finances était remise à Étienne de Vesc,

ancien valet de chambre du roi et l'un de ses plus funestes conseillers.

Malgré le mauvais vouloir d'Alexandre VI, Charles VIII ne trouva point d'ennemis dans les États de l'Église; Rome, que le pape avait quittée, le reçut, au contraire, avec les honneurs dus à la majesté royale. La Toscane lui fit le même accueil : Florence lui était restée fidèle, en dépit de tous les efforts faits pour l'attirer dans la ligue italienne; Savonarola, restaurateur dans sa patrie de la liberté républicaine, était toujours l'ami de la France; seulement il fit entendre au roi des reproches sévères sur la licence de son armée, qu'il avait autorisée par ses exemples, et sur sa connivence coupable aux désordres de l'Église qu'il avait négligé de réformer; son zèle l'emporta plus loin, et, dans le langage inspiré des prophètes, il montra à Charles les châtiments de la justice divine suspendus sur sa tête, s'il ne changeait de conduite. L'armée de la Ligue s'était rassemblée pendant ce temps en Lombardie, et postée sur les bords du Taro, à la frontière du Parmesan, elle y attendait les Français dans l'attitude de l'observation plutôt que de la menace. Ce ne fut qu'après cinq jours d'une marche pleine de fatigues et de périls, dans les plus âpres gorges de l'Apennin, sous le soleil ardent de juillet, que les Français débouchèrent dans la plaine où était assis le camp italien. L'histoire a conservé le souvenir de la patiente énergie avec laquelle les Suisses traînèrent alors à bras cette superbe artillerie qui, d'un moyen puissant de terreur, était devenue une cause d'embarras dans une retraite au travers des montagnes.

Tout ce qu'on avait gagné cependant à ce prodigieux effort était de se trouver en face d'un ennemi quatre fois supérieur en nombre. A la vue de la longue file de tentes déployées devant lui sur la rive droite du Taro, Charles VIII envoya dire aux provéditeurs ou commissaires vénitiens qui accompagnaient l'armée, qu'il ne leur demandait qu'à passer librement son chemin. On négocia; mais les chefs confédérés se fiaient plus à la supériorité de leurs forces qu'à la parole du roi, et ils laissèrent s'engager des escarmouches qui devinrent bientôt une action générale. Ce fut la célèbre journée de Fornoue (Fornuovo), glorieux début des armes françaises dans les guerres d'Italie (6 juillet 1495). Charles de Gonzague, marquis de Mantoue, un des condottieri les plus renommés de l'époque, avait sous ses ordres, selon les calculs de Comines, trente-cinq mille soldats vénitiens ou milanais. Neuf mille Français, excédés de fatigue, n'hésitèrent pas à chercher un passage à travers cette masse épaisse d'hommes et de chevaux. Mal commandés, ils n'en déconcertèrent pas moins, par la vigueur de leur attaque, toutes les ressources de la tactique italienne. Le cri des vaincus est demeuré proverbial : « Nous ne pouvons résister à la furie française. » Vainement Gonzague, par une manœuvre habile, fut-il au moment de couper et de détruire l'arrière-garde; Charles VIII, qui, au défaut des talents d'un capitaine, montra la vaillance d'un soldat, courut, au péril de sa vie, dégager les siens par une charge victorieuse. En ce moment décisif, les Stradiotes, milice albanaise à la solde de Venise, qui devaient

seconder le mouvement du marquis de Mantoue, oublient le combat pour se jeter en pillards sur les bagages, et le comte de Caïazzo, opposé à l'avant-garde française, après d'insignifiantes évolutions, tourne le dos sans avoir rompu une lance. L'action a duré moins d'une heure, et sur tous les points le champ de bataille est aux Français. Le massacre des Italiens fut épouvantable; jamais dans leurs luttes intestines ils n'avaient connu une pareille guerre. Les vainqueurs restèrent eux-mêmes comme étonnés d'un triomphe aussi prompt et aussi complet; ils hésitèrent un moment à poursuivre leur marche, tant il leur semblait incroyable qu'un si puissant armement se fût à si peu de frais dissipé devant eux.

Neuf jours après, on était en Piémont, sous les murs d'Asti, qui appartenait au duc d'Orléans. Ce prince avait commencé, sans l'aveu du roi, à faire valoir par les armes les droits qu'il prétendait tenir sur le Milanais de son aïeule Valentine de Visconti, et il avait enlevé par surprise à Louis le More la forte place de Novare. Mais des forces supérieures étaient bientôt venues l'y assiéger, et les secours de l'armée française pouvaient seuls l'empêcher de tomber aux mains des bandes mercenaires de Sforza, qui le tenaient enveloppé. Charles VIII fit ce qu'il fallait faire pour délivrer son cousin, mais rien de plus; il était las de la guerre, peu soucieux de la prolonger pour un intérêt qui n'était pas le sien, et n'avait d'autre pensée que celle de quitter honorablement l'Italie. L'Italie, de son côté, n'aspirait qu'à voir hors de son sein les Français qu'elle y avait appelés. La paix fut donc facile à

conclure; il y eut entre Charles et le duc de Milan un échange de promesses qui devaient être assez mal accomplies de part et d'autre; et le traité une fois signé (10 octobre), avant même de savoir si Venise y adhérait, le roi précipita sa marche vers la France, où il était impatient de recommencer cette vie d'insouciance et de plaisirs, aussi funeste à sa santé qu'à l'honneur de sa couronne.

Pendant ce temps, la conquête de Naples allait se perdant. Le jeune roi Ferdinand II, débarqué en Calabre, avait vu les peuples revenir à lui, et s'était trouvé bientôt à la tête d'une armée. Le vaillant sire d'Aubigny, vainqueur à Seminara (24 juin), faillit du premier coup ruiner les espérances du prince aragonais : peu s'en fallut que, dans cette journée, Ferdinand ne restât mort sur le champ de bataille, et que le conquérant de Grenade, Gonzalve de Cordoue, ne tombât prisonnier aux mains des Français. Mais Gonzalve ne tarda pas à recevoir des renforts, tandis que d'Aubigny, dévoré par la fièvre et demandant vainement des secours à la France, était hors d'état de tenir la campagne. L'imprudence du comte de Montpensier, qui sortit de Naples pour se porter au-devant de Ferdinand, descendu sur la côte, laissa cette grande capitale libre de rappeler le jeune monarque dans ses murs (7 juillet), et tous les efforts des Français furent dès lors impuissants pour y rentrer. Leur petite armée, abandonnée toute une année à elle-même, soutint encore vaillamment la lutte, jusqu'au moment où, acculée dans les murs d'Atella, en Basilicate, elle fut contrainte d'y capituler après un siége

de trente-deux jours (20 juillet 1496). Le comte de Montpensier survécut peu à sa défaite; comme il attendait dans ses cantonnements, entre Baïa et Pozzuolo, le moment de s'embarquer pour la France, il fut un des premiers à succomber aux fièvres pestilentielles causées par les chaleurs de l'été, qui faisaient parmi les siens d'affreux ravages (5 octobre). Cinq cents hommes à peine, faible débris des troupes laissées sous ses ordres, purent être ramenés dans les ports de Provence. Vers la fin de l'année 1496, il n'y avait plus de trace dans le royaume de Naples de la courte domination du roi de France : l'expédition de Charles VIII a été justement comparée à un ouragan qui ne fit que passer sur l'Italie, mais qui laissa cette malheureuse contrée toute bouleversée et désormais ouverte au choc fatal des ambitions étrangères.

Charles cependant ne renonçait pas à la pensée d'y reparaître les armes à la main; déjà même l'implacable ennemi de Louis Sforza, Jean-Jacques Trivulzio, seigneur lombard, avait été envoyé au delà des Alpes pour menacer le Milanais (1497). En même temps, Savonarola, dont la popularité baissait à Florence, et pour qui les flammes du bûcher n'étaient pas loin de s'allumer, redoublait ses instances pour rappeler le roi en Italie. D'une voix plus que jamais courroucée, il le sommait, sous peine des plus redoutables effets de la vengeance divine, de venir « réformer l'Église par l'épée et chasser les tyrans. » La mort des trois fils de Charles VIII, frappés dans leur berceau en moins de deux années, semblait être l'accomplissement des menaces, jusque-là trop peu écoutées, du

prophète. Pendant ces deux années, en effet, le roi n'avait fait qu'aggraver le scandale de ses volages amours, « ne fesant rien, n'expédiant rien, dit Comines,... allant de Lyon à Moulins et de Moulins à Tours, partout fesant tournois et joutes, et ne pensant à autre chose. » L'éducation donnée par Louis XI à son fils portait ainsi chaque jour davantage ses tristes fruits. Un changement soudain se fit remarquer cependant dans la conduite de Charles vers la fin de l'année 1497. Ce prince, raconte encore Comines, « peu entendu, mais si bon qu'il n'étoit pas possible de voir meilleure créature,... avoit son cœur toujours de faire et accomplir le retour en Italie, et confessoit bien d'y avoir fait des fautes largement.... Davantage avoit mis le roi son imagination de vouloir vivre selon les commandements de Dieu, et mettre la justice en bon ordre et l'Église, et aussi de ranger ses finances.... Il avoit mis sus une audience publique, où il écoutoit tout le monde, et par espécial les pauvres, et s'y fesoit de bonnes expéditions.... » Il y avait quelques mois que Charles VIII était entré dans ce train de vie plus sérieux et plus digne d'un roi, lorsque Savonarola, excommunié par Alexandre VI et engagé dans sa lutte fatale avec la papauté, adressa son appel aux souverains de l'Europe pour provoquer la déposition du pontife. Cet appel, que Charles n'eût point écouté sans doute, ne lui parvint pas ; un malheureux accident venait de terminer brusquement son règne et sa vie. Le 7 avril 1498, s'étant heurté violemment le front contre une porte, il tomba sans connaissance, et, quelques heures après, expira au

milieu des larmes et des sanglots de tous ceux qui l'entouraient. Les regrets qui éclatèrent alors au château d'Amboise furent partagés par le peuple, à qui la bonté d'âme du jeune monarque était connue : « La plus humaine et douce parole d'homme étoit la sienne, dit Philippe de Comines au dernier chapitre de ses mémoires; car je crois que jamais à homme ne dit chose qui lui dût déplaire.... Et crois que j'ai été l'homme du monde à qui il a fait le plus de rudesse; mais connoissant que ce fut en sa jeunesse, et qu'il ne venoit point de lui, ne lui en sus jamais mauvais gré. » Touchant hommage dans la bouche d'un témoin aussi impartial et aussi grave! Charles VIII avait régné moins de quinze ans et vécu moins de vingt-huit. La ligne directe des Valois finit avec lui.

Il nous est impossible de ne pas marquer ici sa place à un événement qui est sans lien particulier avec notre histoire, mais qui appartient à celle du monde entier par son importance extraordinaire. Ce fut pendant le règne de Charles VIII en France, le 11 octobre 1492, que Christophe Colomb aborda à Guanahani, une des îles Lucayes, dont il prit possession au nom d'Isabelle la Catholique; ce fut six ans après, en 1498, qu'il reconnut les bouches de l'Orénoque, et posa le pied sur le vaste continent auquel le Florentin Amerigo Vespucci lui déroba la gloire de donner son nom. Au même temps, l'héroïque Vasco de Gama, poursuivant le cours des découvertes faites depuis plus d'un siècle par les Portugais sur la côte occidentale de l'Afrique, doublait le cap de Bonne-Espérance (novembre 1497), et allait débarquer aux

Indes sur la côte du Malabar (mai 1498). Le génie de la navigation venait ainsi d'ouvrir aux nations de l'Europe de nouvelles sources de richesse et de puissance. Les événements que le seizième siècle va dérouler devant nos yeux se chargeront de nous expliquer pourquoi la France, avec la magnifique étendue de ses côtes sur l'Océan et la Méditerranée, se laissa devancer si loin par d'autres peuples dans la carrière des explorations et des conquêtes maritimes.



CHAPITRE II.

RÈGNE DE LOUIS XII (1498-1515).

Le règne de Louis XII se présente sous deux aspects différents. Au dehors, il ne fait guère que continuer celui de Charles VIII : l'Italie est toujours pour la France un théâtre de combats où elle répand son sang et son or pour faire des conquêtes qu'elle ne peut garder; la politique royale, dans ces guerres, est dépourvue presque continuellement de sagesse et souvent même de loyauté. Il en est autrement dans l'intérieur du royaume : à un prince faible et léger d'esprit, incapable des soins du gouvernement, a succédé un monarque sage, appliqué, se faisant un devoir de bien gouverner, et rachetant par la droiture constante de ses intentions ce qui manque d'étendue à son intelligence et de fermeté à son caractère. L'influence désastreuse des favoris est remplacée par celle d'un ministre honnête et habile, associé à toutes les pensées bienfaisantes de son maître, et n'ayant eu, comme lui, d'autre tort que celui de porter au delà des Alpes les vues de sa propre ambition. Au lieu d'une imprévoyante prodigalité dans le maniement des deniers publics, règne une prudente économie,

soigneuse d'alléger pour les peuples le fardeau de la guerre; d'utiles réformes sont introduites dans l'administration de la justice; la vigilance paternelle de l'autorité maintient l'ordre et accroît le bien-être dans les villes et dans les campagnes; la France se peuple, s'enrichit et commence à se parer des merveilles des arts; reconnaissante envers celui à qui elle doit tant de prospérités, elle lui décernera, par la voix des États généraux assemblés, le surnom de *Père du Peuple*, et ce surnom sera confirmé à Louis XII par le jugement de l'histoire.

Depuis cent soixante et dix ans que les Valois étaient assis sur le trône de France, la filiation directe faisait défaut pour la première fois dans la race royale[1]. Mais l'ordre de succession était si bien établi, qu'aucune prétention rivale ne pouvait s'élever contre les droits du premier prince du sang. Sept semaines après la mort de Charles VIII (27 mai 1498), Louis XII fut sacré à Reims; mais avant même d'avoir donné à son pouvoir cette consécration religieuse, il avait su lui procurer l'adhésion unanime de la nation. La première parole sortie de sa bouche, cette parole si noble et tant de fois citée, « qu'il ne seroit décent à un roi de France de venger les querelles d'un duc d'Orléans, » avait annoncé la générosité de ses sentiments, et il s'était hâté de mander auprès de lui le sire de la Trémoille, son vainqueur à la journée de

1. Nous avons cru inutile de rappeler dans notre récit que Louis XII était petit-fils de Louis, duc d'Orléans, assassiné dans la rue Barbette, et fils de Charles, duc d'Orléans, prisonnier à Azincourt.

Saint-Aubin du Cormier, « pour le confirmer en tous ses états, offices, pensions et bienfaits, le priant de lui être aussi loyal qu'à son prédécesseur, avec promesse de meilleure récompense. » Il se montra plus généreux encore envers Anne de France et son mari le duc de Bourbon, autrefois ses ennemis; il alla jusqu'à sacrifier l'intérêt public au désir de leur prouver qu'il n'avait gardé contre eux nul ressentiment. Ils étaient sans enfants mâles, et Louis XI, ce cas échéant, avait ordonné le retour à la couronne des grands fiefs du Bourbonnais et de l'Auvergne, ainsi que du comté de Clermont, possédés par la branche ducale de la maison de Bourbon. Louis XII consentit à ce que Suzanne, fille unique de Madame Anne et du duc Pierre, portât ces vastes domaines en dot à son cousin Charles, comte de Montpensier, qui devait être le trop fameux connétable. On ne cite aucun des courtisans du feu roi, naguère contraires au duc d'Orléans, qui ait été excepté de sa clémence, et les bénédictions du peuple se joignirent bientôt aux louanges de la cour, lorsqu'on le vit accueillir les députés des bonnes villes avec une bienveillance toute paternelle, diminuer les tailles de deux cent mille livres, renoncer à son droit de joyeux avénement, et promettre la sollicitude du pouvoir royal à tous les intérêts populaires.

Louis XII, contre l'usage, n'avait pas fait couronner avec lui son épouse, Jeanne de France : c'était annoncer le sort réservé à cette infortunée princesse, seule victime qu'il se proposât d'immoler à la raison d'État. Jeanne était aussi dépourvue des grâces du

corps qu'elle était riche en vertus; son terrible père l'avait jetée aux bras du duc d'Orléans, qui l'avait épousée en tremblant et ne l'avait jamais aimée. Devenu roi, ce prince songea tout aussitôt à rompre le lien qui l'attachait à elle, et trouva dans le pape Alexandre VI une facile condescendance à ses désirs. Les commissaires pontificaux citèrent devant eux, à Tours, la fille de Louis XI, qui, résignée à sa disgrâce, crut néanmoins que, devant Dieu et devant les hommes, sa conscience l'obligeait à maintenir ses droits d'épouse. Les détails de ce procès, où tout fut scandale, ont laissé une tache sur la mémoire de Louis XII. Il doutait au reste si peu du résultat, qu'avant que fût prononcée la dissolution de son mariage, il s'était assuré, par un engagement écrit, la main d'Anne de Bretagne. Il importe peu de rechercher si Louis, en contractant cette nouvelle union, écouta le vœu de son cœur en même temps que l'intérêt du royaume. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à voir l'empressement avec lequel Anne, dès le surlendemain de son veuvage, était allée reprendre possession de son duché, il y avait urgence à ne pas lui laisser oublier la clause du pacte matrimonial de 1491 qui l'engageait « au roi futur. » L'ambitieuse et fière princesse, à qui les honneurs de la royauté étaient chers, convola sans peine à de secondes noces, et neuf mois après la mort de Charles VIII, le 7 janvier 1499, son mariage avec Louis XII fut célébré à Nantes. En redevenant reine de France, elle n'en resta pas moins jalouse de l'indépendance de sa patrie, et fit tout ce qui était en son pouvoir pour empêcher que l'héritage du

duché passât aux mêmes mains que celui du royaume. Pendant ce temps, l'épouse répudiée de Louis XII se retirait à Bourges dans la paix de la vie religieuse, et y fondait l'ordre des Annonciades. Le parfum de ses vertus embauma ce pieux asile, et ce ne fut pas à son rang, dont elle avait déposé devant Dieu les marques et le souvenir, ce fut aux angéliques perfections de son âme et à ses saintes austérités qu'elle dut d'être placée par l'Église sur ses autels. Elle est vénérée sous le nom de sainte Jeanne de Valois.

On a vu, sous le règne précédent, Georges d'Amboise, évêque de Montauban, associé à la fortune et même aux mauvais desseins du duc d'Orléans. Il resta le confident et l'ami du prince monté sur le trône, et fut son principal ministre. Après lui, le chancelier Guy de Rochefort eut la part la plus grande à la confiance du monarque. Tous deux l'aidèrent de leurs lumières dans les réformes administratives et financières auxquelles il mit la main dès les premiers jours de son règne. Le recueil des ordonnances témoigne du regard attentif que Louis porta sur les dépenses de son hôtel pour les régler, sur les comptes de ses receveurs pour prévenir leurs malversations, et sur les moyens de remplir, sans fouler les peuples, les coffres de l'État, laissés vides par son prédécesseur. Il ne mit pas un moindre soin à s'enquérir de ce qu'il y avait de plus urgent à réformer dans le fait de la justice; et lorsque après son sacre il fit à Paris son entrée solennelle, ce fut un spectacle aussi touchant qu'il était nouveau de le voir se rendre assidûment au parlement et y prendre séance, non

pour y faire un étalage abusif de sa prérogative souveraine, mais pour regarder, pour écouter et s'instruire par lui-même des matières judiciaires. Ce fut après l'expérience personnelle qu'il s'était ainsi acquise, que Louis XII réunit à Blois une assemblée de notables chargée de procéder aux réformes qu'il jugeait nécessaires dans l'administration de la justice. Une longue ordonnance, qui améliorait en plusieurs points les institutions judiciaires du royaume, fut le résultat des travaux de cette assemblée (mars 1499).

Louis XII cependant, en prenant possession de la couronne, avait ajouté à son titre de roi de France celui de roi des Deux-Siciles et de duc de Milan : c'était proclamer tout haut ses projets sur l'Italie. Il ne tarda guère à les mettre à exécution. Rien n'y faisait obstacle. L'avare Henri VII, uniquement occupé à grossir son épargne et à préserver de tout ébranlement son trône mal affermi, redoutait les guerres étrangères, et s'était empressé de renouveler le traité d'Étaples. Maximilien avait fait une courte et infructueuse tentative pour reprendre par les armes le duché de Bourgogne; mais, engagé au même temps dans la lutte héréditaire de sa maison avec les Suisses, et toujours sans argent, il avait laissé son fils, l'archiduc Philippe, jurer de nouveau la paix de Senlis, et se lier à Louis XII par le serment de foi et hommage. Le roi d'Aragon, enfin, dont l'inimitié avait été si redoutable à Charles VIII, consentait à partager à l'amiable le royaume de Naples avec la France, en attendant l'occasion de le prendre tout entier. Au delà des Alpes même, Louis s'était ménagé de puissantes al-

liances; Alexandre VI, afin de pousser la fortune de son odieux fils César Borgia, prêtait un concours plus utile qu'honorable à la politique française, et Venise, oubliant sa circonspection habituelle pour n'écouter que sa haine contre le duc de Milan et s'assurer une part dans ses dépouilles, avait signé un traité qui l'obligeait à unir ses forces à celles de Louis XII (février 1499). S'il n'y avait pour le roi nul secours à attendre, il n'y avait non plus nulle hostilité à craindre de Florence, où le parti républicain et celui des Médicis se disputaient le pouvoir. Le seul allié sur qui Louis le More pût compter était le sultan des Ottomans, toujours menaçant pour les côtes de l'Italie; mais il y avait plus de péril peut-être que de profit dans cette alliance qui faisait horreur à la chrétienté et ne pouvait protéger efficacement la Lombardie. Cette contrée était donc une proie facile et toute livrée aux armes françaises; elles n'eurent qu'à s'y montrer pour la conquérir.

Ce fut le 13 août 1499 que s'ébranla la belle armée rassemblée à Lyon sous le commandement du brave sire d'Aubigny, de Jean-Jacques Trivulce et du comte de Ligny, et un mois après, le 14 septembre, le château de Milan, la dernière des places qui tînt pour Louis-Sforza, avait fait sa soumission. L'entraînement de la lâcheté et de la trahison eut plus de part que la force des armes à cette rapide conquête; la récente impression de terreur laissée par la furie française glaça tout d'abord le cœur des troupes italiennes; les condottieri, chèrement payés par Louis le More, semblèrent rivaliser à qui déserterait le premier sa ban-

nière, et les peuples, sans affection pour lui, virent s'accomplir sa ruine avec une tranquille indifférence. Le despote, de toutes parts abandonné, n'eut que le temps de gagner les montagnes du Tyrol pour demander à Maximilien des secours qu'il ne devait pas obtenir. Louis XII avait suivi de près son armée; mais au lieu de trouver des ennemis à combattre, il n'arriva que pour aller prendre possession de sa bonne ville de Milan. Il y entra le 6 octobre dans un appareil vraiment triomphal; il fut salué par l'acclamation populaire des noms de grand roi et de libérateur, et il s'attacha, par sa gracieuse affabilité, par d'équitables restitutions et des largesses habilement calculées, par la diminution même de quelques impôts, à gagner le cœur de ses nouveaux sujets. Gênes, entraînée dans les destinées de la Lombardie, se replaça bientôt sous la suzeraineté du roi de France, et lorsqu'au bout de quelques semaines ce monarque quitta l'Italie, il paraissait en être l'arbitre. Il n'y avait souverain qui ne se fût fait son allié pour seconder ses desseins sur Naples.

Étrange sort de ces dominations fondées en un jour par la conquête! Un jour aussi les renverse. Trivulce, laissé pour gouverneur aux Milanais, n'avait songé qu'à venger les injures du parti guelfe, dont il était le chef; il avait fait sentir à sa patrie le poids des haines que l'exil avait amassées dans son cœur. La dureté de son commandement, jointe à la licence des troupes françaises, ne tarda guère à effacer le souvenir passager de la popularité de Louis XII. Les alliés de ce monarque en Italie commençaient en outre à s'indi-

gner de ses complaisances exclusives pour l'odieux César Borgia, qu'il avait créé duc de Valentinois, et à qui il prêtait ses soldats pour l'aider à conquérir la Romagne. Louis le More profita habilement de cette disposition des esprits contraire à la France pour tenter un coup de main hardi sur son duché. Accompagné de quelques bataillons suisses qu'il a levés à la hâte, il se présente à la frontière de la Lombardie, où une insurrection presque générale éclate en sa faveur, et en moins d'une semaine, du 1[er] au 6 février 1500, il est reporté à Milan dans son palais sur les bras du même peuple qui naguère l'avait si lâchement abandonné. Les Français avaient été forcés de reculer devant la première fureur du flot populaire; mais l'énergie guerrière manqua aux Lombards pour achever la révolution qu'ils avaient commencée, et ils laissèrent à Louis XII le temps d'envoyer le sire de la Trémoille au delà des Alpes avec des renforts pour reprendre contre eux l'offensive. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que la Suisse, devenue un véritable marché de soldats, fournit au roi de France des mercenaires pour les opposer à ceux qui s'étaient enrôlés à la solde de Louis le More. Les deux armées se trouvaient en présence à Novare; la ville était à Sforza, le château aux Français. On s'attendait à une bataille, lorsque survint une injonction de la diète helvétique défendant aux soldats des cantons de combattre les uns contre les autres. Les Suisses s'empressèrent des deux côtés d'obéir à cet ordre; mais ceux de Sforza ne se contentèrent pas de l'abandonner : par un pacte honteux de trahison, ils le vendirent aux chefs en-

nemis, en même temps qu'ils livraient les Stradiotes, leurs compagnons d'armes, aux coups de la gendarmerie française (10 avril). La déloyauté des Suisses devint de ce coup presque aussi proverbiale que l'était leur bravoure : l'Europe indignée cessa de croire aux vertus républicaines dont ils avaient donné une dernière preuve dans leur lutte contre Charles le Téméraire. Louis XII oublia envers le prisonnier qu'ils avaient laissé saisir dans leurs rangs sa mansuétude ordinaire; il le tint jusqu'à la fin de ses jours dans une étroite et dure captivité. Les autres membres de la famille des Sforza qui tombèrent entre ses mains subirent un sort presque aussi rigoureux. Mais ce furent les seules victimes de sa politique; il n'infligea aux villes rebelles de la Lombardie que des amendes peu considérables en raison de leur richesse; et le sire Chaumont d'Amboise, neveu de l'illustre cardinal, reçut la mission de faire oublier les imprudentes rigueurs de Trivulce par un gouvernement équitable et modéré.

Au milieu de ces préoccupations de sa politique extérieure, Louis XII n'avait pas interrompu les soins bienfaisants qu'il donnait à l'administration du royaume. On le voit employer plus d'une année (1500 à 1501) à visiter une partie de ses provinces pour écouter les plaintes du peuple et travailler à la réforme des abus. Des États généraux furent tenus à Blois (janvier et février 1501), sur lesquels nous n'avons aucun détail, mais qui durent nécessairement s'associer à la sollicitude royale pour assurer la bonne gestion des finances. Louis était parvenu à suffire aux

frais de ses deux expéditions en Italie, tout en maintenant la diminution des tailles. Cet ordre et cette économie introduits dans les dépenses publiques sont un fait nouveau qui étonne l'histoire contemporaine : « A Paris, à Rouen, à Tours, dit le biographe Saint-Gelais, n'y a marchant qui paye plus loyaument ses dettes qu'il ne fait les siennes. Il a fait un autre bien particulier, si grand qu'aucun de ses prédécesseurs n'en fit guère oncques de semblable, c'est d'avoir ôté la pillerie que les gens de guerre souloient faire sur le pays.... » La discipline ainsi établie parmi les troupes était le résultat de l'acquittement régulier de leur solde. Malheureusement Louis XII ne se croyait pas obligé envers ses sujets d'Italie à tous ces ménagements d'une administration paternelle, pas plus que dans ses projets de conquête il n'obéissait aux lois de la justice et de l'honneur qui réglaient sa conduite privée. La politique frauduleuse que Louis XI avait pratiquée et que Machiavel allait réduire en système semblait ne point causer de trouble aux plus honnêtes consciences.

Le roi Frédéric d'Aragon, qui avait remplacé sur le trône de Naples son neveu Ferdinand II, offrait à Louis XII de tenir sa couronne comme vassal et tributaire de celle de France; il eût été sage d'accepter cette offre, qui soumettait à l'influence, sinon à la domination française, toute l'Italie. Mais Louis était déjà lié à Ferdinand le Catholique par un traité de partage conclu à Grenade (novembre 1500), et il n'avait pas hésité à prendre sa part de l'infamie dont allait se couvrir le monarque aragonais, spoliateur

d'un prince de sa maison qui implorait ses secours. En vertu de la convention de Grenade, Naples avec la Terre de Labour et les Abruzzes devaient appartenir à la France, la Pouille et les Calabres à Ferdinand ,et les préparatifs d'une commune invasion furent déguisés sous les apparences trompeuses d'une croisade contre les Ottomans. Le masque fut levé au printemps de l'année 1501. Pendant que l'alliance de la République florentine et d'Alexandre VI ouvrait le centre de l'Italie à l'armée du sire d'Aubigny, secondée par une flotte partie de Gênes, Gonzalve de Cordoue, digne lieutenant du roi catholique, débarquait en Calabre et s'en faisait ouvrir les places comme s'il fût venu pour les défendre contre les Français. La situation du malheureux Frédéric fut bientôt telle entre les deux puissantes armées qui s'avançaient contre lui des deux frontières de son royaume, qu'il dut renoncer à une inutile résistance. Malgré les horribles violences commises par les Français à la prise de Capoue, il aima mieux, dans l'intérêt de son peuple, traiter avec eux qu'avec les Espagnols; il se fia à un ennemi déclaré, plutôt qu'au parent perfide qui le dépouillait en feignant de le secourir. Le 25 août, il remit à d'Aubigny Naples et ses châteaux, et sur l'assurance d'un traitement honorable qui lui fut donnée par Philippe de Ravestein, commandant de la flotte française, il fit voile vers les côtes de Provence. Louis XII l'accueillit avec les égards d'une délicate courtoisie, et lui donna un état convenable à la dignité royale dans le malheur. Comme il était trop aisé de le prévoir, l'accord ne fut pas long entre les Français et les Espagnols

pour le partage de la riche proie qui leur était abandonnée.

Ce ne furent d'abord que quelques escarmouches à l'occasion des droits de douane à percevoir sur les troupeaux voyageurs qui de l'Abruzze allaient hiverner dans la Capitanate. Bientôt des querelles de frontière s'y joignirent; on en vint à des hostilités déclarées, et Louis XII, pendant l'été de 1502, alla s'établir au delà des Alpes dans sa ville d'Asti, d'où il dirigea sur Naples une nouvelle armée. Elle était commandée par Louis d'Armagnac, duc de Nemours, fils de celui sur qui s'était appesantie si cruellement la justice de Louis XI. C'était un brave chevalier, mais un médiocre général, trop faible adversaire à opposer au *grand capitaine*. Telle était cependant la supériorité des forces françaises, que Gonzalve n'osa tenir la campagne, et qu'après avoir perdu les deux places de Cerignola et de Canosa, il alla pendant près de sept mois s'enfermer dans Barletta, derrière d'inexpugnables retranchements. Si le duc de Nemours eût secondé activement d'Aubigny, Louis d'Ars, la Palisse et les autres habiles capitaines qui servaient sous lui, Gonzalve eût pu être forcé dans ses lignes, ou du moins son immobilité eût été mise à profit pour soumettre le pays tout à l'entour. Mais le général français ne savait ni faire, ni laisser faire, et, pour consolation unique, des ennuis d'un long blocus, il donnait à ses troupes le spectacle des combats en champ clos que se livraient de temps en temps des chevaliers des deux armées. Celui du jeune Bayard avec le Castillan don Alonzo de Sotomayor, et le fameux défi de Barletta, qui

donna la victoire à treize Italiens sur treize Français, sont l'objet d'une mention particulière dans les récits contemporains. Le roi d'Aragon cependant avait avisé à d'autres moyens de vaincre que ceux de la guerre et à cette heure même il venait en aide à son illustre lieutenant avec des armes qui leur étaient également familières à l'un et à l'autre. Il y avait plusieurs mois qu'il amusait Louis XII par de trompeuses négociations, à la suite desquelles venait d'être signée une convention qui devait mettre fin à la guerre (2 avril 1503). En vertu de cette convention, conclue à Lyon entre le roi de France et l'archiduc Philippe, fondé de pouvoirs de Ferdinand, son beau-père, les deux monarques renonçaient également à leur part du royaume de Naples, en faveur du jeune Charles d'Autriche, fils de Philippe, fiancé à Claude de France, fille de Louis XII. Pendant que Louis, s'endormant sur la foi de ce traité, laisse le duc de Nemours sans renforts, et lui commande même de suspendre les hostilités, le roi d'Aragon envoie chaque jour des recrues à l'armée de Gonzalve, et lui ordonne de prendre l'offensive sans tenir compte du traité de Lyon. Le grand capitaine surprend les Français par la rapidité imprévue de ses attaques : le sire d'Aubigny est écrasé par le nombre à Seminara, en Calabre, là même où il avait été victorieux huit ans auparavant; et quelques jours après (28 avril), le duc de Nemours, cédant à l'emportement irréfléchi de deux de ses capitaines, livre et perd la désastreuse bataille de Cerignola, où il paye de sa vie son imprudence. Naples ne tarda pas à recevoir les troupes espagnoles dans ses murs (14 mai).

Louis XII conçut un juste ressentiment de la perfidie effrontée du roi d'Aragon, et fit un grand effort pour en tirer vengeance. Cette fois, l'immensité de ses préparatifs l'obligea de faire sentir au royaume les charges de la guerre qu'il lui avait épargnées jusqu'alors : près de trois cent mille livres furent ajoutées à la taille, et des aides demandées aux bonnes villes. En même temps que le sire d'Albret et le maréchal de Rieux attaquaient l'Espagne à la frontière de la Bidassoa et à celle du Roussillon, Louis de la Trémoille fut envoyé en Italie avec une armée formidable. Il comptait y être rejoint par César Borgia et les troupes que celui-ci avait levées avec l'argent de la France. Mais déjà Borgia, qui voyait chanceler la fortune de Louis XII, n'était plus son allié; du moins ne voulait-il plus l'être qu'à des conditions qui eussent achevé de déshonorer la politique française. On négociait cependant avec lui, et la Trémoille s'était avancé jusqu'en Toscane, lorsqu'un événement aussi grave qu'inattendu vint mettre tout en suspens. Alexandre VI était mort (11 août 1503). Il y avait quelque temps que le cardinal d'Amboise s'était déclaré candidat à la tiare, et dans la négociation du traité que le roi d'Aragon venait de violer si indignement, il s'était efforcé d'obtenir de ce prince et de Maximilien la déposition d'Alexandre VI et leur appui pour ses prétentions. Louis XII, plus ambitieux pour son ministre que pour lui-même, eut alors pour première pensée de le porter dans la chaire de Saint-Pierre, et ses troupes, au lieu de marcher sur Naples, reçurent l'ordre de camper aux portes de

Rome, afin d'assurer par leur présence l'élection du cardinal français. Mais l'astuce italienne se joua de la politique du roi et de la puissante brigue de Georges d'Amboise; les voix du conclave deux fois convoqué en quelques semaines se portèrent d'abord sur le cardinal de Sienne, vieillard infirme, qui, sous le nom de Pie III, garda moins d'un mois la tiare, puis sur le cardinal de la Rovère, qui allait être le fameux pape Jules II (31 octobre 1503). La Trémoille, malade, était, pendant ce temps, retourné en France, et les troupes, immobiles sur les bords du Tibre au plus fort des chaleurs de l'été, avaient pris les fièvres pestilentielles de la campagne romaine. Lorsqu'elles reçurent l'ordre tardif de s'ébranler, le marquis de Mantoue, qui avait été mis à leur tête, ne conduisit plus contre Gonzalve qu'une armée affaiblie et sans confiance en un chef étranger. La lutte fut de peu de durée ; les Français, sans ardeur comme sans discipline, sous les pluies continuelles qui inondaient la plaine marécageuse du Garigliano, se laissèrent acculer, après une molle résistance, jusque sous les murs de Gaëte, et ceux qui s'enfermèrent dans cette forte place ne firent aucun effort pour la défendre. Elle fut rendue à Gonzalve le 1er janvier 1504. Les exploits du chevalier Bayard au pont du Garigliano jetèrent seuls quelque éclat sur cette funeste campagne, qui ruina pour jamais les prétentions de Louis XII sur Naples. Ses armes n'avaient pas eu un meilleur succès sur la frontière des Pyrénées, et il fut trop heureux de conclure une trêve de trois ans, également désirée par le vainqueur pour s'affermir dans sa conquête.

On aime à voir les fautes et les revers de Louis XII au dehors du royaume trouver toujours une heureuse compensation dans les bienfaits de son gouvernement intérieur. L'accroissement des impôts auquel la dernière guerre l'avait obligé n'excita point de murmures, parce que les peuples rendaient justice à sa paternelle économie. Elle était si bien connue, qu'elle fut livrée à la risée populaire par « les clercs de la basoche, » qui ne craignirent pas, dans leurs *sotties*, de représenter la personne royale sous les traits d'un malade demandant à boire de l'or potable; ce dont le bon roi ne fit que rire. Si le cardinal d'Amboise avait fait payer cher à la France ses prétentions malheureuses à la tiare, il n'avait pas en cela obéi aux vues intéressées d'une ambition vulgaire. Comme, en vertu de son titre de légat, il s'était efforcé de réformer à Paris les ordres religieux, pape, il eût voulu entreprendre le grand œuvre de la réforme de l'Église, et prévenir ainsi le redoutable orage dont les premiers grondements commençaient à se faire entendre. Le traitement humain dont furent alors l'objet quelques misérables Vaudois des Alpes dauphinoises était dans l'âme du cardinal aussi bien que dans celle de Louis XII. De son côté, le chancelier Guy de Rochefort continuait à introduire de plus en plus l'ordre et la régularité dans la procédure judiciaire. On lui doit l'institution des deux parlements de Normandie et de Provence, et l'on ne saurait douter que, d'accord avec le roi, il eût conçu la pensée d'une distribution plus égale de la justice dans tout le royaume. La reconnaissance et l'amour de la nation étaient la récompense

de ces nobles sollicitudes de la royauté. On en vit la preuve durant la longue maladie qui, pendant près d'une année, fit craindre à la France de perdre Louis XII. « Ce seroit chose incroyable, dit Saint-Gelais, d'écrire ni raconter les plaintes qui se faisoient par tout le royaume de France, pour le regret que chacun avoit du mal de son bon roi. On eût vu jour et nuit, à Blois, à Amboise et à Tours, et partout ailleurs, hommes et femmes, aller tout nus par les églises et aux saints lieux, afin d'impétrer envers la divine clémence grâce de santé et convalescence à celui qu'on avoit si grand'peur de perdre, comme s'il eût été père d'un chacun. » (1504 à 1505.) Le même historien témoigne de la profonde douleur d'Anne de Bretagne; mais on regrette de la voir, lorsqu'elle se croyait à la veille d'un second veuvage, prendre un soin exclusif de ses intérêts et de ceux de son duché, et user de l'ascendant qu'elle exerçait sur l'esprit affaibli de son mari pour le jeter dans une politique funeste à la France. Dans son idée fixe d'assurer une souveraineté indépendante à sa fille Claude, fiancée au jeune archiduc Charles, elle ne visait à rien moins qu'à distraire la Bretagne du royaume, et à donner pied à la maison d'Autriche à l'ouest comme au nord du sol français. Un traité conclu secrètement à Blois avec Maximilien et son fils Philippe devait avoir ce fatal resultat (22 septembre 1504). La reine, dont les mauvais desseins n'avaient pu rester ignorés, devint alors l'objet du mécontentement et des railleries populaires. Elle figura à son tour dans les *sotties*, et la satire audacieuse des clercs de la basoche divulgua l'odieux

procès qu'elle avait fait faire au maréchal de Gié, pour s'être opposé aux menées égoïstes par lesquelles elle avait travaillé à rester maîtresse de son duché. Mais Louis XII ne permit pas contre sa femme ce qu'il avait permis contre lui-même, et pour la venger, il se livra contre les *Enfants sans souci* à des rigueurs jusqu'alors étrangères à son gouvernement. Cependant, au mois d'avril 1505, son état parut désespéré, et la France apprit avec une anxiété douloureuse que les derniers sacrements venaient d'être administrés à son roi. Le cardinal d'Amboise profita de cet instant solennel pour parler à la conscience du monarque, et lui faire révoquer les engagements que « par foiblesse il avoit pris contre l'utilité du royaume et les promesses du sacre. » Louis, qui se croyait à l'heure de paraître devant Dieu, déposa ses dernières volontés dans un testament, dont une des clauses portait que sa fille serait mariée, dès qu'elle serait en âge, à l'héritier de la couronne, François, comte d'Angoulême (10 mai 1505). Sa santé se rétablit, et il tint cette disposition secrète, jusqu'au jour où il put la confirmer à la face de toute la France.

Il fallait se dégager du traité si imprudemment conclu avec la maison d'Autriche. La chose était malaisée; elle eût même été périlleuse, si l'archiduc Philippe ne se fût brouillé à cette époque même avec son beau-père le roi d'Aragon. Depuis que la grande reine des Castilles, Isabelle la Catholique, était descendue au tombeau (26 novembre 1504), les intérêts de Ferdinand s'étaient séparés en Espagne de ceux de son gendre, et il avait renoncé avec éclat à l'alliance autrichienne pour

rechercher celle de la France. Une ambassade qu'il avait envoyée à Blois était venue demander en son nom la main de la jeune et belle Germaine de Foix, nièce de Louis XII, et la convention matrimoniale avait été accompagnée d'arrangements politiques qui unissaient les deux monarques l'un à l'autre par les liens les plus étroits (12 octobre 1505). Dès lors, Louis et le ministre, fidèle interprète de sa pensée, semblent n'avoir d'autre étude dans toutes leurs relations avec l'archiduc, que celle de provoquer une rupture, et c'est pendant que ce prince est retenu par Henri VII comme captif en Angleterre, qu'est jouée la grande scène qui met à néant le contrat fatal dicté à la faiblesse du roi par Anne de Bretagne. Les États généraux du royaume avaient été convoqués pour le 10 mai 1506. Le roi, entouré de sa cour et de son conseil, reçut en audience solennelle les députés des trois ordres dans la grande salle du château du Plessis-lez-Tours. Thomas Bricot, chanoine de Notre-Dame et premier député de Paris, porta la parole. Il remercia le roi d'avoir réprimé la licence des gens de guerre, d'avoir remis à son peuple le quart des tailles, d'avoir enfin réformé la justice et appointé partout de bons juges, tant en la cour du parlement de Paris, que dans les autres moindres tribunaux. « Pour toutes ces causes, continua-t-il, il devoit être appelé le roi Louis douzième, Père du peuple. » Ces paroles, qui exprimaient le sentiment de toute l'assemblée, furent accueillies par d'unanimes acclamations; le roi lui-même, en s'entendant appeler « de ce doux et saint nom de *Père du peuple*, » versa des

larmes. Thomas Bricot, organe du vœu national, s'agenouilla alors avec tous les députés devant Louis, et ajouta que « sous le bon plaisir du roi, ils étoient venus lui faire une requête pour le bien général de son royaume, et le supplier de donner madame sa fille unique en mariage à monsieur François, ci présent. » Louis XII feignit d'avoir à délibérer sur ce qu'il avait déjà résolu, et après avoir pris solennellement l'avis de son parlement et de son grand conseil, il fit annoncer aux États, le 19 mai, qu'il accédait à leur demande, et que les fiançailles du jeune duc de Valois et de Claude de France seraient célébrées le surlendemain. S'il faut admettre, avec quelques-uns de nos historiens, qu'il y eut là une sorte de comédie, du moins fut-elle jouée habilement et au profit de la nation.

La situation du roi n'en restait pas moins difficile en face de Maximilien et de l'archiduc son fils : Philippe le Beau surtout exhalait son ressentiment en menaces violentes contre la France. Rendu à la liberté par Henri VII, il était allé recueillir en Castille l'héritage de son épouse, Jeanne la Folle, et il s'apprêtait à tourner contre Louis XII toutes ses forces jointes à celles de l'empereur son père, lorsqu'il expira à Burgos, dans la fleur de l'âge, le 25 septembre 1506. On a prétendu qu'en mourant il avait placé ses deux fils sous la tutelle de Louis XII, afin d'intéresser la générosité de ce prince en leur faveur ; ce qu'il y a de certain, c'est que Louis, dont le cœur avait été ému de pitié pour cette mort si triste et si soudaine, écrivit qu'il était prêt à traiter les deux orphelins

comme ses propres enfants, et qu'il se fit réellement le protecteur du jeune souverain des Pays-Bas, destiné à être l'empereur Charles-Quint. Tout danger avait momentanément disparu pour lui du côté de la maison d'Autriche; mais l'Italie lui préparait, à cette heure même, de nouveaux embarras. Le pape Jules II avait commencé à tout remuer par sa politique guerrière, et il venait de faire rentrer Pérouse et Bologne sous la souveraineté du saint-siége. Bientôt survint un événement qui donna aux ennemis secrets ou déclarés de Louis l'espoir de voir crouler les restes de sa fortune au delà des Alpes. Gênes se révolta contre la domination française (octobre 1506). On a vu comment cette ville, incapable de garder son orageuse liberté, s'était mise sous la protection du roi, maître du Milanais, comme auparavant sous celle des Sforza. Mais, sous la loi même d'un maître étranger, les vieilles haines du peuple et de la noblesse, qui jadis avaient mis en feu la république, fermentaient encore, et les lieutenants du roi de France, fidèles à leurs affections de gentilshommes, ne s'étaient pas montrés juges impartiaux de la querelle. Il en arriva que le peuple, animé d'une même fureur contre les nobles et les Français, les chassa également de Gênes (octobre 1506), choisit pour doge un teinturier en soie, du nom de Paul de Novi, et s'efforça de placer son indépendance reconquise sous la double tutelle du pape et de l'empereur. Mais ni les menaces de Maximilien, qui réclamait les droits de la souveraineté impériale, ni les remontrances du pape en faveur de la démocratie génoise, à laquelle il appartenait par sa

naissance, n'arrêtèrent un moment la résolution prise par Louis XII de frapper contre la ville rebelle un coup prompt et décisif. L'exemple de Gênes agitait déjà la Lombardie, et il importait que la répression ne se fît pas attendre. Le roi passa donc lui-même les Alpes à la tête d'une armée de plus de quarante mille combattants (avril 1507). Le vieux Paul de Novi, digne par son courage et par ses talents du poste dangereux où l'avait élevé la confiance de ses concitoyens, mit tout en œuvre pour repousser l'attaque des Français; mais, après un court essai de résistance, le cœur faillit aux Génois, et ils n'osèrent affronter jusqu'au bout la colère de Louis XII. La ville fut rendue à discrétion. Le 29 avril, le roi fit son entrée dans Gênes, à cheval, armé de toutes pièces et l'épée nue à la main. Les magistrats, qui étaient sortis à sa rencontre, se jetèrent à ses genoux, le conjurant de pardonner à leur ville une rébellion qui n'était point dirigée contre lui. A leurs prières se joignirent celles d'une foule innombrable de femmes et d'enfants, qui tendaient au roi, en suppliant, des branches d'olivier. Louis voulait infliger à Gênes un châtiment qui l'effrayât, mais ne voulait pas la ruiner; il écouta donc les inspirations de la pitié, auxquelles il était aisément accessible, et pardonna. Toutefois le doge et les autres chefs de la révolte furent exceptés de ce pardon; la superbe cité fut condamnée à payer une amende de trois cent mille florins, dont un tiers lui fut remis, et à perdre les anciens privilèges de sa constitution républicaine, qui ne tardèrent pas à lui être rendus; une forteresse

inexpugnable fut enfin construite au haut de la Lanterne pour comprimer à l'avenir la turbulence de l'esprit démocratique. On l'appela la *bride* de Gênes.

Cette rapide victoire de Louis XII rendit à ses armes en Italie l'ascendant que les désastres de Naples lui avaient fait perdre; mais en même temps elle lui suscita l'implacable inimitié de Jules II, moins chef de l'Église que monarque politique et guerrier des États romains. Tandis que Ferdinand le Catholique s'empressait de venir à Savone resserrer son alliance avec le roi victorieux, Jules, dans le sombre chagrin que lui causait l'humiliation de sa patrie, s'enfermait trois jours sans voir personne, et ne songeait qu'à associer Maximilien à ses projets de vengeance. Ce prince, faute d'avoir été couronné des mains du pape, ne portait que le titre d'empereur élu : le pontife, par une bulle expresse, lui conféra la plénitude du pouvoir impérial, croyant se l'attacher par là davantage et lui donner plus de force pour entraîner l'Allemagne à sa suite. La diète germanique mit, en effet, trente mille soldats aux ordres de Maximilien, mais sans lui fournir l'argent nécessaire à leur paye, et l'on vit, comme toujours, le chef de l'Empire rester à mi-chemin des grands desseins qu'il avait annoncés. Il ne parlait de rien moins que d'aller se faire couronner à Rome, après avoir mis sous ses pieds la fière oligarchie de Venise, qui, fidèle à l'alliance française, prétendait lui fermer l'entrée du Milanais; tous ses exploits se bornèrent à une courte irruption sur le territoire vénitien (février 1508), à la suite de laquelle il retourna en Allemagne, laissant les troupes

de la république lui enlever les villes de Goritz, de Trieste et de Fiume. Incapable alors de les reprendre, l'empereur proposa à Venise une trêve de trois ans, qui devait s'étendre à toute l'Italie; Louis XII n'y voulut accéder qu'à la condition qu'elle serait générale et comprendrait le duc de Gueldre, allié de la France, qui guerroyait aux Pays-Bas contre Maximilien. Rien n'obligeait la seigneurie vénitienne d'entrer à ce point dans les intérêts de la politique française, et elle usa de son droit en signant la trêve sans tenir compte de ce qu'exigeait Louis XII; mais c'était commettre une grave imprudence, c'était ajouter le roi de France au nombre déjà trop grand de ses ennemis. Enrichie des dépouilles de la maison d'Autriche, maîtresse des villes de Ravenne, de Faenza et de Rimini usurpées sur le saint-siége, ayant enfin ravi au royaume de Naples les places maritimes de Trani, de Brindisi et d'Otrante, la puissante république oubliait trop à combien de voisins elle avait à rendre compte de ses envahissements. Ce fut le signal du premier coup porté à son orgueilleuse prospérité; la fameuse ligue de Cambrai s'organisa contre elle.

Chose étrange! ce fut Jules II, l'ennemi de la France, qui en fut l'âme. Dans son impatient désir de rentrer en possession des domaines enlevés à l'Église, l'impétueux pontife sembla mettre en oubli les grands intérêts de l'Italie et sa pensée fixe et dominante de l'expulsion des *barbares*. Naguère il avait poussé Maximilien contre Louis XII; sa politique fut alors de rapprocher ces deux princes, et il se trouva une main plus adroite et plus délicate que la sienne pour

tenir les fils de cette difficile négociation. La fille de Maximilien, la tante de Charles-Quint, Marguerite d'Autriche, si justement célèbre dans l'histoire des Pays-Bas, se mit à l'œuvre avec le cardinal d'Amboise pour éteindre le différend élevé entre les deux monarques, et par un premier traité, signé à Cambrai, l'empereur, moyennant une somme de cent mille écus d'or, consentit à ratifier la rupture du mariage de son petit-fils avec Madame Claude, aussi bien qu'à renouveler l'investiture du duché de Milan en faveur de Louis et de ses héritiers. Un autre traité fut conclu ensuite, destiné à rester secret jusqu'au jour de son exécution : ce fut celui de la ligue de Cambrai. Le pape, l'empereur, le roi d'Aragon et le roi de France s'engageaient à unir leurs forces contre la république de Venise pour reprendre sur elle toutes les portions de territoire dont elle s'était agrandie aux dépens de chacun d'eux (10 décembre 1508). Louis XII devait être prêt à entrer en campagne le 1er avril de l'année suivante.

Jules II cependant, au moment décisif, parut s'effrayer de son propre ouvrage. Il avertit solennellement Venise du sort qui la menaçait, et alla jusqu'à transmettre au conseil des Dix une copie de la convention signée à Cambrai, offrant de se retirer de la ligue si Rimini et Faenza étaient restituées au saint-siége. La superbe oligarchie refusa de plier, et à l'époque qui avait été convenue, les foudres du Vatican furent lancées contre elle, en même temps qu'une armée française, conduite par le roi en personne, entrait sur les terres de la seigneurie. Elle ne tarda pas

à rencontrer les Vénitiens, qui, au lieu de défendre le passage de l'Adda, s'étaient arrêtés imprudemment à la prise et au pillage de la petite place de Treviglio. Menacés d'être séparés de Créma et de Crémone où étaient leurs magasins, les deux chefs des troupes de la république, l'Alviano et Pitigliano, l'un et l'autre de la grande maison des Orsini, se portèrent rapidement sur Vaila pour y prévenir les Français. Ce fut près de cette ville, au village d'Agnadello, que leur arrière-garde se heurta fortuitement contre l'avant-garde de Louis XII, et engagea le combat. L'Alviano, aux prises avec l'ennemi, veut rappeler à lui son collègue, qui l'a devancé ; mais celui-ci se refuse à courir les risques d'une bataille que le sénat a ordonné d'éviter, et il laisse l'Alviano seul contre toute l'armée française. L'action fut vive, mais courte. Le roi, s'exposant au feu « comme le plus petit souldoyer, » chargea bravement à la tête de sa maison, et partagea les honneurs de la journée avec la Trémoille, d'Aubigny, la Palisse, Bayard, et l'élite de ses capitaines. Ce fut la vaillante infanterie des Brisighella, naguère formée en Romagne, et que distinguaient ses casaques mi-parties, rouges et blanches, qui soutint seule dans l'armée vénitienne tout l'effort de la bataille. Ces braves gens, animés par l'intrépidité de leur chef, se firent tuer presque jusqu'au dernier. On en compta six mille couchés par terre. Vingt canons tombèrent aux mains des Français. L'Alviano, blessé au visage, fut amené prisonnier devant le roi, qui le traita avec sa courtoisie et sa bienveillance ordinaires (14 mai 1509).

Louis XII s'était vengé avec éclat; quinze jours lui suffirent pour reprendre toutes les villes enlevées autrefois par Venise au duché de Milan. On regrette de le voir, dans cette rapide conquête, se faire de la cruauté un système, afin de frapper ses ennemis de terreur; on regrette d'entendre le monarque, à l'âme si débonnaire, parler en riant à Machiavel des supplices qu'il a ordonnés en cette circonstance, comme si, hors de l'enceinte de son royaume, la politique l'eût dispensé des lois de la justice et de l'humanité. Maître de Bergame, de Brescia, de Crémone et de toutes les places que lui attribuait le traité de Cambrai, la guerre était dorénavant pour lui sans objet, et son intérêt bien entendu lui conseillait de ne point pousser à bout la fière république, qu'il avait assez abaissée. Mais il voulut tenir ses engagements avec Maximilien, et l'aider à reconquérir les domaines envahis de la maison d'Autriche. Il ne fit que rendre au patriotisme vénitien, qui avait fléchi un moment, toute son énergie; la seigneurie, qui, attaquée par le pape, par le roi d'Aragon, par le duc de Ferrare, en même temps que par le roi de France, avait été réduite à délier tous ses sujets du serment de fidélité, fit un effort désespéré pour résister au tardif, mais formidable armement de l'empereur; et les débris de ses troupes, qu'elle jeta dans Padoue, défendirent à outrance cette grande cité contre les quatre-vingt mille soldats et les deux cents canons de Maximilien. Louis XII, en laissant la Palisse et Bayard prendre part aux travaux de ce siége, n'y gagna que de les associer à l'échec essuyé par l'armée impériale

(octobre 1509). Les événements devaient prouver bientôt que, si la bataille d'Agnadel avait porté un coup fatal à la puissance des Vénitiens en Italie, ce n'était pas au profit de la domination française. Encore quelques mois, en effet, et la ligue formée à Cambrai par Jules II contre Venise allait être tournée par lui contre la France. Le belliqueux pontife, rentré en possession de ses villes de Romagne, était revenu tout entier à son grand projet de chasser les barbares, et celui qui avait mis Gênes sous ses pieds et vaincu à Agnadel était pour lui le premier ennemi à combattre.

Le roi cependant avait repassé les Alpes, et une année s'écoula pendant laquelle il lui fut donné de jouir en paix du succès de ses armes et de sa félicité domestique, qui s'identifiait avec celle du royaume. Il voyait croître à côté de lui son gendre et son héritier futur, le jeune duc de Valois, avec les heureuses promesses de sa précoce intelligence, et il comptait aussi parmi les plus brillants ornements de sa cour la sœur de ce prince, l'ingénieuse et docte Marguerite, qu'il maria alors au duc d'Alençon (décembre 1509). En parcourant, selon son usage, plusieurs de ses provinces, il y trouva matière aux améliorations journalières qu'il introduisait dans l'administration de la justice, et en même temps il eut la satisfaction de voir de ses propres yeux le merveilleux développement de la prospérité publique qui était l'œuvre de son règne. Des campagnes naguère en friche rendues à la culture, les villes accrues en étendue et en population, les produits de l'industrie multipliés, les rela-

tions du commerce agrandies, la France se couvrant, suivant l'expression d'un contemporain, « de grands édifices, tant publics que privés, » dont la beauté et la richesse excitaient l'admiration, tel fut le spectacle qui s'offrit à Louis XII, lorsqu'au commencement de l'année 1510 il se rendit des bords de la Loire, son séjour ordinaire, à Paris, et de Paris à Lyon. Mais, en arrivant dans cette dernière ville, la joie qu'il avait recueillie de son voyage fut empoisonnée par la perte qu'il y fit de son fidèle ami et de son habile ministre le cardinal d'Amboise (25 mai 1510). On a justement reproché à Georges d'Amboise le mal qu'il causa au royaume par ses prétentions à la tiare, et le noble emploi qu'il fit de son opulence n'en a pu absoudre entièrement l'origine aux yeux de l'histoire. Mais, par les lumières de son esprit et l'élévation de ses vues, par son dévouement au bien public et son expérience consommée des affaires, par son amour des arts et la protection éclairée qu'il leur accordait, il s'était dignement associé aux généreuses intentions de Louis XII pour le bonheur et la gloire de la France. Il fut regretté d'elle comme son maître le fut après lui.

Par une triste fatalité, cet utile conseiller manqua au roi à l'heure même où son assistance lui devenait plus que jamais nécessaire. En apprenant la mort du cardinal d'Amboise, Jules II s'écria : « Grâce à Dieu, je suis enfin seul pape! » Il cessait désormais de craindre le puissant légat dont l'autorité balançait la sienne en France et dans le nord de l'Italie. Mais il n'avait pas attendu cette mort, qui servait si bien ses

projets, pour commencer ses menées hostiles contre Louis XII. Par une bulle du 24 février 1510, il avait levé l'interdit fulminé l'année précédente contre Venise; peu après, il s'était uni par des liens secrets au roi d'Aragon, en lui promettant l'investiture, jusque-là retardée, du royaume de Naples ; il faisait jouer enfin tous les ressorts de sa politique pour préparer au roi de France la plus redoutable de toutes les inimitiés, celle de l'Angleterre. Au prudent et avare Henri VII avait succédé depuis une année (22 avril 1509) son fils, âgé seulement de dix-huit ans, et aussi impatient de se jeter dans la guerre au dehors que de dissiper au dedans, dans le faste et les plaisirs, les trésors amassés par son père. Il ne fut pas difficile à Jules II d'incliner Henri VIII, par ses avances flatteuses, vers les projets qu'il méditait contre la France. Mais le principal espoir du pontife était dans les Suisses, auprès de qui il avait un habile agent, l'évêque de Sion, Matthias Schinner, et qu'il travaillait à détacher de l'alliance de Louis XII pour les faire entrer dans la sienne. En enflammant le zèle religieux de ces montagnards, en excitant leur cupidité par la riche solde que leur promettait le trésor pontifical, il se flattait de les appeler à affranchir l'Italie par leur vaillance mercenaire, comme ils avaient affranchi leur propre patrie, et il avait conçu la pensée d'en faire la milice dévouée du saint-siége. Projet hardi, et qui réussit, chose singulière, à la veille des prédications de Zwingle! Louis XII aida lui-même au succès de la politique papale en cette circonstance : moitié par une économie mal entendue, moitié par l'ennui que

lui causait l'insolence de ces orgueilleux paysans, il refusa de renouveler avec les cantons le traité qui les liait à la France.

Jules II, cependant, dans sa fougueuse impatience, devança le moment où les rois d'Angleterre et d'Aragon devaient être en mesure de concourir à ses desseins. Le 9 août 1510, il éclata contre Louis XII en excommuniant l'allié de ce prince, le duc de Ferrare ; au même temps, il envoyait une flotte pour enlever Gênes, et faisait descendre en armes dans les plaines de la Lombardie des milliers de Suisses, animés par le cri de guerre que Matthias Schinner avait fait retentir dans leurs montagnes. Rien ne réussit au pape dans cette première campagne : l'amiral français Prégent de Bidoulx fit fuir devant ses galères l'escadre pontificale, et l'armée suisse, harcelée par Chaumont d'Amboise, fut contrainte d'évacuer le Milanais sans avoir livré un combat ni pris une ville. Jules II ne se découragea pas : jamais, au contraire, son fier génie ne se déploya avec plus d'énergie. Malgré son âge, malgré la fièvre qui le minait, malgré les rigueurs de l'hiver, il poursuivit la guerre avec une infatigable activité. C'est alors qu'on le vit, au grand scandale de la chrétienté, couvrir d'un casque ses cheveux blancs, ceindre l'épée et mener lui-même ses troupes à l'assaut de la Mirandole, où il entra par la brèche (janvier 1511). Le lieutenant de Louis XII, Chaumont d'Amboise, faute de déférer aux sages conseils de Trivulce, ne sut point arrêter les progrès du pape et des Vénitiens, et bientôt, chagrin et malade, il succomba, à trente-huit ans, à la fièvre qui avait

respecté les vieux jours de Jules II. Ses derniers instants furent troublés par le remords d'avoir guerroyé contre le chef de l'Église et la douleur de n'avoir pu recevoir l'absolution pontificale, qui ne lui parvint que lorsqu'il avait cessé de vivre.

C'était pour le roi de France une situation étrange et périlleuse que d'avoir à tirer l'épée contre celui en qui il vénérait le vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Sa conscience ne pouvait se défendre d'en être inquiétée; surtout il était assailli par les pieuses terreurs d'Anne de Bretagne, dont l'influence sur lui était sans partage, depuis que le cardinal d'Amboise n'était plus là pour la combattre. Quoiqu'un concile de l'Église gallicane, convoqué à Tours (septembre 1510), eût déclaré que le roi pouvait, sans aucun scrupule, « guerroyer le saint-père pour sa défense et celle de ses alliés, » Louis n'en sentait pas moins sa main trembler en croisant le fer contre un pareil ennemi. D'accord avec l'empereur, il tenta, mais vainement, de réunir à Mantoue un congrès qui travaillât à pacifier l'Italie et l'Église; l'inflexible volonté de Jules II fit échouer tous les essais de négociation; il avait proclamé sa résolution de descendre du trône pontifical plutôt que de pardonner à Louis XII et au duc de Ferrare; une bulle d'excommunication, qu'il fulmina à Bologne, frappait tous les alliés du roi de France, et, en désignant ce prince, s'abstenait seulement de le nommer (avril 1511). Les prélats français, assemblés à Tours l'année précédente, se réunirent alors à Lyon, et engagèrent Louis dans une mesure plus décisive, celle de la convocation d'un concile

œcuménique, à l'effet de réformer l'Église tant dans son chef que dans ses membres. Quelques cardinaux dévoués au roi et à Maximilien se dérobèrent à l'obédience de Jules II, et, au nom des deux monarques, le sommèrent de comparaître devant l'assemblée générale de l'Église, qui devait se tenir à Pise le 1er septembre 1511.

A cette même époque, les armes pontificales venaient d'essuyer un grave échec. Le duc d'Urbin, neveu du pape, avait été mis en déroute par Trivulce à Casalecchio, près de Bologne (21 mai); cette grande ville avait ouvert ses portes aux Français, et la statue en bronze de Jules II, œuvre colossale de Michel-Ange, représentant ce pontife l'épée à la main, sous les traits de César, avait été jetée à bas de son piédestal et fondue pour en faire deux canons. Si la modération de Louis XII n'eût retenu son lieutenant, qui ne demandait qu'à envahir les États de l'Église et à marcher sur Rome, Jules II était perdu. Mais la conscience timorée du roi désavouait sa victoire : il défendit qu'aucune réjouissance fût faite pour la célébrer, et commanda à Trivulce de ramener ses troupes dans le Milanais. Il entendait faire le concile seul juge de sa querelle avec le souverain pontife, et ne s'apercevait pas qu'il rendait ainsi à son redoutable adversaire les moyens de l'accabler. A ce concile illégitime Jules en oppose un autre qu'il convoque pour l'année suivante à Saint-Jean de Latran. Le roi d'Aragon, le roi d'Angleterre, rempli alors pour le schisme d'une religieuse horreur, s'empressent d'adhérer à la convocation pontificale; Marguerite d'Autriche supplie

son père d'y adhérer à son tour, et Maximilien n'élude ses instances qu'en lui communiquant la singulière pensée qu'il a conçue de se porter candidat à la tiare après Jules II, dont la vie semble en ce moment désespérée. Mais le vieux pontife a bientôt repris, avec la santé, l'exécution de tous ses desseins; le 5 octobre, il annonce solennellement à la chrétienté que le pape, le roi catholique et la seigneurie de Venise ont formé, pour préserver l'Église du schisme, une *sainte* ligue contre le roi de France et le duc de Ferrare, et que le roi d'Angleterre a promis à cette ligue sa prochaine accession. En même temps, son fidèle agent Matthias Schinner, revêtu de la pourpre romaine et des fonctions de légat, remue les cantons suisses par ses prédications, et sous le drapeau déployé à Nancy contre Charles le Téméraire se rassemblent des milliers de combattants pour qui la cause de l'Église est devenue une cause nationale.

Louis XII parut ne pas comprendre que la convocation d'un concile légitime, faite par le chef de l'Église, avait frappé d'impuissance et de mort le conciliabule schismatique de Pise, et, au lieu de prendre, quand il en était temps encore, une offensive hardie contre les États du pape, il s'obstina à soutenir contre lui une lutte spirituelle où le succès lui était impossible. Pendant ce temps, Henri VIII, sans avoir encore rendu publique son accession à la ligue, levait des troupes pour envahir la Guyenne; Raymond de Cardone, vice-roi de Naples, avec une armée espagnole jointe à l'armée pontificale, s'acheminait vers le nord de l'Italie; et les Suisses, avec l'impétuosité

d'une avalanche, redescendaient sur le Milanais du haut de leurs montagnes. Il eût été possible encore à Louis XII, avec de l'argent et de meilleurs procédés, de ramener les cantons à son alliance ou d'obtenir du moins leur neutralité; il n'avait fait que les exaspérer davantage par des mesures rigoureuses qui leur interdisaient le commerce de la Lombardie. Il apprit alors avec autant d'anxiété que de surprise que, non contents de fournir une armée au saint-siége, les Suisses venaient de contracter une ligue perpétuelle avec la maison d'Autriche; l'empereur, d'allié douteux, se préparait à devenir ennemi; la France allait avoir l'Europe entière sur les bras.

Alors se montra, mais pour un temps trop court, à la tête des armées françaises un jeune héros, « grand capitaine avant d'avoir été soldat, » selon la belle expression de Guicciardini, et qui devait, dans une campagne de quelques mois, déployer des talents pour la guerre encore admirés aujourd'hui. Gaston de Foix apparaît comme le digne précurseur du général Bonaparte sur les champs de bataille de l'Italie : même âge, même rapidité de conception, même impétuosité de mouvements. Louis XII portait à ce fils de sa sœur un amour de père; il l'avait investi du duché de Nemours à la mort de Jacques d'Armagnac, et venait de le donner pour successeur à Chaumont d'Amboise dans le gouvernement du Milanais. Le premier coup de ce capitaine de vingt-trois ans fut d'arrêter par une immobilité savamment calculée la fougueuse invasion des Suisses, arrivés aux portes de Milan (décembre 1511). Bientôt il apprend que Ray-

mond de Cardona, avec l'habile ingénieur Pedro Navarro, est venu attaquer Bologne, et que le pape, impatient de redevenir maître de cette ville, presse les opérations du siége de tout son pouvoir. Déjà un effroyable assaut avait été donné; déjà Navarro avait fait jouer avec succès les mines dont il était l'inventeur, et la brèche, à demi ouverte, était à la veille de livrer la place à l'ennemi, lorsque Gaston de Foix, occupé à tenir tête aux Vénitiens dans le duché de Ferrare, se met en route malgré un affreux ouragan de neige, et, avant que Raymond de Cardona ait été informé de sa marche, il est dans Bologne. Le siége fut levé dès le lendemain (7 février 1512).

Mais, au même temps, des événements se passaient en Lombardie, bien autrement menaçants pour les affaires de France. Brescia, mécontente du joug étranger et regrettant le gouvernement républicain, venait d'introduire dans ses murs le provéditeur de Venise, Andrea Gritti (3 février). Bergame, peu de jours après, avait arboré le lion de Saint-Marc; Crême et Crémone allaient suivre, et de proche en proche, on ne pouvait calculer jusqu'où retentirait le cri de la liberté. Tout fut arrêté par l'admirable diligence de Gaston de Foix; il part de Bologne, n'attend pas le consentement du marquis de Mantoue pour traverser ses États, ne se laisse retarder ni par les routes détruites et les rivières débordées, ni par les troupes du général vénitien Baglioni, qu'il met en déroute à l'Isola della Scala, et au bout de neuf jours arrive sous les murs de Brescia. Il somme aussitôt la ville de se rendre; on lui répond qu'avec l'aide de saint Marc on saura bien

la garder. Dix mille soldats vénitiens et des bandes nombreuses de paysans, retirés dans la place, la défendaient; douze mille Français, maîtres de la citadelle, en sortirent pour courir à l'assaut. Ils étaient tous « fleur de chevalerie, » disent les mémoires de la vie de Bayard, et ce fut merveille que l'habileté et l'ardeur avec lesquelles l'attaque fut conduite. Elle ne fut pas moins bien soutenue; mais, après une lutte vive et opiniâtre, un Français s'est élancé de l'autre côté du rempart; c'était le chevalier sans peur et sans reproche. Un coup de pique le renverse, « et si commença à dire au sire de Molart : « Compaignon, faites « marcher vos gens, la ville est gaignée; de moi je ne « saurois tirer oultre, car je suis mort. » Il n'était pas mort, mais la ville était gagnée, et tout n'y fut bientôt que massacre et pillage. Ce fut par milliers que les victimes furent entassées dans les rues, et Gaston eut grand'peine à sauver les couvents de la fureur déchaînée de ses soldats. Il imita avec une triste fidélité les rigueurs politiques du roi son oncle en faisant décapiter sur la place publique le comte Louis Avogaro et son fils, principaux auteurs de la défection de Brescia (19 février).

Cette prodigieuse campagne de quinze jours avait frappé l'Italie d'admiration et de terreur, et répandu par toute l'Europe le nom glorieux de Gaston de Foix. Mais la ligue, toujours animée des passions ardentes de Jules II, n'avait pas cessé d'être menaçante pour la France. Henri VIII venait de se déclarer, et, le 4 février, il avait réclamé des subsides de son Parlement pour dissoudre le concile de Pise et faire restituer

Bologne au saint-siége. Son but était de combiner avec le roi d'Aragon une attaque contre la frontière française des Pyrénées. Maximilien, de son côté, commençait à dissimuler de moins en moins son mauvais vouloir contre la France, et, cédant aux sollicitations belliqueuses de sa fille Marguerite, il la laissait armer la chevalerie des Pays-Bas pour envahir, de concert avec les Anglais, l'Artois et la Picardie. Le danger était trop pressant pour que Louis XII gardât désormais des ménagements avec aucun de ses ennemis. Fortifié par l'opinion unanime de la France contre les scrupules d'Anne de Bretagne, il envoya sans retard des renforts à son neveu, avec l'ordre de marcher sur les États de l'Église, dût-il aller chercher Jules II jusque dans Rome. Son espoir était de porter un coup mortel à la ligue en accablant le pontife qui en était l'âme. Un autre motif commandait d'agir en toute hâte : depuis la rupture avec les Suisses, l'infanterie française se composait en grande partie de lansquenets (*landsknechts*), mercenaires soldés en Allemagne avec l'autorisation de l'empereur, et l'on était informé que Maximilien allait signaler le changement de sa politique en retirant cette autorisation. Encore quelques jours, et les avocatoires impériaux étant publiés, il devenait impossible de retenir les lansquenets sous les étendards de la France. Les circonstances étaient donc ici d'accord avec l'impétueux génie de Gaston de Foix; il lui fallait sans délai le combat et la victoire. Raymond de Cardona, au contraire, faisait tout pour éviter une action. Mais lorsqu'il vit les Français assaillir l'importante ville de Ravenne, dont la prise

allait leur ouvrir le chemin de Rome, il ne put se décider à l'abandonner sans défense à leurs coups, et il accepta la bataille.

Son armée était un peu inférieure en nombre à l'armée française; mais, à l'avantage d'être fortement retranchée elle joignait celui de compter dans ses rangs ce que l'Espagne et l'Italie avaient de meilleurs capitaines, Fabrizio Colonna, Pescaire, surnommé le grand marquis, Antonio de Leyva, et ce fameux soldat de fortune, Pedro Navarro, dont le génie inventif aida si fort alors aux progrès de l'art de la guerre. Gaston n'était pas moins bien secondé; il avait sous ses ordres le sire de la Palisse et Louis d'Ars, déjà signalés dans tant de combats; Molart, un des créateurs de notre infanterie nationale; Bayard, le dernier et le plus illustre représentant de l'ancienne chevalerie; à côté de l'artillerie française, si justement renommée, se trouvait en outre celle du duc de Ferrare, la mieux organisée qu'il y eût en Europe. L'action commença par trois heures d'une furieuse canonnade; Gaston, avant d'attaquer les retranchements ennemis, voulait les écraser de ses feux; mais Pedro Navarro avait fait coucher l'infanterie espagnole sur le ventre, de manière qu'elle ne souffrait presque aucune perte, tandis que son artillerie faisait dans les rangs français de grands ravages. Cette habile disposition laissait toutefois exposée aux redoutables canons du duc de Ferrare la gendarmerie italienne que commandait Fabrizio Colonna. L'impatience prit à ce chef, en voyant ses cavaliers immobiles tomber les uns après les autres sous le feu ennemi; il fit un mouvement en

avant, que Navarro fut forcé de suivre avec ses gens de pied. La terrible impétuosité des gendarmes français, sous un capitaine qui savait les conduire, reprit dès lors tous ses avantages; en un instant, les escadrons italiens et espagnols furent rompus et dispersés, et l'infanterie de Navarro elle-même, qui avait déjà entamé le corps des lansquenets, fut si rudement chargée qu'elle finit par céder le champ de bataille. Cependant ses débris formaient encore une grosse bande qui se retirait en bon ordre et, avec ses rangs serrés, opposait à la poursuite des Français une opiniâtre résistance. Gaston, emporté par la fougue de son âge et oubliant ses devoirs de général, s'élance avec une poignée de cavaliers contre cette masse redoutable; il est blessé, renversé de cheval, et après s'être défendu comme un lion, il reçoit le dernier coup de la main d'un soldat espagnol, à qui l'on crie en vain d'épargner le frère de sa reine (11 avril 1512).

L'honneur de la journée restait à la France. « Les Espagnols, dit avec emphase l'écuyer de Bayard, qui a raconté ses gestes, eurent perte qui de cent ans ne sera réparée. » On a calculé, en effet, qu'ils ne laissèrent pas moins de douze mille hommes sur le champ de bataille, le double de ce que perdirent les Français; leurs drapeaux, leur artillerie, leurs meilleurs capitaines, Fabrizio Colonna, Pescaire, Navarro, et avec eux le cardinal Jean de Médicis, qui allait être bientôt le pape Léon X, étaient tombés aux mains des vainqueurs. Mais la perte de Gaston de Foix était bien plus grande pour la France que celle

de toute une armée. Les larmes données par Louis XII et par le royaume tout entier à ce héros de vingt-quatre ans en furent un triste et éclatant témoignage. Le roi, dans son douloureux accablement, refusait de se croire victorieux; il eût voulu, disait-il, au prix de tout ce qu'il possédait en Italie, rappeler à la vie Gaston et ceux qui avaient péri avec lui à Ravenne.

On ne tarda pas à voir ce qu'est pour une armée la mort d'un pareil général. La Palisse, qui prit le commandement à sa place, n'eut point la force de marcher sur Rome, et Jules II, un moment abattu sous le coup reçu par la ligue à Ravenne, se releva dès lors de toute la hauteur de son indomptable caractère. Le 20 avril, neuf jours après la bataille, au bruit de la chute de son autorité dans toute la Romagne, il avait accepté des conditions de paix qui lui étaient offertes par Louis XII; mais lorsqu'il vit que les Français, au lieu de se porter en avant, hésitaient dans leurs mouvements et que la rivalité du cardinal San Severino contrariait les mesures militaires de la Palisse, ne craignant plus pour Rome et pour le concile qui allait y ouvrir ses séances, il rompit aussitôt les engagements qu'il avait pris, et, plus ardent que jamais aux combats, il lança sur le Milanais une nouvelle armée de Suisses, enrôlés par son légat Matthias Schinner. Dans les rangs de ces montagnards se trouvait Maximilien Sforza, fils de Louis le More, depuis douze ans resté en Allemagne, et venant réclamer l'héritage paternel. Que pouvait le brave la Palisse, avec treize cents lances et son infanterie, réduite à

six mille combattants, pour couvrir toute l'Italie supérieure contre les troupes de Raymond de Cardona et du pape, qui le pressaient au midi, et contre les Suisses, joints aux Vénitiens, qui avaient débordé comme un torrent dans la Lombardie? Il fallut successivement abandonner tout ce qu'on avait conquis en Romagne, et accourir à la défense du Milanais. Mais là ce n'était plus seulement aux troupes ennemies qu'on avait affaire, c'était aux populations qui de toutes parts se soulevaient au nom de Maximilien Sforza. Le 5 juin, les Suisses, entrés à Crémone, y commencèrent la révolution en faveur du jeune prince dont ils avaient si lâchement trahi le père; ils furent bientôt sous les murs de Milan, et Milan ne pouvant plus être conservé, la Palisse se retira sur Pavie. Pavie même, après un combat sanglant livré dans les rues, fut laissée aux mains de l'ennemi (18 juin), et de proche en proche, tout ce qui restait de troupes françaises, avec les pères du concile schismatique de Pise, alla s'abriter derrière la frontière du Piémont. Malgré la forteresse qui la bridait, Gênes s'affranchit à son tour, mais par ses propres mains, et sans avoir, comme le Milanais, à payer aux Suisses les frais onéreux de son indépendance reconquise. A la fin de juin 1512, moins de trois mois après l'éclatante victoire de Ravenne, la domination française avait disparu de l'Italie.

C'était maintenant sur sa propre frontière que Louis XII allait avoir à livrer des combats. Jules II, en effet, ne croyait pas sa tâche accomplie parce qu'il était vainqueur en deçà des Alpes; chef de l'Église, il

lui restait à punir le monarque schismatique qui avait entraîné le clergé de France dans sa rébellion contre la souveraineté pontificale, et il était déterminé à pousser la guerre à outrance, jusqu'à ce que Louis lui eût rendu son obéissance spirituelle. Dans cette pensée, il n'avait rien négligé pour lier intimement Henri VIII aux desseins de sa politique, et il était allé jusqu'à lui transférer le titre de roi très-chrétien, comme une dépouille de la couronne de France. Henri VIII commença par signifier à Louis XII qu'il rompait ses traités avec lui par le « fait de la guerre menée par les Français contre la sainte Église romaine; » puis il envoya sa flotte menacer les côtes de Bretagne, en même temps que huit mille Anglais débarquaient au port du Passage, pour faire avec les Espagnols une invasion en Guyenne. Cette invasion n'eut pas lieu. Le rusé Ferdinand, plus soucieux de ses intérêts que de ceux de son allié, se servit des Anglais pour s'approprier, par un coup de main aussi audacieux que déloyal, la partie espagnole du royaume de Navarre (juillet 1512), et le marquis de Dorset, qui commandait les troupes britanniques, se retira humilié et furieux de n'avoir rien pu tenter. Ce fut seulement l'année suivante que Henri VIII passa la mer, et vint en personne, à la tête d'une armée, assaillir la France. Jules II cependant était parvenu par ses obsessions infatigables à triompher des irrésolutions de Maximilien, et en lui sacrifiant encore une fois Venise, il avait fait de ce prince le premier soldat de la sainte ligue (novembre 1512). L'accord entre le pape et l'empereur eut pour effet immédiat le rétablissement de

l'héritier des Sforza dans ses droits sur le duché de Milan. Le cardinal de Sion, au nom de Jules II, et le cardinal de Gurck, au nom de Maximilien, allèrent solennellement lui remettre les clefs de sa capitale (29 décembre). Les Suisses, toujours fidèles au saint-siége, étaient chargés de prêter leur appui au prince restauré, et de fermer l'Italie aux Français. Assuré de ce côté, Jules commençait à tourner ses regards du côté de la Péninsule et à préparer l'expulsion des autres *barbares*, dont la domination était plus odieuse aux peuples que celle des Français eux-mêmes. Mais lorsque allait s'ouvrir la campagne dont il attendait la ruine de Louis XII; lorsque, donnant l'essor à ses patriotiques espérances, il entrevoyait dans un prochain avenir l'Italie libre à l'ombre du pouvoir pontifical, la mort vint lui montrer le néant de ce qu'avait rêvé son puissant génie. Il la vit venir avec calme et fermeté, occupé jusqu'à sa dernière heure des grands intérêts du gouvernement ecclésiastique, « digne d'une gloire immortelle, dit l'historien de l'Italie dans son beau langage, s'il eût porté toute autre couronne que la tiare. » (21 février 1513.) Le cardinal Jean de Médicis fut intronisé quelques jours après (10 mars) dans la chaire de Saint-Pierre, sous le nom illustre de Léon X.

Le moment n'était pas encore venu pour le nouveau pontife de déployer les ressources de sa politique adroite et conciliante, si peu semblable à celle de son prédécesseur. Les coups habilement préparés par Jules II devaient auparavant tomber sur la France. La Trémoille avait passé les Alpes avec une armée

française au mois de mai 1513, et avec l'aide des Vénitiens, redevenus ennemis du pape et de l'empereur, il se flattait de conquérir le Milanais aussi facilement qu'il l'avait fait quatorze ans auparavant. Le vœu des peuples l'appelait : ce n'était pas Maximilien Sforza, c'étaient les Suisses qui étaient maîtres de la Lombardie, et leur brutale rapacité faisait regretter le pouvoir bien moins oppressif des lieutenants de Louis XII. Aussi, à la première apparition des bannières françaises, le soulèvement fut universel contre Sforza, et la Trémoille écrivit au roi qu'il ne tarderait pas à lui envoyer le fils prisonnier, comme il lui avait envoyé le père. Son erreur était grande. Il vit, à la vérité, Sforza fugitif chercher, ainsi que son père l'avait fait, un asile dans le camp des Suisses, à Novare; mais, sur ce théâtre honteux de leur ancienne félonie envers Louis le More, les Suisses se piquèrent de fidélité à son fils, et mirent leur honneur à ne pas lâcher sans combat la Lombardie, leur précieuse conquête. Ils surprirent la Trémoille par une attaque imprévue, et infligèrent aux Français le plus sanglant échec jusqu'alors essuyé par leurs armes (6 juin 1513). Les débris de l'armée vaincue ne s'arrêtèrent dans leur retraite que de l'autre côté des Alpes.

Louis XII n'était guère plus heureux au nord du royaume. Henri VIII venait de débarquer à Calais; la marine française lui avait tué deux de ses amiraux, et le Breton Primauguet avait immortalisé son nom par un acte de désespoir héroïque; mais les vaisseaux anglais n'en avaient pas moins porté trente mille soldats sur les côtes de France, et les tentes ennemies

s'étaient déployées autour de Térouenne. Henri VIII y attendait Maximilien avec une armée; l'aventureux empereur, toujours sans argent, n'arriva qu'avec quelques centaines de lances, simple soldat, disait-il, du roi d'Angleterre, aux gages de cent couronnes d'or par jour, mais chef réel de l'expédition par son expérience militaire. Ce fut lui qui déconcerta l'effort des Français pour ravitailler la ville assiégée, et qui, malgré les exploits de la Palisse et de Bayard, donna aux Anglais la victoire de Guinegate. Trente-quatre ans auparavant, il avait eu la bonne fortune de vaincre sur le même champ de bataille, et avec des circonstances à peu près semblables. Il y eut panique plutôt que défaite pour l'armée française, et la journée fut dite *des éperons*, « parce que les éperons y servirent plus que l'épée. » (16 août 1513.) Térouenne capitula six jours après, et l'alarme fut telle dans le royaume que Louis XII, quoique malade de la goutte, se fit transporter en litière à Amiens, avec le jeune duc de Valois, pour y mettre en défense la ligne de la Somme. Mais les deux monarques ennemis, au lieu de se porter en avant, s'arrêtèrent au siége de Tournay.

La frontière orientale de la France était, au même moment, menacée plus sérieusement encore. On a vu comment la confédération suisse, en même temps qu'elle donnait une armée au pape, s'était liée avec l'empereur Maximilien par un traité d'alliance perpétuelle. Le 9 août, dix-huit mille soldats de tous les cantons, sous le commandement de l'avoyer de Berne, Jacques de Watteville, partirent de Zurich, et ayant été

rejoints sur leur route par un corps de cavalerie allemande et franc-comtoise, ils marchèrent sur la Bourgogne, qu'ils avaient promis de restituer à Maximilien. Dijon, avec une faible garnison, s'offrait à leurs coups presque sans défense; ils y arrivèrent le 7 septembre, et le surlendemain livrèrent un assaut qui fut repoussé. Mais le gouverneur de la province, la Trémoille reconnut qu'il était hors d'état de soutenir une seconde attaque, et ne pouvant sauver la France par une victoire, il prit sur lui de la sauver par un traité. Il sort de Dijon, et, accoutumé de longue main à négocier avec les Suisses, il se rend auprès de leur chef Jacques de Watteville. Ni l'un ni l'autre n'avait de pouvoir pour rien conclure, mais vingt-quatre heures ne leur suffirent pas moins pour signer des articles de paix qui réglaient les intérêts de toutes les puissances belligérantes (12 à 13 septembre). La renonciation du roi au concile de Pise, l'abandon du duché de Milan à Sforza et le payement de 400 000 écus aux cantons helvétiques étaient les conditions principales de ce traité. A ce prix, les Suisses, qui ont reçu vingt mille écus comme à-compte, évacuent la Bourgogne, et la Trémoille, avec la conscience du grand service qu'il a rendu à son roi et à son pays, va tranquillement s'offrir au mécontentement de Louis XII. Le premier mouvement de ce prince fut, en effet, celui d'une vive irritation, et il refusa de ratifier cette convention qui lui semblait, écrivit-il à la Trémoille, « merveilleusement étrange. » Mais la réflexion ne tarda pas à le rendre plus juste envers son noble serviteur; il reconnut tout ce qu'il lui de-

vait, ajouta cinquante mille écus aux sommes que les Suisses avaient déjà reçues, et s'en remit aux négociations que l'hiver allait amener de la conclusion d'un traité définitif.

Il était temps pour la France que ces négociations commençassent. Les pertes d'hommes avaient été sensibles dans les dernières campagnes, et les dépenses d'une guerre aussi prolongée devenaient un lourd fardeau pour la nation. Nulle trace de mécontentement public ne se retrouve dans les récits contemporains; les peuples rendaient trop bien justice à Louis XII, et savaient à quel point il était ménager de leur sang et de leur or. C'était le roi lui-même qui, plus que personne, souffrait de cette cruelle interruption des bienfaits de son règne, et se sentait pressé du besoin de rendre la paix au royaume. Dès que les dispositions conciliantes de Léon X lui furent assurées, il s'empressa de mettre en repos sa conscience, en abjurant le concile de Pise (26 octobre 1513) et le faisant abjurer par le clergé de France. Un premier pas était fait par là vers la paix : il s'appliqua alors à obtenir une trêve, à laquelle Henri VIII, joué par ses alliés, accéda sans peine, et qui devint bientôt générale (13 mars 1514). Au milieu de ce travail pacifique des négociations, Louis XII eut la douleur de perdre Anne de Bretagne (2 janvier 1514). Il la pleura amèrement, mais la nation ne s'associa pas au deuil de son roi. Anne était restée trop Bretonne pour être Française, et pendant quinze ans elle n'avait cessé d'immoler, autant qu'il dépendait d'elle, les intérêts du royaume à ceux de son duché. Aussi sa mémoire,

peu populaire en France, est-elle demeurée longtemps chère à la Bretagne. Cette grande province avait non-seulement joui sous elle de ses anciens priviléges et de toutes les apparences d'un gouvernement indépendant, mais elle avait vu se développer son génie national avec plus d'éclat que jamais dans la poésie et dans les arts. Les plus beaux chants de la muse celtique, conservés dans le souvenir des peuples, appartiennent au temps de la duchesse Anne, comme à cette princesse appartient aussi l'honneur d'avoir donné à la vieille Armorique un des plus admirables monuments de l'architecture de la Renaissance. Le tombeau qu'elle éleva à son père, François II, dans la cathédrale de Nantes, fait le juste orgueil de la Bretagne.

Quelque vifs que fussent les regrets de Louis XII, la pensée de se remarier et de laisser après lui un hoir mâle de son corps entra dès lors dans les calculs de sa politique. Maximilien lui offrait sa fille Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, l'ancienne fiancée de Charles VIII; l'âge de cette princesse et la noble délicatesse de ses goûts eussent rendu ce mariage le plus convenable de tous pour le roi, s'il n'eût craint que, deux fois veuve sans avoir été mère, elle ne lui donnât pas plus d'enfants qu'à ses deux premiers maris. Ce fut alors le roi catholique qui proposa à Louis sa petite-fille Éléonore, destinée à s'asseoir plus tard sur le trône de France, comme seconde femme de François Ier. Déjà la parole du roi était engagée envers Ferdinand, lorsque, par l'entremise de Jean d'Orléans, comte de Dunois et duc de Longueville,

l'un des prisonniers de Guinegate, une autre alliance fut mise en avant, qui tout d'abord obtint les préférences de Louis XII. Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII, en épousant le roi de France, scella la réconciliation de son mari et de son frère. Le traité de paix avait été signé entre les deux monarques le 7 août; le mariage fut célébré le 11 octobre, au grand déplaisir de Maximilien et de Ferdinand, dont les déloyautés envers la France n'étaient que trop justement punies. Mais cette union ne tarda guère à être fatale à celui qui l'avait conclue. Pour s'accommoder aux goûts de sa jeune et belle épouse, Louis changea toutes les habitudes de sa vie, et renonça au régime sévère qui seul soutenait sa santé chancelante. Ce n'étaient que tournois, que bals et banquets à l'hôtel des Tournelles, et le bon roi ne pouvait se décider à laisser tout l'honneur de ces fêtes à son gendre, le jeune duc de Valois, mieux fait que lui pour les conduire. « Là où il dînoit à trois heures, raconte son biographe, convenoit qu'il dînât à midi; où il se couchoit à six heures du soir, souvent se couchoit à minuit. » On le vit au bout de quelques semaines languir, et puis toucher aux portes du tombeau. Il expira le 1[er] janvier 1515, dans la cinquante-quatrième année de son âge. Lorsqu'on publia dans Paris que le roi, père du peuple, était mort, le deuil fut universel, et à la douleur de Paris répondit bientôt celle de tout le royaume. On ne saurait comparer Louis XII à saint Louis, ni pour la sublimité des vertus chrétiennes, ni pour les qualités royales; mais, depuis saint Louis, c'était le seul roi qui eût fait entrer le bonheur des peuples

dans les obligations de sa conscience; c'était aussi le seul qui eût été autant regretté.

Nous avons vu les États généraux de Tours, en 1506, proclamer les réformes accomplies par Louis XII dans l'administration de la justice comme un de ses titres à la reconnaissance nationale. Jusqu'au terme de son règne, et au milieu des préoccupations de politique et de guerre étrangères qui en remplirent les dernières années, il ne cessa de poursuivre cette tâche, qui était, à ses yeux, une des plus essentielles de la royauté. La rédaction des *Coutumes et statuts particuliers du royaume de France*, quoique non achevée, est une entreprise qui honore également le monarque qui la conçut et ceux à qui il en confia l'exécution. Il faut aussi donner à Louis XII sa part dans cette renaissance des arts au seizième siècle, dont l'histoire est trop accoutumée à attribuer toute la gloire à son successeur. Les goûts délicats de l'intelligence étaient héréditaires dans la branche des Valois, à laquelle appartiennent également Louis XII et François Ier. Le premier duc d'Orléans, parmi les dissipations et les scandales de sa vie, cultivait les lettres et était passionné pour les merveilles *flamboyantes* dont l'art gothique couvrait de son temps le sol de la France. On sait comment son fils, par des poésies qui font époque dans notre histoire littéraire, charma les longs ennuis de sa captivité en Angleterre. Louis XII, autant que son père et son aïeul, appréciait la culture intellectuelle, et son économie, accusée par les courtisans d'être plus bourgeoise que royale, ne l'empêchait pas d'accorder aux lettres et surtout aux arts

de splendides encouragements. On aime à le voir rendre un glorieux hommage à l'imprimerie, « l'invention de laquelle, dit-il, semble estre plus divine qu'humaine; par elle notre sainte foy catholique a esté grandement augmentée et corroborée, la justice mieux entendue et administrée. » Si la peinture, qui brillait en Italie de toute sa gloire, n'enrichit pas alors la France des merveilles qu'elle devait lui donner sous le règne suivant, l'architecture et la statuaire l'ornèrent de quelques-uns de leurs plus remarquables chefs-d'œuvre. Le roi et le cardinal d'Amboise, épris l'un et l'autre des beautés que l'art leur avait montrées au delà des Alpes, appelèrent en France Fra Giocondo, un des architectes italiens les plus renommés, en même temps qu'ils envoyaient plusieurs artistes français s'instruire à Rome et à Florence. La façade du château de Blois, bâtie par Louis XII, et celle du château de Gaillon, résidence de son ministre, sont de beaux restes de ce que le génie de la Renaissance, durant sa première période, a produit dans notre patrie.



CHAPITRE III.

RÈGNE DE FRANÇOIS Ier JUSQU'AU TRAITÉ DE MADRID.
(1515-1526).

Peu de règnes occupent dans notre histoire une place aussi considérable que le règne de François Ier. Deux grands souvenirs s'y rattachent, celui de la restauration des lettres et des arts, et celui de la lutte engagée contre la maison d'Autriche, souvenirs qui l'un et l'autre honorent également le génie de ce monarque. Si le goût passionné des arts de l'esprit et le vif sentiment de leurs beautés, si le soin de s'entourer de toute une cour de savants et d'artistes et de leur prodiguer les plus délicates faveurs, les plus magnifiques encouragements, ont suffi pour immortaliser le nom des Médicis, la même gloire est due à François Ier, et jamais surnom ne fut mieux mérité que celui de *Père des Lettres*, qu'il a reçu de ses contemporains et de la postérité. Il est juste également de reconnaître qu'il y eut chez lui autant d'intelligence politique que d'intrépidité chevaleresque à se faire le champion de l'indépendance européenne contre les prétentions ambitieuses de Charles-Quint à la monarchie universelle. Mais, pour

le malheur de ce prince et pour celui de ses peuples, les plus riches dons de la nature furent gâtés en lui par les vices de l'éducation. Trop soumis à l'ascendant d'une mère corrompue, qui, pour le dominer, avait flatté ses passions naissantes, au lieu de les combattre, il porta sur le trône le scandale des mœurs les plus dissolues, en même temps que les caprices du plus absolu despotisme. Et de ce mélange de bien et de mal, qui se trouvait dans son caractère, sortit, par une conséquence toute naturelle, ce que son règne eut de glorieux et ce qu'il eut de calamiteux pour la France. « Ce gros garçon gâtera tout, » avait dit plus d'une fois Louis XII, dans sa prévoyance des funestes entraînements de son successeur; c'était trop dire; mais c'était pourtant devancer à bien des égards le jugement de l'histoire sur François Ier.

Son père, Charles, comte d'Angoulême, était petit-fils du duc d'Orléans, frère de Charles VI; sa mère, Louise de Savoie, était fille de Philippe, comte de Bresse, mauvais prince, fléau de sa maison, avant d'en devenir le chef. Nous avons vu comment Louis XII, au lieu de prendre ombrage de son jeune héritier, l'avait, au contraire, rapproché de lui, et mis en relief aux yeux de la cour. François, lorsqu'il lui succéda, était dans sa vingt et unième année. Son extérieur offrait le plus parfait modèle de la grâce chevaleresque; sa haute taille, son incomparable adresse à tous les exercices du corps, la noble courtoisie de ses manières, son aimable prodigalité, tout jusqu'à ses vices en faisait un roi selon le cœur de la

noblesse. Elle se pressa aux fêtes du sacre avec un enthousiasme extraordinaire (25 janvier 1515); elle s'enivra des pompeux spectacles qui lui furent donnés à Reims, à Saint-Denys et à Paris; elle savait qu'aux tournois succéderaient bientôt les combats, et que son jeune monarque était non moins qu'elle impatient d'y courir. François, en effet, avait déjà annoncé son projet de marcher à la recouvrance du Milanais, et, comme pour y intéresser plus directement l'honneur de sa couronne, il s'était fait céder par un acte en forme les droits de la reine Claude, sa femme, sur cette province. Les joyeuses émotions d'un nouveau règne ne l'empêchaient pas de donner les soins les plus actifs à la formation d'une armée, la plus belle et la plus forte qui, depuis vingt ans, fût descendue en Italie. Le duc de Gueldre levait pour lui des lansquenets en Allemagne; Pedro Navarro, tiré par lui de sa captivité, où le roi d'Aragon l'oubliait depuis trois ans, avait consenti à mettre au service de la France son génie inventif et sa rare expérience de la guerre. L'aventurier basque travaillait à donner à un corps de six mille Gascons l'habile organisation qu'avait reçue de lui l'infanterie espagnole. La gendarmerie ne formait pas moins de deux mille cinq cents lances, chacune de huit chevaux, et les vieux capitaines des règnes précédents, comme l'élite de la jeune noblesse, se faisaient un égal honneur d'y servir. Louis de la Trémoille, d'Aubigny, Jacques de Chabannes, devenu le maréchal de la Palisse, Trivulce, presque septuagénaire, rivalisaient d'ardeur avec le comte de Guise, frère du duc de Lorraine et

auteur de la fortune de son illustre maison, avec Robert de la Mark, *l'Adventureux*, plus tard le maréchal de Fleuranges, avec Anne, seigneur de Montmorency, Philippe Chabot, sire de Brion, et d'autres gentilshommes de l'âge du roi, compagnons de ses plaisirs et émules de sa vaillance. Les princes du sang, les ducs d'Alençon, de Vendôme, de Châtellerault et de Bourbon avaient reçu l'ordre aussi de lever leur bannière; François venait de donner au dernier l'épée de connétable. Ce choix, légitime à tous égards, lui avait été dicté par sa mère, aussi passionnée alors pour le duc de Bourbon, qu'elle fut dans la suite son implacable ennemie. Louise de Savoie introduisit en même temps dans la faveur de son fils un autre personnage, qui, plus peut-être que le trop fameux connétable, devait être funeste à la France. Son chancelier, Antoine Duprat, reçut les sceaux du royaume. Sorti du sein de la magistrature et parvenu au poste élevé de premier président du Parlement de Paris, Duprat employa toutes les ressources de son génie pervers à abaisser le grand corps auquel il appartenait, et à mettre hors de tout contrôle la volonté absolue du monarque.

Pendant que le royaume retentissait du bruit des armes, et que de toutes parts hommes et chevaux se portaient en masse vers les Alpes, les manœuvres de la diplomatie n'étaient point négligées, et le roi s'appliquait à écarter, par d'actives négociations, les obstacles qui pouvaient du dehors entraver sa conquête. Les alliances étaient renouvelées avec les anciens amis, avec Venise en particulier; les articles récem-

ment signés par Louis XII et Henri VIII étaient confirmés, et la politique française se flattait d'avoir obtenu un grand triomphe, en détachant de ses deux aïeux, l'empereur Maximilien et le roi d'Aragon, le jeune archiduc, Charles d'Autriche, qui, âgé de quinze ans, venait de prendre en main le gouvernement des Pays-Bas. Un traité d'alliance offensive et défensive fut signé le 25 mars 1515 entre les deux futurs rivaux. Au même temps on essayait de s'assurer la neutralité de Léon X, et le docte Guillaume Budé était un des ambassadeurs chargés de représenter la France auprès de la cour lettrée du pontife. Cette négociation n'aboutit point alors, pas plus que celle qui fut entamée avec les cantons suisses pour les rattacher, comme pensionnaires et alliés, aux intérêts du royaume. On fut plus heureux à Gênes, où l'étendard aux fleurs de lis fut relevé par le doge Ottaviano Fregoso, volontairement descendu de la dignité suprême au rang de lieutenant du roi de France. Six mois avaient été donnés à ces transactions, en même temps qu'aux préparatifs militaires, et le 15 juillet on fut prêt à entrer en campagne. Le roi publia une ordonnance, par laquelle il confiait la régence à sa mère, lui laissant Duprat pour principal conseiller, et il se rendit de Lyon à Grenoble où était le rendez-vous de l'armée. Elle ne comptait pas moins de soixante mille combattants.

Il s'agissait de franchir les Alpes, et de tous côtés l'avis était parvenu que les passages du Mont-Cenis et du Mont-Genèvre, les seuls connus alors, étaient gardés par les Suisses. Trivulce alla interroger les chas-

seurs de chamois, et il apprit d'eux qu'entre Barcelonette et l'Argentière, à gauche du Mont-Genèvre, existait un sentier, où jamais armée ne s'était engagée, et qui devait conduire le roi sur les terres de son allié, le marquis de Saluces. On était au 10 août, et il ne restait plus de neige dans les gorges des montagnes : mais l'effort à tenter n'était pas moins prodigieux; c'étaient soixante et douze pièces d'une pesante artillerie et cinq cents canons de petit calibre, plus de vingt mille chevaux et une file énorme de bagages, qu'il fallait transporter sur le versant méridional de la montagne : le moindre retard dans cette audacieuse opération eût fait périr l'armée, faute de vivres. Elle s'accomplit avec une admirable célérité : Trivulce y présida, et il trouva dans l'infanterie française un concours aussi intelligent qu'énergique. On fit sauter des roches, on jeta des ponts sur l'abîme, on construisit des galeries en bois le long des pentes les plus escarpées, et le cinquième jour l'armée, après un passage digne de celui qui a immortalisé Annibal, déboucha tout entière dans les plaines du marquisat de Saluces. Le général des troupes lombardes, Prosper Colonna, n'apprit l'arrivée des Français qu'en tombant prisonnier entre leurs mains (15 août).

Des pourparlers furent entamés sans retard avec les Suisses, pour les détacher de Maximilien Sforza, et déjà leurs principaux capitaines étaient d'accord avec les envoyés du roi, lorsqu'on vit soudainement descendre du Saint-Gothard une seconde armée de ces montagnards, venus pour prendre leur part des dé-

pouilles de l'Italie, et demandant à grands cris la guerre et le pillage. Le cardinal de Sion, Mathias Schinner, en s'appuyant sur ces nouveaux venus, eut bientôt ramené presque tout le reste de l'armée des cantons sous la bannière de Sforza : les Bernois seuls demeurèrent fidèles au pacte à demi conclu avec la France : « Prenez vos piques, criait le prélat fanatique, en faisant retentir dans les rues de Milan le taureau d'Uri et la vache d'Unterwalden; battez vos tambours, et marchons sans perdre de temps, pour assouvir notre haine contre ces Français et nous abreuver de leur sang. » A ce cri de guerre, les Suisses, au nombre de trente-cinq mille, s'ébranlent et sortent de Milan, pour marcher au-devant du roi de France, dont les quartiers n'étaient qu'à trois milles des portes de cette capitale.

C'était une mauvaise position que celle des troupes françaises, en avant de Marignan, à San Donato et Sainte-Brigitte; mais on ne s'attendait pas à y être attaqué. Aussi les Suisses, arrivés au déclin du jour, et se précipitant la pique basse et les rangs serrés, le long d'une chaussée étroite, que bordait des deux côtés un large fossé, commencèrent par tout renverser devant eux. Ni les coups d'une batterie habilement dirigée par Pedro Navarro, ni les charges partielles sans cesse renouvelées contre leur masse épaisse par la gendarmerie, ne purent les faire reculer, et après quatre heures de combat, au clair de la lune, Suisses et Français, ne pouvant plus se reconnaître dans l'obscurité, restèrent, selon les hasards de la mêlée, les uns au milieu des autres sur le champ de

bataille. « Le roi, suivant le récit de Martin de Bellay, coucha armé de toutes pièces, hormis son habillement de tête, sur l'affût d'un canon.... Et demanda à boire, ledit seigneur, ajoute Fleuranges dans ses mémoires, car il était fort altéré, et il y eut un piéton qui lui alla querir de l'eau qui était toute pleine de sang. »

Cependant un trompette italien, qui accompagnait François I[er], avait sonné pendant toute la nuit, donnant aux corps dispersés le signal de se rallier autour de la bannière royale, et, au point du jour, les Français se trouvèrent avec l'ordre remis dans leurs rangs et leurs batteries relevées, mieux en état de recevoir l'ennemi qui revenait contre eux à la charge. Cette charge fut plus furieuse que celle de la veille même; mais ce fut en vain que les Suisses assaillirent l'une après l'autre chacune des entrées du camp français, tous leurs efforts pour s'emparer de l'artillerie qui éclaircissait leurs rangs furent inutiles ; du Bellay cite l'exemple d'un d'entre eux qui vint se faire tuer, la main sur un canon, presque aux pieds du roi. La cavalerie ne cessait de charger sur leurs flancs, et déjà ils commençaient à chanceler, lorsque retentit dans le lointain le cri de guerre des Vénitiens, *saint Marc! saint Marc!* et que parut l'Alviano avec une faible avant-garde qui fut prise pour toute son armée. Les capitaines suisses ne jugèrent pas prudent de l'attendre, et ils se replièrent sur Milan en bon ordre, sans être poursuivis. Plus de douze mille de leurs gens, mais aussi plus de six mille Français, étaient couchés sur le champ de bataille (13 et 14 septembre 1515).

Ainsi finit la fameuse journée de Marignan, « ce combat de géants, » comme l'appelait le vieux Trivulce, qui avait assisté à dix-huit batailles rangées. La voix de l'armée fut unanime à célébrer la bravoure de François Ier, qui de sa personne avait fait merveille; mais ce prince se fit un devoir de déférer lui-même la palme de la vaillance au bon chevalier Bayard, « lequel, suivant les paroles de son écuyer, s'étoit montré tel qu'il avoit accoutumé d'être en pareil cas. Le roi le voulut grandement honorer; car il print l'ordre de chevalerie de sa main. Il avoit bien raison, car de meilleur ne l'eût sçu faire. »

Les résultats de la bataille de Marignan furent prompts et décisifs. Milan ouvrit ses portes à François Ier; Maximilien Sforza, assiégé dans le château, le rendit au bout de quelques jours à Pedro Navarro, et échangea ses droits sur la Lombardie contre une pension en France et la promesse du chapeau de cardinal (4 octobre). Raymond de Cardona, qui, à la tête des troupes espagnoles, s'était avancé jusqu'à Plaisance, se hâta de les ramener dans le royaume de Naples; Léon X et tous les Médicis, contraints de renoncer au jeu double de leur politique, ne songèrent plus qu'à négocier dans les meilleurs termes avec le vainqueur. Les Suisses eux-mêmes, après avoir pris le vain engagement de revenir bientôt venger leur défaite, ne tardèrent pas à renouveler, par le traité de Genève d'abord, et ensuite par celui de Fribourg, leurs capitulations avec la France. Tout pliait devant l'ascendant « du triomphateur des Helvétiens, » ainsi que l'appelaient les mille voix de la renommée; avec

le double prestige de la jeunesse et de la victoire, il apparaissait à l'Europe comme son arbitre, comme le vainqueur prédestiné des Ottomans, comme l'héritier du grand rôle de Charlemagne. Lui-même, parce qu'il avait su frapper à Marignan les grands coups d'épée d'un paladin, se croyait les grands talents d'un capitaine. Illusion trop naturelle et trop tôt démentie! Cependant la Providence sembla lui ménager une autre de ses faveurs, en mettant alors au tombeau son plus dangereux adversaire, le roi d'Aragon (23 janvier 1516). François Ier ne se doutait guère qu'il dût trouver dans le successeur de ce monarque, dans l'adolescent à la figure pâle, élevé dans le cabinet, parmi les papiers plutôt qu'à cheval et dans les tournois, un rival bien autrement redoutable que ne l'avait été Ferdinand pour ses deux prédécesseurs. Il conclut avec Charles d'Autriche le traité de Noyon, par lequel il concédait beaucoup et ne gagnait rien, sinon le fastueux honneur de prendre sous sa protection le nouveau roi des Espagnes (15 août 1516). Un autre traité réconcilia avec la France et Venise le vieux Maximilien, tout humilié d'une dernière et impuissante tentative qu'il venait de faire pour reconquérir le Milanais. La paix fut ainsi rendue à l'Europe (décembre 1516).

Restaient à régler les affaires de la France avec le saint-siége. Déjà le roi en avait entamé la discussion dans la célèbre entrevue qu'il avait eue à Bologne avec Léon X (décembre 1515). Mais les intérêts de l'ordre religieux et politique, bien moins que les arts et la splendeur dont ils entouraient la cour pontificale,

avaient rempli les entretiens de François Ier avec le plus illustre représentant du génie des Médicis. Ce fut au chancelier Duprat que fut confié le soin de fixer les rapports de la France avec Rome, devenus incertains depuis les conciles de Constance et de Bâle, et troublés bien plus profondément encore par le schisme momentané de Louis XII. De ces négociations sortit le concordat de 1516 (18 août), profitable au saint-siége en ce que la France abandonna, avec la Pragmatique Sanction de Charles VII, la doctrine du droit souverain des conciles et de leur périodicité, bien plus profitable à la royauté, en ce que désormais la nomination des évêques et des abbés des monastères lui était dévolue. Rome perdait les réserves et les expectatives, contre lesquelles s'étaient élevées si continuellement les réclamations du clergé, mais elle gardait les annates, la plus abondante source de ses revenus. Malheureusement cette transaction, qui ménageait avec sagesse les intérêts des deux pouvoirs, ne touchait point aux abus dont la réforme importait tellement alors à l'Église. Léon X n'eut point de peine à faire approuver le concordat par le concile qui, depuis quatre ans, continuait à siéger à Saint-Jean de Latran; mais il fut moins aisé de le faire enregistrer par le Parlement de Paris. Il fallut plus d'une année de négociations, les menaces les plus violentes de l'autorité royale et l'appareil même de la force, pour obtenir que cette cour rendît exécutoire dans le royaume un acte qu'elle accusait d'asservir au pape et au roi l'Église de France; encore l'enregistrement fût-il accompagné de la plus solennelle des protesta-

tions, d'un appel au futur concile. Le gallicanisme parlementaire commençait ainsi sa lutte de près de trois siècles contre Rome.

Les trop courtes années de paix, qui s'écoulèrent depuis cette époque du règne de François Ier jusqu'au commencement de sa grande lutte avec Charles-Quint, sont remplies surtout par les nobles efforts auxquels se livra ce prince pour favoriser la culture des lettres et des arts, et seconder dans tout le royaume le mouvement croissant des intelligences. Il n'avait que vingt-quatre ans, et la délicatesse des sensations n'avait pas encore été émoussée chez lui par l'abus effréné des voluptés; les affections du cœur n'avaient pas été desséchées par l'égoïsme du pouvoir absolu. L'amour qu'il portait aux arts et aux artistes lui sortait du fond de l'âme. Ce fut alors qu'il appela à sa cour Léonard de Vinci, lui prodiguant les marques les plus touchantes de son attachement, se plaisant à l'appeler son père, et, comme pour justifier ce nom, soutenant entre ses bras la tête défaillante du grand artiste à son heure dernière (1519). Ce fut alors qu'il dota la France de deux des chefs-d'œuvre de Raphaël[1], auxquels d'autres n'eussent pas tardé à se joindre, si une mort prématurée n'eût frappé ce prince de l'art italien dans tout l'éclat de la jeunesse et de la gloire. Ce fut alors que, sous l'inspiration de Guillaume Budé, dont il avait fait son Alcuin, il conçut la pensée de la fondation du Collége-Royal (1517), auquel il voulait donner pour principal maître le plus ingénieux et le plus

1. Le Saint Michel et la grande Sainte Famille du Louvre.

renommé des littérateurs de cet âge, Érasme de Rotterdam. Érasme refusa d'aliéner son indépendance au service d'un roi, et le Collége-Royal ne fut fondé que vingt-deux ans après. A cette même époque enfin, la faveur royale distinguait parmi les courtisans les frères du Bellay, hommes de naissance et de savoir, initiés à l'art d'écrire aussi bien qu'à celui de négocier et de combattre; elle encourageait les débuts poétiques de Clément Marot, qui fit bégayer avec tant de charme la muse française; elle soutenait la docte famille des Estienne dans leurs laborieux efforts pour populariser par l'imprimerie les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque et latine. Marguerite de Valois, duchesse d'Alençon, et plus tard reine de Navarre, si passionnément dévouée à son frère, s'unissait à lui dans le goût des plaisirs de l'esprit, et, par ses légers écrits en prose et en vers, elle a pris sa place, qui n'est pas la dernière, dans la littérature de cette première moitié du seizième siècle.

Il ne faut pas cependant se représenter François Ier, durant ces trois années de son règne, occupé uniquement à embellir ses palais par les merveilles des arts, à converser avec des beaux esprits et des savants, et à enchanter sa cour par la joie élégante et dissolue de ses fêtes. Il y avait place pour d'autres soins dans sa vie royale, et les récits contemporains nous le montrent, en ce temps même, parcourant ses provinces et s'y livrant à d'utiles travaux. Le cardinal-légat Bibbiena, qui a suivi le roi dans un voyage en Bretagne, écrit au pape que François « visite avec une grande diligence les ports et tous les lieux importants, don-

nant des ordres pour les fortifications et ne voulant nulle part être pris à l'improviste. » A cette époque appartient également la reconnaissance de l'embouchure de la Seine, et la pensée d'y créer, au Havre de Grâce, un port réservé à de si belles destinées. Le traité qui avait rétabli la paix entre Louis XII et Henri VII, avait laissé aux mains de l'Angleterre Tournay, l'antique berceau de la monarchie franke. François Ier mit l'honneur de sa couronne à rentrer en possession de cette ville, et, pour en obtenir la restitution, ni les flatteries, ni les largesses ne lui coûtèrent envers le vain et cupide Wolsey, tout-puissant sur l'esprit de son maître. Tournay, au prix de six cent mille écus, rentra au pouvoir de la France (1518). Le roi, dans cette même année, se montra sérieusement occupé du projet d'une croisade contre les Osmanlis. Le sultan Sélim Ier, conquérant de l'Égypte, inspirait à l'Occident plus d'épouvante que ne l'avait fait Mahomet II lui-même. Léon X, tremblant pour l'Italie, avait conduit, nu-pieds, des processions dans Rome pour implorer la miséricorde divine, et il ne cessait d'adresser à l'empereur et à Charles d'Autriche, aux rois de France et d'Angleterre les plus pressantes supplications en faveur de la chrétienté menacée. François Ier annonça, non-seulement au cardinal Bibbiena, mais aux princes du sang, aux grands de la cour et aux présidents du Parlement réunis en assemblée solennelle, son intention de faire la guerre au Turc avec quarante mille fantassins et trois mille lances pour le service de Dieu et de son Église (décembre 1518). Ni le roi, ni le pape lui-même ne

soupçonnaient que l'Église fût menacée alors d'un mal bien plus grand que celui de l'invasion ottomane : l'un et l'autre n'avaient prêté qu'une oreille distraite aux premiers bruits d'un événement qui devait ébranler l'Europe jusqu'en ses fondements, et exercer sur les destinées de la France en particulier une redoutable influcnce. Le schisme de Luther venait de commencer.

Ce fut en 1517 que le fameux hérésiarque entra en guerre contre l'Église. Après les téméraires prédications de Wicklef en Angleterre et de Jean Huss en Allemagne, après le trouble et le scandale dont le grand schisme avait rempli la chrétienté pendant quarante ans, le besoin d'une réforme à accomplir dans l'Église n'avait cessé de préoccuper les esprits les plus éclairés, les âmes les plus pieuses. Ce vœu avait trouvé d'éloquents organes dans le concile de Constance et dans l'illégitime assemblée de Bâle. Il eût fallu au monde chrétien, à cette heure critique, le génie et la sainteté d'un Grégoire VII ou d'un Innocent III. Malheureusement les papes du quinzième siècle, satisfaits des apparences de l'ordre et de l'unité rétablis, fermèrent les yeux sur les atteintes profondes que la discipline avait reçues, et ce fut trop tard, ce fut quand déjà l'hérésie avait inscrit sur son drapeau le mot trompeur de réforme, que l'Église travailla à celle qu'elle devait opérer elle-même dans son sein. Les pontificats d'Alexandre VI et de Jules II, où les intérêts spirituels avaient trouvé trop peu de place, celui même de Léon X, tout rempli du culte des lettres et des arts, donnaient, depuis vingt-cinq

ans, à la catholicité un spectacle qui n'était point fait pour l'édifier, et qui ne pouvait qu'encourager l'audace des novateurs. Luther parut alors, moine augustin engagé dans une rivalité d'ordre religieux avec les frères prêcheurs, génie fougueux et emporté, dont les passions se révoltaient contre l'habit qu'il portait, et dont les opinions téméraires étaient gênées par l'inflexible orthodoxie du dogme catholique. Des indulgences étaient à cette époque offertes avec une indiscrète profusion à la piété des fidèles, moyennant un tribut qu'ils devaient acquitter pour subvenir aux frais de la croisade contre les Ottomans, et à ceux de la reconstruction de la basilique de Saint-Pierre. Luther commença par déclamer avec violence contre les moines de saint Dominique, distributeurs privilégiés des trésors spirituels de l'Église; puis le 31 octobre 1517, faisant son premier pas dans la révolte, il afficha sur la porte de l'église de Wittemberg et soutint en chaire quatre-vingt-douze propositions, où était combattue la doctrine des indulgences et implicitement celle du purgatoire, où était en même temps nié le concours des œuvres à la justification. Encouragé par les applaudissements de son souverain l'électeur de Saxe Frédéric, par ceux de l'université de Wittemberg et des moines augustins ses confrères, Luther parcourt alors l'Allemagne, prêchant, écrivant, soulevant partout les passions et les intérêts contre l'Église, sans rompre tout à fait encore avec elle. La témérité de ses innovations et les emportements de son langage devinrent tels cependant que le pape, jusqu'alors complaisant admirateur de son beau

génie, fut obligé de le citer à Rome (août 1518). Luther ne s'y rendit pas, refusa, malgré les instances du légat Cajetano, de rétracter ses doctrines, et tout en affectant de garder envers Léon X un reste de ménagement, se laissa néanmoins entraîner de négation en négation, de blasphème en blasphème, jusqu'à nier solennellement devant l'université de Leipzig (juillet 1519) l'autorité de la tradition et des Pères, la souveraineté spirituelle du pape et l'infaillibilité des conciles. L'Écriture sainte devait être, suivant lui, pour les fidèles, la seule règle de croyance. Ainsi se développaient, comme par un fatal enchaînement, les unes après les autres, toutes les erreurs de la prétendue réforme opérée par le redoutable hérésiarque. L'éloquente bulle par laquelle Léon X, l'année suivante (juin 1520), condamna ses erreurs, devint pour Luther le signal de tout le déchaînement de son génie destructeur. Dans son livre de *la Captivité de Babylone*, il supprime d'un seul coup quatre des sept sacrements, la confirmation, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage; il abolit le saint sacrifice de la messe et la confession, les vœux de religion et le célibat des prêtres; puis, de sa propre main, le 10 décembre, en face de l'université de Wittemberg, il brûle la bulle qui le condamne, et, ne craignant pas de se donner la mission à lui-même, il s'intitule orgueilleusement : « Martin Luther, par la grâce de Dieu, ecclésiaste de Wittemberg, » aux acclamations des peuples de la Saxe et de la Thuringe, qu'il a soulevés par la puissance de son souffle révolutionnaire. L'électeur Frédéric s'était fait, dès l'abord, son protecteur; d'autres

princes et hauts barons de l'Empire ne tardèrent pas à embrasser, comme lui, des doctrines qui affranchissaient leurs consciences des austères lois de l'Église, et offraient à leur cupidité l'appât de ses dépouilles. Les absurdes fureurs des iconoclastes reparurent tout d'abord dans cette guerre faite au culte catholique, et l'avénement de la réforme fut signalé dans plusieurs villes d'Allemagne par la destruction des monuments les plus révérés de la foi des anciens âges.

Il y avait deux ans que l'Allemagne retentissait du bruit des prédications de Luther, lorsque vint à y vaquer le trône impérial. Maximilien était mort le 11 janvier 1519. Quoique n'ayant pas encore accompli sa soixantième année, il occupait depuis bien longtemps la scène du monde, et c'était un trop vieil acteur pour les nouveaux événements dont l'Europe allait être le théâtre. Ici commence la grande lutte de Charles-Quint et de François Ier.

Depuis plus d'un an déjà, la diète de l'Empire était partagée au sujet de l'élection d'un roi des Romains. Maximilien, sur la fin de sa vie, avait fait les plus grands efforts pour assurer à son petit-fils Charles d'Autriche l'héritage de la couronne impériale, et François, de son côté, avait entamé son marché avec trois des électeurs, le Palatin et ceux de Brandebourg et de Mayence, qui lui avaient engagé leurs voix. L'archevêque de Trèves lui avait librement offert la sienne, dans le seul intérêt de l'Allemagne. Toutes les chances semblaient donc être en faveur du roi de France, quand la succession s'ouvrit par la mort du vieil empereur. Des deux parts, la brigue devint alors

plus active, et le marchandage s'étala avec une publicité ignominieuse pour le grand corps germanique. On feignait de discuter sérieusement lequel des deux candidats offrait à l'Allemagne de plus sûres garanties contre les attaques de Sélim : « Trois ans après mon élection, disait François Ier, je jure que je serai à Constantinople, ou que je serai mort; » et les agents de Charles d'Autriche opposaient au serment quelque peu fanfaron du vainqueur de Marignan la situation des États héréditaires de leur maître, qui le mettait mieux à portée de combattre le Turc. Mais ce n'étaient là que des arguments de parade. Les mulets chargés d'or qui accompagnaient l'ambassadeur français Bonnivet, et les lettres de change acquittées par les Fugger, banquiers de Charles à Augsbourg, furent d'un tout autre poids auprès des électeurs. D'autres influences toutefois s'y joignirent. La gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, irréconciliable ennemie des Valois, qui ne lui avaient pas permis de partager leur trône, sut ameuter, par une intrigue aussi vaste qu'habile, le sentiment national des *Teutons* contre les *Welches*, et effrayer l'Allemagne de l'idée de passer sous l'autorité absolue du roi de France. François, en même temps, commit la faute de se faire un ennemi du célèbre aventurier Franz de Sickingen, chef de la chevalerie des bords du Rhin, brigand devenu populaire pour avoir voué son épée à la répression du brigandage. Sickingen leva vingt mille reîtres[1] pour Charles d'Au-

1. *Reiter*, mot allemand signifiant *cavalier*.

triche, et alla camper aux portes de Francfort la veille de l'élection. Cependant, à l'heure décisive du vote, le collége électoral de l'Empire, quoique gagné au petit-fils de Maximilien, parut s'épouvanter de ce qu'allait avoir de menaçant pour l'indépendance de l'Allemagne et pour celle de toute l'Europe la couronne impériale ajoutée à celles que possédait déjà le souverain des Espagnes, des Deux-Siciles, des Pays-Bas et du nouveau monde. Si l'électeur de Saxe eût eu le courage d'accepter le fardeau de l'Empire, en de si graves circonstances, les suffrages se fussent réunis sur lui; Bonnivet avait reçu des instructions malheureusement trop tardives pour appuyer son élection. Ce fut ce prince lui-même qui, en déclinant le périlleux honneur qu'on lui offrait, désigna au choix définitif des électeurs celui qui devait porter dans l'histoire le nom fameux de Charles-Quint (28 juin 1519). Des garanties furent cherchées pour préserver la liberté germanique des dangers que ce choix pouvait lui faire courir; comment eussent-elles été efficaces contre le possesseur d'une aussi vaste domination? L'Europe n'en avait pas vu de semblable depuis Charlemagne, et, durant près de quarante ans, l'ambitieux monarque ne songea qu'à l'étendre. Tout, du reste, chez ce prince, à l'ambition souple et profonde et au génie vraiment cosmopolite, touchant à l'Allemagne, à la France et à l'Espagne par sa naissance et son éducation, et parlant, chose si rare alors, la plupart des langues de l'Europe, tout semblait le prédestiner à cette monarchie universelle, qui ne fut cependant pour lui qu'un rêve impossible à réaliser.

Les deux compétiteurs avaient gardé d'abord dans leurs procédés réciproques les apparences les plus courtoises ; selon le mot si connu de Charles-Quint, ils avaient affecté de ne se disputer qu'à force de soins le cœur de la même maîtresse, et s'étaient engagés même à rester amis, tout en poursuivant le triomphe de leurs prétentions rivales. Mais le souvenir de cet engagement dura peu : François, humilié de son échec, et justement mécontent de l'inexécution de la clause du traité de Noyon relative à la Navarre, ne cacha pas la joie que lui causaient les embarras du nouvel empereur en Espagne. Au lieu de payer de quelque reconnaissance les éclatants services du cardinal Ximénès, Charles, à peine arrivé en Castille, avait disgracié, sans consentir à le voir, son glorieux bienfaiteur, et donné toute sa confiance et ses faveurs aux Flamands qui l'entouraient. L'orgueil de la noblesse espagnole s'irrita de cette domination des étrangers, en même temps que le mécontentement populaire éclata contre leur rapacité qui dévorait toute la richesse publique. Charles mit le comble à cette exaspération des esprits en méconnaissant les priviléges des cortès de Castille et d'Aragon, et l'Espagne semblait à la veille d'un soulèvement universel, lorsqu'au mois de mai 1520, il fut obligé de la quitter, pour aller en Allemagne prendre possession du trône impérial. Sans songer à rompre encore avec le roi de France, il ne dissimula pas son intention de lui contester la possession du duché de Bourgogne usurpé par Louis XI sur sa bisaïeule, et celle du Milanais, fief de l'Empire, envahi par François I[er]. François, de son

côté, sommait l'empereur de venir lui prêter le serment de foi et hommage pour le comté de Flandre. Entre ces princes rivaux, tous deux jeunes et ambitieux, tous deux puissants et armés l'un contre l'autre de prétentions réciproques, le choc ne pouvait longtemps se faire attendre.

Avant d'engager la lutte, il leur importait également de s'assurer une alliance, qui, du côté où elle se porterait, semblait devoir assurer la victoire. Henri VIII, placé entre le roi de France et l'empereur, avait si bien le sentiment de sa force, qu'il avait inscrit dans ses armes cette devise orgueilleuse: « Qui je défends est maître. » L'erreur de François fut de croire qu'il lui suffirait de voir le monarque anglais pour en faire son ami, et, dans son étourderie chevaleresque, il n'imagina pas de meilleur moyen de le gagner à ses intérêts que de l'éblouir par sa magnificence. Alors eut lieu dans le Calaisis, à mi-chemin des petites villes d'Ardres et de Guines, la fameuse entrevue du *Camp de drap d'or* (juin 1520). Les deux rois y firent assaut de loyauté et de courtoisie dans leurs relations, aussi bien que de bonne grâce et d'adresse dans les jeux de chevalerie; mais ce ne fut là, en réalité, qu'une coûteuse représentation de théâtre que se donnèrent l'une à l'autre les cours de France et d'Angleterre, et Henri éluda avec soin tout engagement qui eût lié sa politique à celle de François Ier. L'empereur avait pris auprès de lui les devants. En se rendant par mer de la Corogne aux Pays-Bas, il s'était arrêté en Angleterre, et déjà expert à vingt ans dans l'art de manier les hommes,

il avait gagné Henri en prodiguant les plus adroites flatteries à son orgueil. Son coup d'œil pénétrant lui avait en même temps révélé à quel point le cardinal Wolsey gouvernait son maître, et il s'était assuré de l'ambitieux prélat en le comblant de présents, surtout en faisant luire à ses yeux l'espoir de la tiare. Wolsey, qui voyait dépérir la santé de Léon X, avait calculé que, pour lui succéder, l'appui de l'empereur était plus sûr que celui du roi de France.

Aucun des deux monarques, cependant, ne se montrait pressé de commencer une guerre si pleine de hasards pour l'un comme pour l'autre. C'était bien assez pour Charles-Quint d'avoir à maintenir en paix l'Allemagne, toute frémissante à la voix de Luther, qui, dans la diète de Worms, venait de soutenir audacieusement ses doctrines en face de la majesté impériale (6 mars 1521). Les embarras de l'empereur n'étaient pas moindres en Espagne, où les *communeros* de Castille, sous don Juan de Padilla, avaient déployé leur drapeau contre l'autorité royale et la noblesse, liguées pour détruire leurs vieilles franchises. François, de son côté, n'avait point d'armée; avec une imprévoyante prodigalité, il donnait la meilleure part du revenu public au faste de la cour, au luxe brillant des arts et au scandale de ses amours. En usant du droit qu'il s'était réservé par le traité de Noyon de secourir Henri d'Albret en Navarre, en encourageant les seigneurs de Lamarck dans leur rébellion contre l'Empire, il en faisait assez pour ajouter aux embarras de Charles-Quint, sans avoir besoin d'entrer en lutte ouverte avec lui. Il tenait d'ailleurs à ne pas fournir

à Henri VIII le prétexte de sortir du rôle de médiateur que l'accord des deux rivaux lui avait déféré. Ce rôle flattait la vanité de Wolsey : c'était lui qui allait être, à ce qu'il imaginait, le véritable arbitre de la querelle; c'était sous sa présidence qu'allaient s'ouvrir à Calais les conférences destinées à prévenir la guerre. Mais la guerre était au fond des choses, et nulle médiation ne pouvait empêcher qu'elle éclatât; la neutralité mensongère de Henri VIII devait elle-même faire promptement place à une hostilité déclarée contre la France.

Le feu s'alluma à la frontière septentrionale du royaume par suite de l'assistance que le roi prêtait à l'aîné des Lamarck, le duc de Bouillon, contre l'empereur. Charles-Quint, qui avait sous la main les deux petites armées du comte de Nassau et de l'aventurier Sickingen, les lança sur la Champagne, qu'il savait sans défense. Mouzon fut pris presque sans coup férir, et Mézières investie. Cette place, qui était une des clefs du royaume, n'avait que des fortifications en ruine et point de garnison. Il fut heureux pour le roi d'avoir à cette heure un guerrier tel que Bayard. Bayard, avec une poignée de braves qu'il anima de son héroïque résolution, alla se jeter dans Mézières, et, moitié audace, moitié ruse, tint assez longtemps pour forcer l'ennemi à lever le siége (août-octobre 1521). François arriva bientôt lui-même à la frontière et se trouva en face de l'empereur, à quelques milles de Valenciennes. Les qualités qu'on avait le plus admirées en lui à Marignan, l'ardeur et l'intrépidité chevaleresques, lui manquèrent fatalement en cette circonstance. Il eût pu, en se portant en avant, surprendre

et détruire l'armée impériale. « Dieu nous avoit baillé nos ennemis entre les mains, dit Martin du Bellay, que nous ne voulûmes point accepter, chose qui depuis nous a coûté cher. » On croit que le roi se refusa à attaquer parce que son cousin, le connétable de Bourbon, était l'auteur de cet avis ; déjà il commençait à céder à son antipathie contre ce prince, qui lui déplaisait par la roideur hautaine et la sombre taciturnité de son caractère : première faute qui en présageait de bien plus graves ! La perte de Tournay, mal compensée par la prise d'Hesdin, fut pour les Français le résultat de cette première campagne.

Le succès avait été moindre encore à la frontière des Pyrénées. Le sire de Lesparre, envoyé en Navarre, avait rapidement conquis ce petit royaume; à peine avait-il été arrêté quelques jours devant la citadelle de Pampelune, inutilement défendue par Ignace de Loyola, vaillant soldat avant de devenir un grand saint (1521). Appelé en Castille par l'héroïque veuve de Padilla, Lesparre alla mettre le siége devant Logroño; mais il trouva là le terme de ses succès. La noblesse castillane, victorieuse à Villalar de l'insurrection populaire des communeros, se porta en masse au delà de l'Èbre pour chasser les Français de son territoire, et la Navarre fut aussi vite perdue qu'elle avait été conquise (juin 1521). Charles-Quint désormais n'allait plus trouver en Espagne de résistance sérieuse à son pouvoir. Sans renoncer à ses maximes de gouvernement absolu, il sut ménager les susceptibilités nationales, qu'il avait d'abord si maladroi-

tement froissées; il sut se faire au besoin Espagnol de mœurs et de langage, et approprier ainsi à ses vues ambitieuses l'énergie guerrière de ce peuple dont le rôle fut si grand en Europe au seizième siècle.

Une fois la guerre engagée, Charles-Quint ne tarda pas à faire valoir, les armes à la main, les droits de l'Empire sur le duché de Milan. Léon X, presque au lendemain du jour où il venait de signer un traité de partage du royaume de Naples avec le roi de France, se retourna brusquement vers l'alliance de l'empereur; les intérêts de l'Église servirent de prétexte à ce changement de politique : il avait besoin de s'assurer contre Luther l'appui du bras impérial. Les Suisses, qu'il avait levés d'accord avec la France, furent donc mis en mouvement contre le Milanais. François, depuis six ans qu'il possédait cette contrée, n'avait rien fait pour y attacher les peuples à son gouvernement. Il avait accablé du poids de sa disgrâce et fait mourir de chagrin le chef du parti français en Lombardie, le vieux Trivulce, serviteur si fidèle et si utile des deux rois ses prédécesseurs. Trivulce fut sacrifié à Lautrec, frère de la trop célèbre dame de Châteaubriant, comme Lautrec devait l'être bientôt lui-même à Louise de Savoie, ce mauvais génie de son fils et de la France. Vaillant homme de guerre, mais gouverneur dur et impitoyable, le sire de Lautrec fit abhorrer dans le Milanais la domination française. C'était au prix des plus violentes exactions qu'il faisait subsister son armée mal payée. Aussi, dès que parut en Lombardie celle des ennemis, composée

des Espagnols sous le marquis de Pescaire, des troupes pontificales sous Prosper Colonna, et des Florentins sous l'historien Guicciardini, Lautrec, avec des soldats mécontents, dans un pays soulevé, eut peine à tenir la campagne, et aggravant sa situation par ses hésitations et ses lenteurs, il se laissa enlever Milan (novembre 1521). La mort de Léon X, qui survint alors (1er décembre), empêcha seule les confédérés de poursuivre leurs avantages et de rejeter les Français au delà des Alpes.

Quelques jours avant que s'achevât ce pontificat, si plein de gloire pour les lettres et les arts, et si plein de trouble pour l'Église, Henri VIII, renonçant à son semblant hypocrite de médiation, s'était lié par un pacte secret avec l'empereur (24 novembre) ; c'était le moment pour Charles-Quint de s'acquitter envers Wolsey, qui l'avait si bien servi, et de lui prêter son appui pour monter dans la chaire de Saint-Pierre. Mais les cardinaux tinrent peu de compte de la recommandation purement officielle de l'empereur, et les deux factions qui divisaient le sacré collége, incapables de prévaloir l'une contre l'autre, s'entendirent pour mettre la tiare sur la tête de l'ancien précepteur de Charles-Quint, Adrien d'Utrecht, pontife de mœurs austères, étranger aux intérêts politiques de l'Italie comme aux raffinements de la civilisation, et dont toute l'ambition eût été de réformer l'Église, si son génie n'eût été au-dessous de cette tâche. Adrien VI (contre l'usage, il avait gardé son nom) laissa en Lombardie les événements suivre leur cours. Lautrec, qui avait reçu seize mille hommes de renfort, reprit

l'offensive au printemps de 1522 et fit sur Milan une tentative qui échoua devant la vigilance et l'énergie de Pescaire. Peu après, les Impériaux, renforcés à leur tour, sortent de leurs lignes et vont se poster à la Bicocca, grande villa italienne située à quatre lieues de Milan, de manière à fermer aux Français leur retraite sur le lac Majeur. La position était trop forte pour que Lautrec songeât à y attaquer l'ennemi; il voulait l'y envelopper et l'y affamer; mais les Suisses, qu'on ne payait pas, firent retentir le camp de leurs clameurs impatientes : « Argent, congé ou bataille! » crièrent-ils de toutes parts. Sous peine de les voir se retirer en masse, il fallut leur céder (29 avril). Repoussés dans leur furieuse attaque contre des retranchements inexpugnables, ils se découragèrent, se refusèrent à un nouvel effort, et, dès le lendemain, reprirent le chemin de leurs montagnes. Lautrec, qui n'avait plus d'autre armée que les soldats décimés de la république de Venise, retourna à la cour pour s'y justifier, laissant à son frère, le sire de Lescun, quelques villes à rendre et le traité d'évacuation à conclure (21 mai). Le Milanais était encore une fois perdu pour la France. En même temps que François Ier en reçut à Lyon la désastreuse nouvelle, un héraut lui apporta le défi d'Henri VIII, qui s'apprêtait à passer la mer pour réclamer par les armes son héritage du continent (29 mai). Mais l'effet ne répondit point à la menace, et l'armée anglaise, qui, sous les ordres du comte de Surrey, alla se joindre aux Impériaux dans les Pays-Bas, ne fit que partager leur échec devant Hesdin, qu'ils ne purent reprendre (novembre).

Tout annonçait que l'année suivante verrait un effort plus décisif tenté par les alliés contre la France. Malgré les revers essuyés en Italie, la force militaire du royaume était à peu près intacte; les hommes ne devaient pas manquer au roi pour renouveler la guerre; ce qui lui manquait, c'était l'argent. L'ordre introduit par Louis XII dans les finances ne lui avait pas survécu; les folles dépenses de François Ier, les dilapidations de Louise de Savoie et celles du chancelier Duprat engloutissaient la plus grande partie des revenus de l'État. Vainement recourut-on, pour remplir le trésor vide, à tous les expédients jusqu'alors connus, augmentation des tailles, aliénations du domaine royal, création et vente de nouveaux offices; vainement le génie à la fois habile et malfaisant de Duprat ajouta t-il à ce trafic déjà si scandaleux celui des charges de judicature, et trouva-t-il une source de de revenus plus pure dans l'institution des rentes de l'hôtel de ville, premier fondement du crédit public en France; toutes ces ressources étaient insuffisantes pour subvenir à la fois aux profusions royales et aux charges de la guerre, et au moment où allait commencer la campagne de 1523, l'ambassadeur vénitien Badoero écrivait à la seigneurie que « pour rassembler une armée, François serait forcé ou de mettre en vente son domaine, ou d'épuiser le royaume par des exactions nouvelles et jusqu'alors inouïes. » La cour elle-même, peu sévère envers des prodigalités qui lui profitaient, s'était émue du scandale survenu lors du retour de Lautrec. « Vous m'avez perdu mon héritage de Milan! lui cria François Ier avec colère, lorsqu'il

le vit paraître, introduit auprès de lui par le connétable. — C'est Votre Majesté et non moi qui l'a perdu, répondit Lautrec avec une ferme assurance. La gendarmerie a servi dix-huit mois sans toucher deniers, et les Suisses pareillement. — Et les quatre cent mille écus que je vous ai envoyés l'an passé? » reprit le monarque. Lautrec protesta que ces quatre cent mille écus lui avaient été annoncés, mais ne lui étaient jamais parvenus, et Semblançay, le surintendant des finances, aussitôt mandé, affirma que la somme avait été retenue par Madame d'Angoulême. François courroucé éclata contre sa mère, mais tarda peu à retomber sous son fatal ascendant; et, cinq ans plus tard, l'intègre et malheureux Semblançay, serviteur fidèle de trois rois, paya de sa tête le crime de cette femme implacable dans ses vengeances. Après un règne tel qu'avait été celui de Louis XII et sous un pouvoir aussi fermement établi que celui de François Ier, on s'afflige de voir les soldats, faute de paye, recommencer dans les campagnes les anciens ravages des grandes compagnies; et ce n'est pas un moins triste spectacle que celui du peuple de Paris se soulevant contre le poids accablant des impôts et allant abattre insolemment les potences que le roi avait fait dresser à la porte de son palais pour épouvanter l'émeute (1523) : leçon bien inattendue pour le monarque, qui félicitait Louis XI d'avoir mis les rois hors de page!

Malgré cet embarras de ses finances, François n'en poursuivait pas avec moins d'activité les préparatifs de la guerre, et il s'apprêtait à passer lui-même les

Alpes à la tête de son armée, lorsque survint un événement dont la redoutable gravité le retint dans l'intérieur du royaume. Le connétable de Bourbon venait d'engager sa foi à l'empereur et de trahir la France. L'histoire a flétri ce crime de sa juste réprobation, mais l'équité oblige en même temps de reconnaître que les injustices et les mauvais traitements de François Ier, trop docile instrument des noirs desseins de sa mère, avaient ulcéré l'âme hautaine du connétable et fourni un prétexte à sa coupable vengeance.

Charles de Bourbon était fils de ce Gilbert, comte de Montpensier, mort dans le royaume de Naples, dont Charles VIII lui avait laissé le gouvernement. En épousant sa cousine Suzanne, unique enfant né du mariage de Madame Anne, fille de Louis XI, avec Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, le jeune comte de Montpensier avait succédé, tant de son chef que de celui de sa femme, au titre et à l'immense héritage des ducs de Bourbon (1504). C'était le bon Louis XII qui, malade et presque aux portes du tombeau, avait annulé l'acte du prévoyant Louis XI, en vertu duquel, faute d'hoir mâle, cet héritage devait retourner à la couronne; et lors de la mort de la duchesse Suzanne en 1521, le connétable avait obtenu d'elle une donation en forme, qui semblait lui devoir assurer la possession incontestée du dernier des grands fiefs qui existât encore dans le royaume. Le Bourbonnais, la Marche, la meilleure partie de l'Auvergne, le Beaujolais, le Forez, le pays de Dombes, joints à d'autres moindres seigneuries, formaient au cœur de la France une souveraineté égale en étendue à celle des plus puissants

feudataires du moyen âge. Les pensions qu'à divers titres le duc de Bourbon recevait de la cour doublaient presque les revenus de ses vastes domaines, et la charge de connétable lui donnait dans les armées une souveraine prérogative qui le cédait à peine à la royauté. Il est peu étonnant que le possesseur d'une telle puissance, sentant en lui le génie de la politique et celui de la guerre, ait conçu les pensées les plus ambitieuses. Il prétendit à la main de Madame Renée de France, seconde fille de Louis XII : on a affirmé, mais sans preuve, que Louise de Savoie la lui fit refuser, voulant qu'il l'épousât elle-même. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à cette époque, en 1522, la mère du roi commence à envenimer par sa funeste influence l'aversion instinctive que François ressentaitpour le connétable. Ses pensions lui sont ôtées, les priviléges de sa charge sont amoindris, nul genre de froissement n'est enfin épargné à cette âme altière et « mal endurante. » Pour dernier coup, Louise de Savoie, comme cousine germaine et héritière la plus proche de la duchesse Suzanne, réclame devant le Parlement les fiefs de la maison de Bourbon, et, secondée par Duprat, elle poursuit avec toutes les fureurs de la haine et de la cupidité la spoliation du connétable (août 1522). Le temps n'était plus où le vassal qui se croyait lésé dans ses droits pouvait déployer sa bannière contre la bannière royale, sûr d'entraîner toute une armée de barons mécontents à sa suite : le fier connétable ne put se venger qu'en se faisant ennemi de son pays, et il entra en négociation avec l'empereur. Tout devait porter Charles-Quint à croire au succès de

cette grande trahison : les mille voix de la renommée ne l'entretenaient que du mécontentement universel des peuples contre le gouvernement de François Ier. Les affidés de Wolsey lui écrivaient : « Jamais roi n'a été autant haï que celui-ci. Il est dans la dernière pauvreté et la plus grande alarme. » Le Parlement, toujours protestant contre la vénalité des offices judiciaires, toujours en guerre avec le chancelier, déserteur servile des intérêts de la magistrature, ne dissimulait pas son opposition à la royauté, que jusque-là il avait si bien servie, et se refusait à juger le procès intenté par la mère du roi au connétable. Si enfin le vieux levain de l'indépendance féodale ne fermentait plus dans la noblesse, si le lien de l'honneur attachait la plupart des gentilshommes à un monarque qui aimait à se dire le premier gentilhomme de son royaume, là aussi cependant il y avait mécontentement partiel et menace de défections, et Charles-Quint pouvait dire avec quelque fondement de raison « que tous les grands personnages étaient pour le connétable. » La vaste clientèle que son office lui avait faite parmi les gens de guerre, la popularité que l'éclat de ses services lui avait acquise, le nombre considérable de vassaux armés qu'il pouvait lever dans les provinces qui formaient son domaine, sa connaissance profonde du fort et du faible de l'état du royaume, et plus que tout cela ses rares talents et son indomptable caractère, en faisaient pour la France le plus redoutable des ennemis et le plus utile des alliés pour l'empereur. En s'offrant à ce prince, le duc de Bourbon demanda tout d'abord, comme prix de sa trahison, la

main d'Éléonore d'Autriche, veuve du roi de Portugal. Charles la lui promit, moins pressé toutefois d'acquitter cette promesse et de régler les conditions de l'alliance, que de concerter avec lui et avec Henri VIII le plan d'une attaque générale contre la France. Six mois se passèrent dans ces négociations, menées de front par le connétable avec la grande intrigue qu'il avait ourdie au dedans du royaume. (Décembre 1522-août 1523.)

On s'étonne que François Ier ait à peine eu un vague soupçon de toutes ces menées. Il complimenta un jour avec une sorte de menaçante ironie le connétable sur son projet de mariage avec la sœur de l'empereur. Mais il s'en tint là, ne prit contre lui aucune mesure, et sembla ne tenir nul compte du réseau de forces ennemies qui se formait autour de sa frontière du nord et de l'est. Toute son attention était tournée vers l'Italie, et il s'y acheminait avec son armée, laissant derrière lui l'orage près d'éclater, lorsqu'une lettre du sire de Brezé, sénéchal de Normandie, lui apprit soudainement en Nivernais le danger qui menaçait sa couronne et sa vie. Il marcha droit à Moulins, ne laissa ignorer au grand coupable rien de ce qui lui avait été révélé, et par les témoignages d'une confiance amicale s'efforça de le regagner. Charles de Bourbon était une de ces âmes inflexibles qui ne reviennent jamais sur une résolution prise; il sentait d'ailleurs qu'une offense aussi énorme que la sienne ne pouvait être qu'à demi pardonnée; il ne songea donc plus qu'à échapper à la main du roi étendue pour le saisir. Son château de Chantelle en Auvergne

ne lui parut pas un abri assez sûr contre les troupes envoyées à sa poursuite (9 septembre) : déguisé en valet et accompagné d'un seul de ses gentilshommes, le sire de Pompéran, il se jeta dans les montagnes, et par des sentiers détournés gagna les bords du Rhône, qu'il traversa en grand danger d'être pris. Après avoir erré plusieurs jours encore à travers le Dauphiné, se dérobant à grand'peine au prévôt de l'hôtel, qui le cherchait, il réussit enfin à se mettre en sûreté sur les terres de la Franche-Comté. Pendant trois mois, il se tint là immobile et caché, attendant que les défections qui lui avaient été promises éclatassent dans le royaume. Rien ne remua : le sentiment national avait fait taire les mécontentements. Le superbe transfuge n'apporta dans les rangs ennemis que son épée et sa haine implacable contre le roi qu'il avait trahi.

Pour cette année, il avait manqué au rendez-vous donné en France à l'empereur et au roi d'Angleterre. Le plan d'invasion combiné entre ces deux princes n'en reçut pas moins son exécution. Pendant que vingt-cinq mille Espagnols mettaient le siége devant Bayonne, une armée de lansquenets impériaux envahit la Champagne, et les Anglais, sous le duc de Suffolk, se portèrent de Calais sur la Somme. Mais aucune de ces attaques ne réussit; Bayonne fut intrépidement défendue par Lautrec; le duc de Guise rejeta les impériaux dans les Vosges; et si l'armée anglaise, plus heureuse, s'avança sur l'Oise et répandit la terreur sous Paris, elle fut bientôt forcée de reculer devant les habiles manœuvres du vieux la Trémoille, qui se

couvrit là d'une nouvelle gloire. La France ne se défendit pas seulement dans cette campagne; elle put encore porter en Italie la plus belle de ses armées, et tenter la recouvrance du Milanais. Malheureusement, cette armée était commandée par Bonnivet, général de cour, sans autre mérite que celui d'être le brillant émule des vices de son maître. L'impéritie de Bonnivet échoua devant l'expérience consommée de Prosper Colonna dans la guerre défensive; tout ce qu'il gagna fut de s'assurer un campement pour l'hiver en Lombardie. Les troupes françaises attendirent le printemps, au milieu des souffrances du froid et de la faim, dans une île située entre le Ticinello et le Tessin, près de Biagrassa.

Mais au printemps, l'armée impériale n'était plus commandée par le vieux capitaine romain, qui venait de mourir, emportant au tombeau le glorieux surnom du Fabius de son siècle. Prosper Colonna avait été remplacé par Pescaire, que sa jeunesse et sa juste confiance en lui-même rendaient impatient d'agir. A côté de lui était venu se ranger, avec six mille lansquenets, le duc de Bourbon, brûlant de se relever avec éclat du mauvais succès de sa trahison, et de faire sentir à l'empereur, même en l'état abaissé où il était, tout le prix de son alliance. Ces deux généraux n'attendirent pas la saison ordinaire des combats pour entrer en campagne, et dès le commencement du mois de mars 1524, ils se portèrent en Piémont, par une manœuvre hardie, sur les derrières de l'armée française, afin de lui couper la retraite. Bonnivet reconnut le péril de sa situation, et il se replia en toute

hâte sur Vigevano, de là sur Novare ; bientôt même, ne voyant point arriver à lui les Suisses qu'il attendait, il n'eut plus d'autre pensée que de mettre son armée en sûreté derrière la Sésia. Les impériaux l'attaquèrent au passage de cette rivière, et, rachetant au moins son incapacité par sa bravoure, Bonnivet se plaça à l'arrière-garde, comme au poste du danger et de l'honneur, pour faire tête à l'ennemi. Une balle lui cassa le bras gauche, et il se vit forcé de remettre à Bayard le commandement. Le bon chevalier, par sa résolution et son sang-froid, sauva alors l'armée, mais il la sauva au prix de sa vie. Atteint dans les reins d'un coup d'arquebuse, il s'écria : « Jésus, je suis mort ! *Miserere mei, Domine !* » et se fit coucher au pied d'un arbre, tenant en main et baisant dévotement la croix de son épée, « le visage tourné vers l'ennemi, auquel il n'avait jamais tourné le dos. » On sait comment, près de rendre à Dieu son âme héroïque, il fut aperçu là par le connétable de Bourbon, « qui lui témoigna sa grand'pitié de voir ainsi mourir un si vertueux chevalier. — Monsieur, lui répondit Bayard, il n'y a point pitié en moi, car je meurs en homme de bien ; mais j'ai pitié de vous, de vous voir servir contre votre prince, votre patrie et votre serment. » Pescaire et les autres capitaines de l'armée ennemie vinrent à leur tour voir Bayard expirant « à grand deuil et lamentations. » Il était parmi eux presque aussi aimé et vénéré que parmi les Français ; pour eux comme pour les Français il était « le chevalier sans peur et sans reproche. » On a dit et répété qu'avec lui finit la chevalerie ; il eût été plus exact

de dire qu'il en avait réalisé le plus parfait idéal en un temps où elle n'existait plus. La France entière pleura Bayard comme elle avait pleuré du Guesclin, comme plus tard elle pleura Turenne (30 avril 1524).

Ce n'était pas assez pour Charles-Quint d'avoir repoussé l'armée française au delà des Alpes; il ordonna à ses généraux de les franchir, afin de mettre la main sans retard au démembrement de la France. En envahissant la Provence, il offrait à l'ambition du connétable l'appât trompeur de ce royaume d'Arles qu'il lui avait promis de reconstruire en sa faveur. Bourbon et Pescaire, ayant passé le Var, poussèrent sans coup férir leurs conquêtes jusqu'à Aix, capitale du comté de Provence. Si l'on eût écouté les conseils audacieux du connétable, on eût marché droit sur Lyon, et la guerre eût été portée dans la contrée où il avait sa puissance féodale et ses intelligences. Nulle armée n'était sur cette route pour l'arrêter. Mais Pescaire, jaloux de son collègue, se refusa à ce hardi dessein; Charles-Quint lui-même n'y voulut point accéder : il craignait de faire à l'illustre aventurier qu'il tenait dans sa dépendance une fortune trop haute et trop prompte. On répondit au connétable qu'il importait avant tout à l'empereur d'être maître de Marseille, dont la possession rapprocherait pour lui la côte d'Espagne de celle d'Italie. Marseille fut donc assiégée (19 août 1524). Elle était à peine fortifiée, n'avait que des bourgeois pour la défendre, et Bourbon se figura qu'il en serait d'elle comme des autres villes provençales, que « trois coups de canon suffiraient pour la réduire. » Mais ces bourgeois, par

leur patriotisme, firent honte à l'orgueilleux transfuge qui les assiégeait; leur héroïque résistance donna le temps au sire de Brion de leur amener quatre mille Italiens, troupe vaillante, débris des patriotes engagés dans les intérêts de la France par l'espoir de voir la liberté rendue à leur contrée natale. Renzo de Ceri, de la grande maison romaine des Orsini, les commandait, et l'armée française l'estimait à l'égal de ses meilleurs capitaines. Il justifia cette estime à la défense de Marseille, et un autre réfugié italien, le célèbre André Doria, n'aida pas moins à la délivrance de la ville assiégée, en battant la flotte impériale à l'embouchure du Var. Le roi, pendant ce temps, avait rassemblé son armée, et il ne fallut rien moins que son arrivée à Salon de Crau, à une journée de marche de Marseille, pour que l'opiniâtre connétable, à qui sa proie échappait, se décidât à lever le siége (28 septembre).

Le roi fit poursuivre par le maréchal de la Palisse l'armée impériale, qui précipitait sa retraite à travers les Alpes Liguriennes. Quant à lui, avec le gros de ses troupes, il annonça la résolution d'aller en personne venger Bayard et reconquérir le Milanais. Ce fut en vain que ses meilleurs hommes de guerre, la Trémoille, d'Aubigny, Lescun, s'efforcèrent de le faire renoncer à cette entreprise hasardeuse d'une campagne d'hiver en Italie sans y être préparé; ce fut en vain que Louise de Savoie elle-même le supplia d'attendre qu'elle fût arrivée auprès de lui avant de rien décider; il lui répondit de Pignerol en l'instituant régente du royaume pendant son absence, et descendit en Lom-

bardie. Il arriva sans rencontrer d'ennemi jusque sous les murs de Milan (26 octobre). François Sforza, misérable fantôme de duc que l'empereur y avait rétabli, n'essaya pas de lui en disputer l'entrée. Il eût fallu profiter de ce retour de fortune et pousser l'épée dans les reins Pescaire et Lannoy, avec leurs débris, jusqu'aux bords de l'Adige. Venise, fatiguée comme toute l'Italie de l'avarice et de la cruauté espagnoles, l'eût aidé à achever sa victoire. C'était l'avis de ses vieux capitaines; il aima mieux en croire ses jeunes favoris, et, soit point d'honneur mal entendu, soit vulgaire prudence, il refusa d'entrer dans la ville de Milan avant d'être maître du château. Le temps qu'il perdit à assiéger cette place fut employé par l'ennemi à rassembler ses forces dispersées. Cette première faute ne suffit pas : comme pour mieux laisser à Lannoy, à Pescaire et à Bourbon même, qui est allé demander à l'Allemagne de nouveaux lansquenets, le loisir de se renforcer et de se rejoindre, un autre siége est entamé, celui de Pavie, où s'est renfermé l'opiniâtre et farouche Antonio de Leyva (28 octobre). Cette place tenait depuis trois mois, et l'armée française avait été affaiblie par deux détachements envoyés, l'un dans la rivière de Gênes, l'autre contre le royaume de Naples, lorsque les trois généraux impériaux, avec leurs troupes réunies, arrivèrent au secours des assiégés (25 janvier 1525). Il n'y avait officier français de quelque expérience qui ne comprît alors la nécessité de lever le siége, d'attendre en une bonne position que le manque d'argent et de vivres ruinât les impériaux, qui subsistaient déjà à grand'peine; mais ici encore Bonnivet,

Montmorency, Brion et les autres favoris furent écoutés de préférence aux hommes de guerre, et pour ne pas laisser dire qu'il se fût retiré devant un vassal rebelle, François se décida, entre une ville assiégée et un ennemi supérieur en nombre, à affronter les chances désastreuses d'une bataille.

Depuis la journée d'Azincourt, il n'y en avait pas eu pour la France d'aussi néfaste que le fut celle de Pavie (24 février 1525). Tout y fut faute et malheur. L'artillerie française faisait, au début de l'action, un grand ravage dans les rangs ennemis; le roi en rendit le feu inutile, en chargeant, à la tête de la gendarmerie, là où l'effet des boulets était le plus meurtrier. A l'aile gauche, les lansquenets sont seuls à soutenir l'effort de toute l'infanterie du connétable, et on les laisse accabler sans les secourir; à la droite, le maréchal de la Palisse lutte avec son énergie ordinaire contre les Espagnols et la cavalerie napolitaine, que Bourbon est venu renforcer avec ses Allemands; mais ne recevant non plus aucun secours, il est à son tour écrasé par le nombre, et sa noble vie est tranchée par un assassinat. Si le duc d'Alençon et les Suisses eussent fait leur devoir, la bataille eût pu encore être rétablie; mais le duc d'Alençon, croyant tout perdu, prit la fuite, et les Suisses, démentant leur prouesse accoutumée, ne tardèrent pas à se débander. La gendarmerie, le roi à sa tête, eut dès lors à soutenir tout le poids de l'action : elle fit des prodiges de vaillance. Cependant un feu d'adroits tirailleurs, habilement dirigé par Pescaire, abattait successivement les plus illustres têtes de l'armée française : la Tré-

moille, Lescun, Louis d'Ars, étaient couchés par terre; Bonnivet, qui sut au moins mourir en brave, venait de partager leur sort. Le roi, couvert de son sang et de celui de l'ennemi, luttait encore en désespéré, lorsque son cheval fut renversé et qu'il lui fallut se rendre. Pompéran le couvrit de son corps pour le dérober à l'avide furie des Espagnols, et lui offrit de bailler sa foi au duc de Bourbon; François le repoussa avec une fière indignation, et remit son épée à Lannoy, qui la reçut à genoux. Le carnage cessa dès lors : les corps de huit mille Français couvraient le champ de bataille. Le monarque, qui, dans son royal orgueil, avait refusé de lever le siége de Pavie, pour ne pas reculer devant un cadet de sa maison, eut alors l'amère humiliation de se trouver devant lui vaincu et prisonnier. Dès le lendemain, il écrivit à sa mère pour l'informer de sa défaite. Les premières lignes de sa lettre sont celles-ci : « Madame, de toutes choses ne m'est demeuré que l'honneur et la vie, qui est sauve. » Ces paroles disent la vérité simplement, et n'affectent pas le tour héroïque qu'une tradition infidèle leur a prêté.

La nouvelle du désastre de Pavie jeta d'abord le trouble et l'épouvante par toute la France; mais cette émotion dura peu et fit aussitôt place à une énergique explosion du sentiment national. De tous côtés on courut aux armes pour se défendre. Ce qui manquait à cet élan universel, c'était une direction. Le Parlement de Paris voulut mettre à la tête de l'État, comme lieutenant général, le duc de Vendôme, devenu chef de la maison de Bourbon par la forfaiture du

connétable; mais ce prince, aussi honnête que sensé, craignit, en acceptant ce titre, de diviser les forces du royaume, et il donna l'exemple de se rallier à la régente. Heureusement il y avait dans l'âme perverse de Louise de Savoie quelque chose de viril et de résolu qui aida la France à sortir de cette crise. Elle n'hésita pas à appeler autour d'elle tous ceux qui pouvaient lui prêter un utile concours, ses ennemis même, comme Lautrec, comme les membres du Parlement qui avaient voulu lui ôter le pouvoir; il fut décidé d'un commun accord qu'on ne céderait pas un pied de terre à l'empereur, et cette résolution fut soutenue par des mesures aussi promptement qu'habilement prises pour mettre toutes les frontières en état de défense. Au dehors, la régente entama et mena avec succès d'importantes négociations. C'est alors que furent faites au sultan des Ottomans, Soliman le Magnifique, les premières offres d'une alliance qui devait faire plus tard le scandale de la chrétienté. La clairvoyance de Louise de Savoie ne tarda pas à lui révéler les embarras qui empêchaient Charles-Quint de profiter de son triomphe : avec l'Italie, qui s'agitait sous sa main victorieuse depuis qu'elle pressentait en lui un maître; avec l'Allemagne, troublée par la réforme et parcourue par les bandes fanatiques des anabaptistes, qui soulevaient les paysans et renouvelaient les horreurs de la Jacquerie; avec l'Angleterre, où Henri VIII commençait à s'inquiéter de la prépondérance autrichienne, et où Wolsey, deux fois joué, n'attendait plus la papauté de l'empereur, ce prince ne pouvait songer à envahir la France. L'adroite régente profita de ces favorables circonstances pour

nouer de secrètes intelligences avec le pape Clément VII et avec la république de Venise, faibles mais vigilantes sentinelles de l'indépendance italienne. Le vainqueur de Pavie, Pescaire, l'âme un moment saisie d'une haute ambition, s'offrit alors à cette cause qu'il devait bientôt trahir. Des pourparlers étaient entamés en même temps avec Henri VIII, qui, moyennant deux millions d'écus d'or, se réconcilia avec la France et se porta garant de l'intégrité de son territoire contre les envahissements de l'empereur (19 août 1525). Louise de Savoie obtint enfin de Charles-Quint lui-même une trêve pour traiter de la délivrance de François Ier.

Il en coûte d'avouer que François ne sut pas supporter avec une dignité constante les rigueurs de sa captivité. Il y eut chez lui des alternatives de grandeur et de petitesse qui témoignent de ce qu'il y avait d'inégal et d'incomplet dans son caractère. Renfermé au château de Pizzighettone, il était aux mains de Bourbon et de Pescaire un gage trop précieux pour qu'ils se hâtassent de s'en dessaisir, et pendant les quatre mois qu'il resta en leur pouvoir, Charles-Quint affecta, dans l'enivrement même de son triomphe, les dehors d'une hypocrite modération. Mais sa conduite changea du moment où le captif, à l'instigation de Lannoy, eut commis la faute de demander à être transporté en Espagne pour y conférer en personne avec l'empereur. Plus de ménagements alors, plus d'équivoques décevantes dans le langage; Charles, qui voit la France armée contre lui de toutes pièces et déterminée à ne lui rien céder, ne songe qu'à arracher au roi, à force de mauvais traitements, ce qu'il

ne peut obtenir d'elle : politique aussi étroite que basse et odieuse! François est transféré de Valence (août) à Madrid, dans une tour obscure où l'espace et l'air lui sont mesurés, et où sa santé est bientôt en péril. Il ne faut rien moins que la crainte de voir la mort du prisonnier lui enlever les fruits de sa victoire pour que l'empereur permette à la sœur du roi, la tendre et dévouée Marguerite, de venir lui apporter quelques consolations (octobre). Elle repart sans avoir rien pu obtenir d'un vainqueur qui ne connaît que les calculs d'un opiniâtre et froid égoïsme. Un moment, ces calculs semblèrent mis à néant par une généreuse résolution du captif : François avait dressé et signé l'acte de son abdication, et allait l'envoyer en France; ce n'eût plus été qu'une personne privée qui fût restée aux mains de Charles-Quint, si l'élan qui avait inspiré cette noble pensée à une âme royale se fût soutenu. Il ne se soutint pas; François Ier prit un autre parti, celui de répondre à la violence par la déloyauté. Il essaya de se persuader qu'un traité imposé par la force n'était point obligatoire pour sa conscience, et signa celui de Madrid après s'être ménagé, par une protestation secrète qu'il avait rédigée la veille, un faux-fuyant pour en éluder l'exécution (14 janvier 1526). Les clauses principales de ce traité étaient la renonciation du roi de France à tous ses droits de suzeraineté sur la Flandre, l'Artois et la Franche-Comté, la cession à l'empereur du duché de Bourgogne, et l'engagement de restituer tous leurs biens au connétable de Bourbon et à ses complices. François devait, en outre, épouser la sœur de Charles-

Quint, Éléonore d'Autriche, veuve du roi de Portugal. Au moment où il traversait la Bidassoa pour rentrer dans son royaume, ses deux fils furent remis, comme garants de sa foi, entre les mains des Espagnols (18 mars 1526).



CHAPITRE IV.

SUITE DU RÈGNE DE FRANÇOIS Ier, DEPUIS LE TRAITÉ DE MADRID JUSQU'A LA MORT DE CE PRINCE (1526-1547).

« Me voici roi derechef! » s'était écrié François Ier en s'élançant de sa barque sur la terre de France; et l'on peut dire, en effet, qu'il avait à commencer un nouveau règne. Il n'était plus le brillant vainqueur de Marignan, qui avait ébloui l'Europe des premiers rayons de sa gloire et lui avait un moment fait redouter un maître; vaincu, sa défaite et sa captivité lui avaient donné un prestige tout différent et l'avaient comme investi d'une puissance d'opinion qu'il n'avait pas eue aux jours de ses triomphes. Non-seulement la sympathie des peuples avait été, partout et même en Espagne, excitée en sa faveur par la dureté de son vainqueur et le lâche abus qu'il avait fait de sa victoire; mais, sous l'impression générale de méfiance et de crainte que causaient l'écrasante prépondérance de la maison d'Autriche et l'ambition démesurée de son chef, tous les regards se tournaient vers le roi de France comme vers le protecteur naturel de l'indépendance européenne. L'Italie, quoique indignement trahie par Pescaire, qui avait préféré à l'espérance

douteuse d'une couronne les profits assurés de la délation, n'en frémissait pas moins sous le joug espagnol et appelait de ses vœux François Ier comme son libérateur. Henri VIII et son ministre, revenus à une politique plus désintéressée et plus sage, comprenaient la nécessité de sacrifier à l'intérêt européen les rancunes nationales de l'Angleterre et de se porter momentanément vers l'alliance française. Les Pays-Bas, pressurés impitoyablement par les exigences du fisc impérial, et déjà envahis par la réforme, invoquaient, avec le souvenir de leurs anciennes libertés, celui de la suzeraineté capétienne. En Allemagne même, malgré la confusion qui y régnait, princes et peuples entrevoyaient le jour prochain où ils auraient besoin de s'abriter derrière la France contre l'ambition autrichienne. Il y avait là un grand rôle à jouer pour François Ier, et l'attitude qu'il allait prendre était l'objet d'une attente vive et universelle. Le sentiment était le même dans l'intérieur du royaume. La captivité du monarque avait changé la disposition des esprits à son égard, et l'on en concluait qu'elle devait l'avoir changé lui-même. On se persuadait que la grande leçon du malheur aurait mûri ses pensées et attiédi le feu de ses passions; on s'attendait à le revoir moins livré aux plaisirs et plus appliqué au gouvernement, moins entêté de son pouvoir et plus docile aux conseils de l'expérience, plus occupé de son peuple et moins de sa cour. Il avait à donner à sa fidèle noblesse d'autres satisfactions que celles de lui rendre le droit abusif « de juger à mort les vagabonds, aventuriers et pillards; » il avait à regagner le Parle-

ment, qui, dans sa mauvaise humeur, lui avait refusé toutes les têtes, sauf une, des complices du connétable, mais qui n'aspirait qu'à revenir à la royauté mieux conseillée; surtout il avait à ménager la bourse de ses peuples et à ne plus exiger d'eux de sacrifices que pour le bien réel du royaume. Ni au dedans, ni au dehors, ce qu'on attendait de François Ier ne se réalisa : la seconde moitié de son règne ne fit que continuer la première. Avec sa vive et prompte intelligence, il comprit bien vite ce que l'Europe attendait de lui, et ce qu'il avait à faire pour la grandeur, pour la sûreté même de la France. Il accepta l'antagonisme avec Charles-Quint comme une des charges de sa couronne; mais il ne sut mettre dans sa politique défensive ni l'esprit de suite, ni la fermeté que mit son rival dans sa politique envahissante. Nous allons le voir ne sachant ni pousser avec activité sa fortune, ni la gouverner avec prudence, se portant en avant avec témérité et puis reculant avec trop peu de souci de son honneur, compromettant ses alliés et puis les abandonnant, changeant trop souvent ses résolutions au gré des incertitudes de sa santé, des inégalités de son humeur et des défaillances de son caractère. Même spectacle à l'intérieur : le roi, moins jeune, n'en sait pas mieux modérer ses passions, contenir son pouvoir, ménager son revenu, respecter l'opinion de ses peuples; ce qu'il y a d'élevé, de délicat, d'héroïque, si l'on veut, dans sa nature, ne fait que se dégrader et se flétrir sous l'influence d'un libertinage effréné, et l'âme et le corps auront perdu chez lui leur ressort avant cinquante ans.

François ne fut pas long à imaginer les moyens de se délier des engagements qu'il avait pris à Madrid. Ce fut à Bayonne même qu'il déclara aux envoyés de l'empereur ne pouvoir ratifier le traité sans avoir consulté les états du royaume et ceux du duché de Bourgogne. Les États généraux ne furent pas convoqués; ce fut une assemblée de notables, composée des princes du sang, des évêques et des seigneurs de la cour, qui se réunit à Cognac et qui signifia au sire de Lannoy que le serment du sacre, serment bien plus auguste et bien plus solennel que celui de Madrid, obligeait le roi à n'aliéner aucune des provinces de la monarchie. Vinrent ensuite les députés des états de Bourgogne, qui protestèrent de leur ferme résolution de n'être jamais séparés de la France, dussent-ils résister par les armes (mai 1526). Ainsi fortifié par l'assentiment national, François offrit à l'empereur deux millions d'écus d'or pour le rachat de la Bourgogne, s'engageant du reste à exécuter fidèlement les autres articles de Madrid. Mais ses offres furent rejetées avec un dédaigneux emportement; le manque de foi de François Ier irritait moins encore Charles-Quint que le rôle de dupe, et, si nous osions parler comme Machiavel, le rôle d'*imbécile* que lui, le politique par excellence, avait joué dans cette négociation; il ne fut plus question que de combattre. Le roi s'y était préparé en ratifiant les conventions faites par sa mère avec Henri VIII; il fit un pas plus décisif encore en adhérant publiquement à la *Sainte Ligue*, formée par le pape Clément VII, le sénat de Venise, la république de Florence et le duc de Milan, François

Sforza, pour l'affranchissement de leur patrie commune (8 juillet). Le roi d'Angleterre accéda deux mois après à ce traité. Il ne s'agissait plus, cette fois, de conquérir l'Italie, mais de protéger son indépendance : c'était entrer dans la véritable politique de la France. Mais il fallait le faire avec une prompte et ferme résolution; c'est ce que ne fit pas François Ier.

Il ne songeait qu'à se consoler au sein des plaisirs des longs ennuis de sa captivité. Au règne scandaleux de la comtesse de Châteaubriand avait succédé à la cour celui d'Anne de Pisseleu, plus tard duchesse d'Étampes, chez qui les grâces de l'esprit s'unissaient à la beauté. Auprès d'elle, à la chasse et, il faut le dire aussi, dans la satisfaction plus noble de son goût pour les arts, François oubliait les affaires et recommençait à en abandonner toute la conduite à sa mère et à Duprat. La question qui eût dû se trancher énergiquement par les armes, Louise de Savoie n'avait d'autre pensée que de la dénouer par l'intrigue, et elle poursuivait des négociations secrètes avec l'empereur, alors qu'il eût fallu jeter en Italie toutes les forces du royaume. La direction des opérations militaires de la ligue avait été remise au pape et au duc d'Urbin, l'un uniquement occupé de remplir ses coffres de l'argent envoyé de France, l'autre général incapable et lâche qui ne savait que reculer devant l'ennemi. Quelques milliers d'Espagnols mal payés, sous le féroce Antonio de Leyva, suffisaient à tenir en échec toutes les troupes de la sainte ligue. Ce fut alors que le connétable de Bourbon, à qui le Milanais avait été octroyé en fief par l'empereur,

conçut la pensée audacieuse de se former une armée d'aventuriers, dévouée uniquement à sa personne et engagée par serment à le suivre partout, « fût-ce à tous les diables. » Avec ce belliqueux ramas d'Espagnols, d'Italiens, et surtout d'Allemands luthériens, avides du pillage des églises et des monastères, il ne prétendait à rien moins qu'à avoir à sa merci toute l'Italie et à se rendre indépendant du nouveau maître qu'il s'était donné. Au printemps de l'année 1527, cette armée de brigands sans foi ni loi, disciplinée sur le champ de bataille et partout ailleurs livrée sans contrainte au déchaînement de toutes ses fureurs, s'ébranla vers la Toscane, et de là vers Rome, but montré du doigt par leur chef à ces dignes successeurs des Goths et des Vandales. Arrivés sous les murs de la capitale du monde chrétien (5 mai 1527), Bourbon leur donna le signal de l'assaut en y plantant la première échelle. Un coup d'arquebuse le renversa aussitôt mort dans le fossé : triste et honteuse fin d'une destinée qui eût pu être si grande ! Les soldats n'en furent que plus acharnés et plus furieux à s'emparer de la proie qu'il leur avait livrée ; Rome fut prise et abandonnée à toutes les horreurs du meurtre et du pillage, les églises subirent toutes les profanations d'une soldatesque impie, et pour comble d'indignité, le chef de la chrétienté, prisonnier au château Saint-Ange, devint le jouet de ces farouches vainqueurs.

Le sac de Rome et la captivité du pape produisirent une profonde impression d'horreur dans la catholicité. L'empereur était manifestement étranger à

ce sinistre événement ; mais il était en guerre avec Clément VII, le connétable de Bourbon était un de ses généraux, et le crime lui profitait ; c'était assez pour que mille voix ennemies le lui imputassent. Vainement affecta-t-il les dehors d'une vive douleur, ordonna-t-il des prières publiques pour le pontife prisonnier, et suspendit-il les réjouissances commandées pour la naissance de son fils : il obtint moins de créance que François I[er] et Henri VIII, qui le dénoncèrent à l'indignation de l'Europe comme auteur de ce sacrilége attentat, et proclamèrent leur résolution de prendre les armes pour délivrer le chef de l'Église. Lorsque le roi de France, à la face de la chrétienté émue, venait de pousser un pareil cri de guerre, il était impossible qu'il continuât à se laisser absorber dans ses galanteries et dans le soin de construire et d'embellir ses palais. Il s'éveilla de son trop long sommeil, rompit toutes les négociations entamées par sa mère avec l'empereur, et, déterminé à en appeler à la nation, sans toutefois mettre son pouvoir en tutelle par la convocation des États généraux, il alla tenir un solennel lit de justice au Parlement (16 décembre). Les princes du sang, les pairs du royaume, les grands officiers de la couronne, des cardinaux et des prélats, des députations de tous les parlements, le prévôt des marchands de Paris, plusieurs des échevins, et quelques autres personnes de moindre état, réunis en assemblée des notables et entourant le trône du monarque, entendirent un long discours dans lequel il soumettait à leur jugement la validité du traité de Madrid, et, soit pour soutenir la guerre, soit pour

payer la rançon de ses deux fils et le rachat de la Bourgogne, réclamait de ses sujets « secours, confort et aide. » L'assemblée, tout d'une voix, répondit le 30 décembre que le serment prêté par le roi à Madrid avait été forcé et par conséquent était nul, et elle accorda tous les subsides qui lui étaient demandés. Peu de jours après, deux hérauts envoyés par les rois de France et d'Angleterre se rendirent à Burgos, pour y défier, au nom de leurs souverains, l'empereur au milieu de sa cour (22 janvier 1528). Charles-Quint répondit avec quelque mesure à l'envoyé de Henri VIII, mais chargea celui de François Ier du plus injurieux message pour son maître. Il y eut alors entre les deux premiers princes de la chrétienté un échange de récriminations outrageantes et de provocations sans effet, qui ne fit honneur ni à l'un ni à l'autre.

Ce qui était plus sérieux que ce fracas de paroles et cette annonce d'un duel qui n'eut pas lieu, ç'avait été l'envoi en Italie de Lautrec avec une armée. Comme il arrivait toujours, les Français y débutèrent par des succès. On prit et l'on remit à Sforza Alexandrie d'abord, puis Pavie (octobre 1527), où le récent affront infligé à la France fut lavé dans des flots de sang. La chance était belle pour Lautrec de pousser ses avantages, et l'effroyable tyrannie du commandant espagnol, Antonio de Leyva, lui garantissait pour entrer à Milan l'assistance d'un mouvement populaire. Sforza et les Vénitiens le pressaient de ne point laisser échapper une aussi sûre occasion : il leur répondit que son armée était levée pour accomplir la délivrance du pape, et s'achemina vers l'Italie méridionale. Il ap-

prit en route que Clément VII, déjà en pourparlers secrets avec des agents de l'empereur, s'était évadé et réfugié à Orvieto; changeant alors sa marche, il entra dans le royaume de Naples (février 1528), où il fit de rapides conquêtes. Les fameuses bandes du connétable, passées sous le commandement de son lieutenant, le prince d'Orange, trop faibles en nombre pour tenir la campagne contre l'armée française, se rejetèrent dans les murs de la capitale pour la défendre. Lautrec bloqua le port en même temps que la ville, et il l'eût prise, si François I[er] ne lui en eût ôté les moyens en poussant dans les rangs ennemis l'illustre amiral André Doria, qui lui avait donné jusqu'alors l'empire de la mer. Doria, patriote avant tout, renonça à servir le monarque qui prétendait opprimer Gênes, et apporta avec lui la victoire aux flottes de l'empereur. Naples, ravitaillée par mer, continua sa résistance, et vit bientôt Lautrec, avec tous les siens, succomber sous ses murs à une maladie contagieuse (15 août 1528). Le marquis de Saluces, qui lui succéda dans le commandement, n'avait plus que des débris, avec lesquels il alla s'enfermer dans la ville d'Aversa, pour y capituler et y mourir. Le comte de Saint-Pol, envoyé en Lombardie avec quelques troupes, qui se joignirent à celles de Sforza et des Vénitiens, tint tête plus longtemps à Antonio de Leyva, mais il finit par être battu et fait prisonnier au combat de Landriano (15 juin 1529). L'armée de Lautrec et de Saint-Pol était la quatrième que François I[er] eût envoyée s'engloutir dans les plaines de l'Italie.

La France cependant n'était point entamée, et ne

courait risque de l'être à aucune de ses frontières. Si elle était épuisée d'argent, l'empereur l'était bien davantage, et il avait en outre sur les bras les mille embarras de sa vaste domination. Les princes luthériens d'Allemagne venaient de s'unir dans une protestation solennelle contre l'édit de la diète de Spire, qui prétendait arrêter les progrès de la réforme (19 août 1529), et sous le nouveau nom de *protestants*, ils s'apprêtaient à soutenir leur double désobéissance aux lois de l'Église et à celles de l'Empire. En même temps, Soliman le Magnifique, vainqueur à Mohacz de Louis Jagellon (1526), le dernier roi de la Hongrie indépendante, avait envahi cette contrée presque entière, et s'apprêtait à déployer ses tentes sous les murs de Vienne (1528). Si François Ier eût eu plus de fermeté dans le caractère et plus de persévérance dans ses desseins, il eût pu continuer la guerre avec un meilleur succès, surtout il lui eût été facile d'obtenir pour lui et pour ses alliés une paix plus honorable. Mais il était fatigué de ses revers, et sa mobile imagination ne rêvait plus que le repos pour lui et pour la France, bien différent de son patient et tenace adversaire, dont l'ambition ne connaissait point le découragement, et qui ne consentait à la paix que comme à un moyen plus sûr de s'agrandir. Un autre motif pressait le roi de négocier : ses deux fils, depuis trois ans qu'ils étaient en otage aux mains de l'empereur, subissaient toutes les rigueurs d'une captivité aussi dure que celle qu'il avait subie lui-même. Leur santé s'altérait sous la funeste influence de l'isolement. Barbare calcul d'une politique sans entrailles, pour ame-

ner à merci le père de ces malheureux enfants! François se détermina donc à traiter, et des conférences s'ouvrirent à Cambrai. Tout s'y consomma, dans le plus profond mystère, entre Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche, négociatrices de la paix dite *des Dames*, qui fut si pleine d'ignominie pour la France (5 août 1529). Charles-Quint, il est vrai, en vertu du traité de Cambrai, renonça à la cession du duché de Bourgogne, que les articles de Madrid lui avaient assurée; mais ce fut le seul de ses sacrifices, encore réserva-t-il ses droits sur cette province. Du reste, il fallut que François Ier lui payât, pour ravoir ses enfants, la somme énorme de deux millions d'écus d'or; il fallut qu'il abdiquât tous ses droits de souveraineté sur les comtés de Flandre et d'Artois, sur Milan, sur Gênes et sur Naples; il fallut qu'il s'obligeât à annuler l'arrêt rendu contre le connétable de Bourbon, et à restituer tous les biens de ce prince à ses héritiers; il fallut, et ce fut là pour lui le comble de la honte, qu'il s'engageât à sacrifier tous ses alliés à l'ambition et à la vengeance impériales. Venise et Florence, plusieurs fois sollicitées d'abandonner l'alliance du roi pour celle de l'empereur, s'étaient fait un point d'honneur de rester fidèles à la France. Le duc de Ferrare, dont le fils avait épousé Madame Renée, seconde fille de Louis XII, avait couru tous les hasards, par le même principe de fidélité; Sforza même s'était obstiné à garder jusqu'au bout sa foi. Il y avait enfin à Gênes et dans le royaume de Naples de nombreuses et puissantes familles qui avaient embrassé les intérêts de la France, et y avaient joué toute leur fortune. Une politique généreuse était

ici pour François Ier le plus impérieux des devoirs; il ne connut qu'une politique intéressée. Il abandonna tous ses alliés, pour s'obtenir à lui-même des conditions plus favorables, et livra l'Italie entière aux mains de l'empereur. Même oubli des droits de sa sœur, Marguerite, mariée en secondes noces à Henri d'Albret, roi de Navarre: nulle compensation ne fut stipulée pour cette princesse, ni pour son époux. Même oubli du duc de Gueldre et des Lamarck, ces auxiliaires dévoués de la France, qui plus d'une fois avaient jeté si hardiment le gant à la puissance impériale: ces deux petits princes restèrent dépouillés ou menacés de l'être. L'avenir prouva combien, dans ce calcul d'égoïsme, il y avait d'aveuglement et d'imprévoyance. Pour plus d'un siècle, la France passait en Europe au second rang, et la suprématie y appartenait à la maison d'Autriche. Le roi, veuf de Madame Claude depuis 1523, épousa la sœur de l'empereur, Éléonore, ainsi que l'avait réglé le traité de Madrid.

Quelques semaines avant la paix des Dames, avait été signée celle de Barcelone, entre l'empereur et Clément VII. Charles-Quint quitta alors l'Espagne et alla débarquer à Gênes (12 août 1529), pour faire connaître aux princes et aux peuples de l'Italie ses volontés souveraines. L'état de ses affaires était trop critique en Allemagne pour qu'il usât avec sa dureté accoutumée des droits de la victoire : il accorda à Sforza, aux Vénitiens et au duc de Ferrare des conditions assez modérées ; il ne fut inflexible qu'envers Florence, à qui, d'accord avec le pape, il voulait à tout prix imposer pour maître un Médicis. Florence,

à cette heure suprême de sa liberté, sut lui faire au moins de dignes funérailles. Pendant dix mois (14 octobre 1529 à 12 août 1530), elle se défendit héroïquement contre les bandes du prince d'Orange, auxquelles s'étaient jointes les troupes pontificales ; le grand Michel-Ange s'était fait ingénieur au service de sa patrie en péril, et ses habiles dispositions aidèrent à la durée d'une lutte sans espoir. François Ier avait promis secrètement aux patriotes florentins des secours qu'il ne voulut ou ne put pas leur donner. Le témoignage posthume d'une froide estime semble être tout ce que ces braves gens obtinrent de la France, leur ancienne et puissante alliée : « Ils firent si bien leur devoir, qu'ils en sont à recommander, » dit Martin du Bellay dans ses mémoires.

La paix de Cambrai ne pouvait être qu'une trêve dans la grande querelle de François Ier et de Charles-Quint; mais cette trêve laissa à la France six ans pour respirer. Nous voyons durant ce temps François se livrer à quelques essais de bon gouvernement. Il avait beaucoup à réparer. Son retour de Madrid avait rendu à Louise de Savoie et à Duprat la plénitude du pouvoir royal, qui leur avait échappé pendant la captivité, et l'un et l'autre en avaient usé au gré de leurs mauvaises passions. Duprat, en 1527, avait fait tenir au roi un lit de justice, uniquement destiné à mettre sous les pieds du chancelier le Parlement, « comme gens privés, non ayant juridiction sur lui; » et en cette même année, la mère du roi avait profité d'une enquête ordonnée sur les comptes des gens de finance, pour accomplir sa vengeance

depuis cinq ans suspendue sur la tête de l'intègre Semblançay. L'infortuné vieillard fut pendu au gibet de Montfaucon. Louise de Savoie survécut peu à la paix de Cambrai, son triste ouvrage; elle mourut en 1531, laissant à son fils la somme énorme de quinze cent mille écus d'or. Duprat, créé cardinal et puis légat en France (1530), commença à transporter dans une autre sphère sa malfaisante activité; il ambitionna la papauté, et lors de sa mort, en 1535, le roi hérita de lui quatre cent mille écus, entassés dans ses coffres, selon son propre aveu, pour acheter le conclave. Ces deux morts firent assez connaître en quelles mains passaient les trésors dilapidés de la France. Le roi cependant, affranchi de la fatale influence de sa mère, se mit à entrer de plus près dans le maniement des affaires de l'État, et il en résulta quelque bien pour le royaume. On le voit, en 1531, pour réprimer les désordres impunis dont plusieurs provinces étaient le théâtre, y envoyer des membres du Parlement, chargés d'y tenir les *grands jours*. En 1532, il rend une sage ordonnance qui supprime une foule de taxes arbitrairement établies par les seigneurs dans leurs domaines. En 1533, par une autre ordonnance, non moins bien entendue, il remédie à la confusion des monnaies admises à circuler dans le royaume. Comme Louis XI, il s'efforça un moment d'introduire dans toute la France l'unité des poids et mesures; mais la persévérance lui manqua pour mener à terme cette réforme salutaire. En même temps, le commerce et l'industrie sont encouragés par de bons règlements; c'est l'époque où la fabrica-

tion des soieries prend à Lyon son premier essor; une banque fondée dans cette grande ville ne tarde pas à y aider le mouvement commercial. C'est aussi l'époque où de hardis armateurs de Dieppe et de Saint-Malo affrontent sur les mers les plus lointaines la jalousie des Espagnols et des Portugais, et s'élancent, comme eux, dans la voie des découvertes. En 1533, le célèbre Dieppois Jean Ango, avec dix-sept bâtiments qu'il avait armés, va bloquer à Lisbonne l'embouchure du Tage et ravager la côte du Portugal, pour venger un de ses navires pris aux Indes, et c'est avec lui qu'est obligé de traiter l'ambassadeur envoyé à François Ier par le roi Jean II. L'année suivante (1534), Jacques Cartier, de Saint-Malo, reçoit commission du roi pour aller reconnaître l'île de Terre-Neuve, et dans ses aventureuses explorations, il découvre l'entrée du fleuve Saint-Laurent, le remonte jusqu'à l'emplacement où fut fondé Québec, et ouvre ainsi la route de ces vastes contrées de l'Amérique septentrionale auxquelles fut donné le nom de Nouvelle-France. Il serait injuste de méconnaître l'influence de l'esprit actif et curieux de François Ier dans toutes ces choses nouvelles qui s'accomplirent alors au dedans comme au dehors du royaume.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que ces six années de repos furent employées par le roi à continuer sa protection éclairée et ses encouragements aux lettres et aux arts. Les malheurs de l'Italie, courbée sous la dure tyrannie de l'Espagne, envoyèrent à la France une foule de nobles émigrés, beaucoup de savants et d'artistes, qui y furent accueillis avec fa-

veur. La cour de François Ier devint l'asile du poëte florentin Luigi Alamanni, et Benoît Tagliacarne de Sarzane reçut, avec l'évêché de Grasse, la charge de précepteur du fils du roi. Comme il avait fait venir de Milan Léonard de Vinci aux premiers jours de son règne, François appela alors des maîtres italiens pour construire et décorer sa nouvelle résidence de Fontainebleau. Chambord avait été la merveille de l'art national, le chef-d'œuvre de l'architecture française inspirée par le génie de la Renaissance; Fontainebleau fut livré tout entier à une colonie d'artistes venus d'Italie, et ce fut là que se rencontrèrent le peintre florentin Rosso et le Bolonais Primaticcio, l'architecte Vignole et ce Benvenuto Cellini, à la fois orfévre et sculpteur, dont la main habile a ciselé tant d'ouvrages de la perfection la plus exquise, dont l'imagination déréglée a écrit de si scandaleux et si curieux mémoires. A cette même époque, commençait à Paris, sous les auspices et par l'expresse volonté du roi, l'enseignement public du grec et de l'hébreu; celui de la jurisprudence recevait à Bourges une nouvelle impulsion du docte Milanais Alciati; des chaires de médecine, de philosophie et de mathématiques, firent partie quelques années plus tard (1539) de la grande fondation du Collége royal, et celle de l'Imprimerie royale, qui ne tarda pas à s'y joindre (1540), fut un autre monument de l'amour vraiment paternel de François Ier pour les lettres et les sciences. Il est impossible que nous ne mentionnions pas ici, quoique l'influence du roi y ait été entièrement étrangère, l'entrée dans le monde littéraire d'un des plus

singuliers génies de ce temps. Ce fut en 1533 que parut le premier livre de la fameuse histoire de *Gargantua* et *Pantagruel* par François Rabelais. Il n'entre pas plus dans nos intentions que dans notre sujet de rechercher le sens véritable de ce livre, mélange si extraordinaire de bon sens et de folie, de saine philosophie et d'impiétés, ainsi que d'obscénités les plus révoltantes. Tout ce qu'il nous appartient d'en dire, c'est que Rabelais, dans son style, a doté la langue française d'une heureuse liberté de mouvement et d'une riche abondance de tours et d'expressions qui font de lui le précurseur de nos grands écrivains; c'est qu'il a été en même temps le précurseur de la plus triste de nos écoles philosophiques, s'il est vrai qu'à l'heure de sa mort, sur le seuil de l'éternité, sa dernière parole ait été « qu'il allait chercher un grand peut-être. »

Mais cette même période, durant laquelle l'intelligence humaine prit en France un si remarquable développement, y fut signalée aussi par la fatale introduction de l'hérésie. François Ier, malgré la curiosité si active, si inquiète même de son esprit, malgré son penchant à discourir de toute chose dans le libre abandon de ses conversations, était sans goût pour les questions théologiques, et les innovations de la prétendue réforme ne l'avaient jamais séduit. S'il lui était arrivé d'étendre sa protection sur des lettrés et des savants qui avaient adhéré aux doctrines nouvelles, c'est qu'il croyait de son devoir de défendre en eux le talent persécuté. A ce titre seulement, Lefèvre d'Étaples, Louis de Berquin et d'autres avaient

été pour un temps mis à couvert par lui des rigueurs de la justice ecclésiastique. Il en était autrement de sa sœur, l'ingénieuse et docte Marguerite; plus curieuse que lui des choses de la religion, elle ne dissimulait guère son inclination vers les erreurs de la réforme, et s'était placée sous la direction de Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, prélat qui avait inconsidérément ouvert son diocèse à la prédication luthérienne. Aussi longtemps qu'elle le put, Marguerite favorisa le prétendu enseignement « du pur évangile » à la cour de son frère, et, obligée plus tard de se retirer dans son petit royaume, elle fit de sa ville de Pau le rendez-vous des beaux esprits qui avaient rejeté les anciennes croyances. Mais ni le laisser-aller insouciant du roi, ni les complaisances de sa sœur pour l'hérésie, ne pouvaient enchaîner le zèle du Parlement et de l'Université à défendre l'Église contre ses téméraires agresseurs,et bientôt des actes d'un fanatisme destructeur, en même temps qu'ils soulevèrent les colères du peuple de Paris, armèrent contre eux la justice royale elle-même. Cette justice, trop conforme à l'esprit du temps, fut impitoyable; les bûchers s'allumèrent, et on lit avec tristesse dans le *Journal d'un Bourgeois de Paris* l'énumération déplorable des victimes qui, de 1529 à 1534, expièrent par le feu les erreurs auxquelles elles s'étaient laissé séduire. L'hérésie n'en fut ni moins hardie, ni moins prompte à se propager; elle continua même à se flatter d'être avouée et protégée par le roi. Le réformateur de la Suisse, Ulrich Zwingle, lui avait adressé son traité *de la vraie et de la fausse Religion*; le fondateur du pro-

testantisme français, Jean Calvin, lui dédia à son tour en 1535 son fameux livre de l'*Institution de la religion chrétienne*. Calvin, qui partage avec Luther le triste honneur d'avoir brisé le lien de l'unité catholique, n'a rien de commun avec le grand révolutionnaire de l'Allemagne. Génie ferme, mais étroit et dur, il ressemble bien plutôt à ces logiciens de 1793, que nous avons vus pousser jusqu'à l'absurde et l'atroce la rigueur de leurs raisonnements. Le dogme luthérien de la prédestination laisse encore à la liberté humaine un peu d'air pour respirer; Calvin l'étouffe tout entière dans les étreintes de sa logique impitoyable. Qui a reçu en naissant la grâce, ne la peut perdre; qui ne l'a point reçue, ne la peut acquérir. L'enfant est sauvé ou damné « dans le ventre de sa mère. » Ce sont ses propres paroles. La grâce n'existant ainsi, selon lui, qu'à l'état infus, il s'ensuit que les sacrements ne la peuvent conférer, et les deux seuls dont il conserve le nom, le baptême et la cène, ne sont plus que des signes auxquels n'est attachée nulle vertu réelle. Il va sans dire que rien de ce qu'a renversé Luther n'est respecté davantage par Calvin, et qu'au contraire le dogme catholique sort de ses mains plus profondément mutilé et défiguré que de celles de l'hérésiarque de Wittemberg. Ce qui le distingue surtout de celui-ci, c'est la constitution qu'il donne à ses églises, n'entendant pas qu'elles soient laissées comme celles d'Allemagne sous la main des princes, légataires universels de la puissance pontificale. Le gouvernement des anciens, le presbytérianisme, gouvernement issu de l'élection populaire, est dans le

calvinisme la forme essentielle sous laquelle la société spirituelle doit être administrée. Le consistoire, composé des pasteurs et des anciens, est investi d'une autorité souveraine qui s'étend jusque sur les princes, et peut aller jusqu'à l'excommunication. Ici, c'est l'Église qui, en dépit de son origine toute temporelle, tout humaine, a hérité du pouvoir du pape. Quelque contradiction qu'il y eût entre la rigueur de cet assujettissement disciplinaire et le principe d'affranchissement proclamé par la réforme, le nouvel hérésiarque n'en vit pas moins ses doctrines dès l'abord fructifier en France, et ses admirateurs ont très-justement signalé, comme le triomphe de son génie, d'avoir su donner au protestantisme français cette ferme organisation, cette étroite discipline qui empêchèrent les sectes d'y naître et de s'y multiplier, ainsi qu'elles l'avaient déjà fait en Allemagne, et devaient le faire bientôt en Angleterre. Comme on l'a remarqué avec une égale justesse, le style de Calvin, style éminemment français, dans une langue encore imparfaite, contribua beaucoup à populariser ses erreurs. Ce fut aux portes de la France, à Genève, que l'actif novateur alla s'établir; ce fut là qu'il dressa orgueilleusement sa chaire en opposition à celle de Saint-Pierre, au Vatican. Dans notre histoire, comme dans celle de presque toute l'Europe, la réforme avec ses influences religieuses et politiques, avec ses triomphes et ses défaites, va devenir le grand fait, le fait dominant auquel se rattachent et se subordonnent tous les autres jusqu'à la fin du seizième siècle.

Elle avait déjà remporté un avantage signalé en

Allemagne. Vainqueur de la France et maître de l'Italie, la tête ceinte de la couronne lombarde et de la couronne impériale, reçues à Bologne, Charles-Quint s'était rendu, dans tout l'appareil de sa puissance, à Augsbourg, où il avait convoqué la diète de l'Empire (juin 1530). Ce fut là que les princes protestants furent admis à lui présenter leur confession de foi, rédigée par Mélanchton. La diète prononça la condamnation de cet acte, ordonna le maintien de l'ancien culte (novembre 1530); et peu après, les électeurs de l'Empire, réunis à Cologne, décernèrent à l'archiduc Ferdinand, frère de Charles-Quint, le titre de roi des Romains (janvier 1531). Cette double victoire ne tarda pas à être payée chèrement par l'empereur : les princes luthériens, en dépit de Luther lui-même, se rassemblèrent à Smalkalde, y signèrent entre eux un traité d'alliance défensive, et invoquèrent en faveur de la liberté germanique l'assistance des rois de France et d'Angleterre. Entre la ligue de Smalkalde, prête à courir aux armes, et Soliman, dont les préparatifs de guerre plus que jamais formidables épouvantaient l'Allemagne, Charles-Quint se sentait en péril, et force lui fut de transiger avec celui de ses deux ennemis qu'il redoutait le moins. Au mois de juillet 1532, il signa avec les princes protestants, à Nuremberg, un traité, confirmé quelques jours après par la diète de Ratisbonne, en vertu duquel la réforme devait rester libre de son action et maîtresse du terrain qu'elle avait conquis en Allemagne, jusqu'à ce que les points de doctrine en litige entre Rome et Wittemberg eussent

été décidés par un concile. Charles-Quint obtint à ce prix les secours de tout le corps germanique contre Soliman; mais la trêve qu'il avait accordée au luthéranisme consacrait irrévocablement son existence au sein de l'Empire.

A ce funeste triomphe s'en joignit bientôt un autre qui eut plus d'éclat encore. Il y avait six ans que Henri VIII, fatigué de son union avec la vertueuse Catherine d'Aragon, tante de l'empereur, pressait Clément VII de ses impérieuses sollicitations pour obtenir l'annulation canonique de son mariage. Le pape, placé entre le monarque anglais, dont il connaissait et redoutait les passions fougueuses, et Charles-Quint, qu'il craignait d'offenser en autorisant la répudiation de sa tante, épuisa toutes les adresses, tous les moyens dilatoires de la diplomatie romaine pour éviter de rendre la décision qui lui était demandée. L'impatience prit à Henri VIII, qui déjà n'écoutait plus que la violence de son humeur despotique, et, rassuré par l'alliance française contre le mécontentement de l'empereur, il trancha subitement le nœud de cette triste négociation en épousant Anna Boleyn (mai 1533). Il était impossible que Clément VII, quelque inquiet qu'il fût de ce qui allait suivre, ne prononçât pas l'illégitimité de ce mariage. Henri répondit à la déclaration pontificale, aussi adoucie dans les termes qu'elle pouvait l'être, par un acte qui éclata en Europe comme le tonnerre; il se fit reconnaître, par la *convocation* du clergé d'abord, puis par les lords et les Communes assemblés en parlement, comme chef suprême de l'Église d'Angleterre.

Ce n'était encore là que le schisme; tout en rompant avec Rome, l'usurpateur des droits de la tiare avait la prétention de rester catholique; il fut jaloux jusqu'à la fin de sa vie de conserver le titre de *défenseur de la foi* que, dans son duel théologique avec Luther, il avait reçu de Léon X, et durant les douze dernières années de son règne, si souillées de sang, l'échafaud ne se dressa guère moins pour les prévenus d'hérésie que pour les contempteurs de sa suprématie spirituelle. Mais ce catholicisme sans pape, auquel sa volonté tyrannique prétendait assujettir l'Église anglicane, était une chimère qui ne pouvait subsister après lui, et le premier pas fait par cette Église hors des voies de l'orthodoxie devait promptement l'égarer dans les extrêmes erreurs de la réforme. Cependant l'année même qui vit ce grand coup porté à l'unité catholique, vit aussi entrer dans le monde la Compagnie de Jésus, destinée à en être l'un des plus fermes remparts. Ce fut en 1534 que dans l'humble église de Montmartre, près de Paris, Ignace de Loyola, avec François Xavier, Lainez, Salmeron et Lefebvre, ses premiers compagnons, prononça les vœux qui devaient être ceux du célèbre institut dont il fut le fondateur. Ce que les moines de Saint-Dominique et de Saint-François avaient été au treizième siècle, en présence de l'hérésie albigeoise, la Compagnie de Jésus le fut au seizième, forte et vaillante milice, organisée et armée pour des jours de lutte, qui sut arrêter alors les envahissements déjà trop grands de la réforme, qui dans la suite ne manqua à l'Église en aucun de ses combats, et qui peut compter parmi ses

titres d'honneur le surnom guerrier qu'elle a reçu d'un monarque, capitaine aussi illustre qu'illustre incrédule, le surnom de « grenadiers du saint-siége. »

Clément VII ne survécut point à la douleur que lui avait causée le schisme de Henri VIII (septembre 1534); sa mort fut un échec pour la politique de François Ier. Ce prince, quoique ses derniers revers eussent fort attiédi son ardeur belliqueuse, ne pouvait se résigner au coup de la fortune qui l'avait mis hors de l'Italie, et il attendait avec impatience que les événements lui rendissent la chance d'y rentrer. Il ne regrettait pas seulement le Milanais, ce fleuron si magnifique dont la perte amoindrissait sa couronne; un autre sentiment plus vif et plus profond peut-être possédait son âme : il avait pour l'Italie une passion d'artiste; il en aimait la langue, le génie, la vie molle et facile, le beau ciel et les beaux monuments; il n'aspirait qu'à en retrouver la jouissance. Ce fut pour se rouvrir les portes de cette contrée, l'objet de tous ses rêves, qu'il rechercha l'alliance pontificale, et il ne crut pouvoir mieux se l'assurer qu'en mariant le second de ses fils à la nièce de Clément VII. Il dut en coûter à son orgueil de mêler le sang des Valois au sang des anciens banquiers de Florence; mais il se laissa abuser à la fanfaronnade de l'ambassadeur du pape, Philippe Strozzi, qui lui montrait dans la couronne nuptiale de la fille des Médicis les trois riches joyaux de Milan, de Gênes et de Naples, et le 24 octobre 1533 Clément VII célébra à Marseille le mariage de sa nièce Catherine avec Henri, duc d'Orléans.

Moins d'une année après, il avait cessé de vivre, et les avantages que François Ier s'était promis de cette union s'étaient évanouis en fumée. Alexandre Farnèse, qui, sous le nom de Paul III, succéda à Clément VII dans la chaire de saint Pierre, n'entendait lier le saint-siége ni aux intérêts de la France, ni à ceux de l'empereur. Réconcilier les deux monarques rivaux et tourner leurs forces réunies contre l'islamisme et contre l'hérésie, fut le constant et inutile effort des premières années de son pontificat. Il ne tint pas à lui que le concile, qui siégea plus tard à Trente, ne se rassemblât dès lors pour juger la querelle qui déchirait la chrétienté, et opérer au sein de l'Église les réformes nécessaires. Mais ni Charles-Quint ni François Ier ne mirent d'empressement à le seconder : tous deux se préparaient alors à reprendre les armes. François Sforza, duc titulaire de Milan, sous l'oppression des Espagnols, venait de mourir (24 octobre 1535), et tout aussitôt le roi de France, ressaisissant ses droits abandonnés, s'était mis à réclamer de l'empereur l'investiture du Milanais pour son second fils, le duc d'Orléans. C'était le moment même où Charles-Quint rentrait à Naples, couvert de gloire et enivré d'orgueil, après la prise de Tunis et le sanglant échec infligé au fameux pirate Chaïr-Eddin Barberousse. Moins que jamais il était disposé à rouvrir l'Italie aux Français; toutefois il ne se hâta point de signifier au roi son refus, et essaya de le leurrer par de trompeuses négociations.

Mais François Ier était prêt, et ni les ressources militaires, ni les alliances ne lui manquaient pour la

lutte qu'il allait soutenir. Ce fut pour le seizième siècle un grand et légitime objet de scandale, que le roi très-chrétien combinant ses opérations avec celles du sultan des Ottomans et de Chaïr-Eddin, et la catholicité ne dut guère moins s'émouvoir en voyant le monarque qui brûlait les hérétiques à Paris et dans ses provinces emprunter des milliers de lansquenets à l'Allemagne luthérienne. Charles-Quint ne négligea point l'avantage que lui donnait par là son adversaire, et dans un consistoire tenu par le pape à Rome, en présence des cardinaux, des ambassadeurs étrangers et d'un grand nombre de prélats et d'autres notables personnages, il fit un appel solennel à l'opinion européenne. Il lut une harangue dans laquelle, s'emportant avec une violence hautaine contre le roi de France, il déclarait lui offrir ou l'investiture du Milanais à des conditions déjà repoussées par François Ier, ou un combat singulier, ou la guerre (8 avril 1536). Rome s'émut de ce superbe langage, et Charles-Quint s'efforça lui-même de le tempérer le lendemain; mais le gant était jeté, et déjà les Français étaient au delà des Alpes.

La Lombardie ne fut point cette fois le théâtre des hostilités. Depuis plusieurs années le roi avait à se plaindre du duc de Savoie, auxiliaire clandestin de la révolte du connétable, ne cachant point ses sympathies pour l'empereur, et traitant même avec lui de l'échange de la Bresse et de la Savoie contre des provinces italiennes. Charles-Quint eût, par cet échange, enlacé toute la frontière orientale de la France, du pied des Alpes jusqu'aux Vosges. François, par un

coup de main hardi, résolut de prévenir ce péril; prétendant, du chef de sa mère, à l'héritage d'une partie des domaines de la maison de Savoie, il envoya le président Poyet porter à Turin ses réclamations, et, sur le refus du duc Charles III d'y obtempérer, il mit en mouvement son armée vers les Alpes. C'était le début de ces sept légions d'infanterie nationale, chacune de six mille hommes, organisées sur le modèle des anciennes légions romaines et destinées à faire tête aux régiments espagnols. Elles firent merveille au passage de la Doire, sous le feu ennemi, et le 15 avril le Piémont fut conquis : la Savoie avait été occupée, sans coup férir, dès le mois de février. Nice resta seule au duc dépouillé. L'empereur cependant qui, depuis la prise de Tunis, croyait à son génie pour la guerre aussi bien qu'à sa fortune, prit lui-même le commandement de ses troupes et se porta vers le Piémont, première étape de sa marche sur Paris, s'il eût fallu en croire ses orgueilleuses bravades. On comprend difficilement qu'un esprit aussi positif, une tête aussi froide et aussi calculatrice que celle de Charles-Quint, ait été à ce point accessible à l'enivrement de la prospérité. Il semblerait qu'il y eût parfois dans son cerveau quelque chose de l'exaltation maladive de sa mère Jeanne la Folle. Les forces rassemblées par son adversaire étaient l'objet de son superbe mépris : « Si je n'avais mieux que cela, dit-il, à la place du roi, je commencerais par me rendre, mains jointes et la corde au cou. » Et il avait si bien communiqué à son armée cette présomptueuse confiance, que ses capitaines, s'estimant déjà

maîtres de la France, se partageaient « les offices, villes, gouvernements et autres biens des sujets et serviteurs du roi. » La défection du marquis de Saluces livra à l'empereur quelques-unes des places du Piémont; le plus grand nombre fermèrent leurs portes, munies de bonnes garnisons et prêtes à se bien défendre. On les laissa en arrière : « Ce n'étaient pas Turin et le Piémont, c'étaient Paris et la couronne de France, répétait le monarque infatué, qui devaient être pour lui le prix et le loyer de la victoire. » Aussi le récent souvenir de la désastreuse campagne de Bourbon et de Pescaire ne l'arrêta-t-il pas, et il entra avec cinquante mille hommes en Provence (25 juillet 1536).

C'était combler les vœux de François Ier; il avait, avec son favori Montmorency, combiné tous ses plans pour faire échouer cette agression. A la première nouvelle de l'approche des impériaux, les campagnes furent abandonnées; tout ce qu'on ne put mettre à l'abri dans les places fortifiées ou dans les châteaux fut saccagé et livré aux flammes; toutes les villes qui étaient sans remparts pour se défendre furent démantelées et délaissées de leurs habitants. La Provence devint une vaste solitude, n'offrant que destruction et ruine à l'armée qui l'allait envahir. Il n'avait fallu rien moins que l'inflexible dureté de Montmorency pour accomplir dans toute son étendue cette œuvre d'un patriotisme barbare. Le roi, cependant, de son camp d'Avignon, surveillait tous les mouvements des ennemis à travers cette contrée désolée, et, soit avec des bandes de paysans embusqués sur leur passage,

soit avec des partis de cavalerie envoyés pour les harceler, il leur faisait une guerre meurtrière. Mais ce qui ruinait surtout l'armée impériale, c'était l'impossibilité de subsister dans ce désert fait de la main des hommes, c'étaient les maladies causées par l'été brûlant de la Provence. Après s'être assuré qu'il ne pouvait enlever par surprise ni Marseille, dont il convoitait le port, ni Arles, dont il prétendait mettre l'ancienne couronne sur sa tête, Charles-Quint donna à ses troupes l'ordre de la retraite, laissant derrière lui l'air empesté par des milliers de cadavres qui gisaient dans les campagnes (23 septembre). Sa puissante armée était réduite de moitié : sévère leçon pour son orgueil!

François Ier ne le poursuivit pas. Dans son camp même d'Avignon, il avait été frappé par l'accablante nouvelle de la mort subite du dauphin, son fils, jeune prince de la plus brillante espérance (10 août). Égaré par la douleur, il voulut voir un crime dans un accident qui ne s'expliquait que trop naturellement, et il l'imputa à l'empereur. Injuste soupçon, que Charles-Quint repoussa avec indignation, et dont le roi ne tarda pas à rougir lui-même! Une autre nouvelle fâcheuse lui fut apportée vers le même temps : la ville de Guise, à la frontière de Picardie, avait été surprise par les impériaux, et ils assiégeaient Péronne, dont la prise leur eût ouvert la route de Paris. François s'alarma outre mesure, à ce qu'il semble, de cette attaque dirigée contre le nord du royaume, et, quoique informé bientôt que Péronne avait été vaillamment défendue par le maréchal de Fleuranges et secourue à

temps par les ducs de Guise et de Vendôme, il n'en reprit pas moins le chemin de sa capitale. Son projet était de porter au printemps suivant la guerre dans les Pays-Bas, et il imagina de préluder aux opérations de cette guerre par une solennité féodale qui n'était plus de ce temps, et qui n'eut rien de bien digne ni de bien sérieux. Le 15 janvier 1537, il se rendit au Parlement, accompagné du roi d'Écosse, Jacques V, de Henri d'Albret, roi de Navarre, du duc d'Orléans, devenu dauphin, et des autres princes du sang, pour y tenir son lit de justice. Les pairs du royaume, les grands officiers de la couronne, et un nombre considérable de notables appartenant aux trois ordres, avaient été mandés à cette cérémonie pour lui donner le plus imposant caractère. Le premier avocat du roi, Jacques Cappel, requit alors la confiscation des comtés de Flandre, d'Artois, de Charolais et autres terres que Charles d'Autriche tenait en fief de la couronne de France. La requête ouïe, un héraut fut envoyé aux frontières, « pour sommer ledit Charles d'expédier tels et tels qui lui plairoient, à l'effet de se purger des rébellions et félonies à lui imputées. » Et personne, dans le délai fixé, n'ayant comparu en son nom, l'arrêt de confiscation fut prononcé. Ce n'était là qu'une vaine représentation de théâtre; un arrêt du Parlement ne pouvait restituer au roi les droits d'une suzraineté à laquelle il avait expressément renoncé par le traité de Cambrai; pour n'être point ridicule, cet arrêt aurait eu besoin d'être validé par les armes; il ne le fut point.

La campagne de 1537 eut moins d'éclat que la pré-

cédente. François, avec cette mobilité d'esprit dont les années ne le guérissaient pas, s'en va au printemps guerroyer en Artois et s'empare d'Hesdin, de Saint-Venant et de Saint-Pol, qu'il fait fortifier par un ingénieur italien; puis, au bout de quelques semaines, il licencie son armée et va reprendre à Paris sa vie de plaisirs. Rappelé bientôt en Artois par les progrès des impériaux, il sauve de leurs mains Térouenne, et là, apprenant que le marquis del Guasto a pris le dessus sur ses lieutenants en Piémont, il y court pour rétablir ses affaires. Sa présence et la vigueur avec laquelle Montmorency, à la tête des fantassins basques, força le Pas-de-Suze, rendirent la supériorité à ses armes; et si une juste honte ne l'eût empêché de tenir la promesse qu'il avait faite d'unir ses attaques à celles de Soliman et de Barberousse, il eût pu porter alors un coup redoutable à la domination impériale en Italie. Il aima mieux prêter l'oreille aux sages instances du pape, qui, dans son unique et constante pensée d'étouffer l'hérésie et de réformer l'Église, voulait avant tout réconcilier les deux grandes couronnes catholiques. Malgré son âge avancé, Paul III se rendit à Nice au printemps de l'année 1538, et là, sous ses auspices, s'ouvrirent des conférences dans lesquelles il ne négligea rien pour amener une paix solide et durable entre les deux rivaux. Quoiqu'ils fussent établis, l'empereur dans le petit port de Villefranche, à bord de sa galère, le roi de France à Villeneuve, à deux milles seulement de distance, les deux souverains refusèrent obstinément de se voir, et il fallut que le vieux pontife allât de l'un à l'autre, por-

teur de leurs propositions réciproques. Il reconnut bientôt l'impossibilité de les mettre d'accord. Charles offrait le Milanais, sans vouloir réellement s'en dessaisir; François n'entendait rendre les États du duc de Savoie qu'une fois son fils établi en maître à Milan; tout ce que Paul III put obtenir d'eux fut la conclusion d'une trêve de dix ans qui leur laissait à chacun ce qu'ils possédaient (18 juin 1538).

La France, avec le Piémont et les passages des Alpes, avec Hesdin en Artois, se relevait de l'abaissement où l'avait mise le traité de Cambrai. Elle apprit tout à coup avec surprise que les deux monarques qui, un mois auparavant, à Nice, sous les yeux du pape, s'étaient refusés à toute entrevue l'un avec l'autre, venaient de se donner rendez-vous sur le territoire français, à Aigues-Mortes. L'étonnement s'accrut lorsqu'on sut qu'ils avaient passé trois jours ensemble dans de longs et intimes entretiens, et s'étaient prodigué mutuellement les témoignages les plus empressés de confiance et d'amitié (14 à 16 juillet). On ignorait l'ascendant que venait de prendre dans les conseils du roi Anne de Montmorency, promu depuis quelques mois à la dignité de connétable (février 1538).

Deux partis jusque-là s'étaient disputé la prépondérance à la cour de François Ier. D'un côté était la duchesse d'Étampes, surnommée la plus belle des savantes et la plus savante des belles, et avec elle la reine de Navarre, le sire de Brion et les frères du Bellay, esprits éclairés, mais ayant tous le malheur d'incliner plus ou moins vers les nouveautés religieuses.

De l'autre côté se trouvaient la reine Éléonore, sœur de l'empereur, et le jeune dauphin, qui, à dix-huit ans, venait de commencer le scandale de sa longue liaison avec la trop célèbre Diane de Poitiers. Leurs influences réunies eussent été de peu de poids sur l'esprit du roi, si le nouveau connétable ne leur eût apporté son concours. Anne de Montmorency avait une intelligence médiocre, mais il était doué d'une volonté ferme et opiniâtre. C'était par là qu'il était parvenu à dominer François Ier et à l'attirer vers une politique toute nouvelle. Sa foi était trop entière et son caractère trop absolu, pour admettre aucun compromis avec l'hérésie, soit au dedans, soit au dehors; il ne voyait qu'inconséquence et scandale pour le roi chrétien dans les alliances protestantes, et son unique pensée était de le pousser dans celle de l'empereur. C'était lui qui, unissant ses efforts à ceux de la reine et des cardinaux de Lorraine et de Tournon, avait déterminé le roi à l'entrevue d'Aigues-Mortes. Non content d'avoir obtenu que François s'engageât à défendre les États de Charles-Quint pendant que celui-ci ferait la guerre aux Turcs, il n'aspirait à rien moins qu'à faire détrôner Henri VIII par les forces réunies du roi et de l'empereur, projet chimérique que déclina Charles-Quint, ayant déjà sur les bras d'assez grandes affaires.

Ce n'était pas impunément que ce prince avait surchargé sa tête de tant de couronnes; partout où il régnait il y avait inquiétude pour sa domination mal assise. Les protestants d'Allemagne méconnaissaient de plus en plus son autorité, et il ne les contenait que par la crainte des troupes françaises, prêtes à

s'unir aux siennes. Dans le Milanais, en Sicile, à la Goulette en Afrique, ses soldats s'abandonnaient à tous les excès de la licence militaire, jusqu'à entrer en révolte ouverte. Les cortès de Castille, retrouvant leur vieil esprit d'indépendance, venaient à cette heure même de lui refuser des subsides, et sa sœur, la reine de Hongrie, n'en pouvait obtenir davantage des États de Flandre. Gand, sa ville natale, dont il avait violé les franchises, ne craignit point de renouveler contre lui une de ces insurrections formidables qui avaient tant de fois menacé la puissance de ses aïeux, les ducs de Bourgogne. Si François Ier eût écouté les propositions des Gantois qui voulaient se donner à lui, ses actes eussent soutenu alors les paroles prononcées au lit de justice du mois de janvier 1537, il eût été promptement maître de la Flandre (1539); mais il tint à honneur de rester fidèle à ses nouveaux engagements, fit plus qu'il ne devait peut-être en révélant à l'empereur les ouvertures que Gand lui avait faites, et sous l'inspiration de Montmorency, alla jusqu'à offrir à son ancien ennemi le passage à travers la France, pour marcher contre ses sujets révoltés. Charles connaissait François Ier; il accepta cette offre. Son voyage, de la frontière des Pyrénées à celle des Pays-Bas, fut une pompe continuelle; les deux fils du roi, qui lui avaient été offerts comme otages et qu'il avait refusés, l'escortaient, et l'accueil qu'on lui fit, dans les villes comme dans les châteaux, fut aussi empressé que magnifique. François alla à sa rencontre en Touraine, le conduisit à Paris et mit tous ses soins à ce que rien ne troublât chez son hôte la confiance qu'il

s'honorait de lui avoir inspirée. Il ne manquait pas de conseillers autour de lui pour le presser de prendre sa revanche de la violence qu'il avait subie à Madrid; c'était l'avis de la duchesse d'Étampes, de plusieurs de ses capitaines et de son fou, qui avait la liberté de tout lui dire; mais la loyauté du roi gentilhomme fut inébranlable, et après plus de deux mois de séjour en France (20 novembre 1539 à 27 janvier 1540), l'empereur en repartit comme il y était entré, toujours entouré de respects et d'honneurs. Dans sa première joie de se retrouver sur sa terre des Pays-Bas, il promit aux ambassadeurs de François Ier qu'aussitôt la révolte de Gand châtiée, « il contenterait le roi. » Le délai ne pouvait être long. Gand n'opposa aucune résistance et fut puni avec une rigueur incroyable. Ce fut le dernier coup porté à sa liberté (février 1540). Le moment était venu pour Charles-Quint de s'expliquer; il le fit en refusant tout d'abord le duché de Milan, promis l'année précédente au second fils du roi, le jeune duc d'Orléans, avec la main de l'archiduchesse Marie, fille du roi des Romains. A aucun prix, l'empereur ne voulait rouvrir l'Italie aux Français : comme dédommagement, il offrait au roi pour le duc d'Orléans, non plus sa nièce, mais l'aînée de ses filles, avec les Pays-Bas, la Franche-Comté et le Charolais pour dot. L'ancienne maison de Bourgogne eût de la sorte été reconstituée. François Ier ne l'entendait pas ainsi; surtout il se refusait à admettre que, les deux jeunes époux ne laissant point d'enfants, les provinces données par l'empereur à sa fille retournassent à la maison d'Au-

triche, tandis que la maison de France resterait à jamais dépossédée de ses droits sur le duché de Milan. On ne rompit pas, encore moins annonça-t-on de part ni d'autre l'intention de reprendre les armes; mais quelques semaines s'étaient écoulées à peine depuis que les deux monarques avaient échangé les témoignages d'une amitié de frères, et déjà leurs récriminations étaient devenues aussi amères, leurs inimitiés aussi violentes que jamais. François signifia clairement qu'il ne tenait plus aucun compte des propositions impériales, en mariant au duc de Gueldre sa nièce, Jeanne d'Albret, qui, sur la demande de Charles-Quint, eût dû épouser l'infant don Philippe, et l'empereur, de son côté, en donnant à ce jeune prince l'investiture du duché de Milan, annonça avec le même éclat sa résolution irrévocable de mettre à néant les prétentions du roi de France sur cette province.

Avec le système de l'alliance impériale devait tomber le crédit de celui qui en avait été le principal auteur. Au commencement de l'année 1541, le connétable disgracié alla s'enfermer dans sa magnifique demeure de Chantilly, pour n'en sortir qu'à la mort du roi. Il avait pendant près de quatre ans gouverné la France; les finances et la justice, comme la direction de la guerre et des négociations, avaient été entre ses mains; et il est juste de convenir que le royaume s'en était mieux trouvé que du régime désordonné de Louise de Savoie et de Duprat. Le désintéressement était une vertu rare alors parmi ceux qui maniaient les affaires de l'État, et Anne de Montmorency, autant

et plus que d'autres, chercha dans le pouvoir un moyen d'accroître ses immenses richesses; mais il n'en remit pas moins quelque ordre dans les finances par la vigilance et la dureté même de son administration. Poyet était une de ses créatures, et il eût été digne du poste élevé de chancelier de France, qui lui fut conféré, si les lumières de l'esprit suffisaient à faire un grand magistrat. C'est à lui en effet qu'appartient le principal honneur de la célèbre ordonnance de Villers-Cotterets, qui fut rendue en 1539, et qui introduisit de si notables améliorations dans l'ordre administratif et judiciaire. Mais on rougit en pensant que l'homme qui avait inscrit son nom sur ce grand monument fût condamné et dégradé, six ans après, pour crime de concussion. Un arrêt semblable avait frappé un des compagnons et des amis de l'enfance du roi, l'amiral Chabot, sire de Brion, égal en faveur et en orgueil au connétable de Montmorency; mais Brion, victime de la haine implacable de son rival et de la cupide servilité de Poyet, emporta la pitié publique dans sa disgrâce. Réhabilité et remis même en possession de ses charges et de ses honneurs, il n'en succomba pas moins au chagrin que lui avait causé le renversement de sa fortune. Son office d'amiral de France fut donné au sire d'Annebaut, protégé de la duchesse d'Étampes. Le cardinal de Tournon restait seul dans les conseils du roi à soutenir les intérêts catholiques.

François I[er], cependant, s'il n'avait pas éclaté après les négociations de Bruxelles, n'en préparait pas moins sa vengeance, et, malgré sa santé défaillante, il

poussait ses armements avec vigueur. Jamais, depuis le commencement de son règne, les apprêts de la guerre n'avaient été aussi formidables. Il avait sous les armes plus de cent mille hommes, gendarmerie française, infanterie nationale des légionnaires, Suisses, lansquenets levés sur les bords du Rhin, et jusqu'en Danemark. Les tailles avaient été portées à un taux exorbitant; *l'impôt* des *cinquante mille hommes*, mis à la charge des villes, était spécialement destiné à la solde de la nouvelle infanterie. Avec ces puissantes ressources, François n'attendait que l'occasion de se déclarer, lorsque le marquis del Guasto, gouverneur impérial du Milanais, la lui fournit par une criminelle violation du droit des gens. Guasto fit assassiner, afin de se saisir de leurs dépêches, deux agents français qui traversaient la Lombardie pour se rendre à Constantinople (juillet 1541). Charles-Quint refusa les satisfactions qui lui furent demandées pour cet outrage : il préparait alors son expédition contre Alger, siége principal de la puissance de Chaïr-Eddin, et se flattait d'en revenir comme il était revenu de Tunis, avec le prestige éclatant d'une grande victoire. Sa flotte était nombreuse et commandée par l'illustre André Doria; son armée, composée des meilleurs soldats de tous ses royaumes, avait pour chef le duc d'Albe, déjà renommé capitaine; il n'avait contre lui que la saison dans laquelle, malgré les plus sages avis, il s'obstinait à accomplir cette entreprise. Il y eut là une nouvelle leçon pour son orgueil : à peine fut-il en vue d'Alger, que commencèrent à souffler les vents d'automne, si redoutables sur cette côte inhospitalière, et

après un débarquement sans résultat, il eut la douleur de voir sa flotte dispersée par la tempête (octobre 1541). La Hongrie venait d'être, au même temps, envahie de nouveau par les Turcs, et Soliman, vainqueur de Ferdinand, le frère de l'empereur, avait planté l'étendard du croissant sur les murs de Bude.

L'occasion de commencer la guerre était favorable pour François Ier; il avait renouvelé ses traités avec Soliman, par l'entremise du capitaine Paulin, destiné à être plus connu sous le nom de baron de la Garde; il s'était assuré l'amitié des deux couronnes luthériennes du Nord; il avait enfin, au bord du Rhin, dans le duc de Gueldre et de Clèves un allié utile et dévoué. Avec son gigantesque armement, on s'attendait qu'il allait, comme de coutume, faire de l'Italie le théâtre principal des hostilités. Guillaume du Bellay, sire de Langey, gouverneur du Piémont, homme de guerre aussi expérimenté que diplomate consommé, l'appelait à grands cris dans le Milanais, et lui promettait sur les Espagnols, partout détestés, de faciles et sûres conquêtes. Les patriotes exilés de Florence et de Naples, Strozzi à leur tête, lui offraient douze mille Italiens pour combiner leurs attaques avec les siennes et écraser le marquis del Guasto entre deux armées supérieures en nombre. Peut-être François se souvint-il trop de ses anciens revers en Italie, alors que les circonstances lui étaient le plus propices pour les réparer; quoi qu'il en soit, il résolut de rester en Piémont sur la défensive, et de porter le plus grand effort de ses armes contre le Luxembourg au Nord et au Midi contre le Roussillon. Sur ces deux points, il eût voulu

rendre à la France les frontières de l'ancienne Gaule (juillet 1542). Malheureusement ce plan ne fut pas aussi bien exécuté qu'il était bien conçu. Les généraux manquaient à François I[er], et ce fut à ses deux fils, aussi inexpérimentés l'un que l'autre à la guerre, qu'il confia ces importantes opérations. Le plus jeune, Charles, duc d'Orléans, fut envoyé dans le Luxembourg. On lui avait donné pour conseiller Claude de Lorraine, le premier des ducs de Guise, vaillant soldat qui lui procura de prompts et faciles avantages. Rien dans la province attaquée n'était préparé contre une invasion; toutes les places, hormis Thionville, tombèrent en quelques semaines au pouvoir des Français, et les Pays-Bas, presque sans défense, étaient ouverts à leurs coups. Mais l'ennui prit au jeune général d'une guerre où il ne rencontrait point d'ennemis, et par un caprice d'enfant, il licencia la meilleure partie de son armée, pour courir à celle du dauphin, son frère, sous les murs de Perpignan, où l'on s'attendait à une grande bataille. Le prudent duc d'Albe, qui commandait les troupes espagnoles, se refusa à en courir les risques; il entoura la place assiégée de défenses inexpugnables, laissant aux chaleurs de l'été et aux pluies de l'automne le soin de la délivrer. L'événement justifia ses calculs; le 4 octobre, les Français, menacés de voir leur camp englouti sous les eaux débordées du Ter, furent contraints de lever le siége de Perpignan. A aucune des deux frontières l'effort prodigieux fait pour cette campagne n'avait obtenu de résultat; on n'avait rien gagné en Roussillon, et le Luxembourg avait été aussi promptement perdu qu'il avait été conquis.

En quittant le Languedoc, d'où il avait suivi les opérations malheureuses du siége de Perpignan, François Ier, avant de retourner à Paris, fut obligé de se rendre à la Rochelle, où un violent soulèvement venait d'éclater. L'augmentation de l'impôt de la gabelle avait excité une vive fermentation sur toute la côte où s'étendent les marais salants, et à cette cause générale de mécontentement étaient venues se joindre pour le peuple de la Rochelle les vexations du gouverneur Chabot, sire de Jarnac. Les bourgeois prirent les armes, et chassèrent les troupes royales de leurs murs. François ne voulut se fier qu'à lui-même du soin de venger son autorité méconnue, et il marcha sur la ville rebelle avec un corps de lansquenets. Tout trembla, tout se soumit à son approche, et le 1er janvier 1543, le roi, dans un menaçant appareil, prit siége sur une estrade en bois, du haut de laquelle il devait signifier leur arrêt à ses sujets révoltés. Ce n'étaient de toutes parts que cris et sanglots pour détourner la colère royale dont on attendait les redoutables éclats. Quel fut l'étonnement des Rochellois, lorsqu'ils virent le roi, ému jusqu'aux larmes, prendre lui-même la parole pour leur dire : « Je ne veux per« dre vos personnes, ni prendre vos biens, comme « l'empereur a fait aux Gantois. et dont il a mainte« nant les mains sanglantes. J'aime mieux le cœur « de mes sujets que leurs vies et leurs richesses......
« Il ne me souviendra jour de ma vie de votre of« fense.... et vous pardonne sans excepter aucunes « choses. Je veux que les clés de votre ville et vos « armes vous soient rendues, et que vous soyez totale-

« ment réintégrés en votre liberté et vos priviléges. » Ces magnanimes paroles firent succéder aux angoisses de la crainte les transports de la reconnaissance et de l'amour. Le roi ajouta, s'il se pouvait, encore à l'enthousiasme des Rochellois par les adieux qu'il leur laissa : « Je pense avoir gagné vos cœurs, leur dit- « il, et vous assure, foi de gentilhomme, que vous « avez le mien. » L'histoire offre peu d'exemples d'un pardon royal aussi noblement accordé.

Le plus remarquable incident de la campagne de 1543 fut le spectacle donné par François Ier de l'étendard aux fleurs de lis flottant sur la Méditerranée à côté du croissant des Ottomans et du pavillon barbaresque. Marseille vit la flotte de Chaïr-Eddin mouillée sur sa rade, et des esclaves chrétiens, que le pirate avait enlevés en Calabre, mis en vente, comme sur le marché de Stamboul. Nice fut peu après assaillie et emportée par l'effort réuni des Français et des Turcs (10 août). Charles-Quint ne manqua point de dénoncer ce scandale à l'Europe, et il ne permit point au roi de France de s'en justifier devant la diète de l'Empire à Ratisbonne. Mais lui-même n'avait guère moins scandalisé le pape et la chrétienté en s'alliant contre la France au schismatique Henri VIII. Henri VIII était plein de mauvais vouloir contre François Ier, depuis qu'au moment de sa rupture avec Rome il en avait été abandonné. Il n'avait pas ignoré les projets formés contre lui par Montmorency, aux jours de sa faveur, et tout récemment il avait vu l'influence française rompre la trame qu'il avait habilement ourdie pour marier son fils à la petite Marie Stuart, et unir ainsi

la couronne d'Écosse à celle d'Angleterre. Il fut facile à l'empereur de tourner à son profit ces dispositions du monarque anglais, et un traité d'alliance fut signé entre eux le 11 février 1543. Charles-Quint, par le traité, ne se réservait de la conquête de la France que son duché de Bourgogne et la Picardie; il abandonnait à Henri VIII le reste du royaume. Les événements ne répondirent pas d'abord à ce que promettait cette formidable alliance. L'empereur, secondé des Anglais, ne parvint pas à reprendre la petite place de Landrecies que François Ier lui avait enlevée; son unique triomphe fut sur le duc de Clèves, qui, mal secouru par le roi, fut contraint d'abjurer à genoux devant son orgueilleux vainqueur le luthéranisme et l'alliance française.

Les coups qui se portèrent dans la campagne suivante (1544) eurent plus d'éclat et de retentissement. Les dépenses en furent lourdes à porter pour la France; la taille avait été élevée au taux prodigieux de quatre millions; la gabelle avait reçu une extension qui la faisait peser sur toutes les têtes; les décimes du clergé étaient levées sans l'assentiment du pape, comme une taxe permanente; de nouvelles charges de judicature furent alors créées et mises en vente pour ajouter à ces ressources devenues insuffisantes. Il fallait faire face à l'ennemi en Piémont, à la frontière de Picardie, à celle de Champagne; il fallait combattre à la fois l'armée anglaise, les Espagnols, les Belges, les Italiens de Charles-Quint, et avec eux le corps germanique qui, à la diète de Spire, venait de s'engager dans la querelle de l'empereur contre la France. Le roi avait

toute l'Europe, le Turc excepté, sur les bras. Un des hommes qui le servaient le mieux, l'habile sire de Langey, son lieutenant en Piémont, lui fut enlevé par la mort dans ces périlleuses circonstances. François Ier eut l'heureuse pensée de lui donner pour successeur un jeune prince du sang, François de Bourbon, comte d'Enghien, qui annonçait de grands talents pour la guerre. L'armée, mise sous ses ordres, fut renforcée; mais les fonds manquaient pour la solder, et le dénûment des troupes était tel, qu'une victoire pouvait seule empêcher qu'elles se débandassent. C'était une cruelle situation pour le jeune capitaine, à qui des ordres absolus interdisaient de hasarder une bataille. Il se décida à demander au roi la permission de la livrer. Son messager fut le célèbre Blaise de Montluc, alors simple capitaine d'une compagnie d'ordonnance. Il faut lire dans les mémoires de Montluc le récit piquant qu'il a laissé de la délibération à laquelle il fut admis ; il faut l'entendre réclamer pour la fougue de son éloquence gasconne l'honneur d'avoir triomphé de l'indécision du roi et de son conseil. François avait mille raisons d'hésiter : quel risque pour le royaume que celui d'une bataille perdue en un moment aussi critique! Sur l'avis de l'amiral d'Annebaut, il se recueillit pour demander à Dieu conseil, et puis s'écria : « Qu'ils combattent! qu'ils combattent! » Au seul mot de bataille, plus de cent gentilshommes quittèrent précipitamment la cour pour passer les Alpes et se joindre à l'armée du omte d'Enghien. Cette fois le succès récompensa l'audace de cette vaillante jeunesse et du prince qui la commandait, et la glorieuse jour-

née de Cérisoles consola la France des défaites qu'elle avait essuyées depuis Marignan (15 avril 1544). Plus de douze mille Espagnols furent tués ou pris, et le marquis del Guasto, qui, dans sa superbe confiance, avait promis aux dames de Milan de leur amener le comte d'Enghien enchaîné, s'enfuit à bride abattue du champ de bataille. Une telle victoire rendait facile et prompte la recouvrance du Milanais; elle eût même entraîné l'infaillible soulèvement de toute l'Italie contre l'empereur, si le roi eût permis au jeune vainqueur de pousser jusqu'au bout les avantages. On ne saurait lui reprocher de s'y être refusé en présence des dangers que courait alors le nord du royaume.

Charles-Quint et Henri VIII avaient en effet combiné leur plan d'invasion et entamé les frontières de la Picardie et de la Champagne. Tandis que les Anglais, sous leur roi et sous le duc de Norfolk, assiégeaient Boulogne et Montreuil, l'empereur franchit la Meuse, à la tête de cinquante mille combattants, et se porta sur la petite ville de Saint-Dizier, qu'il comptait enlever par un coup de main. Elle ne l'arrêta pas moins de quarante jours (17 août), et donna au roi le temps de rassembler des forces égales à celles des impériaux. Charles néanmoins, à qui la trahison livrait le secret des mouvements de l'armée française, surprit Château-Thierry par une marche rapide, et poussant ses avant-postes jusqu'à Meaux, jeta l'alarme dans Paris. François I[er], malade à Fontainebleau, vint aussitôt dissiper cette alarme par sa présence; quarante mille bourgeois défilèrent devant lui avec leurs piques et leurs mousquets, prêts

à courir à la défense de leurs remparts, et bientôt l'armée royale tout entière, aux ordres du dauphin, arriva à marches forcées pour couvrir avec eux la capitale. Ce fut à l'empereur de reculer à son tour, et comme il n'était plus qu'à quinze lieues de sa frontière des Pays-Bas, on s'étonna de voir la guerre se tourner soudainement en négociations, et la paix signée au bout de trois jours dans la petite ville de Crépy, en Laonnais (18 septembre 1544). Ce qui fut plus surprenant que la paix elle-même, ce furent les conditions auxquelles elle se fit. Charles-Quint sembla ne vouloir prendre aucun avantage de sa situation présente; plus accommodant à Crépy qu'il ne l'avait été quatre ans auparavant à Bruxelles, il offrit pour le duc d'Orléans ou sa fille avec les Pays-Bas et la Franche-Comté, ou sa nièce avec le duché de Milan. Il n'exigeait de François Ier que de renouveler sa double renonciation à la suzeraineté de la Flandre et de l'Artois et à ses droits sur Naples, lui laissant du reste la Savoie et le Piémont, jusqu'à ce que le duc d'Orléans eût été mis en possession soit de Milan, soit de Bruxelles. Les récits contemporains assignent divers motifs à cette condescendance extraordinaire de l'empereur. Il s'entendait mal, disent-ils, avec Henri VIII, et avait hâte d'être délivré des embarras de son alliance. Ils ajoutent qu'instruit de l'inimitié profonde qui existait entre le duc d'Orléans et le dauphin, son frère, il se tenait pour assuré que le jeune prince, en entrant dans sa famille, tomberait sous sa dépendance, et lui serait un utile instrument contre la France. Mais le motif qui paraît avant tout l'avoir

déterminé, fut la conviction qu'il avait acquise de ne pouvoir, sans l'aide de François Ier, abattre ses plus redoutables ennemis, les Turcs et les Luthériens. Les engagements pris par le roi à cet égard sont le fond même du traité. Les circonstances tardèrent peu du reste à le rendre inexécutable. Moins d'une année après qu'il avait été signé, la mort enleva le duc d'Orléans (septembre 1545).

Ce n'était pas sans motif que Charles-Quint s'inquiétait des progrès du luthéranisme en Allemagne. Les opinions nouvelles s'y répandaient avec la rapidité d'un torrent, et n'étaient pas moins menaçantes pour l'autorité de l'empereur que pour celle du pape. Paul III avait ordonné depuis deux ans la réunion à Trente d'un concile œcuménique; mais la guerre allumée entre les deux grandes puissances catholiques avait laissé sans exécution la bulle pontificale. Aussitôt la paix signée à Crépy, Charles entra vivement dans les vues du pape et détermina François Ier à envoyer les prélats de son royaume à Trente avec ceux de l'Espagne et de l'Italie. Mais ce zèle du roi ne se soutint guère : les intérêts de la foi ne lui étaient pas assez chers pour lui faire oublier ceux de la politique, et il ne pouvait s'affliger de voir le pouvoir impérial affaibli par le nouvel élément de dissolution que la réforme avait introduit dans l'unité du corps germanique. Il ne se montra donc nullement pressé d'aider l'empereur à sortir de ses embarras : ceux que l'hérésie lui donnait à lui-même étaient assez grands, et les mesures violentes auxquelles il se laissa entraîner pour la combattre marquent tristement les der-

nières années de son règne. La justice barbare de cette époque ne frappa point seulement des têtes isolées à Paris, à Meaux, à Sens et dans quelques autres villes où le calvinisme avait fait des adeptes : le moment était arrivé où l'on allait voir le glaive de l'extermination se promener sur des populations tout entières.

Nous avons parlé des Vaudois et de leurs opinions mêlées à celles de l'hérésie albigeoise, en racontant la croisade qui, au commencement du treizième siècle, eut pour théâtre le midi de la France. Leurs doctrines proscrites n'avaient pas à cette époque entièrement disparu, et dans les hautes vallées de la Provence, quelques-unes de leurs tribus avaient conservé, pendant trois siècles, à l'abri de leurs montagnes, la tradition intacte des erreurs de leurs pères. Au premier bruit des prédications de Calvin, il y eut en ces contrées attraction mutuelle et puissante entre les anciens et les nouveaux sectaires, les uns empressés de trouver des frères, les autres de trouver des aïeux. Moyennant le sacrifice de leur foi au libre arbitre, les Vaudois furent reçus dans la communion calviniste, et, pour leur malheur, ils attirèrent bientôt par leur imprudent fanatisme l'attention du parlement d'Aix. Dès l'année 1540, un terrible arrêt de condamnation fut porté contre eux, et ils en eussent subi toute la rigueur, si le sire de Langey et le docte et vertueux Sadolet, évêque de Carpentras, ne les eussent couverts auprès du roi de leur protection. Cette tolérance ne fit que les enhardir ; ils se refusèrent obstinément à tous les efforts tentés pour les ramener par la prédication à l'unité catholique, et ils purent se

croire victorieux dans leur résistance, lorsqu'en 1544, sur les instances de la ligue de Smalkalde et des cantons protestants de la Suisse, un acte de la volonté royale les eut relevés de tous les effets de la condamnation portée contre eux. Leur illusion ne fut pas de longue durée. L'année suivante, l'ordre fut donné d'exécuter l'arrêt depuis cinq ans suspendu sur leurs têtes. Il paraît constant, et les historiens du protestantisme sont les premiers à le reconnaître, que le roi malade signa cet ordre sans l'avoir lu. Il n'en est pas moins demeuré, aux yeux de l'histoire, responsable pour sa part des sinistres événements qui suivirent. Le grand coupable fut le baron d'Oppède, premier président du parlement de Provence, qui se fit dénonciateur, juge et bourreau dans cette horrible affaire, et qui convertit une exécution de justice en une vaste scène de carnage. Ce fut lui qui, assisté de la Garde (le capitaine Paulin), mena les troupes royales à la destruction des trois petites villes de Mérindol, de la Coste et de Cabrières, à l'incendie de vingt-deux villages et au massacre de trois mille hommes et femmes sans défense. Triste prologue du drame sanglant de nos guerres de religion (1545)!

Les hostilités cependant continuaient avec Henri VIII, et le roi faisait les derniers efforts pour reprendre Boulogne, que la lâche capitulation du sire de Vervins avait livrée l'année précédente aux Anglais. En même temps, il mettait en mer une flotte composée à la fois des gros vaisseaux ronds du Ponant et des galères provençales, et l'envoyait, sous les ordres de l'amiral d'Annebaut, piller l'île de Whigt, et inquiéter

Henri VIII dans Porstmouth (juillet-août 1545). Mais ni sur terre, ni sur mer, rien ne se fit de décisif, et le jour vint où les deux monarques, fatigués des longueurs d'une lutte sans résultat, posèrent les armes d'un commun accord. La paix fut signée entre eux le 7 juin 1546. Henri VIII, vieilli avant l'âge et assiégé des soucis d'une tyrannie ombrageuse et sanguinaire, voulait épargner à son fils l'héritage périlleux d'une guerre avec la France, en même temps que se tenir en garde contre les coups préparés alors par l'empereur et le pape au protestantisme. C'était le moment, en effet, où Charles-Quint mettait les confédérés de Smalkalde au ban de l'Empire (15 juillet), et marchait contre eux avec ses armées réunies aux troupes pontificales. François, de son côté, quoique languissant et affaibli, songeait à ne pas se laisser surprendre par les événements que pouvait amener cette phase nouvelle de la politique impériale. Charles-Quint, lors de la récente mort du duc d'Orléans, l'avait mécontenté en refusant de lui reconnaître aucun droit sur le Milanais, et l'avait ainsi délié des engagements de Crépy contre le luthéranisme. Chose étrange! ce fut Paul III qui, par un brusque changement dans ses résolutions, contribua le plus puissamment alors à exciter François Ier contre Charles-Quint. Le vieux pontife venait d'ordonner à ses troupes de quitter l'Allemagne; il avait transporté à Bologne le concile, qui se trouvait à Trente placé de trop près sous la main de l'empereur; il appelait enfin les Français au delà des Alpes, pour y renverser, de concert avec lui, la domination espagnole. C'était plus qu'il n'en fallait pour rendre au

roi l'espoir d'une revanche contre son trop puissant adversaire. Il se remit à négocier en Italie, en Allemagne, en Suisse, en Danemark, en Angleterre même, pour y former une ligue protectrice de l'indépendance européenne ; en même temps il commença à faire des levées de troupes au dedans et au dehors du royaume.

Mais déjà l'avenir n'appartenait plus à François Ier ; il touchait au terme de son règne. Depuis deux ans tout s'attristait autour de lui ; le retour de plus en plus fréquent des supplices ordonnés contre les hérétiques ne permettait plus à sa cour ses joies accoutumées : à sa douleur d'avoir perdu deux de ses trois fils, se joignait pour lui le regret amer de laisser sa couronne à celui d'entre eux qu'il savait le moins digne de la porter. Il voyait même ce prince, aussi impatient de régner qu'il en était incapable, presser de ses vœux la mort de son père. Un autre sujet de douleur, aussi cruel qu'inattendu, était tombé sur sa maison ; le jeune vainqueur de Cérisoles, qu'il aimait comme un fils et à qui il en donnait le nom, périt par un fatal accident (février 1547), et l'on soupçonna dans cet accident un crime que la justice ne pouvait atteindre. Il n'y eut pas jusqu'à la mort de Henri VIII, qui frappa le roi comme un avertissement et un présage de la sienne (janvier 1547). « De ce trépas, dit Martin du Bellay, le roi porta grand ennui.... et eut doute qu'il fut pour aller bientôt après. Même ceux qui étoient près de sa personne trouvèrent que depuis ce temps il devint bien plus pensif qu'auparavant. » Consumé par la fièvre, et s'affaiblissant chaque jour, il allait demander la santé à chacune de

ces royales demeures qu'il avait embellies avec tant de goût et de magnificence, et il ne la retrouvait nulle part. Il s'alita au château de Rambouillet chez le sire d'Angennes, un de ses ministres, et ce fut pour ne plus se relever. Le secrétaire d'État l'Aubespine rapporte dans ses Mémoires qu'entre autres sages avis donnés par le monarque à son fils, il l'exhorta à écarter du pouvoir les Guises, dont il avait deviné la funeste ambition. « Ils tendront, lui dit-il, de vous mettre vous et vos enfants en pourpoint et votre peuple en chemise. » Nous verrons ce conseil bien vite oublié de celui qui l'avait reçu. Un autre contemporain, Ferronius, représente François Ier mourant « avec tant de piété et de constance, que, comme le souffle lui échappait, il répéta à plusieurs reprises le nom de Dieu, et lorsqu'il n'eut plus de voix, il fit encore de ses doigts le signe de la croix sur son lit. » Ce fut le 31 mars 1547 qu'il expira, à l'âge de cinquante-trois ans, après en avoir régné trente-deux. Les peuples ne le pleurèrent point, comme ils avaient pleuré Louis XII; mais ils eurent le sentiment du vide profond que sa mort laissait en France et en Europe. Avec ses vices, avec ce que nous appelions plus haut les défaillances de son caractère, avec les fautes nombreuses de sa politique, François Ier ne mérite pas d'être appelé un grand roi ; mais son règne n'en est pas moins un des plus importants, un des plus illustres de notre histoire, et si quelque chose contribue à le grandir, c'est le spectacle que donna après lui la royauté, jusqu'au jour où parut Henri IV.



CHAPITRE V.

RÈGNE DE HENRI II (1547-1559).

Le règne de Henri II, dans son aspect général, peut être regardé comme une continuation affaiblie de celui de François Ier. C'est la même politique, qui seulement porte l'empreinte d'une volonté plus molle et d'une intelligence plus bornée. S'il se fait quelque chose de grand, la gloire n'en appartient point au monarque, qui ne voit, qui ne décide, qui n'exécute rien par lui-même ; elle est tout entière à l'ambitieuse famille des Guises, qui, occupée uniquement de sa propre grandeur, travaille par occasion à celle de la France. Du reste, la lutte engagée par François Ier se poursuit contre la maison d'Autriche, d'autant plus acharnée que, dans l'esprit étroit de Henri II, la rivalité politique s'est changée en une haine personnelle contre l'empereur. Comme son père, il s'allie au dehors avec la réforme, en même temps qu'il sévit contre elle au dedans du royaume ; comme lui aussi, quoique avec un goût bien moins éclairé, il se fait le protecteur des lettres et des arts, et associe leur prestige aux pompes et aux scandales même de sa cour ; comme lui enfin, et bien plus que lui, il donne à ses

sujets le spectacle honteux de la maîtresse du roi devenue la maîtresse du royaume. Le chiffre de Diane de Poitiers, qui, marié à celui de Henri II, s'étale effrontément sur les frises élégantes du Louvre et du château de Fontainebleau, témoigne assez haut de la domination fastueuse exercée par cette femme pendant les douze années que dura le règne de son amant, ou plutôt de son esclave couronné. Belle encore longtemps après qu'elle avait cessé d'être jeune, affectant les superbes allures d'une reine, et ayant fait reconnaître par l'épouse elle-même du roi son illégitime souveraineté, elle parvint à oublier ce qu'elle était et à le faire oublier aux autres à force d'orgueil et de puissance.

C'était le 31 mars qu'était mort François Ier, et dès le 2 avril fut publiée l'ordonnance qui destituait tous ses conseillers de leurs offices, et les remplaçait par les créatures de Diane de Poitiers. Au premier rang, étaient les Guises, le connétable de Montmorency, et l'un des compagnons de l'enfance du roi, le maréchal de Saint-André. Tous à genoux devant *Madame*, créée bientôt duchesse de Valentinois, ils obtinrent par elle un ascendant sans limites sur le faible esprit de Henri II, et rien ne fut refusé à leur avidité et à leur ambition que ce qu'elle se réserva pour elle-même. Le connétable, qui n'avait d'austère que les apparences, prit, avec ses cinq fils et ses trois neveux, les Châtillons, une large part à cette curée; mais son rôle devint promptement secondaire à côté de celui des Guises, race d'illustres aventuriers, à la fois en possession de la faveur royale et de la faveur popu-

laire. François Ier les avait devinés, mais trop tard; trop tard il avait compris ce que les Valois avaient à craindre de ces cadets de Lorraine, qui se faisaient à volonté Français ou étrangers, et qui, n'ayant rien, se sentaient assez forts d'eux-mêmes pour pouvoir prétendre à tout. Les deux chefs de cette ambitieuse maison, Claude, duc de Guise, et le cardinal Jean, son frère, allaient bientôt disparaître (1550) pour faire place au duc François et au célèbre cardinal Charles de Lorraine, avec qui la fortune des Guises grandit tellement, que le trône ne fut pas trop haut pour leurs espérances. A cette aurore de leur destinée, les princes lorrains éclipsaient déjà les Bourbons, branche cadette que la royauté se plaisait à tenir dans l'ombre, et qui venait de perdre son plus illustre rejeton dans la personne du vainqueur de Cérisoles. L'aîné, Antoine, duc de Vendôme, qui allait ceindre bientôt la petite couronne de Navarre, ne devait pas trouver dans cet accroissement de sa puissance territoriale la force que lui refusait son caractère; le comte de Soissons, qui avait succédé au titre de comte d'Enghien, n'avait que les qualités d'un soldat, et le prince de Condé, le chef futur du parti huguenot, sortait à peine de l'enfance.

La disgrâce qui était tombée sur tous les conseillers de François Ier ne pouvait manquer d'atteindre celle qui avait été pendant vingt ans sa favorite. Diane avait à se venger des mépris de la duchesse d'Étampes; elle le fit en ennemie impitoyable. Non-seulement la maîtresse du feu roi fut chassée de la cour, ruinée et publiquement déshonorée; on la pour-

suivit jusque dans ceux qui lui avaient été attachés par les liens du sang ou de l'amitié, et ce fut à ce titre que son beau-frère, Guy Chabot, sire de Jarnac, encourut toutes les colères de Henri II. Henri, n'étant encore que dauphin, avait flétri l'honneur de Jarnac par une odieuse imputation : un gentilhomme poitevin, duelliste renommé, le sire de la Châtaigneraie, se rencontra pour prendre à son compte la calomnie royale, et lui donner une si éclatante publicité qu'il obligea Jarnac à lui en demander raison. François Ier, aux derniers jours de son règne, leur avait refusé le champ clos : Henri II s'empressa de le leur accorder; il comptait sur l'épée toujours victorieuse de son favori, pour donner une dernière satisfaction à sa haine et à celle de la duchesse de Valentinois contre la duchesse d'Étampes. Rien de plus commun alors, rien de moins digne de l'attention de l'histoire qu'un duel entre gentilshommes ; ce qui a donné de l'éclat à celui-ci, ce qui en a fait un événement historique, ce fut la solennité extraordinaire dont il plut au roi de l'entourer. Comment ne pas s'étonner de voir reparaître la procédure barbare du *jugement de Dieu* dans un temps où six parlements, investis de la plénitude du pouvoir judiciaire, rendaient des arrêts souverains et obéis de tout le royaume, dans un temps où le droit était enseigné par des maîtres comme Dumoulin et Cujas, où la justice avait pour organes des magistrats comme Olivier et Michel de l'Hôpital ? Ordre fut donné de rechercher dans la poussière des archives féodales tout le cérémonial du *gage de bataille*, et la lice fut ouverte aux deux combattants, à

Saint-Germain-en-Laye, en présence du roi, de sa cour et de la noblesse du royaume, qu'il avait conviée tout entière à ce spectacle. La passion qu'il y mettait était telle, qu'il avait tenu à ce que cette fête précédât celles même de son sacre. On sait comment son attente fut déçue par le *coup de Jarnac*, qui abattit le plus fort aux pieds du plus faible, et excita des transports de joie parmi la foule des spectateurs, dont les vœux étaient contraires à ceux du roi et de son orgueilleuse maîtresse (10 juillet 1547).

Pendant que le nouveau règne s'inaugurait par cette sanglante représentation de théâtre, Charles-Quint venait d'obtenir un avantage signalé en Allemagne. Il avait rencontré sur le champ de bataille de Mühlberg les confédérés de Smalkalde, et les avait vaincus (23 avril 1547). L'électeur de Saxe, Jean Frédéric, et le landgrave Philippe de Hesse, les deux patrons du luthéranisme, étaient tombés prisonniers entre ses mains, et il les traînait à sa suite comme l'ornement de son triomphe. Le grand corps germanique, sauf les deux villes libres de Magdebourg et de Brême, était tout entier à ses pieds. Ce fut le moment choisi par les conseillers de Henri II pour lui suggérer une politique hautaine et agressive contre l'empereur. Charles-Quint fut sommé de venir à Reims le 27 juillet, jour du sacre du roi, pour y faire, comme comte de Flandre, sa charge de pair de France. Il n'y avait de sérieux dans cette bravade que la prétention qu'elle impliquait de maintenir, contre les stipulations de Crépy, le droit de suzeraineté de la couronne de France sur les Pays-Bas. Charles-Quint

n'y répondit que par une autre bravade, annonçant que, s'il venait, ce serait à la tête de cinquante mille hommes. Les Guises firent prendre en même temps au roi une attitude non moins fière et non moins provoquante à l'égard de l'Angleterre. L'Écosse avait été comprise dans le dernier traité qui avait réconcilié François I[er] avec Henri VIII: ils obtinrent que le roi refusât de ratifier ce traité, et qu'il envoyât des secours à leur sœur, la régente Marie de Lorraine, pour rentrer en campagne contre le duc de Somerset, lord protecteur pendant la minorité d'Édouard VI. Les Écossais furent vaincus par Somerset à Musselburgh; mais, quelques mois après, la politique des Guises remporta une victoire, qui répara avec éclat cette défaite. Une escadre française, doublant la pointe septentrionale de la Grande-Bretagne, alla chercher à Dumbarton leur nièce, la jeune Marie Stuart, et l'amena en France pour y être fiancée à l'héritier de la couronne. C'était le premier pas fait par les princes lorrains pour rapprocher leur maison de la maison royale (1548). Elle s'en rapprocha bientôt d'un degré de plus par le mariage de François de Lorraine, celui qui fut depuis le grand Guise, avec Anne de Ferrare, petite-fille de Louis XII. Il n'y eut pas jusqu'aux souffrances publiques qui, par une nouvelle faveur de la fortune, fournirent à cette famille ambitieuse l'occasion d'accroître sa popularité. Un vaste soulèvement avait éclaté dans le sud-ouest du royaume contre les vexations intolérables des percepteurs de la gabelle. Tandis que le connétable de Montmorency, envoyé à Bordeaux pour y rétablir l'autorité

du roi, un instant méconnue, n'avait su qu'exercer d'effroyables rigueurs contre un peuple tremblant et désarmé, François de Lorraine, chargé de pacifier la Saintonge et l'Angoumois, y déploya une habile modération, qui lui valut le nom de « prince débonnaire. »

C'est alors que la mort du duc Claude, son père, le rendit chef de sa maison, et que son impulsion se fit sentir plus puissante qu'elle ne l'avait encore été dans la politique de Henri II. La paix fut conclue avec l'Angleterre, mais à des conditions également avantageuses à la France et à l'Écosse. Les forteresses occupées par les troupes anglaises furent restituées à la régente Marie de Lorraine, et Boulogne, rachetée, au prix de quatre cent mille écus, reçut Henri II dans ses murs, comme elle l'eût reçu après une victoire. Au dedans du royaume, l'influence du duc de Guise et du cardinal, son frère, n'est pas moins souveraine; ils font ôter les sceaux au chancelier Olivier, et la charge de premier président du parlement à Lizet, qui a refusé de leur reconnaître le titre de princes, réduisant ainsi au silence, pour tout le temps du règne de Henri II, l'opposition de la magistrature. L'ascendant qu'ils exercent sur Henri II, joint à celui de la duchesse de Valentinois, n'est pas étranger non plus à la sanglante répression de l'hérésie, qui eut alors pour théâtre la rue Saint-Antoine, et dont le roi eut la triste fantaisie de se donner le spectacle.

Charles-Quint, pendant ce temps, marchait à grands pas vers son projet de monarchie universelle, et jamais il n'avait semblé plus près de toucher à ce

but suprême de son ambition. Il s'était rendu à Augsbourg, après sa victoire de Mühlberg, et s'arrogeant au sein de la diète une dictature à la fois politique et religieuse, il avait imposé à l'Allemagne, sous le nom d'*Intérim,* un formulaire de foi provisoire, auquel catholiques et luthériens étaient tenus de se rallier, jusqu'à ce qu'un concile légitime eût prononcé sur le grand débat qui partageait l'Église. Le corps germanique avait tout entier courbé la tête devant cet acte d'une si absolue domination : Magdebourg seul, dernier refuge de la confession luthérienne, continuait à se faire assiéger plutôt que d'accepter le formulaire impérial. Au même temps, le vieux pape Paul III, qui avait pris si ardemment en main la cause de l'indépendance italienne, venait de finir ses jours, et le cardinal del Monte, intronisé après lui sous le nom de Jules III, promettait à l'empereur le concours de la papauté pour river les fers de l'Italie. Avec cette contrée asservie, comme l'était l'Espagne, et comme l'Allemagne paraissait l'être, avec l'Angleterre gouvernée par un roi mineur et agitée par des troubles religieux, avec la France enfin, où régnait un monarque faible d'intelligence et de volonté, Charles-Quint pouvait se faire l'illusion de croire que l'Europe allait passer sous sa loi. Ce fut dans sa propre maison qu'un premier obstacle se dressa devant ses prétentions gigantesques : son frère Ferdinand refusa d'abdiquer le titre de roi des Romains en faveur de l'infant don Philippe, héritier prédestiné de la toute-puissance paternelle. Bientôt après, Jules III, en voulant déposséder Ottavio Farnèse du duché de

Parme, au profit de l'Empire, poussa ce prince aux bras de la France, et alluma une guerre qui devait au bout de quelques mois embraser toute l'Europe et faire évanouir la grande chimère de la monarchie universelle.

Dans cette nouvelle lutte engagée contre la maison d'Autriche, Henri II rechercha tout d'abord les alliés qu'avait eus son père, les Turcs et les luthériens. Il ne lui fut point difficile de remettre les armes à la main de Soliman, quoique vieillissant, et les flottes ottomanes ne tardèrent pas, sous le pirate Dragut, à aller dévaster les côtes de la Sicile. Mais il semblait que ce fût chose impossible de relever alors en Allemagne la bannière abattue du luthéranisme; tout y tremblait devant Charles-Quint et il attendait d'heure en heure que Maurice de Saxe, qui avait vaincu pour lui à Mühlberg, lui apportât les clefs de Magdebourg. Dans son orgueilleuse sécurité, le grand maître en l'art de la politique n'avait rien soupçonné des trames ourdies depuis plusieurs mois par son général infidèle avec le roi de France. Comme il avait trahi le chef de sa maison, pour obtenir de l'empereur la couronne électorale, l'ambitieux Maurice ne se fit aucun scrupule d'une seconde trahison, justifiée à ses yeux par la pensée patriotique d'affranchir l'Allemagne. Le 5 octobre 1551, un traité secret fut signé entre Henri II d'une part et de l'autre les électeurs de Saxe et de Brandebourg, le duc de Würtemberg, le landgrave de Hesse et la ville libre de Strasbourg, « à l'effet de résister aux pratiques employées par Charles d'Autriche pour faire tomber la Germanie en une

bestiale, insupportable et perpétuelle servitude. » Ce traité investissait le roi de France du titre et des pouvoirs de vicaire de l'Empire dans les villes de langue welsche, Cambrai, Toul, Metz et Verdun, relevant de la couronne impériale. Charles-Quint se doutait si peu de cette menaçante négociation, qu'il n'avait conservé dans l'Empire d'autres troupes que celles même de Maurice. Il était allé s'établir sans armée à Insprück, d'où il avait un œil sur l'Allemagne, l'autre sur l'Italie, n'attendant que l'ouverture du concile, qui commençait à se réunir à Trente, et dont il se flattait de maîtriser les délibérations. Aussi la foudre éclatant sur sa tête ne l'eût-elle pas plus étonné que ne le firent la déclaration de guerre de l'électeur de Saxe et le manifeste de Henri II, par lequel ce prince se proclamait le champion de l'indépendance germanique, prenant pour emblème de l'œuvre d'affranchissement qu'il avait entreprise le bonnet de la liberté entre deux poignards (mai 1552).

Alors fut donné à l'Europe le spectacle d'un des jeux de la fortune les plus extraordinaires. On vit le monarque redouté, qui depuis trente ans était monté de succès en succès au faîte de la puissance, malade de la goutte, sans défense et presque sans escorte, fuir en litière à travers les Alpes devant l'ingrat parvenu dont la grandeur était son œuvre. Maurice, à la tête de vingt-cinq mille hommes, entra dans Insprück le lendemain du jour où Charles l'avait quitté (23 mai), et trois mois après il eut l'orgueilleuse satisfaction de lui imposer la paix de Passau qui consacrait l'établissement du luthéranisme en Allemagne.

Henri II, de son côté, n'était point resté immobile. Avant même que Maurice se fût déclaré, il était allé tenir son lit de justice au Parlement, et y avait annoncé les armements qu'il faisait pour mettre le royaume en défense contre les attaques de l'empereur. Mais ses pensées et celles de ses conseillers allaient bien au delà d'un projet de guerre défensive; il ne se promettait rien moins, dans l'essor de ses ambitieuses espérances, que de rendre à la couronne de France l'antique héritage des provinces austrasiennes. S'il faut en croire les mémoires de Vieilleville, la jeunesse du royaume se laissa tout entière affoler de ce rêve de grandeur nationale : « elle se desroboit de père et mère pour se faire enrooller, et la plus grande part des boutiques demeurèrent vuides de tous les artisans, tant estoit grande l'ardeur, en toute qualité de gens, de faire ce voyage et de veoir la rivière du Rhin. » Ces paroles, dans leur manifeste exagération, n'en témoignent pas moins du sentiment, ou si l'on aime mieux de l'instinct qui poussait dès lors la France à recouvrer sa frontière orientale. Mais si Henri II, avec la belle armée qu'il avait rassemblée, n'eut besoin que de se montrer pour enlever à l'Empire les trois évêchés de Toul, Metz et Verdun, si la Lorraine même, tout en restant fidèle à son jeune duc, ouvrit au roi ses villes avec empressement, il en fut autrement lorsque les bannières françaises se déployèrent en terre germanique. On ne trouva là que des populations méfiantes, se tenant prêtes à repousser l'invasion étrangère, et la jactance hautaine du connétable de Montmorency fut forcée

de reculer devant la ferme contenance des bourgeois de Strasbourg. Le roi cependant était entré solennellement à Metz le 18 avril 1552, et la ville impériale, incorporée désormais à la France, devait en être un des plus puissants boulevards. A cette importante conquête s'ajouta la prise de quelques-unes des places de Luxembourg; après quoi Henri II licencia son armée. Celle du maréchal de Brissac en Piémont, habilement commandée, mais faible en nombre, se bornait à tenir en échec les forces espagnoles qui occupaient le Milanais.

La paix de Passau cependant, si elle avait renversé les projets de domination absolue de l'empereur en Allemagne, le laissait libre de se porter avec toutes ses forces contre le roi de France. Le corps germanique, la veille en armes contre lui, lui fournit alors des troupes nombreuses de lansquenets et de reîtres, et vers le milieu du mois de septembre, il franchit le Rhin avec une armée formidable. Il se flattait de reprendre par un coup de main les villes qu'un coup de main lui avait enlevées, et de venger avec éclat l'affront infligé à l'Empire. Mais ses desseins avaient été devinés, et dès le milieu du mois d'août, François de Lorraine était accouru à Metz pour mettre cette grande cité à l'abri de l'agression qui la menaçait. Avec lui y étaient entrés ce que la France comptait de plus habiles ingénieurs, Pierre Strozzi à leur tête, ainsi que l'élite de la noblesse du royaume. Metz n'était pas alors ce qu'elle est devenue depuis, une ville de guerre aussi puissamment fortifiée par l'art que par la nature. Les rivières de la Moselle et de la

Seille, qui couvrent trois des côtés de la place, en formaient presque la seule défense, et il fallut des prodiges d'activité pour y improviser des ouvrages capables d'arrêter l'ennemi. Le duc de Guise donna aux jeunes gentilshommes qui l'entouraient l'exemple de prendre la hotte et de porter la terre aux bastions, et en quelques semaines, Metz, avec sa vaillante garnison, animée de l'héroïsme de celui qui la commandait, devint imprenable. Ce fut en vain que Charles-Quint, qui avait trop méconnu le prix du temps dans une aussi grave conjoncture, vint attaquer la ville avec soixante mille hommes et une puissante artillerie (31 octobre); son génie opiniâtre s'y fatigua. Depuis quelque temps les forces de son corps ne répondaient plus à l'actif mouvement de sa pensée; on le vit, au bout de peu de jours, incapable de supporter les travaux du siége, se faire transporter à Thionville et laisser la conduite des opérations au duc d'Albe. Mais cette autre volonté de fer se brisa contre l'intrépide résistance de la noblesse française. Chaque brèche ouverte laissait voir une nouvelle muraille élevée par derrière, chaque assaut était repoussé par une jeunesse ardente à se jeter au-devant du péril, et le moment vint où il fut impossible de ramener à l'attaque les impériaux découragés. Charles-Quint voulut essayer encore une fois sur ses soldats le magique effet de sa présence. Il se fit conduire en litière au milieu du camp; leur courage en fut ranimé; mais le comte d'Enghien et le jeune prince de Condé, avec les deux fils du connétable, avaient amené des renforts à la garnison française, et ce der-

nier effort du monarque aux abois fut aussi impuissant que les autres. Cependant l'armée impériale commençait à être atteinte par les maladies; les froids de décembre se faisaient cruellement sentir, et les hommes, enfoncés dans une fange glacée, y périssaient par milliers. Charles-Quint reconnut l'arrêt de la fortune, « qui aimait mieux jeune roi que vieil empereur, » et il se détermina à lever le siége au commencement du mois de janvier 1553. « Je n'ai plus d'hommes, » s'écria-t-il, en se résignant à cette nécessité si mortifiante pour son orgueil. Il avait tiré onze mille coups de canon et perdu trente mille soldats. Il laissait en outre derrière lui un nombre considérable de malades, victimes abandonnées à une mort certaine, si l'on eût usé à leur égard du triste droit de la guerre, tel qu'il s'exerçait à cette époque. Mais le duc de Guise, toujours magnanime quand l'ambition ne lui défendait pas de l'être, donna alors l'exemple de l'humanité, comme il avait donné celui du courage, et la *courteoisie* de Metz demeura proverbiale au seizième siècle parmi les ennemis de la France.

Si Henri II, au lieu d'être un prince faible et inappliqué, eût eu quelque fermeté dans le caractère et quelque suite dans ses résolutions, l'occasion était belle pour lui de poursuivre ses avantages contre l'empereur. L'Italie s'agitait sous la tyrannie espagnole. Cette tyrannie était telle, à Naples en particulier, sous l'odieuse main du vice-roi D. Pedro de Tolède, qu'il ne répugna pas aux peuples opprimés d'invoquer, avec les secours de la France, ceux des

Turcs et des Barbaresques. Mais il n'y eut nul concert entre les opérations du baron de la Garde et celles du fameux Dragut, successeur de Chaïr-Eddin Barberousse; les escadres française et ottomane, au lieu de s'unir pour soulever le pays, se contentèrent de faire l'une après l'autre sur les côtes quelques ravages; il n'y eut que l'antique république de Sienne, qui profita de ce mouvement des esprits en Italie pour chasser les Impériaux de ses murs et se remettre sous la protection de la France (juillet 1553). Henri II, pendant ce temps, comme s'il n'eût plus rien à craindre de l'empereur, n'était occupé que des fêtes célébrées à sa cour pour le mariage de sa fille naturelle Diane avec Horace Farnèse, duc de Castro. Il ne tarda pas à apprendre que celui qu'il croyait malade à Bruxelles était devant Térouenne avec une armée. Térouenne fut prise, malgré l'héroïque défense du sire de Montalembert, et détruite pour ne plus se relever. Hesdin tomba aussitôt après aux mains du prince de Piémont, Philibert-Emmanuel : le royaume avait perdu au Nord deux de ses meilleures places, avant que l'armée royale fût rassemblée. Tout ce que put faire Henri, lorsqu'il eut réuni ses troupes, fut de marcher sur l'ennemi, sans parvenir à l'atteindre : l'activité de l'esprit chez l'empereur vieillissant triomphait ainsi de l'énergie physique de la jeunesse, qui faisait l'orgueil de son adversaire. Un événement survint alors, plus menaçant pour la France que n'eût pu l'être la perte même d'une bataille. Le jeune fils de Henri VIII, Édouard VI était mort (6 juillet 1553), et sa sœur Marie, la fille

catholique de Catherine d'Aragon, lui avait succédé presque sans obstacle. L'éphémère royauté de Jane Gray n'avait fait que prêter plus de force aux droits de l'héritière légitime. Charles-Quint ne perdit pas un instant pour étendre son ambitieuse main sur la couronne d'Angleterre. Il y avait trois mois à peine que Marie était assise sur le trône, et déjà il avait obtenu que, contre le vœu du peuple anglais, elle engageât sa foi à l'infant D. Philippe, toujours prédestiné par son père à l'héritage de la monarchie universelle. D'un moment à l'autre, Henri II devait s'attendre à voir la puissance britannique tout entière au service de l'empereur.

On se promit de réparer par un grand effort les fautes de la campagne précédente. La difficulté principale était toujours de se procurer de l'argent pour suffire à la fois aux prodigalités de la cour et aux dépenses de la guerre. Le garde des sceaux Bertrandi mit toute son industrie à remplir les coffres vides de l'État. Il avait obtenu déjà de fortes sommes du clergé en lui rendant tous les priviléges de son ancienne juridiction, naguère restreints par l'ordonnance dite la Guillelmine, du nom de Guillaume Poyet son auteur; déjà en instituant de nouveaux présidiaux dans plusieurs villes du royaume, il avait mis en vente plus de six cents offices de judicature; il imagina alors de multiplier à tel point les charges dans les deux parlements de Paris et de Bretagne, qu'il fallut partager les magistrats en deux catégories, rendant alternativement pour six mois la justice. Une autre mesure non moins étrange fut celle par laquelle le roi inter-

dit tout emprunt entre particuliers dans le royaume, jusqu'à ce que lui eût été fourni le capital de quatre cent quatre-vingt-dix mille livres de rente émises par son ordre. Ces expédients financiers, et d'autres plus ou moins ruineux, mirent Henri II en état d'entrer en campagne avec trois armées, au printemps de 1554. Le Hainaut, l'Artois et le comté de Namur furent envahis à la fois et livrés à d'affreux ravages. L'historien de Thou, avec sa sévère impartialité, flétrit en termes énergiques la manière barbare dont fut conduite cette guerre. Henri II semblait se plaire au milieu des incendies et des ruines. Charles-Quint, pendant ce temps, toujours malade et presque sans soldats, hésitait s'il n'irait pas se mettre en sûreté dans Anvers. Il embrassa une plus généreuse résolution, et surmontant ses souffrances, accompagna en litière sa petite armée que commandait Philibert-Emmanuel. Les Français avaient pris Marienbourg et Dinant; le roi, continuant à tout ruiner sur son passage, s'était porté sur l'Artois, et arrivé devant la forteresse de Renty, non loin de Saint-Omer, il y avait mis le siége. L'empereur et son habile lieutenant accoururent pour délivrer la place, et une escarmouche sanglante s'engagea au milieu des marais qui l'entourent. Les Espagnols y furent défaits, et Henri, pour récompenser la vaillance déployée par le sire de Tavannes, détacha de son cou le collier de son ordre et le lui donna sur le champ de bataille (13 août 1554). Ce succès ne livra pas cependant aux Français la forteresse assiégée, et ce fut vainement que Henri II s'efforça d'attirer l'empereur à une

action générale. Il licencia ses troupes avant l'automne, sans avoir retiré presque aucun fruit de son puissant armement. Les événements en Italie ne furent point plus décisifs. Si le maréchal de Brissac, avec son armée de Piémont, si bien commandée et si aguerrie, remporta de nouveaux avantages, Pierre Strozzi fut moins heureux à protéger Sienne contre l'attaque des Impériaux. Battu à Lusignano par le féroce marquis de Marignan, et ne recevant point de secours, il abandonna la défense désespérée de la ville au patriotisme de ses habitants et à l'intrépidité de Montluc. Tout ce qui leur fut possible fut de prolonger pendant huit mois leur résistance. Il faut lire dans les mémoires du capitaine gascon le tableau émouvant qu'il nous a tracé de ce siége héroïque. Cependant Jules III venait de mourir, et il avait fermé la liste trop longue de ces pontifes qui, depuis soixante ans, apportaient dans la chaire de saint Pierre de tout autres intérêts que ceux de l'Église. Marcel II, vieillard austère, ne lui succéda que pour trois semaines, et le 23 mai 1555, il fut remplacé par le cardinal Caraffa, qui prit le nom de Paul IV. Ce pontife, en qui le zèle ardent de Grégoire VII pour la réforme ecclésiastique se joignait à la haine patriotique de Jules II contre la domination étrangère, allait encore une fois remuer l'Italie, au moment où elle semblait le plus abattue sous le joug espagnol.

L'hiver de 1554 à 1555 avait vu s'ouvrir des conférences pour la paix à Marcq, en Artois, sous la présidence du cardinal Pole, légat du saint-siége en

Angleterre. La reine Marie, pressée par son beau-père et son époux de se déclarer contre la France, voulait éviter à tout prix cette dangereuse extrémité; c'était assez pour elle de la difficile entreprise de rétablir la religion catholique dans son royaume, et elle craignait d'y ajouter les embarras d'une guerre impopulaire. Elle offrit en conséquence aux belligérants sa médiation, et ce ne fut point la faute de l'habile et vertueux légat, si les deux partis ne posèrent pas les armes. Mais de l'un et l'autre côté les prétentions étaient trop absolues pour que le litige se tranchât autrement que par l'épée, et l'on ne tint nul compte des cris de détresse poussés par les malheureux peuples des Pays-Bas. Les hostilités recommencèrent en 1555, quoique sans grand éclat, sur cette frontière désolée. Elles se rallumèrent en même temps en Piémont; mais là aussi il fut aisé de voir que l'égal épuisement des combattants ne permettait plus rien de décisif. Un combat naval, livré avec succès par des corsaires de Dieppe à une flotte hollandaise et flamande, fut le seul événement marquant de toute la campagne. Cette fois, l'heure était venue pour les deux monarques de céder à une de ces nécessités plus fortes que les volontés humaines; les bras leur tombaient également d'impuissance; Charles-Quint surtout était pressé de voir finir une lutte, à laquelle les forces de son esprit aussi bien que celles de son corps se refusaient désormais. Après avoir poursuivi pendant plus de trente ans le but chimérique de la monarchie universelle, il se voyait plus éloigné que jamais de l'atteindre; l'union de son fils avec la reine Marie ne

lui donnait pas, comme il l'avait espéré, l'Angleterre; le *recès* d'Augsbourg venait de confirmer l'établissement du luthéranisme en Allemagne, et il n'avait plus à se flatter que son frère renonçât, en faveur de son fils, à l'héritage du sceptre impérial. Avec son grand rêve ainsi évanoui, avec sa santé ruinée, avec les accès, de plus en plus fréquents, de sombre ennui et de mélancolie profonde qu'il tenait de sa mère, Charles-Quint comprit que son rôle était terminé, et il conçut le projet de se décharger du poids de sa vaste domination. L'Europe s'étonna de le voir déposer les unes après les autres toutes les couronnes si laborieusement amassées sur sa tête. Le 15 octobre 1555, dans son palais de Bruxelles, il commença par remettre à son fils, avec une majestueuse et triste solennité, la souveraineté des Pays-Bas. Trois mois après (16 janvier 1556), il lui mit sur le front la couronne des Espagnes et des Indes; mais il s'était dès lors assuré sinon de la paix, au moins d'une trêve avec la France. Cette trêve fut signée le 5 février à Vaucelles, près de Cambrai; et Charles, avant de consommer la dernière de ses abdications, celle de l'Empire, put se flatter de laisser à Philippe II cinq années de tranquillité pour asseoir sa puissance. Ni lui ni son fils ne soupçonnaient les projets que le chef octogénaire de la chrétienté roulait à cette heure même dans sa tête.

Paul IV, dont l'active et puissante vieillesse, aussi bien que l'éloquence et le profond savoir, excitaient alors l'admiration du Vénitien Navagero, ne songeait à rien moins qu'à détruire la domination espagnole

en Italie. En unissant ses efforts à ceux de la France, il se flattait d'enlever Naples, sa patrie, et le duché de Milan à la maison d'Autriche, de renverser à Florence l'impopulaire domination des Médicis, et de restaurer l'indépendance italienne à l'ombre du pouvoir pontifical. Les Guises étaient entrés avec chaleur dans ses desseins, François par l'appât de la couronne des Deux-Siciles, sur laquelle sa maison se prétendait un droit héréditaire, le cardinal de Lorraine, par l'ambition de succéder à la tiare. Aussi, pendant que Coligny était chargé par son oncle le connétable de traiter à Vaucelles avec l'empereur, le cardinal signait-il à Rome un pacte secret qui liait le roi de France aux projets belliqueux de Paul IV (16 décembre 1555). La faiblesse de Henri II le jetait ainsi au même moment dans deux politiques toutes contraires. La signature de la trêve déconcerta d'abord le pape et lui causa une violente irritation ; mais il se ravisa promptement, et mit tout en œuvre pour entraîner le roi dans la grande aventure qu'il se préparait à courir. Il délia Henri du serment qu'il venait de prêter à la trêve, il lui envoya une bannière bénie de sa main ; il fit enfin pencher du côté des Guises la duchesse de Valentinois, qui jusque-là avait tenu la balance égale entre eux et les Montmorency. Le succès de la diplomatie pontificale fut tel que la convention de Vaucelles fut déchirée moins de six mois après qu'elle avait été conclue (31 juillet 1556). La guerre cependant était déjà allumée en Italie; déjà le duc d'Albe, vice-roi de Naples, provoqué par le pape, avait envahi les États de l'Église; mais il n'avait osé

marcher sur Rome, s'était laissé amuser par des négociations, et avait laissé le temps au duc de Guise de passer les Alpes à la tête de quinze mille combattants (décembre 1556). La France épuisée n'avait pu fournir que cette faible armée au plus populaire de ses généraux : les Espagnols, au reste, n'étaient pas plus nombreux, et la seule vue des bannières françaises avait suffi pour faire tressaillir l'Italie de joie et d'espérance.

Mais l'impatience du vieux pontife et la politique intéressée du duc de Guise perdirent tout. Il eût fallu dès l'abord répondre au vœu de Milan, qui ne demandait qu'un peu d'aide pour chasser le cardinal de Trente, son gouverneur ; il eût fallu enchaîner par la force à l'alliance française le grand-duc de Toscane Cosme Ier, ou donner à ses sujets qu'il opprimait la satisfaction de le détrôner ; il eût fallu affranchir Sienne, où l'on n'eût trouvé que des cœurs amis, et l'on eût poussé alors contre le duc d'Albe toute l'Italie soulevée. C'était ce que conseillaient le maréchal de Brissac, vieilli dans les guerres italiennes, et le duc de Ferrare, beau-père du duc de Guise, qui avait lié ses intérêts à ceux de la France. Mais le prince lorrain, que les sollicitations pressantes de Paul IV et sa propre ambition attiraient à Naples, se fit donner par Henri II l'ordre d'y marcher sans retard, et au lieu de trouver, comme il se l'était promis, une proie facile à saisir, il se vit, à l'entrée même du royaume, arrêté par la forte place de Civitella, qu'il ne put prendre (mai 1557). Les secours d'hommes et d'argent qu'il avait attendus du

pape ne lui vinrent pas, et réduit bientôt à des opérations défensives contre l'habile et patient général de Philippe II, il commençait à voir sa petite armée se fondre sous le soleil d'Italie, lorsque les ordres du roi le rappelèrent soudainement en France (août 1557). Ce n'était plus le moment de poursuivre une guerre de conquête au delà des Alpes, quand les Espagnols victorieux étaient à trente lieues de Paris. François de Lorraine laissa le pontife humilié et ulcéré contre la France traiter avec le duc d'Albe, et il ramena en toute hâte ses troupes par terre et par mer dans le royaume.

On a peine à s'expliquer comment Henri II, quelque léger d'esprit qu'il fût, s'était préparé si mal à une guerre si gratuitement provoquée. Il ne pouvait ignorer cependant les préparatifs fomidables de son ennemi. Philippe II s'était rendu en Angleterre pour y visiter son épouse, ordinairement trop négligée, et l'entraîner à sa suite dans la lutte contre la France. En s'unissant par des liens si étroits à la maison d'Autriche, Marie n'avait fait que se donner des maîtres exigeants, qui lui devaient faire perdre l'affection de ses peuples. C'était Charles-Quint qui, à peine montée sur le trône, l'avait engagée dans la voie sanglante des persécutions et lui avait fait dresser l'échafaud de Jane Gray; c'était grâce à ce funeste conseiller, que la malheureuse reine avait reçu de ses sujets protestants l'odieux surnom[1] qui eût bien mieux convenu à son père, et que sa sœur ne devait pas moins mériter qu'elle. Ce fut alors Philippe II qui,

1. *Bloody Mary*, Marie sanglante ou sanguinaire.

malgré les engagements de son traité de mariage, malgré le vœu de la nation anglaise, malgré celui de Marie elle-même, et par la menace de ne plus la revoir, la poussa à déclarer la guerre à Henri II. Le monarque castillan était ainsi parvenu « à dresser des forces grosses et belles pour exécuter haute entreprise; » près de soixante mille hommes étaient réunis sous le commandement du duc de Savoie, Philibert-Emmanuel. Tout ce qu'avait su faire, pendant ce temps, le connétable de Montmorency, avait été de rassembler dix-huit mille fantassins et cinq mille chevaux. Une si faible armée ne pouvait couvrir à la fois la frontière de Champagne et celle de Picardie. Le duc de Savoie, par un rapide mouvement, se porta sur la dernière, et en quelques journées de marche il fut sous les murs de Saint-Quentin. Saint-Quentin, ville dès lors importante par son commerce, était sans garnison et presque sans remparts. Le neveu du connétable, l'amiral Gaspard de Coligny, s'y jeta avec quelques compagnies (2 août 1557), et ce fut là qu'il commença à faire connaître le merveilleux génie dont il était doué pour la guerre défensive. Il faut rendre hommage à ce qu'il y eut d'héroïque dans la détermination prise par Coligny d'engager son honneur et sa vie en une entreprise aussi désespérée. Mais il avait besoin d'être promptement secouru, et le connétable, pour masquer l'entrée des renforts qu'il amenait à la place, fit mine d'offrir le combat à l'ennemi. Malheureusement, ses opérations furent combinées de telle sorte, qu'une faible partie du secours pénétra seule dans la place, et qu'au lieu d'une simple dé-

monstration qu'il avait voulu faire, il engagea réellement la bataille avec une disproportion de forces qui lui rendait la victoire impossible. La journée de Saint-Quentin fut un véritable désastre pour la France. Jean de Bourbon, comte d'Enghien, y resta parmi les morts; le duc de Montpensier, autre prince de la maison de Bourbon, le connétable de Montmorency, avec l'un de ses fils, le maréchal de Saint-André, le duc de Longueville, firent partie des prisonniers. L'armée française était détruite. Ce fut le 10 août, jour de Saint-Laurent, que les armes espagnoles obtinrent cet éclatant succès, et l'on sait que Philippe II en perpétua le souvenir par la gigantesque construction du palais de l'Escurial, dont la forme imitait celle de l'instrument de supplice sur lequel expira le glorieux martyr.

« Mon fils est-il à Paris? » s'écria, dit-on, Charles-Quint, lorsqu'au fond de sa retraite monastique de Yuste, dans l'Estramadure, il apprit cette victoire avec toutes ses circonstances. Paris, en effet, était à découvert, et si Philippe II eût permis à son hardi lieutenant de se porter en avant, il est probable que les Espagnols fussent entrés dans la capitale de la France. Mais la promptitude à se résoudre n'était point le trait dominant du caractère de Philippe; sa jeunesse était sans élan, et son ambition sans audace. Il craignit de se hasarder au cœur du royaume, avant d'avoir pris Saint-Quentin et les places environnantes. Coligny rendit alors à la France un service digne d'une éternelle mémoire; il la sauva, en lui donnant quelques journées pour se reconnaître. Derrière des murs qui tombaient en ruine, et au milieu des ter-

reurs d'une population découragée, il arrêta pendant dix-sept jours avec une poignée de soldats l'armée victorieuse de Philippe II, et quand les Espagnols entrèrent dans la ville où leur canon avait ouvert onze brèches, Paris en armes ne pouvait plus tomber dans leurs mains. La noblesse française avait eu le temps d'accourir autour du roi, et l'ennemi affaibli était hors d'état de poursuivre ses avantages : il y avait querelle ouverte entre l'orgueil anglais et la jactance castillane, et les Allemands mal payés s'abandonnaient à l'indiscipline et à la désertion. Ce fut alors que Henri II écrivit au duc de Guise les lettres pressantes, par lesquelles il le rappelait et le nommait son lieutenant général « par tout le royaume. »

Étonnante destinée que celle de ces princes lorrains, dont la fortune sortait ainsi agrandie du sein des calamités publiques ! La captivité du connétable, de son fils et de ses neveux, leur livrait Henri II sans partage : avec l'aide de Madame de Valentinois, le cardinal s'était saisi des finances et de toute l'administration intérieure, pendant que son frère était maître absolu du *fait de la guerre* et de celui même des relations diplomatiques ; le roi et le royaume étaient à eux. Hâtons-nous de dire que le duc de Guise, dans cette solennelle circonstance, fit oublier ses fautes d'Italie, en frappant un coup aussi profitable pour la France que glorieux pour lui-même.

Avec le peu de troupes échappées au désastre de Saint-Quentin et celles qu'il a ramenées d'Italie, il forme activement une nouvelle armée, et de Compiègne où il l'a réunie, il en fait marcher une partie

sur la Meuse, tandis qu'avec l'autre il se porte rapidement à la frontière de Picardie. Tenant ainsi l'ennemi incertain sur les opérations qu'il prépare, il apparaît soudainement sous les murs de Calais le 1er janvier 1558. C'était par la prise de cette ville que son génie audacieux se proposait de relever la renommée des armes françaises et la fortune du royaume. Déjà plusieurs plans avaient été formés pour reprendre Calais : Coligny, gouverneur de Picardie, y avait pensé, comme à l'un des devoirs de sa charge, et le maréchal de Strozzi avait, dit-on, eu la hardiesse de pénétrer déguisé dans la place, pour en reconnaître les fortifications. Que ce fût par Strozzi ou par d'autres, on était informé que la garnison était faible et Calais entièrement oublié de la reine Marie, occupée de sa grande entreprise de faire rentrer l'Angleterre au sein de l'unité catholique. Les chances de succès étaient donc belles pour le duc de Guise ; mais le secret et la promptitude en étaient la condition indispensable. Aussi le jour même de son arrivée, le hardi capitaine attaque et emporte un petit fort qui couvrait les abords de la place. Le surlendemain, il est maître de celui de Nieullay, qui commande la chaussée menant à la ville, en même temps que d'Andelot s'empare du Risbank qui domine le port ; trois jours après la brèche est ouverte et la citadelle prise d'assaut (6 janvier). Le chef anglais, lord Wentworth, avec le petit nombre de ses soldats, tente un effort désespéré pour la reprendre ; il est repoussé, et reconnaissant qu'il lui est impossible de tenir plus longtemps, il demande à capituler. Ce fut le 8 janvier 1558

que Calais fut remis aux mains des Français. Il y avait un peu plus de deux cent dix ans qu'Édouard III l'avait enlevé à Philippe de Valois. Guines se rendit onze jours après, et ainsi furent effacées les dernières traces de la domination anglaise dans le royaume. La France ne s'enquit point si la recouvrance de Calais était un grand fait d'armes, et si la capitulation d'une garnison de neuf cents hommes réparait suffisamment le désastre de Saint-Quentin. Elle poussa un long cri de joie en se sentant délivrée d'un danger et d'un affront qui duraient pour elle depuis plus de deux siècles, et son enthousiasme ne connut plus de bornes pour le héros qui venait de donner à l'honneur national une revanche aussi éclatante. L'Angleterre, au contraire, se sentit blessée profondément dans son orgueil : la perte de Calais devint contre la reine Marie un des griefs du pays presque égal à celui même de la perséeution religieuse, et l'infortunée princesse en eut l'âme si navrée, qu'on l'entendit redire plusieurs fois que, si on lui ouvrait le cœur après sa mort, on y trouverait écrit le nom de Calais.

Le royaume retentissait encore des éclats de l'allégresse publique et des louanges partout répétées du duc de Guise, lorsque fut célébré à Paris le mariage de sa nièce, la jeune et belle reine d'Écosse, avec le dauphin. Autre triomphe de la maison de Lorraine, autre accroissement de sa grandeur, dont le spectacle fut donné à la France! (24 avril 1558.) Guise cependant ne s'y endormit point, et courant des fêtes aux combats, il alla diriger les opérations déjà commencées du siége de Thionville. Le sire de Vieille-

ville, gouverneur de Metz, avait été chargé d'investir cette place, importante malgré son peu d'étendue, et capable, avec une faible garnison, d'opposer une longue résistance. Celle des Espagnols trompa l'attente des assiégeants, et les contraignit, après plusieurs jours de tranchée, à changer de place leurs batteries démontées. Ce fut au milieu de cette opération que périt, atteint d'un coup d'arquebuse, le maréchal Pierre Strozzi, le meilleur ingénieur qu'eût alors la France, et le plus illustre de ces patriotes florentins, qui étaient venus dans nos armées poursuivre contre l'Espagne la vengeance de leur patrie asservie. Thionville capitula le lendemain (23 juin), et la gloire du duc de Guise en reçut un nouveau lustre. Mais, occupé à réduire les places du Luxembourg, il fit attendre trop longtemps ses secours aux troupes qui avaient entamé les hostilités dans la Flandre occidentale, et les laissa exposées aux chances d'une lutte désavantageuse. Le maréchal de Termes, après avoir enlevé par une suite d'heureux coups de main, Dunkerque, Bergues Saint-Vinnox et Nicuport, avait été obligé de se replier sur Gravelines dont il n'était point le maître, et surpris entre la garnison de cette ville, les charges de la cavalerie du comte d'Egmont et le feu d'une escadre anglaise embossée dans la rade, il avait perdu toute son armée et était resté prisonnier aux mains de l'ennemi (13 juillet). Le duc de Guise n'eut que le temps d'accourir pour couvrir la Picardie contre les Espagnols, qui avaient ressaisi l'offensive, et concentrant ses forces sur la Somme, il prit position en face du duc de Savoie. On vit bientôt les

deux rois arriver chacun dans son camp, et plusieurs semaines se passèrent durant lesquelles les deux armées s'attendaient chaque jour à une action générale. Mais, vers le milieu du mois d'octobre, elles furent étonnées d'apprendre qu'une suspension d'armes venait d'être signée, et que les opérations de la guerre avaient fait place aux négociations.

Henri et Philippe désiraient également la paix. Les avantages remportés n'avaient été ni d'un côté ni de l'autre assez décisifs pour qu'on pût se flatter d'amener l'ennemi à merci : chacun des deux monarques sentait d'ailleurs qu'il avait sur les bras une autre affaire plus pressante pour lui que la continuation de ces longues hostilités. On ne saurait blâmer Henri II d'avoir souhaité la fin d'une guerre qui ruinait le royaume, pour tourner son attention vers les funestes progrès de l'hérésie; il ne faisait qu'accomplir en cela son devoir de roi et de roi très-chrétien. Ce qu'il faut lui reprocher, c'est d'avoir, selon une expression souvent répétée de nos jours, « voulu la paix à tout prix ; » c'est de l'avoir faite par une molle complaisance pour Madame de Valentinois, pressée de voir revenir à la cour le connétable et le maréchal de Saint-André, afin d'opposer leur crédit à la fortune trop haute des Guises; ce qu'il faut lui reprocher, c'est d'avoir souscrit à des conditions qui ont fait du traité de Cateau-Cambrésis un des plus affligeants qui soient inscrits dans nos annales. Avec les plus beaux gages de la victoire entre les mains, il subit la loi non moins que s'il eût été vaincu. Au lieu de traiter, comme il le pouvait et le devait faire, sur le pied de l'égalité avec un adver-

saire plus épuisé de la lutte qu'il ne l'était lui-même, il immola complaisamment les intérêts de la France à ceux de l'Espagne. Le sentiment de l'honneur eût dû suppléer chez lui aux lumières de l'esprit en cette circonstance; il eût dû pénétrer les vues ambitieuses de Philippe II derrière le zèle, si sincère qu'il fût, de ce prince pour la foi catholique; il eût dû se méfier surtout des motifs intéressés du cardinal de Lorraine, négociateur égoïste de ce pacte si humiliant pour la France. Le traité de Cateau-Cambrésis ne fut, à vrai dire, qu'un marché conclu par ce prélat avec Philippe II, afin d'assurer à sa maison l'appui de la puissance espagnole. Guise qui, avec son ardente ambition, avait l'âme d'un soldat, s'indigna tout haut devant le roi de le voir prêt à donner en un jour ce que ne lui auraient pas ôté trente années de revers. Et l'on trouve dans les mémoires de Montluc, de Tavannes et de Vieilleville, tous trois pourtant zélés catholiques, le fidèle écho du cri de douleur et de colère que poussa la noblesse française, en apprenant qu'un trait de plume avait livré cent quatre-vingt-dix-huit places grandes ou petites, achetées depuis vingt ans par des flots d'or et de sang. De toutes ses conquêtes, la France ne gardait que les Trois-Évêchés, sans même que son droit de possession fût reconnu par l'Empire; elle rendait sans compensation aucune la Savoie et le Piémont, précieuses clefs de l'Italie léguées par François I[er] à son fils; elle rendait également tout ce que la guerre lui avait récemment donné soit dans les Pays-Bas, soit au delà des Alpes. Le mariage de Philippe II, devenu veuf pour la seconde fois, avec Éli-

sabeth de France, fille de Henri II, et celui de Marguerite, sœur de ce prince, avec le duc de Savoie, Philibert-Emmanuel, devaient cimenter la paix de Cateau-Cambrésis (3 avril 1559).

Au commencement de ces négociations qui avaient duré près de six mois, la reine Marie Tudor était descendue au tombeau (17 novembre 1558); et à l'épouse trop dévouée de Philippe II avait succédé sur le trône d'Angleterre celle qui devait être son implacable ennemie. Philippe qui conçut un moment l'espoir d'unir Élisabeth, comme il avait uni Marie, à sa destinée, soutint au début des conférences les intérêts de l'Angleterre, comme les siens propres; mais il les abandonna dès que le parlement britannique eut voté les premières mesures qui engagèrent la reine et la nation dans les voies de la réforme. La prudente Élisabeth, après avoir fait les derniers efforts pour obtenir la restitution de Calais, comprit qu'elle ne devait pas joindre aux embarras du commencement de son règne ceux d'une guerre avec la France ; elle transigea sans préjudice aucun pour son droit de possession, moyennant cinq cent mille écus qui lui devaient être payés dans huit ans, si Calais ne lui était rendu, et son traité avec Henri II fut signé la veille du jour où le fut celui de la France avec l'Espagne.

Une des plus importantes stipulations de l'accord entre le roi très-chrétien et le roi catholique, était celle par laquelle ils s'engageaient à procurer au plus tôt la réunion d'un concile général, « tant nécessaire à la réformation et réduction de toute l'Église chrétienne en une vraie union et concorde. » Nous ne saurions

nous joindre à ceux de nos historiens qui ont fait un crime à Henri II de cet engagement, comme s'il se fût lié par là à toute la politique de Philippe II. La France avait toujours été la première des puissances catholiques de l'Europe et ses rois s'honoraient du titre de fils aîné de l'Église : qui plus qu'eux devait donc s'intéresser au maintien de l'unité religieuse? La récente alliance avec les Luthériens d'Allemagne, pas plus que celle avec les Ottomans, ne changeait rien au fond de la situation; cette alliance avait été un fait accidentel et passager, qui ne tenait en rien à la tradition nationale; ce n'était qu'une arme défensive, la seule possible contre la prépondérance écrasante de la maison d'Autriche. Charles-Quint, en menaçant d'absorber la France dans sa vaste monarchie, avait poussé François Ier à cette désertion momentanée de la cause catholique; Philippe II devait donner lieu au même résultat, en menant de front son double projet de détruire partout l'hérésie et d'établir partout la domination de son orgueilleuse maison. On comprend qu'en face de ces deux ambitieux monarques, dont les longs règnes ont rempli le seizième siècle, il y ait eu pour la France une continuelle et douloureuse hésitation entre ce qu'elle devait à ses intérêts et ce qu'elle devait à ses croyances, et il y aurait témérité à blâmer l'expédient politique que la même nécessité imposa à François Ier et à Henri II. Mais il faut savoir aussi comprendre les trop justes inquiétudes que les progrès de l'hérésie inspiraient au roi et à l'immense majorité de la nation fermement attachée à la foi catholique; et si Henri II, en cette circonstance, a encouru le juste

blâme de l'histoire, ce n'est point pour avoir cru de son devoir de préserver son royaume de la contagion des nouvelles doctrines, c'est pour avoir adhéré au projet sinistre qu'avait conçu le monarque espagnol et qui n'était rien moins que l'extermination des hérétiques. On sait comment ce projet fut étourdiment révélé par le roi lui-même à Guillaume le Taciturne, un des otages que le traité de Cateau-Cambrésis avait remis entre ses mains.

Henri II, au reste, n'avait pas attendu la conclusion de ce traité pour déployer contre l'hérésie les rigueurs de son gouvernement; allié des réformés au dehors, il ne s'en était cru que plus obligé de leur faire la guerre au dedans et de donner ainsi satisfaction à l'opinion populaire chaque jour plus irritée contre les nouveautés religieuses. Le calvinisme a enregistré dans son martyrologe une suite d'exécutions trop nombreuses qui eurent lieu en France de 1552 à 1558; il eût été seulement équitable d'ajouter qu'à cette même époque (1553), Jean Calvin, appuyé de l'autorité des principaux docteurs du protestantisme en Allemagne et en Suisse, envoyait au bûcher Michel Servet: cette affreuse justice était la seule connue alors contre les erreurs de la pensée humaine. Elle était bien loin d'être efficace, et la prétendue réforme ne s'en était pas moins propagée d'un bout à l'autre du royaume. Le calvinisme n'y était plus la croyance isolée de quelques individus épars dans la capitale et dans les provinces; en se répandant, il s'était organisé; Genève, sa métropole, fournissait à la France, avec ses exemples, des ministres et des livres, et les affiliations protes-

tantes, en assez grand nombre, commençaient sous le nom d'églises à correspondre et à s'unir les unes aux autres par le lien d'une commune discipline. Dès lors aussi les recrues de l'hérésie ne se faisaient plus seulement parmi d'obscurs bourgeois et des lettrés vivant avec leurs livres ; on parlait publiquement d'illustres adhésions aux nouvelles doctrines : Antoine de Bourbon, roi de Navarre, signalait, en allant au prêche, son mécontentement contre la cour, et sa femme, Jeanne d'Albret, entrait dans la même voie avec un caractère plus ferme et un esprit plus convaincu ; le prince de Condé, n'étant rien dans l'État et se sentant fait pour y être quelque chose, marchait à la suite de son frère par ambition et par folie de jeunesse, en attendant qu'il prît plus au sérieux la réforme et le rôle politique qu'elle lui préparait; les trois Châtillons, Coligny, le cardinal et d'Andelot étaient également connus pour avoir renoncé à la foi catholique, et le dernier même avait eu la hardiesse de confesser son changement de religion, devant Henri II, au prix de sa charge de colonel général de l'infanterie. On avait vu enfin, au printemps de 1558, des gens de toute condition, nobles, bourgeois et artisans, se porter en foule aux promenades du Pré-aux-Clercs pour y chanter les psaumes de Marot et faire ainsi profession publique du calvinisme à la face du roi et de la justice royale.

L'attitude nouvelle prise par le parlement de Paris contribuait à donner cette confiance aux partisans de la prétendue réforme. Ce grand corps, à la première apparition de l'hérésie, avait été unanime à la frapper

des peines rigoureuses portées contre elle par la législation du moyen âge. Mais, en voyant l'inefficacité de ces peines et la nécessité terrible d'en renouveler incessamment l'application, la conscience d'un grand nombre de magistrats commença à se troubler, les poursuites de la justice se ralentirent, les châtiments se modérèrent, et une manifeste opposition à la volonté royale éclata dans le Parlement, lorsqu'on lui proposa l'enregistrement d'un édit destiné à établir en France le tribunal de l'inquisition, tel qu'il était en Espagne (juillet 1558). Malheureusement cette opposition ne s'arrêta pas chez tous dans les mêmes limites, et, à côté des grands magistrats, qui, comme L'Hôpital et Christophe de Thou, n'entendaient que se séparer des mœurs barbares de leur temps par une courageuse et sage humanité, on en voit quelques-uns qui, emportés plus loin par l'esprit de réaction, ne parlèrent rien moins que de rompre avec Rome, ainsi qu'on l'avait fait en Angleterre et en Allemagne. C'étaient les deux chambres de la Tournelle et des enquêtes, composées des plus jeunes conseillers, qui se montraient ainsi presque unanimement, quoique à des degrés divers, opposés au système de répression impitoyable dicté par le cardinal de Lorraine, tandis que la Grand'Chambre, où siégeaient les vieux magistrats, maintenait avec une fidélité obstinée l'ancienne tradition des bûchers. Il en résultait dans la jurisprudence suivie à l'égard des hérétiques, un défaut d'uniformité et d'ensemble, auquel le Parlement se sentait pressé de porter remède, et ç'avait été le sujet d'une grave délibération tenue au mois

d'août 1559 dans la séance trimestrielle de la mercuriale. Ce sujet fut repris, au mois de juin suivant, avec plus de solennité encore, et alors se passa une scène dans laquelle Henri II fit jouer le rôle le plus étrange et le plus triste à la royauté (14 juin).

Il signifia à ses courtisans l'intention où il était d'aller voir et entendre par lui-même « en quels termes en étaient les choses, » et, sans être annoncé, il apparut au milieu du Parlement assemblé et délibérant. Il s'était flatté d'intimider ses officiers de justice en se montrant à eux dans tout l'appareil de la souveraineté ; mais la gravité du débat était telle que la liberté des opinions ne parut point gênée par sa présence. Les présidents de la Tournelle, Harlay et Séguier déclarèrent avec une noble hardiesse qu'en substituant la peine du bannissement à celle du feu, la compagnie avait bien jugé et continuerait de le faire; d'autres allèrent plus loin, et déclamèrent contre la cour de Rome, attribuant à ses désordres tous les maux de l'Église ; le conseiller du Faur appliqua visiblement au roi la parole du prophète Élie à Achab : « C'est toi qui troubles Israël. » Il se trouva enfin un des magistrats, Anne du Bourg, qui, exalté par la solennité même de la circonstance, ne craignit pas de faire devant le roi profession ouverte de son adhésion à la réforme, et qui, dans son invective passionnée, se laissa entraîner jusqu'à dénoncer les scandales donnés aux peuples par une cour corrompue. Henri, maîtrisant avec peine jusqu'à la fin de la séance l'explosion de sa colère, ordonna au connétable d'aller de sa propre main saisir sur leurs bancs du Faur et Anne du Bourg, et sa

fureur contre ce dernier était telle qu'il s'écria, dit-on, « qu'il l'irait voir brûler de ses deux yeux. »

Cette déplorable satisfaction lui fut refusée. Les fêtes du double mariage stipulé par le traité de Cateau-Cambrésis avaient commencé à la cour, et déjà le 20 juin le duc d'Albe, procureur de Philippe II, avait épousé Élisabeth de France, au nom de son maître. Neuf jours après, dans un brillant tournoi donné près de la porte Saint-Antoine, devant le palais des Tournelles, le roi, qui avait été l'un des tenants, ne se contenta pas du succès obtenu par son adresse ordinaire en ces sortes de jeux; il voulut, le pas d'armes terminé, rompre encore une lance avec le comte de Montgomery, l'un des capitaines de ses gardes. Le tronçon de l'arme brisée de son adversaire lui entra dans l'œil et l'atteignit au cerveau : sa blessure était mortelle. Henri, avant de mourir, fit célébrer devant son lit le mariage de sa sœur avec le duc de Savoie, et le 10 juillet 1559, il expira dans la quarante-unième année de son âge. Il n'y avait rien eu dans son règne qui dût laisser de bien vifs regrets à la France; mais la mort tragique qu'il avait trouvée au milieu des fêtes frappa profondément les esprits agités déjà par un inquiet pressentiment de l'avenir.



CHAPITRE VI.

RÈGNE DE FRANÇOIS II (1559-1560); RÉGENCE DE CATHERINE DE MÉDICIS JUSQU'A LA MAJORITÉ DE CHARLES IX (1563).

Nous entrons dans une des plus tragiques et des plus émouvantes périodes de notre histoire, celle des guerres de religion. Nous avons vu comment l'hérésie de Calvin s'était de proche en proche répandue en France, comment elle s'y était régulièrement et fortement organisée, comment elle avait fini par trouver des adhérents dans la première noblesse du royaume, et jusque dans la maison royale elle-même. Nous allons voir ces chefs que l'ambition, autant qu'une conviction sincère, a donnés à la réforme, s'armer des opinions nouvelles comme d'un moyen d'attaque, ou, si l'on aime mieux, de défense, contre la puissance envahissante des Guises, en même temps que les rigueurs impitoyables exercées contre les sectaires auront leur ordinaire effet d'exalter le fanatisme bien plus que d'inspirer la terreur, et jetteront les huguenots[1] persécutés dans une résistance ouverte au pou-

1. Corruption du mot allemand *eidgenossen*, confédérés, adopté d'abord par les protestants genevois, puis par ceux de France.

voir qui les frappe. De là trente-cinq ans de guerres d'autant plus acharnées, que les âmes se passionnent avec plus d'ardeur pour une cause où elles voient engagé le premier de leurs intérêts; de là des haines et des fureurs tristement contraires à l'esprit de charité et de paix du christianisme, et toute une suite de scènes de sang qui font horreur, mais au milieu desquelles de grands spectacles sont souvent donnés par l'énergie des passions et l'héroïsme des caractères. Le règne de François II, dans sa courte durée de dix-sept mois, ne nous montrera guère que le prologue de ce drame; mais on voit déjà les acteurs s'y préparer aux redoutables événements qui vont suivre.

L'aîné des quatre fils de Henri II et de Catherine de Médicis, François II, âgé de quinze ans et demi, était majeur aux termes de l'ordonnance de Charles V, mais il ne l'était nullement selon les lois de la nature; avec un sang vicié et une complexion débile et maladive, ce n'était qu'un enfant livré par la faiblesse de son caractère et de son intelligence à l'ascendant de la belle et séduisante Marie Stuart, qui, trop tôt, lui avait été donnée pour épouse. La jeune reine de France et d'Écosse n'avait que deux ans de plus que son mari, mais elle joignait à cette beauté, dont le renom a traversé les siècles, les plus rares dons de l'esprit, cultivés par une savante éducation; déjà même elle avait été initiée au manége de la politique, adroite et persuasive en son langage, autant qu'elle était dans ses sentiments ardente et passionnée. Appuyés par elle, ses deux oncles eurent peu de peine, le jour même de l'avénement de François II, à prendre

en main l'exercice de la souveraine autorité. Les restes de Henri II furent laissés, dans le palais des Tournelles, à la garde du connétable, en vertu de son office de grand maître de France, et le couple royal alla s'installer au Louvre. Ce fut là que le jeune roi reçut le Parlement et lui signifia qu'il avait donné au duc de Guise et au cardinal de Lorraine la charge de toutes choses. La reine mère, qui, en dépit des quarante jours de reclusion prescrits par l'étiquette à son veuvage, avait suivi la cour au Louvre, se contenta de la faible part du pouvoir que les princes lorrains voulurent bien lui faire: elle avait prouvé depuis douze ans qu'elle savait attendre. Les Bourbons, en raison même de la parenté qui les rapprochait du trône, furent mis à l'écart, le roi de Navarre avec un mépris publiquement affiché, le prince de Condé avec des égards apparents, et le connétable de Montmorency, remercié par le roi de ses vieux services, alla cacher sa disgrâce dans ses magnifiques demeures d'Écouen et de Chantilly. La charge de grand maître, dont la survivance était assurée à son fils aîné, lui fut ôtée pour passer aux mains du duc de Guise, et le gouvernement de la Picardie fut retiré à son neveu l'amiral de Coligny. Si les uns et les autres parurent au sacre du roi (20 septembre 1559), ce ne fut que pour y donner plus d'éclat au triomphe de leurs superbes rivaux.

Mais cette absolue domination des Guises ne devait pas tarder à rencontrer des résistances. Si le héros de Calais était l'idole de la multitude, si son zèle ardent pour la foi catholique ajoutait encore à sa popu-

larité, le cardinal de Lorraine était loin de jouir au même degré de la faveur publique, et la dureté de son régime financier excitait parmi la bourgeoisie des villes et le peuple des campagnes un violent mécontentement. Celui de la noblesse n'était pas moindre; elle voyait d'un œil jaloux l'insolente élévation d'une maison étrangère, qui mettait sous ses pieds toutes les plus illustres maisons de France, et chose presque inouïe dans l'histoire des cours, le vieux connétable, dans sa retraite, était recherché et entouré de l'élite des gentilshommes du royaume, tandis que les princes lorrains se trouvaient dans le délaissement au faîte de leur grandeur. Mais c'était parmi les huguenots surtout, nobles ou bourgeois, que fermentaient les haines les plus fortes contre ces princes, que l'on savait alliés à Philippe II pour l'extermination de l'hérésie. Les édits rigoureux chaque jour publiés contre les conventicules illicites des réformés ne faisaient qu'accroître chez eux l'esprit de sédition. Rien ne remuait, rien n'éclatait encore, et déjà les Guises avaient le sentiment du péril dont les menaçaient ces « malcontents » de toute sorte prêts à se liguer contre eux; déjà ils s'inquiétaient du mot redoutable d'États généraux répété par mille bouches, et la reine mère, leur alliée du moment, invoquait les secours du roi catholique, son gendre, contre les Bourbons, qui, par le moyen de ces États, prétendaient « la réduire à la condition d'une chambrière. » Philippe s'offrit au roi, son beau-frère, avec quarante mille hommes qu'il avait tout prêts; fanfaronnade politique, qui ajouta à la terreur qu'il inspirait, au moment même où il con-

fessait à son ministre Granvelle l'état de faiblesse où le mettait l'épuisement de ses finances.

Arrivé en Espagne, pour n'en plus sortir (août 1559), il y avait tout aussitôt signalé par les supplices son zèle contre l'hérésie. Les Guises lui payèrent, en l'imitant, le prix de son alliance. Le procès d'Anne du Bourg et des conseillers arrêtés avec lui fut entamé. Du Bourg se défendit avec autant d'habileté que d'obstination, et d'appel en appel, il parvint à faire durer cinq mois sa lutte contre la justice royale et la justice ecclésiastique; mais, lorsqu'il eut épuisé toutes les ressources que la loi lui prêtait pour sauver sa tête, il ne contraignit plus l'exaltation de ses sentiments et de son langage, refusa d'en appeler au pape, en le flétrissant du nom d'antechrist, et, dégradé des ordres sacrés (il était diacre), se félicita de ne plus porter le caractère de la bête de l'Apocalypse. La fermeté avec laquelle il subit sa peine lui valut parmi ses coreligionnaires les honneurs du martyre. Quelques jours avant son exécution, le président Minard, l'un de ses ennemis et de ses juges, avait été assassiné, au sortir du palais, par une main inconnue. Premier exemple des représailles atroces dont l'enchaînement caractérise si tristement nos guerres religieuses! Après les deux magistrats, ce seront les deux grands chefs de guerre dont l'un payera pour l'autre, Coligny pour Guise, et plus tard le sang de Henri de Lorraine sera vengé par le sang de Henri de Valois. Mais on n'en était encore qu'aux premiers grondements de l'orage, et tout en faisant pleuvoir sur les Guises une grêle furieuse de libelles, les hu-

guenots hésitaient à engager contre eux d'autres hostilités. Calvin, comme avant lui Luther, interdisait la révolte contre les puissances établies, et la victoire que venait de remporter en Écosse la doctrine contraire, prêchée et mise en pratique par John Knox, ne suffisait pas pour balancer l'autorité souveraine de l'apôtre de Genève. Il fallut, pour que cette autorité fût méconnue, qu'un nouvel élément entrât dans le parti de la réforme, et que le cardinal de Lorraine, par un insolent abus de sa puissance, grossît à plaisir le nombre déjà si grand des malcontents. Une potence fut dressée par son ordre aux approches de la résidence royale de Fontainebleau, avec menace d'y accrocher tous ceux des gens de guerre licenciés et sans pain, qui viendraient importuner la cour de leurs sollicitations. C'étaient autant de recrues qu'il jetait dans le camp huguenot, et qui n'y apportèrent point la résignation passive des martyrs. Hommes d'action, il n'y avait dans leurs esprits aucun doute sur les justes motifs qu'il y avait pour eux d'agir. Ce fut par eux que furent provoquées, en France et en Allemagne, des consultations théologiques, établissant le droit des huguenots de recourir aux armes contre le pouvoir usurpé qui les opprimait; et tandis que le corps presque entier des ministres, avec les têtes les plus sages et les cœurs les plus honnêtes du parti, obéissaient encore à leurs scrupules religieux et patriotiques, la masse plus résolue des malcontents ne craignit pas d'entrer dans un vaste complot qui se formait, pour tirer, disait-on, le jeune monarque de la captivité où il était tenu, et substituer

un gouvernement légitime à la tyrannie des princes lorrains.

L'agent principal de ce complot était un gentilhomme périgourdin, Godefroy de Barri, sire de la Renaudie, naguère évadé de la prison où un arrêt du parlement de Dijon l'avait jeté pour crime de faux. Les temps de révolutions ne manquent jamais de ces hommes qui, à force d'audace, tâchent de réhabiliter leur nom flétri. La Renaudie, réfugié en Suisse, s'y fit huguenot; rentré ensuite en France, sous le prétexte de faire reviser son procès, il y employa pendant plusieurs mois toute son activité et toutes les ressources de son intelligence à courir de province en province, pour unir les malcontents les uns aux autres, les animer du même esprit et les tenir prêts à obéir au même signal. Tout étant ainsi préparé, il convoque secrètement à Nantes pour le 1er février 1560 une réunion de nobles et de bourgeois, venus des divers points du royaume, comme pour offrir une image des États généraux que réclame le vœu national. Là il expose ses plans pour renverser le pouvoir des Guises, rassure les consciences en lisant les consultations des théologiens et des jurisconsultes favorables à la prise d'armes, et en protestant solennellement que « rien ne sera attenté contre la majesté du roi, les princes du sang et l'état légitime du royaume; » puis il exige de chacun des assistants un serment, qu'il prête le premier au véritable chef de l'entreprise, « au capitaine muet, » dont il n'est que le lieutenant. C'était le prince de Condé, avec qui la Renaudie s'était entendu, et dont, après le serment prêté, il ne craignit

plus de révéler le nom. Condé commençait ainsi, sous le masque, le rôle de chef du parti huguenot, qu'il allait jouer bientôt à face découverte.

Le coup qui devait frapper les Guises était habilement préparé. Cinq cents gentilshommes, parmi lesquels Castelnau de Chalosse, Maillé-Brézé, Ferrières-Maligny et quelques autres portaient des noms de très-bonne noblesse, devaient partir à cheval de leurs diverses provinces, en même temps qu'un millier d'hommes de pied, et filer par petites bandes vers Blois, où se trouvait la cour. Là, quelques notables huguenots, réunis en apparence pour présenter au roi une humble pétition en faveur de la liberté du culte réformé, avaient pour rôle véritable d'ouvrir à leurs coreligionnaires en armes les portes de la ville, et tous ensemble devaient se porter au château pour y saisir le duc de Guise avec le cardinal et « les faire punir par justice. » Mais il est sans exemple que le secret d'un complot aussi étendu ait été gardé en France. Déjà Philippe II, qui entretenait toute une armée d'espions dans le royaume, avait transmis aux princes lorrains quelques avis sur ce qui se préparait; bientôt deux des conjurés, soit peur, soit remords, révélèrent l'un au duc de Guise le plan général de l'entreprise, l'autre à la reine mère tous les détails de l'exécution. La cour quitte aussitôt Blois pour se rendre à Amboise, dont le château fortifié ne pouvait être enlevé par un coup de main; et pendant que le cardinal, qui, selon Brantôme, « étoit de nature fort timide et poltron, et le disoit lui-même, » dicte au roi un édit d'amnistie pour désarmer le gros du parti

huguenot (2 mars), le duc, son frère, déterminé à attendre les rebelles, apprête silencieusement contre eux d'énergiques moyens de défense. Averti des préparatifs de la cour, l'intrépide la Renaudie n'en persiste pas moins dans son plan d'attaque : comment arrêter le mouvement imprimé à ces bandes qui affluent de tous les points du royaume? L'audace ne lui réservait-elle pas d'ailleurs encore quelques chances de succès? Mais tous ses mouvements étaient connus et surveillés, et Amboise avait eu le temps de recevoir dans ses murs la noblesse catholique des environs, accourue au secours de la religion et de la royauté en péril. Le chef des huguenots de Gascogne, Castelnau de Chalosse, est entouré dans le château de Noisay et forcé de se rendre au duc de Nemours; grand nombre de conjurés sont arrêtés isolément et conduits à Amboise, et il ne reste bientôt plus d'autre ressource à la Renaudie que de se faire tuer dans un effort désespéré pour rallier ses partisans (18 mars). Son corps fut attaché à une potence sur le pont d'Amboise, avec un écriteau qui portait ces mots: « La Renaudie, chef de rebelles. » Telle était cependant la résolution fanatique dont il avait animé les conjurés, que, le lendemain de sa mort, en plein jour, malgré leur petit nombre, les huguenots de Picardie, sous leurs chefs la Mothe et Cocqueville, assaillirent la ville et se firent écraser par les soldats de l'armée royale. Brantôme rapporte que Condé et les Châtillons, pour se laver du soupçon d'être leurs complices, furent obligés de se mêler aux troupes qui les chargèrent.

Il est triste de voir les Guises, vainqueurs dans une

juste cause, la souiller par d'atroces barbaries, et ouvrir ainsi la porte aux horreurs qui suivirent. Le duc, investi par François II des pouvoirs illimités de la lieutenance générale du royaume, en usa pour substituer le terrible arbitraire du glaive aux formes de la justice. Tout ce qui fut pris parmi les fugitifs du tumulte d'Amboise fut sans jugement livré au bourreau; durant tout un mois, rapporte le protestant Regnier de la Planche, dont le témoignage n'est que trop confirmé par les récits des catholiques, « on ne fit que décapiter, pendre et noyer gens ; » et nous voudrions pouvoir douter de ce qu'il ajoute, que chaque jour, après dîner, ces effroyables exécutions étaient données en spectacle au roi et à ses jeunes frères, comme si l'on eût pris à tâche d'endurcir leur enfance contre toutes les émotions de la pitié. Il fallut que le prince de Condé allât une fois lui-même, du haut d'une fenêtre, assister à l'agonie de ceux qui mouraient pour lui. Première honte et premier supplice que lui infligeaient ses ennemis victorieux ! Ils eussent voulu davantage, si les preuves écrites n'eussent manqué contre lui. Accusé, de la bouche même du roi, d'avoir été le chef de la conjuration, Condé sentit qu'un trait d'audace pouvait seul le sauver. Il obtint de François II de réunir le conseil et toute la cour dans la grande salle du château d'Amboise, et là il donna un démenti solennel à ceux qui le chargeaient d'avoir conspiré contre la personne du roi et son État, se déclarant prêt à soutenir contre qui que ce fût ce démenti à la pointe de son épée. L'effet de cette bravade chevaleresque fut tel, que le

duc de Guise, ainsi provoqué, ne trouva rien à dire, sinon « qu'ayant l'honneur d'être parent du prince, si le défi était accepté, il avait droit d'être son second. »

On ne tarda pas à voir que le parti huguenot n'était pas plus abattu que son chef. Sans avoir fait encore profession publique de la réforme, Coligny, en arrivant à la cour, avait déclaré hautement à François II que la paix ne pouvait être rendue au royaume que par un bon édit qui accorderait relâche à ceux de la religion, jusqu'à ce que les décisions d'un concile général eussent pacifié l'Église. Le chancelier Olivier avait appuyé cet avis. L'hérésie, en effet, n'en était plus à se cacher timidement dans d'obscurs conventicules; sur tous les points de la France, en Normandie comme en Languedoc, dans le Berri comme en Gascogne, à Mâcon comme à Angoulême, à Chartres comme à Valence, elle tenait ses prêches en plein jour; en certains lieux même, elle s'était installée de vive force dans les églises et les monastères. Les Guises s'étonnèrent de voir, après leur victoire d'Amboise, la fureur des libelles séditieux se déchaîner contre eux plus audacieusement que jamais. Bientôt même le bruit leur arriva que, dans le midi du royaume, des chefs de guerre ne craignaient point de déployer le drapeau de l'insurrection religieuse. Ferrières-Maligny avait failli surprendre Lyon, pendant que le sire du Puy de Montbrun et les deux frères Mouvans parcouraient en armes les montagnes du Dauphiné et de la Provence, donnant le signal de cette guerre de destruction contre le culte catholique, qui

devait être un des fléaux infligés à la France par la réforme. Ces tentatives de rébellion furent réprimées sans grande effusion de sang; mais elles n'en témoignaient pas moins des progrès du mal et de l'impossibilité de le guérir par les moyens violents. Les difficultés de cette situation étaient si graves, qu'il y eut dans la politique des princes lorrains un moment d'hésitation : ils avaient vu François II, troublé par le concert d'imprécations que proféraient contre eux les huguenots suppliciés, concevoir la pensée de les éloigner momentanément, afin de ramener à lui le cœur de ses peuples; ils savaient que Philippe II lui-même avait conseillé au roi cet éloignement; ils savaient que la reine mère, par de secrètes intrigues nouées avec les Bourbons et les chefs des malcontents, se ménageait pour l'avenir d'autres chances que celle de leur alliance; ils voyaient enfin leurs embarras se grossir du mécontentement que causait depuis bien des années la mauvaise gestion des finances. Il y aurait eu péril pour eux, en un tel état de choses, à heurter de front l'opinion publique, qui réclamait avec une égale impatience la réforme du gouvernement par les États généraux et l'apaisement des troubles religieux par le concile. Aussi, dans l'intérêt même de leur pouvoir, se montrèrent-ils disposés à accorder au vœu national cette double satisfaction. En même temps, pour flatter la reine mère, ils lui permirent de donner au chancelier Olivier, qui venait de mourir, un successeur de son choix. Ni les Guises, ni Catherine elle-même ne soupçonnaient quel était l'homme à qui furent remis alors les sceaux

du royaume. Michel de L'Hôpital n'était à leurs yeux qu'un magistrat lettré, aussi estimé pour sa probité que pour son savoir, et portant dans ses relations avec les grands des dehors respectueux, assortis à son humble origine. Il ne fallut rien moins que le poste éminent de chancelier de France et les circonstances au milieu desquelles il y fut élevé, pour mettre dans tout leur jour les lumières de son esprit et la grandeur de son caractère. La physionomie de L'Hôpital porte plus peut-être l'empreinte de la sagesse antique que celle du christianisme ; le choix de sa fière devise[1] semble plutôt inspirée par la morale du Portique que par celle de l'Évangile; mais sa vertu calme et austère n'en contraste pas moins noblement avec les passions et les mœurs de cette époque orageuse, et l'on peut dire de lui, que s'il ne lui fut pas toujours donné de faire le bien, toujours au moins il le voulut, et le voulut avec courage. L'édit de Romorantin, qui instituait provisoirement les évêques et les curés seuls juges du fait d'hérésie, fut porté par lui au Parlement avec des paroles d'une sage modération, auxquelles les voûtes du palais étaient peu accoutumées (juillet 1560).

Cependant, avant de tenter la hasardeuse épreuve des États généraux, on jugea prudent de réunir une assemblée de notables qu'on interrogerait sur les grandes questions que le gouvernement avait à résoudre. Les Bourbons y furent mandés et ne s'y rendirent pas ; le prince de Condé était en Guyenne

1. Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

auprès de son frère le roi de Navarre, qu'il s'efforçait d'entraîner dans ses projets de révolte armée. Mais le connétable de Montmorency et ses neveux les Châtillons ne perdirent pas cette occasion d'affronter les Guises à visage découvert, et ils arrivèrent à Fontainebleau, où se tenait l'assemblée, avec une escorte de huit cents chevaux (20 août). Coligny, plus hardi qu'il ne l'avait été jusqu'alors, se fit hautement l'organe du parti huguenot, et présenta une requête des religionnaires de Normandie, qui réclamaient le libre exercice de leur culte, en protestant de leur fidélité au roi et désavouant la criminelle tentative d'Amboise. Au grand étonnement de l'assistance, cette requête fut appuyée par l'évêque de Valence, Jean de Montluc, prélat diplomate, plus distingué par la finesse de son esprit que par ses vertus sacerdotales. Le duc de Guise, avec la foi simple et énergique d'un soldat, et le cardinal, son frère, avec l'habileté d'un théologien, maintinrent contre eux l'intégrité du dogme catholique, mais sans nier la nécessité de réformer les abus qui s'étaient introduits dans la discipline ecclésiastique, et sans se refuser à adoucir la rigueur des peines portées contre l'hérésie. Tous deux, et avec eux l'assemblée presque entière, opinèrent pour la réunion prochaine des États généraux (23 août). Trois jours après, parut un édit qui convoquait les états à Meaux pour le 10 décembre; le roi annonçait son intention de les consulter sur les affaires du royaume, en même temps qu'il solliciterait du pape la convocation d'un concile œcuménique, à l'effet de régler les affaires de la religion.

Mais, sur ces entrefaites, les projets du prince de Condé avaient été découverts, et l'indulgence qui venait d'être promise aux dissidences religieuses n'avait pu l'être aux pratiques contre la sûreté de l'État. Le vidame de Chartres, l'un de ces seigneurs ruinés et mécontents que l'intrigue avait jetés dans le parti huguenot, fut arrêté et conduit à la Bastille, comme l'un des complices du prince, et le roi de Navarre reçut de François II l'ordre d'amener son frère à la cour pour y rendre compte de sa conduite. Il fut décidé alors que les états, convoqués à Meaux, se réuniraient à Orléans, afin de prévenir le dessein qu'on supposait aux huguenots de se saisir de cette ville. Il n'importait pas moins de se garder contre les efforts qu'ils pourraient faire pour se rendre maîtres de la future assemblée; les Guises y mirent toute leur habileté et tous leurs soins, et obtinrent que la grande majorité des sénéchaussées et des bailliages n'élussent pour députés que de bons catholiques. Menacés comme ils l'étaient par les menées hostiles de Condé et du connétable, ils avaient promptement mis en oubli les engagements de modération pris devant les notables; Philippe II, qui ne craignait plus de voir leur nièce Marie Stuart régner en Angleterre, leur avait rendu son appui, et les avait ramenés à la pensée de frapper contre l'hérésie un coup décisif. Les récits catholiques sont peu explicites sur le plan qu'ils avaient conçu; selon les historiens protestants, auxquels nous ne saurions accorder une entière confiance, ils se proposaient, avant l'ouverture des états, de faire signer à chacun des députés des trois ordres un

formulaire de foi orthodoxe, sous la menace des peines les plus terribles. Les chevaliers de l'ordre, les évêques, les seigneurs et tous les officiers royaux qui se trouvaient à Orléans devaient être, sous les mêmes peines, assujettis à la même signature; après quoi, l'adhésion au formulaire serait exigée, paroisse par paroisse, de tous les habitants du royaume, toujours avec la clause menaçante du bannissement ou de la mort pour les réfractaires. L'exécution de ce plan, concertée avec le monarque espagnol et le duc de Savoie, devait enfin atteindre l'hérésie hors des limites du royaume, dans les vallées des Alpes et des Pyrénées. Quels que fussent leurs projets ultérieurs, les Guises voulaient avant tout s'assurer de la personne du roi de Navarre et de celle de son frère.

Ces deux princes n'avaient parents ni amis à la cour qui ne leur conseillassent de rester immobiles en Gascogne, au mépris de la sommation royale. Le bruit était partout répandu qu'on les attirait dans un piége, et la noblesse protestante de la Guyenne et du Languedoc offrait de se lever tout entière pour leur faire escorte jusqu'à Orléans, s'ils étaient déterminés à s'y rendre. Mais c'eût été commencer la guerre civile, et Antoine de Bourbon n'était pas homme à se jeter dans un parti aussi désespéré; Condé lui-même, tout ambitieux et résolu qu'il était, n'envisageait pas sans trouble cette formidable extrémité. D'un autre côté, pouvaient-ils laisser dire qu'ils n'osaient affronter cette assemblée dont ils avaient été les premiers à réclamer la convocation? La parole du roi leur avait été portée d'ailleurs par leur frère

le cardinal de Bourbon, comme garant de leur sûreté; et s'il était vrai qu'en dépit de cette solennelle assurance on eût contre eux de mauvais desseins, s'il était vrai, comme on leur donnait avis, que l'ordre de leur arrestation eût été signé par le roi, par ses conseillers, par le chancelier même, ce n'était pas chose si aisée « que de faire mourir des princes du sang par justice. » Essayant de se rassurer par ces raisons, ils négligèrent les avertissements qu'ils reçurent tout le long de leur route, depuis Nérac jusqu'aux portes même d'Orléans; et le 29 octobre, ils entrèrent, suivis seulement de quelques gentilshommes, dans cette ville où la cour venait d'arriver avec un grand appareil militaire. Le prince de Condé fut aussitôt mandé devant le roi, qui lui reprocha d'avoir entrepris contre la sûreté de son État, contre sa vie même et celle de ses frères. Et comme Condé repoussait hardiment ces imputations et protestait de son innocence : « Eh bien, reprit le jeune monarque, il sera procédé par justice pour découvrir la vérité, » et il sortit en donnant l'ordre à l'un de ses officiers d'arrêter le prince. On ne porta point les mains sur le roi de Navarre, mais on ne lui laissa d'autres gardes que ceux du roi, et plusieurs tentatives furent faites, dit-on, pour se délivrer de lui par un assassinat.

Il n'y avait de juges légitimes pour un prince du sang que le roi et les pairs du royaume siégeant en la cour de Parlement, toutes chambres assemblées. Condé réclama avec hauteur ce tribunal, le seul devant lequel il lui fût possible de comparaître. Mais ce n'était pas cette justice solennelle et qui eût été

peut-être impartiale, c'était la justice expéditive des partis qu'on lui réservait. Une commission de magistrats fut chargée d'instruire le procès, et cette instruction fut poussée avec une activité que redoublèrent bientôt les circonstances. François II tomba malade (15 novembre); et quoique rien n'annonçât la fatale gravité de son mal, les princes lorrains, qui, sans se montrer, conduisaient tout, voulurent que l'affaire se terminât sans retard. Un autre de leurs plus redoutables adversaires était venu à cette heure même s'offrir à leurs coups; Coligny était arrivé à Orléans; le vieux connétable restait seul hors de leur portée. Maîtres du lit où gisait le jeune roi, ils lui dictèrent le choix des juges devant qui furent portées les pièces de l'instruction à peine terminée : c'étaient des pairs, des chevaliers de l'ordre et des membres du conseil privé dont le dévouement leur était assuré. L'arrêt de mort ne tarda pas à être prononcé, et l'exécution en fut fixée au 10 décembre, le jour même où les états devaient s'ouvrir. Les Guises semblaient toucher au but suprême de leur ambition. Mais le célèbre chirurgien Ambroise Paré avait, dit-on, informé secrètement L'Hôpital que l'état du roi ne laissait plus d'espérance, et le chancelier avait aussitôt conçu la pensée de sauver, par des ajournements habilement calculés, la tête de l'illustre condamné. Encore quelques jours en effet, et cette tête n'allait plus appartenir aux Guises, mais à Catherine de Médicis. Il y eut alors à la cour des heures pleines d'une anxiété inexprimable : on ne savait qui l'emporterait auprès de la reine mère, ou des princes lorrains qui la suppliaient,

la flattaient, lui promettaient tout pour obtenir que la justice eût son cours, ou des conseils généreux de L'Hôpital, qui demandait que le sang royal fût épargné. Ce fut L'Hôpital qui fut écouté. Il n'en faut pas faire honneur à la conscience, mais à la politique de Catherine de Médicis. Elle calcula qu'en faisant monter Condé sur l'échafaud, elle rendait les Guises maîtres incontestés du royaume, et ne se préparait qu'une régence sans pouvoir, sous l'impérieuse tutelle de la maison de Lorraine. Mais elle n'entendait pas non plus sacrifier les Guises aux Bourbons; elle comptait bien faire payer à ceux-ci, au prix de leur annulation politique, la grâce qu'elle allait leur accorder. Le roi de Navarre fut contraint de déposer entre ses mains un acte formel par lequel il renonçait à toute prétention sur la régence, et elle exigea en outre qu'il embrassât ses cousins de Guise. L'audacieux Condé, quoique sous les verrous, se montra moins maniable que son frère; il refusa de recevoir la vie à titre de grâce, et demanda fièrement à connaître quelle était sa partie, par qui avait été ordonné son emprisonnement. François II n'était déjà plus pour répondre de cet acte dicté à sa faiblesse; il venait d'expirer le 5 décembre 1560, avant d'avoir accompli sa dix-septième année. Tout lui fut imputé. Le prince de Condé voulut bien se payer de cette fiction, et il consentit à quitter sa prison sans être déchargé de l'accusation qui pesait sur lui. Il se retira dans une des places fortes de son frère en Picardie, attendant des événements du nouveau règne l'occasion de satisfaire son ambition et sa vengeance.

Charles IX était âgé de dix ans et demi lorsqu'il succéda à son frère. Jamais roi mineur n'était monté sur le trône de France dans des circonstances aussi critiques; ce n'étaient point seulement, comme au temps de Blanche de Castille et d'Anne de Beaujeu, des ambitions privées qui allaient mettre en péril le pouvoir toujours incertain d'une régente; c'était la nation tout entière qui allait s'armer et se partager en deux camps ennemis pour le grand intérêt de la religion. Il n'y avait politique si habile qui pût conjurer ce vaste et terrible orage dont les premiers éclats étaient déjà tombés sur quelques parties du royaume : tout au plus était-il possible d'en retarder le funeste déchaînement. Catherine de Médicis y mit tous ses efforts.

On ne saurait refuser à cette femme, de si odieuse mémoire, quelques-unes des qualités qui constituent l'art de gouverner. Elle joignait beaucoup de fermeté d'esprit à beaucoup d'adresse; les difficultés l'effrayaient peu, parce qu'elle était sans scrupule sur les moyens d'en sortir. Quoique ne connaissant guère que les côtés intéressés et bas de la nature humaine, elle se trompait rarement sur les hommes, et savait les approprier à ses fins. Il y eut alors une entente complète entre son machiavélique égoïsme et le patriotisme du grand magistrat qu'elle était allée chercher à la cour de la duchesse de Savoie, sa belle-sœur. Catherine et L'Hôpital s'unirent dans la commune pensée de maintenir l'autorité royale et la paix publique en contenant l'un par l'autre les deux partis qui divisaient la cour et étaient à la veille de déchirer le royaume. Il leur fut permis un moment

de croire au succès. Lorsqu'en effet, le lendemain de la mort de François II, Catherine conduisit par la main le jeune roi dans la salle où les princes et les grands de la cour étaient réunis, et que Charles IX leur signifia qu'ils eussent à obéir désormais aux commandements « de la dame reine sa mère, » il n'y eut que silence et soumission respectueuse à cette manifestation enfantine de la volonté royale. Le roi de Navarre, satisfait en apparence du titre honorifique de lieutenant général du royaume, fut le premier à reconnaître « que l'État ne pouvait être manié par plus digne main que celle de la reine mère. » Tout plia avec lui. Le duc de Guise et le cardinal de Lorraine se résignèrent à n'avoir plus d'autre pouvoir que celui qui appartenait à leur charge. Le vieux connétable, arrivé à Orléans lorsque François II venait d'expirer, y reprit avec sa hauteur accoutumée la suprématie militaire, et s'offrit à Catherine comme une sorte de médiateur armé entre les Bourbons et les princes lorrains. Un conseil d'État, présidé par le chancelier, fut tenu le 21 décembre; tous les princes et les grands officiers de la couronne y assistaient, sauf le prince de Condé, qui attendait à la Fère, « en prison gracieuse, » que son innocence eût été solennellement proclamée. L'autorité de la reine mère fut officiellement reconnue dans ce conseil, sans que toutefois le titre de régente lui fût déféré, et l'on put ainsi offrir aux États généraux un gouvernement promptement et régulièrement constitué.

Nous avons dit quels efforts avaient faits les Guises pour obtenir des élections une assemblée qui leur

fût entièrement dévouée : ils étaient allés jusqu'à emprisonner les députés huguenots envoyés par quelques villes du Languedoc. Nul doute qu'ils eussent maîtrisé les états s'ils fussent restés tout-puissants ; il en fut autrement, dès que le pouvoir leur échappa. Le clergé choisit, il est vrai, le cardinal de Lorraine pour son orateur; mais les deux autres ordres refusèrent au prélat cet honneur qu'il ambitionnait, et lorsque, quelques jours après, lecture fut faite de leurs cahiers, les doléances et les vœux qui y étaient consignés ne parurent rien moins qu'un acte d'accusation contre les ministres de François II. L'Hôpital, qui dans la séance d'ouverture des états (13 décembre) leur avait adressé de nobles et touchantes paroles, était appelé à les éclairer et à les diriger par sa sagesse, si l'énormité des subsides qu'il était obligé de demander pour remédier à la grande plaie des finances n'eût épouvanté tout d'abord les trois ordres et mis fin à leurs délibérations (13 janvier 1561). Les députés, d'une voix unanime, se déclarèrent sans pouvoirs pour imposer à leurs provinces la somme exorbitante de quarante-trois millions de livres, fardeau accablant légué à la minorité du jeune roi par les trois derniers règnes. L'élection d'une autre assemblée devint dès lors nécessaire, et il fut convenu que les treize gouvernements qui se partageaient la France nommeraient chacun un membre du clergé, de la noblesse et du tiers état, avec la mission spéciale de recevoir et d'examiner les demandes de subsides faites au nom du roi. En attendant la réunion de ces trente-neuf élus, fixée au

1er mai, l'intègre chancelier crut de son devoir de déférer aux vœux exprimés dans les cahiers des derniers états par la publication de la célèbre ordonnance d'Orléans (31 janvier). Cette ordonnance, sage et bienfaisante dans la plupart de ses dispositions, rendait l'assiette des tailles moins arbitraire, et s'efforçait de protéger les pauvres vassaux contre les violences de leurs seigneurs; elle introduisait dans l'administration de la justice en particulier d'utiles réformes. La plus importante était la suppression de la vénalité des offices, laquelle devait être à l'avenir remplacée par l'élection; l'élection pourvoyait également aux charges de finances; l'élection enfin devait désigner à la couronne les candidats aux évêchés et archevêchés. L'Hôpital, par cette dernière mesure, mettait à néant le concordat signé entre Léon X et François Ier, et de la même manière, en vertu de la pleine puissance et science du roi, il tranchait d'autres questions relatives aux intérêts de l'Église, qui n'eussent pu être légitimement résolues que par un accord avec le saint-siége. Il fournissait ainsi un prétexte à l'opposition obstinée que l'ordonnance d'Orléans rencontra dans le Parlement.

Le motif véritable de cette opposition était le système de tolérance religieuse conçu par la philosophie élevée de L'Hôpital, accepté par la sceptique indifférence de la reine mère, mais entièrement étranger à l'esprit de cette époque. Nos historiens ont tous cité le mot du célèbre magistrat Étienne Pasquier, qui traite de « débauche l'exercice, dans une même ville, de deux différentes religions. » Ainsi pensait le corps

entier du Parlement. Il y eut donc lutte, tantôt sourde, tantôt déclarée, mais continuelle, entre le chef de la justice et ceux qui étaient appelés sous lui à la rendre. Quelque effort que fît l'impartiale gravité du chancelier pour tenir la balance égale entre les deux religions, cette égalité même était trop favorable aux huguenots pour ne pas inspirer de sérieuses alarmes aux catholiques. On savait d'ailleurs que plusieurs des dames qui composaient la cour corrompue de Catherine de Médicis affichaient les opinions nouvelles; on venait de voir le prince de Condé, déclaré innocent, entrer au conseil, en même temps que le roi de Navarre recevait de la reine mère non plus seulement le titre, mais les fonctions de la lieutenance générale du royaume (30 mars); et ce qu'il y avait de plus grave peut-être que tout le reste, la réforme avait à la cour son prédicateur attitré, l'évêque Jean de Montluc, un des plus intimes confidents de Catherine de Médicis. Charles IX, conduit par sa mère, alla l'entendre, un des jours du carême, prêcher sans trop d'équivoque les doctrines de Genève dans la grande salle du château de Fontainebleau. Ce scandale amena à la cour une importante révolution. Tandis que la troupe frivole des courtisans, entraînée par la mode, se pressait aux sermons de l'évêque de Valence, le connétable de Montmorency, pour qui c'était assez d'avoir assisté une fois à cette attaque dirigée contre le culte de ses pères, déclara n'y vouloir plus retourner, et il alla, dans un coin reculé du château, écouter un religieux qui prêchait pour les valets. Il y rencontra le duc de Guise. En se voyant

ainsi face à face au pied de l'autel, les deux rivaux oublièrent leurs anciens ressentiments, pour ne se rappeler que les intérêts de leur foi commune; la vieille duchesse de Valentinois n'eut pas de peine à amener entre eux une réconciliation, et le dimanche suivant, jour de Pâques (6 avril), ils la scellèrent en communiant ensemble. Le maréchal de Saint-André, de tout temps déclaré contre l'hérésie, s'adjoignit à eux, et leur alliance, à la fois religieuse et politique, reçut de leurs ennemis le nom de triumvirat. Quelques semaines après (15 mai) eut lieu à Reims le sacre de Charles IX par les mains du cardinal de Lorraine, et ce fut l'occasion d'un avertissement solennel donné au jeune monarque sur le serment qu'il venait de prêter et qui l'obligeait au maintien de l'intégrité de la foi catholique dans son royaume. Les chefs huguenots, de leur côté, n'étaient ni moins ardents à solliciter de lui un édit qui consacrât la tolérance religieuse, ni moins actifs à resserrer le lien de leur union pour prêter plus de force à leurs réclamations. Le sage chancelier, en réunissant dans une délibération commune (19 juin) le conseil du roi et le Parlement, se flatta d'obtenir des mesures transitoires de conciliation entre les deux partis, en même temps qu'une règle fixe de jurisprudence pour les tribunaux appelés à juger les cas d'hérésie. Il n'obtint rien de plus que ce qu'avait statué l'édit de Romorantin; l'édit de Juillet, comme on l'appela, ne fit que retirer aux huguenots le bénéfice de la tolérance dont ils jouissaient en fait depuis quelques mois, et le duc de Guise déclara hautement « que son épée ne tiendroit

pas au fourreau, quand il seroit question de faire sortir effet à cet arrêté. » Il importait peu, dans un tel état de choses, que Catherine ordonnât au fier Lorrain et au prince de Condé de s'embrasser en présence du roi; il importait peu que L'Hôpital interdît les dénominations haineuses de huguenots et de papistes : si la politique de la régente et la vertu du chancelier se faisaient honneur par ces tentatives chaque jour renouvelées pour le maintien de la paix, chaque jour aussi les chances de succès devenaient moindres : un suprême effort, bien plus puissant que tous ceux-là, allait encore échouer.

On était au 1er août. C'était l'époque à laquelle les trente-neuf élus de la nation, héritiers reconnus de tous les pouvoirs des États généraux, devaient se rassembler, non plus à Melun, où ils avaient été convoqués d'abord, mais à Pontoise. A côté de cette assemblée, Catherine et L'Hôpital avaient décidé d'en réunir une autre, toute ecclésiastique, qui, sans prendre le titre, suspect au saint-siége, de concile national, en eût le caractère, et qui admît dans son sein des députés des Églises protestantes pour y exposer et y défendre leurs doctrines. Ce fut le fameux colloque de Poissy.

Le très-petit nombre de nos historiens et de nos publicistes qui ont étudié de près les cahiers des États généraux de 1561 et ceux de l'assemblée de Pontoise, s'accordent à y signaler un remarquable progrès de l'esprit politique. Sans contester ce progrès, il importe de le réduire à sa juste mesure, d'en faire honneur à des individus, non au gros de la

nation; et en ce qui concerne particulièrement les délibérations de Pontoise, il y aurait erreur à attribuer au corps entier de la noblesse les idées qu'y exprimèrent quelques-uns de ses membres. Les délégués de l'ordre ecclésiastique ayant été envoyés à Poissy pour y siéger au colloque, vingt-six députés nobles et bourgeois, dont les noms sont restés inconnus, composèrent seuls ces états au petit pied. Convoqués pour le vote des subsides, ils s'ingérèrent audacieusement dans toutes les matières d'État et de religion, et il y eut une étrange émulation de réformes entre les mandataires des deux ordres. C'était surtout à qui d'entre eux porterait au clergé les coups les plus violents; on ne procéda pas plus radicalement contre les biens de l'Église en 1790, qu'il ne fut proposé de le faire alors. Un de nos historiens[1] semble voir la noblesse française s'essayant là au rôle politique des barons d'Angleterre, et il reproche à la fatalité des temps de ne lui avoir pas permis de travailler, de concert avec le tiers état, à l'organisation de la monarchie représentative. Y a-t-il bien lieu à ce reproche? Selon nous, ce qu'il y avait de sincère et de sérieux dans les sentiments de l'ordre nobiliaire, c'était sa haine contre les Guises, c'était sa jalousie contre l'opulence du clergé, c'était l'esprit d'opposition au gouvernement, qui, parmi les gentilshommes comme dans la bourgeoisie, donnait faveur aux nouveautés de la réforme; mais il y a loin de là à un véritable amour et à une véritable intelligence de la liberté politique.

1. M. Henri Martin.

et il est digne de remarque que L'Hôpital, qui s'était montré si hardi réformateur dans l'ordonnance d'Orléans, ait reculé devant le téméraire esprit d'innovation des états de Pontoise. Ajoutons que l'attention publique ne se portait nullement vers les délibérations de cette assemblée; les débats du colloque de Poissy, qui s'ouvraient au même moment, avaient en France et hors même de France un bien autre retentissement.

Le cardinal de Lorraine, d'accord avec le pape Pie IV et avec Philippe II, avait éludé aussi longtemps qu'il l'avait pu l'accomplissement du vœu public, qui réclamait la réunion d'un concile national. Lorsque la reine mère et le chancelier proposèrent, sous le nom adouci de colloque, l'ouverture de ce concile, on s'étonna de voir le prélat acquiescer de la meilleure grâce à ce qu'il avait si longtemps et si opiniâtrément repoussé. On lui supposa un puéril calcul de vanité; on crut qu'il aspirait à faire briller sur un grand théâtre son savoir théologique et son éloquence. C'était mal apprécier la profondeur de ses desseins. Le cardinal, jugeant la guerre civile désormais inévitable, songeait à l'avance à ôter aux huguenots l'appui de l'Allemagne, et son projet était de faire du colloque de Poissy un débat dogmatique, moins entre les catholiques et les calvinistes, qu'entre ceux-ci et les luthériens. Il se flattait, en concentrant la discussion sur les points qui séparaient les deux réformes, de les rendre plus ennemies l'une de l'autre qu'elles ne l'étaient de l'Église romaine. Catherine, sans deviner les motifs du cardinal, s'était réjouie de le voir

pour la première fois peut-être d'accord avec le chancelier, et des lettres patentes avaient été expédiées le 25 juillet, promettant « sûreté et liberté à tous ceux des sujets du roi qui voudroient être ouïs en l'assemblée du clergé. » Les portes en étaient ainsi ouvertes aux ministres huguenots pour y soutenir publiquement leurs doctrines. Dix d'entre eux se présentèrent, ayant à leur tête Théodore de Bèze, disciple de Calvin et plus tard son successeur à Genève, et avec lui le Florentin Pietro Vermiglio, dit Pierre-Martyr, chef de l'Église de Zurich.

On donna à l'ouverture de cette assemblée (9 septembre) la plus grande solennité; le jeune roi y porta la parole, et le chancelier, avec l'autorité de sa grave éloquence, s'efforça de faire pénétrer dans les esprits des idées de tolérance mutuelle et de conciliation. Ce fut Théodore de Bèze qui entama la discussion; quelque mesure, quelques ménagements de langage qu'il s'appliquât à mettre dans son habile exposé de l'hérésie calviniste, il lui fut impossible de ne pas heurter violemment le sentiment catholique lorsqu'il vint à nier la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'eucharistie. Le vieux cardinal de Tournon ne put contenir son indignation et cria au blasphème; le cardinal de Lorraine fut plus maître de lui; le dogme de la transsubstantiation était celui même sur lequel la dissidence était la plus profonde entre Luther et Calvin; plus il avait entendu Théodore de Bèze refuser catégoriquement de l'admettre, mieux il se flattait de le mettre aux prises avec les docteurs qu'il attendait d'Allemagne. Il demanda à

répondre dans la séance suivante, qui fut fixée au 16 septembre, et le fit avec une grande force de raison et d'éloquence, ne discutant que les deux points culminants de l'autorité de l'Église et de la présence réelle. Son succès théologique fut éclatant; mais les choses, du côté de l'Allemagne, trompèrent son attente. Sur les cinq docteurs luthériens qu'il prétendait opposer aux ministres français, il y en eut un qui ne vint pas, et deux des quatre autres adhérèrent à la profession de foi calviniste. Le résultat espéré par L'Hôpital ne fut pas atteint davantage. Les discussions publiques du colloque, en se prolongeant jusqu'à la fin de septembre, ne firent que mettre dans un jour plus évident l'impossibilité d'une transaction doctrinale entre la vérité et l'erreur; l'arrivée du général des jésuites Lainez, venu de Rome en aide au cardinal de Lorraine, passionna et aigrit le débat, à ce point que la reine et le chancelier jugèrent nécessaire d'y mettre un terme. L'Hôpital, persistant jusqu'au bout dans son illusion, crut mieux réussir en demandant à quelques théologiens des deux partis la rédaction commune d'un formulaire de foi sur l'eucharistie, qui satisfît également catholiques et huguenots. Ce formulaire fut en effet dressé et approuvé, s'il faut en croire Théodore de Bèze, par le cardinal de Lorraine. Mais lorsqu'il fut porté devant l'assemblée (4 octobre), la conscience des évêques se révolta contre l'ambiguïté calculée des termes, aussi favorable au faux qu'au vrai, en une si grave matière, et ils y substituèrent une définition claire et explicite du dogme catholique (9 octobre), que les mi-

nistres protestants rejetèrent à leur tour. Tout fut rompu, et les deux assemblées de Poissy et de Pontoise, avant de se séparer, furent mises en demeure, l'une par le duc de Guise et le connétable, l'autre par Coligny et d'Andelot, de souscrire aux mesures financières que proposait la couronne. Le clergé plia sous la nécessité que lui faisaient les circonstances d'acquitter la plus forte part de la dette de l'État. La décision de toutes les questions religieuses devait être désormais remise au concile général, qui allait reprendre définitivement à Trente ses sessions interrompues.

La crise où se trouvait le royaume était trop pressante pour qu'on pût espérer d'en sortir par la voie éloignée de ce concile. L'Hôpital crut qu'il était de la raison et de l'équité de rassurer par une satisfaction immédiate les huguenots inquiets et mécontents: il détermina la reine mère à leur rendre les concessions que l'édit de Juillet leur avait retirées. Une commission de magistrats choisis dans les huit parlements du royaume se réunit à Saint-Germain en Laye pour délibérer un nouvel édit, qui autorisait par toute la France l'exercice du culte protestant hors de l'enceinte des villes fermées (17 janvier 1562). Cette transaction, acceptée de la majorité des huguenots, fut repoussée par celle des catholiques. Le parlement de Paris n'enregistra l'édit qu'après plus de six semaines d'une résistance opiniâtre; ceux de Dijon et d'Aix s'obstinèrent invinciblement à le rejeter. Il s'ensuivit en Bourgogne et en Provence, aussi bien que dans la capitale, des scènes de désordre

et de violence. La foi catholique, depuis plus de dix siècles exempte du contact de l'hérésie, ne pouvait souffrir l'odieuse nouveauté de son voisinage, pas plus que les ardents néophytes de la réforme ne savaient respecter l'ancien culte. Ce n'était pas encore la guerre civile, c'en était le prélude; on se préparait, par l'incendie des maisons et par les combats de rues, aux batailles. Le prince de Condé, avec quelques centaines de gentilshommes, vint s'établir protecteur armé de deux prêches ouverts dans les faubourgs de Paris. A cette heure même, son frère, le roi de Navarre, abandonnait la direction du parti huguenot: les séductions politiques du légat du pape, le cardinal de Ferrare, et les intrigues de ses favoris avaient ramené l'esprit faible et vacillant de ce prince au culte de ses pères. Réuni au connétable et au maréchal de Saint-André, il s'efforçait de tenir tête à Condé, qui semblait compter sur l'appui de la reine mère. Ce fut dans ces circonstances que les trois chefs catholiques écrivirent au duc de Guise d'arriver à Paris, le mieux accompagné qu'il pourrait, afin de leur prêter main-forte dans la lutte qui allait s'engager.

Le duc de Guise et son frère le cardinal de Lorraine avaient quitté la cour aussitôt après la séparation de l'assemblée de Poissy. Regardant la guerre civile comme désormais inévitable, décidés peut-être à la commencer, ils étaient allés s'y préparer. La pensée fixe du cardinal était de priver les protestants français du secours de ceux d'Allemagne. Les deux princes lorrains se rendirent en conséquence auprès de leur parent le duc Christophe de Würtemberg,

en Alsace, pour s'assurer, par son entremise, la neutralité du luthéranisme dans une querelle où se débattaient des intérêts religieux tout autres que ceux de la réforme germanique. S'il faut en croire le récit laissé par le duc Christophe de ses conférences théologiques avec ses deux hôtes, le cardinal de Lorraine se serait laissé entraîner et aurait entraîné son frère à des concessions bien étranges pour des princes qui s'apprêtaient à déployer le drapeau de l'orthodoxie catholique. Quoi qu'il en soit, à peine, vers la fin de février, étaient-ils de retour dans leur manoir de Joinville, qu'ils reçurent le message d'Antoine de Bourbon, qui les appelait à Paris.

Ce fut en s'y rendant que François de Lorraine donna par le massacre de Vassy le signal néfaste, quoique peut-être involontaire, des guerres de religion.

Il venait de quitter Joinville, et traversait la petite ville de Vassy, foyer principal de la réforme en ces contrées. C'était un dimanche, à l'heure du prêche (1er mars). Une querelle s'engagea entre deux de ses gens et quelques huguenots à la porte de la grange où la congrégation hérétique était assemblée pour entendre son ministre. Au bruit de cette querelle, le duc accourt pour l'apaiser, et au milieu de la mêlée où il s'est jeté, une pierre vient l'atteindre. Les siens, furieux, appellent alors leurs compagnons à leur aide, et à coups d'arquebuse et d'épée ils font main basse sur une multitude presque sans armes. Plus de soixante morts restèrent sur la place. Ce n'était qu'une échauffourée, pareille à bien d'autres dont la France

était alors tous les jours le théâtre; encore les circonstances en sont-elles demeurées incertaines, et ce que les historiens protestants affirment est nié par les catholiques. Mais ce ne fut pas au nombre des victimes, ce fut au grand nom du duc de Guise que se mesura l'importance de l'événement. De toutes parts les huguenots poussèrent un cri de rage et de vengeance contre le massacreur de leurs frères. Condé se rendit à Monceaux pour porter plainte à la reine mère, et Théodore de Bèze alla demander que l'entrée de Paris fût interdite à celui qui venait braver la justice royale, couvert d'un sang si odieusement répandu. Mais déjà le duc de Guise était sous les murs de la capitale, et le roi de Navarre avec le connétable et le maréchal de Saint-André s'étaient portés à sa rencontre, comme pour orner son triomphe. Il fut accueilli par les plus vives démonstrations de l'enthousiasme populaire. Catherine de Médicis, dans la crainte d'une collision sanglante entre des passions si allumées, l'invita à sortir de Paris en même temps que le prince de Condé. Elle fut obéie, mais Paris n'en resta pas moins au pouvoir de celui en faveur de qui venaient d'éclater si violemment les transports de la multitude. Les chefs huguenots le sentirent: « Les novices des couvents, dit la Noue dans ses intéressants mémoires, et les chambrières des prêtres seulement, avec des bâtons de cotterets à la main, auroient suffi pour les mettre dehors. » Ils allèrent à Meaux rejoindre le prince de Condé, et s'efforcèrent d'attirer au milieu d'eux le roi et la reine mère à Orléans. Mais Antoine de Bourbon et le triumvirat les gagnèrent de

vitesse, et ils contraignirent Catherine, qui flottait encore indécise, à se rendre avec eux de Melun à Paris. Condé n'hésita plus dès lors à commencer la guerre civile.

Le prince de Condé, lorsqu'il prit cette fatale résolution, était âgé de trente-deux ans. Il avait le cœur haut et tous les instincts guerriers de sa race; ambitieux comme un prince de sang privé du rang qui lui appartient dans l'État, besoigneux comme un cadet de grande maison sans patrimoine, passionné pour le bruit et le mouvement, non moins passionné pour les plaisirs, il avait embrassé la réforme par position plutôt que par conviction, et il levait alors sa bannière contre la royauté, sans plus de souci qu'il l'eût fait cent ans auparavant dans une prise d'armes féodale. C'était une aventure qu'il aimait à courir. Il n'en était pas ainsi de celui qui devait être son lieutenant dans le camp huguenot. Il est impossible de ne pas reconnaître dans l'amiral de Coligny un des plus grands caractères de cette époque. Si, dans le principe, le mécontentement politique avait contribué à l'incliner vers les erreurs de la réforme, il n'est pas permis de douter qu'il ne s'y fût attaché ensuite avec une foi ferme et sincère. L'étroite rigidité du calvinisme n'avait rien qui ne fût en accord avec son génie sombre et austère. Mais il faut dire à son honneur que jamais l'esprit de secte et de parti n'altéra chez lui les sentiments du citoyen : il aimait l'État, comme l'on disait alors; son patriotisme éclairé voulait la grandeur de la France, et souffrait de la voir arrêtée dans ses progrès par le funeste empêchement des

guerres civiles. Son esprit profondément réfléchi calculait avec une douloureuse clairvoyance tous les maux de ces guerres, et rien n'est plus saisissant que le tableau qu'il en trace à son ardente épouse Charlotte de Laval, lorsqu'elle joint les larmes aux prières pour le décider à franchir le grand pas auquel répugnait sa conscience. Il le franchit cependant, et à la fin du mois de mars, il était à Meaux près du prince de Condé : avec lui et avec ses deux frères d'Andelot et le cardinal de Châtillon, il célébra publiquement la cène le jour de Pâques.

Le dé était jeté; la sage voix de L'Hôpital ne pouvait plus se faire entendre; Catherine, à demi prisonnière, était au bout de ses expédients et de ses atermoiements politiques : d'une extrémité à l'autre du territoire, les deux partis allaient se jeter l'un sur l'autre avec une égale fureur. C'est ici le lieu de dire en peu de paroles de quels éléments se composait le parti huguenot, quelles étaient ses forces matérielles et morales, quelles étaient enfin ses chances de succès dans la lutte formidable dont il affrontait les hasards.

Lorsque vers la fin du règne de François Ier et au commencement de celui de Henri II, la réforme, sur les pas des ministres de Genève, avait fait invasion en France, elle avait trouvé d'abord des partisans dans toutes les classes : « grands comme petits, curieux de voir chose nouvelle, accouroient au presche. » Les prières récitées en langue française, les psaumes chantés en rhythme français avaient pour des milliers de gens un attrait singulier, et l'on s'y portait sans trop savoir à quoi engageait cet empressement

irréfléchi. S'affranchir de la loi de l'abstinence et des obligations du confessionnal était, aux yeux d'un grand nombre, toute la réforme. Mais quand vint à s'user le charme de la nouveauté, et que d'autre part la faveur royale ou même la vengeance des lois commencèrent à menacer les déserteurs de l'ancienne foi, les gens de cour et la populace abandonnèrent en foule l'hérésie, pour se rejeter au sein de l'Église catholique. Alors resta sous la bannière de la religion prétendue réformée, ce qui lui devait garder un fidèle attachement, une partie assez considérable de la petite noblesse des provinces et de la bourgeoisie des villes. C'était cette dernière classe qui devait constituer la force principale du parti huguenot. « Tous ceux qui se mesloient de finance, dit Montluc, les gens de justice aux parlements, sénéchaussées, et autres juges, abandonnoient la religion ancienne et du roy, pour prendre la nouvelle. » Catherine de Médicis, vers le même temps, écrivait à Pie IV que « les trois quarts des lettrés avoient embrassé l'hérésie. » Achille Gamon, l'un des magistrats d'Annonay, Jean Philippi, l'un de ceux de Montpellier, dans les récits qu'ils nous ont laissés, jour par jour, de ce qui se passait dans leurs villes natales, nous montrent l'esprit de révolte contre l'Église accompagné tout aussitôt du retour aux anciennes formes de la liberté républicaine. « Au lieu de s'appeler malcontents et guizards, dit Davila, on s'appelait huguenots et catholiques. » Nous pourrions ramasser à pleines mains les citations dans les histoires et les mémoires du temps, si nous voulions démontrer pleinement ce que nous ne ferons

qu'indiquer ici, à savoir que la population des villes, en se jetant dans la réforme, courut alors vers la liberté politique, qui s'offrait à elle sous le nom de la liberté religieuse, et que le besoin de s'émanciper, qui est toujours au cœur des peuples, fit plus pour les premiers triomphes de l'hérésie en France que les prédications des docteurs de Genève. Comment s'expliquer autrement ce que raconte Montluc avec tant d'indignation : « Quel roy, disoient-ils ? Nous sommes « les roys ! Celui-là dont vous nous parlez est un petit « royat.... Nous lui donnerons des verges, et lui donnerons mestier pour lui apprendre à gagner sa vie « comme les autres. » Et ce n'estoit point là seulement qu'ils tenoient ce langage, car c'estoit partout. Leurs ministres preschoient publiquement que les roys ne pouvoient avoir autre puissance que celle qui plaisoit au peuple ; autres preschoient que la noblesse n'estoit rien plus qu'eux ; et de fait, quand les procureurs des gentilshommes demandoient leurs rentes à leurs tenanciers, ils leur respondoient qu'ils leur montrassent en la Bible s'ils le devoient payer ou non, et qui si leurs prédécesseurs avoient été sots et bêtes, ils n'en vouloient point être. » Voilà comment la religion nouvelle était entendue en Guyenne : elle était avant tout un puissant éveil de l'esprit démocratique. Les faits nous montreront ce même esprit éclatant à Montauban, à Nîmes, à la Rochelle, etc., partout où la réforme s'est établie victorieuse ; et l'on s'expliquera aisément alors comment cette même classe moyenne qui fit trois siècles plus tard la révolution de 1789, prêta, dans un certain nombre de villes, à l'hérésie

de Calvin la force de résister pendant plus de trente ans à l'effort de la majorité nationale.

Nous comptions tout à l'heure parmi les éléments du parti huguenot une fraction assez importante de la noblesse inférieure : il faut joindre à ce corps de gentilshommes quelques hauts barons, quelques seigneurs de grand nom et de grande influence dans leurs provinces, tels qu'étaient le vicomte de Rohan en Bretagne, la Trémoille et Soubise en Poitou, Duras en Guyenne, la Rochefoucauld dans l'Angoumois, etc. Quoique les temps de la puissance féodale fussent passés, ces chefs d'illustres maisons n'en entraînaient pas moins à leur suite un vasselage assez nombreux, en même temps qu'ils ajoutaient à la force d'opinion de leur parti. Cette force s'accroissait encore de l'adhésion donnée à l'hérésie par plusieurs des esprits les plus éminents de l'époque dans les lettres et dans les arts. La réforme pouvait s'honorer d'avoir conquis à ses doctrines, entre autres personnages renommés, le grand jurisconsulte Dumoulin et le profond philosophe Ramus, le docte Joseph Scaliger, les deux Estienne, Ambroise Paré, Jean Goujon, Bernard de Palissy. Étrange inconséquence de ces hommes, qui, dans leurs prétentions à l'indépendance intellectuelle, allaient la chercher sous la dure tyrannie du calvinisme! Les huguenots enfin, à la veille de la lutte où ils allaient entrer, trouvaient un dernier et considérable avantage dans la forte organisation de leurs Églises, se tenant les unes aux autres comme les membres d'un seul corps, animées d'un même esprit, obéissant à la même impulsion, et si régulièrement

disciplinées, qu'à un signal donné, le parti put devenir une armée, et bientôt même se constituer comme un État au sein de l'État.

Trois jours après qu'il s'était mis aux champs (2 avril), le prince de Condé entra dans Orléans, que lui livrèrent les bourgeois, ses coreligionnaires, et cette ville importante devint sa place d'armes. Ce fut de là qu'il lança le manifeste dans lequel il expliquait sa conduite, exposait ses griefs et annonçait ses résolutions. On vit alors une preuve soudaine et remarquable de la forte cohésion du parti huguenot; en quelques jours, l'acte d'association « pour maintenir l'honneur de Dieu et de son pur service, la liberté du roi et celle de la reine, » fut souscrit par plusieurs centaines de gentilshommes; en quelques semaines, l'écharpe blanche, prise par les réformés pour déguiser leur rébellion sous les couleurs de la royauté, domina dans la moitié des villes les plus considérables, à Lyon et par suite à Grenoble, à Valence et dans tout le Dauphiné; à Autun, Châlon et Mâcon, en Bourgogne; à Rouen, à Caen et dans presque toute la Normandie; à Angers, au Mans, à Tours, à Blois, à Bourges, dans le centre du royaume; à Poitiers, à Angoulême, à la Rochelle et dans une foule de petites places de la Guyenne; à Nîmes, à Montpellier, à Béziers, à Montauban, dans le Languedoc. Il semblait que la France allât passer tout entière à l'hérésie dans ce funeste mois d'avril 1562, tant le mouvement d'une minorité habilement organisée avait été prompt et irrésistible! Ce même mois vit se déchaîner l'affreuse guerre faite sur toute la face du royaume aux

monuments du culte catholique par les stupides fureurs du calvinisme. Les tombeaux des rois et des reines furent profanés aussi bien que les plus augustes reliques des saints; les plus antiques souvenirs du christianisme dans les Gaules furent foulés aux pieds, en même temps que les plus admirables chefs-d'œuvre de l'art furent détruits, et la présence du prince de Condé ne put protéger la statue de Jeanne d'Arc dans Orléans. L'invasion normande n'avait pas porté avec plus de barbarie la dévastation et la ruine dans les églises et les monastères.

Il faut renoncer à faire le récit des mille combats qui, d'un bout de la France à l'autre, signalèrent cette première explosion de la guerre civile. Les provinces méridionales en furent le principal théâtre; les barbares exécutions de Montluc contre les huguenots de la Guyenne et de Toulouse répondaient à celles du farouche baron des Adrets contre les catholiques du Dauphiné et de la Provence; le massacre des prêtres et des moines était vengé par des flots de sang protestant, que répandaient les populations furieuses des campagnes. La supériorité ne resta pas longtemps aux réformés dans ce conflit immense: sur plusieurs points les catholiques surpris se reconnurent; quelques-unes des villes que de hardis coups de main avaient livrées au parti huguenot, lui échappèrent; d'autres lui furent enlevées de vive force. Bourges venait d'être reprise (31 août): on s'attendait que les troupes royales allaient se porter sur Orléans. Les triumvirs, comme on continuait de les appeler, craignirent d'échouer contre cette citadelle de l'hérésie,

où ses plus puissants moyens de défense étaient rassemblés. Ils se déterminèrent à frapper contre Rouen un coup, qui n'avait pour eux guère moins d'importance.

C'était jusque-là la masse des deux partis qui s'était précipitée dans la lutte par un mouvement aussi violent que spontané; les chefs n'avaient pas encore croisé le fer; ils avaient même continué à négocier sous les armes. Catherine et le roi de Navarre avaient eu, le 2 juin, dans la plaine de Toury, en Beauce, une entrevue avec le prince de Condé et l'amiral de Coligny. Il n'y avait eu entre eux qu'un échange de griefs et de paroles amères; mais, pendant leur entretien, les gentilshommes qui les escortaient, s'étaient rapprochés, et au lieu de s'attaquer, comme on l'eût pu craindre, ils s'étaient jetés dans les bras les uns des autres. Selon le naïf et pénétrant langage de La Noue, « les amitiés particulières étoient encore vives alors; ce ne fut que plus tard que les grands maux venant à avoir cours et les conversations à discontinuer, elles allèrent en s'amortissant. » Les négociations se poursuivirent jusqu'à la fin du mois de juin; mais les chefs huguenots ne consentaient à poser les armes qu'assurés de la pleine exécution de l'édit de Saint-Germain, et la reine mère, tombée dans la dépendance des triumvirs, n'était pas libre de leur accorder cette satisfaction. On se sépara pour ne plus se retrouver que sur les champs de bataille. Coligny eût voulu brusquer l'issue de la lutte par une action immédiate: son rigide patriotisme se refusait à faire intervenir l'étranger dans la triste querelle qui divi-

sait la France, et il savait que déjà Condé avait réclamé l'assistance de la reine Élisabeth. Il lui fallut souscrire, le cœur saignant, à cette fatale nécessité des guerres civiles: Anglais, Allemands, Espagnols, allaient pendant trente ans aider les Français à se déchirer.

Au moment où le roi de Navarre, chef de l'armée catholique, se mettait en marche vers Rouen, les deux envoyés du prince de Condé signèrent à Hamptoncourt (20 septembre) un traité, qui cédait le Havre à Élisabeth, pour prix d'un secours de six mille hommes. Il était triste pour Condé de rouvrir aux éternels ennemis de la France la porte, que son adversaire leur avait si glorieusement fermée; mais, à cette heure même, Philippe II venait de prêter à Montluc trois mille Espagnols, qui épouvantaient la Guyenne de leur férocité, et les villes du Piémont, restées aux mains des Français, étaient rendues au duc de Savoie, comme solde de ses troupes, envoyées contre les huguenots du Dauphiné. Déplorable rivalité des deux partis à offrir à l'étranger les dépouilles de leur patrie! Il importait cependant de reprendre Rouen, avant que les Anglais, en y jetant des renforts, s'y fussent établis en maîtres. Le siége fut entamé avec vigueur par Antoine de Bourbon (25 septembre 1562), qui bientôt y fut blessé mortellement (15 octobre). Peu de regrets suivirent au tombeau ce prince, dont tout l'honneur est d'avoir été le père de Henri IV. Le duc de Guise, son lieutenant, le remplaça, et, au bout de onze jours, il entra par la brèche dans la ville, que le fanatisme des ministres hugue-

nots avait refusé de lui rendre. Rouen, malgré les efforts de Guise, subit toutes les horreurs du pillage, et le Parlement ajouta bientôt après les rigueurs de la justice à celles de la victoire.

D'Andelot venait d'amener à Orléans les lansquenets et les reîtres qu'il était allé soudoyer en Allemagne, et Condé pouvait affronter à forces égales l'armée catholique. On le vit soudain arriver sous les murs de Paris, et diriger une attaque audacieuse contre les faubourgs Saint-Marceau et Saint-Victor (décembre 1562). Son projet n'était point d'assiéger la ville, mais de l'effrayer, et peut-être de dicter ses conditions à la reine mère. Il y eut, en effet, des pourparlers, mais qui n'aboutirent à rien ; Catherine n'avait voulu qu'amuser le prince, en attendant les renforts de Gascons et d'Espagnols, amenés au connétable par le duc de Montpensier. Condé, s'apercevant qu'il était joué, ne songea plus qu'à se porter au-devant des secours anglais, en Normandie. Les généraux catholiques l'y suivirent, et le 19 décembre, les deux armées se trouvèrent en présence près de Dreux, sur la rive gauche de l'Eure. Ni l'une ni l'autre n'était habilement commandée; mais chacun des deux chefs avait un lieutenant capable de réparer ses fautes. Le vieux connétable, à qui quarante ans d'expérience militaire n'avaient guère appris qu'à se battre en soldat, engagea l'action avec une précipitation imprudente, dont il ne tarda pas à être victime; il tomba blessé aux mains de son neveu l'amiral. On crut la journée perdue pour les catholiques, et la nouvelle en fut portée à Catherine, qui se contenta de dire

avec une froide indifférence : « Eh bien ! nous prierons Dieu en français ! » Mais le duc de Guise, qui, à la tête de sa compagnie d'ordonnance, servait comme simple capitaine à l'avant-garde, attendait avec sang-froid le moment où la cavalerie de Condé se disperserait, épuisée de ses charges inutiles contre un gros bataillon suisse, qui soutenait sans plier tout l'effort de la lutte. Il arriva pour rétablir le combat, et mit en déroute reîtres et gendarmerie française. Condé et Coligny furent entraînés dans la fuite de leurs cavaliers ; le premier, atteint par Damville, eut son cheval blessé, et fut forcé de rendre son épée. Coligny, poursuivi par Saint-André, se retourna contre lui avec vigueur, et après l'avoir vu tomber mort à ses pieds, continua intrépidement sa retraite. Près de huit mille morts couvraient le champ de bataille. Premier acte du drame lamentable de nos guerres religieuses ! Par une rencontre, peut-être sans exemple, chacune des deux armées avait perdu son général prisonnier. Le duc de Guise, qui avait pris le commandement des troupes royales, s'honora par sa courtoisie envers le prince de Condé, et l'on prétend que le vainqueur et le vaincu reposèrent côte à côte dans le même lit, pendant la nuit qui suivit cette funeste journée. L'amiral, devenu le chef des huguenots, recueillit leurs débris et se hâta de les mettre en sûreté derrière la Loire.

Catherine de Médicis, infatigable dans ses efforts pour pacifier l'État, proposa tout aussitôt l'échange du prince captif et du connétable, comme préliminaires de la paix qu'elle voulait rétablir. Mais le duc

de Guise, à qui elle venait de conférer le titre de lieutenant général du royaume, ne l'entendait pas ainsi; il avait résolu de profiter de sa victoire pour porter aux huguenots un coup décisif. Pendant que Coligny est allé en Normandie au-devant des hommes et de l'argent envoyés par Élisabeth, il entraîne rapidement son armée vers Orléans (janvier 1563), et afin de donner une impulsion aussi prompte que sûre à ses opérations, il use des pouvoirs extraordinaires qui lui ont été remis, pour convoquer autour de lui le ban et l'arrière-ban de la noblesse du royaume. Orléans pris, il comptait, avec toutes ses forces, aller chercher l'Amiral, et terminer la guerre en l'écrasant et chassant les Anglais de la Normandie. L'exécution de ce plan répondit dès l'abord à la puissante audace de l'esprit qui l'avait conçu. Deux attaques vigoureuses (6 et 9 février) enlevèrent aux assiégés le faubourg du Portereau et le fort des Tournelles, et les resserrèrent dans la place. Là, malgré l'énergique et opiniâtre résistance de Dandelot, il leur était impossible de tenir au delà de quelques jours; la fortune de leur parti était en péril, depuis la bataille de Dreux, sur presque tous les points du royaume, et nul espoir de secours ne leur était permis du dehors; au dedans, les ravages d'une épidémie meurtrière se joignaient au fer et au feu de l'ennemi pour éclaircir leurs rangs. Déjà Guise, qui venait de recevoir sa grosse artillerie, avait marqué la nuit du 19 pour un assaut général, dont le succès semblait infaillible. Ce fut quelques heures avant celle où il en allait donner le signal, que la balle d'un assassin vint terminer sa

grande destinée. L'auteur du crime était un jeune gentilhomme protestant, Poltrot de Méré, nourri comme la plupart des disciples de Calvin et de John Knox, de la lecture de l'Ancien Testament plus que de celle de l'Évangile, et se croyant appelé de Dieu à la gloire de délivrer son peuple par le tyrannicide. On l'avait entendu mainte fois jurer que le tyran ne mourrait que de sa main : il ne tint que trop bien ce funeste serment. Le 18 février, posté derrière un taillis, il lâcha, à six pas de distance, sur le duc de Guise, un pistolet chargé de trois balles, et le blessa à l'aisselle, au défaut de la cuirasse. Le coup était mortel : Guise toutefois y survécut six jours, et il eut le temps de donner à ceux qui l'entouraient le spectacle d'une mort admirable. Rien de plus touchant que le récit, laissé par l'évêque de Riez, de cette fin d'un héros chrétien ; plus de traces des passions violentes qui avaient trop agité cette grande âme ; il demande pardon et il pardonne ; sa bouche ne prononce que des paroles d'humilité, de charité et de paix, et son fils fut bien loin d'obéir à ses volontés dernières en le vengeant, comme il le fit, neuf ans après, dans l'affreuse nuit de la Saint-Barthélemy. Poltrot arrêté eut à subir, selon la barbare procédure du temps, toutes les horreurs de la torture ; à plusieurs reprises il nomma Coligny parmi les chefs huguenots dont les instigations avaient armé son bras, et l'amiral, « tout en niant qu'il eût ouvert la bouche pour l'inciter à entreprendre le fait, » confessa « qu'il ne l'en avoit pas détourné. » La haute raison de Coligny était à ce point troublée par le fanatisme,

qu'elle ne désavouait point la doctrine perverse du tyrannicide.

Catherine fit étalage de sa douleur, et s'empressa d'assurer au fils de François de Lorraine, quoique encore enfant, le double héritage de la charge de grand maître et le gouvernement de la Champagne : elle ne pouvait moins faire pour témoigner qu'elle s'associait au deuil de la majorité de la nation. Mais, au fond de l'âme, elle s'applaudissait d'avoir vu disparaître le plus grand obstacle que rencontrassent ses volontés; rien ne l'empêchait plus de travailler au rétablissement de la paix. Les ennuis d'une captivité de six semaines décidèrent aisément le prince de Condé à accepter pour son parti des conditions moins favorables que celles de l'édit de Saint-Germain; le connétable, de son côté, quoique moins impatient que Condé de redevenir libre, finit par accéder au vœu de la reine mère, et le 12 mars fut signé le traité d'Amboise. Un édit, publié huit jours après, en rendit les stipulations obligatoires dans tout le royaume; le libre exercice de leur culte était assuré aux gentilshommes huguenots dans l'intérieur de leurs manoirs, mais il n'était permis aux bourgeois que dans les faubourgs d'une seule ville par chaque bailliage. Les ministres du culte réformé protestèrent tous avec véhémence contre cette restriction qui fermait la moitié de leurs églises, et Coligny reprocha amèrement au prince de Condé d'avoir sacrifié à la noblesse les villes « qui pourtant lui avoient donné l'exemple, et aux riches les pauvres qui leur avoient montré le chemin. » Mais l'amiral, avec ce qu'il y

avait d'entier et d'absolu dans son caractère, ne portait point ses regards hors des intérêts de son parti; il ne voulait pas voir que l'édit d'Amboise, quelque imparfaite liberté qu'il laissât au culte protestant, n'en était pas moins repoussé par le vœu de la majorité des catholiques, et que le gouvernement royal allait rencontrer des difficultés extrêmes à le faire exécuter. Ce ne fut qu'après une longue résistance que le parlement de Paris consentit à l'enregistrer, et ceux de Dijon, d'Aix et de Toulouse, ne s'y montrèrent pas moins opposés. Un autre embarras pour Catherine étaient les plaintes menaçantes de la veuve et des parents du feu duc de Guise, qui réclamaient une plus éclatante satisfaction que le supplice de Poltrot; ce n'était rien moins que l'amiral qu'il leur fallait pour victime. Des deux côtés la fermentation était égale, et une nouvelle explosion de la guerre civile était à craindre, quelques semaines après qu'elle était terminée. La reine mère eut alors l'heureuse idée de détourner contre l'étranger les passions guerrières de la noblesse des deux camps; elle leur montra le Havre livré aux Anglais par leurs dissensions, et sut leur inspirer une noble émulation pour la recouvrance de cette place. La guerre fut déclarée le 6 juillet à la reine Élisabeth, et vingt-deux jours après, le Havre était repris. Le connétable et Condé avaient eu une part égale à cette victoire. Les prétentions de celui-ci n'en devinrent que plus hautes; premier prince du sang depuis la mort du roi de Navarre, il réclama la lieutenance générale du royaume, au même titre que l'avait eue son frère. L'Hôpital fournit à

Catherine de Médicis un moyen habile d'éluder cette impérieuse requête : Charles IX, depuis le 27 juin, avait accompli sa treizième année; il fut résolu de le déclarer majeur. Le parlement de Paris persévérant dans ses dispositions hostiles contre la politique de la reine mère, le jeune roi fut conduit à Rouen, pour y tenir le lit de justice dans lequel il devait prendre l'apparente possession du gouvernement (17 août). Il y eut quelque singularité à l'entendre, d'une voix enfantine, fulminer d'impuissantes menaces contre ceux de ses sujets, de quelque qualité qu'ils fussent, qui méconnaîtraient son autorité. La reine mère se leva alors, et déclara remettre au roi l'administration de son royaume; à quoi Charles répondit « qu'elle gouvernerait et commanderait plus que jamais. » C'étaient là les paroles les plus sérieuses prononcées dans cette cérémonie.



CHAPITRE VII.

DEPUIS LA MAJORITÉ DE CHARLES IX JUSQU'À SA MORT.
(1563-1574.)

A l'époque où notre récit est parvenu, vers la fin de l'année 1563, le concile de Trente terminait ses mémorables sessions. Le pape Pie IV, en les rouvrant, au commencement de l'année précédente (18 janvier 1562), n'avait plus l'espoir, permis encore à ses prédécesseurs, de rétablir l'unité dans l'Église. Ce n'était point lorsque l'hérésie était assise sur le trône en Angleterre, en Suède, en Danemark et dans la moitié des États de l'Allemagne, qu'on pouvait se flatter de la voir abdiquer sa souveraineté usurpée, pour se soumettre à celle du concile. Ce n'était pas lorsque Calvin et Knox, comme avant eux Luther, étaient, dans l'opinion de plusieurs peuples, montés au rang des apôtres, qu'on pouvait s'attendre qu'ils descendissent à celui d'accusés devant leurs juges. La véritable mission du concile de Trente avait été de définir avec une souveraine et infaillible autorité tous les points du dogme catholique contestés par les hérésiarques du seizième siècle. La doctrine de l'Église sur le nombre des sacrements, sur la justification par

les œuvres en même temps que par la foi, sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, sur le purgatoire et les indulgences, sur l'invocation des saints, sur l'indissolubilité du mariage, etc., cette immuable et sainte doctrine, émanant du Sauveur et de ses apôtres, reçut à Trente une nouvelle et éclatante consécration par l'anathème prononcé contre les opinions contraires, et il n'y eut qu'une voix dans toute la catholicité pour adhérer à ces décisions dogmatiques de l'auguste assemblée. Le concile avait à remplir une autre tâche, celle d'opérer par ses canons disciplinaires une réforme nécessaire dans le gouvernement et la société ecclésiastiques. Cette tâche fut entamée et non achevée par les Pères rassemblés à Trente; ils laissèrent bien des points sans décision, et tout ce qu'ils décidèrent n'obtint pas une adhésion unanime. Pie IV, qui avait porté dans la chaire pontificale l'esprit des Médicis, n'entendait rien sacrifier de ce qui contribuait à l'éclat extérieur de la papauté; en opposant le corps nombreux et compacte des prélats italiens qui étaient dans sa dépendance aux efforts isolés des autres évêques, il maintint debout des abus contre lesquels s'élevaient l'austère voix du grand archevêque de Braga, D. Barthélemy des Martyrs, et celle même de son propre neveu le jeune et saint cardinal Charles Borromée. Le pape, en même temps, eut l'habileté de faire prononcer le concile, dans un sens favorable à sa prérogative, sur toutes les questions où elle était en lutte avec les libertés locales des Églises. On avait compté d'abord sur le cardinal de Lorraine, sur son rang élevé et ses rares

talents, pour combattre cet excès de l'influence romaine; Pie IV ne l'avait vu qu'avec frayeur arriver au concile (septembre 1562), et plus d'une fois l'autorité du chef reconnu du clergé français avait balancé dans l'assemblée celle des légats apostoliques. Mais l'assassinat du duc de Guise ayant abaissé en France la haute fortune du cardinal de Lorraine, il crut avoir besoin de l'appui du pape pour soutenir sa maison ébranlée, et cessa dès lors de s'opposer à la prépondérance italienne. Cependant, ni son adhésion, ni celle du plus grand nombre des évêques, n'eurent assez de poids en France pour obtenir l'acceptation indistincte de tous les articles disciplinaires de Trente. Plusieurs de ces articles furent repoussés tout d'abord « comme dérogeants aux droits du roi, et aux anciennes coutumes du royaume; » les parlements si ardents pour la plupart et si fermes en leur orthodoxie, n'en refusèrent pas moins de souscrire à ce qu'ils regardaient comme de dangereuses nouveautés, et ils ouvrirent ainsi le débat qui devait durer plus de deux siècles, entre les doctrines ultramontaines et gallicanes. Les grands résultats du concile de Trente n'en restèrent pas moins, et pour toujours, acquis à l'Église. La règle de la foi avait été posée avec une solennité sans exemple depuis la première assemblée de Nicée, et une base assurée était fournie à la controverse catholique dans ses débats futurs avec le protestantisme. Des mesures efficaces avaient été décrétées également pour raffermir la discipline ébranlée, et si, comme nous le disions tout à l'heure, des abus qui demandaient à être réformés ne l'avaient

pas été encore, un grand évêque, saint Charles, et un grand pape, saint Pie V, allaient mettre activement la main à l'œuvre inachevée du concile. On leur doit la mise en vigueur des salutaires décrets destinés à la régénération intellectuelle et morale du clergé : le plus considérable peut-être était celui qui dotait l'Église de l'institution des séminaires. Il faut compter aussi parmi les opérations importantes du concile l'approbation solennelle qu'il donna à l'institut des Jésuites; une puissante barrière était élevée par là contre l'hérésie; le terme était marqué à ses envahissements. La Société de Jésus, dans la première ferveur de son zèle et la première force de son organisation, va être mêlée à tous les grands événements de l'Europe durant la seconde moitié du seizième siècle.

Catherine de Médicis, depuis qu'elle exerçait le pouvoir au nom de son fils majeur, se sentait plus forte qu'elle ne l'avait été auparavant. Toutefois elle ne pouvait se dissimuler que la paix d'Amboise n'était qu'une trêve, et elle mettait tous ses soins, toute son habileté à en prolonger la durée. Un de ses principaux moyens de gouvernement étaient les fêtes de sa cour, toute brillante de la beauté de ses cinquante filles d'honneur. Elle s'efforçait, et non sans quelque succès, de captiver les chefs des deux partis par les attraits de la galanterie. Le prince de Condé était de tous le plus accessible à ce genre de séduction. Catherine fit un autre meilleur et plus honnête calcul de politique pour calmer la sourde agitation qui continuait dans le royaume. Elle imagina de faire visiter par le

jeune roi les provinces les plus éloignées du siége ordinaire du gouvernement, celles du Midi en particulier, où les passions religieuses avaient éclaté avec le plus de violence. Ce voyage dura près de deux ans (mars 1564 à décembre 1565). Charles IX se montra aux peuples de la Champagne et de la Bourgogne, à la grande cité de Lyon, au Dauphiné et à la Provence, au Languedoc et à la Guyenne. Partout la reine mère voulut que le passage de son fils fût signalé par l'éclat des fêtes, et que la cour se tînt, comme elle se tenait au Louvre ou dans les résidences royales des bords de la Loire. Les gentilshommes des deux religions affluaient également à ces pompes de la royauté nouvelles pour la plupart d'entre eux. Catherine eut là l'occasion de reconnaître par ses propres yeux la faiblesse du parti huguenot, comparé à la majorité immense des catholiques, et l'impossibilité qu'il y avait pour elle de maintenir la balance entre des forces si inégales. Ce fut alors, à ce qu'on croit, que sans renoncer entièrement aux dehors d'une politique impartiale et modérée, sans retirer à L'Hôpital les apparences de sa confiance et de sa faveur, elle commença à entrer dans un autre système, et à donner une secrète adhésion aux conseils violents de Philippe II pour l'extermination de l'hérésie. On sait aujourd'hui quelles questions se débattirent entre Catherine et le duc d'Albe, dans l'entrevue de Charles IX avec sa sœur, la reine d'Espagne, sur la Bidassoa (juin 1565). Malgré le profond mystère qui enveloppa ces entretiens dérobés pendant trois semaines aux yeux des deux cours sous le perpétuel enchantement des fêtes, les

chefs huguenots ne s'abusèrent point sur le changement qui s'était fait dans la politique de la reine mère, et ils n'accueillirent plus ce qu'elle semblait même faire pour eux qu'avec défiance. Le jeune roi d'ailleurs, novice encore dans l'art de dissimuler, laissait trop souvent échapper le secret des haines qu'on faisait germer dans son cœur contre ses sujets hérétiques, et Jeanne d'Albret entendit de lui des paroles qui ne respiraient plus les leçons de tolérance qu'il avait reçues de L'Hôpital.

Ce fut au retour du voyage royal (février 1566) que l'illustre chancelier publia sa grande ordonnance de Moulins, qui complétait les réformes commencées par celle d'Orléans dans l'ordre administratif et judiciaire. On aime à voir le vertueux magistrat, au milieu des frivolités d'une cour corrompue, comme au milieu des fureurs de la guerre civile, poursuivre avec une calme persévérance la tâche qu'il s'est imposée de donner une meilleure justice et une meilleure police au royaume. Mais ni catholiques, ni huguenots, dans l'ardeur de leurs passions, ne savaient gré au noble vieillard de ses veilles consacrées au bien public, et l'assentiment donné à la grande ordonnance par l'assemblée des notables, convoquée à Moulins, ne fut qu'une pure formalité. Il en coûta de plus longs efforts pour la faire enregistrer par le parlement de Paris, attaché à des abus qui lui étaient profitables et que le chancelier supprimait : cette résistance fut enfin vaincue, et du 23 décembre 1566 jusqu'à la révolution de 1789, l'ordonnance de Moulins a été une des bases de la législation française. Cependant l'as-

semblée, réunie dans l'antique manoir des ducs de Bourbon, avait un autre but, dans la pensée de Catherine, que celui de réformer les lois du royaume. La paix publique semblait de nouveau menacée par une querelle sanglante, qui venait d'éclater à Paris entre le cardinal de Lorraine et le maréchal de Montmorency, fils aîné du connétable, très-favorable aux huguenots. La reine mère obtint qu'ils déclarassent l'un et l'autre devant l'assemblée n'avoir pas eu l'intention de s'offenser mutuellement. Il y avait un accommodement plus difficile à opérer encore, c'était celui de la maison de Guise avec Coligny, qu'elle accusait de la mort de son glorieux chef. Le conseil du roi, après avoir, par un arrêt en forme, déchargé l'amiral de cette accusation, ordonna aux parties de vivre désormais en paix et amitié, et la veuve du prince assassiné, Anne de Ferrare, ainsi que le cardinal de Lorraine, consentirent à embrasser Coligny. Il manquait à cette scène de réconciliation, trop peu sérieuse en de si graves circonstances, le jeune duc Henri de Guise, qui n'était pas encore âgé de seize ans, et qui ne voulut point, par un faux baiser de paix, renoncer au droit de venger son père. Catherine, au reste, ne songeait par tout cela qu'à gagner du temps; quoique liée à la politique de Philippe II, elle se refusait « aux étranges extrémités » où dès lors il voulait la pousser; c'était par des moyens souterrains qu'elle se proposait de ruiner le parti huguenot, avant de lui porter le coup qui devait l'abattre, et jusque-là elle s'appliquait à ne pas fournir de prétexte trop flagrant à une nouvelle explosion de la guerre civile. Mais déjà Philippe II avait

engagé la lutte contre les réformés des Pays-Bas, et il y avait envoyé le duc d'Albe, moins comme capitaine habile que comme justicier impitoyable (août 1567). Le prince de Condé et Coligny crurent qu'ils étaient menacés des mêmes attaques que les *gueux* de la Zélande, et ils résolurent de prévenir par une prise d'armes, aussi hardie que soudaine, les projets formés contre eux.

La levée de six mille Suisses, qui, au lieu de marcher vers les Pays-Bas pour surveiller la frontière, s'acheminaient sur l'Isle-de-France, fut le motif de leurs soupçons et de cette hasardeuse résolution. L'amiral, dans deux réunions précédentes des chefs huguenots, avait voulu que l'on patientât encore; mais cette fois il opina pour une action immédiate, et ce fut lui qui ouvrit l'avis audacieux de se porter en armes sur le château de Monceaux-en-Brie, où la cour passait l'automne, pour se saisir de la personne du roi. Deux fois déjà cette tentative avait été faite, lors du tumulte d'Amboise en 1560 et au début de la guerre civile en 1562. Quelques documents historiques donneraient à croire qu'en la renouvelant alors, on avait des vues plus étendues, et que « le roi du peuple fidèle, » ainsi qu'on appelait Condé dans son parti, aspirait à devenir le roi de France. Il est permis de révoquer en doute cette assertion; ce qui est certain, c'est que le coup de main, habilement préparé par l'amiral, fut tout près de réussir. Si les chefs huguenots ne se fussent laissé amuser pendant quelques heures à une conférence en plein champ avec le maréchal de Montmorency qu'ils croyaient dans leurs

intérêts, Charles IX fût tombé en leur pouvoir avant l'arrivée des Suisses attendus par la reine mère. Mais ces vaillants mercenaires entrèrent pendant la nuit à Meaux, où la cour les avait précédés (29 septembre 1567), et sous la protection de leurs piques, Charles IX marcha rapidement vers Paris, sans être attaqué par la cavalerie des huguenots, trop faible en nombre pour percer le rempart de fer qui le couvrait. Le jeune monarque n'oublia jamais, dit-on, l'insolente hardiesse des sujets rebelles qui l'avaient contraint à fuir devant eux. Cependant Condé et l'amiral étaient allés trop loin pour se sauver autrement que par l'audace; ils appelèrent autour d'eux tous ceux de leurs partisans qui s'étaient mis en armes dans les provinces les plus rapprochées de Paris, et maîtres par leurs détachements du cours supérieur de la Seine et de la Marne, ils n'entreprirent rien moins, avec le gros de leurs forces postées à Saint-Denys, que de bloquer et d'affamer le roi dans sa capitale.

Paris souffrait et s'indignait « de voir une mouche assiéger un éléphant. » Il était cependant dans le génie de Catherine de ne courir le hasard des combats qu'à la dernière extrémité. Elle envoya le connétable auprès de ses neveux pour tâcher de les désarmer en négociant. Mais l'édit d'Amboise, avec les restrictions qui l'avaient aggravé, ne suffisait plus aux huguenots en armes; il ne leur fallait rien moins que l'entière liberté de leur culte sans distinction de lieux ni de personnes, avec la convocation des États-généraux: la royauté vaincue eût à peine accepté de telles conditions. La question fut donc remise à la décision du

glaive. Le temps des pourparlers avait profité à l'armée royale, et, renforcée comme elle venait de l'être, si elle eût été conduite avec intelligence et vigueur, elle eût écrasé sans peine la faible troupe des huguenots sous le poids de sa redoutable infanterie. Mais Condé et Coligny avaient appris à connaître le connétable ; ils le savaient sans coup d'œil et lent à se mouvoir sur le champ de bataille, et jugèrent que dans une journée de peu d'heures ils pourraient, malgré leur petit nombre, lui tenir tête avec avantage. Ils avaient calculé juste. Il était trois heures de l'après-midi (10 novembre 1567) quand le vieux guerrier fut prêt à commencer l'action, et, au lieu de mettre à profit la supériorité de son artillerie, ainsi que le nombre et la valeur disciplinée de ses bataillons suisses, il commit la faute d'engager un combat de cavalerie. La sienne, qu'il avait arrangée sur une seule ligne, fut rompue et dispersée sur plusieurs points par les premières charges des escadrons huguenots ; le corps de son infanterie parisienne, troupe de parade plutôt que de combat, qu'il avait mise en avant, ne put tenir contre les attaques de l'ennemi, qui la rejeta en désordre sur les Suisses, et, au milieu de cette confusion, lui-même, atteint par l'Écossais Robert Stuart, reçut le coup mortel. Tout ce que purent faire ses deux fils, avec le duc d'Aumale, fut de le retirer des mains qui l'emportaient prisonnier et de rester ensuite maîtres du champ de bataille. Le profit comme l'honneur de la journée de Saint-Denys fut tout entier pour les chefs des réformés : l'habileté et l'audace qu'ils avaient montrées ne pouvaient manquer de donner à leur

cause cette force d'opinion si puissante à la guerre. Le connétable de Montmorency rendit l'âme avec le ferme courage dont il avait fait preuve dans tout le cours de sa longue vie : il était âgé de soixante-quinze ans. C'était la quatrième des grandes victimes que les guerres de religion avaient déjà moissonnées. Si son génie avait été médiocre, son rôle n'en avait pas moins eu beaucoup d'importance, et il manqua alors au parti de la religion et de la royauté, qui restait sans chef considérable en face de ceux du parti contraire. La reine mère lui donna pour successeur dans le commandement celui de ses fils qu'elle chérissait le plus, Henri, duc d'Anjou, âgé seulement de seize ans.

Les capitaines huguenots, malgré l'enthousiasme de leur petite armée, étaient hors d'état de tenir la campagne contre le nombre tous les jours croissant des troupes royales. On les vit alors, par une marche aussi hardie que pénible, au cœur de l'hiver, gagner la Lorraine, afin d'y joindre l'infanterie et la cavalerie allemandes que leur amenait le prince Casimir, fils de l'électeur palatin. Pour satisfaire l'avidité de ces mercenaires, qui refusaient de se porter en avant s'ils n'étaient payés, Condé, Coligny, Dandelot, et avec eux gentilshommes et ministres, furent obligés de se dépouiller de tout ce qu'ils possédaient, et au mois de février 1568, une autre marche, non moins audacieuse et moins rapide que la première, les ramena au cœur du royaume, sous les murs de Chartres, dont ils entreprirent le siége. Une bonne garnison avait eu le temps de s'y jeter, et elle résista si bien que

les ressources ne tardèrent pas à manquer aux assaillants, moins préparés à un siége qu'à une bataille. Catherine profita du désarroi qui commençait à se mettre parmi eux, non pour les faire écraser par les forces supérieures du duc d'Anjou, mais pour leur offrir la paix aux conditions primitives de l'édit d'Amboise dégagé des restrictions qui y avaient été apportées. Coligny s'y refusa aussi longtemps qu'il le put; il s'obstinait à réclamer des villes de sûreté comme garanties de la parole royale; mais il ne put les obtenir, mal soutenu par Condé et par la majorité des capitaines, qui, las et ruinés, avaient hâte de revoir leurs manoirs depuis trop longtemps abandonnés. Grand nombre d'entre eux avaient même déjà quitté l'armée. Sous peine de rester seuls en dehors du traité, l'amiral et son frère furent obligés d'y souscrire, et le 23 mars 1568, fut signée la *paix boiteuse* de Lonjumeau. Catholiques ni huguenots ne croyaient en la signant à sa durée; ce ne devait être qu'une trêve de quelques mois. Dans le cours de cette seconde des guerres de religion, les réformés avaient fait, loin du théâtre principal des hostilités, une très-importante conquête. La forte ville de la Rochelle, avec son riche commerce et ses hardis matelots, s'était donnée à eux (10 février). Se prévalant de ses anciennes franchises, elle ferma ses portes, lors de la paix conclue, aux troupes royales envoyées pour y tenir garnison, et devint dès ce moment la citadelle de l'hérésie dans le sud-ouest de la France. C'était sur elle que devaient s'appuyer désormais les grandes opérations de guerre des chefs huguenots. D'autre

part des ligues provinciales commencèrent à s'organiser, indépendantes de l'autorité du roi, pour s'opposer à l'exécution de l'édit, et empêcher par force l'exercice du culte protestant.

Comment la France, avec les deux partis qui, dans son sein, s'observaient d'un œil de méfiance et de haine, eût-elle pu rester tranquille, à l'heure où la lutte religieuse était plus acharnée que jamais à ses portes? L'année 1568 avait vu Philippe II emprisonner et livrer son fils D. Carlos à la justice de l'inquisition; elle avait vu le duc d'Albe instituer à Bruxelles *le tribunal de sang,* et envoyer les comtes d'Egmont et de Horn à l'échafaud, avec une foule d'autres victimes; elle voyait chaque jour des conflits sanglants se renouveler entre les troupes espagnoles et les insurgés des Pays-Bas; c'était l'époque enfin où Marie Stuart, après sept ans d'un règne plein de troubles, venait de quitter l'Écosse en fugitive et d'entrer dans les prisons d'Élisabeth. Partout où s'était établie l'hérésie, l'inflexible génie de Philippe II la combattait, ou s'apprêtait à la combattre; il ne cessait de rappeler à Catherine les engagements de Bayonne, et Catherine ne lui demandait que d'avoir patience, prenant Dieu à témoin de la droiture de ses intentions. Quel était le sens de cette dernière et mystérieuse parole, que la reine mère faisait transmettre par l'ambassadeur de Venise au pape Pie V, en même temps qu'au roi d'Espagne? Faut-il croire qu'à la veille de voir l'édit violemment déchiré par les deux partis, elle s'était souvenue de ce propos d'un cynisme atroce, tenu devant elle par le

duc d'Albe, « un bon saumon vaut mieux que cent grenouilles, » et qu'elle avait résolu de faire tomber les têtes de Condé et de Coligny? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle s'efforça de les surprendre au château de Noyers en Bourgogne, où ils s'étaient réunis, et qu'avertis à temps de son dessein, ils échappèrent à grand'peine aux troupes qui les poursuivaient. Arrivés aux bords de la Loire, ils traversèrent le fleuve en entonnant le psaume : « Lorsque Israël sortit de l'Égypte, » et gagnèrent en toute hâte le Poitou, pour donner à la guerre un nouveau théâtre (septembre 1568). La Rochelle leur offrait là une excellente place d'armes : la noblesse protestante, nombreuse en cette partie du royaume, devait promptement leur fournir une armée, et ils allaient trouver en outre un utile concours dans le zèle ardent et l'indomptable courage de la reine de Navarre. Jeanne d'Albret, en effet, partie le 6 septembre de la ville de Nérac, amena à Condé le secours de quarante-deux enseignes d'infanterie et de huit cornettes de cavalerie. Avec elle se trouvait le jeune prince de Béarn, son fils, qui n'avait pas quinze ans, et qu'elle avait armé de ses mains. Après avoir montré aux bourgeois de la Rochelle cet espoir de leur cause, elle le confia au prince, son oncle, pour qu'il fît à ses côtés le premier apprentissage de la guerre. Plus furieuse que jamais, cette guerre était au moment de se rallumer, et l'on s'y préparait des deux côtés. Catherine de Médicis ne songeait plus à dissimuler; gênée dans le système de violences où elle entrait par la persévérante modération de L'Hôpital, elle déter-

mina, non sans quelque peine, Charles IX à se séparer du vertueux chancelier, qui, selon sa belle expression, « fit place aux armes et se retira aux champs. » La nouvelle en fut aussitôt apportée à Philippe II; c'était lui dire que ses conseils seraient désormais suivis, et qu'en France, comme aux Pays-Bas, une guerre d'extermination allait être faite à l'hérésie. Cette politique fut inaugurée par un édit que le Parlement s'empressa d'enregistrer, et qui, sous peine de mort et de confiscation, interdisait dans le royaume l'exercice de tout autre culte que le culte catholique (28 septembre).

Mais tel était le désordre qui régnait dans le gouvernement, que rien n'était prêt pour soutenir ces mesures de rigueur. Le trésor était vide, et la portion des biens de l'Église, destinée à fournir aux dépenses de la guerre, non encore aliénée; l'armée royale commençait à peine à sortir de ses cantonnements, et elle avait pour chef le duc d'Anjou, général de dix-sept ans, qui n'avait jamais paru sur un champ de bataille. Il en allait autrement chez les huguenots : de même qu'à la première explosion de la guerre civile en 1562, on les vit alors, au signal de leurs chefs, se lever partout comme un seul homme; en moins de quelques semaines ils couvrirent la Provence, le Languedoc et la Guyenne de leurs bandes armées et victorieuses (septembre et octobre 1568). C'étaient eux qui faisaient la guerre d'extermination qu'on leur avait annoncée; leur rage ne respectait rien; le sang coulait à flots dans les églises et les monastères, comme dans les places prises d'assaut; Crussol, sire

d'Acier, et le provençal Mouvans se firent une sinistre célébrité dans ces atroces représailles, qui en devaient provoquer de plus atroces encore. Les troupes royales furent enfin rassemblées à la fin du mois d'octobre; le sire de Tavannes, capitaine habile et expérimenté, digne d'être opposé à Coligny, fut donné pour lieutenant et pour guide au duc d'Anjou; et pendant le mois de novembre les deux armées manœuvrèrent en face l'une de l'autre dans les plaines du Poitou, sans engager d'action générale, mais se livrant tous les jours des combats partiels où on luttait d'acharnement et de férocité. La rigueur inouïe du froid suspendit alors les hostilités durant quelques semaines. Les capitaines huguenots, quoique aidés par les profits du brigandage maritime des corsaires de la Rochelle, quoique assistés de la reine Élisabeth qui venait de leur envoyer de l'argent et des canons, n'eussent voulu rentrer en campagne qu'après l'arrivée du duc des Deux-Ponts, qui leur amenait des renforts considérables : mais, à la nouvelle de la prise d'armes de la noblesse de Quercy, qui se levait presque entière en leur faveur, ils furent obligés de se porter en avant pour la recueillir dans leurs rangs (mars 1569).

Ils trouvèrent devant eux l'armée catholique, qui, de ses quartiers d'hiver en Touraine, avait fait un rapide mouvement sur la Charente, et en occupait la rive gauche pour leur barrer le passage. Coligny prit les plus habiles dispositions pour empêcher les troupes royales de déboucher sur la rive droite, où il était campé; mais il fut mal secondé par la noblesse,

plus vaillante que disciplinée, qui servait sous ses ordres. Tavannes, ayant surpris le poste faiblement défendu de Châteauneuf, fit passer le fleuve à son armée, attaqua les huguenots éparpillés au milieu du mouvement de retraite que venait d'ordonner l'amiral, et mit en déroute leur avant-garde. Coligny, qui se défend à grand'peine, protégé par un marais, contre des forces supérieures, envoie alors demander des secours au prince de Condé. Sans attendre son infanterie, qui se retirait à Cognac et qu'il a rappelée à lui, Condé, avec quelques centaines de gentilshommes entraînés par ses paroles et son exemple, fond sur la masse épaisse de la gendarmerie ennemie, qu'il perce d'abord, mais qui se referme sur lui, et au milieu de laquelle il se débat quelque temps avec une bravoure héroïque. Ce ne fut qu'après avoir vu tomber à ses côtés les deux tiers de son vaillant escadron, que, renversé sous son cheval blessé à mort et blessé lui-même, il se rendit prisonnier. Il venait à peine de remettre son gant à un gentilhomme nommé d'Argence, quand Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, accourut par derrière, et lui lâcha un coup de pistolet qui l'étendit sans vie (13 mars). Fin lamentable de l'auteur d'une illustre race! La plupart des chefs catholiques regrettèrent en lui tant de valeur et d'autres qualités brillantes perdues au service d'une mauvaise cause, tandis que le duc d'Anjou déshonorait sa victoire en livrant à la risée et à l'insulte les restes de son parent mort. Dans le camp huguenot, on pleura le prince de Condé et on jura de le venger.

La bataille de Jarnac, en effet, n'avait que peu di-

minué les ressources des vaincus; encore moins leur avait-elle ôté le courage. Leurs capitaines réunis d'abord à Cognac, ensuite à Saintes, avec leur infanterie tout entière et la majeure partie de leur cavalerie, se serrèrent avec confiance autour de Coligny, dont ils connaissaient le génie plein de ressources et plus ferme que jamais dans les revers. Peu de jours lui suffirent pour remettre sur pied son armée et lui donner même une plus forte organisation. Selon la judicieuse observation d'Étienne Pasquier, le parti huguenot, sous un seul général, le meilleur homme de guerre qu'eût alors la France, n'en allait devenir que plus redoutable. L'âme virile et le dévouement exalté de Jeanne d'Albret vinrent puissamment en aide à l'habileté militaire de Coligny. Il n'y eut sacrifice auquel elle ne consentît pour le succès « de la cause, » et elle sut trouver des paroles d'une éloquence passionnée pour faire passer dans tous les cœurs l'enthousiasme qui remplissait le sien. On la vit courir à Tonnay-Charente, où était le quartier général de l'amiral, et là haranguer avec feu les troupes, en leur présentant son fils, en même temps que celui du prince de Condé, comme leurs chefs et les vengeurs futurs du héros qu'ils venaient de perdre. Il est triste, en regard de ce spectacle, de contempler celui qu'offraient la cour et l'armée royale. Tout n'y était que divisions et intrigues; le grand intérêt de la religion pour laquelle on était en armes semblait entièrement oublié devant de mesquins intérêts de faction. Catherine s'obstinait à ne vouloir de succès et de gloire que pour le duc d'Anjou, pour ce fils bien-

aimé dont elle s'enorgueillissait, comme de son ouvrage; elle entendait qu'à lui seul fussent prodiguées pour vaincre toutes les ressources du royaume. Mais à côté de Henri de Valois croissait Henri de Guise, du même âge que lui, soutenu de toute l'influence de Philippe II et des habiles menées de son oncle le cardinal de Lorraine. Mille voix s'élevaient déjà pour le présenter aux fervents catholiques comme le véritable défenseur de la foi, comme l'héritier de la haute destinée de son père. Un autre personnage enfin commençait à inquiéter Catherine de ses prétentions; ce n'était rien moins que le roi, jusqu'alors instrument passif des volontés de sa mère. L'âme faible, mais violente de Charles IX, s'était prise de jalousie contre ce frère cadet, dont la prédilection maternelle s'appliquait à pousser si haut la fortune. Au lieu de se laisser conduire en enfant, comme il l'avait fait pendant neuf ans, il se souvenait de temps en temps qu'il était le maître, et trouvait pour s'opposer aux desseins «de la dame reine sa mère,» tantôt les saillies inattendues d'une vive intelligence, tantôt les éclairs d'une impétueuse colère. Le premier effet de son humeur jalouse contre son frère fut de ne lui point envoyer la grosse artillerie nécessaire aux siéges de Cognac et d'Angoulême. Sous l'empire du même sentiment, il éluda les propositions de Tavannes qui réclamait pour le duc d'Anjou l'honneur d'aller combattre le duc des Deux-Ponts, entré par la frontière orientale du royaume pour porter secours à l'armée protestante. Les ducs d'Aumale et de Nemours, chargés de ce soin, laissèrent les Allemands arriver,

sans coup férir, du Rhin à la Loire, s'emparer sur le fleuve de la petite ville de la Charité, et de là aller rejoindre l'amiral en Limousin (juin 1569). Avec ce puissant renfort, Coligny prit plusieurs places de quelque importance dans le Périgord, l'Angoumois et le Poitou; mais il ne put amener l'ennemi à lui livrer bataille, et fut contraint de céder aux instances des gentilshommes poitevins, qui le pressaient d'arracher aux troupes royales la capitale de leur province. Poitiers fut vaillamment défendu par le jeune duc de Guise, jaloux de réparer l'échec qu'il avait essuyé quelques semaines auparavant à la Roche-Abeille. Coligny, au bout de deux mois, en leva le siége (septembre). Son armée y avait fait des pertes considérables, pendant que celle des catholiques, réunie tout entière sous le commandement du duc d'Anjou, reprenait l'offensive et avançait pour lui offrir à son tour la bataille. L'amiral cette fois eût voulu l'éviter; la disproportion des forces était grande entre ses troupes, décimées, comme elles venaient de l'être, par le fer et les maladies, et les troupes royales toutes fraîches et d'un tiers plus nombreuses. Le ban et l'arrière-ban de la noblesse avaient été convoqués par le roi comme pour un effort suprême de la monarchie, et leurs escadrons avaient puissamment renforcé les compagnies d'ordonnance. On avait en outre adjoint à Tavannes, pour diriger les opérations, Armand de Gontaut, baron de Biron, l'un des meilleurs hommes de guerre de ce temps. La prudence ordonnait donc à Coligny de se dérober aux chances d'une action générale; mais il y avait plus d'un an que les gen-

tilshommes huguenots étaient sous le harnois, et comme naguère devant Chartres, ils étaient impatients de retourner dans leurs foyers. Aussi leurs clameurs se joignirent-elles à celles des Allemands, qui demandaient à combattre ou à être payés sans retard. L'indiscipline de ces mercenaires fut telle que l'amiral non-seulement fut forcé d'accepter, contre son gré, la bataille, mais de la livrer sur un autre terrain que celui qu'il voulait choisir. Elle eut pour théâtre la plaine d'Assai, entre Moncontour et Airvault. Le premier choc de la forte gendarmerie catholique rompit le corps moins bien monté et moins bien armé de la noblesse protestante. Coligny, pressentant dès ce moment l'issue de la journée, éloigna du champ de bataille, en dépit de leur résistance, les deux jeunes princes, espoir de la cause. Ramenant alors au combat son avant-garde dispersée, et se battant en soldat, malgré son âge, il tua d'un coup de pistolet le rhingrave, chef des reîtres de l'armée royale. Mais la balle du rhingrave lui avait auparavant brisé la mâchoire, et il fallut l'emporter pour qu'il ne fût pas étouffé par son sang. La journée fut perdue sans espoir pour les huguenots : c'était la défaite la plus sanglante qu'ils eussent encore essuyée. Grand nombre de gentilshommes avaient péri sous les coups des compagnies d'ordonnance; mais le désastre était surtout tombé sur l'infanterie. Les Suisses, toujours animés d'une violente animosité contre les lansquenets, en firent un massacre épouvantable. Le duc d'Anjou, qui s'était conduit vaillamment pendant l'action, joignit à l'honneur du

courage celui de la clémence. Il donna l'ordre de pardonner aux Français, et arracha le brave Lanoue aux représailles affreuses qui s'exerçaient contre les prisonniers huguenots, pour venger les garnisons catholiques égorgées en Guyenne et en Languedoc (3 octobre 1569).

L'amiral de Coligny, retiré à Parthenay, y recueillit ses débris, et, par sa ferme attitude, par l'énergique activité de ses mesures, il eut bientôt rendu la confiance à son parti. Sa perte n'en eût pas moins été inévitable, si l'armée royale eût été aux mains d'un chef habile et résolu. Mais tel n'était pas le vainqueur de Moncontour, et quelque retentissement qu'eût eu d'ailleurs son triomphe, de quelques acclamations de joie qu'il eût été salué à Paris et à Rome, le duc d'Anjou était loin d'être aussi maître dans son armée que Coligny dans la sienne. Charles IX, de Tours où il se trouvait lors de la bataille, accourut à Niort pour prendre le commandement des troupes, et ravir à son frère les fruits de sa victoire. Plusieurs conseils de guerre furent tenus pour décider de ce qu'il y avait à faire : on savait que l'amiral avait passé la Charente et se portait sur le Quercy, pour donner la main à Montgomery, qui venait de remporter en Gascogne de brillants avantages. L'opinion de Tavannes, de Biron, de tout ce que l'armée comptait de capitaines expérimentés, était de se lancer à la poursuite de l'ennemi en retraite, de ne lui donner aucun relâche, et de finir par l'écraser sous le nombre. Mais la supériorité militaire de Tavannes et la part qu'il avait eue aux succès du duc d'Anjou lui avaient sus-

cité pour ennemis la faction des Guises, le favori du roi, Albert de Gondi, et le roi lui-même; son avis fut rejeté. On laissa Coligny gagner paisiblement la Gascogne pour y refaire son armée, et au lieu d'aller le forcer, comme on le pouvait encore, à Montauban, dans ses quartiers d'hiver, on se résolut à la chétive entreprise du siége de Saint-Jean-d'Angély. Pour le stérile honneur de prendre en personne cette petite place, Charles IX perdit six mille hommes et tous les fruits de la victoire de Moncontour. Coligny, pendant ce temps, avait habilement profité de la mésintelligence des deux généraux catholiques, Damville et Montluc, dont l'un commandait en Languedoc, l'autre en Guyenne; il avait relevé son parti dans ces deux provinces, y avait été rejoint par quelques-uns de ses meilleurs capitaines restés en Saintonge, et se portant de la Garonne vers le Rhône, avait donné à son armée quelques jours de repos dans la grande et riche ville de Nîmes, récemment déclarée en faveur de la cause protestante. Ce fut là qu'il annonça à ses compagnons d'armes (avril 1570) sa résolution de marcher sur Paris, et d'aller y chercher la paix, en faisant sentir à la capitale les horreurs de la guerre, dont jusqu'alors elle avait été exempte. Il fallait bien compter sur l'incurie et la malhabileté de la cour pour entreprendre, avec une escorte plutôt qu'une armée de quatre ou cinq mille chevaux, cette marche audacieuse de plus de deux cents lieues d'une extrémité à l'autre du royaume; mais les calculs de l'amiral ne le trompèrent point. Remontant la vallée du Rhône, il arriva promptement et presque sans

coup férir à Saint-Étienne en Forez (28 mai). On crut un moment que ce serait là le terme de cette héroïque aventure : Coligny tomba malade, et sa vie fut en danger; mais au bout de quelques jours, rendu aux vœux de sa fidèle et vaillante troupe, il la porta rapidement sur la Bourgogne, afin d'y prévenir le maréchal de Cossé, qui s'avançait à sa rencontre. Il y eut entre les deux armées, à Arnay-le-Duc, un combat indécis, que les huguenots, inférieurs en nombre, regardèrent comme une victoire (26 juin 1570). Catherine de Médicis en jugea comme eux; déjà elle avait envoyé Biron à l'amiral convalescent, pour négocier avec lui à Saint-Étienne; quand elle le vit à la Charité, n'ayant plus que quelques marches pour venir dicter au roi ses conditions à la pointe de l'épée, elle se résigna à écouter les propositions de celui dont naguère elle avait fait confisquer les biens et mettre la tête à prix par un arrêt du Parlement (septembre 1569). Des négociations furent entamées à Saint-Germain en Laye; Philippe II essaya vainement de les traverser; il avait été trop avare de ses secours pour qu'on tînt compte de ses réclamations, et qu'on se fiât aux promesses qu'il faisait pour l'avenir; la paix fut signée le 8 août 1570. Cette paix assurait au culte réformé une liberté plus étendue que celle qui lui avait jamais été accordée, et laissait aux mains des chefs huguenots les villes de Montauban, de la Rochelle, de Cognac et de la Charité, comme places de sûreté. Les catholiques, après leurs deux victoires de Jarnac et de Moncontour, sortaient ainsi en vaincus de la lutte. Il y avait là pour eux une humiliation

profonde, en même temps qu'une cause de sérieuse inquiétude pour l'avenir. Aussi faut-il peu s'étonner de voir germer dès lors parmi eux la pensée qui plus tard donna naissance à la Ligue. En présence de la politique faible et vacillante du gouvernement, il était impossible que la majorité nationale n'éprouvât pas le besoin de se donner, à l'exemple du parti huguenot, une organisation qui lui fût propre, et qui mît en sûreté les grands intérêts de la foi, mal défendus par la royauté.

Ici se présente le plus grave problème de l'histoire de cette époque. Le traité de Saint-Germain, que les fautes de la cour venaient de lui imposer, fut-il signé avec le projet arrêté de ne renoncer à la guerre que pour recourir à la trahison? L'atroce pensée du massacre de la Saint-Barthélemy était-elle dès lors dans l'esprit de Catherine de Médicis? était-elle dans celui de Charles IX? Tous les documents historiques ont été scrupuleusement interrogés par les uns pour affirmer, par les autres pour nier cette longue préméditation d'un si grand crime. L'attribuer au jeune roi est hors de toute vraisemblance. Sans doute il avait fait, à l'école de sa mère, de grands progrès dans l'art de la dissimulation; sans doute il haïssait les huguenots et se souvenait toujours d'avoir fui devant eux à Meaux; plus tard enfin, il prouva qu'imbu des maximes d'État de son temps, il avait foi entière au droit royal de l'assassinat. Mais il y avait dans son caractère autant de mobilité et d'irrésolution que de violence; si les deux Bourbons protestants, si Coligny étaient pour lui des ennemis de sa souveraine auto-

rité, il détestait au même titre les princes lorrains, et n'avait pour Philippe II, qu'il soupçonnait d'avoir empoisonné sa sœur Élisabeth, que des sentiments mal contenus de méfiance et de haine. Il est donc permis d'affirmer sans témérité que, jusqu'à l'approche de la sanglante journée, il n'eut aucune part à ce qui se préparait. On ne saurait en dire autant de Catherine de Médicis. Indifférente au bien et au mal, au triomphe de Rome et à celui de Genève, elle avait essayé d'abord d'asseoir son autorité en maintenant l'équilibre entre les deux croyances; convaincue bientôt de la supériorité que le nombre devait donner aux catholiques, elle avait mis de leur côté le poids du pouvoir royal pour écraser leurs ennemis. La force ayant échoué, il lui en coûtait peu d'employer la trahison; c'était pour elle un moyen de succès comme un autre. Cela ne veut pas dire que, dès cette époque, comme quelques-uns de ses panégyristes italiens le voudraient faire croire, elle eût tout combiné dans sa tête et fixé le jour où devait se jouer l'effroyable tragédie; encore moins qu'elle eût marqué le nombre des victimes et donné au massacre les proportions monstrueuses qu'il devait prendre. Docile aux inspirations de Philippe II, elle n'en voulait qu'aux chefs, et, selon le mot tristement célèbre du duc d'Albe que nous avons cité, elle croyait, en faisant tomber leurs têtes, abattre tout le parti. Ce qui paraît hors de doute, c'est qu'elle entrevit alors cet atroce expédient comme le seul qui la pût tirer d'embarras, et qu'à dater du traité de Saint-Germain, sa politique s'engagea chaque jour davantage dans les voies tortueuses et som-

bres qui devaient aboutir à l'œuvre de sang de la Saint-Barthélemy. Le duc d'Anjou, qu'elle appelait à cette époque même (décembre 1571) « la personne qui lui était la plus chère au monde, » entra dans toutes les confidences et les plus intimes pensées de sa mère : l'idée d'une grande exécution contre les huguenots, dans laquelle il pourrait, à l'occasion, avoir sa part, se mêla à ses mesquines intrigues et aux futilités de sa vie efféminée.

Tout concourut alors à inspirer la confiance aux huguenots. Charles IX paraissait vouloir régner par lui-même. Si, par égard pour Catherine, il n'avait osé déposséder son frère du titre de lieutenant général du royaume, il s'appliquait à lui en ôter les pouvoirs ; le haut crédit des princes lorrains avait baissé également, et peu s'en était fallu que le duc de Guise ne payât de sa tête ses audacieuses galanteries avec Marguerite, la plus jeune des sœurs du roi. Le parti devenu le plus puissant à la cour était celui des *Politiques*, parti mitoyen, qui s'était formé autour du maréchal de Montmorency et de ses frères, et qui travaillait à asseoir la paix du royaume sur l'exécution loyale du traité de Saint-Germain. Sous cette influence nouvelle, il semblait que tout fût changé pour les réformés. Jamais les stipulations d'aucun des traités précédents n'avaient été aussi fidèlement observées ; leurs griefs étaient presque partout écoutés et redressés ; justice était faite des violences populaires là où elles essayaient de se renouveler contre eux. Au dehors, même changement dans les tendances de la politique française ; Charles IX, au grand dé-

plaisir de Philippe II, venait d'épouser Élisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II, prince que sa tolérance en matière religieuse faisait soupçonner de luthéranisme (26 novembre 1570). Quelques jours après, il reçut en audience solennelle une ambassade des princes protestants d'Allemagne, venue pour le féliciter de son mariage, en même temps que de sa mesure de clémence envers « ses sujets de la religion. » Ce qui était plus étrange et plus significatif encore, une négociation matrimoniale était entamée entre la reine d'Angleterre et le duc d'Anjou. Catherine, qui s'était refusée d'abord à cette union, « en raison des mauvaises mœurs d'Élisabeth, » s'était ravisée, et y avait accédé, se réservant, si l'affaire prenait un tour sérieux, de substituer le duc d'Alençon, le quatrième de ses fils, au duc d'Anjou qu'elle voulait garder auprès d'elle. Enfin le frère de Guillaume le Taciturne, Louis de Nassau, naguère le lieutenant de Coligny, était venu offrir à Charles IX, au prix des secours de la France, la souveraineté des Pays-Bas, résolus à rejeter la domination de Philippe II (juillet 1571). Le roi pressa l'amiral de se rendre auprès de lui pour délibérer de cette grande affaire. Coligny jusque-là s'était abstenu de paraître à la cour, autant peut-être par rigorisme calviniste que par méfiance ; les fêtes continuelles, dont Catherine de Médicis enivrait une jeunesse licencieuse, n'allaient point aux mœurs graves du vieux capitaine. Il céda alors aux instances des Montmorency, ses cousins, qui l'appelaient pour fortifier leur parti et le sien, à celles du maréchal de Cossé, qui lui pro-

mettait le redressement immédiat des griefs des églises protestantes, dès qu'il les aurait présentés au roi ; il céda surtout à l'espoir qui s'offrait à lui de faire tomber le jeune monarque sous son influence, et de mettre une heureuse fin aux guerres civiles par la guerre étrangère. Il arriva au château de Blois le 18 septembre 1571. « Nous vous tenons maintenant, lui dit Charles IX en l'embrassant; vous ne nous échapperez pas quand vous voudrez. » Les événements devaient prêter à cette parole un sens sinistre, bien éloigné de la pensée de celui qui la prononçait.

Redisons-le, c'est ne pas connaître Charles IX, tel que le peignent tous ceux qui l'approchèrent alors, que de le supposer commençant sous le masque un long rôle destiné à tromper Coligny. Il y avait chez ce malheureux prince autre chose que ce que lui avaient enseigné les leçons maternelles, un goût instinctif du beau et du grand qui le portait vers la gloire, un besoin de violentes émotions qui le portait vers la guerre, tout cela avec un caractère faible et facile à entraîner. Du moment où il entra dans des relations fréquentes et familières avec l'amiral, on se figure aisément qu'il ait conçu pour un roi quelque chose de mieux à faire que de chasser à outrance, de forger à grands coups de marteau des armures, et de jeter le désordre et le bruit dans les élégantes fêtes ordonnées par sa mère. Coligny, en effet, peu sensible aux faveurs et aux caresses dont il était l'objet, ne parlait au jeune monarque que du rôle éclatant auquel semblaient l'appeler les circonstances; il n'offrait à son esprit d'autres images que celle de la

France pacifiée au dedans par sa politique et au dehors agrandie par ses armes. En voyant le vieux guerrier dans ces entretiens, qui souvent se prolongeaient jusque dans la nuit, dérouler les plans qu'il avait formés pour l'attaque des Pays-Bas, en l'entendant exalter l'honneur d'une si belle conquête, est-il étonnant que l'âme d'un roi de vingt-deux ans se soit ouverte à des impressions plus généreuses que celles auxquelles son éducation l'avait accoutumé, et qu'il soit entré dans un projet, qui lui promettait de rendre à sa couronne le magnifique héritage de la maison de Bourgogne? Il n'y a pas un seul des documents historiques de l'époque qui ne témoigne de l'ascendant chaque jour croissant que Coligny prenait sur l'esprit du roi, et de l'attente universelle où l'on était de la guerre entre la France et l'Espagne. « Je suis prêt à tout, » avait répondu fièrement Charles IX aux menaces de l'ambassadeur castillan, et cette réponse avait troublé Philippe II dans sa joie de la victoire de Lépante. Le duc d'Albe perdait la tête, aux Pays-Bas, à l'idée d'y voir arriver Coligny et les Français, et la seigneurie vénitienne, croyant la guerre au moment d'éclater, envoyait à Paris, quelques semaines avant la Saint-Barthélemy, l'un de ses plus habiles diplomates, Giovanni Michieli, pour prévenir, s'il se pouvait, cette grande collision. Un autre fait attestait à quel point Charles IX était disposé à faire passer les convenances de sa nouvelle politique avant les intérêts religieux; c'était son obstination à marier sa sœur Marguerite au prince de Béarn. Il fallut que les répugnances des deux parties et celles même de Jeanne

d'Albret cédassent à la volonté absolue du monarque. La reine de Navarre, lente à consentir à cette union, plus lente à venir la confirmer par sa présence, quelque pressée qu'elle en fût par Coligny, finit par rejoindre la cour à Blois le 4 mars 1572. Un reste de méfiance l'avait empêchée d'amener son fils avec elle; elle ne devait plus le revoir. Ayant quitté Blois avec la cour pour se rendre à Paris, elle y fut enlevée par une soudaine et courte maladie (9 juin). Les réformés furent frappés de stupeur; ils perdaient en elle un des plus fermes appuis de leur cause; « elle n'avoit de femme que le sexe, a écrit d'Aubigné, l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible aux adversités! » D'Aubigné n'ajoute pas qu'elle joignit à ces rares qualités les égarements du fanatisme. Les historiens protestants, sans donner un fondement sérieux à leur assertion, la font mourir empoisonnée.

La mort de Jeanne d'Albret ne retarda que de quelques semaines le mariage de son fils. Rien cependant ne paraissait changé dans la politique de Charles IX. Toujours même confiance témoignée en public, comme en particulier, à l'amiral; il avait tenu à le réconcilier avec le jeune duc de Guise, et leur avait fait jurer « de ne se rechercher que d'amitié. » Les négociations entamées pour le mariage du duc d'Alençon avec la reine Élisabeth se poursuivaient, et pour mieux s'assurer contre les ressentiments de Philippe II, la couronne de France avait conclu un traité d'alliance offensive et défensive avec celle d'Angleterre. Vers la fin du mois de mai enfin, des bandes de huguenots

français, soldés par Charles IX, étaient entrées en armes dans les Pays-Bas pour combiner leurs opérations avec celles du prince d'Orange. Ce n'était que l'avant-garde de toute une armée promise à Coligny par le roi ; de grands apprêts se faisaient en Champagne pour la mettre sur pied, et l'amiral écrivait à Guillaume le Taciturne de ne rien entreprendre de décisif avant leur jonction. Sur l'assurance de cette guerre prochaine, et pour assister aux fêtes du mariage royal, les gentilshommes protestants affluaient à Paris, et le jeune roi de Navarre y arriva lui-même, au commencement d'août, avec son cousin le prince de Condé.

La célébration des noces avait été fixée au 18 de ce mois ; Charles IX avait résolu de se passer de la dispense pour *mariage mixte*, inutilement réclamée de l'inflexible Pie V, et accordée par son successeur Grégoire XIII dans des termes qui ne la rendaient point acceptable aux huguenots. Il était temps pour Catherine de jouer la grande scène qu'elle avait préparée, pour arracher le roi à l'ascendant de Coligny, et le lier à ses horribles projets. En comédienne habile, elle la prépara par des gradations savamment ménagées. Il ne s'agissait d'abord que de faire renoncer Charles à la guerre contre l'Espagne, et elle profita de l'absence de l'amiral, retourné un moment dans son manoir de Châtillon-sur-Loing, pour ébranler les résolutions belliqueuses de son fils. L'échec essuyé par le capitaine huguenot Genlis devant Mons l'aida dans cette première attaque. Dès qu'elle a vu l'esprit du jeune monarque incertain et troublé, elle le poursuit en Brie au milieu de ses chasses, et là, avec

larmes et gémissements, se plaignant de l'abandon où la laisse un fils ingrat, elle le supplie de permettre qu'elle se retire à Florence, avec le duc d'Anjou, pour se soustraire aux vengeances des huguenots. Charles IX était regagné : la longue révolte, qu'il soutenait depuis près d'un an contre l'autorité maternelle, venait de tomber devant la seule menace de le laisser à lui-même, avec tous les embarras du gouvernement. Catherine cependant n'avait rien révélé encore de sa pensée intime de perdre l'amiral. Coligny, malgré les nombreux avertissements qu'il reçut de ne point quitter Châtillon, revint à Paris, persuadé qu'il était le dépositaire des véritables intentions du roi. Il le trouva irrésolu, hésitant à se lancer lui-même dans la guerre, et préférant y pousser la reine d'Angleterre, mais toujours affectueux et confiant envers lui, et lui permettant encore d'espérer l'accomplissement des grands desseins dont il l'avait entretenu. Le jour des noces du roi de Navarre, comme les gentilshommes huguenots à qui était interdite l'entrée du sanctuaire où se célébrait la messe, « se promenoient au cloître et à la nef, Coligny répondit à Damville qui lui montroit au haut de la voûte les drapeaux gagnés à Moncontour : « Il faudra bientôt arracher ceux-« là, pour y en loger de mieux séants, » voulant parler de ceux qu'il espéroit gagner sur les Espagnols. »

Catherine s'était trop avancée pour reculer. Elle voyait Charles IX, dans le trouble profond de son âme, prêt quelquefois à se retourner, sinon contre elle, du moins contre le duc d'Anjou, avec une sorte de rage : la peur précipita sa résolution. Décidée à se

défaire de l'amiral, elle imagina de faire exécuter le crime par des mains et sous une livrée étrangères. Dans un entretien qu'elle eut avec la duchesse de Nemours, elle offrit à la veuve implacable de François de Lorraine Coligny pour victime, et cette princesse, non plus que son fils, le duc de Guise, ne se refusèrent point à ce lâche moyen d'assouvir leur tardive vengeance. Tout fut préparé par leurs soins pour bien assurer le coup, et le 22 août, l'amiral, au moment où il rentrait à pied du Louvre dans sa demeure, fut atteint à la main droite et au bras gauche de deux balles d'arquebuse. Aucune des deux blessures n'était mortelle, et les gentilshommes huguenots, rassemblés à Paris, au lieu de courir au logis de l'amiral et d'engager la lutte que Catherine avait espérée avec les gens du duc de Guise, laissèrent aux gardes du roi le soin d'entourer et de protéger l'hôtel où le vieux guerrier, qui croyait ses plaies empoisonnées, se préparait à sa dernière heure. Il fit prier le roi de venir le visiter. Charles IX, qui jouait à la paume lorsqu'on lui apprit la nouvelle de l'assassinat, en pâlit et fut près de défaillir. Tout ce qu'il fit prouve qu'il ignorait le coup, et, au lit du blessé, sa contenance et ses paroles attestèrent une affliction vive et sincère. «Mon père, lui dit-il, la blessure est pour vous, la douleur pour moi et pour moi l'outrage. Mais j'en ferai telle vengeance qu'on s'en souviendra à jamais. » Et il accompagna ces mots d'un terrible jurement. Après quoi, malgré sa mère et son frère qui l'avaient voulu suivre et qui l'observaient, il eut avec l'amiral quelques moments d'un secret entretien, qui parut bou-

leverser toutes ses pensées. Catherine, à demi informée de ce qui s'était dit, comprit qu'elle était perdue et le duc d'Anjou avec elle, si elle laissait Charles suivre le cours des impressions que lui avait données l'amiral ; la peur lui fit faire un pas de plus vers le crime, et dans la journée du 23, elle tint avec le duc de Nevers, Louis de Gonzague, avec Albert de Gondi, comte de Retz, avec le Milanais Birago et avec Tavannes, le sinistre conciliabule, où furent arrêtés les plans de la grande exécution du lendemain, et les moyens d'y faire souscrire irrésistiblement le roi. La reine mère et l'ancien gouverneur de Charles IX, le comte de Retz, se succédèrent auprès de lui, pour ébranler par les secousses les plus violentes son ardente et faible imagination. On lui dit que les auteurs de l'assassinat tenté sur Coligny étaient sa mère et son frère, et qu'en poursuivant les Guises, comme il le voulait faire, il allait livrer à la publicité les noms des vrais coupables ; on lui représenta d'une part les huguenots en armes, faisant de nouvelles levées et s'apprêtant à dominer en France sous son nom ; d'autre part Paris, la grande ville catholique, s'étant armée, malgré ses ordres, et prête à se donner un capitaine général, autre que le roi, pour frapper une minorité hérétique et factieuse ; on lui rappela le souvenir de Meaux toujours si cruel à son orgueil ; Catherine, enfin, renouvela la supplication hypocrite qu'elle lui avait déjà faite de la laisser partir avec le duc d'Anjou, pour échapper au déshonneur et peut-être à la mort suspendus sur leurs têtes. Et quand on le vit, après une lutte de près de deux heures, épuisé

par le désordre de ses sensations et à demi vaincu, on offrit, comme échappatoire à sa conscience, la facile atténuation de l'événement, qui serait présenté comme une collision entre les Guises et les Châtillons, à laquelle la cour était restée étrangère. Cédant alors à l'habileté italienne de ces deux génies malfaisants accoutumés à le dominer dès son enfance, Charles IX, dans un transport qui ressemblait à celui de la démence, prononça les terribles paroles qui ont voué son nom à une éternelle infamie. « Par la mort Dieu ! puisque vous trouvez bon qu'on tue l'amiral, je le veux, mais aussi tous les huguenots de France, afin qu'il n'en demeure pas un qui me le puisse reprocher après. Par la mort Dieu ! donnez-y ordre promptement. »

Il ne restait plus qu'à organiser le massacre. La reine mère et le duc d'Anjou en confièrent le soin au duc de Guise, assisté des duc d'Aumale et de Montpensier, et du bâtard d'Angoulême, fils de Henri II. Ces princes trouvèrent de trop dociles instruments dans les chefs de la bourgeoisie parisienne, chez qui les récentes alarmes conçues pour la foi catholique s'étaient exaltées jusqu'au plus ardent fanatisme. Les quarteniers, cinquanteniers et dizainiers, convoqués à l'hôtel de ville, reçurent de la bouche de l'ancien prévôt des marchands Marcel les ordres du roi qu'ils reportèrent chacun dans leur quartier, et qui y furent accueillis avec une joie farouche par la multitude. L'écharpe et la croix blanche devaient être le signal de ralliement des bons catholiques, et l'horloge du palais, sonnée au point du jour, leur devait donner le

signal. Quel que fût le mystère qui enveloppait ces préparatifs, ils ne purent échapper entièrement aux huguenots; les avertissements ne leur manquèrent point; mais un très-petit nombre seulement en profita. Coligny leur avait donné l'exemple de les mépriser, et presque tous s'endormirent dans une fatale sécurité. Suivant une des versions contemporaines, l'heure approchait et les meurtriers de l'amiral, destinés à commencer l'exécution, étaient tout prêts, quand Charles IX, épouvanté de ce qui allait se faire, parut tenté de révoquer tous ses ordres. Catherine, pour couper court à ses irrésolutions, fit sonner alors la grosse cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois, la paroisse de la cour, et avança ainsi d'une heure l'affreux signal. Le duc d'Anjou, dans un récit qui a été recueilli, sous sa dictée, par le secrétaire d'État Villeroy, raconte autrement le début funèbre des matines de Paris. Il était avec le roi et la reine mère, et tous trois considéraient avec anxiété l'événement qui se préparait, lorsqu'un coup de pistolet, parti au milieu du silence de la nuit, les fit soudainement tressaillir. Charles IX, d'accord avec sa mère et son frère, envoya en toute hâte signifier au duc de Guise de ne rien entreprendre sur l'amiral, « ce seul commandement faisant cesser tout le reste. » Mais il était trop tard, et selon l'expression du narrateur, qui fait frémir dans son horrible simplicité, « on laissa suivre le fil et le cours de l'entreprise. »

Ainsi qu'il avait été convenu, le duc de Guise alla diriger en personne le meurtre de Coligny. En entendant le tumulte et les cris qui commençaient à re-

tentir autour de la maison, l'amiral comprit aussitôt que sa dernière heure était arrivée; il s'y prépara par une prière de quelques instants, et s'offrit à la mort, aussi calme qu'il l'eût été en la recevant sur le champ de bataille. Cette exécution consommée : « Allons à d'autres, » s'écria le bâtard d'Angoulême, un des plus ardents au métier d'assassin, et les gentilshommes protestants, dont les demeures avoisinaient celle de leur illustre chef, partagèrent bientôt son sort. Au même temps, le Louvre, le siége même de la royauté, où reposaient sur la foi du monarque plusieurs des plus qualifiés de ceux de la religion, était un théâtre affreux de carnage. La reine Marguerite a raconté comment elle sauva l'un d'eux qui se réfugia tout sanglant dans sa chambre et jusque entre ses bras, pour échapper au dernier coup qui allait l'atteindre. Le roi de Navarre et le prince de Condé ne furent exceptés, dit-on, par Charles IX, de la loi commune du massacre, qu'en entendant de sa bouche ces menaçantes paroles : « La messe ou la mort. Choisissez. » Les vingt mille bras promis par Marcel, pour commencer immédiatement la boucherie dans la ville, s'étaient à leur tour mis à l'œuvre; comme il arrive toujours en ces effroyables journées, les haines privées et la cupidité accrurent le nombre des victimes que leur religion désignait aux coups des assassins : le pillage et la dévastation se joignirent au carnage, et les instincts féroces de la multitude déchaînée épouvantèrent ceux même qui la dirigeaient. Vers midi, le roi donna l'ordre « de faire cesser les meurtres, pilleries et séditions; » mais cet ordre ne fut

nulle part obéi; le massacre suivit son cours; on continua d'égorger pendant la nuit, et le lendemain même le sang coula encore. Le célèbre Pierre Ramus, que le roi et la reine mère eussent voulu sauver, fut une des victimes de la seconde journée. Cependant la capitale du royaume ne vit pas seule ces horreurs s'accomplir dans son sein; elles se poursuivirent dans les provinces: Orléans, Rouen, Lyon, Bordeaux, Toulouse, et grand nombre d'autres villes de moindre importance, mirent une affreuse émulation à imiter les matines de Paris. Ce n'est pas qu'il y eût eu commandement exprès, donné partout au nom du roi, de courir sus aux huguenots : quelques gouverneurs des villes ou des provinces avaient seulement reçu des instructions verbales auxquelles ils se conformèrent; d'autres laissèrent faire aux passions populaires. Hâtons-nous d'ajouter, pour l'honneur de la France, qu'il s'en trouva plusieurs assez courageux pour désobéir aux injonctions royales, et pour résister même aux violences fanatiques de la multitude. La noble réponse du vicomte d'Orthez à Charles IX, rapportée par d'Aubigné, est trop connue pour que nous ayons besoin de la rappeler.

Tel fut le grand crime de la Saint-Barthélemy, tel il ressort avec évidence de l'étude attentive des documents contemporains. Ce fut un crime politique, un monstrueux coup d'État tenu en réserve dans la pensée de Catherine de Médicis, jusqu'au jour où elle crut voir à la fois pour elle la nécessité et la facilité de l'accomplir. Elle mit un art abominable à y amener par degrés Charles IX, et, au moment suprême,

elle sut l'y pousser, à corps perdu, avec tout l'emportement de sa violente nature. Chez les autres complices, chez le duc d'Anjou, la duchesse de Nemours et le duc de Guise, Nevers, Retz, Birague, il y eut de la haine, de la vengeance, d'odieux calculs, peu ou point de fanatisme. Les fanatiques furent ces bourgeois et ces artisans, dont on arma les bras en les conviant à venger Dieu par le meurtre, et dont les fureurs une fois déchaînées donnèrent à l'exécution une étendue qui n'avait point été préméditée. Ce que nous ne pouvons comprendre, c'est que des écrivains catholiques de nos jours, contrairement à tous les témoignages de l'histoire, aient imaginé de faire de cette œuvre de sang l'œuvre spontanée de la bourgeoisie parisienne, semblables à ces apologistes des massacres de septembre 1792, qui en ont réclamé l'initiative pour la justice populaire. Nul doute qu'il n'y eût alors dans la majorité catholique une légitime et profonde irritation contre le triomphe que la guerre civile avait procuré à l'hérésie; nul doute qu'à Paris plus qu'ailleurs, cette irritation ne fût près d'éclater chaque jour dans des actes de colère et de violence; mais l'autorité royale, si faible qu'elle fût, avait pu jusque-là les prévenir, et elle eût pu le faire encore. Le fanatisme de la multitude ne se donna carrière que lorsque les ordres de la cour lui eurent lâché la bride, au lieu de le contenir. La responsabilité de la Saint-Barthélemy, devant le tribunal de l'histoire, appartient donc à ceux qui, de sang-froid, combinèrent le massacre et l'ordonnèrent, non aux aveugles et aux furieux qui n'en furent que les exécuteurs.

Cependant Charles IX et sa mère n'avaient pas tardé à ressentir l'embarras, sinon le remords d'un forfait aussi épouvantable. Le jour même de l'événement, des lettres du roi avaient été expédiées au dedans et au dehors du royaume, à l'effet de réduire ce qui s'était passé à une sorte de sanglante échauffourée entre les gens du duc de Guise et ceux de l'amiral. Mais les protestations des Guises et le cri trop éclatant de la vérité ne permirent pas de soutenir longtemps ce mensonge, et le lendemain d'autres lettres firent savoir que l'exécution du 24 août avait eu lieu pour prévenir les desseins criminels de Coligny et de ses adhérents contre la famille royale. Enfin, le 26 août, Charles IX alla tenir son lit de justice au Parlement, et là, dans tout l'appareil de la royauté, il avoua, à la face de la France et de l'Europe, les ordres sanguinaires qu'il avait donnés, en les couvrant du faux prétexte de la veille. Il fallut que le Parlement se rendît solidaire du crime et par les louanges qu'il décerna au monarque, et par les arrêts dont il flétrit les victimes. Hors de France, la nouvelle terrible de la Saint-Barthélemy retentit avec l'éclat du tonnerre. A Rome et à Madrid on crut l'hérésie morte de ce coup, et on applaudit ceux qui l'avaient frappé. Seul des princes catholiques, l'empereur Maximilien déplora cette journée néfaste et l'infamie dont le roi son gendre venait de se couvrir. En Angleterre, en Allemagne et dans les pays protestants, il y eut un saisissement d'horreur universelle; mais là aussi on se persuada que c'en était fait de la réforme en France, et la peur comprima les premiers

mouvements de l'indignation. Ce fut un étrange spectacle que de voir, quelques semaines après le massacre, la grande Élisabeth consentir à être la marraine d'une fille de Charles IX, et reprendre sa négociation matrimoniale avec le duc d'Alençon. Catherine, que si peu de choses étonnaient, dut s'étonner de lire ces propres paroles écrites de la main de la reine d'Angleterre : « Je me soucie peu de l'amiral et des siens. » Il y eut quelque chose de plus extraordinaire encore ; les frères d'armes de Coligny, les Nassau, ne discontinuèrent pas leurs bonnes relations avec le roi, qui avait ordonné le meurtre de leur ami. Guillaume le Taciturne, au mois de mai 1573, fit reconnaître Charles IX comme protecteur de Hollande, et ce ne fut point de la faute de Louis de Nassau, si les électeurs de l'Empire ne déférèrent pas au monarque français le titre de roi des Romains.

En voyant les chefs du protestantisme en Europe rester ainsi immobiles et silencieux, Catherine et son fils purent un moment croire que leur atroce politique allait produire le résultat si désirable de rétablir l'unité religieuse dans le royaume. Le jeune roi de Navarre et son cousin le prince de Condé étaient rentrés, en apparence au moins, dans le sein de l'Église, et un grand nombre de conversions avaient suivi la leur. Mais quand le temps eut dissipé parmi les huguenots les premières impressions de la terreur, quand ils virent Charles IX, qui avait d'abord déclaré ne vouloir souffrir en son royaume autre religion que la sienne, négocier avec les Rochellois en leur offrant le libre exercice de leur culte ; quand il

devint public que quelques villes, au plus fort du massacre, y avaient échappé en refusant d'ouvrir leurs portes aux bourreaux, le parti abattu commença à relever la tête, et il la releva avec une ardeur inextinguible de vengeance. Il n'y avait plus de prince du sang royal, il n'y avait presque plus de seigneurs de haut lignage prêts à déployer leur bannière pour *la cause;* ce furent pour la plupart de petites gens, des bourgeois qui, derrière leurs murailles, entreprirent de défendre avec une énergie désespérée leur croyance, qu'on leur avait rendue plus chère en lui donnant le prestige du martyre. De là l'ascendant pris par les ministres huguenots dans leur parti durant cette seconde période des guerres de religion; de là le souffle démocratique dont ce parti paraît de plus en plus animé, et qui va donner aux événements un nouveau caractère. C'est la république marchande de la Rochelle qui se saisit du grand rôle joué naguère par Monsieur le Prince et Monsieur l'amiral; c'est elle qui, assiégée pendant plus de six mois, va faire la guerre et fera ensuite la paix pour tous les réformés de France.

Dès le temps où se préparait la journée de la Saint-Barthélemy, une flotte avait été envoyée, mais sans succès, sur les côtes du Poitou et de l'Aunis pour surprendre la Rochelle. Quelques jours après le massacre, on avait négocié avec les magistrats de la ville pour obtenir qu'ils reçussent un gouverneur royal dans leurs murs, et c'est alors que le libre exercice de leur culte leur avait été offert. Plus tard, le loyal et brave la Noue, tiré par Charles IX des prisons du duc

d'Albe, avait reçu la mission de se rendre à la Rochelle, comme garant des promesses royales, et sa garantie n'avait point été acceptée. Malgré la répugnance témoignée par le roi pour de nouvelles mesures de rigueur, malgré l'argent et les généraux qui manquaient pour bien conduire l'entreprise, il fallut se décider à réduire par la force les opiniâtres bourgeois, qui ne prétendaient à rien moins qu'à l'indépendance. Au commencement de décembre 1572, Biron et Strozzi investirent la place, et deux mois après le duc d'Anjou y amena une puissante armée. Son frère, le duc d'Alençon, avait été placé sous ses ordres, ainsi que le roi de Navarre et le prince de Condé, forcés de donner, par cet acte d'obéissance, un témoignage de la sincérité de leur retour à la foi catholique. L'élite de la noblesse du royaume avait suivi ces illustres chefs. Tout ne fut bientôt que désordre et confusion dans cette armée. Le duc d'Anjou, que Tavannes mourant n'avait pu accompagner, ne montra ni intelligence ni énergie dans le commandement. Cependant les forces des assiégeants étaient telles, que la prise de la Rochelle, bloquée par mer en même temps qu'assaillie par terre, paraissait inévitable. Elle fut sauvée par le courage de sa petite garnison et par l'indomptable résolution de ses habitants, à qui cinquante-sept ministres prodiguaient à toute heure leurs fanatiques exhortations. Quatre assauts furent repoussés, dans lesquels l'armée royale laissa plusieurs milliers de soldats au pied des remparts. Une circonstance se présenta qui vint sauver l'honneur du duc d'Anjou, et lui permettre de lever le

siége, sans le faire en vaincu. L'habileté diplomatique de l'évêque de Valence, Jean de Montluc, était parvenue à porter ce prince sur le trône électif de Pologne (9 mai), et une ambassade solennelle, partie de Varsovie, était en route vers Paris pour y venir chercher son roi. Le duc d'Anjou, comme s'il eût été pressé d'aller prendre possession de sa couronne, offrit la paix aux Rochellois, et le secrétaire d'État Villeroy fut envoyé par Charles IX pour en régler les conditions. Ce fut un spectacle d'une nouveauté bien étrange que celui du maire Jacques Henri, assisté de quelques humbles bourgeois, comme lui, traitant d'égal à égal avec l'un des ministres du roi de France. La Rochelle, et avec elle Nîmes et Montauban, qui avaient su également fermer leurs portes aux troupes royales, obtinrent le libre exercice du culte réformé (6 juillet). La petite ville de Sancerre n'eut pas le même avantage : assiégée en même temps que la Rochelle, elle avait souffert de bien autres extrémités, et avait prolongé jusqu'au 19 août son opiniâtre résistance. On n'accorda à ses habitants, comme au reste des religionnaires, que la liberté de conscience.

Ils ne s'en contentèrent pas, et Charles IX, qui avait pu se croire triomphant après son crime, commença à en recueillir les fruits amers, lorsqu'au mois d'octobre 1573, il vit arriver à Villers-Cotterets une députation des huguenots du Languedoc et de la Guyenne, qui venait lui présenter non pas d'humbles prières, mais d'impérieuses réclamations. Le 24 août, jour choisi à dessein, en commémoration du massacre de l'année précédente, deux assemblées s'étaient réu-

nies, l'une à Nîmes, l'autre à Montauban, composées de quelques gentilshommes et d'un grand nombre de ministres et de notables bourgeois, et là avait été organisée cette *union civile des Églises réformées de France*, véritable confédération républicaine, qui devait avoir son gouvernement, son armée, ses finances, et, comme on l'a dit, former un État dans l'État, jusqu'au jour où elle succomba sous la main puissante du cardinal de Richelieu. Les députés des deux assemblées, admis devant le monarque, le sommèrent audacieusement de leur accorder l'exercice public de leur culte par tout le royaume, deux places de sûreté dans chaque province, des cours de justice particulières à ceux de leur religion, enfin, le châtiment des brigands qui avaient eu la main dans les scènes de sang de la Saint-Barthélemy. Catherine de Médicis s'écria en lisant cette requête : « Si Condé était encore en vie et qu'il fût au cœur de la France avec vingt mille chevaux et cinquante mille hommes de pied; s'il était, avec cette armée, maître des principales villes du royaume, il ne demanderait pas la moitié de ce que ces gens ont l'insolence de nous proposer. » Catherine, par ces paroles, condamnait d'une manière éclatante, au nom de la politique, le forfait inouï que la politique lui avait fait commettre. Et ce qui fut pour elle, comme pour son fils, le comble de l'humiliation, c'est qu'ils ne se sentirent point en état de repousser ouvertement cette hautaine requête; ils la renvoyèrent au maréchal de Damville, gouverneur du Languedoc, pour en discuter les bases avec les députés huguenots. Lorsqu'on voit, d'une part,

l'hérésie se fortifiant et s'armant ainsi de toutes pièces au cœur du royaume, et, de l'autre, la royauté tombée dans un tel état de prostration et d'impuissance, comme si elle eût épuisé toutes ses forces dans le sanglant coup d'État de la Saint-Barthélemy, la formation de la sainte Ligue ne paraît plus aux esprits réfléchis et impartiaux l'œuvre de l'esprit de faction, mais une grande et nécessaire mesure de salut pour la foi catholique en France. Ce n'était pas le parti des politiques, qui, malgré son importance tous les jours croissante, eût à cette heure disputé le terrain à l'hérésie animée de toute l'ardeur du fanatisme et de la vengeance.

Le chef des politiques était le plus jeune des frères du roi, prince d'une ambition remuante, que ne soutenaient ni le talent, ni le courage. La santé profondément altérée de Charles IX et l'absence du duc d'Anjou, contraint par les menaces furieuses du roi d'aller régner en Pologne, laissaient le champ libre aux espérances et aux intrigues du duc d'Alençon. Plusieurs fois, il avait voulu obtenir de Charles et de sa mère le titre de lieutenant général du royaume, porté pendant dix ans par le duc d'Anjou, et il n'avait essuyé que des refus. Il résolut d'arracher ce titre par la force, sans doute afin de s'en prévaloir lors de la mort prochaine de Charles IX, et dans cette pensée, il unit ses intérêts à ceux du roi de Navarre et du prince de Condé, toujours retenus prisonniers à la cour. Un plan de commune évasion fut concerté entre les trois princes; tous trois devaient gagner les provinces de l'Ouest, et y diriger le grand mouve-

ment que préparaient les huguenots pour faire accepter à la pointe de l'épée leurs demandes éludées à Villers-Cotterets. Condé seul parvint à s'échapper; le duc d'Alençon et le roi de Navarre furent arrêtés et soumis à une étroite surveillance. Deux des principaux agents de cette intrigue, deux hommes tout souillés des horreurs de la Saint-Barthélemy, le provençal la Mole et le Piémontais Coconasso portèrent leurs têtes sur l'échafaud (avril 1574). Le même sort était réservé par Catherine au meurtrier involontaire de Henri II, le comte de Montgomery, qui venait d'être pris en Normandie les armes à la main. Sur un simple soupçon, elle ne craignit pas de se saisir des maréchaux de Montmorency et de Cossé, et pendant plusieurs semaines, elle les tint, sous le coup de la mort, prisonniers à la Bastille. Par ces mesures rigoureuses, par un vigilant espionnage qui lui livrait les secrets de ses ennemis, par les mille autres ressources d'une politique sans scrupule, Catherine parvint à rester maîtresse à la cour, et à étouffer le complot qui menaçait les droits du roi de Pologne; mais elle ne put empêcher les huguenots et les mécontents qui s'étaient unis à eux de se lever en Poitou et en Saintonge. Maurevert, qu'on appelait le *tueur du roi*, envoyé par elle pour assassiner la Noue, le chef de l'insurrection, manqua son coup, et Fontenay-le-Comte, Rochefort, Saint-Jean-d'Angély et plusieurs autres villes tombèrent aux mains des rebelles.

Charles IX pendant ce temps approchait du terme de sa vie. Tout en détestant le grand forfait qui a souillé sa mémoire, il est impossible de se défendre

d'une pitié profonde pour la destinée de ce prince. S'il eût vécu dans d'autres temps et s'il eût eu une autre mère, si les dons heureux de sa nature n'eussent été étouffés à plaisir dans une impure atmosphère de débauche et de crime, il eût pu régner avec quelque honneur, et laisser un autre nom à la postérité. L'historien de Thou lui a décerné cette louange qu'il resta presque chaste au milieu de la licence débordée des mœurs de sa cour. Comme nous le disions plus haut, il y avait dans son âme passionnée un ressort qui vibrait naturellement pour les grandes choses; on reconnaissait en lui le petit-fils de François Ier. Son intelligence était ouverte à ce qu'il y a de plus noble et de plus élevé; il aimait les arts et savait goûter les plaisirs délicats de l'esprit; témoin son admiration pour les vers de Ronsard, témoin ceux qu'il a composés lui-même, et que le poëte eût pu lui envier. La musique n'avait pas pour lui de moindres charmes, et dans les crises violentes de sa dernière maladie, elle eut quelquefois le pouvoir d'enchanter ses douleurs. Son grand malheur fut l'ascendant exercé sur lui, dès les premiers jours de son enfance, par une mère pour qui l'art de gouverner était surtout l'art de corrompre, et qui n'étudia les inclinations naissantes de son fils que pour les pervertir, et en faire des moyens de le dominer. Elle n'y réussit que trop bien. Incapable de remords, elle ne parvint pas toutefois à en étouffer la voix chez son malheureux fils, et de nombreux témoignages attestent que, depuis la fatale nuit de la Saint-Barthélemy, un trouble profond ne cessa de remplir l'âme de Charles IX. On

a cru que c'était pour échapper à ce trouble et se fuir lui-même que, dans les deux dernières années de sa vie, il se livrait avec un emportement, chaque jour croissant, à de violents exercices qui épuisaient sa faible santé. L'ambassadeur de Venise, Sigismondo Cavalli, le représente à cette époque, « battant trois ou quatre heures durant une enclume avec un marteau énorme pour forger une cuirasse, et se faisant honneur de lasser tout le monde à ce dur travail. » Atteint déjà du mal qui le consumait, et portant sur ses joues livides et brûlantes les signes précurseurs de la mort, il continuait encore à courre le cerf avec une ardeur insensée, et à sonner des fanfares qui fatiguaient sa poitrine exténuée. Il s'alita pour ne plus se relever vers les derniers jours du mois de mai. Sa fin fut terrible, et les historiens huguenots eux-mêmes la racontent avec une sorte de compassion. Le sang qui s'échappait en abondance, non de ses pores, comme l'a accrédité la légende protestante, mais de ses poumons déchirés, inondait son lit, et lui remettait devant les yeux l'horrible image de tout celui qu'il avait répandu. Des visions funèbres assiégeaient son imagination, des cris de mort retentissaient à son oreille, et l'infortuné ne cessait de s'agiter dans les convulsions du désespoir. Le 30 mai 1574, il fit rédiger par le chancelier Birague des lettres patentes qui conféraient la régence à sa mère, jusqu'à l'arrivée du roi de Pologne, son successeur, et peu d'heures après, il expira n'ayant pas encore accompli sa vingt-quatrième année.



CHAPITRE VIII.

RÈGNE DE HENRI III JUSQU'A LA MORT DU DUC D'ANJOU (1574-1584).

Le règne de Henri III va nous offrir un spectacle plus affligeant encore que celui de Charles IX. Aux fureurs de la guerre civile va se joindre un avilissement de la royauté jusqu'alors sans exemple. On avait espéré beaucoup du duc d'Anjou, lorsqu'à l'âge de dix-huit ans on l'avait vu paraître à la tête des armées, avec le prestige de sa bonne mine, de ses élégantes manières et de sa bravoure. Mais on n'avait pas tardé à reconnaître que sous ces brillants dehors se cachait une corruption profonde, fruit de l'aveugle prédilection et des soins pernicieux de sa mère. Catherine avait si bien façonné ce fils bien-aimé à son image, qu'elle était parvenue à le faire plus Italien que Français, et moins homme que femme par l'esprit et par le caractère. Le vainqueur de Jarnac et de Moncontour ne porta sur le trône que les goûts efféminés et les mœurs scandaleuses d'un sybarite; il ne sut s'affranchir du joug trop pesant de sa mère que pour subir celui de quelques jeunes favoris, flatteurs et émules de ses vices, à qui l'État fut livré en proie; il ne sut em-

prunter à la religion que des pratiques extérieures, de honteuses momeries, dont il faisait le sacrilége assaisonnement de ses débauches; il ne sut, par la continuelle alternative de ses fantaisies tyranniques et de ses lâches concessions, qu'user tous les ressorts du gouvernement, accroître l'audace des huguenots, faire naître et grandir la Ligue, et dégrader à ce point le pouvoir royal, que, dans les jours qui précédèrent le crime de Jacques Clément, il était devenu proverbial en France de présager au dernier des Valois le cloître du dernier des Mérovingiens. Il ne fallut rien moins que le génie de son grand et glorieux successeur pour rendre à la royauté ce qu'elle avait perdu sous ce règne déplorable.

Aussitôt que Charles IX eût fermé les yeux, Catherine se saisit avec vigueur des rênes du gouvernement. Les lettres qu'elle écrit ou fait écrire à tous les gouverneurs de province, à son ambassadeur en Angleterre et aux chefs huguenots qui tenaient la campagne en Poitou, témoignent de l'active sollicitude avec laquelle elle veille aux intérêts de son fils absent. A ce fils lui-même, elle mande qu'il ne tarde pas à venir régner en France. Tout ce que Henri avait de sages conseillers unirent leurs efforts pour lui persuader de ne partir qu'après avoir assuré la couronne qu'il allait quitter au duc d'Alençon, son frère. C'était le meilleur moyen, lui disaient-ils, de prévenir les embarras que l'esprit turbulent et brouillon de ce jeune prince ne manquerait pas de lui susciter. Mais Henri III, que l'ennui dévorait dans sa cour barbare de Cracovie, ne donna pas une seule de

ses pensées au succès de cette sérieuse affaire. Il ne songea qu'à tromper la vigilance des seigneurs polonais qui voulaient le retenir, et s'échappa de son palais, pendant la nuit, comme un criminel de sa prison. Ses sujets, avertis de sa fuite, le poursuivirent de tous côtés, mais en vain; il fut bientôt hors de leurs atteintes sur les terres autrichiennes. Tout lui prescrivait alors de hâter sa marche vers la France; il eût justifié son empressement puéril à quitter la Pologne, en courant au-devant de périls très-réels qui l'attendaient dans son royaume. Au lieu de cela, il fit de son retour un long voyage d'amusement. Après avoir visité à Vienne l'empereur Maximilien dont il goûta peu les avis, il fit route à travers le Tyrol, vers Venise. L'habile république, qui tenait à se faire du roi de France un allié contre Philippe II, lui prodigua les honneurs et les plaisirs : elle se para pour lui de toutes les splendeurs de son opulence et de l'enchantement sans pareil de ses fêtes. Henri, pendant près de deux mois, se laissa aller au courant de cette vie de mollesse et de volupté, et il reprit le chemin de ses États plus Italien, plus énervé que jamais. Le duc de Savoie, à qui il avait eu la faiblesse de rendre Pignerol, la clef des Alpes, restée aux mains de la France, l'accompagna jusqu'au pont de Beauvoisin, où l'attendaient son frère et son beau-frère. Henri leur annonça qu'ils étaient libres, et se rendit avec eux et sa mère à Lyon (6 septembre). Il était là aux portes du Dauphiné, d'où le canon de la guerre civile retentissait presque à ses oreilles. On s'attendait qu'ayant repoussé les conseils pacifiques de Maxi-

milien et du doge de Venise, et s'étant résolu à poursuivre les hostilités, il irait tout aussitôt montrer aux capitaines huguenots Montbrun, Pierregourde et Saint-Romain, qui guerroyaient autour de Lyon, le vainqueur de Jarnac et de Moncontour. Il mit sa dignité à n'écouter pas plus ceux de ses courtisans qui le poussaient contre l'ennemi, que le vieux Montluc qui l'engageait à rendre la paix au royaume. Les deux mois qu'il séjourna à Lyon furent donnés à de ridicules règlements d'étiquette qu'il établit dans sa cour, et à de nonchalantes promenades sur la Saône, daus des barques fermées comme les gondoles de Venise. Le mépris public dont le monarque commençait à être l'objet ne fit que s'accroître, lorsqu'on le vit descendre le Rhône jusqu'à Avignon, pour aller s'y affilier à l'une des confréries de pénitents qui, pieds nus et le sac sur la tête, se flagellaient chaque soir à la lueur des torches, dans les rues de la ville pontificale. Nous ne pouvons nous associer au jugement de l'historien Davila, qui admire dans cet étalage de dévotion un trait de la politique de Henri III. Toute la cour, au reste, et la reine mère et le roi de Navarre lui-même, figuraient dans ces étranges processions, et le cardinal de Lorraine, en s'y refroidissant, y trouva la mort (26 décembre). Il était dans la quarante-septième année de son âge. Depuis quinze ans, il jouait un grand rôle dans l'État, et, malgré les habitudes d'une vie trop séculière, un grand rôle dans l'Église. A l'époque si critique où finit sa vie, il manqua beaucoup aux intérêts de sa famille; nous n'oserions décider s'il manqua égale-

ment aux intérêts de la foi catholique en France. Son frère, le cardinal de Guise, lui succéda sur le siége primatial de Reims. Ce fut ce prélat qui sacra le roi (15 février 1575). Le surlendemain de son couronnement, Henri III épousa Louise de Vaudemont, princesse d'une branche cadette de la maison de Lorraine, destinée à passer ignorée sur le trône. Malgré la détresse de son trésor épuisé, il voulut déployer dans son entrée à Paris une coûteuse magnificence, et crut se faire pardonner par le peuple son faste et ses exactions en renouvelant, pendant le carême, le spectacle des dévotions publiques dont il avait peu auparavant scandalisé plutôt qu'édifié la ville d'Avignon.

La guerre civile, pendant ce temps, avait recommencé à embraser le royaume; les provinces méridionales en étaient surtout le théâtre. Le maréchal de Damville, dont le frère aîné Montmorency était toujours prisonnier à la Bastille, s'était uni par une publique alliance à l'assemblée des Églises réformées du Languedoc, et s'était mis sous les ordres du prince de Condé. Leur principal adversaire était Crussol d'Acier, naguère l'un des chefs huguenots les plus redoutés en ces contrées, mais converti à la foi catholique et fait duc d'Uzès depuis la Saint-Barthélemy. La guerre avait entre eux un caractère de férocité effroyable : les souffrances qu'elle infligeait aux populations étaient telles, qu'en maints endroits le désespoir gagna les infortunés paysans, et qu'on les vit, comme au quatorzième et au quinzième siècle, se précipiter en aveugles sur les deux partis, aussi impitoyables envers eux l'un que l'autre. Plus que jamais,

pour soutenir cette lutte meurtrière, les huguenots avaient besoin des secours étrangers : on évaluait à plus de trente mille le nombre de soldats que la Saint-Barthélemy avait enlevés à leur cause; une foule de gentilshommes s'étaient ruinés à guerroyer près de dix ans à leurs frais, et n'étaient plus en état de se mettre en campagne; d'autres ne trouvaient plus dans leurs âmes la ferveur enthousiaste qui les avait animés dans les premières prises d'armes. Ce qui restait armé du parti en était la portion la plus énergique et la plus belliqueuse; les passions démocratiques, comme nous l'avons dit, se joignaient chez elle au zèle religieux; mais dans une guerre d'une telle durée, l'exaltation morale ne pouvait longtemps suppléer au nombre, et les réformés avaient à faire peu de fond sur les chefs du parti des politiques, que des mécontentements de cour leur avaient donnés momentanément pour alliés. Il en allait autrement parmi les catholiques : chaque jour convainquait davantage la majorité nationale qu'elle devait compter sur sa propre force et non sur la débilité du pouvoir royal pour faire triompher les intérêts de la foi : l'esprit de la Ligue, qui en précédait la formation, était soufflé au cœur des peuples par le zèle fervent des ordres religieux, mieux instruits qu'aux premiers jours de la réforme à lutter contre elle avec les armes de la prédication. Lorsque ce nouvel esprit et cette nouvelle organisation allaient donner toute sa vigueur au grand corps des catholiques, les huguenots de France ne pouvaient se défendre qu'en unissant plus étroitement qu'ils ne l'avaient fait encore leur cause à celle de tous les

réformés de l'Europe. Le sire de Thoré, frère des maréchaux de Montmorency et de Damville, alla demander les plus prompts et les plus puissants secours à l'Allemagne. Il ne ramena avec lui qu'une avant-garde, composée de quelques escadrons de reîtres qui furent arrêtés au passage et dispersés près de Dormans par le duc de Guise. Ce fut là que ce prince gagna, avec son surnom de *Balafré*, les premières faveurs du peuple dont il devait être l'idole (10 octobre). Mais, à cette heure même, le duc d'Alençon, objet des haines et des soupçons du roi son frère, s'était échappé de la cour, etétait allé rejoindre la Noue en Touraine. Il faut que Catherine malade se mette alors à la poursuite de son fils rebelle et fugitif, et qu'elle coure après lui de ville en ville, s'efforçant de l'enlacer dans les fils sans cesse rompus de ses négociations. Et lorsque, ayant enfin rendu la liberté au maréchal de Montmorency, elle se flatte, par cette amorce et par celle d'une trêve mensongère, de ressaisir le duc d'Alençon et de séparer les politiques du parti huguenot, voilà que l'évasion du roi de Navarre, mal gardé à la cour, donne à ce parti un chef plus redoutable que ceux qu'il avait eus jusqu'alors. Ce prince était âgé de vingt-deux ans, et rien encore dans sa vie n'avait annoncé qu'il dût être le grand roi Henri IV. La facilité malheureuse avec laquelle il se laissait enchaîner depuis trois ans à de vulgaires amours, et son peu de souci des choses de la religion, avaient fait oublier à Catherine de Médicis ce qu'elle avait à craindre de lui (février 1576). Le Béarnais, rendu à la liberté, n'eut pas pour pre-

mière pensée de retourner au prêche; il se hâta de gagner la Guyenne, et d'y déployer sa bannière, pendant que celles du duc d'Alençon et du prince de Condé flottaient aux bords de la Loire. Avec les lansquenets et les reîtres que leur avait amenés le prince palatin Jean Casimir, leur armée ne comptait pas moins de trente mille hommes.

Que faisait Henri III dans ces graves circonstances? Sans un écu dans le trésor, après son entrée à Paris, toute son industrie et celle de ses conseillers avaient été d'inventer de nouveaux impôts pour fournir à de nouvelles profusions. On murmura; quelques émeutes éclatèrent; le roi crut tout réparer en recommençant ses parades de dévotion. Dans l'embarras pressant de ses affaires, il avait laissé sa mère signer la trêve de Champigny (22 novembre 1575); mais cette trêve révolte son orgueil, et à peine signée, il la rompt. Il eût fallu au moins soutenir avec quelque vigueur cette politique aussi imprudente que déloyale, et au lieu de cela, on voit le méprisable monarque courir les rues en coche avec sa femme, ayant pour principale occupation d'enlever leurs épagneuls aux dames de Paris. Cependant les huguenots, de la Charité, où ils avaient passé la Loire, s'avançaient vers la capitale, et l'on n'avait à leur opposer que des troupes sans solde, sans discipline, sans général. Le duc de Mayenne, jeune et sans expérience, n'avait été choisi pour les commander que par crainte de la renommée naissante de son aîné, le duc de Guise. Henri éperdu se jeta alors entre les bras de sa mère, qui, n'attendant plus rien de viril de ce fils, objet de ses complai-

sances et de ses illusions, comprit qu'il fallait faire la paix à tout prix, sauf à n'en observer qu'à demi les conditions. Cette cinquième paix donnait aux huguenots plus qu'ils n'avaient jamais obtenu : le libre exercice de leur culte par tout le royaume, excepté dans Paris et à la cour, huit places de sûreté, le désaveu du grand crime de la Saint-Barthélemy et l'annulation des arrêts du Parlement qui l'avaient suivi, sans compter les faveurs pécuniaires et les grandes charges également promises aux chefs huguenots et politiques. C'est ainsi que le duc d'Alençon reçut en apanage les duchés d'Anjou, de Touraine et de Berri ; que le gouvernement de la Guyenne fut concédé au roi de Navarre, celui de la Picardie au prince de Condé, et que trois millions six cent mille livres furent accordées à Jean Casimir pour le payement de ses bandes pillardes, qui partirent chargées des dépouilles et des malédictions de la France. Cette paix, signée à Chastenoy en Gâtinais (6 mai 1576), fut dite paix de *Monsieur*, parce qu'en effet c'était avec ce prince que Catherine avait entendu traiter, lui seul qu'elle avait tenu à regagner. Elle ne tarda pas à voir sortir de cet expédient de sa politique des conséquences bien autres que celles qu'elle en attendait. La majorité catholique, qu'elle avait oubliée dans ses calculs, se sentit à ce coup trop atteinte en son honneur et trop menacée dans sa foi : nous allons assister à la naissance de la Ligue.

Déjà sous Charles IX, ainsi que nous l'avons fait observer, le besoin s'était révélé plus d'une fois de placer les intérêts de la religion sous la sauvegarde

d'une association nationale qui, par sa forte cohésion, suppléât au mauvais vouloir ou à l'impuissance de la royauté. Déjà même cette pensée avait reçu sur plusieurs points du royaume un commencement d'exécution, et l'on avait vu Montluc en Guyenne, Tavannes en Bourgogne, former des ligues provinciales pour les opposer à l'organisation du parti huguenot. Ce qu'avaient fait ces deux chefs énergiques trouva alors en Picardie un habile imitateur. Jacques d'Humières, gouverneur de Péronne, sommé de remettre au prince de Condé cette ville, que le traité récemment conclu lui assignait comme place de sûreté, réunit secrètement ce que la Picardie comptait de plus fervents catholiques, prêtres, nobles et bourgeois, et dressa avec eux un acte d'association par lequel eux et leurs confédérés s'engageaient à employer leurs vies et biens, jusqu'à la dernière goutte de leur sang, pour la conservation « de la ville de Péronne et de toute la province en l'obéissance du roi et en l'observance de l'Église catholique. » Cette union devait avoir son chef élu par elle, avec mission de lui rallier au besoin non-seulement la Normandie et la Champagne, provinces limitrophes de la Picardie, « mais encore les nations voisines de France, courant même fortune. » Le seigneur d'Humières fut ce chef. Mais, concurremment avec l'acte d'union particulier à la Picardie, acte patent et public, destiné à être soumis au roi, il en fut rédigé un autre, d'une portée plus étendue et en même temps d'une nature plus secrète, qui fut vraiment l'acte constitutif de la Ligue, et qui commença dès lors à être répandu

dans le royaume. Celui-là se proposait de réunir en une même association « tous les princes, seigneurs et gentilshommes, et avec eux tous les catholiques des corps de villes et villages, pour remettre et retenir le saint service de Dieu selon la forme et la manière de la sainte Église catholique, apostolique et romaine. » Les statuts destinés à régir l'association étaient ensuite énumérés, et l'obéissance qui leur était due placée sous la garantie d'une formule de serment solennelle et terrible. L'acte enfin mentionnait, sans le nommer, un chef qui serait « député » pour diriger les mouvements de ce grand corps. L'heure n'était pas encore venue pour la Ligue d'agir dans sa formidable unité : toutefois le président du Parlement, Hennequin, et les deux la Bruyère, lui donnèrent tout aussitôt à Paris de nombreux adhérents, et ce ne fut pas seulement en Picardie, ce fut aussi en Poitou que se fermèrent devant le prince de Condé les places que le traité lui donnait le droit de réclamer. Le roi de Navarre vit de même Bordeaux, le chef-lieu de son gouvernement, refuser de lui ouvrir ses portes.

La convocation des États généraux fournit peu après à la Ligue une autre occasion d'essayer ses forces. C'étaient les huguenots et les politiques qui, par le dernier traité, avaient imposé à la royauté vaincue cette condition toujours si dure pour elle, et le 16 août avaient été publiées les lettres patentes par lesquelles Henri III ordonnait « qu'auxdits états se trouvassent aucuns des plus notables personnages de chaque province, bailliage et sénéchaussée, pour.

en pleine assemblée, faire entendre les remontrances, plaintes et doléances de tous affligés, afin d'y donner tel ordre et remède que le mal requerra.... » Les réformés, sans doute, s'aperçurent tout d'abord de la prépondérance que l'organisation de la Ligue donnait à la majorité catholique dans les élections; car ils ne lui disputèrent le terrain presque nulle part, et songèrent bien plutôt à se mettre en garde contre les résolutions qui sortiraient de l'assemblée. C'était pour le 15 novembre que les États avaient été convoqués à Blois ; ce ne fut que trois semaines après que s'ouvrirent leurs séances, et ce temps fut employé par les agents de la Ligue à en faire souscrire le formulaire aux députés, à mesure qu'ils arrivaient. Henri III ni sa mère ne mettaient obstacle à cette manœuvre; ils travaillaient seulement à la faire tourner au profit de la royauté. La politique des Guises venait d'être maladroitement démasquée par un avocat, nommé David, qui, dans un mémoire adressé au pape, avait réclamé pour eux, comme descendants de Charlemagne, la couronne de France, et proposé, comme but, aux efforts de la Ligue la déposition de Henri III, seul moyen d'assurer le triomphe de la religion catholique. David était un de ces enfants perdus des partis politiques, que ceux qui les emploient sont toujours en mesure de désavouer; mais, réel ou supposé, le secret des Guises n'en était pas moins trahi; et le roi profita de l'embarras où les mettait cette révélation, pour se présenter comme le chef légitime et unique de la grande union des catholiques. Il amenda et modifia, dans un sens favorable à son au-

torité, le formulaire déjà souscrit par une partie des députés des trois ordres, le fit signer aux autres, et l'expédia en même temps aux gouverneurs de provinces, pour qu'ils le fissent partout souscrire dans les villes et dans les campagnes (2 décembre). Les États généraux, avant l'ouverture même de leurs délibérations, se trouvaient ainsi engagés, aussi bien que le roi, à ne plus permettre qu'une seule religion dans le royaume. Si Henri III avait pour un temps désarmé et annulé la Ligue, c'avait été en lui concédant cette unité de religion, article fondamental de l'acte qui la constituait.

Il ouvrit les États, le 6 décembre, par un long discours habilement composé, et débité « d'une bonne grâce et de parole haute, ferme et diserte. » La conclusion en était que « pour délivrer de leurs maux ses pauvres sujets, il avoit finalement pris la voie de douceur et de réconciliation, à quoi, disait-il, je veux principalement travailler, accommodant toute chose pour affermir et assurer une bonne paix, laquelle je tiens être le remède seul et unique pour conserver le salut de cet État. » Le jeu de sa politique se laissait voir à travers le voile artistement tissu de son langage ; il voulait se faire imposer par l'assemblée la rupture du traité conclu avec les huguenots. L'assemblée voulait autre chose ; son premier effort contre une royauté faible et décriée fut de tâcher de rendre les décisions des États obligatoires pour elle. Henri para adroitement le coup ; « dans une harangue bien digérée et gentiment prononcée, il répondit qu'il ne se vouloit aucunement lier de promesse, ni déroger à son auto-

rité pour la transférer aux États. » Et pour éviter d'entrer avec les trois ordres dans des débats où sa prérogative souveraine ne pouvait manquer d'être en péril, il travailla, de concert avec sa mère, à les enfermer dans la discussion de la question religieuse, qui dominait toutes les autres. Cette manœuvre réussit : les députés de la noblesse furent les premiers à voter l'unité de culte dans le royaume, et l'expulsion de tous les ministres protestants; le clergé émit le même vote en des termes plus explicites encore; le tiers état ne se décida pas avec la même promptitude ni la même unanimité. On y vit en présence l'un de l'autre les deux seuls hommes qui, dans cette assemblée, aient échappé à l'entier oubli de l'histoire, l'avocat parisien Pierre Versoris et le publiciste Jean Bodin, auteur connu du livre *De la République*. Versoris proposa que le roi fût requis de réduire tous ses sujets au culte catholique; Bodin protesta que ce serait rouvrir la carrière à peine fermée des guerres civiles, et insista fortement pour le maintien de l'édit de pacification. Son avis ne fut que faiblement soutenu, et tout ce qu'obtint la minorité favorable à la paix fut que le roi fût supplié de réunir tous ses sujets à la religion catholique romaine « par les meilleures et plus saintes voies et moyens que faire se pourroit. » L'unité religieuse avait été ainsi décrétée par les trois ordres; mais, quand le président de la Chambre des Comptes, Nicolaï, leur vint faire, de la part du roi, le tableau de l'état des finances du royaume et leur demander des subsides pour la guerre, dont le renouvellement était inévitable, il n'y eut plus entre eux qu'une sorte d'em-

pressement rival à se soustraire aux conséquences du vote qu'ils venaient d'émettre. Le clergé, quoique reconnaissant la nécessité de reprendre les armes, se refusa à aider le roi de ses dons, et le tiers état, inspiré par Bodin, supplia Henri III, dans la séance royale du 17 janvier 1577, de ramener tous ses sujets à la même religion, « par doux moyens et sans guerre. » Rien ne put vaincre la résistance du tiers état, qui déclara finalement au roi que les provinces n'avaient donné charge à leurs députés de lui faire aucunes offres. L'ordre ecclésiastique, plus conséquent avec lui-même, finit par octroyer la solde de quatre mille hommes de pied et de mille chevaux.

Il était temps en effet de se préparer à la guerre, alors que sur plusieurs points elle avait été recommencée par les huguenots, et que leurs deux chefs venaient d'en adresser la déclaration officielle aux États généraux eux-mêmes. Aussitôt après le vote de l'assemblée en faveur de l'unité religieuse, le baron de Biron, avec plusieurs deputés des trois ordres, avait été envoyé au roi de Navarre et au prince de Condé pour les sommer de se soumettre au vœu des trois États de France. Condé, inébranlable dans son attachement au calvinisme, avait refusé d'ouvrir les lettres de l'assemblée ; le Béarnais s'était exprimé en homme retourné à l'hérésie moins par conviction que par point d'honneur, attendant, disait-il, « si sa religion étoit mauvaise, que Dieu lui fît entendre la bonne et illuminât son esprit pour la suivre. » Mais, tout en pleurant sur les maux que le renouvellement de la guerre allait déchaîner sur la France, il était

prêt à en courir les tristes chances, plutôt que de sacrifier les garanties accordées par le dernier traité à ses coreligionnaires. Damville, à qui les commissaires de l'assemblée avaient porté la même sommation, avait répondu dans le même sens que le roi de Navarre. Henri III se trouvait ainsi avec la paix rompue, et point d'argent pour faire la guerre. Le tiers état, loin d'être rendu plus maniable par la déclaration des princes huguenots, se refusa à autoriser la moindre aliénation du domaine royal, pour fournir à des levées de troupes. « Ils ne me veulent secourir du leur, s'écria le roi en versant des larmes de colère, ni me permettre que je m'aide du mien! » Sa mère, en cette difficile situation, lui fit prendre un parti prompt et sûr. Après avoir réuni en conseil, le 28 février, les princes du sang, les grands officiers de la couronne et ses secrétaires d'État, et les avoir ouïs dans leurs dires, il déclara que, faute du concours suffisant de Messieurs du tiers, il renonçait à proclamer sa résolution d'entretenir désormais une seule religion dans le royaume; puis, le lendemain 1er mars, il congédia les États, remettant à un temps plus tranquille l'examen de leurs cahiers. Délivré des entraves de cette inutile assemblée, son pouvoir retrouva quelque force pour combattre et négocier à la fois avec les huguenots. On remporta sur eux d'assez faciles avantages. Ce n'étaient plus les redoutables escadrons de Coligny; la foi s'était attiédie chez eux, et les mœurs ainsi que la discipline s'étaient relâchées; les habitudes licencieuses du roi de Navarre trouvaient désormais dans leurs rangs plus d'imitateurs que le puritanisme aus-

tère du second des Condés. Leurs historiens avouent qu'ils firent faiblement cette campagne. Le duc d'Anjou en Nivernais et en Auvergne, le duc de Mayenne en Poitou, leur enlevèrent sans grand effort plusieurs de leurs places (mai à juillet 1577), et Catherine obtint un triomphe plus signalé encore en leur ôtant l'alliance du maréchal de Damville. Après ces succès, on pouvait faire la paix sans que le roi parût rendre son épée aux rebelles. La cour se transporta à Poitiers, et les négociations furent conduites activement par Biron et Villeroy avec le roi de Navarre. Au moment où Damville allait renouveler contre son frère Thoré et son neveu Châtillon une action qui la veille avait été indécise, la Noue arriva devant Montpellier pour se jeter entre les deux partis, tenant à la main le traité qui venait d'être signé à Bergerac (17 septembre 1577). Les conditions de ce traité étaient à peu près les mêmes que celles de la paix précédemment conclue à Chastenoy: les huguenots, dans l'état d'affaiblissement de leur parti, n'avaient qu'à s'en applaudir, et Henri III, de son côté, s'en faisait honneur comme d'un acte de politique qui lui était propre. Il l'appelait « sa paix, » par opposition à la paix de *Monsieur*, qui avait été de si courte durée. Dans l'édit de pacification qui fut promulgué à Poitiers, le roi ajouta aux articles signés à Bergerac une clause par laquelle étaient interdites « toutes ligues, associations et confréries, faites ou à faire au préjudice du présent édit. » C'était une arme à deux tranchants, avec laquelle il entendait frapper à la fois l'organisation politique du parti huguenot et celle de

la Ligue, qu'il ne redoutait pas moins, encore qu'il s'en fût déclaré le chef. Mais il eût fallu un autre bras que le bras efféminé de Henri III pour manier cette arme : l'union civile des Églises protestantes n'en subsista pas moins dans le royaume, et la Ligue, si elle avait échoué aux États généraux de Blois, n'était point pour cela dissoute et ne devait pas l'être.

Le repos momentané rendu à la France ne fit qu'ouvrir une plus libre carrière aux désordres du gouvernement de Henri III et aux scandales de sa cour. Il se mêlait aux frivolités de ce prince beaucoup d'art et de calcul. Il avait étudié Machiavel, et en faisait sa lecture journalière. La maxime favorite des tyrannies italiennes de se fortifier et de se grandir en affaiblissant et rapetissant tout autour d'elles était pour lui un article de foi, et il prétendait la mettre en pratique jusque dans la satisfaction qu'il donnait à ses fantaisies puériles et à ses penchants dépravés. Il était Valois, et il lui fallait une cour où abondassent les plaisirs, où s'étalassent les richesses du luxe et de la magnificence. Mais en même temps, il entendait tenir bien loin de lui, à une infinie distance de son trône, les princes et les seigneurs à qui leur haute position assignait le premier rang dans cette cour. De là le soin qu'il prit de réserver le privilége de son intimité et de ses faveurs à de jeunes parvenus qui lui dussent tout et fussent, à proprement parler, ses créatures, les voulant toutefois d'assez bonne naissance et de bonne mine, de manières élégantes, adroits surtout aux armes, et résolus comme des *bravi* italiens. Ce furent ses mignons : ce nom

n'emportait pas encore la signification infamante qui s'y attacha plus tard. Tout leur fut prodigué sans la moindre réserve, les dignités, les titres, les bénéfices ecclésiastiques, les largesses pécuniaires, avec la licence de tout faire, sans autre contrôle que celui des épées rivales de la leur. L'histoire n'a pas de document plus précieux sur cette époque désordonnée du règne de Henri III, que le journal du greffier audiencier du Parlement, Pierre de l'Estoile. Les impressions quotidiennes de la haute bourgeoisie de Paris, à laquelle il appartenait, s'y expriment avec une crudité de langage qui ne connaît point les ménagements. Il faut voir dans ce curieux livre le détail des duels et des assassinats qui rougissaient incessamment le pavé de la capitale; il y faut lire en particulier le récit du combat qui eut lieu près de la Bastille entre les trois mignons Caylus, Maugiron et Livarot, et trois jeunes gens de l'hôtel de Guise, Antraguet, Schomberg et Ribérac; il y faut lire l'expression du dégoût que causèrent aux âmes honnêtes les regrets indécents donnés par Henri III à Caylus et à Maugiron qui avaient succombé. Chaque page de l'Estoile témoigne du mépris sans exemple où était tombé le monarque. Une autre prétention de sa politique était de détruire l'influence de la Ligue en se montrant plus catholique qu'elle, et en faisant devant les peuples le continuel étalage de ses pratiques de dévotion. Il était parvenu à rattacher à ses intérêts un religieux de l'ordre des Feuillants, le P. Bernard, qui dans ses sermons ne cessait de représenter le roi comme un modèle de sainteté. Il avait gagné de même, en le prenant pour

son confesseur, le jésuite Edmond Auger, un des prédicateurs dont la voix avait le plus puissamment remué Paris dans les journées qui avaient précédé la Saint-Barthélemy. On le voyait, en outre, dans son palais, s'entourer de moines, courir à leurs sermons dans toutes les églises, et se mêler à leurs processions, portant, comme eux, le capuce sur la tête, le cilice autour du corps et le rosaire pendu à la ceinture. Tout cela, selon la judicieuse remarque de Davila, eût pu lui être profitable, s'il y eût mis de la suite et de la persévérance ; « mais il passait de la dévotion aux excès de la mollesse, et de l'oisiveté à la dissolution. » Au sortir même de ces démonstrations religieuses, il ne craignait pas de se montrer dans les bals, paré, fardé, parfumé, chargé de bijoux comme une femme; ou bien il allait avec ses mignons scandaliser Paris de ses mascarades nocturnes, et porter dans les maisons de quelques honnêtes bourgeois le trouble et le déshonneur. Il est difficile de savoir s'il y eut réellement un dessein politique dans l'institution de l'ordre du Saint-Esprit, qui fut vers cette époque (décembre 1578) fondé par Henri III. Plusieurs historiens y ont vu un nouveau moyen imaginé pour dissoudre les éléments de la Ligue. A les entendre, Henri ne prétendait à rien moins qu'à raviver la féauté des anciens temps, et à s'attacher ceux qui entreraient dans son ordre par le nœud sacré de la fraternité chevaleresque. Le cordon du Saint-Esprit était, dans sa pensée, un lien pour enchaîner la fidélité douteuse, en même temps qu'une récompense pour honorer le dévouement; et

il crut très-habile d'en décorer les princes lorrains et les chefs des politiques, aussi bien que ses plus chers favoris. C'était attribuer à la religion du serment une autorité qu'elle n'avait plus à la cour des Valois. L'ordre institué par Henri III ne fit que remplacer, avec le prestige de la nouveauté, celui de Saint-Michel, tellement avili qu'on l'appelait le « cordon à toutes bêtes. »

Il ne se passa pas longtemps avant que le duc d'Anjou, avec son esprit remuant et les grands domaines que lui avait donnés le traité de Bergerac, commençât à inquiéter son frère. Il y avait guerre déclarée entre Bussy d'Amboise, le favori de *Monsieur*, et les mignons du roi ; la reine de Navarre, la spirituelle et scandaleuse Marguerite, affichait en outre pour le plus jeune de ses frères une préférence qui excitait la colère jalouse de Henri III. Elle fit évader du Louvre (14 février 1578) *Monsieur*, qui s'y trouvait dans une sorte de prison. Cette fois encore Catherine, malgré son âge, fut obligée de courir à Angers auprès du fugitif, pour le supplier de ne pas renouveler la guerre civile. Telles n'étaient point les intentions du duc d'Anjou : sa mère et son frère furent trop heureux d'apprendre que ses ambitions étaient toutes tournées au dehors; il ne prétendait qu'être libre de courir la double aventure de son mariage avec la reine Élisabeth et de la souveraineté des Pays-Bas.

On ignore si Élisabeth eut jamais l'intention réelle d'épouser ce jeune prince; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle affectait pour lui un tendre intérêt, et

donnait à ses espérances un manifeste encouragement; c'est qu'elle entra avec la cour de France dans une négociation matrimoniale qui dura plus de deux ans, et eut jusqu'au dernier moment les plus sérieuses apparences. Il était permis au duc d'Anjou de s'y tromper. Aux Pays-Bas, les événements ne semblaient pas lui offrir des chances moins favorables. Don Louis de Réquesens, qui avait remplacé en 1573 le duc d'Albe dans le gouvernement de ces contrées, n'avait pas mieux réussi que lui à les faire rentrer sous l'obéissance de Philippe II ; mort bientôt à la peine, il avait eu pour successeur le vainqueur de Lépante, don Juan d'Autriche, qui était arrivé pour voir la confédération catholique des provinces belges s'allier par le traité de Gand aux calvinistes de la Hollande et de la Zélande (8 novembre 1576). Don Juan trompa un moment les États catholiques par les dehors d'une feinte modération ; mais, avec les renforts qui lui furent amenés par le prince de Parme Alexandre Farnèse, il revint aux mesures de violence, et ce fut alors que quelques seigneurs belges appelèrent à Bruxelles l'archiduc Mathias, le second des fils de Maximilien II, pendant que le prince d'Orange invoquait les secours de l'Angleterre, que la Noue était envoyé par le roi de Navarre à Mons avec un corps de huguenots français, et que Bussy d'Amboise obtenait à Anvers, pour le duc d'Anjou, son maître, le titre de protecteur de la liberté des Pays-Bas (août 1578). Il ne fallait pas s'attendre qu'un prince du sang des Valois, qu'un fils de Catherine de Médicis, comprît ce que lui demandaient des peuples qui le

conviaient à la défense de leur indépendance : le duc d'Anjou courut aux Pays-Bas avec le fol empressement d'une ambition vulgaire (10 juillet 1578), et, après y avoir guerroyé pendant quelques mois, n'en rapporta ni profit, ni honneur (janvier 1579). Les événements ne tardèrent pas à lui donner un rôle de quelque importance à jouer dans le royaume.

La paix de Bergerac n'était observée fidèlement par aucun des deux partis. A l'explosion continuelle des passions religieuses sur mille points du territoire, se joignaient les habitudes de licence militaire prises pendant dix-huit ans de guerre, et ce n'étaient de part et d'autre qu'agressions locales, surprises de châteaux et actes de brigandage, comme au temps des grandes compagnies. Le Languedoc était surtout le théâtre de ces violences. Tout à côté se tenait la petite cour de Nérac, où les ministres protestants s'efforçaient vainement de faire prévaloir leur austère influence sur celle de la reine de Navarre, que Catherine avait reconduite à son mari. Selon l'énergique expression de d'Aubigné, « l'aise y avait amené les vices, comme la chaleur les serpents ; la reine de Navarre avait dérouillé les esprits et fait rouiller les armes. » Catherine, experte à mener de front les intrigues les plus diverses, travaillait sous main, au milieu des frivoles amusements de la galanterie, à refaire le roi de Navarre catholique, dans l'intérêt du droit de succession de ce prince à la couronne. Effort prématuré ! Tout ce qu'elle put obtenir fut de faire taire les mécontentements des huguenots par un traité explicatif de celui de Bergerac, qui accrut le nombre



de leurs places de sûreté (28 février 1579). Mais son patient travail pour assurer le maintien de la paix fut déconcerté bientôt par celui même en faveur de qui elle se donnait tant de soucis et de fatigues. Henri III, par une lettre dans laquelle il dénonçait à son beau-frère les infidélités de la reine Marguerite, mit en rumeur la ville de Nérac, et au milieu de l'indignation que cette noirceur avait excitée contre lui, il suffit de quelques intrigues de femmes pour rallumer un incendie dont les matériaux étaient toujours prêts à s'enflammer. Cette guerre, dont les motifs étaient si puérils, prit le nom étrange de *guerre des amoureux*. Que les huguenots étaient loin du temps de Coligny ! Il faut dire toutefois à leur honneur que leur parti ne s'engagea pas tout entier dans cette folle prise d'armes, et que la Rochelle en particulier demeura immobile. Ce fut le roi de Navarre qui, en assiégeant Cahors, donna le signal des hostilités. Il montra à ce siége des qualités guerrières qui ne s'étaient pas encore révélées chez lui. Cahors fut pris, mais ce fut le seul succès des réformés dans toute la campagne. La Fère, leur place d'armes de Picardie, leur fut enlevée par le maréchal de Matignon ; le prince de Condé, après être allé vainement demander des secours en Allemagne, ne rencontra que des revers en Dauphiné et en Languedoc ; le vicomte de Turenne ne remporta d'autre avantage que celui de faire quelques ravages dans la campagne de Toulouse, et le roi de Navarre, après avoir ajouté la prise insignifiante de quelques petits châteaux à celle de Cahors, se vit canonné dans Nérac par le maréchal de

Biron (septembre). Ce fut alors que le duc d'Anjou intervint, comme médiateur officieux, entre le roi son frère et les huguenots; il se rendit en Périgord, avec sa mère, pour y faire des ouvertures pacifiques aux deux partis en armes, et il eut l'honneur de leur faire signer le traité de Fleix le 26 novembre 1580. Les conditions n'en étaient autres que celles de la paix de Bergerac, sauf quelques mesures concertées pour en mieux assurer l'exécution. La France y gagna cinq années de repos, mais d'un repos semblable au sommeil de la fièvre, prélude d'agitations plus violentes que toutes celles qui avaient précédé.

Le duc d'Anjou cependant n'avait montré tant d'empressement à rendre la paix au royaume que pour ménager de meilleures chances aux projets avortés de son ambition. Entre son retour de Flandre et son œuvre de médiation, au mois d'août 1579, il était allé soutenir en personne sa brigue auprès de la reine Élisabeth, et s'il n'avait pu l'amener à rien conclure, il avait su néanmoins lui plaire et lui faire approuver ses prétentions sur les Pays-Bas. Monsieur n'eut plus d'autre pensée dès lors que de rendre Henri III favorable à ses vues de mariage et de conquête. Henri n'aimait point son frère, et se souciait peu de se compromettre pour lui avec Philippe II; mais la haine et la crainte que, d'autre part, lui inspiraient les Guises, le déterminèrent à ne point mettre obstacle à la fortune du duc d'Anjou. Au mois de juin 1581, une ambassade solennelle alla, au nom du roi de France, demander pour Monsieur la main de la reine d'Angleterre, et Monsieur fut, peu de mois après, appelé

lui-même à Londres pour achever la négociation (novembre 1581). Sa galanterie passionnée parut gagner le cœur d'Élisabeth ; on vit la *vierge reine*, à l'âge de quarante-huit ans, passer son anneau au doigt du jeune prince, en signe de sa foi qu'elle lui engageait, et faire plus peut-être en lui assurant le libre exercice de sa religion par les articles dressés à l'avance de leur convention matrimoniale. Tout semblait succéder au gré des espérances ambitieuses du duc d'Anjou. Les provinces septentrionales des Pays-Bas, sous leur glorieux titre de Provinces-Unies, venaient de se déclarer indépendantes, et le même acte qui proclamait la déchéance de Philippe II avait conféré les droits de la souveraineté à François de Valois, frère du roi de France (26 juillet 1581). Une fois son mariage célébré, le duc d'Anjou, après s'être assis à côté d'Élisabeth sur le trône d'Angleterre, comptait aller prendre possession de cette souveraineté depuis si longtemps convoitée des Pays-Bas. Mais la politique Élisabeth, au moment de prendre un engagement irrévocable, écouta moins les faiblesses de son cœur que l'opinion du pays qu'elle gouvernait ; Henri III, en refusant de conclure avec elle un traité d'alliance offensive et défensive contre l'Espagne, lui fournit un motif plausible de retirer sa parole. Monsieur repassa alors la mer (février 1582) et alla se montrer à Anvers, à Bruges et à Gand, avec les titres de duc de Brabant et de comte de Flandre, titres pompeux auxquels répondait peu la réalité de son pouvoir. Sans le prince d'Orange, qui, avec un patriotique désintéressement, l'assistait de ses conseils et le cou-

vrait de sa popularité, il eût succombé dès le premier jour sous la rude tâche de disputer les Pays-Bas au successeur de don Juan, Alexandre Farnèse, le plus habile politique et le plus grand capitaine que Philippe II eût appelé jusqu'alors au gouvernement de ces contrées.

Henri III avait laissé faire son frère, se bornant à ne lui prêter ostensiblement aucun secours; politique courte et imprévoyante, par laquelle il irritait tout autant Philippe II qu'il l'eût fait en lui portant des coups plus directs et plus décisifs. Mais, dans sa molle et aveugle insouciance, il semblait s'occuper peu de ces graves intérêts de sa couronne : on l'eût dit possédé d'un véritable esprit de vertige, à le voir provoquer à plaisir les mécontentements populaires en élevant plus haut que jamais l'insolente fortune de ses mignons. Deux jeunes gentilshommes étaient alors en possession de toute sa faveur, dignes l'un et l'autre de se pousser par une meilleure voie dans le monde. Anne de Joyeuse, sire d'Arques, était fils du lieutenant général du roi en Languedoc; Bernard Nogaret, sire de la Valette, descendait du trop fameux légiste de Philippe le Bel. Revenus l'un et l'autre du siége de la Fère avec une blessure, le roi ne trouva pas qu'il y eût pour leur bravoure d'assez éclatants honneurs, d'assez magnifiques récompenses. Afin de les rapprocher autant qu'il se pouvait de la condition royale, il leur donna pour femmes les deux sœurs de la reine, Marguerite et Christine de Vaudemont, avec la dot des filles de France. Il les créa en outre ducs et pairs, l'un sous le titre de duc de Joyeuse.

l'autre sous celui de duc d'Épernon, ordonnant que leurs pairies primassent toutes celles dont les titulaires n'étaient point princes du sang ou princes de maison souveraine. Le murmure était universel contre « ces champignons de cour en une nuit poussés ; » on s'indignait surtout de les voir insulter par leur train de roi à la misère publique. Jamais peut-être le pouvoir royal n'avait mis à l'épreuve la patience des peuples par une succession de mesures financières aussi iniques et aussi vexatoires, décrétées pour un but aussi misérable : ce n'étaient que lettres de jussion adressées au Parlement, que lits de justice tenus par le roi pour contraindre l'enregistrement des édits bursaux ; et le chancelier Birague ne craignait pas de proclamer que ces édits étaient injustes, mais qu'ils étaient nécessaires. L'Estoile consigne avec une exactitude minutieuse dans son journal la longue série de ces exactions royales et le progrès menaçant du mécontentement qu'elles causaient. Henri n'en prenait aucun souci; sans postérité et sans espérance d'en avoir, il vivait, selon la remarque très-juste d'un de nos historiens[1], à la façon de ces usufruitiers égoïstes qui dévorent revenu et capital, n'ayant cure de ce qui adviendra après eux. C'était faire beau jeu à Philippe II, à qui l'on avait fourni plus d'un grief contre la couronne de France, et qui n'en avait pas besoin, du reste, pour étendre sur elle ses vues ambitieuses.

Le roi catholique n'avait pas seulement à se plain-

1. M. de Sismondi.

dre du parti pris contre lui par le duc d'Anjou dans la grande révolution qui venait de s'accomplir aux Pays-Bas; Catherine de Médicis, toujours si soigneuse jusqu'alors de le ménager, venait d'entrer en guerre ouverte avec lui. L'âge semblait affaiblir le sens de la reine mère, sans la guérir de ce goût de domination[1] signalé en elle par un des ambassadeurs vénitiens, et de plus en plus elle tombait sous l'empire de ses astrologues, dont la fausse science obtenait d'elle la créance qu'elle refusait aux vérités religieuses. Il y avait quatre ans que le roi don Sébastien était allé chercher la mort au Maroc, sur le champ de bataille d'Alcazar (17 juin 1578). Le court règne de son grand-oncle et de son successeur, le cardinal Henri, n'avait fait que donner le temps d'entrer en lice aux prétendants qui allaient se disputer le trône vacant de Portugal. A côté des droits des deux candidats nationaux, le duc de Bragance et le grand prieur Antonio de Crato; à côté de ceux que Philippe II tenait de sa mère Isabelle, sœur du cardinal-roi, Catherine eut l'étrange idée de faire valoir un titre héréditaire transmis à sa mère par l'un des princes de la maison royale de Portugal au treizième siècle. Les armes de Philippe II décidèrent promptement la question, et au mois d'avril 1581, les cortès, rassemblées à Thomar, sanctionnèrent sa conquête en le proclamant roi. Catherine, après ce vote décisif, refusa encore de se désister de ses prétentions, et, les confondant avec celles du grand prieur, elle envoya ce prince fugitif

1. *Affetto di signoreggiare.*

attaquer les Açores, à la tête d'une escadre française (juillet 1582). Cette expédition échoua. Mais, sur ce point comme aux Pays-Bas, la guerre avait été engagée de fait avec Philippe II, et l'on devait s'attendre de sa part à de dangereuses représailles. Il avait sous la main les Guises et les éléments de la Ligue tout prêts à se réunir en un corps redoutable. Il tenta même, démarche peu séante au roi catholique, de décider le roi de Navarre à rentrer en campagne contre Henri III. Il n'y avait armes qui ne fussent bonnes à son ambition et à sa vengeance.

Une de ses grandes intrigues fut mise alors au jour par l'arrestation de Nicolas de Salcède, Espagnol de naissance, un de ces scélérats déterminés qui mettent au service du plus offrant leur conscience sans scrupule et leur courage mercenaire. Salcède était allé aux Pays-Bas offrir au duc d'Alençon un régiment levé à ses frais, et le jeune prince, prompt à donner sa confiance, avait accepté avec empressement la proposition de l'aventurier. Le prince d'Orange, moins facile à abuser, réunit bientôt sur Salcède de tels renseignements, que le duc d'Anjou fit arrêter cet homme à Bruges, et l'envoya prisonnier au roi son frère (juillet 1582). Salcède, enfermé au donjon de Vincennes, y fit les aveux les plus circonstanciés sur une vaste conspiration dont il était l'agent, et qui avait pour chefs les ducs de Guise et de Mayenne, avec quelques autres des principaux seigneurs de la cour. Le but des conjurés était, disait-il, « de mettre le roi en cage, » et de livrer la France aux mains de Philippe II. Salcède varia dans ses déclarations, tantôt les aggra-

vant sous l'empire de la torture, tantôt les rétractant; mais s'il y eut des doutes assez fondés sur la formidable étendue qu'il voulait donner au complot, il n'y en eut aucun sur le fond même de la trame ourdie contre Henri III. Le misérable monarque, qui, caché derrière un rideau, avait voulu entendre lui-même les aveux que la question arrachait à l'accusé, trouva qu'il en savait trop, dans l'impuissance où il était d'atteindre les hautes têtes dénoncées à sa justice. Il crut avoir tout fait, quand il eut livré Salcède au bourreau (25 octobre 1582). Si encore, averti de ses périls, il en eût profité pour diminuer les scandales qu'il donnait à ses peuples et les souffrances qu'il leur infligeait! Mais l'année 1583 fut celle même où il fit peser sur eux les exactions les plus tyranniques; la saisie des rentes de l'hôtel de ville mit le comble aux colères des bourgeois de Paris. Au même temps, le duc d'Anjou, comme s'il eût été frappé du même aveuglement que son frère, achevait de se perdre par sa criminelle et infructueuse tentative contre la ville d'Anvers (janvier 1583). Il avait voulu se rendre maître absolu aux Pays-Bas, et s'en fit chasser avec honte. Il rentra en France accablé de chagrin, et avec une santé ruinée qui ne lui promettait plus de longs jours. L'attention publique commença dès lors à s'absorber de toutes parts dans cette fin prochaine du duc d'Anjou. L'héritier présomptif de la couronne allait être le roi de Navarre, et il était impossible de voir ce grave événement s'approcher sans les plus sérieuses préoccupations. Le sage de la cour de Nérac, Duplessis-Mornay, déjà en possession de toute la con-

fiance du Béarnais, lui écrivait alors, dans la prévoyance de sa grande destinée : « Sire, ces amours auxquelles vous donnez tant de soins ne sont plus de saison. Il est temps que vous fassiez l'amour à toute la chrétienté, et particulièrement à la France, que par tous vos mouvements vous vous rendiez agréable à ses yeux. » D'un autre côté, un sourd frémissement commençait à agiter la majorité catholique du royaume, à l'idée d'un prince huguenot assis sur la première marche du trône. Chose aussi triste qu'étrange! ceux que l'attente de l'événement eût dû occuper le plus, le roi et Monsieur, semblaient y songer le moins. Ils passèrent ensemble à Paris le carnaval de l'année 1584 dans les folies les plus scandaleuses. La phthisie dont le duc d'Anjou portait le germe funeste ne fit que s'en développer avec plus de rapidité; il expira le 10 juin, ne laissant aucun regret, et « ayant acquis, dit d'Aubigné, autant d'ennemis qu'il y avoit de personnes qui le connussent. » Sa mort devint le signal d'une des crises les plus redoutables qu'eût traversées jusqu'alors la monarchie française.

CHAPITRE IX.

SUITE ET FIN DU RÈGNE DE HENRI III (1584-1589).

La question du droit héréditaire d'un prince hérétique au trône de saint Louis était moins simple pour les Français du seizième siècle qu'elle ne l'a paru au plus grand nombre de nos historiens, soit monarchiques, soit philosophes, des siècles suivants. Si le principe de la succession de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, en vigueur depuis six cents ans, faisait du roi de Navarre le légitime et incontestable héritier de la couronne, sa religion lui interdisait cet héritage en vertu d'un autre principe antérieur et supérieur au premier. Suivant la croyance commune de ce temps, c'était l'onction royale, c'était le serment du sacre qui conféraient au monarque la plénitude de son droit, sa véritable légitimité; Clovis à Reims avait marié indissolublement la royauté française à la religion catholique, et rien n'était venu jamais altérer dans son cours cette constante unité de la tradition nationale. D'après ce principe, qui régnait avec la souveraine autorité d'un dogme sur les consciences, le roi de Navarre, tant qu'il était hors du giron de l'Église, n'avait à succéder au trône qu'un titre in-

complet et invalide. Converti, sa légitimité lui revenait tout entière; mais tant qu'il n'aurait point fait ce pas décisif, quelques politiques, pour qui l'intérêt de l'État passait avant celui de la religion, pouvaient bien en faire leur roi, jamais il ne serait celui de la nation. Il est donc vrai de dire qu'au moment critique dont nous parlons, la Ligue, au lieu d'être ce qu'en ont voulu faire les historiens que nous désignions tout à l'heure, une vaste intrigue, un grand coup de parti, fut un acte spontané de la conscience nationale. Il y a seulement une distinction profonde à établir entre la majorité loyalement catholique et française, qui voulait garder la foi de saint Louis sans rejeter sa race, et la minorité factieuse qui, s'étant faite espagnole ou lorraine, prétendait à tout prix écarter les Bourbons du trône.

On a vu par le complot de Salcède comment Philippe II, défenseur sincère, mais toujours intéressé, de la foi catholique, cherchait dans la Ligue un moyen d'assurer et d'étendre en Europe sa vaste domination. Les Guises mêmes n'étaient pour lui que des instruments de ses desseins ambitieux. Redevenu vainqueur, sinon maître, aux Pays-Bas par la supériorité militaire du prince de Parme, délivré de la patriotique résistance de Guillaume le Taciturne par le crime de Balthazar Gérard (juillet 1584), il voyait venir pour l'Espagne l'inévitable nécessité d'un combat corps à corps avec l'Angleterre, et, dans cette lutte suprême et décisive contre l'hérésie, il aspirait à entraîner avec lui la France, asservie à sa politique. Il est impossible de ne pas reconnaître un caractère

de triste mais imposante grandeur chez ce monarque qui, depuis plus de vingt années immobile dans sa solitude de l'Escurial, pesait plus sur l'Europe que ne l'avait jamais fait son père avec toute sa redoutable activité. Le travail de son cabinet, avec ses pratiques de dévotion, remplissait toute la vie de Philippe II. Ce qu'on a dit de Louis XIV, qu'il fut pendant cinquante ans roi absolu à la sueur de son front, est bien autrement vrai de Philippe II, le despote le plus affairé, le plus entouré de papiers, le plus lisant et le plus écrivant qui fut jamais. Ses intrigues couvraient toute l'Europe, et lui-même et lui seul en tenait tous les fils. Une portion considérable de ses trésors du Mexique et du Pérou était consacrée au systèe gigantesque de corruption et d'espionnage qui lui donnait partout des agents, au Vatican comme à Windsor, dans les cabarets de Paris comme dans l'oratoire de Henri III. Rassuré, au fond de sa conscience, sur les moyens qu'il employait par le but vers lequel il tendait avec autant de sincérité que de persévérance, il était parvenu à identifier dans sa pensée ses intérêts propres avec ceux de l'Église, et il ne se faisait pas plus de scrupule de l'opprimer pour la servir que d'opprimer ses peuples pour mieux assurer leur salut. L'Espagne, courbée et silencieuse sous sa main, admirait en lui le roi catholique par excellence, et la bienheureuee Thérèse ne parlait de lui que pour l'appeler « notre saint roi, » tandis que l'Europe protestante empruntait aux Écritures, pour le lui infliger, le surnom odieux de « démon du Midi. » Et chose remarquable, aujourd'hui, après trois siècles, Philippe II fait encore l'orgueil de

son pays, comme l'un des représentants les plus fidèles du génie national, de même que sa grande ennemie, l'altière et hypocrite Élisabeth, personnifie glorieusement, dans le souvenir du peuple sur les aïeux de qui elle a régné, le génie de l'Angleterre.

On s'explique aisément que l'ingérance continuelle et patente de Philippe II dans les affaires de la France ait fait regarder la Ligue comme son ouvrage, et ait dérobé aux observateurs préveuus ou superficiels l'origine et le caractère véritables de cette grande association des catholiques du royaume. Le roi de Navarre, avec sa merveilleuse clairvoyance, ne se trompa point sur la portée de ce mouvement national. Il se sentit du même coup rapproché et éloigné du trône. Aussi, lorsque Henri III, qui ne l'aimait pas, mais qui aimait encore moins le roi d'Espagne et les Guises, lui envoya le duc d'Épernon pour le presser de rentrer au sein de l'Église catholique, il y eut dans l'esprit du Béarnais un long combat et de sérieuses perplexités. Il finit par refuser; non qu'une conviction réfléchie et profonde l'attachât au calvinisme, mais, comme nous l'avons déjà dit, il lui répugnait de rompre par pure politique les engagements d'honneur qui le liaient au parti dont il était le chef. La réponse rapportée au roi par d'Épernon, fut l'offre que lui faisait le roi de Navarre de son assistance et de celle des huguenots contre ses ennemis. Cette offre n'était qu'un péril de plus pour Henri III. Lorsqu'il fut connu, en effet, que l'héritier présomptif de la couronne persistait à demeurer hérétique, il n'y eut qu'un cri parmi tout ce que la France avait de zélés

catholiques pour que l'accès du trône lui fût fermé, et de cette fermentation religieuse la Ligue sortit armée sur tous les points du royaume. Il ne faut pas voir là, comme on l'a prétendu de nos jours, une combinaison d'éléments démocratiques qui se forma en opposition à la gentilhommerie protestante; pas davantage n'y faut-il voir un corps organisé et mû, comme d'autres l'ont imaginé, par des princes et des seigneurs : ce qui fit la puissance irrésistible de ce premier mouvement de la Ligue, c'est qu'il fut spontané et entraîna également toutes les parties de la population. A Paris, pour emprunter une expression de notre langue moderne, les *cadres* de l'armée de la Sainte-Union existaient depuis 1576 : marchands et artisans, gens du Parlement et de l'Université, s'y enrôlèrent alors en foule avec autant de secret que de rapidité. Les curés des paroisses étaient les promoteurs les plus actifs et les plus influents de l'association ; mais les cinq membres qui en furent les premiers chefs, Compans, Crueé, Lachapelle-Marteau, Louchart et Bussy-Leclerc appartenaient tous à la bourgeoisie. Au commencement de l'année 1585, il n'y avait guère de villes de quelque importance, surtout au centre du royaume, qui n'eussent suivi l'exemple de Paris, et où la Ligue n'eût sa milice assermentée, enrégimentée et prête à agir. On n'attendait que le signal. C'était d'en haut qu'il devait partir, et les intérêts de la religion n'allaient pas être les seuls à entrer en jeu dans le grand déchirement de la France.

Le 31 décembre 1584, un traité secret fut signé au château de Joinville entre les princes lorrains, le

Commandeur de Taxis, chargé des pouvoirs du roi catholique, et le sire de Maineville, agent du cardinal de Bourbon. Le duc de Guise, soit qu'il n'envisageât pas encore d'un œil bien assuré le but suprême de son ambition, soit qu'il voulût seulement le dissimuler, avait persuadé à ce vieux et faible prélat de réclamer pour lui le droit de succession dont était censé déchu son neveu, le roi de Navarre, et il avait fait accepter de Philippe II et des chefs de la Ligue ce fantôme d'héritier légitime, qui ne pouvait guère tarder à ouvrir la porte à l'usurpation. Il y eut donc accord entre le cardinal de Bourbon, les Guises et le roi d'Espagne, à l'effet d'exclure du trône tous princes hérétiques ou fauteurs d'hérésie, et de poursuivre, avec ou sans la permission de Henri III, l'anéantissement immédiat du parti huguenot. Ce traité resta d'abord secret ; on eut soin seulement de le faire approuver à Rome. Mais une circonstance survint bientôt qui fit cesser tout le mystère. Les États généraux des Provinces-Unies, pressés par les armes victorieuses d'Alexandre Farnèse, s'étaient déterminés non plus à réclamer simplement la protection du roi de France, mais à reconnaître son entière souveraineté. Des ambassadeurs hollandais se rendirent à Paris pour traiter de cette grande affaire, et Henri III les reçut en audience solennelle, malgré les protestations hautaines de l'envoyé de Philippe II, D. Bernardin de Mendoza (12 février 1585). Le roi n'accepta point leur offre, se contentant de les renvoyer et de les recommander à la reine d'Angleterre ; mais c'était assez qu'il leur eût ouvert les portes de

son palais et leur eût donné quelques marques de sympathie, pour que les signataires du traité de Joinville éclatassent sans plus garder aucune mesure. Le 1er avril fut publié un manifeste, qui proclamait à la face du ciel leur association et le but ostensible qu'elle se proposait. Ce document portait le nom seul du cardinal de Bourbon; c'était lui qui, en qualité de premier prince du sang, annonçait la grande prise d'armes préparée dans tout le royaume « pour que la sainte Église de Dieu fût réintégrée en la vraie et seule catholique religion, » protestant d'ailleurs de sa soumission au roi, aussi bien que de celle de tous ses associés, sitôt qu'il « auroit plu à Sa Majesté de faire cesser le péril qui menaçoit la ruine du service de Dieu et de tant de gens de bien. » Une liste de ce que la Ligue comptait de principaux adhérents non-seulement en France, mais parmi les princes catholiques de l'Europe, fut répandue en même temps que le manifeste, et l'on vit soudain s'accomplir, en sens contraire, ce qui était arrivé lors de la première levée de boucliers des réformés en 1562. Le drapeau de la sainte Union en quelques semaines flotta dans la plus grande partie du royaume. Marseille, Bordeaux et Toulouse furent maintenues par leurs gouverneurs dans l'obéissance du roi; mais Mandelot, qui commandait à Lyon, donna cette puissante cité à la Ligue. Le duc de Guise entraîna la Champagne et la Picardie presque tout entières, le duc d'Elbeuf la Normandie, le duc de Mercœur la Bretagne; Bourges suivit l'impulsion de son gouverneur la Châtre, Orléans celle de d'Entragues, Dijon celle de Guillaume

de Tavannes, et à la suite de ces villes, une foule d'autres de moindre importance se levèrent en armes pour répondre à l'appel que leur faisait le manifeste.

Henri III, à demi informé du traité de Joinville, avait ri d'abord des prétentions du vieux cardinal à lui succéder; puis, afin de mieux assurer sa personne contre le péril de l'assassinat, il avait institué sa garde des Quarante-Cinq, plus occupé peut-être de l'habillement qu'il leur destinait que des garanties de fidélité qu'il exigeait d'eux. Mais il reconnut bientôt qu'il y avait pour lui de bien autres dangers à craindre, quand il vit la moitié du royaume soulevée contre son autorité. Ses perplexités devinrent grandes alors. Il ne pouvait plus compter sur sa mère, qui spéculant, elle aussi, sur l'héritage de son fils, était entrée dans les menées des chefs de la Ligue, et se faisait l'étrange illusion de croire qu'elle saurait diriger, au gré de ses calculs, ce formidable déchaînement des passions religieuses et populaires. Des deux favoris du roi, l'un, Joyeuse, qui avait une alliance de famille avec les Guises, travaillait à le réconcilier avec eux, et venait en aide à l'influence de Catherine de Médicis. Le duc d'Épernon, lié avec les politiques et violemment attaqué dans les écrits de la Ligue, poussait, au contraire, Henri III vers les huguenots. C'était lui qui lui avait dicté sa conduite avec les ambassadeurs hollandais, aussi bien que la réception solennelle faite au comte de Warwick, envoyé par Élisabeth pour porter au roi l'ordre de la Jarretière (28 février). Il eût voulu que Henri ne repoussât pas les avances du Béarnais, qui déclarait

se mettre à la disposition du roi son seigneur contre les ennemis de sa couronne. En même temps, il s'efforçait de rassurer le monarque, en lui montrant son pouvoir reconnu encore dans plusieurs des grandes villes, ses troupes supérieures en nombre à celles de l'Union et commandées par les maréchaux de Biron, d'Aumont et de Matignon, les meilleurs hommes de guerre du royaume; la victoire enfin assurée, s'il prenait une énergique offensive. Et quelques succès partiels obtenus par des détachements de l'armée royale venaient à l'appui de ses conseils. Mais l'énergie que d'Épernon demandait à son maître n'était plus possible à cette âme énervée : son orgueil blessé éclatait parfois en de violents accès de colère; parfois il gémissait avec une secrète amertume d'en être venu par sa faute à voir son autorité impunément menacée par les ligueurs et sa religion par les huguenots; ce jugement triste et vrai qu'il porte sur lui-même se trouve dans une lettre qu'il écrivit quelques mois avant cette époque à son secrétaire d'État Villeroy. Il n'en devint toutefois ni plus sérieux, ni plus digne dans sa conduite[1], et comme il n'avait cessé depuis dix ans de capituler avec l'hérésie, il capitula alors avec la Ligue. Il remercia les huguenots de leur fidélité, mais en refusant l'appui qu'ils lui offraient; il répondit au manifeste du cardinal de Bourbon, mais en accusé qui se justifie; il fit quelques armements, mais en vaincu qui n'aspire qu'à ob-

1. Témoin la ridicule passion dont il se prit alors pour le jeu de bilboquet qui venait d'être inventé (août 1585).

tenir les honneurs de la guerre. Le 7 juillet 1585, dans des conférences qui eurent lieu à Nemours, Catherine de Médicis souscrivit, au nom de son fils, à l'impérieux ultimatum des chefs de l'Union, en vertu duquel une guerre à mort allait être déclarée à l'hérésie. Les vainqueurs ne se contentèrent pas de cet engagement contracté par le monarque avec la majorité catholique de ses sujets; ils stipulèrent pour eux-mêmes que leurs troupes passeraient à la solde du trésor royal, et que toutes leurs avances leur seraient remboursées; à chacun d'eux, en outre, devaient être concédées des places de sûreté, ainsi qu'une garde à pied et à cheval payée par le roi. Henri III s'engageait enfin, ce qu'il fit quelques jours après (18 juillet), à porter lui-même au Parlement l'édit par lequel étaient révoquées toutes les concessions antérieurement faites à ceux de la religion prétendue réformée.

Ici encore, au lieu d'écouter les plus sages de ses conseillers, qui le pressaient de disputer aux Guises leur popularité, en marchant d'un pas ferme à la tête de la Ligue contre l'hérésie, le faible monarque ne sut qu'hésiter et trahir à chaque pas son mécontentement contre les mesures qu'il était contraint de prendre. Il écrivit au roi de Navarre pour l'inviter derechef à se convertir, et lui redemander les places que les derniers traités avaient mises aux mains des huguenots. Quelle différence entre sa conduite et celle que tint alors le Béarnais! Ce prince, selon le récit qu'il en fit lui-même à son historiographe Mathieu, ressentit un tel saisissement du traité de Nemours, que la moitié de sa moustache en blanchit. Mais,

malgré la répugnance douloureuse qu'il éprouvait à rentrer dans la carrière sanglante des guerres civiles, malgré les craintes qu'il concevait pour son parti dans une lutte trop inégale, le découragement n'approcha point de son âme, et il s'apprêta à faire tête à l'orage avec une constance inébranlable. Sa lettre à Henri III, rédigée par Duplessis-Mornay, fut aussi adroite et mesurée qu'elle était ferme et digne; c'était son manifeste qu'il adressait à la France en réponse à celui de son oncle, le cardinal. Ce qu'il prétendait, avant tout, c'était de réduire le grand mouvement, d'où était sortie la sainte Union, à une intrigue des princes lorrains. En démasquant leur ambition et affectant en même temps de rassurer les catholiques sur leurs intérêts de conscience, il s'efforçait d'attirer à lui le parti des politiques. Il réussit auprès de Damville, devenu, par la mort de son frère, chef de la maison de Montmorency : ce puissant seigneur se déclara par un acte public pour le maintien de la tolérance religieuse et pour les droits de succession du roi de Navarre, tout en protestant être aussi bon catholique que les Guises (10 août). Mais un coup plus redoutable, que ceux qui étaient partis jusqu'alors du camp de la Ligue, vint bientôt atteindre le Béarnais. Le grand pape Sixte V, depuis quelques mois assis dans la chaire de saint Pierre, avait d'abord blâmé, comme un acte de rébellion, la prise d'armes de la Ligue; mais, dès que le traité de Nemours l'eut légitimée, il n'hésita plus à fulminer contre le roi de Navarre et le prince de Condé la bulle d'excommunication préparée par son prédéces-

seur. Le langage de cette bulle était aussi absolu et aussi menaçant qu'il eût pu l'être cinq siècles auparavant dans la bouche de Grégoire VII; les deux princes étaient déclarés non-seulement indignes de succéder au trône de France, mais déchus de tous leurs royaumes, principautés et seigneuries, avec interdiction à leurs serviteurs ou sujets de leur rendre aucune obéissance (9 septembre 1585). Loin de fléchir sous ce coup, le Béarnais protesta fièrement contre la sentence pontificale, et Rome étonnée lut affichée aux portes du Vatican, cette protestation qui, malgré ses termes peu respectueux, excita, dit-on, moins de ressentiment chez le pape, qu'elle ne lui inspira d'estime pour l'audacieux réfractaire (6 novembre).

En même temps, le roi de Navarre commença avec autant de sang-froid que d'activité ses préparatifs de guerre. Il appela aux armes tous ses coreligionnaires, n'entendant pas les réunir en une seule armée, pour tenir la campagne contre les troupes royales, mais conviant chaque chef à se fortifier, à se défendre dans ses cantonnements. A plusieurs reprises déjà, il avait représenté à la reine Élisabeth le péril qui s'approchait d'elle, et l'avait pressée d'opposer une ligue protestante à la ligue catholique. Il renouvela auprès d'elle alors ses instances : « J'attends, Madame, lui écrivit-il, de l'amitié et bonne volonté qu'il vous a plu me promettre, le prompt secours qui m'est nécessaire pour soutenir les efforts qui se présentent; car aussi Votre Majesté tenant le premier lieu en cette cause, je me propose d'être comme votre capitaine-

général contre les ennemis communs. » Les mêmes démarches étaient faites en Allemagne auprès des princes luthériens, et leur assistance invoquée dans la lutte qui allait s'ouvrir. C'est à partir de cette époque que se montre sur le théâtre de l'histoire, avec tout son génie et ses qualités héroïques, celui qui promet à la France le grand roi Henri IV.

Pendant ce temps, le puissant corps de la Ligue, composé surtout de la bourgeoisie des villes, mettait une lenteur extrême à se mouvoir. Henri III, toujours exécutant à contre-cœur le traité de Nemours, ajoutait à cette lenteur par des retards calculés, et par le soin qu'il avait de confier le moins possible aux Lorrains les commandements importants. Il ne put refuser au duc de Guise celui des troupes qui devaient arrêter les Allemands à la frontière orientale, non plus qu'à Mayenne celui de l'armée opposée en Guyenne au roi de Navarre; mais partout ailleurs les opérations de la guerre étaient conduites par des capitaines investis de sa confiance personnelle, d'Épernon en Provence, Joyeuse en Languedoc, Matignon et Biron dans les contrées entre la Loire et la Garonne. Il en résulta pour les huguenots plus de facilité à se défendre qu'ils n'eussent osé l'espérer; malgré l'échec considérable essuyé devant Angers par le prince de Condé, ils se soutinrent dans les provinces occidentales, et le Béarnais, avec quatre mille hommes, tint tête devant la ville de Nérac aux troupes de Mayenne que Henri III affectait de laisser sans renforts. Sur tous les autres points, la guerre mollement faite n'eut pas de résultat plus décisif. C'était un jeu péril-

leux pour Henri III de trahir de la sorte la Ligue à laquelle il s'était livré, et déjà on commençait à ne le point ménager dans la guerre de pamphlets allumée alors entre les huguenots et les ligueurs. Peut-être fut-ce la crainte d'avoir trop dévoilé le secret de sa politique, qui dicta au roi sa réponse hautaine et provoquante aux ambassadeurs des électeurs de Saxe et de Brandebourg, et des autres princes luthériens de l'Empire, venus pour plaider devant lui la cause de leurs coreligionnaires de France. Il les renvoya pleins de colère, et déterminés à pousser contre lui le cri de guerre en Allemagne (octobre 1586). Par la plus étrange des inconséquences, cette démarche hasardeuse, qui servait trop bien la Ligue, fut suivie d'une autre toute contraire, dont l'effet fut d'éveiller contre le roi les soupçons et les fureurs des meneurs de l'Union à Paris. Henri résolut de tenter un nouvel essai de négociation avec le Béarnais, encore que placé sous le poids de l'anathème pontifical, et il lui envoya sa mère avec le duc de Nevers, pour lui offrir la paix. C'était toujours à condition qu'il changeât de religion. Le roi de Navarre répondit encore à cette proposition par un refus, et au terme de leur troisième entrevue, Catherine de Médicis put s'apercevoir qu'elle avait affaire à un interlocuteur contre lequel toutes les ressources de sa diplomatie étaient désormais impuissantes : « Ne nous rendrez-vous le repos? lui dit-elle. — Ce n'est pas moi, lui répondit-il, qui vous empêche de coucher dans votre lit, c'est vous qui m'empêchez de coucher dans le mien : le repos est le plus grand ennemi de votre vie. » Et à

ces paroles si amères, si peu conformes à la courtoisie habituelle de son langage, il en ajouta une dernière plus dure et plus méprisante encore, pour repousser le grossier appât que Catherine était venue lui offrir, en amenant avec elle « l'escadron volant de ses filles d'honneur » (décembre 1586). La reine mère retourna déçue et humiliée vers son fils, qui, sans argent et sans crédit, se trouvait enchaîné à la fatale nécessité de continuer la guerre.

Alors retentit en Europe, comme un coup de tonnerre, l'affreuse nouvelle du supplice de Marie Stuart (18 février 1587). Il y avait dix-neuf ans que l'infortunée reine d'Écosse était prisonnière d'Élisabeth, et sa beauté, ses malheurs, son invincible attachement à la foi catholique n'avaient cessé de lui donner des partisans déterminés à tenter, à tout prix, sa délivrance. De là une succession de complots, toujours découverts, toujours punis, et aigrissant de plus en plus contre elle la haine de sa puissante et implacable rivale. Walsingham, sur qui reposait le soin de protéger les jours menacés d'Élisabeth, se lassa de cette lutte continuelle contre des ennemis sans cesse renaissants, et il prépara de ses propres mains un piége dans lequel il était assuré de faire tomber l'auguste captive. Marie Stuart, prévenue d'être entrée dans la conjuration de Savage et de Babington, fut condamnée à mort par une haute cour de quarante-deux commissaires spécialement choisis pour être ses juges (26 octobre 1586). Près de quatre mois se passèrent durant lesquels l'hypocrite Élisabeth tint en suspens l'exécution de la sentence : elle voulait

que le vœu de son parlement, celui de son peuple, celui-même des princes protestants, ses alliés, parussent faire violence à ses irrésolutions. Henri III profita de ce délai pour envoyer auprès d'elle l'un de ses secrétaires d'État, Pomponne de Bellièvre, chargé de faire valoir en faveur de la reine douairière de France, le principe si important à maintenir de l'inviolabilité des têtes couronnées. Bellièvre ne fut point écouté. La fin courageuse et pieusement résignée de Marie Stuart ajouta à l'horreur inspirée par son supplice; victime immolée au fanatisme, autant qu'à la politique, elle eut le droit de dire sur l'échafaud, qu'elle mourait pour la foi catholique, et si quelques taches avaient obscurci sa vie, elles disparurent dans l'auréole de son martyre. Qu'on juge de l'impression produite en France par cette tragique destinée d'une princesse, dont le souvenir y était si présent et si cher! Les passions populaires s'exaltèrent contre l'hérésie à un degré qu'il est impossible de décrire, et les Guises, dans la douleur que leur causait la mort de leur infortunée parente, n'oublièrent pas les intérêts de leur politique. Ce ne fut point de leur faute si la France ne prit point pour elle le défi qu'Élisabeth avait jeté à Philippe II avec la tête sanglante de Marie Stuart; du moins laissèrent-ils la multitude égarée accuser Henri III de complicité avec la reine d'Angleterre, et le conseil des Seize, qui dirigeait la Ligue à Paris, s'emporta aux plus violentes résolutions contre le monarque ainsi désigné à la haine publique. On ne parlait de rien moins que de se saisir de sa personne, et de mettre à mort tous ses

conseillers. Henri en fut informé par Nicolas Poulain, un des principaux agents de l'Union, qui lui en livrait les secrets, et il se borna à prendre les mesures nécessaires pour prévenir le coup, s'il était réellement préparé. Le duc de Guise, qui était en Champagne, blâma cette entreprise formée sans son aveu, et les Seize donnèrent alors un meilleur but à leur énergique activité. Ils s'occupèrent de fortifier la Ligue parisienne, en lui affiliant par une commune organisation toutes les villes du royaume. Ce plan, conçu avec habileté, ne reçut jamais une complète exécution; mais les détails nous en ont été conservés, et ils témoignent, dans l'esprit de ces bourgeois si emportés par le zèle religieux, de deux faits également dignes de remarque. Malgré le mépris où est tombé Henri III, malgré la violence des passions ameutées contre lui, ils n'ont perdu le respect ni pour la royauté, ni pour la race royale; car ils stipulent formellement que « rien ne sera attenté, ni entrepris du vivant de Henri III, » et s'il meurt sans enfants, « ce que Dieu ne veuille, » le cardinal de Bourbon, « de la race ancienne des rois de France, » sera recommandé pour lui succéder au choix des États généraux assemblés. D'autre part, cette élection remise au suffrage des États, ce lien fédéral qui doit unir les villes les unes aux autres sous la suprématie de Paris, cette armée, toute composée de l'élément populaire, qu'elles doivent lever à frais communs, ce serment enfin prêté de ne pas plus permettre le démembrement de l'État que la succession au trône d'un prince hérétique, sont autant de circonstances qui mettent en lumière l'es-

prit de liberté et de nationalité, avec lequel la bourgeoisie entra dans la Ligue, esprit bien différent de celui qui, quelques années plus tard, devait offrir la France au joug de Philippe II.

Cependant, les troupes rassemblées par les princes luthériens d'Allemagne allaient s'ébranler, et leur approche inspirait une inquiétude à peu près égale au roi, mal préparé à la guerre, et au duc de Guise, que le roi laissait en Champagne, sans argent et sans renforts, sur le passage d'une armée aussi formidable. Henri III, pressé par la nécessité, se résigna à essayer s'il ne serait pas plus heureux auprès du prince lorrain qu'il ne l'avait été auprès du roi de Navarre, et si la menace de l'invasion germanique ne déterminerait pas le chef de la Ligue à lui faire quelques concessions. Dans une entrevue qu'ils eurent à Meaux (juillet 1587), il le conjura de permettre qu'il accordât aux huguenots ou la paix, ou du moins une trêve qui préservât la France des hordes prêtes à l'envahir. Guise repoussa toutes les instances du monarque; il s'était trop avancé pour reculer désormais; « nous avons pour jamais épousé la cuirasse, » écrivit-il alors à son frère Mayenne dans le langage résolu et ambitieux d'un soldat. Il n'y eut d'accord entre Henri III et lui que pour concerter leur plan de campagne contre le roi de Navarre dans l'ouest du royaume, et contre ses auxiliaires à la frontière orientale. Un des favoris du roi, le duc de Joyeuse, devait aller chercher les huguenots en Poitou, tandis que le duc de Guise arrêterait les Allemands au pied des Vosges, et que, s'ils lui échappaient, le roi, avec une

troisième armée, leur fermerait le passage de la Loire.

L'espoir secret de Henri III était que la guerre contre les bandes germaniques se ferait en Lorraine, et qu'elle pourrait devenir fatale au duc de Guise. Quoiqu'il l'eût traité avec une apparente cordialité, quoiqu'il eût pris soin de le réconcilier avec d'Épernon, il n'en nourrissait pas moins contre lui une haine implacable, et Davila le représente alors préoccupé de l'unique idée « de détruire ses ennemis les uns par les autres[1]. » Il comptait que Joyeuse, avec des forces doubles de celles du roi de Navarre, accablerait aisément ce prince, et il se faisait l'illusion de croire qu'il resterait seul et véritable maître du champ de bataille avec l'armée qu'il commanderait lui-même. Joyeuse, depuis qu'il avait épousé les violentes passions de la Ligue, était devenu moins cher au roi, et il en fut mal accueilli lorsqu'il accourut au Louvre pour demander la permission de livrer bataille. Il l'obtint néanmoins. Quelques succès remportés par ce jeune favori lui avaient enflé le cœur; il ne promettait rien moins à Henri III que de lui apporter la tête des deux princes huguenots, et ses fanfaronnades chevaleresques entraînèrent à sa suite la jeune noblesse de cour aussi ardente et aussi présomptueuse que lui. Les historiens s'accordent tous à faire ressortir le contraste étrange que présentaient les deux armées qui se rencontrèrent auprès du château de Coutras, en Périgord, au confluent des deux

1. « De inimicis meis vindicabo inimicos meos. »

petites rivières de l'Isle et de la Dronne. Tout reluisait de l'éclat de l'or et de la soie dans le camp de Joyeuse; les brillants escadrons de gentilshommes qui l'avaient suivi s'étaient parés pour la bataille comme pour une fête; ils allaient prouver qu'aussi braves qu'efféminés, ils savaient mourir, mais ne savaient pas vaincre. Dans la petite armée des huguenots, ce n'étaient que pourpoints usés, armures rouillées et pauvre équipage; mais on lisait sur les visages des hommes et dans leur ferme et mâle contenance la vieille habitude de la guerre. Le prince de Condé et avec lui le comte de Soissons, bien que catholique, étaient venus se ranger autour du chef de leur maison. « Je ne vous dirai qu'une chose, leur cria le roi de Navarre, c'est que vous êtes du sang de Bourbon, et vive Dieu! je vous montrerai que je suis votre aîné. — Et nous, repartit Condé, nous vous montrerons que vous avez de bons cadets. » La bataille ne dura qu'une heure; l'impétueuse charge des chevaux essoufflés de l'armée catholique alla se briser contre le rempart de fer que leur opposaient les escadrons serrés des huguenots, et l'on vit cette vaillante jeunesse, mise en désordre, se faire tuer avec une héroïque insouciance. Plus de quatre cents gentilshommes et de trois mille soldats restèrent sur le champ du carnage. Joyeuse et son frère, le sire de Saint-Sauveur, étaient du nombre. C'était la première fois, depuis le commencement des guerres civiles, que les huguenots étaient vainqueurs en bataille rangée (20 octobre 1587). Le roi de Navarre se fit un égal honneur par sa bravoure et par son humanité; il pro-

digua ses efforts pour arrêter la furie de ses soldats aussi ardents au massacre qu'au pillage : mais, enrichis, comme ils l'étaient, par les opulentes dépouilles de l'armée royale, il ne sut point les retenir sous leurs drapeaux, et ne retira presque aucun fruit de sa victoire. D'Aubigné lui reproche de n'avoir pensé qu'à en aller faire hommage à la belle Corisande d'Andoins; triste faiblesse qui se retrouvera chez ce prince jusqu'à la dernière année de sa glorieuse vie! Sully n'est pas moins sévère envers son maître; il représente, après la journée de Coutras, l'armée des huguenots dissoute par les divisions survenues entre le roi de Navarre et ses deux cousins, et ballottée en sens divers, sans aucune direction, « comme un grand vaisseau dans le milieu des ondes courroucées. »

Pendant ce temps, la puissante armée, levée en Allemagne et dans la Suisse protestante et rassemblée en Alsace, avait traversé la Lorraine, et s'était répandue dans les plaines de la Champagne (septembre 1587). Elle comptait près de quarante mille combattants; mais, au lieu d'avoir pour chef le prince Jean Casimir, qui jouissait au delà du Rhin d'un grand renom militaire, elle était sous les ordres du baron de Dohna, gentilhomme prussien, à qui rien ne donnait un suffisant ascendant sur ces bandes mercenaires. Dès leurs premiers pas en France, Dohna laissa prendre à ses troupes des habitudes d'indiscipline, qui ne pouvaient que retarder sa marche, et il arriva à grand'peine vers le milieu d'octobre aux bords de la Loire. Les huguenots français qui accompagnaient l'armée allemande, eussent voulu qu'on se

hâtât de traverser le fleuve pour aller donner la main au roi de Navarre; reîtres et lansquenets s'y refusèrent; ils aimèrent mieux se rapprocher de Paris, et aller vivre à discrétion dans les grasses plaines de la Beauce. Le duc de Guise qui, avec un corps d'armée trop faible pour leur livrer bataille, les suivait et les observait dans leur marche, conçut l'audacieuse pensée de les surprendre la nuit dans leurs cantonnements, à Vimory, près de Montargis. Comme son frère, le prudent Mayenne, hésitait et l'engageait à réfléchir : « Les réflexions que je n'ai point faites en un quart d'heure, je ne les ferai point en un an, » lui répondit-il, et il ordonna l'attaque, dont le succès fut complet. Les Allemands, qui se gardaient mal, perdirent grand nombre d'hommes et de chevaux (26 octobre). Paris, à qui l'on faisait croire que le roi le délaissait à dessein, jeta des cris de joie et salua Guise du nom de son libérateur. Les éclats de l'allégresse publique y furent bien plus grands encore, lorsqu'on apprit, quinze jours après, que le héros de la Ligue avait, pour la seconde fois, surpris les Allemands assoupis par la débauche, et en avait fait un carnage affreux dans le bourg d'Auneau, près de Chartres (11 novembre). Ce coup, joint à celui que d'Épernon avait frappé à Gien sur un corps de troupes suisses, décida du mouvement rétrograde de l'armée d'invasion. Affaiblis chaque jour par la désertion, harcelés par les habitants des campagnes qui les massacraient sans pitié, menacés à la fois par Guise et par d'Épernon dans leur retraite précipitée, ces formidables auxiliaires de la cause protestante furent

trop heureux de conclure avec le roi une capitulation qui permit à leurs débris de reprendre la route de l'Allemagne.

La nouvelle de cette transaction excita à Paris chez les ardents ligueurs une vive colère; ils opposaient la lâche conduite de Henri III à celle du vainqueur de Vimory et d'Auneau, « sans la constance et prouesse de qui l'arche sainte fût tombée entre les mains des Philistins. » « Il n'y eut prédicateur, ajoute l'Estoile, qui ne criât que Saül en avait tué mille, et David dix mille, dont le roi fut fort mal content. » Il le fut bien plus encore en apprenant une délibération de la Sorbonne, qui attribuait aux sujets « le droit d'ôter le gouvernement aux princes qu'on ne trouvait pas tels qu'il fallait. » Mais alors, comme toujours, on vit le monarque insensé, au lieu de tâcher de ramener à lui l'opinion de ses peuples, se faire un jeu de l'irriter davantage. Les funérailles qu'il fit au duc de Joyeuse furent celles d'un roi, et il y prodigua des sommes à grand'peine arrachées à la détresse publique. En même temps, la dignité d'amiral de France et le gouvernement de la Normandie, riches dépouilles du vaincu de Coutras, furent entassés sur la tête du duc d'Épernon, déjà chargée de tant de richesses et d'honneurs (janvier 1588). Pour être conséquent avec lui-même, Henri III eût dû écouter les conseils de ce favori, chez qui du moins le courage égalait l'arrogance. Mais il était retombé dans sa mollesse et dans sa frivole imprévoyance; il parlait d'aller au printemps assiéger la Rochelle, et en attendant, il se livrait, comme de

coutume, aux folies du carnaval. On savait qu'il devait avec d'Épernon courir la ville le mardi gras, sous un joyeux déguisement, et deux des plus audacieux ligueurs, la Chapelle-Marteau et Bussy Leclerc formèrent le projet de se saisir de sa personne, au milieu du tumulte de la mascarade. Nicolas Poulain révéla ce nouveau complot : tout ce que fit le roi fut de rester ce jour-là enfermé au Louvre. Cette inerte défensive semblait lui suffire, pendant que tout était autour de lui dans une menaçante fermentation, que son nom était outragé chaque jour par les libelles les plus injurieux, que la chaire provoquait au renversement journalier de son autorité, et que l'audacieuse duchesse de Montpensier, sœur du duc de Guise, se vantait tout haut de porter à sa ceinture les ciseaux qui devaient donner au roi de Pologne et de France une troisième couronne.

Ce fut au milieu de ces circonstances que les Guises réunirent autour d'eux à Nancy leurs principaux adhérents pour y rédiger en commun une requête, qui fut adressée au roi dans le courant du mois de février. C'était une sommation dernière que la Ligue faisait à Henri III, avant de le traiter en ennemi déclaré. On exigeait « qu'il se joignît plus ouvertement et à bon escient à la sainte Union, qu'il s'engageât à ôter d'autour de lui, ainsi que des places, états et offices importants, ceux qui lui seraient nommés, » et entre autres gages de son adhésion, on lui demandait la publication en France du concile de Trente, et l'établissement du tribunal de l'inquisition dans les principales villes du royaume. Henri, comme s'il

eût eu à attendre du temps des secours ou des lumières, ajourna sa réponse : l'heure approchait où il allait voir un sujet plus puissant que lui lui venir enlever la souveraineté de sa capitale.

Les Seize qui voyaient le secret de leurs conciliabules chaque jour livré au roi, et qui craignaient que son inertie ne cachât de profonds desseins de vengeance, pressaient le duc de Guise d'arriver à Paris, où l'appelait le cri populaire. C'était engager la lutte, et avant d'en venir à ce moment suprême, le prince lorrain, chez qui une certaine hésitation se mêlait aux ardeurs de l'ambition, voulut mettre de son côté toutes les chances de la victoire. Il ne quitta Nancy, qu'après s'être assuré des forces que lui pouvait fournir la ligue parisienne. La Chapelle-Marteau lui ayant répondu de trente mille combattants, il leur envoya des officiers de son choix, dirigea sur la capitale de petits détachements de gens de guerre qui lui appartenaient, avec ordre de se tenir cachés dans les faubourgs, et s'avança lui-même jusqu'à Gonesse, presque aux portes de Paris. Il apprend là qu'une nouvelle entreprise formée par les Seize vient d'échouer : au lieu de trouver le roi captif et la ville levée en armes pour le recevoir, il trouve le roi averti et quatre mille Suisses appelés de Lagny, comprimant le peuple par leur présence. Il retourne à Soissons, mais en laissant aux bons catholiques la promesse de ne les pas abandonner. Ce n'est plus dès lors de nuit, c'est en plein jour, sous les yeux mêmes du roi et malgré ses défenses, qu'il se prépare à faire son entrée dans la capitale. Henri III, qui en est in-

formé, lui expédie messages sur messages, pour l'arrêter dans sa marche; ordres et prières sont également éludés, et le 9 mai 1588, à midi, le duc de Guise, avec une simple escorte de sept cavaliers, se présente à la porte Saint-Martin, d'où part une longue acclamation de joie pour annoncer son arrivée à la ville tout entière. Bientôt les rues sont pleines d'une foule ivre d'enthousiasme qui se porte au-devant de son héros; on l'embrasse, on le couvre de fleurs, on se prosterne devant lui, comme devant un saint, on lui fait toucher des chapelets; et au milieu de ces témoignages d'une véritable idolâtrie, il est porté par le flot populaire à l'hôtel de Soissons, résidence de la reine mère, et de là dans le cabinet du roi au Louvre. Henri III, dans le premier transport de sa colère, hésita s'il ne frapperait pas sur son audacieux ennemi le coup que plus tard il devait frapper à Blois. S'il eût écouté l'abbé del Bene et le Corse Alphonse d'Ornano, le rôle du grand chef de la Ligue eût été terminé ce jour-là. Mais la vie du roi l'eût été peut-être aussi, et c'est en lui montrant la multitude furieuse, prête à forcer les portes du Louvre presque sans défense, que Bellièvre et le chancelier Chiverny arrêtèrent l'ordre qui allait sortir de sa bouche. L'entrée de Guise le surprit au milieu de son indécision. A l'air dont le roi le reçut, au ton dont il lui parla, à quelques mots qu'il échangea à part et à voix basse avec sa mère, le duc comprit le danger qu'il courait, et n'eut rien de plus pressé que de mettre fin à l'acte de soumission menteuse qu'il venait de faire. Il sortit tout pâle, et ne retrouva son sang-froid que hors du

palais, au milieu de la foule qui lui fit cortége jusqu'à sa demeure. Dès le soir, l'hôtel de Guise devint une forteresse, pleine de gens de guerre et de bourgeois armés; le roi, de son côté, se mit en défense dans le Louvre, comme dans une place assiégée.

Deux jours se passèrent durant lesquels le roi et le duc se virent plusieurs fois, sans faire autre chose que d'échanger d'amères et violentes récriminations. Guise, bien entouré et sûr de l'appui des Parisiens, avait repris toute son audace; il accusa le roi d'avoir violé sa promesse de poursuivre à outrance les huguenots, et lui reprocha ses aveugles complaisances pour d'Épernon, partisan déclaré de l'hérésie. Henri III se justifia en rappelant tout le mal qu'il avait fait aux hérétiques, et rejeta sur les entraves que la Ligue apportait à son gouvernement l'impuissance où il s'était trouvé de faire davantage. Il annonça en même temps sa résolution de chasser de Paris un ramas d'étrangers, venus pour y fomenter la sédition. C'étaient ceux mêmes que le duc de Guise y avait donnés pour auxiliaires à la milice parisienne. Des deux côtés, la guerre était au fond de ces paroles. Catherine de Médicis, qui s'agitait toujours dans l'intrigue, malgré son âge et sa santé défaillante, s'efforça de prévenir par des négociations le choc inévitable qu'elle voyait approcher avec épouvante. Mais Guise qui, sous les emportements de Henri III, avait reconnu la peur, ne négociait que pour l'avoir à sa merci, et Henri III n'avait d'autre pensée que celle d'écraser la Ligue et son chef sous l'explosion trop longtemps retardée de sa colère. Il avait fait entrer

dans la ville les quatre mille Suisses cantonnés dans les faubourgs, en même temps que le régiment des gardes françaises, et avec cette force, jointe à plusieurs des compagnies bourgeoises, qu'il croyait lui être fidèles, il se regardait comme assuré de mettre la main sur ceux dont il voulait faire un redoutable exemple.

Le 12 mai, avant le jour, ses troupes, l'arme au pied, occupaient tous les postes militaires de la capitale, et leurs chefs les maréchaux de Biron et d'Aumont, avec le brave Crillon et le corse Ornano, n'attendaient que des ordres pour accabler de leurs coups l'insolente bourgeoisie qu'ils accablaient déjà de leurs mépris. Mais, à l'heure d'agir, le roi, tiraillé en sens contraire par ses divers conseillers, était retombé dans ses irrésolutions accoutumées; il retardait de moment en moment les ordres qu'on lui demandait, et pendant ce temps Paris s'était levé tout entier. L'Université et la Cité s'étaient émues les premières; les écoliers et les moines avaient répondu aux cris poussés par les bateliers des ports et la populace de la place Maubert, et les compagnies fidèles de la garde bourgeoise avaient été en un instant emprisonnées au milieu de l'innombrable armée, fournie à la Ligue par les plus turbulents quartiers de la capitale. Bientôt les troupes elles-mêmes, par suite d'un plan que les Seize avaient combiné à l'avance, se trouvèrent enveloppées par des centaines de barricades, et hors d'état de se mouvoir. A l'entrée de chaque rue étaient tendues des chaînes scellées dans la muraille, derrière lesquelles des tonneaux remplis de pavés et de sable formaient

autant de remparts garnis d'arquebuses. Henri III, de ses fenêtres, put voir ces formidables retranchements de l'émeute parisienne poussés jusqu'aux approches du Louvre. On lui annonce alors que, sur quelques points, ses soldats ont rendu leurs armes ; qu'en d'autres quartiers ils soutiennent un feu terrible, auquel ils peuvent à peine répondre ; qu'ailleurs, au marché et au cimetière des Innocents, ils vont être livrés sans défense à la rage populaire. L'ordre de la retraite leur est sur-le-champ expédié ; mais Biron et d'Aumont qui le portent ont été reçus à coups d'arquebuse, et pour qu'il puisse s'exécuter, pour que les barricades s'ouvrent et laissent passage aux troupes royales, il faut la présence du duc de Guise, qui, dans la pleine assurance de son triomphe, crut pouvoir se donner les faciles honneurs de la clémence. Sorti de son hôtel, en pourpoint blanc et une baguette à la main, il apaisa partout le peuple par le seul son de sa voix, et fit rendre aux soldats leurs armes, se contentant de les renvoyer à leur maître vaincus et humiliés.

Les amis du duc, et plus qu'aucun autre sa sœur, la duchesse de Montpensier, eussent voulu qu'il poussât jusqu'au bout sa victoire, en s'emparant de la personne du roi. Il y eût réussi, sans doute, s'il l'eût tenté. Mais il avait un sentiment plus vrai de sa situation qu'aucun de ses conseillers, et malgré quelques clameurs parties du sein de la multitude pour l'appeler à Reims, il ne croyait pas que le moment fût venu encore de franchir le grand pas qui le séparait du trône. Le but momentané de son ambition

était le titre de connétable ou celui de lieutenant général du royaume, sorte de mairie du palais qui devait l'acheminer à la haute fortune des rois carlovingiens. Ce fut sur cette base, mais sur celle-là seulement, qu'il consentit à traiter avec le roi, lorsque, dans la soirée, la vieille Catherine, dont la chaise à porteurs avait à grand'peine traversé les barricades, vint, au nom de son fils, s'enquérir des conditions que le vainqueur prétendait imposer à la royauté. Elle fit tout pour obtenir une moins dure capitulation; mais elle trouva le duc inflexible à exiger la lieutenance générale conférée par lettres patentes, et ratifiée, dans le plus bref délai, par les États généraux. L'exhérédation du roi de Navarre et de ceux des Bourbons qui adhéraient à sa cause; la destitution de toutes leurs charges et dignités prononcée contre le duc d'Épernon et son frère la Valette, contre les maréchaux de Biron et de Retz, contre Crillon et Alphonse d'Ornano; l'amirauté donnée à Mayenne, les gouvernements de Normandie et de Picardie aux ducs d'Elbeuf et d'Aumale, celui de Paris et de l'Ile de France au comte de Brissac; six places de sûreté de plus pour la Ligue; le duc de Guise, enfin, chargé seul de diriger les opérations de la guerre contre les huguenots, telles étaient les stipulations accessoires du traité, au prix duquel il était permis à Henri III de garder le simulacre de l'autorité souveraine. Malgré l'inexorable nécessité qui le pressait, le monarque, plus irrité qu'effrayé, ne put se décider à tomber si bas, et le lendemain matin, 13 mai, il fallut que la reine mère se fît encore une fois porter à l'hôtel de

Guise, pour tâcher d'amener le duc à de moins rigoureuses exigences. Guise, pour se saisir plus sûrement des fruits de sa victoire, avait pendant la nuit donné l'ordre que le feu de l'insurrection ne s'éteignît pas; les barricades avaient été renforcées et poussées jusqu'à la porte du Louvre, et quinze mille hommes des compagnies bourgeoises s'étaient mis en marche pour fermer l'issue du palais sur la campagne. Catherine reconnut bien vite qu'elle n'obtiendrait rien de plus que la veille, et elle mettait toute son adresse diplomatique à discuter longuement, en les acceptant l'un après l'autre, les articles de la capitulation, lorsque Maineville, un des agents du duc, lui vint annoncer que le roi était parti. Il pâlit du coup, et dit vivement à Catherine: « Je suis trahi; pendant que vous m'amusez ici, le roi s'en va pour me perdre. » Le roi, en effet, informé de l'approche des bandes qui venaient lui fermer la seule porte encore libre pour lui, était descendu tranquillement, comme pour faire au jardin des Tuileries sa promenade accoutumée; puis étant monté à cheval dans les écuries du palais, il avait gagné Saint-Cloud à bride abattue. Un moment, dit-on, il s'arrêta dans sa course précipitée, et les yeux tournés vers « son ingrate capitale, » il lança sur elle sa malédiction, jurant qu'il n'y rentrerait que par la brèche. Il avait donné rendez-vous dans les murs de Chartres à toute sa cour laissée derrière lui.

Si le duc de Guise avait éprouvé un trouble réel, en apprenant que Henri III était hors de ses mains, il prit aussitôt son parti de cette déconvenue, et s'ap-

pliqua à régulariser dans Paris son pouvoir usurpé. La mère et la femme du roi étaient restées; il s'aida de leur présence pour amoindrir l'énormité de ce qui venait de se passer. L'action du gouvernement fut promptement rétablie ; les barricades disparurent, les boutiques se rouvrirent; tout rentra dans l'ordre à la voix de ce chef si follement adoré, tout plia sous l'irrésistible autorité de son commandement, sauf la fière indépendance du premier président du Parlement, Achille de Harlay. « C'est grand' pitié quand le valet chasse le maître, répondit l'intrépide magistrat au triomphateur, qui par des insinuations doucereuses l'engageait à s'accommoder au temps.... Au reste, mon âme est à Dieu, mon cœur est au roi, et mon corps est entre les mains des méchants : qu'on en fasse ce qu'on voudra. » Le Parlement, à la sollicitation de Catherine, n'en reprit pas moins dès le lendemain le cours interrompu de ses audiences (14 mai). Le bureau de la ville fut en même temps renouvelé par l'élection populaire, et le nouveau prévôt des marchands, La Chapelle-Marteau, avec ses échevins, s'empressa d'écrire aux autres bonnes villes du royaume, afin de leur annoncer ce que Paris venait de faire pour la religion catholique, et réclamer leur union avec la capitale, « comme celle des membres avec le chef. » Des lettres du duc accompagnaient celles des magistrats, lettres où respirait l'orgueil de la victoire, où il remerciait Dieu de sa protection, et exhortait les bonnes villes « à ne pas laisser perdre cette occasion inopinément venue du ciel ; » mais où il recommandait en même temps de garder inviolable

« la fidélité due au roi. » Ces dernières paroles étaient un aveu de la force que Guise sentait encore aux mains de Henri III ; loin de se persuader, comme Alexandre Farnèse, que le sujet qui a tiré l'épée contre son prince en doit jeter le fourreau, il s'efforçait d'amortir en apparence le coup porté à la royauté, et de faire aboutir à une conclusion pacifique l'insolent attentat des barricades. Un de ses affidés, le capitaine Saint-Paul, se rendit à Chartres, porteur des protestations de respect et d'obéissance du vainqueur envers le vaincu, et bientôt après se succédèrent aux pieds du roi, le frère Ange de Joyeuse, avec ses capucins, et les députés du Parlement, également venus pour implorer l'oubli de ce qui s'était passé à Paris. On a peine à comprendre comment ces démarches suppliantes ne relevèrent pas le courage de Henri III, comment libre et entouré de troupes, dans une ville fidèle, il ne trouva pas le langage et l'attitude d'un roi devant des sujets qui l'avaient outragé. Tous ses discours, toutes ses lettres, au contraire, sont sur le ton de l'apologie ; au lieu de s'exprimer avec le juste ressentiment de la majesté royale offensée, il n'a dans la bouche que des plaintes et des offres de pardon sans dignité. On en profita bien vite à Paris, et une députation partit de l'hôtel de ville (29 mars), non plus avec une humble supplique, comme celle du Parlement, mais avec une impérieuse requête, signée des princes catholiques unis, et n'exigeant rien de moins que ce qu'avait exigé au Louvre l'émeute victorieuse. Henri consentit à traiter, mais sans se presser de conclure : en sacrifiant tout d'abord d'É-

pernon, et affectant même de l'accabler de sa disgrâce, il s'était flatté de trouver sur les autres points les chefs de la Ligue moins intraitables ; il se trompait. On ne lui céda rien, et ce fut en vain qu'aidé de sa mère, ou plutôt trahi par elle, il fit traîner pendant plus de deux mois la négociation. La grande *armada* de Philippe II qui approchait des côtes de Normandie et à laquelle les ligueurs allaient, disait-on, livrer le Havre, fut l'épouvantail dont Catherine se servit pour vaincre les dernières hésitations de son fils, et la capitulation du roi avec la Ligue fut publiée sous forme d'édit, à Rouen le 19 et à Paris le 21 juillet 1588. Aux conditions stipulées à Paris et énoncées ci-dessus étaient ajoutées l'amnistie de la grande rébellion des barricades et la ratification de tous les actes qui l'avaient suivie. En signant cet édit, le misérable monarque ne put retenir quelques larmes que fit tomber de ses yeux l'amer sentiment de sa dégradation ; mais ce ne fut que d'un moment. Henri III, se souvenant des enseignements de Machiavel et des exemples de sa mère, venait d'entrer dans un système de dissimulation profonde, d'où il ne devait sortir que le jour de sa vengeance. Le duc de Guise, en possession de la réalité du pouvoir, voulut se donner les honneurs du désintéressement, en feignant de renoncer à la lieutenance générale du royaume ; le roi n'entendit point lui laisser cet avantage ; il fit expédier le 4 août les lettres patentes, par lesquelles il l'instituait son lieutenant pour la conduite des armées, ajoutant à cet accomplissement de ses promesses les marques les plus empressées de son

affection et de sa confiance. Il lui refusa une seule chose, ce fut de rentrer à Paris. Il l'invita à le suivre à Blois où il avait convoqué les États généraux (11 septembre).

Pendant ce court entr'acte du drame redoutable qui se jouait en France, survint la catastrophe de *l'invincible armada* du roi catholique. Il y avait plusieurs années que ce prince, dans tous les ports de sa vaste monarchie, armait des navires destinés à envahir l'Angleterre. Rien encore ne s'était vu de pareil aux préparatifs de cette gigantesque expédition; Élisabeth s'en était sentie troublée, et pour détourner le coup, elle avait pendant tout un an prêté l'oreille aux propositions de paix dont l'amusait le prince de Parme. Sa fermeté d'esprit et de cœur ne lui revint qu'en face du danger même, lorsqu'elle sut que l'*armada* se rassemblait à Lisbonne, pour faire voile vers les côtes d'Angleterre. Cette flotte superbe de cent cinquante vaisseaux portait huit mille matelots, vingt mille soldats, plus de deux mille canons et une quantité immense d'approvisionnements de tout genre; elle portait en outre, sous les ordres du cardinal William Allen, toute une armée de prêtres et de religieux destinée à la conquête spirituelle de la Grande-Bretagne. Les tempêtes commencèrent à l'assaillir, à sa sortie même du Tage (29 mai), et ce ne fut que vers la fin du mois de juillet qu'elle entra dans la Manche. Là tout lui fut contraire; Alexandre Farnèse, qui devait jeter en Angleterre ses trente mille vétérans, au même temps où s'opérerait le débarquement de l'*armada*, demeura bloqué dans les ports de Flandre

par l'escadre des Provinces-Unies : Drake, au lieu d'obéir à sa souveraine et d'attendre l'ennemi dans la rade de Plymouth, sortit audacieusement, avec cinquante de ses légers navires, au-devant de la masse pesante et mal manœuvrée des vaisseaux espagnols, et pendant plusieurs jours les harcela avec succès ; puis, en face de Calais, il lança de nuit contre eux des brûlots, qui leur portèrent le désordre et l'épouvante (7-8 août). Les vents du sud, qui s'élevèrent dès le lendemain avec violence, achevèrent son ouvrage : la flotte invincible, forcée de fuir devant la tempête, fut poussée au nord jusqu'au delà de la pointe septentrionale des îles Britanniques, et depuis les rochers des Hébrides jusqu'au fond de la baie de Biscaye, elle couvrit l'Océan de ses débris. L'Angleterre délivrée poussa un long cri de joie, et quand la triomphante Élisabeth, montée sur sa haquenée blanche, alla s'offrir aux hommages de ses milices rassemblées au camp de Tilbury, elle y fut accueillie par les transports du plus ardent enthousiasme. L'Espagne, vaincue et humiliée, n'en conserva pas moins tous ses respects et son admiration pour le monarque, qui, après avoir par sa patiente énergie créé un si prodigieux armement, en supporta la perte avec une impassible sérénité. Philippe II, en acceptant le grand revers dont il plaisait à Dieu de l'affliger, le remercia de l'avoir fait assez puissant pour le réparer. Le génie de la nation était tout entier dans cette parole, la rodomontade castillane avec la résignation chrétienne. En France, le coup fut vivement ressenti par les chefs de la Ligue, mais ils ne s'en

montrèrent pas découragés. Les élections avaient assuré à la cause catholique la majorité des voix dans les États généraux, et ils comptaient sur cette assemblée pour consommer leur victoire. Profitant de la confiance à laquelle Henri III semblait de plus en plus l'admettre, le duc de Guise renouvelait chaque jour auprès de lui ses instances pour obtenir que l'office de chancelier fût conféré au plus intime et au plus habile de ses confidents, l'archevêque de Lyon, d'Espinac; nulle réponse définitive ne lui avait encore été faite. Quel fut son étonnement et celui de la cour, lorsqu'on apprit que, par un changement que rien n'expliquait, le conseil du roi était tout entier renouvelé! Les sceaux étaient redemandés à Chiverny, mais non pour être remis à d'Espinac; le choix royal était tombé sur un simple avocat au Parlement, Montholon, connu seulement du monarque par son grand renom d'intégrité; les deux secrétaires d'État, Ruzé de Beaulieu et Revol, ne lui étaient également recommandés que par leurs qualités d'honnêtes gens et de bons catholiques. La manœuvre était habile : ces nouveaux venus n'étaient point en butte aux haines publiques qui pesaient sur les anciens conseillers de Henri III, comme sur lui-même, et sous le prétexte de les initier aux affaires, le roi était tout naturellement autorisé à s'en mêler plus qu'il ne l'avait fait auparavant. C'était se présenter aux États dans une situation avantageuse.

L'ouverture de cette assemblée avait été fixée d'abord au 15 septembre; mais ni les princes, ni les députés ne s'étant pressés d'arriver à Blois, de retard

en retard la cérémonie fut remise au 16 octobre. Les détails de cette séance royale, qui eut lieu dans la grande salle du château de Blois, nous ont été conservés par plusieurs des contemporains avec la plus scrupuleuse fidélité. Ils nous montrent, avant l'entrée du roi, « M. de Guise perçant de ses yeux toute l'épaisseur de l'assemblée, pour connaître et distinguer ses serviteurs, et d'un seul élancement de sa vue les fortifier dans leurs espérances et leur dire, sans parler : « Je vous vois. » Henri III nous apparaît ensuite, ayant mis son art à se bien composer pour jouer dignement son personnage. Sa harangue « docte et belle » fut prononcée avec une aisance, une grâce et une chaleur qui produisirent parmi les auditeurs une irrésistible émotion. L'effet fut grand surtout, lorsqu'on entendit les paroles fermes et hautes qu'il laissa tomber sur la tête du duc de Guise, assis comme grand maître au pied du trône. « Par mon saint édit d'union, disait-il, toutes autres ligues que sous mon autorité ne se doivent souffrir ; ni Dieu ni le devoir ne le permettent ; car toutes ligues, associations, levées d'hommes et d'argent, tant dedans que dehors le royaume, sont actes de roi, et en toute monarchie bien ordonnée, c'est crime de lèse-majesté sans la permission du souverain. Aucuns grands de mon royaume ont fait de telles ligues et associations ; mais témoignant ma bonté accoutumée, je veux bien mettre sous le pied, pour ce regard, tout le passé. » C'était là un langage de roi ; mais les actes ne répondirent pas aux paroles, et dès le soir même Henri III perdit tout ce qu'il avait reconquis de sa dignité dans cette solennelle circon-

stance. Le cardinal de Guise et d'Espinac le contraignirent à ne publier son discours qu'après en avoir retranché le passage où les chefs de la Ligue étaient dénoncés comme s'étant rendus coupables du crime de lèse-majesté. Il lui fallut le surlendemain subir un autre affront : quoiqu'il se fût engagé par serment à observer l'édit d'union, on exigea qu'il le jurât de nouveau, à la face des États, et qu'il le fît jurer à chacun des députés des trois ordres, comme loi fondamentale de l'État.

Il n'y a pas à rechercher ici, comme dans les réunions précédentes des États généraux, ce qui fut tenté pour la meilleure administration du royaume; la question religieuse dominait tout le reste, et le roi, malgré ses engagements avec la Ligue, était encore regardé par elle d'un œil d'inquiétude et de défiance. Toutes les mesures prises par l'assemblée furent donc des actes d'hostilité contre sa personne et son pouvoir. Les présidents des trois ordres, le cardinal de Guise, le comte de Brissac et La Chapelle Marteau, étaient pour lui autant d'ennemis personnels. Ce dernier, avec le président de Neuilly, comme lui député de Paris, soufflaient leur esprit démocratique à ceux des autres villes, et l'on entendait chaque jour la souveraine prérogative des États mise au-dessus de celle de la royauté. En matière de finances, toutes les demandes de subsides étaient rejetées. Deux armées chargées de poursuivre la guerre contre les huguenots, avaient été mises sous les ordres du duc de Mayenne et du duc de Nevers; les clameurs impatientes de l'assemblée pressaient leur entrée en

campagne, et cette même assemblée exigeait la diminution, presque la suppression de toutes les tailles. Non-seulement les troupes, mais le roi lui-même et sa maison étaient réduits au dénûment, et le monarque, si prodigue naguère, expiait le scandale de ses folles profusions, en manquant des sommes nécessaires à l'entretien de sa table. La nouvelle de l'envahissement du marquisat de Saluces, enlevé en pleine paix à la France par le duc de Savoie, vint tomber comme la foudre au milieu des délibérations des États, et si quelques cris partirent des rangs de la noblesse pour réclamer en faveur de l'honneur outragé de la couronne, les voix réunies du clergé et du tiers décidèrent que le soin de cet honneur devait passer après celui de la guerre contre l'hérésie. Quelque impénétrable que Henri tâchât de se rendre à ceux qui l'entouraient, à sa mère surtout, il lui était impossible de ne pas trahir quelquefois, malgré lui, les mouvements violents que ces outrages répétés excitaient dans son âme. Guise avait déjà reçu quelques avis de quitter le château de Blois, où il était trop exposé à la vengeance de celui qu'il avait tant offensé. Mais plus le roi sentait croître sa haine, plus il était soigneux de la dissimuler, et le 4 décembre, pour offrir à son superbe ennemi un gage de réconciliation plus assuré que tous ceux qu'il lui avait donnés jusqu'alors, il communia avec lui, et, après la messe, renouvela sur la sainte hostie le serment que déjà il avait prêté deux fois à l'édit d'union.

Le duc de Guise s'endormit moins peut-être sur cette assurance que sur l'opinion où il était de la fai-

blesse de cœur du monarque. Il eût cru indigne de lui de quitter la partie, au moment où le vote des États allait lui conférer, avec l'épée de connétable, un pouvoir indépendant de celui de la royauté. C'était ce moment même que Henri III avait résolu de prévenir. Avec l'orgueil du sang des Valois et sa croyance aux droits sans limites de sa couronne, avec les leçons qu'il avait reçues de son éducation et les exemples journaliers que son siècle lui donnait, sa conscience n'hésita pas un seul instant sur le moyen qu'il devait employer pour assurer sa vengeance. Toute l'affaire était pour lui de réussir. Crillon n'avait pas ressenti moins ardemment que son maître les insultes faites à la majesté royale, mais c'était en champ clos que sa loyale épée s'offrait à les venger. Henri jugea plus sûr de s'en remettre au dévouement aveugle de ses Quarante-cinq. C'étaient pour la plupart des cadets de Gascogne, gens de main, pour qui tout ordre du prince qui les nourrissait et les payait était sacré. Huit d'entre eux furent choisis pour être les exécuteurs de la justice sommaire du roi. Le 23 décembre 1588, Henri III convoqua son conseil pour le lever du jour, sous le prétexte d'une retraite qu'il se proposait d'aller faire, pendant les fêtes de Noël, à Notre-Dame de Cléry. Le conseil était assemblé et le duc de Guise venait d'y prendre place, lorsqu'il reçut du secrétaire d'État Revol l'invitation de passer dans la chambre du roi. Au moment où il levait la tapisserie pour y entrer, les huit meurtriers se jetèrent sur lui et le percèrent de leurs dagues et de leurs épées. Il alla rouler mort au pied du lit royal. Son frère le

cardinal fut arrêté un instant après : on trouva à grand'peine quatre assassins assez résolus pour l'aller tuer dans sa prison.

Un grand coup venait d'être frappé ; en voyant le héros de la Ligue étendu à ses pieds, Henri III s'était flatté de l'avoir abattue avec lui tout entière, et il s'était écrié d'une voix triomphante : « Nous ne sommes plus deux ! je suis roi maintenant ! » Il ne tarda pas à reconnaître qu'il s'était fait une déplorable illusion, et que son pouvoir n'était point par là relevé. « C'est bien coupé, lui dit sa vieille mère qui touchait au terme de sa vie, mais saurez-vous recoudre ? » Parole tristement prophétique ! La monarchie, en effet, après ce coup, allait se déchirer de telle sorte qu'une main bien puissante, une autre main que celle de Henri III pouvait seule en rassembler les lambeaux. Le sang du duc de Guise et du cardinal avait suffi à la vengeance du roi ; il s'était contenté de faire arrêter ceux des princes de leur maison qui se trouvaient à Blois, en même temps que le cardinal de Bourbon, l'archevêque de Lyon, le comte de Brissac, La Chapelle Marteau et quelques autres des députés de Paris. Mais les portes de Blois ne purent être si bien fermées qu'il ne s'en échappât plusieurs, qui portèrent le lendemain dans la capitale la nouvelle du tragique événement. Ce ne furent d'abord que pleurs et gémissements mêlés dans les églises aux prières de la grande solennité de Noël ; Paris semblait avoir tout perdu, avec le duc de Guise, tant l'illustre aventurier avait fasciné les imaginations et enchaîné les cœurs ! Mais lorsque après vêpres la multitude en

larmes se fut portée chez la veuve du duc et chez sa sœur, la duchesse de Montpensier, les paroles de ces princesses tournèrent en rage la douleur populaire, et l'explosion en fut soudaine et terrible. En un instant on vit les armoiries du Valois brisées et couvertes de boue, son chiffre effacé, ses portraits lacérés, Paris levé en armes contre lui. C'était des chaires surtout que partait le cri de guerre contre le traître, contre l'assassin voué à la vengeance divine et à l'exécration des siècles. Les Seize, malgré les otages dont les têtes pouvaient répondre à Blois de leurs entreprises contre l'autorité royale, s'occupèrent tout aussitôt de régulariser, sans le ralentir, le grand mouvement de l'indignation publique. Le duc d'Aumale, cousin du défunt, tout décrié qu'il était, fut nommé gouverneur de Paris jusqu'à l'arrivée du duc de Mayenne ; des mesures furent prises pour approvisionner la ville et la mettre en état de défense : les politiques furent assaillis dans leurs demeures, arrêtés en masse et jetés dans les prisons. Nulle nouvelle, pendant ce temps, du moindre effort de la royauté pour réprimer ces actes d'une audacieuse insurrection. On s'enhardit alors à franchir un pas plus décisif, et le 7 janvier 1589, « Messieurs de la ville » présentèrent à la faculté de théologie, assemblée en Sorbonne, une requête par laquelle ils lui posaient la question de savoir « s'il n'étoit pas licite au peuple de France de s'armer et de s'unir, de lever de l'argent et de contribuer à la défense de la religion catholique, apostolique et romaine, pour s'opposer au roi, qui avoit violé la foi publique par des trahisons et assassinats

dans l'assemblée des États du royaume. » Soixante et dix docteurs répondirent « que le peuple étoit délié et délivré du serment de fidélité et d'obéissance prêté audit roi Henri. » L'effet de cette réponse fut prodigieux. Ce ne fut pas encore assez pour les Seize. Le Parlement n'était point à eux; l'esprit du fidèle et courageux Achille de Harlay animait ce grand corps, qui, par son immobilité même, protestait contre leurs actes d'illégalité et de violence. Le procureur Bussy Leclerc, devenu gouverneur de la Bastille, se chargea de lever cet obstacle. Le 16 janvier au matin, il se rendit au palais, l'épée au poing, avec une bande de gens armés comme lui, et présenta audacieusement au premier président la sommation écrite de confirmer par un arrêt le décret de la Sorbonne. Et comme nul droit n'était fait à cette sommation, il donna au peuple parisien le spectacle de la cour souveraine du royaume conduite à travers les rues dans les prisons de sa forteresse. Trois jours après, le Parlement de la Ligue, composé des membres de la compagnie les plus abattus par la peur ou les plus animés du zèle religieux, fut installé sous la présidence du docte et pusillanime Barnabé Brisson, et il rendit l'arrêt d'union par lequel il adhérait aux résolutions du corps de ville de Paris.

Ces excès de l'esprit de faction eussent pu ramener au roi un certain nombre d'honnêtes et consciencieux ligueurs, s'il eût soutenu par des mesures promptes et fermes l'acte violent qu'il venait de commettre; mais l'espèce d'énergie convulsive que lui avait donnée la haine s'était tout entière épuisée dans ce crime.

Dès le lendemain il était retombé dans son indécision et son inertie accoutumées, comme si, sa vengeance accomplie, la marche des choses eût dû d'elle-même lui redevenir favorable. La mort de sa mère, qui survint alors (5 janvier), lui causa quelque abattement, mais il ne tarda pas à s'en distraire par le soin puéril qu'il donna à la pompeuse ordonnance des funérailles. Catherine de Médicis, au moment où elle disparut de la scène, avait cessé d'y jouer un rôle : elle avait été rapetissée et annulée, moins par le déclin des forces de son corps et de son esprit que par la formidable grandeur des événements. L'Estoile, avec la familiarité gauloise de son langage, témoigne du peu d'effet que produisit cette mort, qui, quelques années auparavant, eût été d'une telle importance : « on n'en fit non plus de compte, dit-il, que d'une chèvre morte. » Catherine manqua peu à son fils lui-même, qui la savait vouée à la Ligue, et lui avait caché ses dernières résolutions. Les États, cependant, avaient continué leurs séances, et l'attitude du roi était étrange en face de cette assemblée, que la peur seule empêchait d'éclater contre lui, et qui lui refusait toutes ses demandes. Il prit enfin le parti de la congédier (17 janvier). On eût pu croire que, sortant alors de son immobilité, Henri III allait marcher pour réduire les villes, qui tout autour de lui venaient de se confédérer avec Paris. Orléans, Chartres, Dreux, le Mans avaient arboré la double croix de l'Union, et le moment approchait où, enveloppé de toutes parts par l'insurrection, il allait être comme prisonnier dans les murs de Blois. Il ne remua cependant pas encore.

La gravité de sa situation ne sembla se révéler à lui que lorsqu'il apprit que le duc de Mayenne venait d'entrer dans la capitale, et d'y prendre en main le vaste gouvernement de la Ligue.

Mayenne n'avait pas les qualités brillantes par lesquelles son frère avait ébloui les multitudes ; ce n'était pas lui qui avait fait dire que « à côté des princes lorrains, tous les autres princes avaient l'air peuple. » Cependant, ni comme homme d'État, ni comme homme de guerre, il n'était inférieur au duc de Guise. Quoique les sollicitations pressantes de sa famille l'appelassent à Paris pour donner au peuple soulevé un chef et un maître, il hésitait, en calculateur prudent, à se jeter dans cette grande aventure. Il fallut que sa sœur, la duchesse de Montpensier, courût le chercher à Dijon, qu'elle l'entraînât par sa bouillante ardeur, et qu'elle l'amenât triomphant dans la capitale (12 février). Mayenne ne tarda pas à y apprendre la portée immense qu'avait eue le décret de la Sorbonne ; le mouvement catholique s'était propagé de province en province avec la rapidité de l'éclair, et sur tous les points de la France, l'autorité du monarque dénoncé dans les chaires comme hérétique et excommunié, n'était plus reconnue. L'Ile de France, sauf Compiègne, les trois quarts de la Normandie, de la Picardie, de la Champagne, de la Bourgogne et de la Bretagne, étaient passés à la Ligue ; à Toulouse, malgré la résistance héroïque du président Duranti ; à Lyon, à Marseille, à Clermont-Ferrand, à Nantes et dans cent autres villes de moindre importance, le serment de l'Union avait été

prêté. Bordeaux seule, parmi les premières cités du royaume, appartenait encore au roi. Ce fut sous l'impression de ces désastreuses nouvelles que Henri III se détermina à quitter Blois, emmenant avec lui ses prisonniers, précieux otages dont à aucun prix il n'entendait se dessaisir. Il les enferma au château d'Amboise, et descendit la Loire jusqu'à Tours, où il songea enfin à se mettre en défense (mars). Il avait encore quelques troupes fidèles et bien commandées; d'Épernon venait à cette heure même de lui envoyer une petite armée; l'esprit de la noblesse, mal à l'aise au milieu de la démocratie ligueuse, tendait à lui revenir, et il en avait convoqué le ban et l'arrière-ban; Harlay de Sancy, aussi habile négociateur que bon capitaine, allait enfin lui amener quelques régiments levés dans les cantons suisses. Mais sa position n'en était pas moins impossible à tenir, s'il avait à combattre la Ligue et les huguenots tout ensemble. La force des choses le rapprochait des derniers; mais tous ses sentiments et toute sa vie passée l'en éloignaient. Il n'y eut effort qu'il ne fît pour se soustraire à cette dure nécessité. Le légat Morosini, Vénitien de naissance, était au fond du cœur ennemi de Philippe II, et par suite peu affectionné à la Ligue. Henri III le trouva disposé à s'entremettre pour lui auprès du duc de Mayenne. Mais Mayenne, qui venait d'organiser, selon son bon plaisir, le conseil de l'Union, et de prendre plutôt que de recevoir le titre de lieutenant général de l'État et couronne de France (4 mars), refusa péremptoirement de traiter, en dépit de la garantie du pape offerte par Morosini. Laissant

son autorité assurée à Paris, il se mit à la tête de l'armée de la Ligue, et se porta sur la Loire, avec la ferme confiance de tenir bientôt à sa merci le meurtrier de son frère. Il s'avança jusqu'à Vendôme, dont la trahison lui ouvrit les portes : quinze lieues à peine le séparaient des cantonnements des troupes royales.

Il était temps pour Henri III de se décider : il se résigna à entrer en accommodement avec le roi de Navarre. Ce noble prince rendit tout facile par la loyauté et le confiant abandon qu'il porta dans une négociation où quelque défiance lui eût bien été permise. Il ne réclama pas d'édit de tolérance en faveur de ses coreligionnaires, mais seulement une trêve de cinq mois durant laquelle il se flattait que ses bons services feraient pardonner à lui et aux siens de n'être point catholiques. Le seul point sur lequel il insista obstinément fut la cession d'un pont sur la Loire, afin d'avoir toujours sa retraite ouverte sur la Rochelle. Saumur lui fut accordé. Une fois cette ville remise à Duplessis-Mornay, le Béarnais ne se refusa à aucune des exigences méticuleuses dictées à Henri III par sa légitime répugnance pour le contact de l'hérésie. Ce ne fut point un spectacle indifférent, en ces temps de sombres et irréconciliables inimitiés, que celui de ces deux princes s'embrassant avec cordialité dans le parc du Plessis-lez-Tours, sous le regard d'une foule pénétrée d'attendrissement (30 avril). Les amis du roi de Navarre, sauf Rosny, l'avaient détourné tous de cette entrevue que les souvenirs de la Saint-Barthélemy lui devaient rendre si suspecte : il y alla, accompagné seulement de quelques-uns de ses offi-

ciers, et il y fit sur le roi, son seigneur, le premier essai de cette aimable et habile franchise qui devait plus tard lui gagner tant de cœurs. Il fut convenu entre eux que leur alliance ne prendrait pas d'autre nom que celui de la trêve auparavant signée et de part et d'autre annoncée par un manifeste; leurs deux armées devaient marcher de front, sans se confondre, mais toujours à portée de se secourir.

Mayenne, pendant le temps de ces négociations, s'était porté de Vendôme sur Saint-Ouen, près d'Amboise, où il avait surpris et écrasé un détachement de l'armée royale, commandé par Brienne, beau-frère de d'Épernon; puis, sur un avis de ses amis de Tours, il s'était avancé rapidement par une marche de nuit jusqu'aux portes de cette ville, d'où il savait que le roi de Navarre et ses troupes venaient de s'éloigner (8 mai). L'attaque des ligueurs fut vive, et malgré l'héroïque résistance de Crillon, ils parvinrent à rester maîtres du faubourg Saint-Symphorien. Mais dès le soir même arriva l'avant-garde des Huguenots, puis dans la nuit le roi de Navarre, et Mayenne se hâta de décamper, ne voulant pas changer contre une défaite l'avantage indécis qu'il avait obtenu. Aussi bien, les nouvelles de la guerre, bonnes d'abord pour la Ligue, commençaient à ne lui plus être aussi favorables. La noblesse avait répondu au ban du roi et s'armait de tout côté en sa faveur; Sancy approchait avec ses dix mille Suisses, levés pour défendre Genève contre le duc de Savoie, et habilement détournés de ce service pour passer à celui du roi de France. Le duc de Montpensier, à la tête des gentilshommes de la basse Nor-

mandie, venait de battre une armée de paysans qui, sousle commandement de Brissac, s'était essayée à renouveler les sauvages fureurs de la Jacquerie; le fils de Coligny, François de Châtillon, avait détruit un corps de cavalerie amené au duc de Mayenne par le sire de Saveuse; le duc de Longueville enfin, ou plutôt le brave et habile Lanoue, sous les ordres de qui ce prince avait eu la modestie de se placer, avait complétement défait près de Senlis, avec quatre mille hommes, dix mille ligueurs commandés par le duc d'Aumale et le sire de Maineville (17 mai). Le bruit d'un si grand revers effraya Paris; les vainqueurs s'en approchèrent assez pour ravitailler le fort de Vincennes qui tenait encore pour le roi, et Givry, posté sur les hauteurs de Montfaucon avec deux cornettes de cavalerie, se fit un jeu d'envoyer aux Parisiens quelques volées de canon qui abattirent leurs cheminées et tombèrent dans les halles. Le trouble et l'épouvante s'en accrurent. La duchesse de Montpensier ne parvint à rassurer les esprits qu'en rappelant en toute hâte son frère occupé alors au siége d'Alençon. Mayenne rentra à Paris le 1er juin.

Henri III était encore à Tours, où, avec les membres fidèles du Parlement et des deux autres cours souveraines, il avait établi le siége de son gouvernement. Les succès que venait d'obtenir sa cause lui avaient remis au cœur quelque confiance; il commençait à être moins agité des scrupules et des craintes que lui donnait son alliance avec les Huguenots. Le roi de Navarre, qui mieux que lui connaissait le prix du temps, s'empressa de lui remontrer que l'heure était

venue de ne plus se tenir sur une molle défensive, mais de terminer d'un seul coup la guerre par la prise de Paris. Avec leurs forces réunies et les Suisses amenés par Sancy, ils allaient avoir quarante mille combattants ; c'était plus qu'il n'en fallait pour réduire la capitale presque sans troupes et à demi vaincue par la terreur. S'il était vrai que Sixte V se décidât à lancer la bulle d'excommunication par laquelle il prétendait punir le meurtre du cardinal de Guise, c'était à Paris, et à Paris seulement que le roi victorieux trouverait l'absolution. Henri III, entraîné par des raisons aussi décisives, et subjugué par l'ascendant héroïque du Béarnais, reprit goût pour la guerre comme aux premiers jours de sa jeunesse, et retrouva pour agir une énergie qu'il ne se connaissait plus. Vers le milieu du mois de juin, les deux princes se mirent en marche vers Paris. Les petites places de Jargeau, de la Charité-sur-Loire, de Pithiviers et d'Étampes, furent emportées sans grand effort, et le roi y châtia les chefs prisonniers des garnisons ligueuses, comme traîtres et rebelles, avec une justice impitoyable. Poissy se fit assiéger, et ce fut devant cette ville que Henri III apprit que la bulle réclamée avec instance par la Ligue et accordée enfin par le pape, venait d'être imprimée et se répandait dans tout le royaume. Le succès de ses armes rassura sa conscience. Maître de Poissy (12 juillet), il se porta, avec son allié, sur Pontoise qui fut vigoureusement défendu, et qui obtint de la générosité du roi de Navarre une honorable capitulation (25 juillet). Le lendemain arriva Sancy avec ses Suisses, ses lansquenets et ses reîtres, qui doublaient pres-

que le nombre des troupes royales. Henri III récompensa par des louanges et des remercîments publics cet habile et fidèle serviteur. Jamais il ne s'était vu à la tête d'une si belle armée. Continuant leur marche sur Paris, les deux rois débouchèrent dans la journée du 30 devant le pont de Saint-Cloud. Henri III établit ses quartiers dans le village, le Béarnais alla prendre les siens à Meudon. L'assaut fut convenu entre eux pour le surlendemain 2 août. Tous deux se tenaient assurés de plusieurs des portes qui leur devaient être livrées, et déjà Henri III, des hauteurs où il campait, contemplant la ville rebelle, lui annonçait sa vengeance. Vaine menace ! le crime qu'il avait ordonné à Blois allait servir d'exemple à un autre crime.

Paris était de plus en plus livré à la terreur. Mayenne avait à peine sous ses ordres huit ou neuf mille soldats mal payés et mécontents ; il n'avait encore reçu de Philippe II que des promesses, et ne pouvait compter sur la bourgeoisie ligueuse de la capitale, qui, naguère si enflammée, ne montrait plus ni force ni courage. Au lieu de courir aux remparts, on la voyait se rassembler dans les rues morne et abattue, ne trouvant de paroles que pour accuser ses chefs, et attendant dans une immobile stupeur le cours fatal des événements. Il n'y avait personne qui ne crût la cause de l'Union perdue : les politiques triomphaient, et à peine prenaient-ils soin de cacher leurs intelligences avec l'armée assiégeante. Tout fut changé soudainement par l'audace fanatique d'un jeune moine. Jacques Clément, venu de Bourgogne au couvent des Dominicains de la rue Saint-Jacques, à Paris, s'y était

fait remarquer tout d'abord par les démonstrations publiques d'une haine féroce contre le roi. Cette haine trouva de nouveaux aliments au pied des chaires, d'où il entendait chaque jour appeler sur la tête du roi la vengeance de Dieu et des hommes, et bientôt ce grossier paysan, licencieux dans ses mœurs, en même temps que livré aux hallucinations d'une imagination faible et déréglée, crut recevoir du ciel l'ordre de chercher dans le meurtre du tyran le pardon de ses fautes et la gloire des élus. On le mena à la duchesse de Montpensier, qui lui prodigua, dit-on, les encouragements. et lui procura les moyens de pénétrer jusqu'au roi. Arrivé à Saint-Cloud le 31 juillet, Jacques Clément sut dérouter par son adresse et son sang-froid tous les soupçons dont il était l'objet, et dormit tranquille jusqu'au lendemain matin, où le procureur général Laguesle l'introduisit auprès de Henri III. On sait comment, en lui présentant une lettre, il le frappa d'un coup mortel dans le bas-ventre. Pendant quelques heures les médecins se flattèrent de sauver les jours du monarque blessé, et le roi de Navarre, accouru de Meudon pour le voir, remporta avec lui cette espérance; mais, à l'entrée de la nuit, les symptômes du mal s'aggravèrent, et Henri III, informé de son état, s'empressa de demander le saint viatique. Son confesseur ne consentit à l'absoudre qu'après qu'il se fut engagé à satisfaire à ce que le pape exigeait de lui. Les derniers sacrements reçus, le mourant fit ouvrir les portes de sa chambre et approcher de son lit les premiers seigneurs de la cour avec les principaux capitaines de son armée. Il leur déclara reconnaître le roi de

Navarre comme légitime héritier de la couronne, et leur fit promettre de le reconnaître eux-mêmes, ajoutant que ce prince avait une âme trop noble et trop sincère pour ne pas rentrer au sein de l'Église. On commença alors à réciter devant lui le psaume *Miserere*, dont il répétait lui-même les versets d'une voix éteinte, mais on ne l'acheva point.... Le dernier des Valois avait cessé de vivre (2 août 1589). Il était âgé de moins de trente-huit ans et en avait régné quinze.



BRANCHE DES BOURBONS.

CHAPITRE X.

RÈGNE DE HENRI IV JUSQU'A LA PAIX DE VERVINS
ET A L'ÉDIT DE NANTES (1589-1598).

C'était un axiome de l'ancienne jurisprudence française que « le mort saisit le vif, » et cet axiome, appliqué à l'héritage de la couronne, se traduisait par le cri répété à chaque nouveau règne : « Le roi est mort ! vive le roi ! » D'après ce principe, le roi de Navarre, quoiqu'il ne fût parent de Henri III qu'au vingt-deuxième degré, était roi de France. Mais, ainsi que nous l'avons fait observer, c'était à Reims, selon la croyance politique de cette époque, en vertu de l'auguste cérémonie du sacre et du couronnement, que le monarque proclamé entrait dans la plénitude de son droit consacré par Dieu même. Henri IV, hérétique et inhabile à recevoir le saint caractère de l'onction royale, ne fut donc pas pour

la majorité nationale roi légitime de France à la mort de Henri III. Il y eut, à vrai dire, une sorte d'interrègne, durant lequel un nombre assez peu considérable[1] de catholiques reconnut l'autorité du principe monarchique dans la personne du Béarnais, tandis que le gros de la nation ou suspendait son adhésion jusqu'à ce que la conversion du prince huguenot eût mis à l'aise les consciences, ou se serrait autour de la bannière de la Ligue, pour éviter avant tout de voir l'hérésie s'asseoir sur le trône de saint Louis. Cet interrègne fut d'environ quatre ans; mais comme il finit par le triomphe des droits de Henri IV, devenu catholique, il est resté convenu parmi les historiens de n'admettre dans la succession de nos rois aucune interruption, et de faire remonter la légitimité du chef des Bourbons au jour même de la mort de son prédécesseur. Nous nous conformons à cet usage.

(2 août 1589) Henri IV, malgré toute sa diligence, était arrivé trop tard à Saint-Cloud pour recevoir le dernier soupir du roi défunt. En le voyant, avec quelques-uns de ses capitaines huguenots, s'approcher du lit de mort de Henri III, la plupart des seigneurs catholiques parurent avoir oublié l'engagement qu'ils avaient pris de le reconnaître pour leur roi. Henri ne lut sur leurs visages qu'une froide con-

1. M. Poirson, si exact dans ses recherches et partisan si déclaré d'ailleurs du droit absolu de Henri IV, estime « qu'aux premiers jours du règne de ce prince, la portion héroïque de la France qui eut le courage de le reconnaître.... formait à peine la sixième partie du royaume. » (*Histoire du règne de Henri IV*, tome I, p. 35.)

trainte, ou même que la sombre expression de la menace, et il se retira inquiet et troublé dans une maison voisine pour aviser à ce qu'il aurait à faire. Mais la venue empressée du maréchal de Biron ne tarda guère à lui démontrer que chez quelques-uns de ces courtisans en révolte le soin prudent de leurs intérêts, chez d'autres un certain retour de loyauté monarchique triompherait des antipathies religieuses; et peu après, l'habile et fidèle Sancy lui ayant apporté la promesse que faisaient les Suisses de le servir deux mois à crédit en attendant les ordres de leurs cantons, le Béarnais, le cœur raffermi par ces bonnes nouvelles, prit tout aussitôt la contenance digne et assurée du roi de France. Il repoussa avec une noble fierté la sommation injurieuse que lui fit François d'O, le plus déshonoré des mignons de Henri III, de se déclarer catholique sur l'heure, pour acheter à ce prix la fidélité de sa noblesse; et quand, un moment après, au nom de cette même noblesse, Givry, l'un des seigneurs du parti des politiques, lui vint embrasser les genoux en le proclamant le roi des braves et jurant qu'il ne serait abandonné que des poltrons, ces paroles chevaleresques trouvèrent de l'écho dans le cœur de bon nombre des assistants; le cri de : « Vive le roi Henri IV ! » y répondit. Il fallut toutefois négocier encore toute la journée du lendemain pour gagner un à un les plus importants serviteurs du feu roi; Biron ne réclama rien moins que le comté de Périgord, le maréchal d'Aumont les gouvernements réunis de la Champagne et de la Bourgogne, le comte d'Angoulême la charge de colonel général

de l'infanterie; chacun mit au plus haut prix possible ses services, et ce ne fut que le 4 août, après tous ces marchés conclus, que fut publiée la déclaration par laquelle Henri IV, roi de France et de Navarre, s'engageait « à la conservation de la religion catholique dans tout le royaume, au maintien de tous les princes, seigneurs et autres bons et obéissants sujets dans leurs biens, charges et dignités, et enfin à la convocation, dans le terme de six mois, des États généraux, » ainsi que d'un bon et légitime concile pour se faire instruire. En retour de cet engagement, les chefs de ceux qu'on appelait les *catholiques royaux*, le prince de Conti et le duc de Montpensier de la maison de Bourbon, les ducs de Longueville, de Luxembourg-Piney et de Rohan-Montbazon, les maréchaux d'Aumont et de Biron, Givry, les deux frères d'Angennes, etc., souscrivirent un acte par lequel ils reconnaissaient « pour leur roi et prince naturel, selon les lois fondamentales du royaume, Henri quatrième, et lui promettaient service et obéissance sur le serment par lui prêté et ci-dessus écrit, » avec la clause toutefois d'envoyer au pape quelques « notables personnages, pour représenter à Sa Sainteté les occasions qui les avaient mus de faire cette promesse. » C'était beaucoup pour Henri IV d'avoir ainsi rattaché à sa personne une partie, si peu nombreuse qu'elle fût, de la noblesse catholique ; mais ce n'était pas assez pour lui laisser la chance d'emporter Paris d'assaut.

L'armée royale, en effet, avait été en moins de six jours (2 à 8 août) presque réduite de moitié. Plusieurs seigneurs, et parmi eux le sire de Vitry, avaient

loyalement cédé à leur conscience en se donnant à la Ligue; d'autres, moins résolus sans être moins sincères, s'étaient retirés chez eux, pour n'avoir pas plus à porter les armes contre leur Dieu que contre leur roi. Un motif moins honorable, celui d'attendre, pour se décider, ce que déciderait la fortune, avait entraîné la défection de plusieurs. Il y en avait enfin de plus haut placés, à qui le moment paraissait venu de rendre à leurs seigneuries tous les priviléges de la souveraineté féodale. Ce qu'étaient Mercœur en Bretagne, Damville en Languedoc, d'Épernon prétendit l'être en Saintonge et en Angoumois, la Trémoille en Poitou, et avec l'un six mille royaux, avec l'autre plusieurs compagnies de la cavalerie huguenote, quittèrent les camps de Saint-Cloud et de Meudon. Cette nouvelle féodalité des gouverneurs de province, aspirant, soit sous l'étendard royal, soit sous la bannière de la Ligue, à une égale indépendance, ne fut pas le moindre des obstacles que trouva Henri IV à reconquérir son royaume.

Heureusement pour ce prince, et heureusement aussi pour la France, le ciel l'avait doué d'un ensemble merveilleux de qualités propres à l'accomplissement de cette difficile tâche. Génie à la fois ferme et flexible, patient à attendre et prompt à se décider, aussi fin et délié dans les négociations qu'actif et énergique à la guerre, tenant de sa nature gasconne les vives saillies et le gracieux abandon de la parole et ayant appris à la cour des Valois à dissimuler et à se taire, toujours plein de courage et de ressources pour se relever des coups de l'adversité, toujours

sachant, par sa bonne conduite, préparer et soutenir sa bonne fortune, tel allous-nous voir Henri IV pendant les années d'épreuves qu'il doit traverser avant de régner en maître tranquille et incontesté sur la France.

Il leva, le 8 août, son camp de Meudon. Quelques-uns de ses conseillers eussent voulu qu'il se portât sur la Loire, et qu'avant d'entrer en campagne contre la Ligue, il installât régulièrement à Tours son gouvernement. Henri rejeta cet avis : à ce début de son règne, il sentit que le roi devait avant tout être soldat, et que s'il ne pouvait assaillir Paris, du moins ne fallait-il pas qu'il s'en éloignât. Il mit son armée en marche vers la Normandie.

La lecture du *Journal de l'Estoile* peut seule donner une idée de la prodigieuse et soudaine révolution opérée dans Paris par l'attentat de Jacques Clément. En quelques heures le peuple de cette grande ville était passé de la plus morne consternation à l'enivrement d'une joie délirante. Le moine régicide était béni comme un libérateur et invoqué comme un martyr. Au gré des espérances populaires, la mort de Henri III était le triomphe irrévocable de la sainte cause de l'Union. Il y avait autant de joie, mais non sans quelque embarras, parmi les chefs. Si le duc de Guise eût vécu, l'enthousiasme de la multitude lui eût mis sans tarder la couronne sur la tête. Mayenne, malgré les ardentes exhortations de sa sœur, ne se sentit point assez fort pour oser la saisir, et Philippe II n'avait point encore poussé assez avant ses intrigues pour avouer les prétentions que peu après

il ne craignit pas d'élever. « La plus saine partie du conseil de l'Union, » comme l'appelle Villeroy, celle qui entendait rester fidèle à la patrie en même temps qu'à l'Église, n'eut donc pas beaucoup de peine à faire proclamer le vieux cardinal de Bourbon, encore prisonnier, « comme catholique et légitime roi de France, » en vertu de son droit héréditaire. Le duc de Mayenne accéda volontiers à ce compromis qui lui laissait ouverte la porte de l'avenir : c'était lui qui, avec sa patente de lieutenant général de l'État et couronne de France, devait être le bras de cette royauté titulaire. Il s'était attendu à voir Henri IV en retraite sur la Loire : dès qu'il le sut maître de Caen et de Dieppe et faisant mine d'attaquer Rouen, il ne perdit pas un moment pour se mettre à sa poursuite.

Ses espérances de succès étaient grandes. Avec les levées de mercenaires faites en Allemagne, avec les secours de Philippe II et du duc de Lorraine, l'armée de la Ligue était devenue trois fois plus nombreuse que l'armée royale. Aussi Mayenne, malgré la circonspection habituelle de son caractère, avait-il promis aux Parisiens de leur amener le Béarnais prisonnier; et s'il ne se tenait pas bien assuré d'acquitter cette promesse, au moins se flattait-il de jeter à la mer son ennemi, et de le contraindre à fuir à la Rochelle ou en Angleterre. Mais, pour obtenir ce résultat, il eût fallu guerroyer avec plus de célérité et de décision que ne le faisait Mayenne. Parti de Paris le 27 août, il s'amusa à prendre les unes après les autres les petites places de la Seine afin d'assurer derrière lui

ses convois, et n'arriva devant Dieppe que le 13 septembre. C'était plus de quinze jours qu'il avait laissés à Henri pour se fortifier dans la position d'Arques, habilement choisie par le maréchal de Biron, et ce temps n'avait pas moins profité aux vaillants Dieppois pour mettre leur faubourg du Pollet en état de défense. Après avoir inutilement essayé d'attirer la petite armée du roi hors de ses retranchements, Mayenne prit le parti de l'y attaquer; ses lansquenets s'y introduisirent traîtreusement, en faisant semblant de passer dans les rangs ennemis, et ils furent au moment de lui donner la victoire. « Ne se trouvera-t-il pas en France cinquante gentilshommes pour mourir avec leur roi? » s'écria alors Henri IV avec l'accent d'un noble désespoir. Mais son péril ne fut pas de longue durée; l'intrépide sang-froid de ses huguenots, qu'il tenait en réserve sous le commandement de Châtillon, eut bientôt chassé les Allemands des postes qu'ils avaient surpris, pendant que l'artillerie du château d'Arques balayait la vallée où la cavalerie des ligueurs s'était déployée (21 septembre 1589). Mayenne se retira, laissant au roi le champ de bataille, et pendant plusieurs jours encore il manœuvra autour de la position ennemie, cherchant l'occasion de la forcer. Il échoua contre Dieppe, comme il avait échoué contre Arques, et l'arrivée d'une flottille anglaise chargée des secours de la reine Élisabeth le décida bientôt à la retraite. Il se porta sur la Somme, au-devant des renforts qu'il attendait des Pays-Bas (6 octobre).

Cette campagne n'avait duré que quelques jours,

et la seule action de guerre qui s'y fût engagée n'avait rien eu de considérable; mais l'effet moral en fut immense. On avait cru Henri IV perdu, et il était vainqueur; son attitude ferme et résolue et l'habileté de ses dispositions dans une situation très-critique avaient révélé un grand capitaine, et tandis que l'armée de la Ligue se retirait affaiblie et découragée, la sienne, confiante en son chef, s'avançait hardiment sur Paris. Les cinq faubourgs de la rive gauche de la Seine furent emportés à la pointe de l'épée; mais les portes ne purent être forcées. Les Parisiens, dont l'enthousiasme ne s'était point refroidi, opposèrent à l'armée royale la plus énergique résistance (1er novembre). Henri IV en eût peut-être triomphé le lendemain, si le sire de Thoré eût fidèlement exécuté l'ordre qui lui avait été donné de détruire le pont de Saint-Maixent-sur-l'Oise; mais il n'en coûta que quelques heures à Mayenne pour rétablir ce pont mal coupé, et le 2 novembre il rentra dans la capitale. Un assaut n'avait plus de chances de succès; un siége n'était pas possible sans parc d'artillerie et sans munitions; restait à Henri d'offrir la bataille à l'ennemi, qui la refusa. C'était prudence chez Mayenne : on en jugea autrement dans Paris. Sa conduite, comparée, durant cette première campagne, à celle de son actif et audacieux adversaire, l'avait fait grandement déchoir dans l'opinion.

On entrait en hiver, mais ce n'était pas pour l'infatigable Béarnais un motif de se reposer. Il se porte rapidement sur Étampes, qu'il fait rentrer sous son obéissance, soumet en passant Châteaudun, Vendôme

et d'autre moindres villes du pays Chartrain et de l'Orléanais, et le 20 novembre il entre à Tours, qui doit être pendant quelque temps sa capitale, comme elle a été celle de Henri III. Il y trouve les membres du Parlement et des autres cours souveraines restés en grande partie fidèles au principe monarchique, quelques prélats, parmi lesquels les cardinaux de Vendôme et de Lenoncourt, et avec eux les ministres de son prédécesseur. Le probe Montholon avait seul cru devoir à sa conscience de lui renvoyer les sceaux. Là, Henri renouvelle l'engagement qu'il a pris de convoquer dans quelques mois les États généraux et le concile national, que les opérations de la guerre ne lui ont pas permis de rassembler, et après trois jours donnés aux soins du gouvernement, il remonte à cheval pour retourner à son rude métier de capitaine. Il lui suffit de se montrer avec son armée aux villes de l'Anjou, du Maine et du Perche pour y recevoir la soumission du plus grand nombre, et dès le milieu de décembre, il avait reporté la guerre en Normandie. Ses conquêtes n'y furent pas moins rapides; Falaise, où Brissac fut fait prisonnier, Lisieux, Bayeux, Honfleur, Évreux, Pont-Audemer, etc., furent réduites en moins de six semaines; à la fin du mois de janvier 1590, il ne manquait plus à Henri IV que Rouen, le Havre, et quelques places de médiocre importance, pour être maître de la plus belle province du royaume et de ses riches revenus. L'ascendant moral de sa cause avait crû en proportion de ses succès : on l'avait vu toujours humain dans la victoire, « roi et non conquérant, » comme le dit très-bien un

de nos historiens[1]; on avait vu surtout la scrupuleuse fidélité avec laquelle il observait sa promesse de respecter partout le culte catholique, et l'on commençait à ne plus craindre que le prince hérétique fît ce qu'Élisabeth avait fait en Angleterre. Déjà plusieurs évêques étaient venus à lui, dégoûtés de la turbulence anarchique que l'esprit de la Ligue répandait dans les rangs inférieurs du clergé. Au sein de la Ligue même, l'élément français tendait de plus en plus à se dégager de l'alliage de ce fanatisme aveugle et grossier prêt à livrer, dans l'intérêt mal entendu de la religion, le royaume à l'étranger. Villeroy, passé des conseils de Henri III dans ceux de l'Union, publia alors un remarquable écrit par lequel, tout en conviant la France à maintenir la foi catholique dans ses droits souverains, il insistait pour que « la couronne fût conservée à qui elle appartenait. » Plaider ainsi la cause des Bourbons catholiques, c'était, par la force des choses, plaider celle de leur aîné.

Un moment Henri IV put croire que la prise de Rouen allait achever pour lui la conquête de la Normandie. Le vieux château avait été livré aux royaux (21 février), et s'ils eussent été secourus à temps, la ville fût tombée entre leurs mains. Mais l'énergique activité du gouverneur Villars, secondée par le dévouement de la bourgeoisie ligueuse, prévint l'arrivée du roi, et Henri, avec la prompte décision qui lui était habituelle, se retourna aussitôt vers Dreux pour l'assiéger (26 février). Le duc de Mayenne, de son côté, se porta vers

1. M. Poirson.

cette ville pour la secourir. Sa fortune était devenue meilleure; il avait, par un coup d'État habilement conduit, dissous le conseil des Seize, empêché le triomphe des intrigues espagnoles, et rallié autour de lui l'honnête majorité de la ligue parisienne. La prise du fort de Vincennes, celle de Pontoise et de plusieurs autres petites places sur l'Oise et sur la Seine avaient rendu quelque confiance à son armée, et avec les renforts que le comte d'Egmont venait de lui amener des Pays-Bas, il se voyait en état de relever l'honneur de ses armes. Il ne prétendait rien de plus que de délivrer Dreux, et il le fit sans coup férir; mais son jeune et ardent auxiliaire, à qui ce résultat ne suffisait pas, le contraignit par ses insolentes rodomontades à accepter la bataille que lui présentait l'armée royale. Ce fut la mémorable bataille d'Ivry (14 mars 1590).

Elle commença des deux côtés par de solennelles prières adressées au Dieu des armées: le ministre Damours entonna un psaume sur le front des escadrons huguenots, pendant qu'un religieux franciscain, élevant une grande croix en avant de l'armée ligueuse, invoquait sur elle la protection divine. Les chevaleresques paroles prononcées par Henri IV, au moment où l'action s'engageait, sont dans la mémoire de tout le monde: « Mes compagnons, s'écria-t-il, Dieu est pour nous; voici ses ennemis et les vôtres; voici votre roi. Donnons à eux. Si vos cornettes vous manquent, ralliez-vous à mon panache blanc, vous le trouverez au chemin de l'honneur et de la victoire. » Un long cri de *vive le roi!* répondit à cette noble harangue, et la canonnade commença. L'artillerie du roi portait

en plein dans les rangs ennemis, tandis que celle des ligueurs tirait toujours sans effet. L'impatience prit au bouillant comte d'Egmont de recevoir des coups qu'il ne pouvait rendre, et sans attendre une troisième décharge, il se lança avec sa cavalerie flamande sur les batteries de l'armée royale. Là, par une folle bravade, il tourne la croupe de son cheval contre la bouche même des canons, et donne à ses gendarmes l'exemple de cette bizarre insulte à une arme qu'il appelle celle des hérétiques et des lâches. Les maréchaux de Biron et d'Aumont eurent bon marché d'une cavalerie ainsi désordonnée, et le téméraire Egmont resta sur le champ de bataille. Un autre accident mettait en même temps la confusion parmi les reîtres de l'armée de la Ligue. On laissait d'ordinaire à leurs escadrons un espace ménagé entre les rangs de l'infanterie pour se reformer après chacune de leurs charges. Cet espace leur manqua par la faute du vicomte de Tavannes, maréchal de camp chargé de la disposition des troupes, et ils allèrent donner de toute la vitesse de leurs chevaux contre le gros corps de gendarmerie que commandait le duc de Mayenne. Vainement celui-ci s'efforce-t-il de remettre quelque ordre au milieu de cette mêlée; le roi, qui a vu le trouble des escadrons ennemis, s'y jette l'épée à la main avec sa brave noblesse, et chefs et soldats ne savent plus que fuir. L'infanterie ligueuse restait seule dans la plaine, exposée à tous les coups des troupes royales. Les Suisses, sans attendre les premiers coups de l'ennemi, jettent leurs armes pour signifier qu'ils demandent à se rendre; on les reçoit à merci. Les lansque-

nets en voulurent faire autant; mais le roi fut forcé de les abandonner à la vengeance de ses soldats, qui se souvenaient de leur trahison dans les retranchements d'Arques, et tout ce que put l'âme généreuse de Henri fut de faire entendre le cri : « Sauvez les Français! main basse sur les étrangers! » La déroute de Mayenne était complète, et si Mantes ne lui eût ouvert ses portes, il tombait lui-même aux mains du vainqueur. L'historien Davila porte à six mille le nombre des combattants français, allemands et espagnols, perdus par l'armée de la Ligue : elle était détruite.

Le coup fut ressenti violemment à Paris, et malgré les efforts des prédicateurs pour raffermir les courages ébranlés, on y fut plusieurs jours dans l'abattement et dans l'épouvante. A chaque heure, on s'attendait à voir le Béarnais arriver victorieux devant la ville sans moyens de défense, et quelques-uns des récits ligueurs attestent que si, avec sa promptitude ordinaire, il eût risqué ce grand coup de main, les portes de la capitale se fussent ouvertes devant lui. Henri n'en eut pas la pensée. Ses troupes harassées avaient besoin de repos ; les pluies étaient continuelles et l'état des routes affreux ; surtout l'argent lui manquait. Sully accuse le surintendant des finances François d'O d'avoir laissé à dessein l'armée dans cette pénurie. « Les catholiques de sa faction, ajoute-t-il, ressentoient autant d'ennuy et de déplaisir des prospérités d'un roi huguenot, que ceux-là mesme qui avoient perdu la bataille. » Le moment est arrivé, en effet, où nous allons voir bon nombre de catholiques royaux, craignant de procurer au monarque hérétique un trop prompt et trop complet

triomphe, ne lui prêter qu'une foi douteuse et retarder à chaque pas les progrès de sa fortune. Cependant le temps laissé par Henri IV aux ligueurs parisiens fut activement employé : on fondit des canons, on releva les remparts, on arma toute la partie valide de la population. Des religieux, des prêtres même furent enrégimentés, et si la fameuse procession conduite par l'évêque de Senlis, Guillaume Rose, a reçu des pamphlets royalistes une ridicule immortalité, ce n'en était pas moins un frappant témoignage du sombre et profond enthousiasme qui transportait les âmes, que ces pertuisanes et ces mousquets en des mains si peu faites pour les porter. Mayenne, de Soissons où il rassemblait les débris de son armée, envoya à Paris quelques milliers d'hommes, et avec eux son jeune frère le duc de Nemours, dont la bonne mine et les qualités brillantes rappelaient au peuple le duc de Guise, son idole. Des lettres pressantes furent enfin adressées au pape Sixte V et au roi d'Espagne pour leur demander des secours d'hommes et d'argent. Sixte V, malgré les engagements pris en son nom par son légat Gaetano, qui le trahissait, fit peu pour la Ligue : il n'aspirait qu'à affranchir le saint-siége de la tutelle impérieuse de Philippe II. Philippe, au contraire, se préparait à entrer plus avant qu'il ne l'avait fait jusqu'alors dans les affaires de la France. Il regardait la bataille d'Ivry comme gagnée à son profit, parce qu'elle avait mis désormais Mayenne dans son étroite dépendance. Il annonça son intention d'envoyer deux armées au secours de la sainte Union. La mort du roi titulaire de la Ligue, le vieux cardinal de Bourbon

(9 mai), lui fournit peu après l'occasion de signifier tout haut à la France le dernier mot de son ambition.

Henri, cependant, pour n'avoir pas songé à emporter Paris par un coup de main, n'en avait pas moins arrêté dans sa pensée la prise de la ville comme la plus prochaine de ses opérations. C'était en la bloquant et en l'affamant qu'il prétendait la réduire. Il employa le mois d'avril à s'emparer des places situées sur l'Yonne, la Marne et la Seine, par lesquelles s'approvisionnait la capitale, et dans les premiers jours de mai il commença le blocus. Paris était prêt et résolu à se défendre : à la nouvelle de la mort du roi Charles X, le duc de Nemours, gouverneur de la ville, son cousin, le chevalier d'Aumale, l'archevêque d'Espinac, tous les capitaines, tous les magistrats étaient allés jurer sur le maître-autel de Notre-Dame de périr plutôt que de rendre Paris au roi de Navarre. La Sorbonne, de son côté, avait décrété que ce prince, même absous par le saint-siége, devait être à tout prix écarté du trône; mourir en le combattant était mourir martyr. Mais en exaltant ainsi le courage du peuple, on n'avait rien fait pour le mettre en défense contre la faim. La ville n'avait été approvisionnée que pour un mois, et l'on ne soupçonnait pas avec quel ensemble d'habiles combinaisons, avec quelle étroite rigueur le blocus allait s'accomplir. Il durait à peine depuis quinze jours, que les vivres étaient rares et chers, et l'on frémit de penser à ce que dut souffrir une population de deux cent mille âmes pendant près de quatre mois que se prolongea cette épouvantable épreuve. Il faut voir

dans les récits du temps le tableau des extrémités inouïes auxquelles furent réduits les malheureux Parisiens, les plus malfaisants et les plus immondes aliments disputés avec une avide fureur, les ossements des morts convertis en pain, et les enfants servant de nourriture à leurs mères. C'était devant le saint sacrement, exposé dans toutes les églises, ou au pied de la chaire des prédicateurs, c'était dans de grandes et solennelles processions, accompagnées du chant suppliant des litanies, que ce peuple infortuné allait ranimer chaque jour ses forces défaillantes. A deux reprises les politiques tentèrent un mouvement royaliste, comptant que l'excès des souffrances leur ferait trouver parmi les bourgeois et les artisans des auxiliaires; à deux reprises l'énergie de la foi fut plus forte que la faim, et personne ne se joignit aux politiques. Le roi crut frapper un coup décisif en attaquant à la fois les dix faubourgs de la ville, contre lesquels il avait échoué dans les premiers jours du blocus; le courage des Parisiens était le même, mais leurs forces ne répondaient plus à leur courage, et dans la nuit du 24 juillet les faubourgs furent tous emportés. Paris en fut resserré plus étroitement encore. Le moment était venu où, malgré leur serment de ne jamais rendre la ville, les chefs ne pouvaient plus paraître insensibles au spectacle de tant de misères; ils consentirent à entamer avec les assiégeants un semblant de négociation. D'Espinac et l'évêque de Paris, Gondi, se rendirent au camp royal (6 août). Les pourparlers n'aboutirent à rien; mais, pendant cette courte trêve, Henri IV, touché de compassion, laissa

sortir une grande partie des bouches inutiles. C'est le devoir de l'historien d'enregistrer les paroles, si dignes d'une âme royale, qu'il prononça alors : « Faudra-t-il donc, disait-il, que ce soit moi qui les nourrisse?... Il ne faut pas que Paris soit un cimetière; je ne veux point régner sur des morts. » Et il ajoutait : « Je ressemble à la vraie mère de Salomon; j'aime mieux n'avoir pas Paris que de l'avoir déchiré en lambeaux. » Henri fit plus : il laissa d'abord les capitaines et puis les soldats eux-mêmes introduire des vivres dans la ville assiégée. « Et cela, dit Péréfixe, fit subsister Paris plus d'un mois qu'il n'eût fait. » Paris, en effet, grâce à cette condescendance miséricordieuse, put tenir ses portes fermées jusqu'au 30 août, où parut le duc de Parme. Henri, mal renseigné sur la marche de ce prince et mal conseillé par Biron, fut obligé de lever le blocus. Pendant cinq jours il resta face à face avec cet habile capitaine, s'efforçant de l'attirer à une bataille rangée, et l'y provoquant même par un défi chevaleresque qui était un assez étrange anachronisme. Alexandre Farnèse resta immobile dans ses retranchements, et le succès de ses habiles manœuvres fut complet, quand il vit Henri IV, au lieu de continuer à menacer Paris, réduit à disperser son armée. Ici encore le mauvais vouloir de plusieurs des capitaines catholiques, le mécontentement des mercenaires mal payés, et la fatigue de dix-huit mois de campagne chez une partie de la noblesse huguenote, mettaient obstacle à la fortune du roi. Il eut soin toutefois de distribuer les troupes qui lui restaient dans les places voisines,

dont il était le maître, décidé à maintenir la guerre autour de la capitale, jusqu'à ce qu'il y pût entrer (septembre 1590). Farnèse, de son côté, reprit la route des Pays-Bas, justement fier du résultat de sa belle campagne, mais affaibli par les pertes qu'il avait faites à la prise de Lagny et à celle de Corbeil, et poursuivi par le roi, qui, avec sa cavalerie, ne cessa de le harceler jusqu'à la frontière (novembre).

Mayenne cependant, rentré dans Paris le 18 septembre, avait trouvé cette grande cité dépeuplée et respirant encore la tristesse des tombeaux. Mais au milieu même des maladies et des souffrances de la disette, qui se prolongèrent bien après sa délivrance, Paris n'en sembla que plus agité par les passions orageuses de la Ligue. Dès les premiers jours du blocus, la mort du cardinal de Bourbon y eût été le signal d'une crise violente, si le soin principal des Seize n'eût été forcément alors de défendre et de nourrir la ville. Philippe II, que touchaient peu les misères de la population parisienne, n'avait point tardé un instant à étendre sa main avide sur la couronne de France, qu'il réclamait pour sa fille ou pour lui-même. Tout ce qu'avait pu faire Mayenne dans son intérêt et dans celui de son ambitieuse maison, tout ce qu'avaient pu faire avec lui d'Espinac, Villeroy, Jeannin, dans des vues plus patriotiques, avait été de profiter du blocus qui tenait tout en suspens, pour retarder le jour où les États généraux de la Ligue seraient appelés à remplir la vacance du trône. Mais, à peine les périls du siége éloignés, les intrigues espagnoles devinrent plus actives et plus pressantes; l'or

du Mexique et du Pérou afflua plus abondant aux mains des meneurs enrôlés au service du roi catholique, et les troupes promises entrèrent en campagne. Dans le cours de l'automne, quatre mille Espagnols, débarqués au port de Blavet, vinrent renforcer le duc de Mercœur; une autre armée, de force à peu près égale, assura en Languedoc la supériorité au duc de Joyeuse sur le maréchal de Montmorency. Un peu plus tard (février 1591), Paris même reçut garnison castillane : la *journée des farines*, qui avait failli livrer au roi l'entrée de la capitale, servit de prétexte à cette grande ignominie. La direction suprême de la Ligue appartenait dès lors à Philippe II. Un événement était survenu qui lui donnait en même temps une souveraine influence sur la catholicité tout entière. Le grand Sixte V était mort, et l'un des curés de Paris, inspiré de l'Escurial, avait rendu grâce à Dieu, du haut de sa chaire, « pour avoir délivré la chrétienté d'un méchant pape et politique. » Philippe II dicta sans la moindre réserve ses lois au conclave, et le 4 décembre 1590 fut installé dans la chaire de Saint-Pierre Grégoire XIV, saint vieillard, d'une rigide et inflexible orthodoxie, qui crut ne pouvoir mieux servir l'Église qu'en se mettant tout entier à la dévotion du roi catholique. Deux mois s'étaient à peine écoulés (12 février 1591) depuis son intronisation, et il avait renouvelé dans le plus véhément langage l'excommunication fulminée par Sixte V contre le roi de Navarre. Le même anathème était lancé contre les archevêques, évêques et tous clercs, adhérents du Béarnais, si dans le délai de

quinze jours ils ne l'abandonnaient. Et pour soutenir ses paroles par des actes, le souverain pontife employa sans retard les trésors amassés par Sixte V à lever en Suisse et dans le Milanais neuf mille soldats destinés à marcher au secours de la Ligue. Mayenne, en politique clairvoyant, parut moins se réjouir de ce secours que s'alarmer du ton absolu et menaçant des bulles pontificales : il en retarda autant qu'il put la publication ; mais les Seize, mieux écoutés que lui à Rome, déjouèrent ses efforts. Elles furent affichées le 3 de juin aux portes de Notre-Dame. Il n'y eut dans le camp royal aucune hésitation à ramasser le gant ainsi jeté par le chef de l'Église. Le Parlement royaliste, dont une fraction siégeait à Châlons, l'autre à Tours, fut unanime à repousser cette déclaration de guerre par des mesures qui rappelaient celles des légistes de Philippe le Bel contre Boniface VIII. A Châlons, un arrêt fut rendu qui ordonnait que les bulles fussent brûlées en place publique, décrétait de prise de corps le prétendu nonce apostolique, et autorisait le procureur général à appeler de l'élection de Grégoire XIV au futur concile. A Tours, Grégoire XIV « soi-disant pape » fut déclaré ennemi de l'union de l'Église, du roi et de son État, fauteur des rebelles et coupable du parricide commis en la personne de Henri III. Les prélats attachés à la cause royale parlèrent un langage plus respectueux et plus filial envers le Saint-Père, mais n'en proclamèrent pas moins « lesdits monitoires et excommunications nuls tant en la forme qu'en la matière, injustes et suggérés par la malice des étrangers ennemis de la France. » Le roi,

enfin, par une déclaration publiée à Nantes le 4 juillet, renouvela tous les engagements qu'il avait pris lors de son avénement, à savoir de se soumettre à un libre et saint concile, ou à quelque assemblée notable et suffisante, et de maintenir, en attendant, la religion catholique dans tous ses droits. Il ajoutait avec autant de mesure que d'habileté « que la religion, dont s'armaient contre lui ses ennemis, était ce dont il s'agissait le moins. Les ligues qu'ils ont faites pour l'invasion de ce royaume avec le roi d'Espagne, les ducs de Savoie et de Lorraine, le partage de toute l'usurpation faite et à faire qui est conclu entre eux, témoignent assez que ce trouble n'est qu'une faction d'État. » Et comme corollaire de sa réponse aux prétentions exorbitantes du saint-siége, Henri osait ce qu'il n'avait pas osé jusqu'alors, il remettait en vigueur l'édit de Poitiers de 1577, qui assurait aux huguenots la liberté la plus étendue dont ils eussent joui jusque-là dans le royaume.

Il y avait dans ce dernier acte quelque chose de bien hasardeux pour Henri IV. C'était un pas en arrière qui tendait à l'éloigner de la majorité nationale, c'était un retour vers le rôle du roi de Navarre. Il est juste d'ajouter qu'il n'y avait pour lui à choisir qu'entre ce parti et celui d'une immédiate abjuration. Aussi bien n'était-ce pas seulement de ses coreligionnaires de France, c'était de toute l'Europe protestante qu'il se sentait obligé de réclamer un effort suprême en sa faveur. Depuis la levée du siége de Paris, ses affaires avaient peu avancé : sachant se multiplier par son infatigable activité, toujours à

cheval et le casque en tête, il avait repris la plupart des postes que lui avait enlevés le duc de Parme autour de la capitale. Lagny et Corbeil étaient rentrés entre ses mains; Saint-Denys, emporté par une vigoureuse attaque, était devenu le tombeau du chevalier d'Aumale, l'un des plus audacieux capitaines de la Ligue; la prise de Chartres enfin et celle de Noyon, enlevée sous les yeux de Mayenne impuissant à y jeter des secours, avaient achevé de rendre à ses armes leur lustre un peu terni depuis la dernière campagne. Mais il n'y avait eu en tout cela rien de décisif, et Mayenne qui avait pris sa revanche sur Château-Thierry, continuait, quoique non sans peine, à approvisionner Paris par la Marne. Partout ailleurs, même indécision dans la fortune de la guerre. Lesdiguières en Dauphiné avait repoussé le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, accouru pour prendre sa part des dépouilles de la France; mais ce prince avait été plus heureux en Provence, où Aix et Marseille lui avaient ouvert leurs portes, et où le Parlement lui avait conféré le titre de gouverneur et lieutenant général sous la couronne de France. Le maréchal de Matignon avait fait triompher l'autorité royale en Guyenne; mais Henri de Montmorency en Languedoc ne pouvait plus tenir la campagne contre Joyeuse aidé des Espagnols. En Bretagne, le prince de Dombes luttait avec une alternative de succès et de revers contre le duc de Mercœur, et à cette heure même le roi venait d'y perdre un homme qui valait pour lui toute une armée (4 août 1591). La Noue, que Henri IV appelait son père, la Noue, que ses vertus rendaient

l'honneur de la cause protestante et qui a laissé dans ses écrits un si fidèle portrait de sa belle âme et un si remarquable monument de sa vive intelligence, avait reçu une blessure mortelle au siége de Lamballe. Le fils de Coligny, François de Châtillon, qui portait si dignement le nom de son père, venait aussi de mourir, pleuré du monarque, qui se reprochait de l'avoir sacrifié à de moins dignes. Ce fut dans ces circonstances que Henri IV se résolut à demander de grands secours d'hommes à l'Allemagne, à la Hollande, à la Suisse et à l'Angleterre, pour opposer à la Ligue catholique du dedans et du dehors une Ligue protestante. Il avait vu, sous les murs de Paris, son armée se dissoudre parce qu'elle était, comme il le dit lui-même, « quasi composée de noblesse volontaire, » en face de l'armée ennemie, « toute soudoyée et nouvellement payée; » il voulut se donner, au prix des sacrifices d'argent les plus considérables, une force militaire assujettie à un service permanent, ne dépendant que de lui, et n'ayant à attendre qu'une guerre à mort de Rome et de l'Espagne. Avec une telle armée, il se flattait qu'une seule campagne lui suffirait pour être maître de son royaume. Le vicomte de Turenne fut le principal agent dont il se servit pour cette importante affaire, et dans l'automne de 1591 il se trouva à la tête de quatorze mille Allemands, six mille Anglais et autant de Suisses, qui, réunis à sa petite armée française, allaient le mettre en état de frapper un grand coup.

Des événements très-graves se passaient pendant ce temps au sein de l'Union. Mayenne ne s'était pas

trompé dans les appréhensions que lui inspirait la publication des bulles pontificales. Les ligueurs, à l'esprit et au cœur français, n'avaient pu voir sans beaucoup d'inquiétude et de mécontentement la papauté ainsi passée au service de l'Espagne. Les Seize, au contraire, avaient poussé un cri de triomphe, et chaque jour ils pressaient plus instamment le duc de Mayenne de rétablir le conseil général de l'Union et de prendre de violentes mesures contre les politiques. Moins que jamais Mayenne était disposé à leur complaire. Il avait envoyé le président Jeannin à Madrid pour obtenir du roi catholique une déclaration explicite de ses intentions, et le ministre Idiaquez, traitant la loi salique de loi imaginaire, avait officiellement annoncé la résolution prise par son maître de placer la couronne sur la tête de sa fille Isabelle-Claire-Eugénie, nièce des trois derniers Valois, et après eux reine propriétaire de France. Autant cette réponse de Philippe II déconcertait et blessait Mayenne, autant elle fut accueillie avec transport par la turbulente faction des Seize, chez qui les emportements du zèle religieux étaient devenus si aveugles, que le plus ardent de leurs vœux et le but de tous leurs efforts étaient de livrer la France au monarque espagnol. L'arrivée du jeune duc de Guise, fils du *Balafré*, qui venait de s'échapper du château de Tours (15 août), ne fit que les pousser plus avant dans cette fatale voie: le mariage de ce prince avec l'infante devint pour eux la solution toute trouvée de la grande question dynastique, et ils écrivirent dans ce sens à Philippe II (20 septembre). Leur lettre, confiée au P. Ma-

thieu, le fameux courrier de la Ligue, fut interceptée par Henri IV, qui la transmit au duc de Mayenne. L'embarras était grand pour le lieutenant général de l'Union, que les soins de la guerre forçaient d'abandonner Paris aux entreprises des factieux. Ils en profitèrent pour se mettre en mesure d'accomplir à la fois le renversement de son autorité et l'extermination des politiques. Ils remirent leurs pouvoirs à dix d'entre eux qui furent chargés de l'organisation secrète du coup d'État populaire, pendant que les curés, du haut de la chaire, préparaient la multitude à recommencer le jeu sanglant des couteaux. Le conseil des Dix dressa, quartier par quartier et rue par rue, une liste de tout ce que Paris comptait de plus notables habitants, victimes désignées de la proscription. A la tête figuraient les membres du Parlement; ce fut par eux que dut commencer l'exécution. Bussy Leclerc la dirigea. Le 15 novembre 1591, le premier président Brisson, et les conseillers Larcher et Tardif furent arrêtés comme ils se rendaient au Palais, et pendus sur l'heure, après un insolent simulacre de jugement. Ce n'était là que le commencement d'une journée qui devait rappeler celle de la Saint-Barthélemy ; on comptait que l'ivresse du sang gagnerait le peuple, comme elle l'avait fait alors : l'événement trompa cet affreux calcul. Le peuple resta morne et silencieux devant les cadavres des trois magistrats suppliciés ; les soldats étrangers refusèrent de prêter leurs bras à un massacre, et pour la première fois les Seize se sentirent isolés dans la capitale, qui ne répondait plus à leur voix. Forcés de renoncer à leur

grande scène de carnage, ils se rejettent sur la formation d'une chambre ardente destinée à juger les hérétiques et les traîtres, et ils la réclament du conseil d'État sans l'obtenir. Le lendemain, ils essayent de ramener sur ses bancs le Parlement mutilé par leur crime, et le Parlement les repousse avec indignation: l'avocat général Lemaistre va jusqu'à leur déclarer qu'il ne rentrera au Palais que pour y faire pendre les meurtriers du premier président. La bourgeoisie honnête de la ville, le colonel Daubray à sa tête, s'est rassemblée autour du gouverneur Belin, et s'est offerte à lui contre les assassins. Spectacle d'une moralité profonde, renouvelé plus d'une fois dans l'histoire de nos révolutions! Les bras tombent subitement d'impuissance à ces hommes depuis trois ans maîtres absolus de la capitale. Leur règne est fini! Mayenne fut quelques jours à le comprendre, et avec sa circonspection ordinaire il attendit, pour entrer dans Paris, jusqu'au 28 novembre. Mais une fois arrivé, il ne perdit pas un moment pour porter à la démocratie ligueuse le coup de la mort. Sous la menace de son canon, il força Bussy Leclerc de lui livrer la Bastille; puis, s'étant saisi des principaux auteurs de la sanglante exécution du 15 novembre, il en fit étrangler quatre sans jugement dans une des salles basses du Louvre, en chassa de Paris plusieurs autres, défendit sous peine de mort « à ceux qui s'étaient voulu nommer les Seize » de se rassembler à l'avenir, et imposa silence par la crainte à l'éloquence emportée des prédicateurs (4 décembre 1591). Ni les Seize, ni les Espagnols eux-mêmes ne devaient se

relever de ce coup : la victoire de Mayenne était complète. Il eût voulu qu'elle lui profitât sans le brouiller avec l'Espagne, dont les secours lui étaient nécessaires, et sans affaiblir la Ligue, qu'il lui importait de tenir fortement organisée sous son commandement. Ce qu'il eût désiré surtout, c'eût été d'engager irrévocablement dans les errements de sa politique et d'enchaîner à sa fortune cette élite de la bourgeoisie parisienne, les Hennequin, les Daubray, les Marillac, etc., catholiques de cœur et d'âme que le seul intérêt de la foi avait enrôlés sous le drapeau de l'Union. Mais les conséquences dernières de l'acte qu'il venait d'accomplir échappèrent à sa volonté : quoi qu'il fît, il ne parvint ni à regagner Philippe II, ni moins encore à maîtriser la réaction qu'il avait commencée dans Paris, et qui devait profiter à un autre qu'à lui.

Le moment où il y avait été appelé pour cette grande exécution était celui même où il se trouvait engagé avec le duc de Parme et les envoyés du roi catholique dans des négociations politiques et militaires de la plus grave importance. Philippe II, résolu à faire triompher par tous les moyens les droits de sa fille, avait ordonné à Farnèse de porter en France toutes ses forces des Pays-Bas, et d'exiger de la Ligue une place de guerre qui servît de point d'appui à ses opérations. Mayenne ne put se refuser à cette honteuse concession : il livra la Fère au duc de Parme. Il lui en coûta davantage d'accorder aux exigences hautaines de don Diego d'Ibarra l'abolition « pour cette seule fois » de la loi salique et la reconnaissance des

droits de l'infante; mais il dut se résigner à cet autre sacrifice; l'assistance de l'Espagne était à ce prix, et tout ce qu'il cherchait d'ailleurs était de gagner du temps, comme le font trop souvent ceux à qui le temps ne peut porter aucun profit. Il négociait d'un autre côté, sans plus de bonne foi ni de succès, avec Henri IV. Celui-ci, avec sa petite armée française et le corps nombreux de ses auxiliaires, venait d'entamer la grande entreprise du siége de Rouen (décembre 1591). Rouen avait pour gouverneur André de Brancas, seigneur de Villars, ligueur peu fervent, mais énergique et habile capitaine, qui, s'attendant à être assiégé, avait activement travaillé depuis trois mois à approvisionner la ville et à en renforcer les ouvrages. Les bourgeois, aussi ardemment dévoués que ceux de Paris à la cause de l'Union, s'étaient faits soldats, mariniers, pionniers, à la voix de leurs curés prêts à partager leurs sacrifices et leurs périls. Les premiers travaux du siége furent dirigés par Biron. Faut-il en croire Sully, qui l'accuse « d'avoir fait toutes choses par dépit, et de n'avoir voulu nullement que la ville se prît ? » Ce qu'il y a de certain, c'est que le roi, en arrivant devant Rouen, trouva les opérations mal engagées, et eut à faire d'inutiles prodiges d'habileté et de courage pour pousser l'attaque du fort Sainte-Catherine, commencée par Biron. Les ouvrages extérieurs étaient seuls emportés, lorsqu'il apprit que le duc de Parme et Mayenne, avec leurs forces réunies, s'avançaient pour lui faire lever le siége (10 janvier 1592). Laissant à Biron le soin de le poursuivre, il se porta hardiment au-devant de ses deux adversaires

avec sa belle et puissante cavalerie, et alla les reconnaître jusqu'à Aumale, où son héroïque témérité faillit lui coûter la vie. Le contraste fut alors étrange entre le monarque, qui, « en véritable carabin, » courait faire le coup de pistolet au milieu des escadrons ennemis et les étonnait de son audace, et le grave et flegmatique italien qui, perclus de goutte et porté dans sa chaise, dirigeait avec une assurance imperturbable les mouvements de son armée, montrant bien mieux que ne le fit à Rocroy le comte de Fuentès « qu'une âme guerrière est toujours maîtresse du corps qu'elle anime. » Henri, avec ses rapides et audacieuses manœuvres, n'en continuait pas moins à couvrir Rouen et à tenir ses deux ennemis en échec, lorsque Villars le rappela sous les murs de la place par une heureuse sortie, dans laquelle furent détruits tous les travaux des assiégeants (24 février 1592). Si Mayenne n'eût craint de mettre Rouen aux mains des Espagnols, le roi eût été à cette heure-là en grand péril : les dissensions des deux chefs, moins alliés que rivaux, le sauvèrent. Il releva ses tranchées, et en vint bientôt à resserrer si étroitement la ville, que Villars fixa à Mayenne le jour auquel, s'il n'était secouru, il capitulerait. Ce jour même (20 avril), Farnèse, par une marche d'une rapidité prodigieuse, arriva devant Rouen. Il n'y trouva plus l'armée royale; Henri abandonnait Rouen à l'ennemi; il lui abandonnait de même Caudebec, où étaient ses magasins; ce fut seulement auprès d'Yvetot qu'il lui fit tête : il l'avait laissé s'enfoncer dans la presqu'île de Caux, et se flattait de l'y détruire, le tenant prison-

nier entre son armée, la Seine et la mer. Le succès de cette habile manœuvre semblait assuré; harcelée par des attaques continuelles et menacée de mourir bientôt de faim, l'armée ligueuse ne fut tirée de cette périlleuse extrémité que par le génie du capitaine qui la commandait. Atteint d'une blessure dont il ne devait point guérir, Alexandre Farnèse ramassa toutes ses forces pour ordonner un mouvement qui devait ramener ses troupes d'Yvetot à Caudebec. Cette marche ne s'accomplit pas sans de très-grands hasards: la cavalerie royale porta le désordre dans les rangs des Espagnols et les eût mis en complète déroute, si le vieux Biron, dans son déloyal égoïsme, n'eût refusé à son fils les moyens d'achever la victoire. Henri IV croyait la tenir pour le lendemain; quel fut son étonnement, lorsqu'il vit, dans la matinée du 16 mai, l'armée ennemie transportée tout entière sur l'autre rive de la Seine! Le duc de Parme, depuis huit jours, avait fait construire à Rouen un nombre considérable de bateaux couverts de planches, et avec ce pont improvisé, une nuit lui avait suffi pour mettre entre Henri IV et lui le fleuve, large en cet endroit comme un bras de mer. Il n'eût pas été toutefois hors de péril, si le roi eût rencontré parmi les siens l'énergique détermination dont il était animé lui-même; mais il ne trouva chez les catholiques royaux que mauvais vouloir, et chez la plupart des mercenaires que lassitude, indiscipline et demandes d'argent impossibles à satisfaire. On se refusa à le suivre, et son illustre adversaire put achever tranquillement sa rapide retraite. Après avoir renforcé à Paris la garnison espa-

gnole, le duc de Parme se hâta de regagner les Pays-Bas, où il allait chercher la guérison, et où il trouva quelques mois après la mort (2 décembre 1592). Philippe II perdit en lui le plus puissant instrument qui eût été donné à sa politique dans tout le cours de son long règne.

Après le grave échec essuyé au siége de Rouen par Henri IV, il était pour lui d'une médiocre importance que sur d'autres points du royaume ses armes eussent remporté quelques avantages. Ni les succès brillants de Lesdiguières en Dauphiné et sa descente hardie au cœur du Piémont, ni l'ascendant rendu par d'Épernon à la cause royale en Provence, ni les attaques heureuses tentées contre la Lorraine par le vicomte de Turenne, devenu duc de Bouillon, ne pouvaient avoir une influence sérieuse sur le cours des événements ; c'était le duel entre le roi et Farnèse qui devait décider tout, et il n'avait rien décidé. Les deux grands partis qui divisaient l'Europe avaient fait chacun un immense effort ; Rome et l'Espagne avaient puissamment aidé la Ligue de leur secours, tandis que l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne avaient prêté les leurs à Henri IV, et la question en était au même point ! et de moins en moins le roi pouvait se flatter de la trancher par l'épée ! Son armée était réduite ; à la perte, si sensible pour lui, de la Noue et de Châtillon, étaient venues se joindre celle de Guitry, l'un de ses capitaines huguenots les plus dévoués, et celle du maréchal de Biron, le meilleur de ses hommes de guerre, frappé d'un boulet devant Épernay (27 juillet). A cette heure même, une autre cause d'affaiblis-

sement le menaçait, plus funeste que le fer ennemi. La désertion commençait à se mettre parmi les seigneurs catholiques que l'espérance de sa conversion avait ralliés à sa cause, et les plus importants d'entre eux, les ducs de Longueville, de Nevers et d'Épernon, avec le maréchal d'Aumont et le surintendant François d'O, ne lui prêtaient déjà plus qu'une fidélité chancelante. Le troisième des fils du premier prince de Condé, le cardinal de Bourbon[1], jeune prélat aussi intrigant que médiocre d'esprit et de cœur, ne prétendait à rien moins qu'à se faire le chef d'un *tiers parti* et à se pousser vers le trône, entre la Ligue et le roi son cousin. Sa nullité vaniteuse, loin de lui nuire, était pour lui un titre de plus auprès des déserteurs de la cause royale, aspirant pour la plupart à reconstruire la grande féodalité sur les ruines du pouvoir monarchique. Ce que Mayenne, dans des négociations naguère entamées avec Henri IV, n'avait pas craint de réclamer pour lui et pour les siens, le gouvernement héréditaire de treize des provinces du royaume, ces ambitieux seigneurs espéraient l'obtenir pour eux soit du jeune cardinal, soit de son aîné le prince de Conti, plus incapable encore que lui. Et c'était tout haut, d'après le témoignage de Sully, « qu'ils disoient avoir trop temporisé et supporté un roi huguenot, au préjudice de leur conscience. Il falloit le supplier, voire même le sommer de se faire catholique dans un temps préfixe, et à faute de ce faire, se joindre à ceux de la Ligue, et tous ensemble

1. Il avait pris ce titre depuis la mort de son oncle en 1590.

procéder à l'élection d'un roi de leur religion. » On peut juger s'il était temps pour Henri IV de tenir la promesse, depuis trois ans éludée, de se faire instruire. La nécessité qu'il y avait pour lui de franchir ce pas décisif commençait à se révéler à ses coreligionnaires eux-mêmes, et si le plus grand nombre, comme Duplessis-Mornay, eussent voulu qu'il continuât à lutter, même sans espoir, contre cette nécessité, quelques autres, comme Rosny, lui conseillaient de s'épargner, en y cédant, une infinité « d'ennuis, de peines et de difficultés. » Nous l'avons déjà dit, c'était le lien de l'habitude, c'était le soin de son honneur, plus que la conviction religieuse, qui retenait Henri IV dans l'erreur où il avait été élevé ; son âme droite et loyale répugnait à une conversion que des motifs d'État eussent seuls déterminée. Maintes fois il avait déclaré qu'il attendait la lumière. Mais, pour l'obtenir, il fallait la chercher ; il fallait recourir « à ces bons et légitimes enseignements auxquels il avoit promis de n'opposer ni opiniâtreté ni présomption, » et il n'y avait plus moyen pour lui de différer l'accomplissement de sa promesse. Une déclaration royale portée à Paris, à l'effet de protester contre les États généraux de la Ligue qui venaient de s'y assembler, annonça en même temps « que le roi désiroit et embrassoit de tout son cœur le meilleur et le plus prompt moyen de parvenir à ladite instruction. » (29 janvier 1593.)

Il y avait dans ces paroles de quoi donner patience aux amis de Henri IV, mais non de quoi désarmer ses ennemis. Les meneurs de la Ligue, Lorrains ou Espa-

gnols, n'en devinrent que plus pressés d'accomplir, par un suprême effort, la révolution dynastique qu'ils méditaient. Ils voyaient les passions ardentes qu'ils avaient allumées s'attiédir chaque jour dans Paris ; le parti des politiques ne gagnait pas seulement dans les rangs élevés de la bourgeoisie; il en était venu à se recruter parmi le bas peuple, las des maux de la guerre; le quartier des Halles écoutait la voix du royaliste curé de Saint-Eustache plus volontiers que celle des prédicateurs fanatiques naguère si en possession de l'ameuter. La puissance du nombre était désormais passée à la ligue française, comme on l'a justement appelée, à celle qui repoussait avec une énergie égale l'hérésie et la royauté de l'étranger. Philippe II et Mayenne, malgré leurs prétentions rivales, s'accordèrent alors à faire des États généraux le grand moyen de maintenir la domination qui leur échappait. Cette assemblée avait été élue sous l'influence réunie du fanatisme et de la corruption : elle n'en trompa pas moins les espérances de ceux qui comptaient sur elle pour livrer la France en proie à leur convoitise effrontée, et c'est à tort que la plupart de nos historiens n'ont trouvé que le rire du mépris pour la juger. Si les quarante-neuf députés de l'ordre ecclésiastique se laissèrent engager trop complaisamment par leur président, le cardinal Pellevé, dans les intrigues espagnoles, s'ils se montrèrent trop disposés à abaisser la dignité des États devant le légat pontifical et même devant le représentant de Philippe II, il en fut autrement des députés de la noblesse et du tiers, à qui l'or du monarque castillan ne put faire

oublier qu'ils étaient Français. Le duc de Parme n'avait pas été mieux remplacé dans les conseils de ce prince qu'à la tête de ses armées. Son ambassadeur extraordinaire, le duc de Féria, et son autre envoyé, don Diégo d'Ibarra, ne surent que soulever les susceptibilités nationales par leur maladresse à soutenir les exorbitantes prétentions de leur maître. Il ne fallait rien moins à Philippe que l'abolition formelle de la loi salique au profit de l'infante, sa fille, et comme appui aux droits de cette princesse, il offrait de lui donner pour époux l'archiduc Ernest, un des frères de l'empereur. Il n'y eut qu'une voix dans la noblesse et le tiers pour rejeter cette proposition : « Les députés, dit au nom de son ordre le maréchal de la Châtre, n'avoient point qualité pour élire une femme ni un étranger. » (19 juin.) Ce rejet même impliquait pour les États le droit de choisir un prince français ; ils en usèrent dès le lendemain, sans désigner le roi nominativement, mais en statuant qu'il partagerait le trône avec la sérénissime infante. Triste compromis avec les exigences hautaines de l'Espagne ! Si les agents de Philippe II, profitant d'une occasion qui ne devait plus revenir pour eux, eussent accepté ce jour-là ce qu'ils proposèrent eux-mêmes quinze jours plus tard, le mariage d'Isabelle-Claire-Eugénie avec le jeune duc de Guise, le vote des États eût été acquis à cette royauté, qui, pour être impuissante et éphémère, n'en eût pas moins apporté de nouvelles entraves à la fortune de Henri IV. Heureusement l'orgueil castillan s'obstina à prétendre que l'infante, en recevant un époux français des mains de son père, fût recon-

nue reine propriétaire de la couronne de France, et sous cette autre forme, les États rejetèrent encore une fois la souveraineté étrangère (27 juin). Mayenne et les Espagnols convinrent alors d'ajourner l'élection royale jusqu'à ce qu'on eût plus de forces pour la soutenir. Mais, au moment même où les États, en ne faisant rien, venaient de faire ce qu'il y avait à attendre d'eux de meilleur, le Parlement entra hardiment en scène, et sur la proposition du président Lemaistre, rendit son mémorable arrêt du 28 juin en faveur de la loi salique. Cet arrêt, véritable manifeste de la ligue française, déclarait nuls tous traités faits ou à faire pour l'élection de princes ou princesses étrangers, comme contraires aux lois fondamentales du royaume; il mettait à néant du même coup les prétentions des Espagnols et celles des Lorrains; en restaurant l'ancien droit politique de la France, il rendait libres à Henri IV converti les avenues du trône. La portée en était immense; Mayenne fit de vains efforts pour la diminuer.

Henri IV, pendant ce temps, s'était acheminé sans trop de hâte, mais d'un pas résolu, vers l'acte qui devait mettre un terme aux incertitudes de sa destinée. Prêtant l'oreille au vœu des peuples qui demandaient de tous côtés la paix, il avait autorisé les catholiques qui lui étaient restés fidèles à entrer en négociation avec le gouvernement de la Ligue, et malgré la résistance opiniâtre du cardinal de Plaisance, légat du pape, et du duc de Féria, les États avaient fini par adhérer à l'ouverture des conférences de Suresne (29 avril). Elles n'eurent pour résultat

que de mettre en présence des hommes et des principes entièrement opposés les uns aux autres, avec le désir et avec l'impossibilité de s'entendre. Aussi bien savait-on des deux côtés que ce n'était pas dans les débats engagés entre l'archevêque de Lyon et celui de Bourges que se déciderait la solennelle question qui tenait en suspens la France et l'Europe entière. Dès le 26 avril, Henri avait engagé au grand-duc de Toscane sa parole de roi de ne plus retarder son abjuration ; le 15 mai, il annonça officiellement à son conseil sa résolution de mander auprès de lui, à Mantes, une assemblée de docteurs, tant de son parti que de celui de l'Union, pour se faire instruire. Vainement le cardinal de Plaisance prodigua-t-il les menaces spirituelles pour empêcher les membres convoqués du clergé de France de se rendre à la sommation royale. Nul n'y fit défaut ; quatre curés de Paris, et parmi eux le fameux Lincestre, l'un des plus ardents prédicateurs de la Ligue, furent des premiers à courir au-devant de la haute mission qui leur était offerte. Une trêve conclue entre les commissaires du roi et ceux du lieutenant général de l'Union, permit bientôt à l'assemblée ecclésiastique de se transporter de Mantes à Saint-Denys, aux portes de la capitale (12 juillet), et dès lors l'attention du peuple, détournée de l'intrigue usée des États généraux, se porta tout entière vers la grande scène de l'abjuration qui se préparait. Ce fut le 23 juillet, après une discussion religieuse de cinq heures avec les théologiens chargés de l'instruire, que Henri jugea sa conscience suffisamment éclairée, et déclara

à ses cathéchistes qu'il remettait son âme entre leurs mains. Il fut convenu que le surlendemain, dimanche 25 juillet, le roi serait reçu, sur sa demande, au giron de l'Église catholique, apostolique et romaine. La cérémonie eut un caractère imposant de majesté. Les portes de la vieille basilique où reposaient les rois ses aïeux, ne s'ouvrirent devant Henri qu'après qu'il eut annoncé l'acte solennel qu'il venait accomplir. A genoux à l'entrée de l'église, il lut à haute voix sa profession de foi, qu'il remit signée de sa main à l'archevêque de Bourges, reçut de la bouche de ce prélat l'absolution et la bénédiction, puis alla confirmer, aux pieds du maître autel, par un serment prêté sur le livre des Évangiles, son engagement de vivre et de mourir dans la foi catholique. Le *Te Deum* fut entonné pendant que le royal pénitent s'agenouillait au confessionnal, et on le ramena ensuite dans le chœur, où il entendit la messe au milieu de toute sa cour, des membres de son Parlement et d'un peuple innombrable accouru de tous les environs, de Paris même, en dépit de Mayenne, pour assister à cette réconciliation mémorable de la royauté et de la religion séculaires de la France. Avant et surtout après la cérémonie, des acclamations enthousiastes saluèrent le roi très-chrétien, et les cœurs depuis si longtemps aigris par la haine ou serrés par la crainte s'ouvrirent aux douces émotions de la joie et de l'espérance.

Il est permis de supposer, sans calomnier la mémoire de Henri IV, que son abjuration fut un acte de politique plus que de conscience; toutes les histoires

en apportent pour preuve le billet trop connu qu'il écrivit l'avant-veille à Gabrielle d'Estrées, et cette autre parole plus connue encore, quoique d'une authenticité contestée : « Paris vaut bien une messe. » Ce qui serait téméraire, ce serait d'affirmer que depuis lors la lumière de la vérité n'entra pas dans l'âme du roi converti : à ce compte, tout le reste de son règne n'aurait été qu'une longue comédie de catholicisme, et pendant dix-sept ans il se serait *gaussé* dans la religion, comme il aimait à le faire en des choses moins sérieuses. Tout proteste contre cette supposition ; l'âme du grand monarque était naturellement religieuse, et l'on aurait tort d'alléguer contre la sincérité de sa foi les honteuses faiblesses de l'amour auxquelles il continua de sacrifier sous la loi de l'Église orthodoxe, comme il l'avait fait sous la discipline de Calvin. La nature humaine n'offrait alors, et encore aujourd'hui elle n'offre que trop d'exemples de ce triste désaccord entre la foi et les œuvres. Ce qu'il y a de certain, c'est que ni les anciens hommes d'État de la Ligue, comme Jeannin et Villeroy, ni les prêtres les plus éclairés, comme Duperron et saint François de Sales, tous admis à voir de près Henri IV, ne conservèrent de doute sur son adhésion sincère aux dogmes de l'Église romaine ; et Sully lui-même, assez longtemps sceptique sur le fait de la conversion intérieure de son maître, déclara le tenir pour vrai catholique quand il le vit faire à plusieurs reprises le signe de la croix sous le feu des batteries de Montmélian. Cent autres témoignages d'une égale évidence viennent à l'appui de celui-là dans les récits contemporains.

La Ligue était vaincue. Cependant elle était loin d'accepter sa défaite ; elle se promettait au contraire d'y échapper par le refus que ferait le pape de reconnaître l'abjuration de Henri IV. Mayenne, dont l'ambition déçue n'en était que plus ardente, se rattachait à ce dernier espoir avec une sorte de fureur, et pour lier plus intimement le saint-siége à sa cause, il imagina de faire adopter par les États expirants les canons diciplinaires du concile de Trente, jusque-là repoussés par la France. L'événement parut d'abord justifier son calcul. Clément VIII, élu pape l'année précédente, avait beaucoup de lumières dans l'esprit et de modération dans le caractère, et le grand-duc de Toscane avait cru pouvoir répondre à Henri de l'empressement de ce pontife à le recevoir au sein de l'Église. Mais la main de Philippe II, quoique affaiblie, pesait encore sur Rome, et Clément VIII n'osa montrer tout d'abord les dispositions favorables qu'il avait dans le cœur pour le roi converti. Il ne voulut reconnaître aucun caractère aux envoyés de Henri IV, et le duc de Nevers ne rapporta de son ambassade auprès du siége apostolique qu'un affront public, à peine tempéré par quelques paroles secrètes de bienveillance. Ce n'était pas là toutefois le dernier mot du Saint-Père, et le roi se sentait désormais en état de l'attendre. Bon nombre des meilleurs catholiques du royaume allaient lui revenir sans l'autorisation pontificale. Une trêve de trois mois avait été conclue le 1er août entre les deux partis, et d'un commun accord on l'avait ensuite prorogée jusqu'au 1er janvier 1594. Lorsque le roi se vit bien assuré que Philippe II et le duc de

Mayenne, tenant le pape sous leur dépendance, ne cherchaient à gagner du temps que pour renouveler la guerre avec plus d'avantage; lorsque l'attentat de Pierre Barrière (27 août) lui eut révélé de quelles armes les débris factieux de la Ligue entendaient user contre lui, il adressa à tous ses sujets la sommation formelle de rentrer dans un mois sous son obéissance, annonçant que, ce terme expiré, les hostilités recommenceraient (décembre). Cette déclaration tomba comme un coup de foudre sur les villes qui tenaient encore pour la Ligue et qui, après un trop court intervalle de paix, allaient revoir les horreurs de la guerre. Henri ne leur laissa pas ignorer que la faute en était à l'obstination malveillante de ses ennemis, et les pamphlets royalistes partout répandus précipitèrent grandement le cours des événements en sa faveur. Le plus célèbre de ces écrits, la satire Ménippée, qui fit expirer la Ligue sous les coups du ridicule, fut publiée dans les premiers mois de l'année 1594. C'est aussi l'époque où les chefs de l'Union font les uns après les autres leur soumission rarement gratuite. Villeroy, après avoir vainement essayé de tirer Mayenne de la voie sans issue où il s'engageait, le quitte et reçoit du roi la charge de secrétaire d'État; Vitry lui remet la ville de Meaux, d'Estourmel, celles de Péronne, de Roye et de Montdidier; La Chastre lui rend Bourges et Orléans. Ce ne sont plus seulement des villes, ce sont des provinces entières qui rentrent sous l'autorité royale. On vit alors la Provence, si enflammée naguère contre le monarque hérétique, jeter à bas du même coup la double croix de l'Union et

celle du duc de Savoie : Marseille y resta seule à la Ligue. On vit le duc de Nemours, qui avait aspiré à se faire à Lyon une souveraineté indépendante, chassé de cette grande cité par des barricades, tactique populaire qui se retournait contre ceux qui en avaient donné l'exemple (février 1594). On vit enfin l'amiral de Villars, l'habile et vaillant gouverneur de Rouen, prendre parole avec Rosny pour vendre au roi, à jour fixe, la ville qu'il avait si bien défendue contre lui. Cet utile et coûteux marché ne s'accomplit toutefois qu'après la reddition de Paris.

Le moment était venu de tenter sur la capitale le coup qui devait rendre le triomphe de la royauté définitif. Pour mieux assurer le succès de cette grande affaire, Henri comprit qu'il fallait donner à ses droits la consécration qui leur manquait aux yeux d'une partie nombreuse de ses sujets. Il résolut de se faire sacrer, et comme Reims, la ville primatiale des Gaules, accoutumée à voir l'huile sainte couler sur le front des rois, était encore au pouvoir de la Ligue, il choisit la cathédrale antique et vénérée de Notre-Dame de Chartres pour l'accomplissement de cette auguste cérémonie. Ce fut l'évêque Nicolas de Thou, frère du célèbre historien, qui le sacra le 17 février 1594. Henri IV était désormais pour son peuple en possession pleine et entière de la légitimité royale. Il ne lui manquait plus que de siéger au Louvre pour mettre le fait d'accord avec le droit.

Le duc de Mayenne, en se rapprochant du reste mutilé de la faction des Seize, et en confiant le gouvernement de Paris au comte de Brissac qui lui devait

le bâton de maréchal de France, s'était flatté de maintenir son autorité dans la capitale. Il avait même cru pouvoir la quitter pour se porter au-devant des secours que le comte Charles de Mansfeld lui amenait des Pays-Bas. C'était laisser le champ libre aux manœuvres des politiques et des ligueurs français unis, depuis l'abjuration du roi, dans la commune pensée de lui livrer la ville. Brissac, qui n'était entré dans la Ligue que par ressentiment personnel contre Henri III, ne se montra pas plus inaccessible aux séductions de l'intérêt privé que ne l'avait été le comte de Belin qu'il remplaçait. Son accord avec le roi fut bientôt conclu, et la négociation secrètement entamée pour la réduction de Paris fut menée à terme en moins de quelques jours. Le prévôt des marchands Lhuillier, avec les deux échevins Langlois et Néret, le président du Parlement Lemaistre, et le procureur général Molé, avec d'autres magistrats tels que Guillaume de Vair, Damours et Marillac, donnèrent la main à Brissac pour assurer toutes les chances de succès possibles à l'entreprise. Henri ne se refusa à aucune des conditions que ces chefs de la bourgeoisie parisienne réclamèrent pour leur ville. Les sacrifices coûtèrent peu à sa politique, et la clémence fut facile à son cœur dans une circonstance aussi décisive pour sa fortune.

Ce fut le 22 mars 1594, à quatre heures du matin, qu'avec un profond mystère deux des portes de Paris s'ouvrirent devant les troupes de Henri IV. Quatre détachements de la petite armée royale s'étaient déjà portés en avant et avaient pris possession des princi-

paux postes, lorsque le roi se présenta lui-même à la porte Neuve, celle par où avait fui Henri III dans la journée des barricades. Il y fut reçu par Brissac, qu'il embrassa en lui confirmant son titre de maréchal de France, et par Lhuillier, qui lui remit les clefs de la ville. Ce fut d'abord avec quelque précaution qu'il s'achemina vers Notre-Dame. Il était en grand appareil de guerre, la cuirasse sur la poitrine et son cheval bardé de fer; sa noblesse qui l'entourait était, comme lui, en tenue de bataille, et des fantassins, l'arquebuse sur l'épaule, éclairaient sa marche. Un moment alarmé par le bruit d'une escarmouche engagée entre une partie de ses troupes et un corps de garde de lansquenets au service de la Ligue, Henri ne tarda pas à apprendre qu'il était maître partout presque sans effusion de sang, que l'Université même était réduite, et qu'au lieu d'ennemis, ce qui se portait à sa rencontre était une foule enivrée du bonheur de le voir et de le posséder. Dès lors son âme noble et confiante s'abandonna avec transport aux émotions de cette heureuse journée. « Étant arrivé sur le pont de Notre-Dame, dit l'Estoile, et oyant tout le peuple crier si allégremment *vive le roi*, il dit ces mots: « Je vois bien que ce pauvre peuple a été tyrannisé. » Puis ayant mis pied à terre devant l'église, étant porté de la foule, ses capitaines des gardes voulant faire reculer le peuple, il les en garda, disant qu'il aimoit mieux avoir plus de peine et qu'ils le vissent à leur aise; car ils sont, dit-il, affamés de voir un roi. » Pendant ce temps, on publiait une déclaration datée de Senlis par laquelle le roi pardonnait à tout le

monde, même aux Seize. On avait peine à croire à tant de clémence. Après avoir dîné au Louvre, Henri se rendit à la porte Saint-Denys pour y voir passer, du haut d'un balcon, la garnison espagnole à laquelle il avait permis de sortir librement de la ville. « Ils le saluèrent tous[1], raconte Péréfixe, le chapeau fort bas et avec une profonde inclination. » Il rendit le salut aux chefs avec grande courtoisie, ajoutant seulement ces paroles : « Recommandez-moi bien à votre maître ; allez-vous-en, à la bonne heure ; mais n'y revenez plus. » On sait comment, à la fin de cette journée, le pardon royal s'étendit jusque sur la duchesse de Montpensier, et comment Henri, trop oublieux peut-être de ce qu'il devait à son prédécesseur, se vengea gaiement, devant une table de jeu, de celle qui avait armé le bras de Jacques Clément.

A ce coup, la Ligue avait cessé d'être, et la politique du roi fut d'effacer aussi promptement qu'il le put les dernières traces de son existence. « Je veux tout oublier, » avait-il dit, et au grand étonnement de tous ses amis, comme de ses ennemis, il accomplit à la lettre cette généreuse promesse. Ce ne fut pas de sa faute si les restes obstinés de la faction des Seize, les uns sortis de Paris avec les Espagnols, les autres éloignés pour un temps par billets du roi, n'y rentrèrent pas dans la suite : fidèles jusqu'au bout à leurs haines fanatiques, ce furent eux qui s'exilèrent eux-mêmes. Le Parlement (celui de la

1. Sauf le duc de Féria, qui le fit « gravement et maigrement, » avec toute la roideur castillane.

Ligue), réhabilité par lettres patentes du 28 mars, usa tout aussitôt du pouvoir à la fois politique et judiciaire qui lui était restitué, pour rendre un arrêt par lequel était aboli tout ce qui avait été décrété depuis 1588 au préjudice de l'autorité royale et des lois du royaume. Les actes des États généraux de Paris étaient compris dans cette annulation (30 mars). En confiant ainsi aux magistrats ligueurs le soin de détruire l'ouvrage de la Ligue, Henri n'entendait pas leur sacrifier son parlement fidèle de Tours et de Châlons : Paris vit bientôt ces nobles exilés, Achille de Harlay à leur tête, venir reprendre leurs siéges sur les fleurs de lis, et ils mirent le comble à leur dévouement en obéissant à l'injonction que leur donna le roi de tout oublier et pardonner, comme il avait tout oublié et pardonné lui-même. Il fallut que la Sorbonne à son tour cédât à l'empire irrésistible des circonstances : réduite en nombre par la fuite ou l'exil de quelques-uns de ses docteurs, elle condamna les doctrines qu'elle avait soutenues cinq ans auparavant, et reconnut par un arrêt solennel les droits de Henri IV. Deux mois ne s'étaient point encore écoulés, et l'autorité du roi était si bien établie dans Paris, qu'on eût pu douter qu'elle y eût été jamais contestée. Il n'est pas besoin d'ajouter que l'exemple de la capitale entraîna la soumission de grand nombre d'autres villes : « de Paris, dit d'Aubigné, elles apprirent leur leçon, » heureuses de retrouver la paix à l'ombre du pouvoir protecteur de la royauté. Quoique le drapeau de l'Union flottât encore sur quelques points du territoire, quoique le saint-siége n'eût pas

levé la sentence d'excomunication lancée contre le prince huguenot, l'ère fatale des guerres de religion n'en était pas moins close; Henri IV était le roi véritable et légitime de la nation française, et les chefs de la Ligue restés en armes contre lui n'étaient plus que des factieux, alliés de l'étranger.

Cependant, pour anéantir les derniers débris de cette faction, pour détruire les dernières espérances de l'ambition espagnole, quatre années d'épreuves restaient à traverser à la France et à son roi. Henri devait livrer plus d'un combat sanglant et conclure plus d'un marché ruineux, avant d'ôter à la Ligue les places qu'elle conservait en Picardie, en Champagne et en Bourgogne, avant de chasser l'Espagnol et le Savoyard des grandes cités de Toulouse et de Marseille, avant de déposséder enfin le duc de Mercœur de la souveraineté qu'il avait usurpée en Bretagne. Durant les deux mois qu'il avait séjourné à Paris pour y asseoir son gouvernement, il n'avait cessé de tendre sa main pleine d'or aux chefs des rebelles : bon nombre avaient accepté ses offres, et avant tous Villars, qui lui avait livré Rouen au prix de trois millions cinq cent mille livres, du gouvernement de la Normandie et de la charge d'amiral de France. Désormais l'heure des sommations pacifiques était passée, et le moment venu pour Henri de rentrer en campagne; vers la fin du mois de mai, il marcha contre Mayenne qui, à l'aide de ses auxiliaires des Pays-Bas, se flattait de rester maître de la Picardie. Il n'y eut de lutte sérieuse que sous les murs de Laon; cette ville une fois prise par la bravoure et l'habileté du jeune maréchal de Biron,

la province qui avait été le berceau de la Ligue rentra avec un rapide entraînement sous l'autorité du roi, et Amiens l'accueillit avec des transports de joie dans ses murs (août 1594). La Champagne suivit promptement l'exemple de la Picardie; avec la soumission de Reims, Henri reçut celle du duc de Guise; le duc de Lorraine lui-même se hâta de retourner à l'amitié de la couronne de France (novembre), et de tous les princes de cette ambitieuse maison qui avait tant agité le royaume, les ducs de Mayenne et de Mercœur restèrent seuls à maintenir leur rébellion. L'année 1594 s'achevait ainsi pour Henri IV au milieu des plus éclatantes faveurs de la fortune: peu s'en fallut qu'il n'en vît pas le terme. Le 27 décembre, un jeune fanatique, nommé Jean Chastel, voulant le frapper à la gorge, lui déchira la lèvre d'un coup de couteau. Arrêté et mis à la torture, il déclara avoir été élevé chez les Jésuites. C'en fut assez pour qu'on rendît solidaire de son crime cette société, qui s'était refusée à tout acte de soumission envers le roi, non encore absous par le saint-siége. Le parlement de Paris, dont l'arrêt était demeuré jusque-là en suspens dans le long procès de l'Université et des Jésuites, s'empressa alors de frapper ces derniers d'un arrêt de bannissement (janvier 1595).

Nous ne saurions nous ranger à l'opinion de quelques historiens, qui font de l'attentat de Jean Chastel et de l'indignation que Henri IV en ressentit un des motifs qui le déterminèrent à déclarer, peu de jours après, la guerre au roi d'Espagne (17 janvier 1595). Il y avait plusieurs mois déjà que des raisons d'un

ordre plus élevé avaient inspiré au roi cette grave résolution. Depuis son avénement au trône, il était de fait en hostilité flagrante avec Philippe II, et à l'heure présente il voyait ce prince, déchu des espérances ambitieuses qu'il avait conçues pour sa fille, travailler à s'approprier par la force ou par la trahison des lambeaux de territoire détachés de chacune des frontières du royaume. Le défi hardiment jeté à la monarchie espagnole ne changeait donc rien au fond même des relations des deux couronnes, et il avait pour Henri IV l'inappréciable avantage de remplacer la guerre civile par la guerre étrangère, de faire désormais de tous les Français ennemis du roi les ennemis de la France. Philippe entra dans une violente colère, en se voyant ainsi provoqué par celui qu'il s'obstinait à n'appeler que du nom de prince de Béarn : deux mois s'écoulèrent cependant avant qu'il répondît à la déclaration de guerre; encore affecta-t-il de la recevoir de Henri et non de la France, résolu, prétendait-il, à demeurer en paix avec tout ce que le royaume avait de vrais catholiques. L'artifice était usé, et Philippe II ne se dissimulait point à lui-même que le jour était arrivé où il allait perdre son titre privilégié de champion de l'Église. Il savait, et son irritation s'en redoublait, qu'au mépris de toutes ses menaces, Clément VIII se préparait à absoudre le roi de France excommunié.

Clément VIII, en effet, depuis que les succès de Henri IV le soulageaient de la crainte de la puissance espagnole, ne refusait plus de relever ce prince des censures de l'Église : il débattait seulement avec les en-

voyés français les conditions du pardon pontifical. La négociation habilement entamée par Arnaud d'Ossat vers la fin de l'année 1594, fut achevée par du Perron; on fit de part et d'autre les sacrifices qu'exigeait la conclusion de cette affaire, « la plus grande, dit un de ceux qui la traitèrent, que le saint-siége eût eue depuis plusieurs centaines d'années, » et le pape, après avoir consulté les cardinaux en secret et chacun à part, annonça le 30 août dans une réunion solennelle du sacré collége que plus des deux tiers des voix étaient acquises à l'absolution du roi de France. Clément VIII témoigna de l'importance qu'il attachait à cet acte de la souveraineté spirituelle par le cérémonial pompeux avec lequel il l'accomplit. Ce fut sous le portique majestueux de la basilique de Saint-Pierre, toute la cour romaine étant rassemblée autour du vicaire de Jésus-Christ, qu'eut lieu la réconciliation du monarque français avec le siége apostolique (17 septembre 1595). Après avoir ordonné la lecture d'une bulle qui annulait l'absolution donnée à Saint-Denys sans son consentement, le pape se leva et prononça lui-même la formule par laquelle il déclarait Henri IV absous et reçu dans le giron de l'Église. La joie fut grande à Rome; elle ne le fut pas moins en France : les derniers scrupules des plus fervents catholiques étaient levés, et ils pouvaient, en pleine sécurité de conscience, s'unir désormais au sentiment national. Les huguenots furent les seuls à ne point se réjouir de ce grand événement. Non-seulement ils voyaient leur ancien chef séparé d'eux sans retour, mais l'espoir de leur *cause*, celui qui était alors l'héritier

présomptif de la couronne, leur était enlevé du même coup. Henri IV s'était engagé envers le souverain pontife à faire élever dans la foi catholique le jeune prince qui, depuis la mort de son père en 1588, avait succédé au nom de Condé.

Philippe II cependant avait trouvé dans sa colère une décision plus prompte pour agir que ne le comportaient ses habitudes, et malgré l'épuisement de ses finances, il avait fait un puissant effort pour envahir le royaume. Le connétable de Castille, Fernand de Velasco, à la frontière de Bourgogne, et à celle de Picardie le comte de Fuentès, devaient accabler sous leurs attaques combinées et sous la supériorité de leurs forces le roi mal préparé à les recevoir. Henri, occupé à réduire les châteaux de Dijon, apprend que Velasco a passé la Saône et qu'il marche à lui pour l'écraser entre ses troupes et celles de Mayenne. Il ne prend pas le temps de s'entourer de toute sa petite armée; il part à la tête de quelques centaines de gendarmes et d'arquebusiers à cheval, et se flatte par une audacieuse escarmouche d'arrêter la marche du général castillan. Mais en faisant une reconnaissance au delà de Fontaine-Française, quelques-uns de ses cavaliers vont donner à l'étourdie dans les avant-postes espagnols, et Biron n'a que le temps de s'élancer en toute hâte pour les dégager. Sa charge impétueuse fait un instant reculer l'ennemi; mais cédant bientôt au nombre, il recule à son tour et arrive devant le roi, tout sanglant d'une blessure qu'il a reçue à la tête. Il fallut que le roi de France renouvelât alors les prouesses aventureuses du roi de Navarre: « Mes-

sieurs, dit-il à ses gentilshommes qui le couvraient de leur corps, à quartier; ne m'offusquez pas; je veux paroître; » et on le vit le front nu, l'épée à la main, courir de tout côté pour arrêter les fuyards et les ramener à la charge contre un ennemi dix fois plus nombreux; on le vit, se multipliant à force de vaillance, forcer à la retraite son prudent adversaire, et dans cette retraite même oser le poursuivre pour mieux lui cacher sa faiblesse. Henri disait avoir combattu cette fois non pour la victoire, mais pour la vie. En cette rencontre, écrivait-il à sa sœur, « j'ai eu affaire de tous mes bons amis, et vous ai vue bien près d'être mon héritière. » L'échauffourée de Fontaine-Française eut au reste pour lui tous les résultats d'une bataille gagnée; le connétable de Castille, malgré les pressantes sollicitations de Mayenne, rentra en Franche-Comté, où les troupes françaises l'allèrent assaillir jusqu'au pied des remparts de Besançon, et le prince lorrain, désormais sans espoir de garder la Bourgogne où il ne possédait plus que Châlon, ne songea plus qu'à traiter avec son vainqueur et son maître. Il le fit au nom de tout son parti : une trêve de trois mois, conclue le 17 septembre 1595, fut employée à régler les conditions de cette transaction finale entre le roi et les derniers chefs de la Ligue. Le duc de Mercœur qui, avec une ambition bien supérieure à ses talents, caressait toujours le projet chimérique de rester souverain de la Bretagne, s'obstina seul à se tenir en dehors des arrangements signés au château de Folembray (janvier 1596). Les autres princes et seigneurs, dans le délai fixé par l'édit,

rendirent ou plutôt vendirent à Henri IV leur obéissance, Mayenne plus cher qu'aucun autre. Du moins sa soumission fut-elle parfaitement loyale et sincère; le roi n'eut dès lors qu'à se louer de ses bons services. Il ne trouva pas moins de fidélité chez le duc de Guise, à qui il avait confié l'important gouvernement de la Provence. Ce n'était pas seulement les débris de la Ligue que Henri avait là à combattre; c'était l'orgueilleux d'Épernon qui, ne prétendant à rien moins qu'à tous les priviléges de l'indépendance féodale, avait traité avec le roi catholique et promis de lui livrer Marseille. Déjà une escadre espagnole était mouillée dans le port, et Philippe II se voyait au moment de saisir la belle proie, inutilement convoitée par l'ambition de son père, lorsque le duc de Guise, secondant avec ses troupes la révolution municipale tentée hardiment par le corse Libertat, rendit cette grande cité au roi et à la France. Henri IV en conçut une telle joie, qu'il s'écria, dit-on : « C'est à présent que je suis roi. » (Février 1596.)

Il était libre en effet de se donner tout entier à la lutte qu'il avait engagée contre l'Espagne. Ce n'était pas trop de toutes ses forces pour la soutenir : il semblait que la fortune, qui depuis deux ans lui était si favorable, voulût tout à coup l'abandonner, et que Philippe, déçu dans ses espérances sur Marseille, fût près de réussir dans la dernière visée de son ambition, celle d'agrandir les Pays-Bas de la conquête de la Picardie. Les opérations du comte de Fuentès avaient été toutes heureuses sur cette frontière : il s'était successivement emparé du Catelet et de Doul-

lens (juin et juillet 1595), et avait bientôt conçu l'audacieuse pensée de rendre l'importante cité de Cambrai à la maison d'Autriche. Si Henri IV eût consenti à délivrer Cambrai de l'odieuse tyrannie du maréchal de Balagni, la résistance des habitants, jointe à celle de la garnison, eût fait échouer les attaques de Fuentès; mais, abandonnée à elle-même, la garnison, après deux mois de siége, fut forcée de livrer la ville et la citadelle (octobre). A ce grave échec des armes françaises un autre vint quelques mois après se joindre, dont le retentissement fut plus fâcheux encore : le transfuge de Rosne, qui avait été l'un des maréchaux de la Ligue, révéla à l'archiduc Albert le mauvais état de la place de Calais, et en moins de trois semaines, Calais passa aux mains des Espagnols (27 avril 1596). Ardres, lâchement défendue par le comte de Belin, eut le même sort (23 mai). La prise de la Fère n'était pour Henri IV qu'une insuffisante compensation de cette suite de revers. Il forma le projet d'assiéger et de prendre Arras pour relever l'honneur de ses armes; mais l'argent lui manqua pour cette entreprise, et alors se dévoila à ses yeux dans toute son étendue la plaie financière qui dévorait le royaume. Il avait dépensé plus de cent millions pour le rachat de sa couronne, et il ne pouvait trouver huit cent mille écus pour le siége d'Arras! Fallait-il, pour ravoir une armée, qu'il consentît à ce que lui demandaient les premiers d'entre les seigneurs, « à ce que ceux qui avoient des gouvernements par commission les pussent posséder en propriété, reconnoissant les tenir de la couronne par un simple hommage lige? »

C'eût été gratuitement replonger la monarchie dans le chaos féodal. Ne valait-il pas mieux pour lui, même au risque de froisser le sentiment catholique en France, qu'il renouvelât ses alliances protestantes avec l'Angleterre et la Hollande? En même temps qu'il accomplissait ces deux importantes transactions (mai et octobre 1596), Henri commença à porter son attention sur les finances si scandaleusement dilapidées par le surintendant François d'O et par le conseil chargé après lui de les administrer. Le moment n'était pas venu, parmi tous les embarras de la guerre, d'entreprendre une de ces grandes réformes que la paix seule rend possibles. C'était l'heure des expédients, et tout ce que put Rosny, admis pour la première fois au maniement des deniers publics, fut d'aller de généralité en généralité forcer, avec sa main énergique et rude, la caisse de quelques-uns des receveurs pour en tirer cinq cent mille écus qu'il rapporta au trésor royal. Pendant ce temps, Henri IV convoquait à Rouen une assemblée des notables, à laquelle il se proposait de demander des subsides qu'en des temps plus calmes et réguliers il eût demandés aux États généraux. Il en fit l'ouverture le 4 novembre 1596 dans la grande salle de l'abbaye de Saint-Ouen. La harangue qu'il prononça en cette circonstance a toujours été citée comme un modèle de cette vive éloquence du cœur, si puissante sur les hommes réunis. Elle finissait ainsi : « Je ne vous ai point appelés, comme faisoient mes prédécesseurs, pour vous faire approuver mes volontés; je vous ai assemblés pour recevoir vos conseils, pour les suivre, bref pour me mettre en tutelle

entre vos mains, envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux. Mais la violente amour que je porte à mes sujets et l'extrême envie que j'ai d'ajouter les deux titres de libérateur et restaurateur de cet État à celui de roi me font trouver tout aisé et honorable. » Il n'y avait pas moins d'adresse que d'abandon dans ces nobles paroles : les notables répondirent à la confiance du monarque en lui accordant pour les dépenses publiques vingt-neuf millions quatre cent mille livres. Ils crurent en assurer le bon emploi par la création d'un nouveau conseil qui devait partager avec celui des finances la gestion des revenus de l'État; mais « le conseil de Raison, » après trois mois d'inutiles travaux, reconnut son impuissance à débrouiller le chaos séculaire au milieu duquel il s'était témérairement engagé, et il alla lui-même remettre au roi ses pouvoirs.

Tout se préparait pour le siége d'Arras, et chaque jour voyait arriver à Amiens l'artillerie, les munitions de guerre, les amas de vivres destinés à cette grande opération. Henri IV, pendant ce temps, toujours placé sous le charme dangereux de Gabrielle d'Estrées, donnait au peuple de Paris le spectacle trop public de ses illégitimes amours et de ses soupers fastueux chez le financier Zamet. Au milieu de ces délassements peu dignes de la royauté, une nouvelle désastreuse vint tomber sur lui comme la foudre. On l'éveilla dans la nuit du 12 mars 1597 pour lui annoncer la prise d'Amiens par les Espagnols. Le gouverneur de Doullens, Porto Carrero, officier aussi audacieux qu'habile, avait, dans la journée précédente,

surpris par un stratagème assez vulgaire cette ville, laissée imprudemment à la garde d'elle-même. « C'est assez faire le roi de France, s'écria Henri; il est temps de faire le roi de Navarre! » Et sans retard il se mit à l'œuvre pour raffermir la confiance de ses peuples ébranlée par ce dernier revers, ajouté à ceux de Cambrai et de Calais. Il ne s'agissait pas seulement pour lui de reprendre Amiens; il fallait faire face en Dauphiné au duc de Savoie, renforcé des garnisons du Milanais, et couvrir l'Anjou menacé par Mercœur que secondaient aussi les Espagnols. Il fallait comprimer l'esprit factieux de la Ligue qui recommençait à agiter le bas peuple des grandes villes, imposer silence aux murmures des huguenots mécontents, et déjouer les pratiques séditieuses de quelques-uns de leurs chefs, triompher enfin de la parcimonie étroite et obstinée des parlements, et leur faire entendre « qu'il n'y avoit d'irrémédiable que la perte de l'État[1]. » L'Europe, tout entière en suspens, attendait à cette épreuve solennelle et définitive le génie et la fortune de Henri IV. Henri IV se montra aussi grand que le demandaient les circonstances. Il se servit de l'intelligente activité de Rosny pour ramasser de tout côté de l'argent et en surveiller l'emploi, de l'épée toujours victorieuse de Lesdiguières pour rejeter en Piémont Charles-Emmanuel, du dévouement désormais assuré de Brissac pour réduire Mercœur à la défensive. Lui-même eut l'œil et la main à tout pour la reprise

1. Belle parole de Henri IV, dans une lettre adressée au parlement de Rouen.

d'Amiens. Les travaux de ce grand siége ne durèrent pas moins de six mois, et il fut heureux pour la France que la banqueroute de Philippe II et les lenteurs du cardinal-infant, nouveau souverain des Pays-Bas, laissassent pendant un aussi long temps Porto Carrero sans secours. Ce brave capitaine venait de mourir (4 septembre) frappé d'un coup d'arquebuse, lorsque le cardinal parut enfin devant Amiens, mais pour n'y faire qu'une vaine et impuissante démonstration. Au lieu d'attaquer résolûment les lignes françaises, il hésita, puis recula et regagna Doullens avec précipitation, refusant la bataille que le roi lui offrait. Dix jours après (25 septembre), la garnison espagnole fut contrainte de capituler, et la recouvrance d'Amiens fit plus de bien aux affaires du roi que la perte de cette ville ne lui avait fait de mal. Ce fut le coup sous lequel plia l'opiniâtre orgueil de Philippe II.

Dès le milieu de l'année précédente, le cardinal Alexandre de Médicis, légat du pape, était venu en France avec la mission d'interposer la médiation du saint-siége dans la querelle des deux monarchies catholiques. Pendant que lui-même, par ses sages insinuations, s'efforçait d'incliner Henri IV à la paix, il avait envoyé auprès de Philippe II le général de l'ordre des Franciscains, Bonaventure Catalagirone, pour faire pénétrer le même esprit dans les conseils du monarque castillan. Mais la négociation, à peine nouée, avait été brusquement rompue par l'audacieux coup de main de Porto Carrero. Quand elle fut reprise, après la capitulation d'Amiens, la paix était devenue plus nécessaire à Philippe II qu'à Henri IV

lui-même. Après quarante ans de règne, accablé par l'âge et les infirmités, Philippe commençait à reconnaître la longue illusion de ses projets ambitieux. Il venait de voir les Anglais s'emparer de Cadix, et les Hollandais rattacher trois nouvelles provinces sur lui conquises à leur république victorieuse; ses finances étaient ruinées, sa marine à demi détruite, ses armées, qu'il ne payait plus, livrées à l'indiscipline et souvent à la révolte. Il comprit alors le péril qu'il y avait à laisser à son fils encore jeune un héritage bien autrement troublé que celui même qu'il avait reçu de son père. Il souhaitait d'ailleurs qu'un acte conclu à la face de toute l'Europe sanctionnât l'abandon qu'il voulait faire à sa fille bien-aimée, l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, de l'ancien patrimoine de la maison de Bourgogne. Il prêta donc volontiers l'oreille aux instances renouvelées du général des Franciscains, et avant la fin de l'année 1597, il fut convenu entre les deux rois qu'un congrès s'ouvrirait dans la petite ville de Vervins, à la frontière de la Picardie et de l'Artois. Le 5 février 1598, le secrétaire d'État Pomponne de Bellièvre et le président Brûlart de Sillery s'y rendirent au nom de Henri IV, le président Richardot, Jean-Baptiste Taxis et Louis de Verrières au nom du roi Catholique; le marquis de Lullin y fut admis comme représentant du duc de Savoie; mais ce fut en vain qu'on y attendit les ambassadeurs d'Élisabeth et des Provinces-Unies. Henri eût désiré ardemment que les deux puissances protestantes, ses alliées, entrassent dans la négociation; elles s'y refusèrent l'une et l'autre, trouvant à la continuation de la guerre

moins de risques fâcheux que d'avantages, et force fut au monarque français de sacrifier leur alliance à la suprême loi de l'intérêt de son royaume. Dès l'ouverture des conférences, il avait déclaré adopter pour bases du rétablissement de la paix celles du traité de Cateau-Cambrésis, et les envoyés de Philippe II n'y avaient objecté rien de sérieux. Les négociations ne s'en prolongèrent pas moins durant trois mois, et les deux médiateurs pontificaux eurent à y apporter leur pacifique intervention. Enfin, le 2 mai 1598, fut signé un traité dont les dispositions principales avaient pour effet de rendre à la France, avec les ports de Blavet et de Calais, les places de Picardie tombées aux mains des Espagnols, à Philippe II le Charolais, dépendance de la Franche-Comté, et au duc de Savoie les forteresses que lui avaient enlevées les armes françaises. Le litige du marquisat de Saluces était réservé à l'arbitrage pontifical. A ces conditions, non-seulement la paix, mais « une confédération et perpétuelle alliance et amitié, avec promesse de s'entr'aimer comme frères, » fut conclue entre Leurs Majestés le roi Très-Chrétien et le roi Catholique. Philippe II ne survécut que quelques mois au traité de Vervins. Au moment où le congrès s'était ouvert, le duc de Mercœur en avait réclamé l'entrée pour ses envoyés, et le roi avait repoussé avec une juste indignation cette prétention d'un sujet rebelle, dont il se proposait de châtier sans miséricorde la félonie obstinée. En fiançant sa fille et l'unique héritière de ses biens immenses au jeune duc de Vendôme, l'aîné des fils de Henri et de Gabrielle d'Estrées, Mercœur sut détourner de

sa tête la colère royale; il obtint même des conditions plus favorables que celles qui avaient été faites à aucun des chefs de la Ligue.

Un dernier devoir restait à remplir à Henri IV pour achever la pacification de son royaume; il avait à fixer d'une manière définitive l'état de ses anciens coreligionnaires. Leur attitude était depuis deux ans inquiète et menaçante: une sorte de coalition s'était formée entre l'esprit républicain de leurs ministres et les prétentions féodales de leurs principaux chefs, pour organiser leur parti dans une entière indépendance de l'autorité royale. A l'époque même du siége d'Amiens, leurs griefs, la plupart exagérés, s'étaient exprimés avec une énergie factieuse dans une espèce de manifeste, publié sous le titre de *Plaintes des Églises réformées*. Le roi, embarrassé de les satisfaire, sans mécontenter la majorité catholique au sein de laquelle il trouvait sa force, négocia longuement avec leurs députés, jusqu'au jour où il se crut assez maître pour promulguer en leur faveur le perpétuel et irrévocable édit de Nantes. Cet édit garantissait aux huguenots, par tout le royaume, l'inviolabilité des droits de leur conscience; il donnait à l'exercice toujours restreint de leur culte une liberté plus étendue, les déclarait admissibles à toutes les charges et emplois, créait dans plusieurs parlements des chambres mi-parties pour juger les procès où ils seraient intéressés; enfin il les maintenait en possession de toutes les villes, au nombre de plus de deux cents, occupées par leurs garnisons. C'était plus qu'ils n'avaient jamais obtenu; c'était plus, à certains égards, que

ne le comportaient le bon ordre et la paix du royaume, et Richelieu devait leur retirer bientôt cette organisation militaire et politique que Henri IV ne leur avait laissée que sous l'empire d'une pressante nécessité. Il fallut à ce prince de longs efforts d'adresse et de patience pour faire accepter du clergé et des parlements eux-mêmes ces extraordinaires concessions faites à l'hérésie. Même après l'expérience de tant de sang répandu, bien peu d'esprits en étaient venus à comprendre l'accord possible de la foi catholique et de ce principe de la tolérance religieuse qui faisait son entrée dans le droit public des nations modernes. La grande transaction avec les Églises réformées, menée de front avec les négociations de Vervins, fut terminée quelques jours auparavant. Ce fut le 13 avril 1598 que la promulgation de l'édit de Nantes annonça à la France la fin des guerres de religion.



CHAPITRE XI.

SUITE ET FIN DU RÈGNE DE HENRI IV (1598-1610).

Ici commence un ordre de faits tout nouveau dans le règne de Henri IV. Neuf années durant nous avons vu ce monarque occupé sans relâche à conquérir son royaume pièce à pièce par la politique et par la guerre. Nous allons le voir maintenant pendant douze autres années mettre tous ses soins à fermer la plaie profonde des discordes civiles, à rendre la France prospère au dedans et forte au dehors, à lui faire connaître ce qu'elle ne connaissait plus depuis près d'un siècle, les bienfaits d'un bon et sage gouvernement. C'est ici que vont apparaître dans tout leur éclat les qualités royales qui ont si justement mérité à Henri IV le surnom de grand, la hauteur de son intelligence et la fermeté de son caractère, l'étendue et la justesse de ses vues, sa merveilleuse aptitude et son application consciencieuse aux affaires, en même temps que ces grâces si attrayantes de l'esprit et du cœur, avec lesquelles on gagne les hommes, et qui ne sont pas la moindre partie de l'art de gouverner. Sans doute dans l'œuvre immense de restauration qui s'accomplit alors, une part considérable appartient

au ministre et à l'ami de Henri IV, qui, animé, comme lui, de la noble passion du bien public, y consacra tous les efforts de sa volonté énergique et de son infatigable activité; mais sans contester à Sully l'honneur d'avoir été un instrument admirable aux mains de son maître, il faut laisser à celui-ci le mérite supérieur d'avoir conçu et dicté la plupart des grandes mesures qui ont immortalisé son règne. Rien ne manquerait à la gloire de Henri IV, et il pourrait être cité comme le modèle le plus accompli des rois, sans les honteuses et incurables faiblesses par lesquelles il paya le tribut à la corruption du temps où il était né. Ce que l'histoire consent à juger avec quelque indulgence dans un prince jeune encore, au milieu de la licence de la vie des camps, n'inspire plus qu'un triste sentiment de dégoût, lorsqu'on le voit, dans la maturité de l'âge et aux approches même de la vieillesse, étaler sur le trône le scandale de ses galanteries.

L'état des finances était le principal des maux du royaume, et tant que l'ordre ne serait point rentré dans le chaos des dépenses publiques, les bienfaits de la paix devaient être perdus pour la France; rien n'était possible pour sa prospérité, ni pour sa grandeur. Henri le sentit, et tout d'abord son regard se tourna de ce côté. Le conseil des finances fut cassé en 1599, et Rosny, avec le titre de surintendant, eut une entière liberté d'action pour réaliser les importantes réformes qu'il avait proposées au roi quatre ans auparavant. La tâche était immense; il ne s'agissait de rien moins que de fournir avec régularité aux

dépenses annuelles de l'État, et d'acquitter en même temps les dettes accumulées au dedans et au dehors du royaume pendant plusieurs règnes consécutifs. Et pour suffire à de si grands besoins, Rosny trouvait le domaine royal presque entièrement aliéné, le revenu public de beaucoup inférieur aux dépenses et les divers impôts qui le composaient engagés à des mains infidèles ; peu ou point d'industrie, ni de commerce ; l'agriculture épuisée par quarante ans de guerre civile et étrangère, partout enfin le discrédit et la ruine. Pas plus que son maître, Rosny ne désespéra de la fortune de la France ; sa patience et son courage ne reculèrent devant aucune des difficultés que les hommes et les choses lui opposèrent dans sa laborieuse entreprise de faire aux abus une guerre implacable et de rendre à l'État tout ce qui appartenait à l'État. Probe quoique intéressé, et gardien aussi vigilant de la fortune publique que de la sienne propre, il avait par-dessus tout le génie de l'ordre, et c'est merveille d'avoir su, comme il le fit, porter la lumière dans une obscurité et une confusion séculaires, pour y substituer les principes d'une bonne et régulière administration. Laissant de côté le détail des moyens qu'il employa, et ne nous attachant qu'au résultat, nous nous bornerons à dire que, lorsqu'à la fin de l'année 1609 Henri IV demanda à Rosny, devenu duc de Sully, un rapport sur l'état du royaume, lequel n'était autre chose qu'un compte rendu des dix années de son ministère, ce fut pour le roi et pour son fidèle conseiller un égal sujet de satisfaction de constater que cent millions de dettes avaient été acquittés, que

trente-cinq millions de domaines et de rentes avaient été rachetés, et vingt-deux millions mis en réserve à la Bastille, indépendamment des grandes sommes consacrées aux plaisirs du roi et au luxe de ses bâtiments, à la construction des routes et des canaux, à l'approvisionnement des arsenaux et à tout le développement de la puissance militaire de la France.

Mais ce n'était pas tout de supprimer les désordres et les abus, et de créer un régime financier plus favorable à la prospérité publique. Il en fallait vivifier les sources taries, il fallait ranimer les forces productrices de la France qui semblaient atteintes d'épuisement et de stérilité. Là encore triomphèrent les efforts réunis de Henri et de son ministre. Ce qu'ils firent pour l'agriculture, la protection dont ils l'entourèrent, les entraves dont ils l'affranchirent, les débouchés qu'ils ouvrirent à ses produits, les encouragements de tout genre qu'ils lui prodiguèrent, attestent une sollicitude qui n'a été égalée peut-être à aucune autre époque de notre histoire. On connaît le grand mot de Sully : « Labourage et pâturage sont les deux mamelles qui nourrissent la France. » On connaît davantage encore le souhait paternel de Henri IV, « qu'il n'y eût pas de laboureur en son royaume qui n'eût le moyen d'avoir une poule dans son pot. » Et il est digne de remarque que, parmi tous les ouvrages publiés sous le règne de ce prince, son livre de prédilection ait été le *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres, livre qui après plus de deux siècles et demi n'a pas perdu tout son mérite. Olivier de Serres ne fut pas moins goûté du monarque pour l'activité in-

telligente avec laquelle il entra dans la pensée royale de donner à la France la culture du mûrier et de féconder ainsi l'industrie de la soie. La création des magnaneries tentée par Louis XI n'avait point dépassé les limites de la Touraine ; celles de Henri IV se multiplièrent dans l'Ile de France, l'Orléanais, le Poitou, le Lyonnais et tout le midi du royaume. D'autres industries, les unes de première nécessité, les autres de luxe, ou prirent naissance ou se développèrent sous l'impulsion personnelle du roi dans les diverses provinces de la France. Sully, ennemi du luxe et des manufactures qui l'alimentent, ne secondait en cela qu'à contre-cœur les vues de son maître, et s'il s'associa plus volontiers aux efforts de Henri IV pour étendre au dehors le commerce de la France, il sembla toujours craindre de voir couler trop abondamment cette source de la richesse publique. Avec un coup d'œil plus étendu et plus sûr, Henri comprit ce que ne comprenait pas son ministre, que la puissance navale qu'ils voulaient tous deux créer tenait intimement à la puissance commerciale, et que si le pavillon de la France prétendait être respecté en Europe, il devait suivre dans les mers lointaines la route qui lui était tracée alors par les marines marchandes de la Hollande et de l'Angleterre.

Ce ne fut point de la faute de Henri IV s'il ne se forma pas une compagnie française des Indes orientales, rivale de celles de ces deux contrées ; du moins le timide essai qui se fit alors témoigna-t-il de la pensée du roi de procurer à son peuple la grandeur maritime. Quelque inférieur qu'il se sentît sur mer

aux Anglais, il mit son honneur à affranchir les navires sortis de ses ports des avanies exercées sur eux en pleine paix par la marine britannique, et il parvint même à assurer au commerce français les bénéfices d'un traité conclu sur le pied d'une entière égalité avec le roi Jacques I[er] (1606). La colonisation du Canada fut une des gloires de son règne. Ce fut lui-même qui, après les deux tentatives infructueuses d'établissement faites par La Roche et Chauvin, concerta avec le commandeur de Chaste et ses deux lieutenants du Pont-Gravé et Champlain l'expédition destinée à créer au nord de l'Amérique une nouvelle France. De Chaste étant mort, le roi lui donna pour successeur de Monts, qu'il créa lieutenant général et vice-amiral, et qui, assisté de Champlain et d'un autre gentilhomme nommé Poutrincourt, fut le véritable fondateur de la colonie. Champlain, qui avait déjà reconnu l'emplacement de Montréal, reconnut de même en 1608 celui où devait s'élever Québec, et avant la mort de Henri IV, la pêche de la morue et le trafic des pelleteries commençaient à ajouter à la richesse commerciale du royaume[1]. Cette richesse fut favorisée plus efficacement encore à l'intérieur par les voies nouvelles ouvertes, soit par eau, soit par terre, pour faciliter le transport des marchandises. Henri IV et Sully ne se contentèrent pas d'ordonner le creusement de quelques canaux partiels, en même temps que de nombreux travaux destinés à rendre les

1. Toute cette partie du règne de Henri IV est traitée avec une abondance de précieux détails dans la savante histoire de M. Poirson.

rivières navigables; ils avaient conçu tout un vaste système de canalisation qui, du nord au midi et de l'est à l'ouest, devait relier nos fleuves les uns aux autres, et « établir ainsi la navigation des mers Océane et Méditerranée par à travers la France. » Les études en furent achevées, mais la mort si soudaine de Henri IV n'en permit pas plus l'exécution que celle de tant d'autres belles conceptions du génie de ce monarque. Le canal de Briare, l'une des moindres parties de ce grand tout, touchait seul à son terme dans la fatale année 1610. On se figure sans peine ce qu'étaient devenus les routes et les ponts pendant près de quarante ans que les ravages de la guerre s'étaient promenés sur toute l'étendue du territoire. Non-seulement les ruines furent presque partout réparées, mais de nouveaux ponts furent construits, de nouvelles routes percées, tant royales que provinciales, et des sommes considérables annuellement consacrées à leur entretien. La sollicitude du roi et de son ministre ne négligea ni les *turcies* ou levées à faire sur le bord des rivières, ni les chemins et les relais de chevaux nécessaires au halage, ni enfin ces plantations d'ormeaux, qui ombrageaient et embellissaient les routes, et auxquelles le nom de leur auteur est resté si longtemps attaché dans le souvenir populaire. Les derniers survivants de ces grands arbres sont encore appelés des *Rosnis* dans les campagnes de l'Orléanais et de l'Ile de France.

Si Henri IV nous paraît digne d'admiration lorsqu'au sortir du trouble profond des guerres civiles, nous le voyons travailler ainsi à faire renaître la

prospérité matérielle de son royaume, il n'est pas moins beau de le voir entreprendre la même œuvre de restauration dans l'ordre moral, et là aussi réparer d'immenses ruines.

On ne nous a guère accoutumés à regarder ce prince comme l'un des bienfaiteurs de l'Église de France, et cependant, parmi tous ses titres d'honneur, c'est un de ceux qu'il a le plus incontestablement mérités. Rien de plus déplorable que l'état dans lequel était tombée la religion au milieu des guerres faites en son nom pendant trente ans. Lorsqu'en 1595 Henri, absous par le pape et en pleine possession de son royaume, convoqua pour la première fois une de ces assemblées du clergé, dans lesquelles la voix de ce grand corps montait vers le trône, la plaie de l'Église fut mise à nu sous les yeux du roi par les prélats eux-mêmes dans toute son étendue et sa profondeur. Sur environ cent vingt diocèses, plus de quarante étaient sans archevêques ou évêques, et quelques-uns administrés par des titulaires dont le choix avait été irrégulier. Même désordre, et plus grand encore, dans les abbayes, dont la plupart étaient sans abbés. Et l'évêque du Mans, organe de l'assemblée auprès du monarque, après lui avoir humblement adressé cette belle parole : « Nous venons nous accuser et non nous justifier, » finissait en le suppliant d'imiter l'exemple des Machabées, « de nettoyer le temple, de rétablir l'autel et de remettre les sacrifices que la guerre avoit abolis. » La réponse du roi fut un engagement solennel de ne donner que de dignes titulaires soit aux évêchés, soit aux autres bénéfices, en

même temps qu'une recommandation pressante faite aux prélats de se réformer entre eux et « instruire le peuple d'exemples et de paroles, afin d'apaiser l'ire de Dieu, et réduire un chacun à la vraie religion catholique, apostolique et romaine. » L'engagement qu'il venait de prendre, Henri IV l'accomplit plus fidèlement que ne l'avait fait aucun de ses prédécesseurs; le langage qu'il venait de tenir, il le tint à chacune des autres assemblées du clergé qui, de 1598 à 1608, se réunirent régulièrement sous son règne. On aime à l'entendre, comme Charlemagne, exhorter les évêques à redoubler leur « soin, vigilance et devoir en leurs charges et fonctions, afin que les loups n'entrent point dans leurs bergeries, et ne surprennent et ravissent les ouailles que Dieu leur a données en garde et par compte pour répondre à la majesté divine. » On aime à l'entendre les prier instamment « de visiter en personne leurs diocèses et de lui envoyer un double ou un extrait bien particulier des procès-verbaux qu'ils dresseront desdites visites. » Il ne fallait pas moins que cette ingérence, excessive peut-être, de la royauté dans les affaires ecclésiastiques, pour guérir l'abus invétéré de la non-résidence, pour obtenir que, sous l'œil vigilant des pasteurs, « les cures ne fussent pourvues que de personnes de capacités requises pour les bien desservir, » pour faire cesser dans les chaires le scandale des mauvaises prédications, pour aider enfin à la réforme ordonnée par les grands papes du seizième siècle et non encore accomplie dans l'Église gallicane. Et ici, comme en d'autres moins importantes matières, Henri, avant la fin de

son règne, put s'applaudir du succès qui continuait à couronner ses efforts. « Je suis glorieux, disait-il au clergé en 1606, de voir les évêques que j'ai établis bien différents de ceux du passé. » Ce témoignage qu'il se rendait à lui-même, lui était en même temps rendu par le prélat incomparable qui faisait alors la gloire de la catholicité. « Je contemple en ces réparations de la sainte Église, lui écrivait François de Sales, les rares qualités qui font reconnoître en vous le sang et le cœur de saint Louis et de Charlemagne, l'un et l'autre les plus grands restaurateurs du service de Dieu qu'on ait jamais vus. » On sait les efforts répétés et tous inutiles que fit Henri IV pour conquérir le saint évêque de Genève à l'Église de France. Il ne pouvait mieux prouver à quel point les intérêts de cette Église lui étaient chers.

Les ordres religieux avaient été, plus encore que le clergé séculier, jetés hors de toute règle et de toute discipline par le violent orage de la Ligue. Il importait à la bonne police de l'État comme à celle de l'Église, que les abbayes et les couvents redevinssent des asiles de paix, où refleurît la gravité des mœurs monastiques. En se montrant indulgent pour l'égarement des passions politiques, Henri IV ne prétendait pas autoriser la continuation des désordres, et il seconda de tous ses efforts les réformes opérées dans les divers instituts d'hommes et de femmes. Il ouvrit en même temps les portes du royaume aux Feuillants, aux Capucins, aux Récollets, aux frères de saint Jean de Dieu, et aux filles de sainte Thérèse, introduites par Madame Acarie et l'abbé de Bérulle. Il sut enfin gé-

néreusement révoquer l'arrêt de proscription qu'il avait laissé porter contre les Jésuites, et ne tarda pas à accorder à cette docte et pieuse compagnie toute sa faveur. Les paroles qu'il adressa au Parlement en les rappelant, respirent le noble esprit de la liberté religieuse. « Si la Sorbonne les a condamnés, dit-il, ç'a été sans les connoître. L'Université a occasion de les regretter, puisque par leur absence elle a été comme déserte.... Quant à leur doctrine, continue-t-il, Barrière ne fut pas confessé par un jésuite en son entreprise, et un jésuite lui dit qu'il seroit damné s'il osoit l'entreprendre. Quand Chastel les auroit accusés, comme il n'a fait, et qu'un Jésuite même eût fait ce coup, faudroit-il que tous les Jésuites en pâtissent, et que tous les apôtres fussent chassés pour un Judas?... Je les tiens nécessaires à mon État.... Ils sont nés en mon royaume et sous mon obéissance : je ne veux entrer en ombrage de mes naturels sujets.... » (1603). Et dans les années qui suivent, ses actes comme ses paroles témoignent de sa confiance chaque jour croissante pour la compagnie, et de sa gratitude pour les services qu'elle rend à l'Église et au royaume[1].

Nous avons hâte d'ajouter que la main royale ainsi étendue sur l'ordre des Jésuites pour le couvrir de sa protection, n'en continuait pas moins de prêter aux réformés un loyal et sûr appui. L'édit de Nantes était exécuté partout avec une fidélité scrupuleuse, et Henri IV veillait à ce qu'aucun prétexte ne fût laissé

1. Voir pour plus de détails l'excellente étude de M. Ch. Mercier de la Combe sur Henri IV et sa politique.

aux ombrages toujours si faciles à renaître, de ses anciens coreligionnaires. L'exercice de leur culte ne rencontrait aucun obstacle aux lieux où il était autorisé; ils se bâtissaient des temples, aussi librement que les catholiques des églises; le roi seulement ne leur permit pas plus d'être oppresseurs qu'ils n'étaient opprimés, et il sut déployer toute l'énergie de sa volonté pour affranchir les villes du Béarn de la tyrannie des ministres qui s'obstinaient à y proscrire la célébration de la sainte messe. Du reste, partage égal des faveurs de la royauté entre catholiques et huguenots; c'était depuis l'abjuration de Henri IV que Rosny était entré dans sa plus intime confidence; Lesdiguières avait reçu depuis lors aussi le bâton de maréchal de France; La Force était toujours un des seigneurs les mieux venus à la cour, et sur un tout autre théâtre, un protestant également illustre, le savant Casaubon siégeait dans une des chaires du collége royal. Et il faut bien le remarquer, ce respect des droits de la conscience ne tenait pas chez le grand monarque, comme l'ont prétendu quelques-uns de nos historiens, à l'indifférence religieuse. Henri avait ardemment à cœur le triomphe de la foi catholique; son vœu mille fois exprimé était de ne voir « qu'une seule profession de religion » en France, et même dans toute l'Europe chrétienne; mais les moyens de contrainte pour obtenir ce grand résultat lui faisaient horreur; il attendait tout de la lumière que la vérité bien enseignée et docilement accueillie porte dans les âmes. Ce fut pour lui un beau jour, un jour qui lui donna toutes les émotions de la victoire,

que celui de la célèbre conférence de Fontainebleau entre le cardinal du Perron et Duplessis-Mornay, le pape des huguenots (1600). Tous les honneurs de ce duel théologique furent pour le champion de l'orthodoxie. « Le diocèse d'Évreux a gagné celui de Saumur, écrivit le roi, et la douceur dont on y a procédé ôte l'occasion à quelque huguenot que ce soit de dire que rien y ait eu force que la vérité.... C'est là un des grands coups pour l'Église de Dieu qui se soit fait depuis longtemps; suivant ces erres. nous ramènerons plus de séparés de l'Église en un an que par une autre voie en cinquante. » L'événement donna raison à ce noble calcul; les conversions, toutes libres et volontaires, se multiplièrent, et Henri IV put faire dire au pape par un de ses ambassadeurs « que la religion avoit plus avancé depuis la paix par les bons moyens qu'il avoit employés, qu'elle n'avoit fait par les armes durant les deux règnes précédents. » Les trois pontifes qui se succédèrent alors dans la chaire de saint Pierre, Clément VIII, Léon XI et Paul V, rendirent une égale justice à cette sage politique, et le roi très-chrétien reprit à Rome l'ascendant qui devait y appartenir à sa couronne.

Un des motifs qui avaient déterminé le roi à rouvrir la France aux Jésuites, était la supériorité de ces religieux dans l'art d'enseigner la jeunesse. Avant qu'il les eût rappelés, la décadence de l'enseignement public, conséquence trop naturelle des guerres civiles, avait attiré son attention, et dès l'année 1595 il avait institué une commission composée de prélats et de magistrats pour réformer l'université de Pa-

ris[1]. Le résultat du travail de ces hommes éclairés fut d'établir l'enseignement des colléges sur les bases où il est resté assis jusqu'à la fin du dernier siècle. De sages règlements pourvurent en même temps à la restauration de la discipline et des bonnes mœurs, qui avaient péri dans les écoles parmi les grands désordres de la capitale. La haute intelligence de Henri IV ne pouvait méconnaître l'importance de ces établissements « où sont nourris et élevés ceux qui puis après servent en la maison de Dieu, sont appelés aux magistratures, aux gouvernements et aux charges publiques. » Instruit, comme il l'était lui-même, ayant le goût des choses de l'esprit, et étant « le mieux disant prince de son temps, » il devait tenir à honneur de voir les études refleurir sous son règne, et la France, rendue par lui au calme et à la prospérité, déployer son génie dans les arts de la paix.

Il nous a été impossible, dans le triste entraînement du récit des guerres religieuses, de nous arrêter pour jeter un coup d'œil sur le mouvement intellectuel qui s'est opéré en France pendant la seconde moitié du seizième siècle. Le moment est venu de porter quelques instants notre regard en arrière, et de rassembler dans une rapide esquisse quelques-uns des traits de cet intéressant tableau.

François Ier venait de mourir lorsque Joachim du Bellay, un des membres de cette famille de guerriers et d'hommes d'État tous amis des lettres, publia son

1. M. Poirson, sur ce point particulier, donne encore d'intéressants détails qui ne se trouvent dans aucun autre de nos historiens.

remarquable livre de l'*Illustration de la langue française*. C'était, comme on l'a justement appelé, le manifeste d'une nouvelle école poétique, qui prétendait donner à la France une langue plus savante et plus relevée que ne l'était celle des poëtes à la mode, Marot et Saint-Gelais. L'auteur conviait les Français à l'étude et à l'imitation des Grecs et des Latins, pour enrichir la muse nationale de leurs dépouilles, comme les Gaulois, leurs aïeux, s'étaient enrichis jadis des trésors du temple de Delphes et du Capitole. Les essais poétiques de du Bellay restèrent bien loin de la perfection dont il traçait la route à ses contemporains. Un poëte cependant ne tarda pas à paraître qui réalisa pour eux cet idéal ; ce fut Ronsard. Ronsard vit son siècle à genoux devant lui; on le crut et il se crut lui-même l'égal des grands modèles qu'il imitait; pour avoir « en français parlé grec et latin, » on lui décerna, comme à Virgile et à Homère, la couronne d'immortalité; Montaigne s'y laissa prendre aussi bien que les autres; Étienne Pasquier déclara la poésie française portée désormais à sa perfection, et Charles IX, dans des vers égaux aux plus beaux que fit jamais Ronsard, abaissa sa royauté devant la royauté du génie. Il est peut-être sans exemple qu'une gloire aussi éclatante ait été suivie d'une éclipse aussi complète. La postérité en est restée sur le jugement de Boileau, qui accuse Ronsard d'avoir tout brouillé en voulant tout régler, et ses œuvres ne sont plus guère qu'un objet d'étude pour la curiosité savante de la critique. Parmi les poëtes de l'école de Ronsard (de la Pléiade, comme on appelait les moindres étoiles

groupées autour de cet astre glorieux), Desportes et Bertaut, les plus connus, n'eurent ni tous les défauts, ni encore moins tous les mérites de leur maître. Ils furent plus retenus, pour parler encore comme Boileau, et leur versification se dégagea du *faste pédantesque* de celle de Ronsard; l'un rencontra quelquefois la douceur et la grâce, l'autre l'élévation et la force; mais chez aucun des deux la langue n'eut des principes, ni des formes arrêtées. Il en fut de même de deux satiriques, bien différents de situation et de caractère, d'Aubigné et Mathurin Regnier, tous deux doués à certain degré du génie de la poésie, mais n'étant appelés ni l'un ni l'autre à lui donner la langue qu'elle devait parler. Ce fut en l'année 1600 que, pour la première fois, Paris et la cour entendirent le nom d'un gentilhomme normand, François de Malherbe, novateur hardi, qui ne prétendait à rien moins qu'à une réforme entière de la poésie française; qui, sans ménagement pour les plus hautes renommées, s'attaquait également à l'archaïsme grec ou latin de Ronsard et à la libre incorrection de Regnier; qui ne permettait à la langue d'autres mots et d'autres tours que ceux qu'il trouvait dans la bouche du peuple de Paris; qui enfin, dans des vers d'un style sévèrement châtié, appuyait le précepte par l'exemple. Henri IV avait ouï parler de Malherbe, lorsqu'en 1603 on lui apprit qu'il venait d'arriver à Paris : il voulut aussitôt le voir, et l'assura de sa protection. En effet, Malherbe fut bien accueilli à la cour, et il ne tarda pas à y exercer dans les matières de goût une autorité qui allait jusqu'au despotisme : on l'appelait le *tyran des*

mots et des syllabes. Le célèbre hémistiche de Boileau : *enfin Malherbe vint*.... résume toute l'importance de l'œuvre qu'il lui fut donné d'accomplir. De nos jours on l'a comparé avec justesse à ces forgerons dont le labeur infatigable préparait de fortes armures aux demi-dieux d'Homère. Il ne fut pas le grand poëte, il fut l'ouvrier habile et patient dont le marteau travailla la langue poétique, et la livra toute fabriquée au génie de Corneille et de Racine.

Le langage de la prose, sans être plus avancé vers sa perfection que celui des vers, produisit dans la seconde moitié du seizième siècle des œuvres bien autrement considérables. Au premier rang des écrivains qui travaillèrent alors à enrichir et à polir ce langage, se place le célèbre traducteur de Plutarque, Jacques Amyot. Charles IX s'honorait de l'avoir eu pour *maître*, et il lui dut le goût très-vif qu'il eut toujours pour les lettres. La préoccupation violente des guerres civiles n'empêcha pas ses contemporains de lui payer un tribut d'admiration et de reconnaissance pour leur avoir révélé le biographe si intéressant de l'antiquité, jusqu'alors connu d'un petit nombre de savants, et Montaigne s'est rendu l'organe du sentiment public en écrivant ces lignes si remarquables : « Nous autres estions perdus, si ce livre ne nous eust relevés du bourbier. » Moins enthousiastes du talent d'Amyot qu'on le fut alors, les critiques de nos jours ne lui en ont pas moins donné une très-grande part de mérite et de gloire dans le perfectionnement de la langue française. Cette langue acquit, sous la main de l'habile interprète de Plutarque, une souplesse et une

variété de tours, une abondance d'heureuses expressions et tout un trésor d'harmonie et de grâce, dont il n'y avait pas d'exemple avant lui et qu'on ne retrouve pas toujours dans les meilleurs écrivains du siècle suivant. Mais, quel que soit son charme, la prose d'Amyot a encore des formes trop indécises et trop flottantes pour la parfaite clarté et l'entière régularité du discours. Montaigne lui-même, avec des qualités d'esprit bien supérieures, et avec l'incomparable originalité de son style, laissa la langue dans un état où elle avait encore gardé quelque chose de son enfance. Hâtons-nous de dire que ce naïf bégaiement, au milieu des sujets souvent les plus relevés, loin de nuire par la suite au succès des *Essais*, n'a fait qu'ajouter à la séduction irrésistible et impérissable de ce livre. Rien de plus populaire que le *Que sais-je?* de Montaigne, et son scepticisme, « de bonne foi, » même pour ceux qui croient et aiment à croire, ne va pas jusqu'à inquiéter leur conscience. On sent que le doute n'était pour son esprit un si « doux oreiller » que parce que au delà des limites de ce monde il trouvait un appui ferme et sûr dans les vérités de l'ordre surnaturel. Montaigne vécut dans la pratique régulière des devoirs de la piété catholique, et sa mort édifiante fut, selon l'expression d'Étienne Pasquier, son ami, « le beau miroir de l'intérieur de son âme » (1592). Il n'en fut pas ainsi du disciple de Montaigne, Pierre Charron, dont la raison se troubla trop des spectacles que lui avait donnés le fanatisme religieux, et s'égara jusqu'aux négations les plus téméraires. Son livre *De la*

Sagesse a la prétention malheureuse d'ébranler les bases du christianisme et celles mêmes de la religion naturelle.

Nous avons signalé plus haut le grand effet politique produit par la *Satire Ménippée;* nous nous reprocherions d'en oublier ici le mérite littéraire. Cette œuvre mixte de Gillot, conseiller au Parlement, de Pierre Pithou et des deux poëtes Rapin et Passerat, offre une série de scènes dont le caractère rappelle celui de la comédie politique d'Aristophane, et qui toutes sont destinées à répandre l'odieux et le ridicule sur la Ligue et ses chefs, sur son gouvernement et sur ses États généraux. On lit encore aujourd'hui avec un singulier plaisir les harangues à la fois burlesques et sérieuses de Mayenne, du cardinal de Pellevé, du docteur Rose et de tous ces autres ligueurs, se déshabillant devant le public et mettant à nu les motifs intéressés qui les font agir; il y a là la verve gauloise et quelquefois le gros sel de Villon et de Rabelais. Le langage de Daubray est tout autre; c'est l'esprit français qui y respire, l'esprit de cette bourgeoisie parisienne, inaccessible aux séductions du *Catholicon* d'Espagne, et même sous la bannière de la Ligue, ayant toujours eu les fleurs de lis dans le cœur. Le ton s'y élève jusqu'à une grave et mâle éloquence, à la véritable éloquence politique. On conçoit l'impression profonde que dut causer ce mélange de gaieté bouffonne et de vigoureuse invective, de sanglante ironie et de patriotique indignation, jeté à pleines mains contre un pouvoir en décadence. Un autre ouvrage, qui n'a rien de

commun avec la *Ménippée*, obtint, vers la fin du règne de Henri IV, un succès littéraire très-considérable, ce fut l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé. Le *Pastor fido* de Guarini et l'*Aminta* du Tasse, avaient mis à la mode le drame pastoral : d'Urfé entreprit de transporter dans le cadre d'un roman champêtre les mœurs, le sentiment et le langage de la société la plus polie et la plus élégante. Il commença à y faire parler à l'amour le langage à la fois noble et raffiné qui fut quarante ans plus tard celui de l'hôtel de Rambouillet. Son œuvre excita un véritable enthousiasme; elle en était digne à certains égards. La critique de nos jours a établi la filiation la mieux prouvée, pour le fond et pour la forme, entre l'*Astrée* et la *Princesse de Clèves*.

Nous sommes obligés de laisser de côté, dans un tableau aussi raccourci, bien des noms qui honorèrent diversement la littérature de cette époque, et que la postérité n'a pas oubliés, des historiens comme d'Aubigné et de Thou, des hommes d'État et des diplomates comme Villeroy et Mornay, Jeannin et le cardinal d'Ossat; des auteurs de mémoires, comme la reine Marguerite et Madame du Plessis; des érudits, comme François Pithou, Scaliger et Casaubon. Un seul monument à la fois littéraire et historique arrêtera encore un moment notre attention, ce sont les lettres de Henri IV.

Ces lettres, comme on l'a très-bien remarqué, sont dans notre langue le plus ancien modèle du style épistolaire. Que parmi celles qui traitent des affaires de gouvernement, il y en ait beaucoup qui n'aient pas

été écrites, ni même quelquefois dictées par le roi, cela est hors de doute; du moins expriment-elles toujours sa pensée. Mais il y en a d'autres, et en grand nombre, qui lui appartiennent en propre et ne peuvent avoir été tracées d'une autre main que la sienne. Or ce sont celles-là, presque toutes fort brèves, dont le mérite littéraire est le plus remarquable. La vivacité du tour, l'originalité de l'expression, l'aimable effusion du sentiment, le passage sans effort du familier au sublime, sont les traits caractéristiques de ces billets immortels. « Apportez-moi tout ce que vous pourrez de votre argent, mandait le royal écrivain à l'un de ses capitaines huguenots; car de ma vie je ne fus en pareille disconvenue, et je ne sais quand, ni d'où, si jamais je pourrai vous le rendre; mais je vous promets force honneur et gloire, et argent n'est pas pâture pour des gentilshommes comme vous et moi. » Admirerons-nous moins ces trois lignes adressées à Givry : « Tes victoires m'empêchent de dormir comme anciennement celles de Miltiade Thémistocle. Adieu, Givry, voilà tes vanités bien payées; » ou ce trait qui termine la lettre écrite à Gabrielle d'Estrées, au camp sous Paris, en face du duc de Parme : « Si je meurs, ma pénultième pensée sera à vous, et ma dernière à Dieu, à qui je vous recommande et moi aussi ? » Et où Plutarque a-t-il été plus dignement loué que dans ce billet adressé à Marie de Médicis : « Plutarque me sourit toujours d'une fraîche nouveauté. L'aimer c'est m'aimer, car il a été longtemps l'instituteur de mon bas âge. Ma bonne mère, à qui je dois tout et qui avoit une affection si grande

de veiller à mes bons déportements, et ne vouloit pas (ce disoit-elle) voir en son fils un illustre ignorant, me mit ce livre entre les mains, encore que je ne fusse à peine plus un enfant de mamelle. Il m'a été comme ma conscience, et m'a dicté à l'oreille beaucoup de bonnes honnêtetés et maximes excellentes pour ma conduite et le gouvernement de mes affaires. » N'y a-t-il pas là, au plus haut degré, le bien penser et le bien dire ? Mais en même temps qu'elles sont un si intéressant sujet d'étude et d'admiration littéraire, les lettres de Henri IV jettent sur le caractère de ce grand prince, sur sa conduite politique et sur les événements de son règne, les traits d'une abondante et vive lumière. Quelles paroles que celles-là pour exprimer sa constante préoccupation du bien public : « Je n'y perds une seule heure.... La France m'est bien obligée, car je travaille bien pour elle ! » Quel témoignage de son affectueuse sympathie pour le peuple des campagnes que cette vive sortie adressée au connétable contre les désordres des gens de guerre !... « Quoi, si on ruine mon peuple, qui me nourrira ? qui soutiendra les charges de l'État ? qui payera vos pensions ? c'est lui qui nous fait tous vivre. » Quel noble souci de l'opinion publique dans ces autres lignes : « L'impression du monde que je crains le plus qui entre dans le cœur de mes sujets, est que je me gouverne par autre chose que par la raison. » Lorsque, dans son camp devant Amiens, il requiert du Parlement le prompt enregistrement de ses édits financiers : « Ce n'est point pour y faire des masques et des ballets, écrit-il, c'est pour chasser

les ennemis en leur pays.... Tout ira bien, si j'ai de l'argent. Aidez-moi, et vous connoîtrez que vous ne pouvez avoir un meilleur roi, qui vous aime plus et qui doute moins hasarder sa vie. » A la reine Élisabeth, qui s'oppose à la paix de la France avec l'Espagne, voici quelle est sa réponse : « Je suis né et élevé dedans les travaux et périls de la guerre. Là se cueille la gloire, vraie pâture de toute âme vraiment royale, comme la rose dedans les épines. Mais je me puis bien lasser des calamités et misères que mon peuple endure par icelle. » Veut-on lui persuader de retenir prisonnier le duc de Savoie, qui tourne contre lui sa confiante hospitalité? il repousse ainsi ce conseil : « J'aime mieux le repos de ma conscience que je ne fais ma couronne qui m'est très-chère. » Et lorsque ce prince déloyal lui refuse obstinément la restitution du marquisat de Saluces, le dernier mot de l'instruction donnée par Henri IV à ses agents est celui-ci : « Je couperai plutôt ma tête que céder à l'injustice.... J'épouserois plutôt le corselet toute ma vie.... Je ne demande que le mien. » Il n'y a point de récit d'histoire qui puisse aussi bien faire connaître Henri IV que le recueil si vivant et si parlant de ses lettres.

On aimerait à y trouver quelque trace de la part véritable qui a appartenu à ce prince dans le *grand dessein*, dont le souvenir nous a été conservé dans les *Œconomies royales*. A entendre Sully, le projet aurait été conçu en commun par le roi et par lui de faire de l'Europe une sorte de fédération chrétienne, dans laquelle seraient entrées toutes les nations égales en droit, malgré l'inégalité de leur puissance,

unies par les liens d'une libre et fraternelle association, malgré les différences de religion et de gouvernement, renonçant aux guerres tant civiles qu'étrangères, pour porter devant des congrès régulièrement assemblés, soit les griefs réciproques des peuples et de leurs souverains, soit leurs querelles internationales. Tout est si soigneusement prévu, si minutieusement réglé dans ce plan de république européenne, que bien des historiens n'y ont vu qu'une utopie et se sont refusés à croire qu'elle ait jamais occupé sérieusement un esprit aussi pratique que celui de Henri IV. Rien cependant ne donne le droit de révoquer en doute la véracité de Sully, et il est bien plus légitime de supposer, qu'avec la rigueur méthodique de son esprit, il aura prêté à la pensée politique de son maître, qui dans leurs entretiens se développait librement devant lui, les formes arrêtées d'un système complet d'organisation européenne. « Les grands esprits qui ont fait de grandes choses, a dit récemment l'un de nos plus éminents écrivains, sont à la fois sérieux et rêveurs; quelque vaste que soit le champ où s'exerce leur action, il ne suffit pas à leur pensée, et quelque efficace que soit leur puissance, ils conçoivent plus qu'ils ne peuvent faire, et aspirent plus haut qu'ils ne montent.... C'est le plaisir de ces imaginations souveraines de prendre leur vol hors des limites d'espace et de temps où s'enferme leur vie, et de régler, comme il leur plaît, le monde et l'avenir, sans se soucier des obstacles.... Henri IV avait ainsi ses élans au delà de ses œuvres et se complaisait dans des conceptions qu'il ne se flattait pro-

bablement guère de réaliser[1]. » Du haut de ce point de vue simple et lumineux, le *Grand dessein* cesse d'être pour l'histoire un problème; ç'a été l'idéal d'un puissant esprit, et en passant de la conversation sur le papier, cet idéal y a pris, comme nous l'indiquions tout à l'heure, une trompeuse consistance. Le plan réel qu'il avait conçu n'était nullement pour Henri IV dans les mille détails que Sully, bien des années peut-être après, a recherchés complaisamment dans sa mémoire; ce qui faisait le fond véritable de sa pensée, ce qu'il eût accompli s'il eût vécu, ce qui occupa après lui le génie de Richelieu, c'était la fondation de l'équilibre européen. La première condition de cet équilibre était la destruction de la prépondérance autrichienne, et toute la politique extérieure de Henri IV tendit vers ce but.

Il était assez malaisé d'entamer cette œuvre, le lendemain du jour où les deux couronnes de France et d'Espagne venaient de se jurer paix et amitié perpétuelles. Mais l'art de la diplomatie leur offrait pour continuer leur lutte un autre théâtre que celui du champ de bataille, et Henri, par des négociations habilement dirigées, travailla à opposer partout son influence à celle de la maison d'Autriche. Non content de rester ami d'Élisabeth et des princes protestants d'Allemagne, que leurs intérêts tenaient enchaînés à l'alliance française, non content d'entretenir secrètement le feu toujours allumé de l'insurrection des Pays-Bas, il crut pouvoir attaquer la politique espagnole

1. M. Guizot, *Un Projet de Mariage royal.*

à Rome même, là où depuis quarante ans elle dominait sans partage. En se montrant, comme nous l'avons vu, soigneux de justifier au dedans du royaume son titre de fils aîné de l'Église, il avait commencé à gagner l'amitié de Clément VIII ; en l'aidant à s'affranchir de la tutelle impérieuse de l'Espagne et à réunir Ferrare aux États du saint-siége, il obtint que ce pontife détournât les yeux de ses relations trop intimes avec le Turc et avec les luthériens, et qu'il redevînt décidément favorable aux intérêts de la France. Il reçut bientôt un témoignage patent de la bienveillance pontificale. Depuis longtemps il aspirait à voir rompre son mariage avec la reine Marguerite, sœur des trois derniers Valois. Les deux époux vivaient séparés, et sans tenir compte de la violence que Charles IX leur avait faite à tous deux pour les unir, il y avait dans la forme même des dispenses que leur parenté avait rendues nécessaires, quelque chose d'insuffisant et d'irrégulier, qui autorisait l'annulation du mariage. Marguerite, qui cachait ses honteux désordres dans son château d'Usson en Auvergne, opposa d'abord quelque résistance à la volonté de son époux ; mais elle finit par s'y soumettre, et Clément VIII accéda dès lors sans difficulté à leur commune demande (février 1599). La décision des commissaires pontificaux fut retardée seulement jusqu'à la fin de l'année par suite des lenteurs ordinaires de la cour de Rome.

Il faut rendre grâces à ces lenteurs, s'il est vrai qu'elles empêchèrent Henri IV de consommer un acte qui eût jeté une triste ombre sur sa gloire. Attaché

depuis longtemps à Gabrielle d'Estrées, il était au plus fort de sa passion pour elle et c'était afin de lui placer la couronne royale sur la tête qu'il se montrait si impatient de recouvrer sa liberté. Vainement ses conseillers les plus dévoués et les plus sages, Rosny à leur tête, lui remontraient-ils avec autant d'énergie que de persévérance le scandale et les périls de ce mariage; il en convenait, il savait dire en face à Gabrielle combien son fidèle ami lui était plus précieux que sa maîtresse; mais il n'en retombait pas moins sous le joug, et la force lui manquait pour briser les liens qui l'enlaçaient. Un coup de la Providence vint les rompre. Le 9 avril 1599, Gabrielle expira d'une mort soudaine. Le roi consentit alors à ce que son envoyé à Florence poursuivît une négociation matrimoniale entamée en son nom avec la nièce du grand-duc de Toscane, Marie de Médicis.

Ici se trouve dans l'histoire de Henri IV une page qu'on souffre de ne pouvoir en arracher. Gabrielle d'Estrées était morte à peine depuis quelques semaines, la négociation commencée à Florence suivait son cours, et déjà l'incorrigible monarque était tombé dans un nouvel et indigne esclavage. Il s'était épris de l'artificieuse Henriette d'Entragues, qu'il fit plus tard marquise de Verneuil, et était allé, dans l'aveugle entraînement de la passion, jusqu'à lui remettre une promesse signée de l'épouser. Une circonstance imprévue l'aida presque malgré lui à dégager sa foi; mais cette femme, qui avait autant de perversité que de charmes, n'en conserva pas moins sur lui un long et funeste empire.

Ces déplorables faiblesses amoindrissaient la grandeur morale de Henri IV, elles lui faisaient oublier sa prudente économie, qui désespérait si souvent ses courtisans, mais elles n'ôtaient rien à son énergique activité et à son soin vigilant des intérêts de sa couronne. Ce fut alors qu'il trancha hardiment par l'épée la question du marquisat de Saluces, sur laquelle le pape tardait trop à se prononcer. On se rappelle comment, pendant les orageux États de Blois de l'année 1588, Charles-Emmanuel, avec l'ambition sans scrupule des princes de sa maison, s'était saisi de ce fief sans déclaration de guerre, et comment depuis lors il s'était obstinément refusé à le rendre. Accueilli au Louvre avec cordialité par Henri IV, mais n'ayant pu obtenir de lui l'abandon de ses droits (décembre 1599), le duc de Savoie s'en était vengé en ourdissant dans l'ombre des trames criminelles contre l'autorité et contre la vie même du roi de France. Avec ces pratiques dont il attendait le succès, et avec le secours que lui promettait l'Espagne, il crut pouvoir braver impunément la colère de Henri IV, et au jour qu'il avait marqué pour restituer le marquisat ou livrer en échange la Bresse et le Bugey, il signifia ouvertement son refus (1er juin 1600). Le châtiment de sa déloyauté ne se fit pas attendre. Le 11 août la guerre lui est déclarée, et dès le surlendemain sa ville de Bourg lui est enlevée. Rosny, créé grand maître de l'artillerie, avait, avec une promptitude extraordinaire, mis à la disposition du roi vingt canons, six mille boulets et cent vingt milliers de poudre, armement formidable devant lequel tombèrent en un in-

stant toutes les défenses de la Savoie. Le 21, Chambéry ouvrait au roi ses portes, et le 16 octobre la citadelle de Montmélian, la dernière des places restée à Charles-Emmanuel, sur le versant septentrional des Alpes, se rendit par capitulation. L'hiver, couvrant bientôt de neige les passages des montagnes, suspendit les opérations de la guerre, et l'Espagne alarmée, au lieu de prêter ses secours au duc de Savoie, joignit ses efforts à ceux du pape, pour empêcher, par une prudente intervention, que les bannières françaises se montrassent en Italie. Charles-Emmanuel, sans allié et n'attendant plus rien des intrigues qu'il avait nouées en France, fut contraint de plier, et ne garda Saluces qu'en cédant la Bresse, le Bugey et le bailliage de Gex (17 janvier 1601). La France, par cet échange, renonçait à sa dernière possession au delà des Alpes, mais elle gagnait un utile appendice à sa frontière orientale.

C'était à Lyon que cet arrangement avait été conclu; ce fut là, et dans le cours même de la négociation, que fut célébré en grande pompe le mariage de Henri IV avec Marie de Médicis (9 décembre 1600). La nouvelle reine n'avait ni les grâces de l'esprit, ni les qualités du cœur faites pour procurer à son mari le bonheur domestique, et Henri de son côté se montrait peu soucieux des obligations de la fidélité conjugale. Marie de Médicis combla toutefois ses vœux en donnant dès le 27 septembre 1601 un héritier à la couronne. Le roi avait besoin de sentir son pouvoir ainsi affermi dans un moment où un sérieux péril semblait le menacer. Les mines chargées par la main

perfide de Charles-Emmanuel étaient à la veille de faire explosion. Ce prince, pendant son voyage en France, avait gagné, en lui promettant la main de sa troisième fille et la souveraineté indépendante de la Bourgogne, le maréchal de Biron, l'un des plus considérables et des mieux récompensés parmi les serviteurs du roi. Biron, dévoré d'une sombre et insatiable ambition, avait poussé la trahison, s'il faut en croire le grave historien de Thou, jusqu'à promettre de désigner la tête de son maître au feu d'une batterie ennemie dans la campagne de Savoie, mais il avait reculé devant l'horreur de ce crime, à l'heure de le commettre. Voyant même ses plans déconcertés par la paix conclue avec le Savoyard, il avait révélé à Henri IV une partie de ses noires pratiques, et en avait obtenu le pardon. Le roi avait fait plus; pour occuper cet esprit inquiet, il lui avait confié deux missions en Angleterre et en Suisse avec le titre de son ambassadeur extraordinaire et une pension de trente mille francs. « Il faut, disait-il à Rosny, supporter les rodomontades, menaces, jactances et vanités de Biron, comme d'un homme qui ne sait non plus s'empêcher de mal dire d'autrui et de se vanter excessivement lui-même, que de bien faire lorsqu'il se trouve aux occasions. » Ainsi excusé, pardonné, comblé de nouvelles grâces et de nouveaux honneurs, le duc de Biron n'en ourdit pas moins quelques mois après (1602) de nouvelles trames avec quelques-uns des premiers seigneurs du royaume. Les principaux étaient le comte d'Auvergne, bâtard de Charles IX et frère utérin de la marquise de Ver-

neuil, le duc d'Épernon et l'ingrat et factieux duc de Bouillon, têtes orgueilleuses qui refusaient de plier sous un gouvernement régulier, et aspiraient à bouleverser l'État pour y reconquérir les priviléges de l'indépendance féodale. Biron avait en même temps pratiqué plusieurs des chefs huguenots, envenimant leurs prétendus griefs contre l'ingratitude royale, et répandant parmi eux des alarmes mensongères sur les dangers que courait leur religion. Enfin, avec l'aide de ses complices, dont quelques-uns avaient conservé un reste de puissance seigneuriale en Poitou, en Limousin et en Guyenne, il avait su aigrir le mécontentement populaire causé dans le sud-ouest du royaume par l'impôt de la *pancarte*[1], et y préparer une formidable insurrection. En arrière de cette grande intrigue se tenaient l'Espagne et le duc de Savoie, n'attendant que le signal donné de la guerre civile pour recommencer la guerre étrangère.

Le roi savait tout et ne perdit pas de temps pour se rendre dans les provinces occidentales, où sa présence eut bientôt dissipé les alarmes faussement répandues et calmé les passions irritées (avril 1602). De retour à Fontainebleau, il manda Biron à la cour, lui laissant croire que La Fin, le principal agent de la conjuration auprès du duc de Savoie, n'avait point parlé, et qu'il n'existait du complot que de vagues soupçons sans aucune preuve (12 juin). Henri aimait Biron, il appréciait ses grands talents et les services éclatants qu'il en avait reçus; comme il lui avait par-

1. Impôt du sou pour livre sur toutes les marchandises.

donné déjà, il voulait lui pardonner encore. « S'ils pleurent, disait-il en parlant du coupable et de son complice, le comte d'Auvergne, je pleurerai avec eux : ils me trouveront aussi plein de clémence, qu'ils sont vides de bonnes affections. Je ne voudrois point que le maréchal de Biron fût le premier exemple de la sévérité de ma justice, » Mais le roi entendait que cette nouvelle grâce fût achetée par un aveu spontané et complet du crime, et par l'expression d'un sincère repentir. A deux reprises, il pressa le coupable de tout dire ; à deux reprises, l'orgueilleux maréchal, toujours persuadé qu'on était sans preuve contre lui, se renferma dans un silence obstiné. Après une dernière et solennelle tentative, « adieu, baron de Biron, » lui dit le roi, parole foudroyante, qui le faisait descendre de sa dignité de duc et pair, et le livrait aux rigueurs de la justice. Biron, arrêté, fut conduit à la Bastille, et cité devant le Parlement, toutes chambres assemblées. Il protesta de son innocence, jusqu'au moment où le témoignage des lettres qu'il avait écrites à La Fin, et qu'il croyait brûlées, vint le confondre. Dès lors, humilié et abattu, il ne sut plus que recourir à la clémence royale ; mais ni les supplications touchantes de sa vieille mère et de toute sa famille, ni une requête pathétique qu'il adressa lui-même au roi ne furent écoutées. « Pour le bien de mes enfants et de mes peuples, répondit Henri, je ne puis empêcher le cours de la justice. » Le 29 juillet 1602, le Parlement prononça, à l'unanimité des cent vingt-sept membres présents, l'arrêt de mort du maréchal de Biron et l'exécution eut lieu

deux jours après dans la cour de la Bastille. Les pairs de France, sous des prétextes divers, avaient refusé de s'asseoir sur leurs siéges pour juger l'illustre accusé ; ils sentaient que sa cause était la leur, et que la hache du bourreau allait frapper le privilége trop souvent réclamé par l'aristocratie féodale d'unir ses intérêts à ceux de l'étranger contre le roi et contre la France. Le supplice de Biron fut un avertissement redoutable donné au dedans et au dehors ; Henri IV n'eut pas à le renouveler. Le comte d'Auvergne, par l'intercession de sa sœur, obtint grâce entière ; le duc de Bouillon refusa la sienne et se réfugia à Genève ; deux ou trois conjurés obscurs furent seuls exceptés du pardon royal.

Toutes ces menées ne faisaient qu'aigrir les ressentiments du roi contre la maison d'Autriche, et le fortifier dans la résolution de lui faire une guerre à outrance. Mais l'heure n'était pas encore venue de la déclarer, et Rosny, dans sa célèbre entrevue de Douvres avec Élisabeth, avait opposé une résistance invincible aux instances réitérées de la vieille reine, qui voulait que la France reprît dès lors les armes (1601). Une autre ambassade rappela peu après Rosny en Angleterre ; Élisabeth venait de mourir, et Henri, qui, selon ses propres paroles, perdait en elle un second lui-même, se hâta d'envoyer auprès du successeur de cette princesse le plus intime confident de ses pensées (juin 1603). Cette fois, tout l'effort de la diplomatie française fut de maintenir, presque malgré lui, dans l'alliance protestante de l'Allemagne et de la Hollande, le roi protestant de la Grande-Bretagne.

Étrange situation que celle de Henri IV ! une ligue des princes luthériens de l'Empire s'organisait sous son protectorat; il fournissait, sans trop s'en cacher, de l'argent et des hommes à Maurice de Nassau ; ses relations avec la Porte ottomane étaient plus étroites que ne l'avaient été celles même de François Ier; ses agents enfin avaient noué des intrigues avec les Morisques de Valence et d'Aragon pour les armer contre Philippe III. Et en dépit de toute cette politique qui eût pu le rendre assez légitimement suspect à Rome, son crédit y grandissait chaque jour. La profession sincère qu'il faisait de la foi catholique, sa sollicitude pour le bien de l'Église, le rappel des jésuites accordé aux instances de leur général Aquaviva, lui avaient entièrement ramené Clément VIII, et ce pontife, en qui le patriotisme florentin se joignait au souci des intérêts du saint-siége, aimait à voir dans le roi de France le protecteur de l'indépendance des États italiens contre l'Espagne. Lorsqu'il mourut en 1605, l'élection du cardinal Alexandre de Médicis, qui lui succéda sous le nom de Léon XI, fut un éclatant témoignage de la prépondérance acquise à Rome par Henri IV. Après la proclamation du nouveau pape, on n'entendait partout que le cri : « France a vaincu ! soient bénis les Français ! Vive France et Florence ! »

Le roi cependant ne tarda pas à reconnaître que la paix du royaume, menacée par la criminelle tentative de Biron, ne serait entièrement assurée que lorsque sa justice aurait atteint le plus dangereux des complices du maréchal, le duc de Bouillon. Bouillon, avec sa malfaisante activité, remuait tout au

dedans et au dehors contre le monarque son bienfaiteur. En Allemagne, il s'efforçait de rendre suspecte aux princes réformés la loyauté du roi qui venait de rappeler les jésuites, les plus implacables ennemis de la réforme ; dans l'intérieur du royaume, il poussait les huguenots à la révolte en leur offrant le même épouvantail, et, par une étrange complication, ses intrigues protestantes se combinaient avec des intrigues espagnoles, dont l'agent principal était l'incorrigible comte d'Auvergne. Ce bâtard de Charles IX ne songeait à rien moins qu'à faire périr le roi et à lui donner pour successeur, avec l'appui de Philippe III, l'aîné des fils nés du commerce illégitime de sa sœur et de Henri IV. Il fut arrêté et condamné à mort par le Parlement. Si le roi eût écouté l'avis unanime de son conseil, le dernier descendant des Valois eût porté sa tête sur l'échafaud ; Henri se refusa à cette rigoureuse exécution, et changea la peine portée contre le coupable en celle de la prison perpétuelle. Le moment approchait où allait se tenir l'assemblée triennale des Églises réformées, et il était à craindre que dans leurs défiances ils n'écoutassent les conseils factieux du duc de Bouillon, et ne fissent effort pour se constituer sous son commandement en état indépendant au sein du royaume. Rosny, que les offres de la plus haute fortune n'avaient pu détacher du calvinisme, se porta alors comme garant de la foi royale auprès de ses coreligionnaires ; grâces à son habile intervention, tout fut calme et régulier dans l'assemblée de Châtellerault (juillet 1605). Tranquille de ce côté, Henri ne tarda pas à se rendre

dans le Limousin, pour y montrer aux populations agitées par l'esprit de révolte l'appareil menaçant de la justice royale. C'était là, dans la vicomté de Turenne, qu'était le siége de la puissance féodale du duc de Bouillon; c'était de là que ses intrigues s'étaient étendues sur tout le midi de la France, où Marseille et Toulon, ainsi que Béziers et Narbonne, devaient être remis aux Espagnols. Sept mille hommes de troupes qui suivaient le roi n'eurent point à tirer l'épée; tout trembla et se soumit à leur approche, et l'œuvre de la répression fut remise tout entière à une chambre du Parlement, qui alla tenir les grands jours à Limoges. Des arrêts de mort furent rendus contre treize gentilshommes prévenus de complicité dans les actes prémédités de haute trahison : six d'entre eux périrent sous le glaive du bourreau. Restait à punir le grand coupable lui-même, qui, dans sa ville forte de Sédan, se croyait hors des atteintes de la justice, et des armes du roi. Il reconnut bientôt son erreur. Au commencement de l'année 1606, il vit Henri IV arriver sous les murs de Sédan, avec une armée et cinquante pièces de canon. Cette artillerie formidable était due à l'active industrie du grand maître, le duc de Sully. Délaissé des princes allemands dont il attendait les secours, Bouillon n'osa affronter jusqu'au bout la colère du monarque qu'il avait tant offensé, et il lui remit pour quatre ans sa place de guerre, trop heureux de retrouver à ce prix son rang et ses honneurs à la cour.

Plus l'autorité royale devenait ainsi en France forte et respectée, plus son action était puissante dans

les affaires de l'Europe. C'est ici l'époque des grandes transactions de la diplomatie de Henri IV. A Constantinople son ambassadeur, Savary de Brèves, exerce dans le Divan une souveraine influence, et le récit laissé par ce négociateur éminent de son pèlerinage à Jérusalem, témoigne de la protection efficace dont le nom de la France couvrait alors les chrétiens d'Orient. En Allemagne, Henri apporte sa médiation pacifique dans la querelle élevée entre le marquis de Brandebourg et le cardinal de Lorraine, tous deux élus évêques de Strasbourg, puis dans le différend des deux branches de la maison de Hesse, pour la succession du landgrave de Hesse-Marbourg; il n'est surtout effort qu'il ne fasse pour réconcilier catholiques et protestants, dans l'intérêt de l'indépendance du corps germanique. Bientôt une affaire qui menace la paix européenne appelle en Italie sa puissante intervention. Léon XI, le pape si cher à la France, n'était resté que vingt-huit jours assis dans la chaire de saint Pierre, et le cardinal Borghese lui avait succédé sous le nom de Paul V. Paul V, inflexible gardien des droits du pouvoir spirituel, entra en lutte, dès les premiers temps de son pontificat, avec la république de Venise, qui avait confisqué, au profit de la puissance séculière, une partie considérable des immunités ecclésiastiques (1606). Le débat, soutenu d'abord par les arguments théologiques du grand cardinal Bellarmin et du fameux moine servite Fra Paolo Sarpi, s'envenima et s'agrandit à ce point qu'il était à la veille de passer sur les champs de bataille. Paul V invoquait déjà les secours de l'Espagne, Venise ceux des princes pro-

testants de l'Empire. La sage médiation de Henri IV apaisa cette querelle : le pape céda à la crainte d'ouvrir à la réforme les portes de l'Italie, Venise céda à l'ascendant du monarque qui l'avait toujours traitée en amie, et qui lui réservait un rôle important dans l'accomplissement de *son grand dessein* (1607). Une autre question, d'une gravité non moindre, vint, aussitôt après celle-là, donner beaucoup d'embarras et de souci à la diplomatie française. Depuis près de quarante ans que l'Espagne guerroyait contre ses sujets révoltés des Pays-Bas, elle n'avait fait que répandre sans fruit son sang et son or, et ce qui lui restait de force semblait s'être épuisé au long siége d'Ostende (1601-1604). L'archiduc Albert et l'infante son épouse souhaitaient ardemment la paix pour leurs provinces ruinées ; mais le cabinet de l'Escurial, dans sa hautaine obstination, consentait seulement à une trêve, et les Hollandais, de leur côté, aimaient mieux continuer la lutte que de signer un traité qui ne consacrât pas les droits reconquis de leur indépendance. Il était difficile d'accorder des prétentions aussi contraires ; mais Henri IV, habilement secondé par son envoyé le président Jeannin, sut à la fois enchaîner la fougue guerrière de Maurice de Nassau et faire plier l'orgueil castillan. « Je suis homme de bien et prince de foy, écrivit-il à Maurice qui semblait douter du désintéressement de ses intentions, et non du tout ignorant des choses du monde. Quand je voudrai faire mes affaires sans vous ou m'avantager en quelque chose, ce ne sera, si je puis, injustement et au dommage de personne, moins

encore de ceux à qui j'aurai promis mon amitié. Je puis, grâces à Dieu, faire l'un sans l'autre quand je voudrai. » Et en même temps que par ce noble et fier langage il faisait taire les injurieux soupçons du capitaine général des Provinces-Unies, il déclarait à l'ambassadeur espagnol don Pedro de Tolède sa résolution d'en venir aux armes, si Philippe III n'accédait aux conditions consenties par les archiducs. Après de longues et épineuses négociations, une trêve de douze ans fut conclue qui équivalait pour les États-Généraux à la reconnaissance formelle de leur indépendance (9 août 1609). Henri IV venait de tendre la main à la Hollande pour l'aider à monter au rang des nations : il était sûr de trouver en elle une alliée fidèle à l'heure prochaine des grands coups qu'il méditait.

Tout semblait conspirer alors à en assurer le succès. Sully y travaillait activement par le bon ordre qu'il mettait dans les finances et les puissants moyens d'action qu'il préparait. Les circonstances du dehors devenaient également de plus en plus favorables. Le roi Jacques Ier, qui s'était pressé de conclure la paix avec l'Espagne, et dont l'attitude indécise avait causé d'abord au roi quelques alarmes, était retourné à la politique d'Élisabeth, depuis que la conspiration des poudres (novembre 1605) l'avait fait trembler pour ses jours. Il avait rendu aux intérêts protestants en Hollande et en Allemagne l'appui de l'Angleterre, et son ambassadeur avait secondé Jeannin dans l'importante négociation d'où venait de sortir l'existence nationale des Provinces-Unies.

Henri pouvait compter sur son alliance dans la lutte qui était près de s'engager. En Allemagne, l'empereur Rodolphe II, qui devait la craindre, prenait maladroitement à tâche de la précipiter. Il avait jeté le trouble dans sa propre famille, armé contre lui son frère, l'archiduc Mathias, provoqué par ses imprudentes rigueurs la formation de la ligue protestante d'Aschhausen (mai 1608), et détaché même de lui le plus catholique des électeurs de l'Empire, Maximilien Ier, duc de Bavière. C'était de ce dernier prince que Henri IV entendait se servir pour déposséder la maison d'Autriche de la couronne impériale qu'elle avait usurpée depuis près de deux siècles, par une sorte de droit héréditaire. Plusieurs des princes allemands eussent voulu la poser sur la tête du roi de France lui-même; mais Henri, qui ne connaissait pas les vaines ambitions, croyait bien mieux atteindre son but, celui de rendre l'Allemagne indépendante sous un chef catholique, en faisant élire Maximilien comme roi des Romains. Les voies étaient ainsi tout aplanies à sa politique au delà du Rhin, quand l'affaire de la succession de Clèves amena l'inévitable explosion (mars 1609). La maison de Saxe, d'une part, avec l'appui de l'empereur, de l'autre l'électeur de Brandebourg et le comte palatin de Neubourg, soutenus par la France, se disputaient l'héritage de cette seigneurie, moins importante par son étendue que par sa situation. Henri IV, après avoir assuré par les stipulations les plus expresses le maintien du culte catholique dans les duchés de Clèves et de Berg et le comté de la Mark, les fit remettre aux mains

des héritiers protestants, tandis que la ville de Juliers, autre portion de la succession contestée, recevait dans ses murs l'archiduc Léopold, évêque de Strasbourg et de Passau, l'un des frères de l'empereur. La guerre commença immédiatement entre les prétendants; la France et la maison d'Autriche se préparaient à y entrer.

Au mois de janvier 1610, un traité fut signé entre le roi de France et les princes protestants de l'Empire, confédérés à Hall, à l'effet de défendre les droits des héritiers de Clèves, mais avec la réserve formellement renouvelée du maintien de la religion catholique dans les contrées, objets du litige. A ce traité adhérèrent aussitôt le roi Jacques Ier et les États-Généraux des Provinces-Unies, dont les forces devaient se porter sur le Rhin avec celles de la France. Les couronnes luthériennes de Suède et de Danemark promirent peu après leur concours. Une autre négociation se poursuivait en même temps auprès des électeurs de l'Empire, afin d'obtenir qu'ils conférassent le titre de roi des Romains à Maximilien, et la diplomatie française allait remuer jusqu'aux peuples de la Hongrie et de la Bohême, pour leur faire secouer le joug, encore récent parmi eux, de la dynastie autrichienne. Mais ce n'était là que la moitié du *grand projet* qui entrait alors en voie d'exécution. D'autres coups, non moins assurés, devaient frapper la branche espagnole de la maison d'Autriche. En Italie, l'avide Charles-Emmanuel s'était précipité, avec toutes les ressources de son petit État, dans une alliance qui lui promettait la couronne de Lombardie; le traité de Brusol le faisait,

sous Henri IV, chef militaire de la ligue italienne contre l'Espagne (25 avril 1610). La prudente république de Venise n'avait pas résisté davantage à la tentation de s'agrandir, et s'était liée aux intérêts de la France. Le pape enfin, sans s'engager à un concours aussi actif, ne pouvait désavouer l'entreprise d'un prince qui s'était montré si soigneux de maintenir en Allemagne les droits de l'Église, qui s'armait, disait-il tout haut, « pour conserver la liberté du saint-siége apostolique et de toute la chrétienté, et en particulier de l'Italie, » et qui offrait, de plus, aux États pontificaux, leur part éventuelle dans la riche dépouille des Deux-Siciles. Les Morisques, comme on l'a vu, étaient entrés aussi dans le vaste plan d'agression formé contre la monarchie castillane; mais à cette heure même, le cabinet de l'Escurial venait de s'affranchir de ce péril par une mesure redoutable. Il avait prononcé l'expulsion de ce reste nombreux de l'ancienne population musulmane, et l'on a calculé qu'un million de bras, qui fussent demeurés fidèles, s'ils n'eussent été poussés à s'armer par l'excès de l'oppression, furent alors enlevés à la péninsule espagnole (décembre 1609).

Rien ne peut donner une idée de l'activité avec laquelle Henri IV, enflammé par l'approche d'une guerre si longtemps désirée, en pressait les préparatifs. Sully, qui joignait au maniement des finances la direction suprême de l'artillerie, ne montrait pas moins d'ardeur que son maître. Jamais l'infanterie et la gendarmerie françaises n'avaient été aussi fortement organisées, jamais un tel nombre de canons

n'avait roulé vers les frontières, jamais le trésor de l'État, aussi bien rempli et aussi bien administré, n'avait offert une telle garantie de succès aux opérations militaires. L'enthousiasme de la jeune noblesse était au comble; le prestige glorieux qui entourait en Europe le nom de Henri IV, et le but grandiose que, sans le bien connaître, on prêtait à l'entreprise exaltaient les imaginations et les enivraient des plus beaux rêves de victoire. Déjà les troupes filaient vers le Dauphiné, pour s'y réunir sous les ordres de Lesdiguières, et vers la Champagne, où le roi les devait commander lui-même; le duc de Rohan était allé chercher les six mille Suisses, la plupart catholiques, levés dans les cantons, et Henri avait envoyé à Bruxelles demander aux archiducs s'ils voulaient qu'il traversât leurs provinces en ami ou en ennemi. On s'afflige de rencontrer dans la conduite de Henri IV, à un moment aussi solennel, quelque chose qui soit indigne de lui. Il s'était épris d'une folle passion pour la jeune et belle Charlotte de Montmorency, qui venait d'être mariée au prince de Condé, et Condé, afin de dérober son épouse aux galanteries trop empressées du monarque, s'était cru obligé d'aller la mettre en Belgique, sous la protection des archiducs. Les ennemis de Henri ne manquaient pas de publier qu'il mêlait à ses projets guerriers la pensée de demander compte de cette protection à ceux qui l'avaient accordée.

Cependant il fallait qu'avant de partir il pourvût à la régence du royaume. Comme il ne reconnaissait à la reine ni assez de lumières, ni des intentions

assez droites pour lui laisser la plénitude du pouvoir, il lui adjoignit un conseil de quinze membres à qui l'autorité devait effectivement appartenir. L'orgueil froissé de Marie de Médicis réclama alors une consolation, que le roi ne crut pas pouvoir lui refuser, celle d'être reine sacrée et couronnée. Il en coûtait à Henri de retarder son départ de deux ou trois semaines pour un motif aussi frivole, et l'impatience livrait son âme à de sinistres pressentiments : « Mon ami, disait-il à Sully, ce sacre me présage quelque malheur : ils me tueront.... Je ne sortirai point de cette ville ; j'y mourrai.... On m'a dit que je devais être tué à la première magnificence que je ferais, et que je mourrais dans un carrosse.... » D'autres que Sully l'entendirent plus d'une fois donner cours à ces sombres pensées. Il lui eût été aisé d'y échapper en laissant le sacre se faire sans lui, et courant se mettre à la tête de son armée. On le lui conseillait ; mais le trop facile monarque voulut complaire jusqu'au bout à son exigeante épouse, et il assista, avec un grave et pieux recueillement attesté par de nombreux témoignages, à la cérémonie qui se fit en grande pompe, le 13 mai, dans la basilique de Saint-Denys. C'était la dernière journée qui devait s'achever pour lui.

Le lendemain, il fut toute la matinée triste et rêveur ; comme la veille, on observa chez lui, pendant qu'il entendait la messe, des marques de dévotion plus qu'ordinaires, et l'exempt de ses gardes, qui veillait à sa porte, le vit, dans l'après-midi, en proie à une étrange agitation, se jeter sur son lit, puis se

relever, faire le signe de la croix et se mettre en prières, comme s'il eût senti un besoin particulier de se recommander à la protection divine. Vers les quatre heures, après quelques instants d'hésitation, il se décida à sortir pour aller voir Sully malade à l'Arsenal, et visiter en passant les préparatifs qui se faisaient au pont Notre-Dame et à l'hôtel de ville pour l'entrée solennelle de la reine. Ravaillac l'attendait à la porte du Louvre. Depuis plus d'un mois, ce sombre fanatique, venu d'Angoulême, sa ville natale, s'attachait aux pas du roi, épiant chacune de ses démarches et cherchant l'occasion de le frapper. Deux charrettes de foin vinrent à embarrasser, dans un endroit très-resserré, la rue de la Ferronerie que suivait le carrosse royal, et forcèrent le petit nombre de cavaliers qui l'escortaient à se disperser. Ravaillac, qui observait tout, saisit l'instant où la voiture s'est arrêtée, met un pied sur une des roues et l'autre sur une borne, et lance au roi un coup de couteau qui l'atteint entre la seconde et la troisième côte. « Je suis blessé ! » s'écrie Henri IV, et l'assassin lui perce incontinent le cœur d'un second coup qui le renverse mort. Il n'avait eu que le temps de joindre les mains et de lever les yeux au ciel. Immobile et calme après le crime commis, Ravaillac se laissa arrêter sans résistance, pendant que les restes de son illustre victime étaient conduits au Louvre. Il n'y a point de paroles pour peindre la consternation et la douleur qui se répandirent aussitôt dans Paris et de là dans toute la France. Jamais roi ne fut regretté comme le fut Henri IV; jamais roi n'avait autant mérité de

l'être. Les peuples pleuraient à la fois en lui le grand et le bon Henri.

Un de nos historiens modernes[1] a trouvé une belle image pour caractériser l'interruption si subite et si triste, apportée par la mort aux glorieux desseins de ce monarque. « Tout son règne, dit-il, jusqu'à la paix de Vervins, n'avait été qu'une préface; le livre entr'ouvert se referme pour jamais. » Il serait oiseux de chercher par de téméraires conjectures à dérouler les feuillets de ce livre ainsi scellé de la main de la Providence. Nous croyons toutefois qu'il n'y a point de présomption à affirmer que rien ne manquait au *grand projet* de ce qui peut assurer le succès des entreprises humaines, et que les résultats, si laborieusement obtenus plus tard par le génie de Richelieu, avaient de bien meilleures chances de l'être alors par le génie de Henri IV. Ainsi qu'il le disait lui-même au duc de Guise le matin de la fatale journée du 14 mai, on ne tarda pas à « reconnaître, » lorsqu'il eut cessé de vivre, « ce qu'il valait, et la différence qu'il y avait de lui aux autres hommes. »

L'Europe le reconnut tout autant que la France; elle s'émut profondément du vide fait par la mort soudaine d'un si grand roi. L'admiration et le respect imposèrent silence à la joie de ses ennemis : ses alliés, aussi inconsolables que ses sujets, le pleurèrent. On entendit Jacques Ier dire et redire, dans l'excès de sa douleur, qu'il avait perdu sa main droite. « Notre roi est mort! » criaient dans les rues les citoyens de

1. M. Henri Martin.

la république de Venise, et pendant que l'Allemagne protestante en deuil déplorait l'appui retiré par le ciel à sa cause, le pape Paul V, les yeux pleins de larmes et la voix étouffée par les sanglots, disait à l'ambassadeur de France: « J'ai perdu mon bon fils aîné, prince grand, magnanime, sage et incomparable, vrai fils de l'Église et affectionné à ce saint-siége. » Nul monarque dans la chrétienté, depuis Charlemagne et saint Louis, n'avait reçu de ses contemporains un hommage aussi unanime. Ce concert d'admiration ne s'est point affaibli en traversant les siècles, et ni l'imposante grandeur du règne de Louis XIV, ni l'éclat fabuleux des victoires de Napoléon n'ont rien fait perdre au nom glorieux et populaire de Henri IV.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU TROISIÈME VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

RÈGNE DE CHARLES VIII (1483-1498).

CHAPITRE II.

RÈGNE DE LOUIS XII (1498-1515).

CHAPITRE III.

RÈGNE DE FRANÇOIS Iᵉʳ JUSQU'AU TRAITÉ DE MADRID (1515-1526).

CHAPITRE IV.

SUITE DU RÈGNE DE FRANÇOIS Iᵉʳ, DEPUIS LE TRAITÉ DE MADRID JUSQU'À LA MORT DE CE PRINCE (1526-1547).

CHAPITRE V.

RÈGNE DE HENRI II (1547-1559).

CHAPITRE VI.

RÈGNE DE FRANÇOIS II (1559-1560). RÉGENCE DE CATHERINE DE MÉDICIS JUSQU'A LA MAJORITÉ DE CHARLES IX (1563).

CHAPITRE VII.

DEPUIS LA MAJORITÉ DE CHARLES IX JUSQU'A SA MORT (1563 1574).

CHAPITRE VIII.

RÈGNE DE HENRI III JUSQU'À LA MORT DU DUC D'ANJOU (1574-1584).

CHAPITRE IX.

SUITE ET FIN DU RÈGNE DE HENRI III (1584-1589).

BRANCHE DES BOURBONS.

CHAPITRE X.

RÈGNE DE HENRI IV JUSQU'A LA PAIX DE VERVINS ET A L'ÉDIT DE NANTES. (1589-1598).

Interrègne de quatre ans pendant lequel Henri IV n'est point reconnu par la majorité des Français : il n'en reste pas moins convenu de faire commencer son règne au jour de la mort de son prédécesseur. — Les seigneurs catholiques s'accordent d'abord à lui refuser leur obéissance : l'honneur et surtout l'intérêt lui en ramènent une partie; engagements qu'il prend avec eux. — L'armée royale, diminuée de moitié, ne peut plus assiéger Paris; marche du roi sur la Normandie. — Qualités de ce monarque. — Effet prodigieux opéré dans Paris par le crime de Jacques Clément : le moine régicide salué comme un libérateur. — Le duc de Mayenne nommé lieutenant général de l'État et couronne de France. — Il se met à la poursuite de Henri IV. — La lenteur de sa marche donne au roi le temps de se fortifier dans la position d'Arques ; combat d'Arques : Mayenne repoussé. Ses efforts également sans succès contre Dieppe. — Ascendant moral que donne à Henri IV cette campagne de quelques jours. — Il va se montrer à Tours, momentanément sa capitale, puis reporte la guerre en Normandie. Soumission de la plupart des villes de cette province. — Tentative manquée sur Rouen. — Mayenne va délivrer Dreux que le roi assiége et engage, malgré lui, la bataille d'Ivry. Victoire signalée de Henri IV. — Alarme dans Paris : Henri ne se croit pas en état d'emporter la capitale de vive force; il se décide à la bloquer et à l'affamer. — Siége de Paris : constance des habitants réduits aux plus horribles extrémités : condescendance miséricordieuse du roi qui laisse entrer des vivres dans la place. — L'arrivée du prince de Parme fait lever le siége. — La mort du cardinal de Bourbon, le roi de la Ligue, ouvre la porte aux prétentions ambitieuses de Philippe II; garnison espagnole dans Paris. — L'avénement du pape Grégoire XIV remet le saint-siége dans la dépendance du roi catholique. Bulles pontificales lancées contre le roi et ses adhérents, plus violentes que celles de Sixte V. Résistance du Parlement et des évêques royalistes. — L'édit de 1577 est renouvelé en faveur des huguenots. Secours considérables demandés par le roi à l'Allemagne et à l'Angleterre pour décider en sa faveur la fortune incertaine de la guerre. — Désunion et trouble au sein de la Ligue à Paris : mécontentement des ligueurs français : résolutions furieuses des Seize : ils veulent renouveler la Saint-Barthélemy. — Arrestation et supplice du premier président Brisson et de deux conseillers au Parlement. Immobilité et stupeur du peuple que les meneurs prétendaient entraîner : le règne des Seize est fini. — Arrivée de Mayenne et mesures promptes et décisives qu'il prend contre les auteurs du dernier attentat; ses efforts infructueux pour faire tourner à son profit, la réac-

CHAPITRE XI.

SUITE ET FIN DU RÈGNE DE HENRI IV (1598-1610).

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

